

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

GÉNÉRAUX FRANCAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1821.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

GÉNÉRAUX FRANÇAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1821.

PAR M. LE CHEVALIER DE COURCELLES,

ANCIEN MAGISTRAT, CHEVALIER ET HISTORIOGRAPHE DE PLUSIEURS ORDRES,

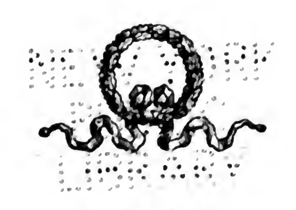
Éditeur de la continuation de l'*Art de vérifier les dates*, et auteur de l'*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, grands dignitaires de la Couronne*, etc.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi : sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longâ
Nocte, carent quia vate sacro.

HORAT., *Od. IX, lib. IV.*

TOME TROISIÈME.

BOURB—CARM



A PARIS,

Chez { l'AUTEUR, rue Saint-Honoré, n° 290, près l'église Saint-Roch.
ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.
TREUTTEL et WURTZ, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

M. DCCC. XXI.

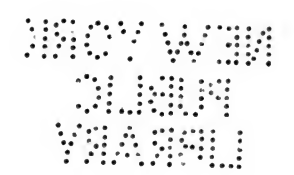
AVERTISSEMENT.

Pour remplir l'engagement qui avait été pris de faire entrer dans le Dictionnaire Historique et Biographique des Généraux les noms de tous les officiers supérieurs qui, à divers titres, ont appartenu aux armées françaises, on a classé, dans les premier et deuxième volumes, tous ceux qui s'y trouvaient appelés par l'ordre alphabétique ; mais il est résulté de cette scrupuleuse exactitude que, soit par le défaut de renseignements suffisants, soit par la crainte de faire de fausses applications, on a dû se borner assez fréquemment, dans ces deux premiers volumes, à indiquer seulement les dates des dernières promotions, ou à renvoyer, pour plus de développement des services, à un Supplément qui fera suite à l'ouvrage.

Ces simples indications, ainsi que les renvois au Supplément, ont été supprimés dans le IIIe volume, parce que l'auteur s'est aperçu que leur fréquente répétition devenait fastidieuse, et, par conséquent, destructive de l'intérêt qu'il s'efforce de répandre sur son ouvrage.

MM. les Souscripteurs sont donc prévenus qu'à partir du IIIe volume, ils ne trouveront dans cet ouvrage des notices que sur les officiers-généraux anciens et modernes, dont les services seront parfaitement connus de l'auteur, et toutes les fois

que les détails en seront positifs et intéressans. Quant aux articles biographiques non traités et destinés à être placés dans le Supplément, on les y fera entrer, si les renseignements officiels qui manquent aujourd'hui pour compléter ces articles, sont fournis par les officiers-généraux vivants, ou par les familles de ceux qui sont décédés.



DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

GÉNÉRAUX FRANÇAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1820.

DE BOURBON (Louis Ier, *duc*), *commandant d'armée*, fils de Robert de France, premier duc de Bourbon et petit-fils de saint Louis, roi de France, fut appelé LOUIS-MONSIEUR du vivant de son père. Il succéda, en 1310, à Béatrix de Bourgogne, sa mère, dans la sirerie de Bourbon, et à Robert de France, en 1318, dans le comté de Clermont, dont il prit le titre. Il fit ses premières armes, en 1297, et se signala, cette année, à la bataille de Furnes, contre les Flamands, et au combat de Pont-à-Verdin. Il combattit à la funeste journée de Courtray, en 1302, et y commanda l'arrière-garde de l'armée, dont il sauva les débris. En 1304, il contribua beaucoup à la victoire de Mons-en-Puelle. Il fut chargé de conduire en Angleterre Isabelle de France, qui allait devenir reine de ce pays, et ne la quitta qu'après l'avoir vu couronner à Westminster. A son retour, il fut revêtu de la charge de grand-chambrier de France, l'une des cinq premières de la couronne. Par lettres données à Longchamp, le 13 septembre 1318, il fut nommé capitaine-général de la croisade que le concile de Vienne avait fait publier en 1312. En 1324, il eut le commandement de l'armée que le roi envoya en Guienne contre les Anglais, et réduisit les places de Montségur, Saint-Macaire, Sauveterre et Agen. Pour le récompenser de ses services, Charles-le-Bel érigea la sirerie de Bourbon en duché-pairie, par

lettres du 27 décembre 1327. La même année, il donna aussi, en pairie, au duc de Bourbon le comté de la Marche, en échange du comté de Clermont. Dans la guerre contre les Flamands révoltés, en 1328, le duc de Bourbon commanda neuf compagnies de gendarmes ses vassaux, et combattit avec gloire, le 24 août, à la journée de Mont-Cassel. Connu pour être aussi habile négociateur que grand capitaine, il fut envoyé à Londres pour aplanir les différens qui existaient entre le roi de France et Édouard III. Il réussit complétement dans cette mission. Philippe de Valois lui rendit, en 1331, le comté de Clermont, avec titre de pairie, par une générosité qui marquait combien les services du duc de Bourbon avaient été agréables à sa majesté. La guerre ayant été déclarée depuis par l'Angleterre à la France, le duc de Bourbon eut la conduite d'une partie de l'armée que Philippe de Valois rassemblait à Péronne. Il accompagna le roi au secours de Cambrai. Il fut envoyé, en 1340, au congrès d'Arras, tenu pour traiter de la paix, mais qui n'aboutit qu'à une prolongation de trêve. Il mourut vers la fin de janvier 1341, à l'âge de 62 ans. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Paris*, 1726, *tom. I, pag.* 297; *Art de vérifier les dates depuis la naissance de J. C., Paris*, 1818, *in-4°, tom. X, pag.* 333; *Histoire de France, par Anquetil, tom. II, pag.* 303.)

DE BOURBON (Jacques Ier), *comte de la Marche, connétable de France,* suivit le duc de Normandie (1) à la guerre de Bretagne; se trouva à la bataille de Crécy, en 1346, et y fut blessé. Nommé pour aller commander dans tout le Languedoc, le 15 juin 1349, il défendit cette province contre les incursions des Anglais, jusqu'en juillet 1350; servit en Picardie en qualité de chevalier banneret, en 1351 et 1352, et fut fait connétable à la mort de Charles d'Espagne, le 8 janvier 1354. Cette même année, il eut ordre d'arrêter Charles II, roi de Navarre, accusé de l'assassinat de Charles

(1) Depuis roi sous le nom de Jean.

d'Espagne. Il le présenta au roi, qui fit grâce à Charles II à la prière des reines. En 1355, il commanda en Guienne, et sauva Toulouse en s'y jetant avec des troupes. Par ses fréquentes et vives sorties, il rendit tous les efforts des Anglais inutiles. Il se démit, le 6 mai 1356, de la charge de connétable, en faveur de Gauthier de Brienne, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver, le 19 septembre suivant, à la bataille de Poitiers, où, après des marques de la plus grande valeur, il fut fait prisonnier. Il demeura en Angleterre jusqu'au 8 mai 1360, date de la signature du traité de Brétigny. En 1361, les compagnies dites des Tard-venus désolaient la Bourgogne et le Lyonnais, et s'étaient cantonnées à quelques lieues de Lyon, dans le bois du Goyet, près de Brignais; Jacques de Bourbon voulant leur donner la chasse, détacha, le 2 avril, quelques coureurs pour les reconnaître; mais il fut mal servi par ses éclaireurs. Les Tard-venus, postés sur une montagne, avaient placé dans un lieu couvert et inaccessible les meilleurs de leurs gens; le reste, en petit nombre, était en bataille sur une colline. Ils laissèrent approcher les coureurs de Jacques de Bourbon, qui ne découvrirent que ce qu'on voulut bien leur laisser apercevoir, et qui, à leur retour, inspirèrent à ce général un grand mépris de ces compagnies ennemies, qu'on lui assura être mal armées, et ne pas composer plus de 5 à 6 mille hommes, tandis qu'elles étaient réellement fortes de plus de 16,000. D'après ces faux rapports, Jacques de Bourbon ne délibéra pas long-temps, et s'avança vers la hauteur qu'elles occupaient. Un amas prodigieux de cailloux et de pierres, qu'elles firent pleuvoir sur les troupes du prince, mit promptement le désordre dans les rangs de ces dernières : et alors le corps de bataille des Tard-venus descendit de son embuscade, armé de lances de six pieds; fit en bon ordre le tour de la montagne, et, se tenant extrêmement serré, tomba sur ces troupes; les enveloppa; les renversa, et en tua un grand nombre. Jacques de Bourbon reçut dans ce combat plusieurs blessures, dont il mourut à Lyon, le 6 avril 1361. (*Dépôt de la guerre, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. I, pag.* 328, *et VI, pag.* 164.)

DE **BOURBON** (Jean Ier, *duc*), *commandant d'armée*, arrière-petit-fils de Louis Ier, duc de Bourbon, qui précède, naquit au mois de mars 1381. Il succéda à Louis II de Bourbon, son père, dans le duché de Bourbon et dans la charge de grand-chambrier de France, qui lui fut ôtée pour être donnée à Philippe, son frère, comte de Nevers. En 1404, il porta le titre de comte de Clermont. Le 12 juin de cette année, le roi l'établit capitaine-général des pays de Languedoc et duché de Guienne, avec 300 hommes d'armes, et 150 arbalétriers ou hommes de trait à cheval. En 1411, le bâtard de Savoie envahit le Beaujolais et le pays de Dombes. Le comté de Clermont tomba dans la même année au pouvoir du duc de Bourgogne. Les trois fils du duc de Bourbon furent dans le même temps enlevés par le sire de Croï, dans le château de Monceaux, au comté d'Eu, et gardés prisonniers jusqu'à ce que le père du sire de Croï eût été mis en liberté par le duc d'Orléans. En 1412, il fut du nombre des princes qui signèrent la convention par laquelle ils s'obligeaient à mettre Henri IV, roi d'Angleterre, en possession des provinces cédées aux Anglais par le traité de Brétigny. Le duc de Bourgogne, alors maître des affaires du royaume, ayant amené le roi et le dauphin devant Bourges, pour attaquer la ligne des princes dans son centre, le duc de Bourbon défendit cette place pendant six semaines avec tant de valeur et d'habileté, que les assiégeants furent obligés de parler d'un accommodement. Le siége fut levé, et un traité de paix s'ensuivit presque immédiatement. La guerre intestine s'étant rallumée, le duc de Bourbon parcourut, avec une armée de Parisiens, l'Anjou, le Poitou et le Berri, et chassa les brigands qui désolaient ces provinces. En 1414, le roi le fit général de l'armée qu'il envoyait en Guienne contre les Anglais. Le duc de Bourbon assiégea dans la même année la ville de Compiégne. Hector de Bourbon, son frère naturel, y fut tué; et lui-même reçut, dans un assaut qu'il donna à cette place, une blessure qui le mit hors de combat. Il fit ensuite le siége de Bapaume, qu'il obligea de lui ouvrir ses portes, et celui d'Arras qui fut commencé vers la mi-juillet. Un accommodement, ratifié à Saint-

Quentin, le 16 octobre, vint mettre un terme à ce dernier siége. Les Anglais ayant fait une descente en Normandie, en 1415, le duc de Bourbon se rendit à l'armée. Il commanda l'avant-garde à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre, fut fait prisonnier et conduit en Angleterre, où il mourut en janvier 1434, à l'âge de 53 ans et après 19 ans de captivité. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Paris*, 1726, *tom. I, pag.* 303; *Art de vérifier les dates avant la naissance de J. C., Paris*, 1818, *in-4°, tom. X, pag.* 341.)

DE BOURBON (Jean II, *duc*), *connétable*, surnommé *le Bon* et *le Fléau des Anglais*, petit-fils du précédent, naquit en 1426, et porta le nom de comte de Clermont jusqu'à la mort de son père. En 1449, il servit en Normandie, et se trouva à toutes les conquêtes qui se firent cette année sous le connétable de Richemont. Il eut le commandement de l'armée dans cette même province, et concurremment avec le même connétable. En 1450, il gagna la bataille de Formigny, où il fut créé chevalier. Il se trouva ensuite à la prise de Caen et de Cherbourg, et à la réduction du reste de la province. Il servit à la conquête de la Guienne, commencée au mois de mai 1451, et qui finit en août par la prise de Bayonne. Le roi lui donna le gouvernement de cette province, et celui de Bordeaux, le 23 juin, jour de la reddition de cette ville. N'ayant point assez de troupes dans son gouvernement, il ne put résister aux Anglais, qui reprirent Bordeaux par intelligence, le 23 octobre 1452, et presque toute la Guienne. Il se rendit dans ce pays, en 1453, pour en chasser les Anglais. L'armée française, campée à la vue de Castillon, fut attaquée, le 17 juillet, par Talbot, général des Anglais, qui fut battu et tué, et dont l'armée fut entièrement dissipée. Le comte de Clermont prit part à cette bataille; s'y distingua par une valeur incroyable, et contribua ensuite à la conquête de presque toutes les places de la province. Bordeaux s'étant rendu par capitulation, le 17 octobre, le roi en continua le gouvernement au comte de Clermont, ainsi que celui de Guienne. Il fut fait capitaine et gouverneur de la ville et du château de Blaye, par provisions du

4 février 1454, et devint duc de Bourbon à la mort de son père, le 4 décembre 1456. Par provisions données à Saint-Priest, le 12 mars 1457, il fut fait grand-chambellan de France, et prêta serment, pour cette charge, le 27 mai suivant. Il assista au couronnement de Louis XI, en 1461, et y représenta le duc de Normandie. Le roi lui ôta le gouvernement de la Guienne, le 24 février 1462. En 1463, il jeta les fondements de la ligue, dite du *bien public*, en s'unissant avec le duc de Bretagne et le comte de Charolais contre le roi. L'année suivante, il engagea dans cette ligue le duc de Berri, frère du roi, et plusieurs autres princes. En conséquence de cette association, on arma de tous côtés. En 1465, il leva un nombre considérable de troupes dans son duché de Bourbonnais; mais n'ayant pu tenir contre l'armée royale, qui attaqua Moulins, il se réfugia à Riom, où presque tous les princes rebelles se trouvèrent renfermés. Le roi, qui marcha sur cette ville, les y aurait forcés, sans la diversion que fit en leur faveur le comte de Charolais en Picardie, où le roi fut obligé de se rendre avec la plus forte partie de son armée. De son côté, le duc de Bourbon se rendit en toute hâte en Normandie, et entra par intelligence dans Rouen, où il reçut le serment des habitans, au nom du duc de Berri. La paix, qui fut conclue à Conflans et signée à Paris le 5 octobre, termina cette guerre. Le roi nomma le duc de Bourbon, par pouvoir du 19 novembre de la même année, son lieutenant-général au duché d'Orléans, au comté de Blois, en Sologne, Berri, Lyonnais, Albigeois, Vivarais, Vélay, Gévaudan, Rouergue, Quercy et Périgord (1). Le duc de Bourbon eut le gouvernement du Languedoc, sur la démission du comte du Maine, par provisions données à Orléans, le 5 juin 1466, enregistrées au parlement de Toulouse le 6 septembre suivant (2). Il fut fait chevalier de Saint-Michel à l'institution de cet ordre, le 1er avril 1469. Par lettres données à Amiens, le 13 mai

---

(1) Histoire du Languedoc, tom. V, pag. 32.

(2) Histoire du Languedoc, aux preuves, pag. 35.

1475, il fut établi de nouveau lieutenant-général pour le roi dans tous les pays du Lyonnais, Vélay, Vivarais, Gévaudan, Berri, Haute-Marche, Bourbonnais, Forez et Beaujolais. Quelque temps après, il se retira de la cour. Après la mort de Louis XI, il assista au sacre de Charles VIII, qui le nomma connétable, par provisions données à Blois, le 23 octobre 1483 (1). Il avait obtenu cette charge à la sollicitation d'Anne de France, dame de Beaujeu, sa belle-sœur, qui eut l'adresse d'empêcher qu'il n'en fît les fonctions. Cette circonstance porta le duc de Bourbon à se liguer, au mois de mai 1485, avec le duc d'Orléans contre le roi Charles VIII; mais au mois de septembre 1486, la comtesse de Beaujeu le fit rentrer dans son devoir. Il se retira à Moulins, où il mourut, le 1er avril 1488, âgé de 62 ans. (*Dépôt de la guerre, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. I et VI, pag.* 311 *et* 227; *Histoire de France du P. Daniel; Histoire du Languedoc, tom. V, Commines, tom. I et II de la nouvelle édition.*)

DE BOURBON (Charles II, *duc*), *connétable*, arrière petit-fils de Jean Ier, qui précède, naquit le 17 février 1490. Il fut d'abord connu sous le nom de Charles-Monsieur, et prit celui de comte de Montpensier à la mort de son frère aîné, le 14 août 1501. Il devint duc de Bourbon, dont il prit le titre, le 10 mai 1505, par son mariage avec l'héritière de Pierre II, duc de Bourbon, mort dès le 8 octobre 1503. En 1507, il parut pour la première fois à l'armée, à la tête de cent hommes d'armes, et de cent archers levés à ses dépens, et accompagna Louis XII dans son expédition contre les Génois, qui s'étaient révoltés. Le 17 novembre 1508, il prêta serment au parlement, comme pair de France. Le 14 mai 1509, à la journée d'Agnadel, le général des Vénitiens, l'Alviane, mit d'abord en déroute l'avant-garde française. Le roi (Louis XII) en ayant été informé, se préparait

---

(1) Ces provisions se trouvent dans l'Histoire de Charles VIII, par Godefroy, pag. 359, et dans son Histoire des connétables, pag. 62.

à marcher contre l'ennemi; mais le duc de Bourbon le devança, et étant accouru avec deux cents hommes d'armes. et deux cents gentilshommes italiens qu'il commandait, il repoussa l'Alviane, et le contint jusqu'à l'arrivée du roi, qui défit complétement les Vénitiens : leur général fut fait prisonnier. En 1512, le roi le nomma un des généraux envoyés au secours de don Juan d'Albret, roi de Navarre, et lui donna, par provisions du mois de septembre, le gouvernement du Languedoc, vacant depuis le décès de Pierre II, duc de Bourbon, mort en 1503(1). En 1513, il refusa le commandement d'une armée que le roi envoyait en Italie, mais il s'opposa fortement à l'irruption que les Suisses avaient faite en Bourgogne. Par provisions données à Paris, le 12 janvier 1515(2), François I[er] le fit connétable de France, et il prêta serment pour cette charge le même jour. Son premier soin fut de former un ordre militaire qui maintînt la discipline, dont le relâchement est toujous funeste aux peuples, et qu'il fit observer avec une entière exactitude. Il suivit la même année le roi en Italie, et conduisit l'avant-garde au passage des Alpes. Les chemins ordinaires aboutissant au pas de Suze se trouvaient occupés par les Suisses, qui prétendaient en disputer le passage. Le connétable prit une route jugée impraticable; surmonta tous les obstacles qui l'arrêtaient à chaque pas, et, en cinq jours, campa avec son artillerie au bord de la Stura, à deux lieues de Coni. Les Suisses, surpris de ce passage qui tenait du prodige, parurent vouloir entendre à un accommodement, et par cette facilité apparente inspirèrent aux généraux français une confiance fondée sur leur probité : plusieurs même improuvèrent les sages précautions du connétable, dont l'avant-garde était toujours en état de combattre. Mais bientôt on rendit justice à l'étendue de ses vues et à la sagesse de sa conduite, lorsqu'on vit les

(1) Histoire du Languedoc, tom. V, pag. 106.

(2) Elles se trouvent dans les manuscrits de Séguier, au 1[er] vol. des Grands-Officiers, p. 110.

Suisses s'avancer dans le dessein de s'emparer de l'artillerie. Le connétable, pour donner au roi le temps de ranger le reste de ses troupes, fit passer un fossé à ses lansquenets. Ceux-ci furent rompus au premier choc par les Suisses; mais le connétable, la pique à la main, arrêta le vainqueur sur le bord du fossé, jusqu'à l'arrivée du roi. La victoire, long-temps disputée, demeura aux Français. Cette bataille, pendant laquelle le connétable de Bourbon avait dirigé toute l'action, se donna près de Marignan, le 13 septembre 1515. Elle valut la conquête du duché de Milan, dont le connétable fut fait vice-roi. L'empereur Maximilien ayant fait attaquer ce duché, en 1516, par les légions allemandes et suisses, le connétable, qui n'avait pas assez de troupes pour résister en pleine campagne, se renferma dans Milan, dont il fit augmenter les fortifications. Peu de temps après, il y reçut un renfort de 10,000 hommes, et Maximilien abandonna ses projets contre le Milanais. Le connétable fut rappelé de ce pays en la même année. Il devait tout espérer de la reconnaissance de la cour; mais Louise de Savoie, mère du roi, qui l'aimait, et qui ne pût s'en faire aimer, résolut sa perte. On lui retrancha ses pensions en 1517. En 1520, il accompagna le roi à son entrevue avec le roi d'Angleterre, entre Ardres et Guines. En 1521, il conseilla à François I[er] d'attaquer Charles-Quint, qui occupait près de Valenciennes une position désavantageuse; mais cet avis fut rejeté. A son préjudice et contre les droits de sa charge, le comte d'Alençon conduisit l'avant-garde de l'armée que le roi menait en Flandre. Suzanne de Bourbon, sa femme, étant morte le 28 avril de la même année, Louise de Savoie offrit sa main au connétable. Piquée du refus qu'il en fit, elle lui disputa les biens de la maison de Bourbon, et lui intenta à ce sujet un procès que termina un arrêt du mois d'août 1522, qui le dépouilla de la riche succession de cette maison. Outré et désespéré de ce qu'il considérait comme une injustice, le duc de Bourbon oublia ce qu'il se devait à lui-même; écouta les propositions que lui fit Charles-Quint pour l'attirer dans son parti; traita enfin avec ce prince, et en reçut le commandement de son

armée en Italie. Au mois de septembre 1523, il fut privé de son gouvernement et de sa charge de connétable (1). Il ne servit que trop bien l'empereur. Ses conquêtes en Italie; la mort de l'amiral de Bonnivet, qu'il poursuivit vivement dans sa retraite sur la Sésia (2); la défaite des troupes françaises à la journée de Rébec (3); le siége de Marseille, en 1524, qui n'échoua que parce que le duc de Bourbon n'avait pas le commandement en chef de l'armée de l'empereur (4); la défaite de l'armée de François Ier à Pavie, et la prise de ce prince, en 1525 (5); et enfin le siége de Rome, formé le 6 mai 1527, firent connaître combien la France avait perdu, en perdant ce grand homme de guerre. Par le traité de paix, conclu à Madrid le 14 janvier 1526, entre l'empereur et François Ier (6), il fut stipulé que le duc de

---

(1) Quand le roi lui fit demander l'épée de connétable et son ordre, il répondit : « Le roi m'a ôté mon épée, quand il donna le commandement de l'avant-garde de l'armée de Flandre au comte d'Alençon; quant à l'ordre, je l'ai laissé sous mon chevet à Gentilly. » (*Voy.* le président Hénaut.)

(2) Le duc de Bourbon avait promis une forte récompense à qui lui amènerait Bonnivet vivant. L'ayant reconnu mort sur le champ de bataille, « Ah misérable! s'écria-t-il, c'est toi qui es cause de la perte de la France et de la mienne. »

(3) A Rébec, le connétable poursuivant les Français, trouva le chevalier Bayard blessé à mort au pied d'un arbre. « Ah! chevalier, dit le connétable, que je vous plains! » — « Ce n'est pas moi, monseigneur, lui répondit Bayard, qui suis à plaindre; je meurs pour mon roi, mais bien vous, qui portez les armes contre lui. »

(4) Le connétable avait promis que trois coups de canon suffiraient pour réduire la place. Un jour un boulet de canon tua quelques personnes dans la tente du marquis de Pescaire, qui dit au duc de Bourbon : « Ce sont les clefs de la ville que nous envoient les consuls. »

(5) Après la bataille de Pavie, le duc de Bourbon fit demander une audience au roi qui la lui accorda. Dans cette entrevue, il se jeta aux pieds de son souverain, et quelques larmes s'échappèrent de ses yeux; mais il se borna à ce stérile hommage.

(6) Le duc de Bourbon, touché du malheur de son souverain, et honteux de sa félonie, voulut réparer en quelque sorte son crime en passant en Espagne à la suite de François Ier pour veiller aux intérêts de ce mo-

Bourbon serait réintégré dans tous ses biens, sans être obligé de revenir en France, et que tous les procès intentés contre lui seraient suspendus pendant sa vie (1). En 1527, le duc de Bourbon fut chargé par l'empereur de conduire en Allemagne une armée considérable; mais voyant ses soldats prêts à se débander, faute d'avoir reçu leur paie qu'il n'avait pas le moyen de leur donner, il prit, dans cette extrémité, le parti de faire marcher ses troupes sur Rome, qui était entrée dans la ligue contre Charles-Quint. Après avoir reconnu les dehors de cette ville, et en avoir promis le pillage à ses soldats, il en ordonna l'assaut le 6 mai. Vêtu ce jour-là d'un habit blanc, « pour servir, » dit-il, de premier but aux assiégés, et de première ensei» gne aux assiégeants, » il s'arma d'une pique, et courut des premiers vers la brèche; mais, en y montant, il reçut un coup d'arquebuse qui le renversa dans le fossé. Profitant alors du souffle de vie qui lui restait, il se fit jeter un manteau sur le corps, pour dérober aux siens la connaissance d'une catastrophe qui pouvait les décourager. Il mourut le même jour des suites de cette blessure. Après sa mort, on reprit en France les procédures dirigées contre lui, et qui avaient été suspendues en exécution du traité de Madrid. Le lit de justice qui le priva de ses charges se tint le 26 juillet de la même année 1527, et l'arrêt ne fut publié que le lendemain (2) (3). (*Histoire des Grands-Officiers de la*

---

narque pendant les négociations entre l'empereur et son auguste prisonnier. Un seigneur espagnol, le marquis de Villarono, à qui Charles-Quint demanda son hôtel pour y loger Bourbon, répondit : « Je ne saurais rien » refuser à votre majesté, mais si le duc loge dans ma maison, j'y met» trai le feu au moment où il en sortira, comme à un lieu infecté par la » perfidie, et par conséquent indigne d'être habité par des gens d'hon» neur. »

(1) Recueil des traités de paix de Léonard, tom. XI, pag. 220.

(2) Registres du conseil du parlement de Paris, 1527.

(3) Le connétable de Bourbon était d'une humeur hautaine et difficile. Son caractère contribua autant que l'amour outragé de Louise de Savoie aux injustices qu'il éprouva. Long-temps avant sa défection, il répétait souvent avec complaisance la réponse d'un gentilhomme gascon,

Couronne, tom. I et VI; Histoire de France du Père Daniel; Vie des hommes illustres, par l'abbé Perau, tom. X, pag. 6; *Histoire de Languedoc, t. V, p.* 106 *et suiv.; sa Vie, écrite par Marillac, son secrétaire; Brantôme, tom. Ier de ses Capitaines étrangers, pag.* 207, *in*-12, *Leyde*, 1666; *Histoire de la Maison de Bourbon, par Desormeaux; Dictionnaire universel de Chaudon et Delandine; Histoire de France, par Anquetil, tom. IV, Paris*, 1819.)

DE **BOURBON Ier** (François), *comte de Saint-Paul, commandant d'armée*, frère de Charles de Bourbon I, duc de Vendôme, naquit le 6 octobre 1491. Il suivit François Ier au passage des Alpes, en 1515, et fut fait chevalier par Bayard, après le combat de Marignan, le 13 septembre de la même année. En 1516, il se distingua au siége de Milan. Nommé gouverneur de l'Ile-de-France et de Paris, sur la démission du duc de Vendôme, son frère, et par sa promotion au gouvernement de Picardie, par provisions données à Chiverny, le 16 décembre 1519, registrées au parlement de Paris, le 4 avril 1520 (1), il s'en démit en 1523. En 1522, il conduisit 6000 hommes à Mézières, assiégée par les Impériaux. Après la levée du siége de cette place, il reprit Mouzon, et passa l'Escaut sur un pont construit au-dessous de Bouchain. L'empereur Charles Quint détacha le comte de Nassau pour s'opposer aux progrès des Français; mais lorsque Nassau arriva, il trouva le comte de Saint-Paul bien retranché entre les marais, et le roi qui passait avec son armée sur le pont : le comte de Nassau se retira. Les Anglais, forcés de lever le siége d'Hesdin, brûlèrent Doullens, tous les villages circonvoisins, et se retirèrent à Pas en Artois. Le comte de Saint-Paul s'étant mis

---

à qui Charles VII avait demandé si quelque chose au monde pourrait le détacher de son service. « Non, sire, avait dit le gentilhomme, pas » même l'offre de trois royaumes comme le vôtre; mais oui bien un af- » front. » Passant un jour devant le château de l'amiral Bonnivet, favori du roi, il dit : « Voilà une trop belle cage pour un si petit oiseau. »

(1) Registres du parlement de Paris, 1er volume des ordonnances de François Ier, coté K, pag. 313.

à leur poursuite, les attaqua, et en tailla 600 en pièces. Il passa en Italie, sous les ordres de l'amiral de Bonnivet, en 1523, et y servit avec beaucoup de valeur. En 1524, Bonnivet ayant été blessé au combat de la Sésia, le 7 avril, donna une partie du commandement de l'armée d'Italie au comte de Saint-Paul (1). Après la mort de Bayard, le comte de Saint-Paul commanda toute l'armée; repassa la Sésia; acheva la retraite; confia l'artillerie aux Suisses qui regagnèrent leur pays, et revint en France avec le reste de l'armée (2). Il retourna en Italie dès le mois d'octobre de la même année, avec François Ier; se trouva à la bataille de Pavie, le 24 févier 1525; y fut blessé aux côtés du roi, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Un soldat espagnol voulant lui couper le doigt pour avoir son anneau, la douleur le fit sortir de l'état de léthargie où la perte de son sang l'avait jeté; et il fut alors fait prisonnier par ce soldat. Ayant été, contre toute espérance, guéri de ses blessures, il parvint à s'échapper; revint en France, et fut pourvu du gouvernement du Dauphiné, vacant par la mort de l'amiral Bonnivet. Les provisions pour cette charge furent données à Cognac, le 7 mai 1526, et registrées au parlement de Grenoble le 18 juin (3). En 1529, il commanda encore en Italie; s'y rendit maître de toutes les petites places sur le bord du Tésin, et, avec le secours de l'armée vénitienne, il assiégea Pavie, qui fut emportée d'assaut, après plusieurs jours de siége: il eut deux officiers tués à ses côtés dans cet assaut. Deux jours après, le château capitula. Biagrassa, Saint-George, Monza et Côme se rendirent aussi. Mais le comte de Saint-Paul ayant été mal servi par deux capitaines qu'il avait chargés de battre la campagne, et de l'instruire de la marche des Impériaux, son armée, qui se trouva séparée de l'avant-garde, fut

(1) Bonnivet partagea ce commandement entre le comte de Saint-Paul, le capitaine Vaudenèse et le chevalier Bayard, et remit à ce dernier son bâton de général. Vaudenèse et Bayard furent tués au passage de la Sésia. (Anquetil, Histoire de France, tom. IV, pag. 293.)

(2) Histoire militaire des Suisses, tom. IV, pag. 166 et suiv.

(3) Manuscrits de Sainte-Marthe.

battue et mise en déroute, le 22 juin de la même année, à Landriano, proche Milan, par Antoine de Lève. Le comte de Saint-Paul fut fait prisonnier dans cette journée, et celles de ses troupes qui ne tombèrent point au pouvoir de l'ennemi, s'étant débandées, repassèrent les Alpes, et rentrèrent en France : la paix se fit avec l'empereur, le 3 août suivant. En 1536, le roi ayant déclaré la guerre au duc de Savoie, le commandement de l'armée fut confié, par pouvoir du 14 juillet (1), au comte de Saint-Paul, qui prit Chambéry; battit les milices tarentaises, et soumit au roi tout le pays. En 1543, il secourut Landrecies contre les Impériaux, ne servit pas depuis, et mourut le 1er septembre 1545, âgé de 54 ans. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne ; le Président Hénault et le Père Daniel ; Brantôme ; Mémoires de Bellay ; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. VII, pag.* 152; *Histoire de France, par Anquetil, tom. IV.*)

DE BOURBON (Antoine), *roi de Navarre, commandant d'armée,* fils de Charles Ier, duc de Vendôme, né le 22 avril 1518, porta le titre de comte de Vendôme jusqu'au 25 mars 1537, époque à laquelle son père étant mort, il prit le nom de duc de Vendôme. Nommé, le 25 mai 1555, gouverneur de Picardie, après le décès de son père, il commanda en cette qualité l'armée de Picardie, sous le dauphin, en 1543; attaqua et prit Bapaume; abandonna cette place, sur un ordre du roi, et mena ses troupes à Cambrai. Il prit aussi plusieurs autres villes; eut une grande part à la levée du siége de Landrecies par les Impériaux, et continua de commander dans son gouvernement pendant les années suivantes. Le 20 octobre 1548, il épousa Jeanne, fille et héritière d'Henri d'Albret, roi de Navarre (2). En 1551, il porta la guerre sur la frontière des Pays-Bas; entra dans le Hainault et dans la Flandre, et ravagea ces provinces.

---

(1) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

(2) C'est de ce mariage qu'est né Henri IV. Henri d'Albret avait épousé Marguerite, sœur unique de François Ier, et veuve du duc d'Alençon.

Il était sur le point de surprendre Arras, lorsque les ennemis le prévinrent. En 1554, il passa la rivière d'Authie; campa auprès de Dampierre; se porta ensuite près d'Abbeville et de Doullens, où il croyait que les Impériaux devaient venir. Il mit dans ces villes de fortes garnisons; passa la Somme, et se retrancha, le 1er septembre, à Pontdormi, lieu propre à couvrir le pays et à couper le passage aux ennemis. Les Impériaux n'osant rien tenter de plus, pillèrent et brûlèrent notre frontière, et s'avancèrent jusqu'à Saint-Riquier; mais le duc de Vendôme ayant détaché contre eux trois cents gendarmes et quelques chevau-légers, ils cessèrent de piller et d'incendier le pays. Il envoya 120 gendarmes et neuf compagnies d'infanterie pour garantir Montreuil, d'où les Impériaux se retirèrent, et il mit ensuite ses troupes en quartiers d'hiver. Il prit le titre de roi de Navarre à la mort de son beau-père, le 25 mai 1555. Depuis la campagne de 1554 jusqu'en 1559, Antoine de Bourbon, toujours incertain et peu d'accord avec lui-même, fut tantôt uni aux Montmorency contre les Guises, tantôt intimidé par la reine, et cédant aux Guises (1). Amusé par les Espagnols sur la restitution de la Navarre; jouet de l'une et l'autre cour, il se prêta successivement à mille intrigues dont il fut toujours la dupe (2). A la mort de son beau-

(1) Dans un voyage qu'il fit à Saint-Germain, le duc de Guise refusa de lui céder l'appartement qu'il occupait et qui, étant le plus beau, devait naturellement servir à loger un roi, premier prince du sang. Le duc accompagna ce refus de bravades et de paroles insultantes.

(2) Ce prince était d'un caractère faible; mais il ne manquait pas de courage. Ayant été informé que François II, à la prière du duc de Guise, avait consenti qu'on se défît de lui lorqu'il entrerait chez le roi, il ne laissa pas de se rendre dans la chambre désignée pour cet assassinat. «S'ils me tuent, dit-il à un gentilhomme, portez ma chemise toute san-»glante à ma femme et à mon fils; ils liront dans mon sang ce qu'ils »doivent faire pour me venger.»

« Mon père malheureux (dit Henri IV), à la cour enchaîné,
» Trop *faible*, et malgré lui servant toujours la reine,
» Traîna dans les affronts sa fortune incertaine,
» Et toujours de sa main préparant ses malheurs,
» Combattit et *mourut pour ses persécuteurs.* » (HENRIADE.)

père, il fut fait amiral de Guienne, par provisions données à Fontainebleau, le 5 juin 1555, registrées au parlement, le 29 avril 1557, et obtint le gouvernement de cette province, par autres provisions du 6 du même mois de juin 1555, registrées au parlement, le 4 mai 1557 (1). En 1559, ou le chargea de conduire en Espagne la princesse Élisabeth. Après avoir inutilement négocié dans ce pays pour obtenir la restitution de son royaume, il revint en Béarn, bien déterminé à ne plus se mêler des affaires publiques. Cependant, François II étant mort en 1560, il se présenta à Charles IX, qui le fit lieutenant-général du royaume, par pouvoir du 6 décembre de cette année (2). Il abandonna alors la religion protestante, et forma, avec le duc de Guise et le connétable de Montmorency, l'union que les réformés appelèrent *le Triumvirat* (3). En 1562, il commanda l'armée du Berri, en vertu du pouvoir de lieutenant-général du royaume, et prit Blois, Tours et Bourges. Il conduisit ensuite cette armée en Normandie, et y attaqua la ville de Rouen. Étant dans la tranchée, il reçut un coup d'arquebuse dans l'épaule gauche. Cette ville ayant été prise, il y fit son entrée, porté dans son lit. Il mourut aux Andelis, le 17 novembre 1562, à l'âge de 44 ans, le 35e jour de sa blessure; et les historiens s'accordent à dire que cette blessure ne devint mortelle que par l'incontinence du malade, qui était épris depuis long-temps d'une violente passion pour la belle Bérandière du Rouet, l'une des filles d'honneur de la reine. (*Histoire des Grands-Officiers de la Cou-*

---

(1) Registres du parlement, au 6e volume des ordonnances d'Henri II, coté VV, fol. 84.

(2) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

(3) Après le massacre des religionnaires tués à Vassy par les gens du duc de Guise, les ministres protestans vinrent porter leurs remontrances au roi, qui se trouvait alors à Monceaux. Catherine de Médicis les y reçut très-bien; mais Antoine de Bourbon les traita d'*hérétiques et de factieux*. Bèze, l'un de ces ministres, lui fit alors cette fière réponse: «Je parle pour une religion qui sait mieux supporter les injures que les »repousser; souvenez-vous, sire, que c'est une enclume qui a déjà usé »bien des marteaux.»

ronne; le Président Hénault; le P. Daniel; M. de Thou; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine; Histoire de France, par Anquetil.)

DE BOURBON (Henri), *commandant d'armée*, fils d'Antoine de Bourbon, qui précède, et de Jeanne d'Albret, fille et unique héritière d'Antoine d'Albret, roi de Navarre (1), naquit à Pau, en Béarn, le 2 août 1553. Il fut successivement *prince* de Vianes, *duc* de Beaumont; devint *prince* de Navarre en novembre 1562, après le décès de son père; *roi* de Navarre, le 9 juin 1572: et enfin *roi* de France, sous le nom d'Henri IV, le 1er août 1589, à la mort de Henri III (2). Élevé au château de Coaraze, situé au milieu des rochers, il y fut habillé et nourri comme les autres enfants du pays, dont il partageait tous les exercices; marchant tête et pieds nus tant en hiver qu'en été; grimpant avec les jeunes Basques sur les rochers et les montagnes; rivalisant avec eux d'adresse et d'audace, et habituant ainsi, de bonne heure, son corps à l'exercice et aux fatigues. A l'âge de sept ans, il fut appelé à la cour de Charles IX par Antoine de Bourbon, qui venait d'être nommé lieutenant-général du royaume. On lui donna pour précepteur La Gaucherie, homme sage et éclairé. De tous les ouvrages des anciens que La Gaucherie mit entre les mains de son élève, *les Hommes illustres* de Plutarque fut celui qui fixa le plus l'attention du jeune Henri: la maxime *vaincre ou mourir* fut celle qu'on lui vit affectionner le plus, et qu'il répétait souvent. Depuis la mort d'Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret faisait profession ouverte du calvinisme; et, s'occupant avec soin de l'éducation de son fils, elle appela près

(1) Jeanne d'Albret avait eu le courage d'accomplir le souhait de son mari, qui lui avait recommandé de chanter en accouchant, *pour ne pas faire un enfant pleureux et rechigné*. Aussitôt après la naissance du jeune Henri, son père lui frotta les lèvres avec de l'ail, et lui fit boire du vin pur, afin de lui former un tempérament robuste.

(2) Henri IV descendait en ligne masculine et directe de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis.

d'elle Florent Chrétien, zélé huguenot, l'un des hommes les plus instruits et les plus judicieux de son temps, qui, selon les ordres de la reine de Navarre, éleva le prince dans cette doctrine. Henri de Navarre fut fait gouverneur et lieutenant-général en Guienne, par provisions données à Paris, le 26 décembre 1562 (1), registrées au parlement de Paris, le 3 août 1563; et il obtint la charge d'amiral de Guienne, par autres provisions données à Paris, le 1er janvier 1563, registrées au même parlement, le 5 août suivant (2) : ces deux charges étaient devenues vacantes par la mort de son père. En 1569, la troisième guerre de religion ayant commencé, Jeanne d'Albret se rendit à la Rochelle avec son fils, qu'elle dévoua dès lors à la défense du calvinisme (3), et qui commença son apprentissage militaire à l'armée des réformés, sous Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, son oncle, et sous l'amiral de Coligny. Le 13 mars 1569, fut livrée la bataille de Jarnac, perdue par les religionnaires, et qui coûta la vie au prince de Condé. La consternation s'était répandue dans le parti protestant; mais la contenance de Coligny et la fermeté héroïque de la reine de Navarre, y ramenèrent bientôt l'espoir et la confiance. De l'avis de Coligny, Henri et son cousin, le jeune prince de Condé, que l'on avait éloignés du danger le jour de la bataille de Jarnac, et conduits malgré eux à Cognac, y furent présentés à l'armée calviniste. Jeanne d'Albret s'adressant alors aux officiers et soldats qui déploraient la perte qu'ils venaient de faire :

---

(1) Registres du parlement de Paris, au IIe vol. des ordonnances de Charles IX, coté AA, fol. 31. Ce gouvernement comprenait alors la Guienne, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, la Rochelle et le pays d'Aunis.

(2) *Ibidem*, fol. 32 v°.

(3) La reine de Navarre réunissait toutes les qualités qui caractérisent un grand homme et un excellent politique. Henri IV hérita de toutes ces facultés. Dans la fameuse entrevue de Bayonne, où l'on prétend que fut résolue la perte des protestants, le duc de Médina ne put s'empêcher de dire en parlant de Henri : « Ce jeune prince a tout l'air d'un » grand roi ou d'un homme qui doit le devenir. »

« Voilà, mes amis, leur dit-elle, deux nouveaux chefs que » Dieu vous donne, et deux orphelins que je vous confie. » Aussitôt Henri fut proclamé chef du parti et généralissime des troupes. Au combat de la Roche-Abeille, il conduisit l'escadron qui attaqua et défit les Italiens. A la bataille de Moncontour, le 3 octobre suivant, s'étant aperçu que la cavalerie allemande, fortement exposée au feu du canon, abandonnait le poste qui lui avait été assigné, et laissait ainsi le passage libre aux catholiques, le prince de Navarre, sans crainte de s'exposer lui-même au péril qui faisait trembler et reculer les Allemands, pousse son cheval; engage cette cavalerie à tenir ferme, et l'y détermine, non-seulement par ses paroles, mais encore par l'exemple qu'il lui donne. Pendant cette bataille, Coligny fit retirer les jeunes princes du champ de bataille, et les fit escorter par 300 chevaux, sous la conduite de Ludowic, comte de Nassau. D'une colline où il se trouvait placé, Henri, qui observait tous les mouvements de l'ennemi, voulut fondre sur les catholiques avec son escorte: mais on le retint. « Ah! s'écria-t-il, nous perdons notre avantage, et par » conséquent la victoire. » Effectivement, les religionnaires perdirent cette bataille, et les chefs catholiques reconnurent eux-mêmes que, si l'on avait fait donner le corps du prince de Navarre, leur armée aurait été battue. En 1570, les huguenots étaient sur le point d'en venir de nouveau aux mains avec les troupes du roi, lorsque la paix fut signée à Saint-Germain-en-Laye, le 15 août. Charles IX confirma le prince de Navarre dans le gouvernement et l'amirauté de Guienne, par lettres patentes, du 3 septembre 1570, registrées au parlement de Paris, le 30 octobre suivant (1). Pour écarter les soupçons des huguenots, qui, malgré les avantages qu'on leur avait faits par la paix de Saint-Germain, témoignaient toujours une grande méfiance des catholiques, le roi s'occupa, en 1571, du ma-

(1) Le prince de Navarre, devenu roi de France en 1589, ne voulut point nommer à cette charge pendant les troubles, et ne s'en démit que le 25 septembre 1596.

riage de Marguerite de Valois, sa sœur, avec le prince de Navarre. La cérémonie de ce mariage se fit en l'église de Notre-Dame de Paris, le 18 août 1572 (1). Jeanne d'Albret, qui avait précédé son fils à la cour de Charles IX, mourut peu de temps après y être arrivée, et avant la célébration de ce mariage (2). Henri prit alors le titre de roi de Navarre. La cour hésitait si on l'envelopperait dans la proscription des protestants, que l'on devait massacrer le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemi; et il ne dut, ainsi que le prince de Condé, la vie qu'aux représentations faites par le maréchal de Tavannes. Cependant, le jour de ce massacre, Charles IX, qui avait fait arrêter ces deux princes, les fit appeler, et ne leur donna que trois jours pour faire abjuration du calvinisme. Le roi de Navarre, cédant à la violence qui lui était faite, écrivit au pape; en reçut l'absolution; ordonna le rétablissement du catholicisme dans ses états, et y défendit l'exercice de la religion prétendue réformée. Ayant été mis en liberté, on l'envoya servir, en 1573, contre les calvinistes, au siége de la Rochelle, sous les ordres du duc d'Anjou. Étant entré, en 1574, dans la cabale des *politiques* ou *malcontents*, on lui donna des gardes; mais Henri III le remit en liberté, lorsqu'il revint de Pologne pour succéder à Charles IX. Après avoir vécu avec une apparente indifférence au milieu des troubles qui agitaient le royaume, il s'échappa de la cour, en 1576; se retira avec plusieurs de ses amis dans son gouvernement de Guienne, et envoya des députés à une conférence qui se tint à Moulins, et dont le résultat fut d'adresser au roi une requête expositive des demandes du roi de Navarre. Henri voulait une autorité presque indépendante dans son gouvernement de Guienne; la souveraineté dans ses domaines; le paiement des anciennes pen-

(1) Henri était alors âgé de 19 ans.

(2) Cette princesse vécut, « n'ayant des femmes que le sexe, l'âme » entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur » invincible aux grandes adversités. » (*Sang des Bourbons,* par J. A. Jacquelin, Paris, 1819, 1re partie, pag. 8.)

sions accordées à sa famille, et celui de la dot de sa femme. Après la paix, conclue au mois de mai de cette année, Henri III le confirma dans le gouvernement du Poitou et de l'Angoumois, comme dépendant de celui de Guienne, par déclaration en forme de provisions, données à Paris le 25 juillet, registrées au parlement de Paris le 7 août suivant (1). Il se cantonna dans la Guienne et le Poitou, pendant que le roi tenait à Blois les états du royaume, et se déclarait chef du parti de la ligue (2). Il prit la Réole, au mois de janvier 1577. En février suivant, il assiégea Marmande, dont il ne put se rendre maître. Un des détachements de ses arquebusiers, qu'il avait chargé de s'emparer des chemins creux peu distants des murs de cette place, ayant été attaqué par les assiégés, Henri, qui vit le danger de ses gens, accourut couvert d'une simple cuirasse, combattit tout le jour, et emporta ces postes. Devant Nérac, il repoussa, presque seul, un escadron de cavalerie, qui avait été détaché pour le surprendre. La paix se fit à Bergerac, au mois de septembre de la même année. Cette paix, qui fut suivie de l'édit de Poitiers, semblait devoir terminer le long cours des guerres de religion. Cependant, l'inexécution des traités détermina le roi de Navarre à rester

---

(1) Registres du parlement de Paris, 2e vol. des ordonnances de Henri III, coté DD, fol. 120.

(2) Il reçut à cette époque une députation des états de Blois contre les résolutions desquels il avait protesté, et qui l'envoyaient inviter, ainsi que le prince de Condé, devenu l'un des chefs des calvinistes, à ne point recommencer la guerre civile. Le tableau des horreurs qui l'accompagnent, fortement tracé par l'archevêque de Vienne, l'un des députés, arracha des larmes au roi de Navarre, qui répondit à la députation : « Je connais les douceurs de la paix : j'y suis sensible; mais je ne » l'achèterai jamais aux dépens de mon honneur et de ma conscience. » Rapportez à l'assemblée, ajouta-t-il, que j'ai toujours prié le Seigneur » et que je le prie encore du fond du cœur de me faire connaître la vé» rité. Si je suis dans le bon chemin, que Dieu m'y soutienne; sinon qu'il » m'ouvre les yeux, et je suis prêt, non-seulement à abjurer l'erreur, sans » aucun respect humain, mais encore à employer mes biens et ma vie » pour chasser l'hérésie du royaume et de tout l'univers, s'il est pos» sible. »

sous les armes, dans son camp de Nérac, où Catherine de Médicis se rendit, avec le projet de les lui faire poser, et de le détacher du parti huguenot. La reine-mère ayant réussi, par les séductions d'un essaim de jeunes et belles personnes, amenées à dessein, à détacher du parti du roi de Navarre plusieurs des seigneurs qui s'étaient voués à sa fortune, elle fit séduire, par le même moyen, le gouverneur de la Réole, qui eut la lâcheté de lui livrer ce fort. Henri apprit cette trahison à Auch, au milieu d'un bal que lui donnait Catherine de Médicis, et n'en témoigna aucune émotion; mais, au sortir de ce bal, il appela ses plus vaillants gentilshommes, et fut s'emparer, dans cette même nuit, de la ville de Flamarens. La guerre s'étant rallumée, il se rendit maître de Saint-Emillion, proche Libourne. Une entreprise des plus brillantes fut l'attaque de Cahors, que le roi de Navarre prit, en personne, en 1580. Cette ville était défendue par une forte garnison, sous les ordres de Vezins, gouverneur aussi vigilant qu'intrépide. Henri, après avoir fait faire à sa troupe une marche forcée de dix lieues, par un soleil brûlant, s'embusqua sous des noyers, et y attendit que la nuit vînt favoriser son entreprise. Il fit sauter une des portes par le moyen d'un pétard, et entra dans la place, lui septième. Un détachement de 700 hommes le suivait, tandis qu'un autre de la même force observait la campagne, pour empêcher les secours que pouvait recevoir la ville. Au bruit de l'explosion du pétard, Vezins fait mettre sa garnison sous les armes, et la mène contre le roi de Navarre. Les habitants de Cahors se joignent à ces troupes, et font pleuvoir les pierres et les tuiles sur les assaillants. Vezins est tué, après avoir donné la mort à plusieurs compagnons du roi. La défense continue cependant; le jour paraît, et Henri de Bourbon n'a emporté qu'une partie de la ville. Il continue à combattre au milieu du feu le plus vif, sans armes défensives, ayant les pieds écorchés et le corps couvert de contusions. Bientôt on vient lui apprendre qu'un renfort assez considérable arrive à la garnison, et on le conjure de se retirer. « Non, dit-il ; il » est écrit là-haut ce qui doit être fait de moi dans cette

» occasion ; souvenez-vous que ma retraite hors de cette » ville, sans l'avoir assurée au parti, sera celle de ma vie » hors de mon corps. Il y va trop de mon honneur d'en » user autrement : ainsi qu'on ne me parle plus de com» battre, de vaincre ou de mourir. » La troupe qui arrivait au secours de Cahors fut battue et dispersée ; mais il n'en fallut pas moins faire le siége particulier de chaque maison, et ce ne fut que dans la cinquième nuit de l'attaque que Cahors se rendit. Il ne resta pas à Henri un morceau entier de ses habits quand il eut terminé cette conquête, où la persévérance et l'obstination d'un courage étonnant furent portées au plus haut degré. On avait envoyé contre lui le maréchal de Biron, le militaire alors le plus renommé. Henri montra, dans une guerre savante, toute l'étendue de ses talents militaires ; mais comme il ne pouvait plus tenir la campagne depuis sa rupture avec le prince de Condé, il prit le parti de s'enfermer dans Nérac. Il se saisit cependant de Montségur, le 26 novembre 1580, et signa le même jour un traité de paix avec Henri III, qui le ratifia le 26 décembre suivant. Ce dernier prince, opprimé dans Paris par la ligue, et n'osant appeler à son secours le roi de Navarre, servait, malgré lui, d'appui au parti qui minait journellement l'autorité royale, et qui prétendait exclure du trône de France, et sous prétexte d'hérésie, le prince de Navarre, que la mort du duc d'Anjou, précédemment connu sous le nom de duc d'Alençon, appelait à succéder à Henri III. L'édit rendu à Nemours, le 9 juillet 1585, proscrivant les calvinistes, et attaquant directement les droits du roi de Navarre (1), il reprit les armes, répandit des manifestes dans le royaume, et pour éviter l'effusion du sang français, offrit un duel au duc de Guise, qui le refusa. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, très-

---

(1) « Le roi de Navarre, dit l'historien Mathieu, parlant un jour au » marquis de La Force et à moi de l'extrême regret que son âme conçut » de l'édit de Nemours, dit que pensant à cela profondément, et tenant sa » tête appuyée sur ses mains, l'appréhension des maux qu'il prévoyait sur » son parti fut telle, qu'elle lui blanchit la moitié de la moustache. »

bon catholique, lui fit ouvrir les yeux sur les terribles conséquences de la ligue, et forma avec lui une alliance offensive et défensive (1). Trop faible pour tenir contre les armées royales répandues dans la Guienne, le roi de Navarre se rendit d'abord à la Rochelle, en attendant les secours qu'il espérait; mais l'inaction n'étant point du tout de son goût, il obtint des Rochelais 1200 fantassins, avec lesquels il fit attaquer Talmont. Il leva encore 2000 hommes aux environs de la Rochelle et les conduisit, sur trois vaisseaux, devant Talmont qui se rendit. Il mena ses troupes à Chisai, dans le Haut-Poitou, et le gouverneur de cette ville ne capitula que lorsque sa garnison manqua de tout. Il apprit à ce siège que les troupes protestantes d'Allemagne étaient prêtes à entrer en France. Il s'empara de Sauzay et de Saint-Maixant. Renforcé de 200 chevaux et de 1500 hommes, il entreprit le siége de Fontenay, la seconde place de guerre du Poitou, et en força les faubourgs après trois assauts. Pour réduire la ville, il eut recours à la sape, et conduisit lui-même les travaux, qui furent poussés si loin, que du logement du mineur on entendait la voix des soldats de la garnison employés à la garde des parapets. Le roi de Navarre ayant le premier reconnu cette circonstance, adressa la parole aux assiégés, du fond de ce souterrain, et se fit reconnaître. La surprise des assiégés fut extrême, ils demandèrent à capituler; et Henri ayant dicté les articles de la capitulation, ils ne voulurent d'autres sûretés que sa parole. Il se saisit de l'abbaye de Maillezan, de Mauléon, du château de la Garnache, et manqua Niort et Parthenay. Étant informé de l'approche de l'armée que l'on envoyait contre lui, sous les ordres du duc de Joyeuse, il fit démanteler et raser la plupart des villes qu'il avait prises, et vint de nouveau s'enfermer dans la Rochelle. En 1587, Joyeuse ayant repris quelques-unes de ces villes, quitta son armée et revint à la cour. Les soldats catholi-

(1) Ils n'écrivirent rien en cette occasion, et se contentèrent de se donner réciproquement la foi de chevalier.

ques, mal disciplinés, vécurent sans règle et sans commandement. Le roi de Navarre, profitant habilement de ce désordre, tire secrètement 1200 hommes de ses garnisons; se met à leur tête; tombe à l'improviste sur l'armée royale; taille en pièces six compagnies qu'il trouve partie au lit et l'autre partie à table; suit cette armée jusqu'à la Haye en Touraine; l'y tient assiégée pendant cinq jours; enlève le bagage du duc de Mercœur, et défait le grand convoi qui l'escortait. Il faisait, avec un avantage soutenu, la guerre dans les provinces méridionales du royaume, lorsqu'il apprit, vers le mois de septembre, que les Allemands, ses auxiliaires, entraient en France par la Lorraine. Aussitôt il interrompt ses succès pour les joindre; mais le duc de Joyeuse, qui reparut alors en Guienne, suivi de tous les courtisans d'Henri III, et de l'élite de la noblesse française, se mit en devoir de lui fermer le passage. Joyeuse se flattait d'obtenir une victoire assurée, et fondait cette confiance sur ce que ses troupes étaient numériquement très-supérieures à celles du roi de Navarre. Les deux armées se rencontrèrent à Coutras, en Périgord, le 20 octobre 1587, et l'action commença sur les neuf heures du matin (1). A dix heures, l'armée catholique était déjà en pleine déroute, et Joyeuse avait été tué, ainsi que 5000 hommes de ses troupes; 500 hommes furent faits prisonniers; et enfin le roi de Navarre, qui fit ce jour là des prodiges de valeur (2),

---

(1) Quand les armées furent en présence, le roi de Navarre, s'adressant a ceux qui l'environnaient, déplora, dans les termes les plus touchants, les funestes effets des guerres civiles; s'attendrit sur le sort de la France, et prit tous les seigneurs à témoin des efforts qu'il avait faits pour terminer ses différents à l'amiable. « Périssent, ajouta-t-il, les auteurs de » cette guerre; et que le sang qui va couler retombe sur leur tête. » Puis se retournant vers les princes de Condé et de Conti et le comte de Soissons ses cousins: « Pour vous, je ne vous dis autre chose, sinon que vous » êtes du sang de Bourbon; et vive-Dieu! je vous ferai voir que je suis » votre aîné; — et nous, répondirent ces princes, que nous sommes de » bons cadets. »

(2) Il enfonça les premiers rangs des catholiques, et fit de sa main un bon nombre de prisonniers. S'apercevant que, dans la chaleur de l'ac-

remporta la victoire la plus complète (1). Parcourant ensuite le champ de bataille, il fit enterrer les morts; ordonna qu'on prît soin des blessés; reçut avec affabilité les prisonniers qu'on lui amenait en foule, et rendit à quelques-uns leurs drapeaux en récompense de leur bravoure. Il ordonna que le corps de Joyeuse fût porté au roi (2). En 1588, il reprit l'île de Marans, que les catholiques lui avaient enlevée. Indigné des insultes que le parti de la ligue avait faites à Henri III, le 12 août de la même année (à la journée des barricades), le roi de Navarre offrit à ce prince sa personne et ses soldats; mais ses offres ne furent point acceptées. Il reprit la Garnache, et enleva Niort par escalade, le 22 décembre de la même année, après un combat sanglant. En 1589 (3), il se rendit maître de Loudun, de l'Ile-Bouchard, de Mirebeau, de Châtellerault et de Vivonne, et prit encore la ville et le château d'Argenton, en Berri. Étant retourné à Châtellerault, au mois de mars, il y reçut un courrier que le roi lui envoyait, en lui demandant de traiter avec lui. Une trêve fut bientôt après signée entre les deux rois, et publiée par la déclaration que le roi de Navarre donna à Saumur, le 21 avril. Les deux princes s'abouchèrent ensuite au château de Plessis-les-Tours, et le roi de Navarre eut un pouvoir, en date du 26 du même mois, pour commander les armées françaises, sous l'au-

---

tion, plusieurs des siens se mettaient devant lui à dessein de défendre et de couvrir sa personne. « A quartier, je vous prie, leur dit-il, ne » m'offusquez pas; je veux paraître. »

(1) Modeste dans son triomphe, il vit, sans laisser paraître d'émotion, la salle où il s'était retiré pour prendre un léger repas, tapissée des étendards enlevés aux ennemis, et sa table environnée des vaincus qui, pleins d'admiration, s'empressaient autour de lui.

(2) Quelqu'un de sa suite ayant osé plaisanter sur le malheur arrivé à Joyeuse. « Silence, messieurs, dit Henri avec sévérité; ce moment est » celui des larmes, même pour les vainqueurs. » Avant de se coucher il écrivit au roi : « Sire, mon seigneur et frère, remerciez Dieu : j'ai battu » vos ennemis et votre armée. »

(3) Catherine de Médicis mourut le 5 janvier de cette année, au château de Blois, à l'âge de 71 ans.

torité du roi de France. Henri III marcha alors vers Poitiers, menacé par les ligueurs, et le roi de Navarre surprit Châteaudun. Ayant réuni leurs armées, et soumis ou forcé les petites villes qu'elles rencontrèrent sur leur passage, les deux rois formèrent le siége de Paris, le 2 juillet. Le 1er août suivant, Henri III fut blessé à mort, au château de Saint-Cloud, par un moine fanatique, nommé Jacques Clément. Le roi de Navarre lui succéda, sous le nom de Henri IV (1); conquit son royaume l'épée à la main; en devint enfin paisible possesseur, et mérita le glorieux surnom de *Grand*. Il fut cependant assassiné à Paris, le 14 mai 1610, par un monstre furieux et imbécile, nommé Ravaillac, et mourut le même jour, à l'âge de 57 ans, dans la 21e année de son règne (2). (*Mémoires de Sully; Histoire de France du Père Daniel; Davila; de Thou; Dupleix; Aubigné; le P. Matthieu; Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, par le Père Anselme, tom. VIII, pag.* 884; *Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, p.* 355; *Biographie universelle, tom. XX, p.* 94; *Histoire de France, par Anquetil, tom. V; Sang des Bourbons, par Jacquelin, Paris*, 1819, *Ire partie.*)

DE BOURBON (François), *comte d'Enghien, commandant d'armée*, frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, naquit au château de la Fère, le 23 septembre 1519. Il était frère puîné d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et peut être comparé aux plus vieux capitaines. En 1542, il servit dans l'armée commandée par le duc d'Orléans dans le duché de Luxembourg, et se trouva à la prise de toutes les villes et places de ce duché. Le roi lui confia, par pouvoir

---

(1) Parmi les seigneurs qui vinrent des premiers jurer obéissance aux pieds de Henri IV, fut Givry, qui, s'adressant au nouveau souverain, lui dit: « Sire, vous êtes le roi des braves, et vous ne serez abandonné que » des poltrons. » Cette heureuse saillie retint dans le parti du roi plusieurs chefs de l'armée.

(2) Henri IV avait fait abjuration solennelle du calvinisme, dans l'église de Saint-Denis, le 25 juillet 1593.

donné à Saint-Germain-en-Laye, le 28 avril 1543 (1), le commandement de l'armée de mer du Levant, et il eut ordre de se joindre à Barberousse, qui devait venir attaquer Nice avec les armées françaises de terre et de mer. En attendant le général turc, il attaqua Nice, et y fut battu par suite d'une trahison. Les flottes turque et française s'étant jointes à Marseille, elles en partirent le 5 août de la même année pour faire le siége de Nice, qui se rendit le 22. On attaqua ensuite le château, dont on fut obligé, faute de vivres, de lever le siége, le 8 septembre. Le roi donna au comte d'Enghien le gouvernement général du Piémont, sur la démission du maréchal d'Annebaut; par provisions du 6 décembre (2), et par pouvoir donné à Fontainebleau, le 26 du même mois (3), il lui confia le commandement de l'armée qu'il envoyait dans ce pays. En 1544, le comte d'Enghien prit les villes de Pallezol, de Crescentino, de Desannes et de Carmagnolles. Le 12 avril de la même année il livra bataille au marquis du Guast, général des troupes de l'empereur Charles, près Cérisoles. Étant placé au corps de bataille, le comte d'Enghien s'aperçut que les Italiens et les Grisons de la gauche de l'armée française abandonnaient leurs capitaines; il y accourt suivi de quelque cavalerie, et charge l'ennemi, dont il enfonce les bataillons; dans une seconde charge qu'il fit, les Grisons et les Italiens ayant pris la fuite, il se trouva investi de toutes parts par l'infanterie espagnole et allemande; mais, à la tête de 100 cavaliers qui lui restaient, il tint ferme contre 4000 hommes qui l'attaquaient. Ceux-ci apprenant alors la défaite du reste de leur armée, commencèrent à se retirer. Le comte d'Enghien les fit charger en flanc par 50 chevaux, et tomba avec le reste de sa compagnie sur l'arrière-garde de cette troupe ennemie, qu'il tua ou fit prisonnière. Les Français ne perdirent pas 300 hommes dans cette journée, qui

(1) Comptes de l'extraordinaire des guerres, manuscrits de Béthune.

(2) Elles sont rapportées dans les manuscrits de Béthune.

(3) Comptes de l'extraordinaire des guerres, et manuscrits de Brienne, à la bibliothéque du roi.

en coûta 12.000 aux Impériaux. Ces derniers abandonnèrent en outre sur le champ de bataille un butin immense, 15 pièces d'artillerie et 3000 prisonniers. Le fruit de cette victoire fut la prise de Carignan, de Montcallier, de Saint-Damien-de-Vigon, du pont de Sture, et de presque tout le Montferrat. Le comte d'Enghien fut pourvu du gouvernement de Languedoc, par provisions données à Fontainebleau, le 15 décembre, régistrées au parlement de Toulouse, le 5 février 1545 (1). En 1545, il quitta son gouvenement de Piémont pour prendre possession de celui du Languedoc, et fit son entrée à Toulouse comme gouverneur de la province, le 15 décembre. Il mourut le 23 février 1546, de la chute d'un coffre qui lui tomba sur la tête, dans un moment où il s'amusait avec de jeunes seigneurs à défendre un fort de neige. Ce fut une perte réelle pour la France, à qui sa valeur et ses victoires avaient donné les plus grandes espérances. (*Dépôt de la guerre, Histoire de France du Père Daniel, tom. IX; Histoire militaire des Suisses du baron de Zurlauben, tom. IV; Dictionnaire universel par Chaudon et Delandine, tom. VII, pag. 152; Histoire de France par Anquetil.*)

DE BOURBON (Louis Ier), *prince de Condé, colonel-général d'infanterie*, né le 7 mai 1530, était frère de François de Bourbon, comte d'Enghien, et d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui précèdent. Connu d'abord sous le nom de M. de Vendôme, Louis de Bourbon était gentilhomme de la chambre du roi Henri II, en 1549. Il fit ses premières armes la même année, à la prise des forts des environs de Boulogne. La paix fut signée au commencement de l'année suivante. Il prit le titre de prince de Condé, lors de son mariage, le 22 juin 1551 (2). Au mois de novembre de la mê-

(1) Histoire du Languedoc, aux preuves, pag. 105.

(2) On lit dans la vie du prince de Condé, au tom. XIII des vies des hommes illustres de la France, pag. 3, à la note, que *le prince de Condé prit le titre de duc de Vendôme, lorsqu'Antoine son frère aîné le quitta pour prendre celui de Navarre.* Antoine ne prit le titre de roi de

me année, il alla servir en Piémont, comme volontaire, sous le maréchal de Brissac (1) ; se trouva au siége de Lantri et de sa citadelle ; à la prise de Saint-Balleing, et finit la campagne, sous le duc de Vendôme, son frère, en Picardie, où l'on ne fit rien de considérable. En 1552, il accompagna le roi à la prise des villes de Metz, Toul et Verdun ; dans sa marche sur la frontière d'Allemagne, et au duché de Luxembourg ; et revint ensuite à la cour. L'empereur ayant assiégé Metz la même année, le prince de Condé s'y rendit. Le duc de Guise, chargé de la défense de cette place, donna au prince la garde de la porte Saint-Thibaut. Ce poste, qui ne devait lui fournir l'occasion de se signaler qu'autant qu'il serait attaqué, ne fut point du goût de Condé ; il en laissa le commandement au duc d'Enghien, son frère, et servit en qualité de volontaire dans toutes les sorties, où on le vit plusieurs fois, en habit de simple cavalier, se livrer tout entier à son ardeur. A la tête de trois cornettes de cavalerie, il attaqua les ennemis, au mois d'août 1553, et contribua beaucoup à la victoire que le connétable remporta sur eux près de Doullens. Le prince, en les poursuivant l'espace de plus d'une demi-lieue, en tua ou en prit un grand nombre. Commandant 1200 hommes dans l'armée du roi, en 1554, il servit, sous le duc de Nevers, à la prise d'Orchimont, de Villarzy et d'Hiergues. Il se trouva, sous le roi, à l'assaut de Bouvines ; aux siéges de Dinant et de Renty; et donna des marques d'une grande valeur au combat qui fut livré, le 13 août, près de cette place (2). Il fut, vers cette époque, créé chevalier de l'Or-

---

Navarre que le 25 mai 1555, à la mort d'Henri d'Albret son beau-père : le prince de Condé était connu sous ce nom dès son mariage, et n'a jamais porté celui de duc de Vendôme.

(1) Le prince de Condé était doué d'une impétuosité naturelle que Brissac ne parvint pas toujours à tempérer, quoiqu'il lui représentât qu'elle mettait souvent un obstacle à l'ensemble des opérations de l'armée.

(2) Dans l'histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. I, pag. 332, il est dit que le prince de Condé défit une partie des troupes du prince de Piémont en 1553, et qu'il se signala au combat d'Antibes, donné le

dre du roi. Capitaine de 50 hommes d'armes, il se rendit, au mois d'août 1555, à l'armée de Piémont, et y commanda la cavalerie en l'absence du duc d'Aumale, qui avait le commandement en chef de l'armée pendant la maladie du maréchal de Brissac. Au siége d'Ulpian, Condé assista à tous les travaux; monta à l'assaut à une des attaques; et on dut à son activité la prise de cette place, qui se rendit, le 19 septembre. La trêve conclue pour 5 ans, à Vaucelles, le 5 février 1556, fut rompue dès l'année suivante. A la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557, le prince de Condé donna au connétable de Montmorency avis d'un mouvement des ennemis; mais ce dernier n'en ayant tenu aucun compte, la bataille fut perdue. Condé rallia alors un corps de troupes à la Fère, d'où il harcela les Espagnols par des courses continuelles. Envoyé ensuite à Soissons, son courage, sa prudence suppléèrent au petit nombre de troupes qu'il commandait, et il remporta plusieurs avantages sur les troupes de Charles-Quint. En 1558, il marcha aux siéges de Calais et de Thionville. On lui donna, par provisions datées de Folembray, le 17 août (1), la charge de colonel-général de l'infanterie française delà les monts, vacante par la démission du vidame de Chartres, qui venait d'être promu à la lieutenance-générale de Calais et du Calaisis. François II envoya le prince de Condé jurer au roi d'Espagne la paix qui avait été conclue, le 3 avril 1559, par Henri II (2). Le prince de Condé, accusé par les Guises d'avoir trempé dans la conjuration d'Amboise, se ren-

---

13 août de la même année. Le Père Anselme a sans doute voulu parler du combat de Renty, qui se donna le 13 août 1554, et non en 1553, comme il l'avance.

(1) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

(2) L'auteur des Vies des hommes illustres, tom. XIII, pag. 28, raconte que les Guises profitèrent de l'absence du prince de Condé pendant son voyage auprès du roi d'Espagne, pour faire donner au maréchal de Brissac le gouvernement de Picardie. Le prince de Condé ne fit ce voyage qu'après l'avénement de François II au trône, le 10 juillet 1559. Le maréchal de Brissac avait le gouvernement de cette province dès le 31 mars précédent : les provisions sont datées de ce jour.

dit à Orléans, où devaient se tenir les états-généraux, et y fut arrêté prisonnier, le 31 octobre 1560 (1); mis en jugement, et condamné à mort. L'exécution de ce jugement avait été fixée au 10 décembre, jour de l'ouverture des états. François II étant mort avant cette dernière époque, le prince de Condé obtint sa mise en liberté à l'avénement de Charles IX à la couronne. Il fut aussi absous par arrêt du conseil, du 18 décembre 1560; justifié et déclaré innocent par arrêt du parlement, du 13 juin 1561. Sur la démission du maréchal de Brissac, il fut pourvu du gouvernement général de Picardie, par provisions données à Saint-Germain-en-Laye, le 3 octobre suivant, registrées au parlement de Paris, le 27 novembre (2), et se démit de la charge de colonel-général de l'infanterie française delà les monts. Après le meurtre de quelques huguenots commis à Vassy, le 1er mars 1562, par les gens du duc de Guise, le prince de Condé embrassa publiquement le calvinisme, qu'il professait depuis quelques années. Il fit dans le même temps une levée de protestans; envoya d'Andelot se saisir d'Orléans; se rendit lui-même dans cette ville qui avait été prise, le 2 avril; en fit sa place d'armes; y publia son manifeste, le 8, et fut élu chef et général des huguenots, par acte signé le 11 du même mois. Blois, Beaugency, Tours, Angers, le pont de Cé, Poitiers, la Rochelle, Montauban Agen, Castres, Montpellier, Nîmes, Castelnaudary, Pézenas, Béziers, Aiguesmortes, Tournon, les Cévennes, le Vi-

---

(1) Ayant demandé à se justifier, le roi lui accorda une audience en présence de toute la cour et des ambassadeurs mandés à ce sujet. Condé y plaida sa cause avec l'assurance d'un innocent calomnié, et finit par cette protestation: « Si quelqu'un est assez hardi pour soutenir que j'ai » tenté de révolter les Français contre la personne sacrée du roi, et que je » suis auteur de la conspiration, renonçant au privilége de mon rang, je » suis prêt à le démentir par un combat singulier. » — Et moi, dit Gui» se, auquel ce défi paraissait adressé, et qui faute de preuves eût voulu » étouffer cette affaire, je ne souffrirai pas qu'un si grand prince soit noir» ci d'un pareil crime, et je le supplie de me prendre pour second. »

(2) Registres du parlement de Paris, au Ier vol. des ordonnances de Charles IX, coté Z, fol. 169.

varais. Maguelonne, Orange, Mornas, Sisteron, Grenoble, Pierrelatte, Montélimart, Romans, Gap, Valence, Lyon, Châlons-sur-Saône, Mâcon, Rouen, Pont-Audemer, Dieppe et le Havre-de-Grâce se déclarèrent pour le prince de Condé, qui cependant entreprit sans succès de s'assurer de Toulouse. Il envoya Montgomméry prendre Bourges. La ville se rendit, le 27 mai, et la tour fut obligée de capituler. Le prince de Condé nomma Baudiné général des religionnaires du Languedoc. L'armée du roi s'avançant vers Châteaudun, le prince de Condé sortit d'Orléans avec la sienne, prit une position assez avantageuse pour pouvoir en même temps couvrir Orléans; assurer ses convois et empêcher qu'on ne l'attaquât. Il tenta, le 2 juillet, de surprendre l'armée du roi; mais il échoua dans cette entreprise. Il marcha sur Beaugency; prit cette ville d'assaut, le 6 du même mois, et l'abandonna au pillage. L'armée royale ayant reçu un secours de 6000 Suisses et de dix cornettes de cavalerie allemande, le prince de Condé, qui se trouvait hors d'état de tenir la campagne, fit démanteler Beaugency; sépara son armée, et la dispersa dans les différentes villes dont il s'était emparé. Les conférences qui se tinrent les mois suivants étant devenues infructueuses, le roi prit Rouen d'assaut, le 26 octobre. De son côté, le prince de Condé, fortifié de 9000 hommes que lui amena d'Andelot, résolut d'attaquer Paris Il s'empara, dans sa marche, de Pluviers, qui se rendit, le 11 novembre. On fit pendre les deux capitaines qui y commandaient, et on égorgea les prêtres. La Ferté-Aleps, Estampes, Montlhéri, Dourdan, lui ouvrirent leurs portes. Il échoua, le 17, devant Corbeil; arriva à Villejuif le 24, et devant Paris le 25. Il eut quelque avantage dans le faubourg Saint-Victor; mais repoussé bientôt avec perte, il fut obligé de se retirer. De nouvelles conférences, aussi infructueuses que les premières, interrompirent encore les hostilités pour quelques jours. Ces conférences rompues, le prince résolut de forcer l'armée du roi dans ses retranchements, et de donner ensuite un assaut à Paris. L'indiscrétion d'un de ses officiers fit échouer son projet. Il y renonça; décampa, le 10 décem-

bre, des environs de Montrouge, Arcueil et Antony, que ses troupes brûlèrent; alla camper le même jour à Palaiseau, et le 11 à Limours. Il se présenta, le 12, devant Saint-Arnoul en Bauce, qui refusa d'ouvrir ses portes; cette ville fut forcée et pillée. L'armée du prince campa, le 15, à Ablis; le 16, à Gallardon; le 17, à Maintenon; le 18, à Néron; le 19, elle rencontra l'armée du roi dans la plaine de Dreux. Le prince, forcé de livrer bataille, attaqua d'abord les Suisses qui étaient au centre; les enfonça; battit la cavalerie qui vint à leur secours, et la mit en désordre. L'amiral de Coligny, secondant la valeur du prince, défit la cavalerie commandée par le connétable de Montmorency, qui fut blessé et se rendit prisonnier. La victoire paraissait assurée aux protestans; mais la bravoure et la fermeté des Suisses la rendit chancelante. Ils se rallièrent plusieurs fois; résistèrent avec intrépidité aux efforts de la cavalerie; enfoncèrent et dispersèrent un corps de lansquenets qui les attaquait; tentèrent d'abord avec succès la reprise de 8 pièces d'artillerie dont les huguenots s'étaient emparés au commencement de l'action; et lorsque obligés de céder au nombre ils se retirèrent, ce fut avec l'assurance que donne la victoire. Le duc de Guise, avec un renfort qu'il amenait à l'armée catholique, attaqua alors l'infanterie des religionnaires, et la tailla en pièces. Le maréchal de Saint-André se porta avec de l'infanterie contre la cavalerie du prince de Condé, et la mit en fuite. Ce prince, après des efforts surprenants, ne put rallier que 200 cavaliers qui l'abandonnèrent presque aussitôt. Environné de toutes parts; ayant reçu un coup d'épée au visage; blessé à la main, et son cheval abattu, Condé fut forcé de se rendre à Damville (1). On le transféra à Amboise, au mois de janvier suivant. L'assassinat du duc de Guise pendant le siége d'Orléans, détermina la cour à accorder la paix aux huguenots. On signa d'abord une trêve, le 13 mars 1563; puis la

(1) Le duc de Guise le reçut avec la plus grande affabilité; ils soupèrent ensemble, et comme il ne se trouvait qu'un lit, ils le partagèrent; on les eût crus les meilleurs amis du monde.

paix, le 18. L'édit de pacification fut donné à Amboise, le 19; publié à Paris, le 23, et enregistré au parlement et dans toutes les autres cours souveraines, le 27. Le prince de Condé et le connétable furent mis en liberté, et suivirent le roi dans sa marche au Havre, que les Anglais retenaient sous différents prétextes. Le connétable forma le siége de cette place, le 20 juillet; et le prince de Condé y servit à toutes les attaques. Le Havre se rendit, le 28, et les troupes du roi y entrèrent, le 31. L'édit de Roussillon, rendu en 1564, contre les huguenots; le refus de la lieutenance-générale du royaume, que le prince de Condé demanda en 1566, et la fierté avec laquelle le duc d'Anjou lui parla à cette occasion, aigrirent de nouveau le prince de Condé contre la cour. Il se disposa à reprendre les armes. Il assembla son armée, au mois de septembre 1567; forma le dessein d'enlever le roi à Monceau, et s'empara de Rosay en Brie, le 27. Le roi se retira à Meaux, et se mit en marche pour Paris, le 29 au matin, dans le milieu d'un bataillon carré formé par les Suisses, commandé par le colonel Pfiffer. Le prince de Condé harcela cette escorte jusqu'au Bourget sans pouvoir (1) l'entamer. Résolu d'attaquer Paris, il s'empara de Montereau, de Lagny et de Saint-Denis, le 30 septembre; brûla, pendant la nuit du 1er octobre, tous les moulins entre les portes du Temple et Saint-Honoré; insulta, le 2, le faubourg Saint-Denis; prit, le 26, le bourg et le pont de Charenton; resserra la ville et empêcha les vivres d'y entrer. A la bataille de Saint-Denis, le 10 novembre 1567, l'amiral ayant mis en déroute l'aile gauche de l'armée catholique, le prince de Condé prit alors le parti d'attaquer avec sa cavalerie le corps de bataille, qu'il pouvait prendre en flanc. Le maréchal de Montmorency marcha, de son côté, pour prendre le prince de la même manière. Mais Condé, laissant une partie de sa troupe pour tenir tête au maréchal, tomba avec le reste sur le corps de bataille; le mit en fuite, et le força d'abandonner le connétable cou-

(1) Anquetil dans son Histoire de France, tom V, pag. 155, dit : *sans oser*.

vert de blessures. Le maréchal de Montmorency, après avoir taillé en pièces la partie des troupes qui lui avait été opposée, abandonna ses avantages pour aller secourir son père. Cette manœuvre sauva le prince de Condé. Il avait perdu la plus grande partie de sa cavalerie ; son cheval venait d'être tué sous lui, et il était presque enveloppé, lorsque le maréchal de Montmorency se retira, laissant seulement un petit corps de troupes pour achever de combattre le prince, qui, secouru à propos, profita de la nuit pour se retirer à Saint-Denis. Ayant été joint la même nuit par d'Andelot, il brûla, le lendemain, la Chapelle et quelques moulins dans les faubourgs de Paris ; chargea La Noue de conduire des troupes à Orléans, et partit, le 12 novembre, pour la Lorraine. Arrivé sur les frontières de cette province, le prince de Condé joignit, le 11 janvier 1568, 9000 hommes que lui amenait Casimir, comte palatin du Rhin (1); se mit en marche avec ces troupes ; fit lever le siége d'Orléans, et se présenta devant Chartres, le 24 février. Le siége de cette ville fut long, par suite de la vigoureuse défense d'Antoine de Lignières. Le prince de Condé, après plusieurs attaques inutiles, détourna la rivière, et priva la ville de pain. Ayant reçu, le 14 mars, un trompette qui lui annonçait une cessation d'armes accordée par le roi, jusqu'au 25, il leva le siége, le 15 (2). On conclut la paix, le 23 mars ; le parlement l'enregistra, le 26. Le prince rendit au roi toutes les places que les huguenots occupaient, et se retira dans son château de Royers en Bourgogne. Le maréchal de Tavannes, par ordre de Catherine de Médicis, tenta de l'y surprendre, le 15 août suivant. Mais Condé par-

---

(1) Lorsque les reitres amenés par Casimir arrivèrent à Pont-à-Mousson, ils demandèrent 100 mille écus qui leur avaient été promis ; mais il n'y en avait pas 2000 dans la caisse de l'armée, et ces auxiliaires menacèrent alors de se retirer. Condé, sûr de l'attachement et du dévouement de son armée, osa proposer à ses troupes qu'il ne payait point, de lui fournir la somme nécessaire pour satisfaire les reitres, et, chose étonnante, chacun, jusqu'au dernier soldat, se cotisa pour la réaliser.

(2) Histoire manuscrite de la ville de Chartres, conservée dans la bibliothéque de la paroisse de Saint-Louis de Versailles, 2 vol. in-folio.

vint à se sauver ; et après des peines et des fatigues incroyables, il arriva, le 18 septembre, à la Rochelle, où il trouva une armée considérable. On lui avait ôté le gouvernement de Picardie, le 16 du même mois. S'étant avancé jusqu'à Loudun pour combattre le duc d'Anjou, nommé généralissime des troupes de Charles IX, il s'empara de presque toutes les villes d'Aunis, de Saintonge, d'Angoumois, de Poitou. Après le siége de Pons, qu'il venait de réduire, il marcha au secours d'un de ses capitaines nommé d'Acier, que le duc de Montpensier avait attaqué et menacé ; arriva à Aubeterre, le 1er novembre ; joignit d'Acier ; contraignit le duc de Montpensier à se retirer à Châtellerault ; brûla le château de Chauvigny, et se rendit dans le Bas-Poitou. Instruit de la marche de l'armée royale, le prince de Condé alla au-devant. Après plusieurs vives escarmouches à avantage égal de chaque côté, et la prise et la reprise de quelques châteaux où les deux partis exercèrent des cruautés inouïes, sans respect pour les capitulations, la rigueur de la saison força les généraux de mettre leurs armées en quartiers d'hiver. Celle du prince de Condé subsista avec aisance par la vente des biens d'église, la piraterie sur mer, et les secours puissants qu'elle reçut d'Élisabeth, reine d'Angleterre. Pendant cet hiver, les huguenots attaquèrent Lusignan sans succès ; prirent d'assaut et ruinèrent Saint-Michel-en-l'Herme, et rentrèrent en campagne, au mois de février 1569. Les deux armées se rencontrèrent à Jarnac, ville frontière du Limousin et de l'Angoumois, le 13 mars. Le duc de Montpensier, avec l'avant-garde de l'armée catholique, ayant tenté le passage d'un ruisseau défendu par l'amiral, que soutenaient d'Andelot et La Noue, le choc fut des plus rudes. Le prince de Condé marcha alors au secours de l'amiral ; renversa tout ce qui se rencontra devant lui, et arrêta l'avant-garde de l'armée royale. Blessé au bras, et ayant une jambe cassée de la ruade d'un cheval (1), il rassura la noblesse protestante, effrayée de ces

(1) Ce cheval était celui du duc de La Rochefoucault. Le prince, sans

accidents (1); continua de combattre avec la même ardeur; enfonça plusieurs escadrons, et attaqua le duc de Montpensier. Ce dernier, par sa vigoureuse résistance, donna le temps au duc d'Anjou de venir à son secours. Le prince de Condé ne put résister à ce nouveau choc. Soldat et capitaine en même temps, il arrêta cependant ceux qui pliaient; rallia les fuyards; ranima les uns par ses discours, et fortifia les autres par son exemple. Mais enfin, abandonné des siens; environné par les catholiques; son cheval, percé de plusieurs coups, s'étant renversé sur lui, Condé leva la visière de son casque, et se rendit à Dargence, qui le fit transporter au pied d'un arbre. Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, apprenant que Condé était prisonnier, accourut en criant: Tue, tue, mórdieu! et lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Condé expira le 13 mai 1569. Avec un cœur droit, un esprit fin, une éloquence naturelle, de la hardiesse, de la prudence, du courage, et enfin toutes les qualités qui caractérisent un grand homme, Condé eut des faiblesses, et laissa trop souvent pénétrer ses projets. Il ne manqua à ce prince, né pour la gloire et le malheur de son pays, que de naître dans des temps plus heureux. (*Dépôt de la guerre, Vie des Hommes illustres de l'abbé Perrault, tom. X, pag.* 1; *de Thou, Davila, d'Aubigné, La Popelinière, Brantôme, Moréry, Histoire de France du Père Daniel, Histoire militaire des Suisses, Dictionnaire universel par Chaudon et Delandine, tom. V, pag.* 21; *Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 387; *Histoire de France, par Anquetil, tom. V.*)

DE BOURBON (François), *prince de Conti, commandant d'armée,* fils du précédent, naquit le 19 août 1558. Il servit au siége de la Rochelle, en 1573, sous les ordres du duc

---

daigner se plaindre de ce funeste accident, s'adressa aux gentilshommes qui l'accompagnaient: « Apprenez, leur dit-il avec le plus grand sang-froid, que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée. »

(1) « J'ai encore assez de courage, dit-il, pour donner une bataille. »

d'Anjou ; assista aux premiers états de Blois, en 1577, et fut créé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1579. Il quitta la cour, en 1587, pour suivre le roi de Navarre ; et ayant été envoyé par ce prince, pour le remplacer auprès de l'armée allemande, il vint joindre les reitres, après leur défaite à Vimori, au mois d'octobre. Il parvint à les contenir pendant quelques jours, et gagna aussi les Suisses, qui penchaient à faire leur paix avec le roi ; mais, après la journée d'Auneau, il ne fut plus maître des uns ni des autres. Le prince, suivi de peu de gens, se retira alors chez lui par des chemins écartés. En 1588, il sollicita son absolution du pape, et il quitta le parti des religionnaires. Le 14 mars 1590, il combattit à côté du roi Henri IV, à la bataille d'Ivry. Il eut, par pouvoir donné au camp de Melun le 8 d'avril (1), le commandement de l'armée dans l'Anjou, la Touraine, le Maine, et vint mettre le siége devant la Ferté-Bernard : cette place, enclavée dans le pays du Maine, se rendit par capitulation. Dans la même année, il commanda une autre armée en Poitou, par pouvoir donné au camp devant Clermont le 1er d'octobre (2), et ce pouvoir lui donna en même temps le commandement dans les provinces d'Anjou, de Touraine, du Maine, Berri, Poitou, Blésois, Vendômois, Dunois et Limousin. Il continua de commander l'armée de Poitou, en 1591 et 1592. Le 14 mai de cette dernière année, il assiégea, de concert avec le prince de Dombes, la ville de Craon. Le duc de Mercœur vint au secours de la place. L'irrésolution des deux princes fit échouer cette entreprise, et occasionna la perte de leur armée. Tandis que dans le conseil les uns opinèrent pour qu'on livrât bataille, les autres se prononçaient pour la retraite. Ce dernier parti fut celui que l'on prit ; mais la peur ayant saisi les soldats, ils se débandèrent ; et le prince de Conti, après avoir fait de vains efforts pour les rassurer, fut lui-

---

(1) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

(2) Davila, pag. 873, prétend que le roi ôta au comte de Soissons le gouvernement de Poitou et de Touraine, pour en revêtir le prince de Conti. Il confond le commandement avec le gouvernement.

même contraint de se sauver, dans la journée du 24 du même mois. Nommé lieutenant-général commandant à Paris, sous le roi, qui s'en était réservé le gouvernement, par commission donnée à Fontainebleau le 17 de mai 1595, registrée au parlement de Paris le 23 du même mois (1), il y commanda jusqu'au retour du roi. Le gouvernement du Dauphiné étant devenu vacant par la mort du maréchal d'Aumont, il en fut pourvu par provisions du 17 décembre (2), et s'en démit au mois de mars 1602, en faveur de Charles de Bourbon, comte de Soissons. On lui donna le gouvernement d'Auvergne, sur la démission de Charles de Valois, comte d'Auvergne, depuis duc d'Angoulême, par provisions données à Paris le 9 décembre 1612, registrées au parlement de Paris le 9 février 1613 (3). Il conserva ce gouvernement jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 3 août 1614. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne; Histoire militaire des Suisses; Mémoires de Sully; Histoire du Père Daniel; le P. Matthieu; Davila; Histoire de France, par Anquetil, tom. V, pag.* 259, 423 *et* 456.)

DE BOURBON (Charles), *comte de Soissons, commandant d'armée,* frère du précédent, naquit à Nogent-le-Rotrou, le 3 novembre 1566. Il fut fait chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1585. Mécontent de la cour, il embrassa le parti du roi de Navarre, en 1587. Il le joignit avec des troupes qu'il avait levées en Normandie, et il marcha avec lui en Saintonge et en Périgord. Il combattit pareillement avec lui à Coutras, le 20 octobre de la même année; et, à la tête de son escadron, il renversa tout ce qui se pré-

---

(1) Registres du parlement au Ier vol. des ordonnances de Henri IV. — Davila, pag. 1162, écrit que le roi, partant pour la Bourgogne, donna au prince de Conti le gouvernement de Paris. Dans la commission qui lui fut expédiée, il est fait lieutenant-général-commandant à Paris, et non gouverneur.

(2) Manuscrits de Sainte-Marthe.

(3) Registres du parlement de Paris, au Ier volume des ordonnances de Louis XIII, coté ZZ, fol. 350.

senta, et défit les catholiques, qui, ayant forcé deux quartiers, avaient compté sur une victoire. Il servit au siége de Marans, en 1588. Ayant suivi en Navarre le roi vainqueur, il s'éprit d'amour pour Catherine d'Albret, sœur de Henri IV, et la demanda en mariage, mais il fut refusé. Déchu de ses espérances, il revint en France, et fit sa paix avec la cour, après les barricades. Au mois de mars 1589, il défit, entre la Croix-du-Perche et Montigny, un parti considérable de ligueurs, dont le commandant fut dangereusement blessé et prit la fuite, laissant sur la place 50 morts avec son bagage. Le comte de Soissons se rendit ensuite à Blois. Il conseilla à Henri III de se retirer à Tours, où il serait plus à portée de se joindre au roi de Navarre, et de se défendre. Henri III connut l'utilité de son conseil, lorsqu'il se vit attaqué à Tours par les ligueurs, dont le comte de Soissons soutint tout un jour les efforts, à l'attaque du faubourg de Saint-Symphorien. Nommé lieutenant-général commandant l'armée en Bretagne, Poitou, Limousin, la Marche, Touraine, Maine et Perche, par pouvoir donné au camp de Pontoise le 17 juin de la même année (1), il s'avança avec peu de suite vers la Bretagne, où il devait être joint par les troupes répandues dans la province. Étant arrivé à Château-Giron, d'où il pouvait en trois heures se rendre à Rennes, il voulut, malgré les représentations qu'on lui fit, loger dans la première de ces villes. Le duc de Mercœur, qui était allé à Vitré, en partit, et vint l'investir le soir même. Le comte de Soissons fit armes de tout, et se battit en cette occasion comme un lion. On mit le feu à la maison où il était enfermé; et comme il vit que la flamme gagnait son appartement, il se détermina enfin à se rendre. On le conduisit prisonnier au château de Nantes, d'où il se sauva quelque temps après par un stratagème qui lui réussit. Il mena un renfort considérable au roi, près de Dieppe. S. M. le fit grand-maître de France, au mois de novembre. Le comte de Soissons commandait un corps de cavalerie à

(1) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

l'armée du roi, lorsqu'elle emporta les faubourgs de Paris, le 1er novembre 1590. Il servit au siége de Chartres, commencé le 9 février 1591, et terminé le 19 d'avril par la prise de cette ville. Le roi étant occupé au siége de Rouen, en 1592, le comte de Soissons, qui l'y avait suivi, se déroba secrètement du camp, et passa en Béarn. Le mariage qu'il s'était proposé de conclure dans ce voyage, avec Marguerite d'Albret, à l'insu d'Henri, ne put s'accomplir, parce que le roi avait donné ses ordres dans la province, qui se souleva contre le comte de Soissons. En 1594, le roi assiégea la ville de Laon, dans laquelle le duc de Mayenne tenta de faire entrer un secours de cent chevaux et de deux cents arquebusiers. Le comte de Soissons, qui était de garde dans la tranchée le jour de cette tentative, défit la troupe envoyée par Mayenne. Laon se rendit au commencement du mois d'août. Le comte de Soissons suivit le roi en Bourgogne, en 1595; mais il ne partagea point avec ce prince la gloire de cette campagne. Pour avoir un prétexte de se retirer, il prétendit que sa charge de grand-maître de la maison du roi lui donnait le droit de commander les troupes en l'absence du monarque. Ce commandement lui ayant été refusé, il quitta l'armée avec une partie des gens de guerre qu'il avait sous sa conduite. En 1600, le duc de Savoie retenant injustement le marquisat de Saluces, le roi lui déclara la guerre, lui enleva la Savoie, la Maurienne, la Tarentaise, etc. Le comte de Soissons commanda, pendant cette campagne, l'armée, sous le roi, et eut part à toutes les opérations militaires. Le duc de Savoie s'étant enfin résolu à passer les Alpes, pour arrêter les progrès des Français, le comte de Soissons alla à sa rencontre, le 12 novembre, à Esme, et lui barra les chemins. Sur la démission du prince de Conti, il obtint le gouvernement du Dauphiné, le 22 mars 1602 (1). A l'avénement de Louis XIII à la couronne, il passa au gouvernement de Normandie, par provisions du 10 juin 1610 (2), registrées au parlement

(1) Manuscrits de Sainte-Marthe.

(2) *Ibidem.*

de Rouen le 6 juillet (1). Il fut nommé gouverneur, lieutenant-général et vice-roi en Canada, par provisions du 8 octobre 1612 (2), et mourut à Blandi, en Brie, le 1er novembre suivant. (*Dépôt de la guerre ; Mémoires de Sully ; le Président de Thou ; le Père Daniel ; Davila ; Histoire des Grands-Officiers de la Couronne ; Histoire de France, par Anquetil, tom. VI ; Art de vérifier les dates depuis la naissance de N. S., Paris*, 1818, *tom. XII, pag.* 273.)

DE BOURBON (Louis), *comte de Soissons, commandant d'armée,* fils de Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui précède, naquit à Paris le 11 mai 1604, et fut connu sous le nom de duc d'Enghien jusqu'au 1er novembre 1612, qu'il prit le titre de comte de Soissons. à la mort de son père. Il fut nommé gouverneur du Dauphiné, sur la démission de son père qui passait au gouvernement de Normandie, par provisions du 10 juin 1610 (3). On lui donna la charge de grand-maître de France, en survivance de son père, par un brevet du 18 juin, et il entra en possession de cette charge par provisions données à Paris le 10 décembre 1612. Il prêta serment en cette qualité le même jour (4). On le créa chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1619. Il leva, par commission du 3 mars 1622, un régiment d'infanterie, qui fut licencié le 14 février 1623 (5). Il suivit le roi dans ses expéditions contre les calvinistes, et se trouva

---

(1) L'Histoire de la mère et du fils, tom. I, pag. 84, avance sans fondement que ce gouvernement était vacant par la mort du duc de Montpensier. A la mort de ce duc, M. le dauphin en avait été revêtu, par provisions du 3 mai 1608 ; mais à son avénement au trône, il le donna au comte de Soissons. — M. de Sully se trompe aussi, lorsqu'il écrit dans ses Mémoires qu'on l'ôta au fils du roi pour en pourvoir le comte de Soissons. Le dauphin, en devenant roi, cessait d'être gouverneur de Normandie.

(2) Dépôt du secrétariat de la maison du roi.

(3) *Ibidem*.

(4) Manuscrits de Séguier, au Ier vol. des Grands-Officiers de la Couronne.

(5) Dépôt du secrétariat de la maison du roi.

au combat du canal de Riez, en Poitou, le 16 avril 1622, et au siége de Royan, qui capitula le 11 mai. Nommé pour commander une armée dans le pays de Saintonge, d'Aunis, de Poitou, du Brouage, par pouvoir du 14 mai, il forma le second siége de la Rochelle, au mois de juillet; fit construire le fort Louis, pour empêcher les navires d'entrer dans le canal et d'en sortir; contraignit de se rembarquer sept navires des Rochelais descendus à son quartier. Au mois de juin 1626, le roi, partant pour la Bretagne, laissa dans Paris le comte de Soissons, avec la qualité de lieutenant-général commandant, et de chef du conseil qui devait rester dans cette ville (1). Après le supplice de Chalais, qui avait été impliqué dans une conjuration contre le cardinal de Richelieu, le comte de Soissons, qui s'était retiré sur la frontière pour y attendre le résultat de cette affaire, obtint la permission de voyager hors du royaume. Étant rentré en France, il servit, sous le roi, au troisième siége de la Rochelle, qui se soumit le 28 octobre 1628. En 1629 et 1630, il accompagna Louis XIII à son voyage d'Italie. En 1631, il commanda dans Paris et dans les provinces voisines, par pouvoir du 11 mars, enregistré au parlement de Paris le 14 (2). On le nomma gouverneur et lieutenant-général de Champagne et Brie, sur la démission du duc de Nevers, par provisions données à Compiègne le 18 septembre, registrées au parlement le 14 de novembre suivant (3). Il commanda de nouveau à Paris, pendant le voyage du roi à Metz, par pouvoir donné à Château-Thierry le 9 décembre, registré au parlement le 13 (4). Ayant obtenu le commandement de l'armée de Champagne, par

(1) Anquetil, dans son Histoire de France, tom. VI, pag. 477 et 478, dit que cette dernière charge ne fut donnée par Louis XIII au comte de Soissons que pour le tenir éloigné des autres chefs d'une conspiration ourdie contre le cardinal de Richelieu, premier ministre.

(2) Registres du parlement.

(3) Registres du parlement, au Ve volume des ordonnances de Louis XIII, coté DDD, fol. 332.

(4) *Ibidem*.

pouvoir du 15 avril 1635 (1), il assiégea Saint-Mihiel, le 29 septembre. Il était sur le point de faire monter à l'assaut, le 2 octobre, lorsque les assiégés lui demandèrent une suspension d'armes, et envoyèrent au roi pour lui offrir de rendre la place par composition. Commandant de l'armée de Champagne, par pouvoir du 7 juillet 1636, le comte de Soissons se rendit à Mouzon, pour arrêter les courses des Polonais, Hongrais et Croates, qui entraient en France par Yvoi, et marchaient vers Mézières. Ayant rencontré les ennemis à Yvoi, il leur livra un combat des plus sanglants, le 30 mai. La cavalerie française battit complétement les Polonais, qui perdirent tout leur bagage, et dont le général s'enfuit dans le Luxembourg, ayant perdu son bâton de commandement. Peu de temps après, les Polonais, Hongrais et Croates rentrèrent en France, au nombre de 4000, pillèrent deux villages, et tombèrent sur un troisième appelé Montfaucon, où ils firent les femmes et les enfants prisonniers. Le comte de Soissons étant accouru, donna la chasse à ces corps de partisans jusqu'à ce qu'ils eussent repassé la Meuse. Dans cette expédition, le prince resta vingt-quatre heures de suite à cheval. Il fut nommé, par pouvoir du 31 août de la même année (2), pour commander, sous Monsieur, l'armée de Picardie, destinée à s'opposer aux progrès des Espagnols, qui venaient de faire une irruption en Champagne et en Picardie. Il fit de suite renforcer les garnisons d'Abbeville, de Boulogne et de Vitri. Le roi ayant résolu de reprendre la ville de Corbie, qui avait été rendue aux Espagnols le 15 août, le comte de Soissons fut chargé de cette expédition. Ce prince partit de Compiégne le 14 septembre, et fit avancer ses troupes vers Corbie, qui se rendit le 10 novembre. Pendant le siége de Corbie, le comte de Soissons et le duc d'Orléans se concertèrent pour faire poignarder le cardinal de Richelieu; mais le coup manqua par la faiblesse du comte de Sois-

(1) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

(2) *Ibidem.*

sons, qui se retira au moment de donner le signal (1). En 1637, il commanda l'armée de Champagne, par pouvoir du 16 avril. Il se brouilla avec le cardinal de Richelieu, et se retira, avec la permission du roi, à Sédan, où le duc de Bouillon lui avait ouvert un asile. Il y demeura l'espace de quatre ans; mais l'ennui le gagna dans cette retraite. En 1641, le dépit de se voir oublié, et plus encore la haine qu'il portait au cardinal de Richelieu, le portèrent à traiter avec la maison d'Autriche. Il passa au service des Espagnols, et alla se joindre au général Lamboy. Le roi envoya contre lui le maréchal de Châtillon. Les troupes royales et celles commandées par le comte de Soissons s'étant trouvées en présence le 6 juillet de la même année, dans la plaine de Bazeille, près du bois de la Marsée, en vue de Sédan, l'action s'engagea; et, malgré toutes les bonnes dispositions qu'avait faites le maréchal de Châtillon, il fut complétement battu. Le comte de Soissons, entouré de quelques officiers, s'avançait dans la plaine, regardant fuir l'armée royale. Tout à coup on entend la détonation d'un coup de pistolet: le prince tombe, on le relève: il était mort. Le coup avait porté au milieu du front, la bourre était restée dans la tête, et il avait le visage brûlé par la poudre (2) (3). (*Dépôt de la guerre; Mercure français; le Président Hénault; Histoire de Louis XIII, par le Père Griffet; Le Vassor; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. XVI, pag.* 296; *Histoire de France, par Anquetil, tom. VI et VII.*)

---

(1) Art de vérifier les dates depuis la naissance de J.-C., Paris, 1818, in-8°, tom. XII, pag. 275.

(2) Les uns dirent qu'il se tua lui-même en relevant avec son pistolet la visière de son casque; d'autres rapportèrent qu'on vit passer près de lui un cavalier qui, avec la rapidité de l'éclair, tira sur le prince un coup de pistolet à brûle-pourpoint, et disparut. Cette dernière opinion a généralement prévalu.

(3) On raconte de ce prince que, jouant aux cartes, il aperçut dans un miroir placé vis-à-vis de lui, un voleur occupé à couper le cordon de son chapeau, qui était orné de pierreries. L'ayant laissé faire, le prince se

DE BOURBON (Henri II), *prince de Condé*, *commandant d'armées*, petit-fils de Louis Ier de Bourbon-Condé qui précède, naquit à Saint-Jean-d'Angély, après la mort de son père, le 1er septembre 1588 (1). Lorsqu'il eut atteint sa septième année, le roi Henri IV le fit venir à sa cour; confia son éducation au marquis Pisani, seigneur d'un rare mérite, et le fit élever dans la religion catholique. Il fut pourvu du gouvernement de Guienne, sur la démission du roi, qui n'y avait point nommé depuis son avénement à la couronne. Les provisions lui en furent expédiées à Saint-Germain-en-Laye, le 27 septembre 1596, et furent registrées au parlement de Paris, le 7 mars 1597 (2). Henri IV lui fit épouser, en 1609, Charlotte-Marguerite de Montmorency. Peu de temps après ce mariage, le prince de Condé, alarmé des attentions marquées que le roi prodiguait à son épouse, en conçut de la jalousie; éloigna d'abord sa femme de la cour; se sauva ensuite avec elle à Landrecies, et la conduisit enfin à Bruxelles; puis il se retira seul en Allemagne. Étant revenu à Bruxelles, et ne s'y croyant point en sûreté, il se réfugia à Milan. Après la mort de Henri IV, il revint encore à Bruxelles; se réconcilia avec Charlotte-Marguerite de Montmorency, et négocia son rappel en France. Louis XIII le créa chevalier des Ordres du roi, le 18 octobre 1610. Il fit, comme gouverneur de la Guienne, son entrée à Bordeaux, le 2 juillet 1611. Dans le grand conseil tenu le 25

---

lève; prie le filou de tenir son jeu; descend à la cuisine; s'arme d'un couperet; remonte dans la salle de jeu; invite le filou à continuer de jouer pour lui, et se saisissant de son oreille, la lui coupe d'un seul coup. « Monsieur, dit-il au voleur, quand vous me rendrez mon cordon, je vous rendrai votre oreille. »

(1) Henri Ier de Bourbon Condé, dont il était le fils, mourut le 5 mai 1588; ainsi Henri II, prince de Condé, naquit 6 mois après la mort de son père, et non pas 13 mois, comme l'ont témérairement avancé quelques historiens. La preuve de ces faits est établie par l'extrait mortuaire du père et par l'extrait baptistaire du fils, qui sont conservés dans les archives de la maison de Condé.

(2) Registres du parlement de Paris, au IIIe vol. des ordonnances de Henri IV, coté TT, fol. 48.

avril 1612, il s'opposa au mariage proposé par Marie de Médicis, entre Louis XIII et l'infante d'Espagne. En 1614, irrité du refus que la reine lui avait fait du Château-Trompette, qui l'aurait rendu tout-puissant en Guienne; mécontent du rappel des anciens ministres, qu'il croyait avoir pour toujours éloignés, et de la fortune prodigieuse de Concini, qui disposait de tout à la cour, le prince de Condé s'aboucha avec le maréchal de Bouillon; et, excité par ce seigneur, se réunit, au commencement de janvier, dans la Champagne, aux mécontents qui projetaient un soulèvement général, sous le prétexte spécieux de la réforme du gouvernement. La reine régente apaisa le prince, par un traité qu'elle conclut à Sainte-Ménéhould, le 15 mai de la même année, et en lui donnant le gouvernement d'Amboise, dont il se démit, le 1er mars 1615. En cette dernière année, de nouveaux sujets de mécontentement ayant brouillé la régente et le prince, celui-ci rompt avec la cour, et se retire d'abord à Clermont en Bauvoisis. Se mettant bientôt à la tête d'environ 7000 hommes, il force Chauny; passe l'Aisne à Soissons; investit, le 28 septembre, Château-Thierry, qui capitule, le 30; et marche sur Épernay, qui se rend, le 6 octobre. Il passe ensuite la Seine à Méri; emporte et livre au pillage la ville d'Épougny. Ayant également passé la Loire, le 27 du même mois, il fut joint à Neuvi, les 28 et 29, par 600 reitres avec lesquels il s'avança vers le Poitou. Les calvinistes s'unirent à lui; Saint-Jean-d'Angély le reçut, et la Rochelle entra dans ses intérêts. La reine-mère eut alors recours à la négociation, et la paix fut signée à Loudun, le 3 mai 1616 (1). Le roi nomma le prince de Condé au gouvernement du Berri, sur la démission du maréchal de La Châtre, par provisions du 8 juin (2), et lui donna, le même jour, la ville et le château de Chinon. Le retour du prince de Condé dans la capitale fut un véritable triomphe. Mais

---

(1) Un arrêt du parlement l'avait déclaré criminel de lèse-majesté; mais il fut absous et réhabilité par le traité de Loudun.

(2) Original aux archives de la maison de Condé.

la reine-mère, conservant un grand ressentiment du traité de Loudun que la nécessité lui avait arraché, fit arrêter le prince de Condé, le 1er septembre. On le conduisit d'abord à la Bastille, d'où il fut transféré au château de Vincennes. On nomma à son gouvernement de Berri, le 11 novembre 1617. Il se démit de celui de Guienne, le 18 mai 1618. Par ordre de Louis XIII, il fut mis en liberté, le 20 du même mois, et, le 22, il parut une déclaration du roi rédigée dans les termes les plus avantageux que le prince pût désirer. Il fut rétabli dans le gouvernement de Berri, sur la démission du maréchal de Vitri, par de nouvelles provisions données à Paris, le 23 du même mois, registrées au parlement de Paris, le 16 novembre 1620; et l'on ajouta à ce gouvernement la lieutenance-générale de la même province, sur la démission du comte de Saint-Aignan (1). Le prince de Condé leva un régiment d'infanterie, par commission du 5 juillet 1620, et s'en démit, en 1622, en faveur de M. le duc d'Enghien (2). Il commanda l'armée du roi en Guienne, par pouvoir donné à Rouen, le 11 juillet 1620 (3). Le duc de Longueville, gouverneur de la Normandie, ayant embrassé le parti de la reine-mère, le roi se détermina à visiter cette province; et le prince de Condé l'y suivit, et l'accompagna de même dans l'expédition faite en Anjou pour soumettre les rebelles. Il fit attaquer le pont de Cé, qui tenait pour la reine-mère, et mit en déroute ceux qui se présentèrent pour défendre cette place. Il fut un des témoins de la réconciliation et de l'entrevue de la reine avec le roi. La paix fut signée, le 10 août, et l'entrevue se fit, le 13. Le prince de Condé accompagna ensuite le roi dans son voyage de Guienne et du Béarn, après lequel la cour revint à Paris, le 7 novembre. On le pourvut du gouvernement et de la lieutenance-générale du Bourbonnais, sur la démission du maréchal de Saint-Géran, sur la fin

(1) Original aux archives de la maison de Condé.

(2) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

(3) *Ibidem*.

de l'année. Ses provisions furent registrées au parlement de Paris, le 2 décembre; et il fut reçu, le même jour, sénéchal et maréchal du Bourbonnais (1). Ayant appuyé le projet de guerre contre les calvinistes, il fut nommé pour commander l'armée du Bourbonnais et du Berry, par pouvoir du 19 mai 1621 (2); et se rendit maître, dans le même mois, de la ville de Sancerre, située sur une assez haute montagne, au milieu de la France, et qui par sa position commande le passage de la Loire. Les calvinistes s'y étaient défendus, en 1596, avec une opiniâtreté presque sans exemple; et ils se proposaient d'en faire une place d'armes d'où ils s'étendraient d'une part jusqu'à Paris, et de l'autre jusqu'à Poitiers. Le roi, qui était à Saumur, écrivit au prince de Condé, et lui ordonna de travailler à soumettre Sancerre par adresse et sans force ouverte. Le prince de Condé s'étant ménagé des intelligences avec les bons serviteurs du roi, il se servit d'eux pour intimider les échevins, et rendit les catholiques suspects aux calvinistes, et ceux-ci aux catholiques. Il chargea en même temps un capitaine fidèle au roi de se saisir du château, si les calvinistes du dehors s'introduisaient dans la ville. Cependant, pendant que le prince rassemblait son armée, Watteville entre, la nuit, dans Sancerre, avec 400 calvinistes bien armés. De son côté, le capitaine catholique se jette dans le château avec 40 hommes. Le prince, instruit de toutes ces circonstances, mande aussitôt les échevins, et quelques-uns des sujets restés fidèles à la cause royale. Il parle aux échevins en particulier; leur expose la faiblesse de Watteville, et le danger qu'ils courent s'ils persistent à désobéir au roi. En même temps il charge ceux qui sont d'intelligence avec lui de faire savoir sous-main à Watteville, que les principaux officiers de Sancerre traitent sans son aveu avec Condé, et que, pour rendre meilleure leur condition, ils le livreront au prince. Watteville se défie de la bourgeoisie, et les ha-

(1) Registres du parlement; il est dit dans les archives de la maison de Condé, qu'il acheta ce gouvernement 325,200 livres.

(2) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

bitans se défient aussi de lui. Le prince de Condé, profitant habilement de ces divisions, fomentées par ses soins, introduit 100 hommes dans le château. Watteville ayant alors demandé une conférence au prince, la bourgeoisie s'en alarme, et capitule. Quant à Watteville, réduit au désespoir, il sort de la ville. Il ne peut concevoir comment le prince avait pu, avec des paroles seulement, et sans aucunes troupes, se rendre maître d'une des plus fortes places de France par sa situation. Le prince de Condé fait démolir les murailles et toutes les fortifications de la ville et du château de Sancerre. Au mois de juillet, il prend à composition le château de Sully. Le prince de Condé commanda l'avant-garde de l'armée du roi, au combat de Riez, le 16 avril 1622. Il suivit le roi aux siéges de Royan, qui fut pris le 11 mai; de Sainte-Foix, qui se rendit le 24; de Clérac, qui se soumit le 29; de Nègrepelisse, emporté d'assaut le 10 juin; de Saint-Antonin, rendu à discrétion le 22 du même mois. Il accompagna le roi en Languedoc; prit Lunel, le 8 août, et servit au siége de Montpellier, où le roi entra, le 20 octobre. Le roi ayant conclu la paix à Montpellier sans en parler au prince, celui-ci, piqué de ce défaut de confiance, demanda et obtint la permission de faire un voyage à Notre-Dame de Lorette. A son retour d'Italie, il eut le commandement des armées du Languedoc, de Guienne, du Dauphiné, du Lyonnais, par pouvoir donné à Niort, le 10 octobre 1627 (1), et conserva ce commandement pendant les années 1628 et 1629. En 1627, le prince de Condé fit passer le Rhône à ses troupes, à Valence, le 11 décembre; prit le château de Saint-Auban en Vivarais, par un détachement; attaqua Soyon, qui se défendit jusqu'à la nuit, et où il entra, le 12. Le lendemain, il se saisit de Beauchâtel, et conduisit son armée dans le Bas-Languedoc. Il se rendit, le 15 janvier 1628, à Toulouse, où le duc de Rohan fut déclaré, en sa présence, criminel de lèse-majesté, par le parlement. Le 6 mars, il investit Pamiers. La

(1) Comptes de l'extraordinaire des guerres, manuscrits de Brienne, dépôt du secrétariat de la maison du roi.

brèche étant suffisamment ouverte, le 10, les assiégés offrirent de se rendre. Mais le prince ne les voulant recevoir qu'à discrétion, la plupart prirent la fuite. Ils furent poursuivis et ramenés au camp: les uns furent pendus, les autres condamnés aux galères; et la ville fut mise au pillage. Le 18 avril, il assiégea Réalmont dans l'Albigeois; y entra le 1er mai; soumit ensuite Cassel-Franc, et prit, le 5 du même mois, Roquecesière, La Mouline et Caune. Il leva le siége de Viane, et s'empara de Saint-Sever, de Castelnau et de Brassac, le 19. Ayant pris Castelnau d'assaut, le 26, il vint camper devant Saint-Afrique, dont il emporta d'abord les dehors, et fit donner sans succès l'assaut à deux brèches. Le 5 juin, il tenta un troisième assaut qui ne réussit pas mieux: il fut repoussé après cinq heures de combat. Les femmes et les filles de la ville parurent sur la brèche, et la défendirent avec fureur. Le prince décampa, le 6 juin, sur les ordres qu'il reçut du roi d'aller faire du dégât aux environs de Castres. La garnison de cette ville, qui était nombreuse, en sortit, le 25 juin, pour empêcher ce dégât. Elle fut contrainte d'y rentrer, avec perte. Le prince conduisit ensuite son armée dans le vallon de Mazamet, au diocèse de Lavaux. Il prit et rasa St.-Albi, et emporta Mazamet d'assaut, au commencement d'août, après quinze jours de siége. Il mit garnison à Saint-Amans et à Angles, et fit raser Castellas, Jamès et Châteaufort, qui servaient de retraite ordinaire aux calvinistes rebelles. Il s'empara, le 17 septembre, des châteaux de Prades, de Burlas, de Langueri, aux environs de Castres, et reçut, le 19, les soumissions de la ville de Crousette. D'après les ordres du roi, il quitte le Languedoc; se rend en Berri, puis en Bretagne, pour y prendre possession des places et des châteaux confisqués sur le duc de Rohan, et dont le roi avait donné la propriété au prince de Condé, par arrêt du conseil du 27 décembre 1628. Nommé gouverneur de Bourgogne et de Bresse, à la destitution du duc de Bellegarde, par provisions données à Saint-Germain-en-Laye, le 11 septembre 1631 (1), il se démit du

(1) Registres de la chambre des comptes de Dijon.

gouvernement de Bourbonnais. En 1632. le roi, partant pour le Languedoc, qui s'était déclaré pour Monsieur contre le cardinal de Richelieu, établit le prince de Condé lieutenant-général commandant dans les provinces de Nivernais, Berri, Bourbonnais, Touraine, Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, haute et basse Marche, Limousin, haute et basse Auvergne, par pouvoir donné à Paris, le 12 août (1). En 1633, le duc de Féria paraissant vouloir donner à ses troupes des quartiers-d'hiver dans la Franche Comté, le prince de Condé, pour garantir la Bourgogne des courses des Espagnols, tint sur pied un camp volant toujours prêt à s'opposer aux entreprises des ennemis; augmenta la garnison de Saint-Jean-de-Laune et celle des places frontières. Il eut le gouvernement-général de Lorraine, et le commandement de l'armée dans cette province, par pouvoir donné à Saint-Germain-en-Laye, le 15 avril 1635, registré au conseil souverain de Nancy, le 7 mai (2). Il ne parut qu'un moment en Lorraine, et fut aussitôt rappelé à Paris, où il arriva, le 30 juin. Nommé au commandement de l'armée de Franche-Comté, par pouvoir du 8 mai 1636, le prince de Condé fit sommer, le 27, la ville de Dôle de se rendre. Ce jour-là même, il prit les châteaux de Beintre et de Mussay; Chevigny, Orchelange, Authune, Montrelland, Mounières, Foucheras et Saint-Élie lui ouvrirent leurs portes; et les châteaux de Pesme et de Rochefort se soumirent aussi. L'armée du roi assiégea Dôle, qui se défendit avec valeur depuis le commencement de juin jusqu'au 15 août. A cette époque, le duc Charles de Lorraine ayant pénétré en Franche-Comté, et les Espagnols ayant pris la Capelle, le prince eut ordre du roi de lever le siége de Dôle; d'envoyer en Picardie une partie de son armée, et de couvrir avec l'autre la Bourgogne. Il fut chargé du commandement des armées du Roussillon et de Provence, par pouvoir du 16 avril 1637;

(1) Mercure français, tom. XVIII, pag. 536, où le pouvoir est rapporté en entier.

(2) Histoire de Louis XIII du Père Griffet, à la suite du Père Daniel; Mercure français, comptes de l'extraordinaire des guerres.

et de l'armée sur les frontières de Guienne, de Languedoc, Navarre, Béarn, et Foix, par pouvoir du 6 mars 1638, qui servit pour 1639. Au mois de juin 1638, l'armée du prince de Condé passa la rivière de Bidassoa; mit en désordre 2000 Espagnols qui voulurent s'opposer à ce passage, et les poursuivit jusque dans le bourg d'Irun, où les Français entrèrent. Le fort du Figuier, situé à l'entrée du port de Fontarabie, capitula. Le port du passage fut aussi abandonné par les Espagnols. Fontarabie fut assiégé au commencement de juillet. Le prince se chargea de la première attaque. L'archevêque de Bordeaux avait détruit une flotte espagnole qui venait au secours de cette place; mais les délais d'un assaut qu'on ne crut pas encore praticable, donnèrent le temps à l'amiral de Castille d'arriver assez tôt pour forcer les lignes françaises, le 7 juin. Les Espagnols prirent, en cette occasion, tout le canon et le bagage; et le prince de Condé ne put se sauver qu'en gagnant à la hâte la flotte de l'archevêque. Le prince de Condé fut nommé commandant en chef en Guienne, par pouvoir donné à Saint-Germain-en-Laye, le 6 octobre de cette année, registré au parlement de Bordeaux, le 16 (1). En 1639, il porta la guerre en Roussillon, et obligea la ville de Salces à se rendre, le 19 juillet. Il prit ensuite Canet et quelques autres petites villes ou châteaux, dont il fit détruire les fortifications. Il s'empara de Tantavel, le 6 septembre. Les Espagnols ayant entrepris de reprendre Salces, le 20 de ce même mois, le prince parut devant le camp espagnol, au mois d'octobre; mais une pluie abondante força son armée de se disperser pour éviter d'être submergée; et il se vit séparé des Espagnols par un grand lac qu'avait formé l'inondation. Il ne put rallier que 15,000 hommes, avec lesquels il tomba sur les retranchements ennemis. Il en fut repoussé, et Salces capitula. En 1640, il commanda les armées de Guienne, par pouvoir donné à Saint-Germain-en-Laye, le dernier de mars (2). En 1641, il eut le comman-

(1) Mercure français, tom. XXII, pag. 166.

(2) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

dement des armées de Catalogne, du Roussillon et du Languedoc, par pouvoir du 2 mars (1). Il prit en dix jours Elna, dans le Roussillon. Un détachement de 3000 hommes qu'on tira de son armée pour la Catalogne, ne lui permit pas de faire d'autres conquêtes. Louis XIII lui confia toute l'autorité pendant son expédition en Roussillon, en 1642. Le prince de Condé obtint la charge de grand-maître de France, vacante par la mort du comte de Soissons, par provisions du 12 mai 1643 (2), et fut fait chef des conseils sous l'autorité de la régente, le 14 du même mois. Il leva un régiment d'infanterie, par commission du 11 juin 1644 (3). Ce régiment fut licencié à sa mort. On le vit, dans la suite, étroitement uni à la reine dans l'administration des affaires, assidu et respecté au conseil. L'état jouit jusqu'à sa mort de la paix, et ne fut point troublé par les divisions, qui ne sont que trop ordinaires pendant les minorités. Il mourut le 26 décembre 1646, âgé de 58 ans. (*Histoire de Louis XIII du Père Griffet, à la suite du Père Daniel; Mercure français, Dupleix; Le Vassor, Histoire du Languedoc; Dépôt de la guerre, Dictionnaire universel par Chaudon et Delandine, tom. V, pag. 22; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag. 390; Histoire de France, par Anquetil, tom. VI et VII.*)

DE BOURBON (Louis II), *prince de Condé*, surnommé *le Grand Condé, commandant d'armée*, fils de Henri II de Bourbon Condé, qui précède, naquit à Paris le 8 septembre 1621 (4). Il porta le nom de duc d'Enghien jusqu'au

---

(1) Dépôt de la guerre.

(2) Original aux archives de la maison de Condé.

(3) Dépôt de la guerre.

(4) « La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. » Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct » naturel; il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Tortenson qui eus- » sent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience. Le grand » talent du prince dans la guerre était de prendre en un instant les réso- » lutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de pruden-

26 décembre 1646, époque à laquelle son père étant mort, il prit le titre de prince de Condé. En 1622, il eut, sur la démission de son père, un régiment d'infanterie de son nom, qui fut licencié le 14 février 1623. Il en eut un de cavalerie, aussi de son nom, par commission du 16 mai 1635 (1), lors de la première formation des régiments de cavalerie. Ces régiments, séparés par ordonnance du 30 juillet 1636, ne furent rétablis qu'en 1638. Le duc d'Enghien en obtint un, par commission du 24 janvier. Il en leva un d'infanterie, qui porta son nom, par commission du 8 juillet 1635 (2). En 1638, il parut pour la première fois à la cour, dont il attira tous les regards (3). Il fit sa première campagne en 1640, au siége d'Arras, qui se rendit le 10 août. En 1641, il suivit le maréchal de La Meilleraye, au siége d'Aire, qui capitula le 27 juillet. Nommé capitaine d'une compagnie royale, par commission du 10 novembre de la même année, il servit, en 1642, avec le vicomte de Turenne, dans l'armée de Roussillon; se trouva au siége de Perpignan, qui se rendit le 9 septembre; aux siéges de Collioure et de Salces, et commanda, pendant cette campagne, la noblesse du Languedoc, à la tête de laquelle il

---

» ce que de promptitude. Il fut encore admiré dans sa retraite; mais en» fin le feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impé» tueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps, né » plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps; et, son » esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé » les deux dernières années de sa vie. » (VOLTAIRE, *siècle de Louis XIV*.)

(1) Comptes de l'extraordinaire des guerres.

(2) *Ibidem.*

(3) Sa taille, sans être haute, était bien proportionnée; il avait le front large, le nez aquilin; ses yeux vifs et pleins de feu annonçaient la fierté de ses sentiments. On disait de lui qu'il avait la figure d'un aigle et le cœur d'un lion. Il était passionné pour tous les exercices de corps, et il y excellait. Le cardinal de Richelieu, à qui l'expérience avait appris à connaître les hommes, dit un jour à Chavigny : « Je viens d'avoir avec » M. le duc une conversation de deux heures sur la religion, la guerre et » les intérêts des princes : ce sera le plus grand capitaine de l'Europe et » le premier homme de son siècle, et peut-être des siècles à venir. »

donna, en plusieurs occasions, des preuves éclatantes du talent qu'il avait pour la guerre. Il obtint le commandement des armées de Flandre et de Picardie, par pouvoir du 21 mars 1643; mais comme il était extrêmement jeune (il n'avait que 21 ans), on jugea convenable de lui adjoindre le maréchal de l'Hospital, pour modérer la vivacité de son courage. Les Espagnols assiégeaient alors Rocroi. La perte de cette place aurait ouvert la Champagne aux ennemis; aussi le duc d'Enghien résolut-il de tout entreprendre pour la secourir; mais on ne pouvait la sauver qu'en hasardant une bataille. Le maréchal de l'Hospital mettait un obstacle aux mesures qui pouvaient amener cette action générale. Le jeune duc, qui ne partageait pas la circonspection du vieux maréchal, usait de toute son adresse pour la rendre inévitable. Il fallait, pour attaquer les Espagnols, passer un défilé de bois et de marécages, à la vue d'une armée nombreuse. Don Francesco de Melos, qui commandait cette armée, négligea de faire occuper ce défilé. Condé sut profiter de cette faute; et, pendant que son infanterie effectuait le passage, il s'avança avec une partie de la cavalerie sur une petite éminence, à demi-portée du canon. Le général espagnol, persuadé que cette cavalerie était soutenue par l'infanterie, ne songea plus qu'à ranger ses troupes en bataille. A six heures du soir, le 18 mai, l'armée française était sortie du défilé, et se trouvait en présence des Espagnols. Le duc d'Enghien employa une partie de la nuit à faire reconnaître la position des ennemis (1), et à se disposer à la bataille pour le lendemain (2). La force des Espagnols s'élevait à 18,000 fantassins et 8000 cavaliers; celle du prince n'était que de

(1) Gassion avait été chargé de cette mission. Il vint rendre compte au duc des obstacles que la nature et le pays présentaient à l'exécution de son projet. Le duc insista. — « Mais, dit Gassion, si nous perdons la » bataille que deviendrons-nous? » — « Je ne m'en mets point en peine, » répondit le duc d'Enghien, parce que je serai mort auparavant. »

(2) Après avoir fait toutes ses dispositions, il s'endormit profondément, et il fallut l'éveiller à la pointe du jour, comme autrefois Alexandre à Arbelles.

15,000 hommes de pied et 7000 chevaux. Cette infériorité numérique n'arrêta point le duc d'Enghien, qui commença la journée du 19 mai par charger, avec sa cavalerie, un corps de 1000 mousquetaires retranchés dans un taillis : les attaquer et les battre fut l'affaire d'un instant. Animé par ce premier succès, il ordonne à Gassion, qui commandait la première ligne, de marcher autour du bois, sur la droite, et de prendre en flanc la cavalerie espagnole. S'étant mis lui-même en tête de la seconde ligne, il se porta sur la gauche et l'attaqua de front. Les escadrons espagnols ayant été rompus à la première décharge, se renversèrent et prirent la fuite. Après avoir donné l'ordre de les poursuivre, il tourna contre l'infanterie; tailla en pièces celle wallonne et allemande, et mit en fuite l'italienne. Apprenant alors que son aile gauche, commandée par le maréchal de l'Hospital, était en déroute, il cesse de poursuivre les fuyards; pénètre par derrière les bataillons espagnols et tombe sur leur cavalerie, qui venait de donner la chasse aux Français; mais, victorieuse sur ce point, elle ne jouit pas long-temps de sa victoire : tout fut passé au fil de l'épée. Il ne restait plus à combattre que ces fameuses bandes espagnoles, corps d'infanterie si formidable depuis Charles-Quint, et qui était commandé par le comte de Fuentès, l'un des premiers capitaines de son siècle. Resserrées en un seul corps, près de leur canon, ces bandes demeuraient fières et calmes au milieu d'une déroute générale. Cependant le duc d'Enghien marche contre elles : il en était à peine à cinquante pas, lorsqu'elles ouvrent leurs rangs et font une décharge de 18 canons chargés à cartouches, accompagnée d'une grêle de mousquetades. Trois fois le duc d'Enghien, ralliant son infanterie, recommence l'attaque; trois fois il charge les ennemis : il est repoussé, et ne peut parvenir à les rompre. Enfin, il fait avancer son corps de réserve; et étant joint par plusieurs escadrons qui venaient de poursuivre la cavalerie espagnole, il parvint à envelopper cette infanterie de tous côtés. Contraints de céder, les plus avancés des ennemis font signe du chapeau qu'ils demandent quartier. Le prince s'avançait pour recevoir leur

parole et leur donner la sienne, lorsque son geste, mal interprété, faisant croire aux Espagnols qu'il ordonne une autre attaque, une grêle de balles vint siffler autour de sa tête. Le Français n'attribuant cette méprise qu'à la perfidie, n'attend et n'écoute plus d'ordres; entre, l'épée à la main, jusqu'au milieu du bataillon espagnol; immole tout à son ressentiment, et au danger qu'a couru le prince. Condé fait de vains efforts pour arrêter le carnage. Ceux des vaincus qui peuvent échapper à la fureur du Français, ne trouvent d'asile assuré qu'aux pieds du duc d'Enghien: ils s'y jettent en foule, et lui demandent la vie. Le prince reçut, dans cette journée, plusieurs coups dans ses habits, dans ses bottes, et il eut un cheval blessé de 2 coups de feu. Les Espagnols perdirent 8000 hommes tués et 7000 qui furent faits prisonniers. Le comte de Fuentès fut trouvé expirant sur le champ de bataille (1), et presque tous les officiers furent pris ou tués : 18 pièces de campagne, 6 pièces de canon, 200 drapeaux, 60 étendards, un butin immense, le bagage et la caisse de l'armée espagnole, furent en outre le fruit de cette victoire. Le jeune prince reconnut la main de Dieu, dans une journée si glorieuse à la France; et, en héros chrétien, il fit éclater sa reconnaissance par les actions de grâces qu'il lui rendit, et qu'il lui fit rendre par son armée, au milieu du champ de bataille. Voulant profiter de sa victoire, le duc d'Enghien s'empara, au mois de juin, d'Émery, Barlemont, Maubeuge et Binch. Il forma le siége de Thionville; et s'en rendit maître, le 10 août, après une défense opiniâtre et quarante-cinq jours de tranchée ouverte. Il prit Sierk, le 2 septembre. Il fut nommé commandant de l'armée d'Allemagne, par pouvoir du 22 avril 1644 (2), et pourvu du gouvernement de Champagne et de

---

« (1) Si je n'avais pas vaincu, dit le duc d'Enghien, j'aurais voulu » mourir comme lui. »

Le comte de Fuentès, qui avait la goutte, s'était fait porter dans une espèce de chaise de bois qui fut trouvée criblée de coups, et portée à Rocroy, où elle est restée jusqu'en 1787, époque à laquelle on en fit présent au dernier prince de Condé, à son passage dans cette ville.

(2) Manuscrits Le Tellier.

Brie, sur la démission du maréchal de L'Hospital, par provisions données à Paris, le 16 mai, registrées au parlement de Paris, le 23 (1). Il avait prêté serment dès le 10. Le général Merci ayant pris Fribourg, le 28 juillet, le duc d'Enghien fut envoyé pour se réunir au vicomte de Turenne. Ils se déterminèrent à attaquer Merci près de Fribourg, dans des retranchements que l'art et la nature semblaient rendre inaccessibles. Pendant que Turenne, pour entrer dans la plaine, s'avançait dans le dessein de forcer un abattis d'arbres qui défendait le vallon, le duc d'Enghien se disposait à forcer l'ennemi par les hauteurs. Le 3 août, il commande quatre bataillons qui montent sur une côte escarpée, au travers d'une vigne coupée d'espace en espace, par des murailles hautes de 4 pieds qui soutenaient les terres, et formaient pour les Bavarois autant de retranchements. Au-delà de la vigne, on rencontrait un nouveau retranchement de bois de sapins entrelacés les uns dans les autres; et derrière ces arbres, les Bavarois faisaient un feu extraordinaire. Les Français poussèrent encore jusqu'aux bois de sapin; mais tant d'obstacles vaincus ayant épuisé l'ardeur du soldat, il resta tout à coup comme immobile entre le retranchement et le camp ennemi, et sous le feu meurtrier d'une artillerie formidable. Dans cette situation critique, le duc d'Enghien descend de cheval; se met à la tête de 2000 hommes du régiment de Conti; et, accompagné de la noblesse, qui met aussi pied à terre, il franchit le premier l'abattis de sapins; s'approche des retranchements, et y jette son bâton de commandant. Cette action hardie ranime le courage des soldats, qui se décident à braver mille morts plutôt que de laisser à l'ennemi un trophée si précieux. Tous, à l'exemple du duc d'Enghien, se précipitent par-dessus le retranchement; et 3000 hommes qui le défendaient s'enfuient et se cachent dans le bois, à la faveur des approches de la nuit. Le duc d'Enghien profite du peu de jour qui reste; rassemble son infanterie; s'em-

(1) Original, archives de la maison de Condé, registres du parlement.

pare d'une redoute, et fait monter sa cavalerie sur la hauteur. Merci, de son côté, se retranche sur une montagne près de Fribourg : il avait ménagé, dans ce second poste, tous les avantages du lieu que lui donnait le premier. Le 5 du même mois, la seconde action commença à 11 heures du matin, et ne finit qu'avec la nuit. Le prince fut toujours à cheval, à trente pas des retranchements. Le pommeau de la selle de son cheval fut emporté d'un coup de canon, et le fourreau de son épée fut rompu d'un coup de mousquet. Le vicomte de Turenne commandait l'avant-garde, à cette attaque. Les Bavarois n'ayant pu être forcés sur la montagne, le duc d'Enghien ne songea plus qu'à leur couper les vivres, pour les obliger d'en venir à un combat général, ou de se retirer en désordre. Merci ayant jugé en homme de guerre ce projet de son adversaire, décampa avec ses Bavarois. Le prince les poursuivit ; prit leur bagage et leur canon. Ainsi se terminèrent ces combats fameux, connus sous le nom de *journées de Fribourg*. Le 29 du même mois d'août 1644, Spire envoya ses clefs au duc d'Enghien ; Philisbourg se rendit le 9 septembre ; Worms et Oppenheim en firent autant ; et Mayence ouvrit ses portes, le 17. Nommé commandant de l'armée de Luxembourg, par pouvoir du 25 avril 1645 (1), le duc d'Enghien partit, au mois de juin, pour aller secourir, en Allemagne, le vicomte de Turenne, qui avait été battu par Merci à Mariendall. Il se saisit de plusieurs places qui servaient de passage sur le Rhin ; s'empara de Wimpfen, et emporta d'assaut Rottembourg, dans une nuit. Secondé du vicomte de Turenne et du maréchal de Grammont, il harcela long-temps le corps d'armée du général Merci. L'ayant rencontré à Nortlingue, en Souabe, où il était fortement retranché, le duc d'Enghien, contre l'avis de Turenne, et quoique inférieur en nombre, se détermina à le combattre (2). L'action eut lieu le 3 août.

(1) Manuscrits Le Tellier.

(2) Les généraux des troupes alliées de la France, mécontents d'agir sous les ordres du duc d'Enghien, avaient refusé positivement de suivre plus long-temps les mouvements de l'armée française. Turenne tâcha de

Le duc d'Enghien, qui se multipliait, pour ainsi dire, et qui portait ses vues partout, fut toujours exposé au plus grand feu. Il donna d'abord avec son infanterie, et fit reculer celle de l'ennemi. Celle-ci, quoique renforcée d'une nouvelle infanterie et d'un corps de cavalerie, fut une seconde fois contrainte de prendre la fuite. Cependant l'aile droite de l'armée française fut entièrement rompue par les troupes de Jean de Werth; et le maréchal de Grammont, qui la commandait, tomba au pouvoir des ennemis. Le vicomte de Turenne soutenait néanmoins les efforts de cette aile droite, lorsque le duc d'Enghien étant accouru à lui, tous deux rompent les escadrons ennemis; les mettent en désordre, et réparent la fuite de la cavalerie française. Le duc d'Enghien eut, dans cette journée, deux chevaux tués sous lui, et trois blessés; il reçut une forte contusion à la cuisse, un coup de pistolet dans le coude, et plus de vingt coups dans ses habits. La victoire coûta aux Français environ 4000 hommes. Turenne et Grammont furent blessés légèrement. Les Bavarois, complétement battus, perdirent 4000 tués; environ 2000 faits prisonniers, et parmi lesquels se trouvait Glesne, qui commandait sous Merci. On leur prit, en outre, 15 pièces de canon et 40 étendards. Merci fut trouvé au nombre des morts, et reçut, sur le champ de bataille, les honneurs funèbres que lui fit rendre le duc d'Enghien (1). Nortlingue et Dunckespiel, dans la Souabe, ouvrirent leurs portes au vainqueur. Le duc d'Enghien, assiégeant Hailbron, tomba malade, et le vicomte de Turenne fut chargé du commandement. En 1646, le duc d'Enghien commanda l'armée de Flandre, sous Monsieur,

---

rapprocher les esprits, et parvint à ranimer les Hessois; mais le général Kœnigsmarck, faisant monter les fantassins en croupe sur les chevaux de la cavalerie, disparut avec tous les Suédois sous ses ordres.

(1) Le duc d'Enghien marqua lui-même le lieu de sa tombe, et dicta cette épitaphe honorable :

Sta, viator! heroem calcas.
Arrête, voyageur: tu foules un héros.

par pouvoir du 24 avril (1), et en chef après le départ de Monsieur. Il se trouva au siége de Courtrai, pris le 28 juin; à celui de Bergues-Saint-Vinox, qui capitula le 1er août, et à celui de Mardick, qui se rendit le 24. Pendant ce dernier siége, les ennemis ayant fait une sortie contre la tranchée, le duc d'Enghien courut à eux des premiers; coupa la retraite à tout ce qui se présenta à lui, et fit tout tailler en pièces. Les assiégés faisant un grand feu des bastions et de la contrescarpe, le prince eut une partie du visage brûlée d'un pot à feu. Monsieur étant parti de l'armée pour retourner à la cour, le duc d'Enghien prit Furnes, le 7 septembre. Il assiégea ensuite Dunkerque. Les assiégés firent une sortie le 28 septembre, et chassèrent les travailleurs français, qui avaient entrepris de se loger sur la contrescarpe d'un bastion. Un capitaine suisse de l'armée du duc, nommé Pfiffer, saute dans la tranchée avec 100 hommes. A la vue de cette troupe, les ennemis disparaissent; se retirent derrière leurs palissades, et tirent avec furie derrière les gros pieux dont ils sont couverts. Les Suisses, abandonnés par les travailleurs, continuaient cependant l'attaque, et beaucoup d'entre eux étaient déjà étendus morts aux côtés de leur capitaine, qui avait reçu deux dangereuses blessures, lorsque le duc d'Enghien vint à leur secours; ramena les travailleurs, et rétablit les travaux. Le 1er octobre, le prince visitant les nouveaux ouvrages pour les perfectionner, un ingénieur fut tué auprès de lui. Retournant le soir à son quartier, et passant dans les tranchées, une volée de canon emporta la tête à un valet de pied qui le suivait; le sang de cet homme rejaillit sur le prince, qui fut blessé en six endroits différents, au cou et au visage, par les éclats du crâne. Les assiégés se défendaient avec vigueur; les environs de la place étaient inondés; il était difficile d'élever dans le sable des ouvrages solides; et de plus, l'incommodité des pluies, celle de la saison, ainsi que l'approche de l'armée de Picolomini, semblaient

(1) Manuscrits Le Tellier.

devoir faire échouer l'entreprise. Mais le duc d'Enghien triompha de tous ces obstacles; et, secondé par l'amiral hollandais Martin Tromp, il se rendit maître de Dunkerque, qui capitula le 7 octobre. La nouvelle ville fut remise aux Français le 10; les Espagnols sortirent le 11, et le prince y entra le même jour (1). Le 26 décembre, le duc d'Enghien prit le nom de prince de Condé, après la mort de son père. Son régiment de cavalerie prit aussi ce nom. Il eut le régiment d'infanterie de Condé, et une compagnie de chevau-légers, également à la mort de son père, par commission du 31 décembre, et céda alors au duc d'Enghien, son fils, le régiment d'infanterie qui portait ce nom. On le nomma gouverneur du Berri, par provisions du 1er janvier 1647 (2), registrées au parlement de Paris le 21 février suivant, à condition qu'il s'en démettrait le 31 décembre 1654, en faveur du prince de Conti, son frère. Il fut fait grand-maître de la maison du roi, par provisions du même jour (3); et gouverneur de Bourgogne et de Bresse, par brevet du 2 du même mois, et par provisions données à Paris le 5 (4): toutes ces charges vaquaient par la mort de son père. Il se démit alors du gouvernement de Champagne, en faveur du prince de Conti, son frère. On le nomma vice-roi de Catalogne, sur la démission du comte d'Harcourt, par provisions du 4 mars 1647. Commandant l'armée en Catalogne, en vertu d'un pouvoir du même jour (5), il assiégea Lérida (6); mais

---

(1) La capitulation est rapportée en entier dans l'Histoire de Dunkerque, par Faulconnier, pag. 185. La capitulation pour la bourgeoisie y est aussi, pag. 187 : cette dernière ne fut signée que le 10 octobre.

(2) Registres du parlement, manuscrits Le Tellier, dépôt du secrétaire de la province.

(3) Dépôt du secrétaire de la maison du roi. Original.

(4) Original, manuscrits Le Tellier, registres de la chambre des comptes de Dijon, dépôt du secrétaire d'état de la province.

(5) Manuscrits Le Tellier.

(6) La tranchée fut ouverte au son des violons : « C'était, dit J. A. Jacquelin (Sang des Bourbons, Paris, 1819, 1re partie), un usage des Espagnols qui, par un reste de l'ancienne chevalerie, mêlaient les fêtes

les maladies et la désertion ayant affaibli son armée, il leva ce siége, le 17 juin, à l'approche des Espagnols, qui s'avançaient avec des forces nombreuses (1). Le 6 octobre, il assiégea la ville et le château d'Ager, sur la frontière d'Aragon, et les emporta d'assaut, le 9. Presqu'au même temps, il contraignit deux fois les Espagnols de lever le siége de Constantin, et de se mettre à couvert sous les murs de Lérida, après leur avoir tué 1500 hommes. Il se démit de la vice-royauté de Catalogne sur la fin d'octobre. Nommé commandant de l'armée de Flandre, par pouvoir du 18 mars 1648, il prit Ypres, le 28 mai; se mit à la poursuite de l'archiduc Léopold de Lorraine, qu'il avait forcé à décamper, et le joignit dans la plaine de Lens, le 19 août. L'armée du prince était forte de 14,000 hommes, et avait 18 pièces de canon. L'archiduc étant avantageusement posté, et paraissant décidé à refuser le combat, le prince de Condé fit faire à dessein une marche rétrograde, pour attirer l'ennemi sur un terrain plus avantageux pour l'armée française; et, ce dessein ayant réussi, la bataille fut livrée le lendemain 20. L'archiduc, très-supérieur en nombre, mit d'abord la cavalerie française dans un si grand désordre, qu'on délibéra si l'on continuerait le combat, où si l'on se bornerait à faire retraite. Mais la bataille ayant été décidée, sur les conclusions du prince de

bats. Anquetil, dans son Histoire de France, tom. VII, pag. 211, s'exprime ainsi: « Soit que ce fût l'usage du pays ou par fanfaronnade, le prin« ce de Condé fit ouvrir, etc. » On lit à ce sujet dans les Mémoires de la maison de Condé, écrits par le prince de Condé, mort en 1818 (Paris, 1820, tom. I, pag. 66), le passage suivant: « Un peu trop de présomp« tion égara sans doute en ce moment (celui du siége de Lérida) un jeune « prince que la fortune avait toujours favorisé jusqu'alors; et quand le « succès du siége eût été plus heureux, les violons seraient toujours de trop « dans son Histoire comme dans la tranchée. »

(1) Le prince de Condé fut d'autant plus sensible à cet événement, que c'était le premier de cette nature qu'il essuyait; mais comme en continuant le siége il exposait l'armée et la province à une perte presque certaine, il fit céder sans hésitation l'intérêt de sa réputation à celui de l'état.

Condé, il parcourut les rangs; anima le soldat, et s'exposa tellement lui-même, qu'il reçut un coup de mousquet dans les reins. Le succès de cette journée fut aussi décisif qu'il avait été inespéré. L'ennemi perdit 3000 hommes tués, 5000 faits prisonniers, 38 pièces de canon et 100 drapeaux ou étendards. Le prince de Condé reprit Furnes sur les Espagnols, le 10 septembre, et courut risque d'avoir la cuisse cassée d'un coup de feu qu'il reçut dans la tranchée. Le prince de Condé reçut une marque éclatante de satisfaction des services qu'il avait rendus, par le don que la reine-mère lui fit faire, par lettres-patentes du mois de décembre de la même année, du pays de Clermontais, pour en jouir, lui et ses successeurs, aux titres les plus honorables et avec les droits les plus éminents. Le prince de Condé avait humilié les ennemis étrangers; il fut rappelé à Paris, en 1649, pour soumettre le parti de la fronde. Il commanda l'armée devant Paris, par pouvoir du 30 janvier; y rétablit l'autorité royale; prit le parti du cardinal de Mazarin, et le ramena dans la capitale avec la cour, le 18 août. Le cardinal avait de grandes obligations au prince de Condé, qui avait forcé le parlement et le peuple de Paris à reconnaître Mazarin comme premier ministre; mais Condé désira que le cardinal ne fît rien sans le consulter. Il s'opposa au mariage de la nièce du cardinal avec le duc de Mercœur. Mazarin forma alors le projet d'abaisser la puissance et le crédit d'un prince qui lui portait ombrage; et, mettant de côté tout sentiment de reconnaissance, il tâcha de rendre Condé suspect à tous les partis. A la suite de toutes les trames ourdies par le cardinal, le prince de Condé fut arrêté, le 18 janvier 1650, ainsi que le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville. Étonné de l'ordre que lui donnait Guitaut, capitaine des gardes de la reine, il s'écria : « C'est donc là le prix de mes »services ! » Et s'adressant aux gendarmes rangés en haie sur son passage : « Mes amis, leur dit-il, ce n'est pas ici »la bataille de Lens. » On le conduisit d'abord à Vincennes, d'où il fut transféré à Marcoussi, le 28 août, puis au Havre-

de-Grâce, le 26 novembre. Ses régiments et sa compagnie de chevau-légers furent licenciés, par ordre du 20 janvier 1650. Cependant, le parlement ayant banni du royaume et à perpétuité le cardinal Mazarin; et la reine ayant été en quelque sorte forcée de signer la mise en liberté des princes, Mazarin, dans l'espoir de prévenir sa chute, se hâta de les délivrer lui-même, le 13 février 1651 (1). Le prince rentra dans Paris le 16, aux acclamations de tout le peuple (2). On rétablit ses régiments, par ordre daté du même mois. Il obtint la restitution de ses biens, de ses charges et de ses gouvernements; et, par une déclaration que la reine adressa au parlement le 27 mars, son innocence fut reconnue. Il se démit du gouvernement de Bourgogne, et fut pourvu de celui de Guienne, par provisions du 16 mai 1651, registrées au parlement de Paris le 12 juin suivant. Le cardinal, qui s'était retiré à Cologne, continuait de gouverner la reine; et, constant dans sa haine contre le prince, il proposa de le faire arrêter de nouveau. Condé, qui en fut averti, sortit de Paris dans la nuit du 5 au 6 juillet de la même année, et se retira à Saint-Maur. La froideur avec laquelle le roi le reçut, dans une visite qu'il vint lui faire, augmenta les défiances de Condé, qui dès lors se prépara à la guerre, et envoya Sillery à Bruxelles pour traiter avec le comte de Fuensaldagne, qui com-

---

(1) On trouve dans les manuscrits Le Tellier, tom. XV, fol. 84, la commission expédiée, le 10 février 1651, au duc de Grammont et au marquis de La Vrillière, pour faire sortir les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville de la citadelle du Havre, et les mettre en liberté. Le cardinal prévint l'ordre, et les fit sortir de son propre mouvement.

(2) Ni les fêtes qui célébrèrent son retour, ni l'exil de Mazarin ne purent le satisfaire : il avait à se venger de la cour. « Je suis entré dans cette » prison, disait-il plus tard au célèbre Bossuet, le plus innocent de tous » les hommes; mais j'en suis sorti le plus coupable. » (*Biographie universelle ancienne et moderne*, tom. IX, pag. 394. *Sang des Bourbons*, 1re partie.)

mandait les Espagnols. Le moment de la majorité de Louis XIV était arrivé, la cour fit faire encore une tentative pour enlever le prince dans le château de Trie, appartenant au duc de Longueville; mais il échappa à cette nouvelle embuscade. Il fit proposer des voies d'accommodement, par l'entremise du duc d'Orléans. La reine ayant été sourde à tout moyen de conciliation, Condé et ses partisans levèrent enfin l'étendard de la révolte. Il se rendit à Bordeaux, et vit bientôt une partie de la Guienne, plusieurs seigneurs et un grand nombre de gentilshommes se déclarer pour lui. Ayant levé à la hâte un corps de 10 à 12,000 hommes, il se rendit maître en quinze jours de la Guienne, de l'Angoumois, du Périgord et de la Saintonge. Il assiégea Cognac, sur la Charente, et s'en serait emparé, si le débordement subit de cette rivière n'avait entraîné les ponts et séparé ses quartiers; ce qui obligea le prince à lever le siége de cette place, au mois de novembre. Ses régiments et ceux de son fils avaient été licenciés, par ordre du 13 septembre précédent. Le 24 janvier 1652, il traita avec le duc d'Orléans, pour l'expulsion du cardinal Mazarin, et le duc joignit aussitôt ses troupes à celles des Espagnols, qui traversèrent la France pour se réunir au prince de Condé. La rivalité du commandement ayant jeté la division dans l'armée des princes, commandée par les ducs de Nemours et de Beaufort, Condé prit avec lui six personnes seulement; partit secrètement d'Agen le 24 mars, et se rendit, à travers mille dangers, à Orléans, où campait cette armée. Il se détermine aussitôt à attaquer le maréchal d'Hocquincourt, dont les quartiers étaient séparés, et qui le lendemain devait se joindre au vicomte de Turenne. Après s'être emparé de Montargis, où il savait que l'armée du roi avait un gros magasin de vivres et de munitions, il se saisit de Château-Renard; et, prenant ensuite l'élite de sa cavalerie, avec toutes les timballes et les trompettes de son armée, il fond, par une nuit obscure, sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, distribués aux environs de Bleneau. Quoique sa troupe fût peu nombreuse, il attaqua

plusieurs de ses quartiers à la fois; et toutes ses trompettes ayant sonné par son ordre, l'alarme devint générale sur tous les points. A la lueur des feux qui s'allument de toutes parts, il fait poursuivre les fuyards; attaque les troupes que le maréchal avait rassemblées à la hâte; les force, et s'empare de cinq quartiers. Le reste des troupes du maréchal se jeta dans Bleneau, ou se sauva vers Auxerre. Deux jours après, le prince vint à Paris (1). Déjà il s'était emparé des villages voisins, pendant que Turenne s'approchait de la capitale pour le combattre. Dans la position où se trouvait Condé, il n'avait d'autre moyen de sauver ses troupes que de gagner Conflans et Charenton, et il se flattait d'y arriver avant que Turenne pût l'en empêcher; mais les deux armées s'étant rencontrées, le 2 juillet, au faubourg Saint-Antoine, alors commença un combat fameux dans nos annales, par l'importance de la cause et par la célébrité des deux généraux. On les vit déployer, sur un très-petit terrain, toute la science des attaques et tout l'art des retraites. Condé, à la tête de son escadron invincible, portait la mort et la terreur dans les rangs ennemis. Il se surpassa lui-même dans cette mémorable journée, qui aurait été décisive contre lui, par le secours d'une nouvelle armée dont il aurait été infailliblement accablé, si les bourgeois de Paris ne lui avaient ouvert leurs portes, à la persuasion de Mademoiselle, fille de Gaston, duc d'Orléans, qui monta sur les tours de la Bastille, et fit tirer le canon sur les troupes du roi (2). Le 21 octobre, le roi accorda une amnistie

(1) Dans une séance du parlement à laquelle il assista, Bailleul, qui présidait en l'absence de Molé, et Amelot, premier président de la cour des aides, lui dirent presqu'en même temps : « qu'ils s'étonnaient de » voir sur les fleurs de lis un prince qui venait de se liguer avec les enne- » mis des fleurs de lis, et qui, les mains encore toutes teintes du sang des » Français, voulait faire trophée de ses victoires dans le sanctuaire de la » justice. »

(2) Condé, rentrant dans Paris, et apercevant Mademoiselle, courut à elle tout couvert de sang et de poussière, ses cheveux épars et à moitié

générale. Le prince de Condé, qui était sorti de Paris cinq jours auparavant, se rendit en Flandre, et se livra aux Espagnols. Il se rendit maître de Rethel le 30 octobre, de Sainte-Ménéhould le 14 novembre, et fut déclaré généralissime des armées d'Espagne, le 25. Il prit Roye, en Picardie, le 7 août 1653. Rocroi se rendit à lui, le 30 septembre. En 1654, il fut destitué de sa charge de grand-maître et de ses gouvernements. En août de la même année, il assiégea Arras. L'archiduc Don Juan d'Autriche et le comte de Fuensaldagne commandaient avec lui. Le vicomte de Turenne s'approcha de leurs lignes pour les tenir en échec. Il n'était suivi que de la moitié de son armée. Si le commandement de l'armée espagnole n'eût point été partagé, le prince de Condé eût sur-le-champ attaqué celle du vicomte ; mais Fuensaldagne s'étant opposé à cette attaque, l'archiduc fut de son avis, et Turenne eut le temps de se retrancher et d'attendre des secours qu'il reçut, et avec lesquels il attaqua et força les lignes d'Arras, dans la nuit du 24 au 25 août. L'archiduc et Fuensaldagne ayant pris la fuite les premiers, le prince de Condé, qui se vit seul pour combattre trois corps d'armée, se décida à la retraite, et la fit en bon ordre avec sa cavalerie (1). Le 16 juillet 1656, le prince de Condé, joint à Don Juan d'Autriche, força le quartier du maréchal de La Ferté, devant Valenciennes : La Ferté fut fait prisonnier, et perdit 4000 hommes. Après cette défaite, Turenne leva le siége de Valenciennes. Le prince prit Condé, le 18 août. Il se rendit maître de Saint-Guilain, le 22 mars 1657. Le 1er juin, il se jeta dans Cambrai avec 2000 chevaux ; s'empara du châ-

---

brûlés, ses habits percés de coups, et tenant à la main son épée dont il avait perdu le fourreau. « Ah ! dit-il en abordant la princesse, tous mes » amis sont morts. » Puis il se jeta sur un siége et versa un torrent de larmes : il n'éprouva de consolation qu'en apprenant que ceux dont il pleurait la perte n'étaient que blessés.

(1) Le roi d'Espagne lui écrivit à ce sujet : « Mon cousin, je sais que » tout était perdu, et que vous avez tout réparé. »

teau, et força les Français de se retirer sans en faire le siége. Turenne ayant entrepris le siége de Dunkerque, l'archiduc Don Juan d'Autriche, qui avait laissé faire tranquillement les premières dispositions contre cette place, résolut tout à coup de l'aller secourir; et, partant avec précipitation, sans même se faire suivre par le canon, il arriva à un quart de lieue des lignes françaises, le 13 juin 1658. Malgré les remontrances du prince, l'archiduc voulut marcher à l'ennemi dès le 14. Condé s'étant posté sur une éminence, d'où il pouvait voir la position et juger les forces respectives des deux armées, s'adressa au duc d'York (depuis roi d'Angleterre), et lui dit : « *N'avez-vous jamais vu une bataille perdue? — Non. — Eh bien, vous allez en voir une.* » Effectivement, l'archiduc fut battu complétement et perdit beaucoup de monde. Pendant cette action, le prince de Condé avait maintenu le combat à l'aile qu'il commandait, et avait presque pénétré dans la ville; mais bientôt entouré de toutes parts, il se vit obligé de faire retraite. La paix se fit avec l'Espagne, le 7 novembre, et le traité des Pyrénées fut signé. Le prince de Condé revint en France. On lui rendit ses biens, et l'on rétablit ses régiments d'infanterie et de cavalerie, qu'il garda jusqu'à sa mort. Il fut aussi réintégré dans son gouvernement de Bourgogne et de Bresse, par provisions données à Aix, le 3 février 1660; et créé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1661. En 1668, il suivit le roi en Franche-Comté, dont on fit la conquête. Le prince de Condé soumit, le 7 février, la ville et le château de Besançon. Le roi le nomma commandant de l'armée sur la Sambre, par pouvoir du 30 mars. La paix fut conclue, entre la France et l'Espagne, le 2 mai. Commandant d'une armée en Hollande, par pouvoir du 18 avril 1672, le prince de Condé prit Vesel, le 4 juin, et Émeric, le 7. Le 12, il passa le Rhin à Tolhuis, à la vue de 4000 Hollandais : ce passage fut exécuté à la nage (1). Animé par la mort du duc de Longueville,

(1) C'est ce passage du Rhin que Boileau a immortalisé par ses vers.

tué dans cette action (1), et par une blessure qu'il reçut lui-même d'un coup de pistolet, qui lui cassa le poignet gauche, le prince de Condé tomba sur les ennemis, qu'il fit passer au fil de l'épée. Sa blessure l'ayant contraint de quitter le commandement de l'armée, il fut porté à Arnheim, et de là à Utrecht. Nommé commandant de l'armée du Bas-Rhin, vers Utrecht, par pouvoir du 3 avril 1673, il demeura à Utrecht pour défendre ce pays. Il prit le commandement de l'armée de Flandre, par pouvoir du 5 août. Il commanda l'armée de Franche-Comté, par pouvoir du 2 janvier 1674, et aida puissamment le roi à conquérir cette province. Commandant d'une des armées de Flandre, par pouvoir du 5 avril, il combattit le prince d'Orange, près le village de Seneff, entre Mons et Charleroi, le 11 août. L'armée du prince d'Orange était forte de 90,000 hommes: le prince de Condé n'en avait que 50,000. A la tête de la maison du roi, Condé passa le ruisseau de Seneff, en présence des ennemis rangés en bataille de l'autre côté; marcha à eux, l'épée à la main, jusqu'à la portée du pistolet, dont il essuya la décharge; les enfonça, et les mit en fuite. L'infanterie ennemie ayant occupé le village du Fay, le prince de Condé la fit attaquer par l'infanterie française (2). La nuit n'interrompit point l'action; elle continua deux heures au clair de la lune; l'obscurité la fit enfin cesser. Le prince d'Orange abandonna le champ de bataille, sur lequel le prince de Condé passa le reste de la nuit. Les en-

---

(1) Les Hollandais paraissaient disposés à mettre bas les armes, lorsque le duc de Longueville, cousin du prince de Condé, encore tout échauffé d'une partie de débauche faite la veille, accourut le pistolet à la main jusque sur le bord des retranchements, et s'écria en lâchant son coup: « Point de quartier à cette canaille. » Les Hollandais, forcés par cette action imprudente à se défendre, firent une décharge dont le jeune duc fut la première victime. Un carnage affreux suivit de près ce double accident. Ce fut à un mouvement involontaire que le prince de Condé dut de recevoir dans le poignet un coup de feu dirigé contre sa tête.

(2) Le carnage fut si affreux à l'attaque du village du Fay, que le prince de Condé, dont le cœur devait être endurci à de tels spectacles, ne put s'empêcher de frissonner. (Mémoires du marquis de La Farre.)

toire de France, par Anquetil, tom. VII et VIII; Sang des Bourbons, par J. A. Jacquelin, 1re part.; Mémoires de la Maison de Condé, Paris, 1820, tom. I.)

DE BOURBON (Henri-Jules), *prince de Condé, commandant d'armée*, fils de Louis II, prince de Condé, qui précède, naquit le 29 juillet 1643. Il porta le nom de duc d'Enghien, pendant la vie de son père, et prit le nom de prince de Condé, le 11 décembre 1686. On le fit capitaine d'une compagnie de chevau-légers, sur la démission de son père, qui prenait la compagnie de Condé, par commission du 31 décembre 1646. Il fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie, par commission du même jour, sur la démission de son père, qui devenait colonel du régiment de Condé. Il leva un régiment de cavalerie, par commission du 17 janvier 1649. Le duc d'Enghien ayant suivi le prince de Condé son père, lorsqu'il se livra aux Espagnols, on licencia ses régiments et sa compagnie de chevau-légers, par ordre du 13 septembre 1651. Revenu en France après la paix des Pyrénées, signée le 7 novembre 1659, on rétablit son régiment de cavalerie. Il fut fait grand-maître de France, sur la démission du prince de Conti, par provisions du 2 février 1660, et chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1661. Il accompagna le roi aux Pays-Bas, dans la guerre contre l'Espagne, en 1667, et se trouva aux siéges de Tournai, de Douai et de Lille. Le roi rétablit son régiment d'infanterie (depuis Bourbon), par commission du 26 octobre de cette année, avec rang de ce jour seulement. En 1668, le duc d'Enghien marcha, sous les ordres de son père, à la conquête de la Franche-Comté. Il fut créé brigadier de cavalerie, par brevet du 2 février de cette année. On le nomma commandant de cavalerie dans l'armée que devait commander son père, par commission du 3 avril suivant. La paix se fit au mois de mai. Il commanda, par commission du 18 janvier 1669, la cavalerie dans l'armée du maréchal de Créqui, sur la frontière de la Lorraine, où il ne se fit aucune expédition. On lui donna le gouvernement

de Bourgogne et de Bresse, en survivance du prince de Condé, par provisions signées à Saint-Germain-en-Laye, le 22 janvier 1670, registrées au parlement de Paris, le 24 janvier 1671 (1). Il fut nommé pour commander la cavalerie de l'armée de Lorraine, par commission du 6 septembre 1670. La conquête de cette province fut faite en moins d'un mois. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 20 avril 1672, il servit à l'armée de Hollande, commandée par le prince de Condé, et se trouva à la prise d'Orsoi, d'Émeric, et au passage du Rhin à Tolhuis, au mois de juin. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 3 avril 1673, il servit dans l'armée employée à couvrir le Bas-Rhin. Il eut le commandement de l'armée du roi sous le prince de Condé, par pouvoir du 5 août de la même année. Cette armée fut chargée de veiller aux mouvements des Espagnols en Flandre. Commandant l'armée de Franche-Comté sous son père, par pouvoir du 2 janvier 1674, il joignit le duc de Noailles, qui avait commencé la conquête de la Franche-Comté. Il investit au mois d'avril la place de Besançon, que le roi prit au mois de mai. Il investit aussi, dans le même mois, la ville de Dôle, qui se rendit au roi au mois de juin. Il eut le commandement d'une des armées de Flandre, sous le prince de Condé par pouvoir du 5 avril. Au combat de Seneff, le 11 août, le duc d'Enghien, quoique blessé d'un coup de mousquet à la jambe, combattit toujours aux côtés de son père; il aida le comte d'Ostain à remonter le prince de Condé, dont le cheval avait été tué, et continua de combattre avec lui jusqu'à la retraite du prince d'Orange. Commandant l'armée de Flandre sous le prince de Condé, par pouvoir du 1er mai 1675, il attaqua, au mois de juin, la ville de Lunébourg, qui se rendit le 21, après huit jours de tranchée ouverte. Il eut un ordre, le 30 juillet de la même année, pour commander en chef l'armée d'Allemagne, jusqu'à l'arrivée

(1) Original aux archives de la maison de Condé.

du prince de Condé, et un pouvoir du 2 août, pour la commander sans lui. Employé dans l'armée du roi commandée par MONSIEUR, en 1676, le duc d'Enghien servit cette année au siége de Bouchain; se trouva aux siéges de Valenciennes et de Cambray, en 1677, et au siége de Gand, en 1678. A la mort de son père, en 1686, époque à laquelle il prit le nom de Prince de Condé, on ne le désigna plus que sous celui de *M. le Prince*. Il fut fait colonel du régiment de Condé infanterie, et mestre-de-camp du régiment de Condé cavalerie, par commission du 28 du même mois. Il se démit des régiments d'Enghien, infanterie et cavalerie, en faveur du duc de Bourbon, son fils. Ces régiments prirent alors le nom de Bourbon, qu'ils ont conservé depuis. Il suivit le roi au siége de Mons, en 1691, et au siége de Namur, en 1692. Il commanda l'armée de Flandre sous le roi, par pouvoir du 27 avril; et sous Monseigneur, par pouvoir du 13 mai 1693. Ce fut sa dernière campagne (1). Il mourut le 1er avril 1709 (2). (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 553; *Histoire militaire de Louis XIV, par M. de Quincy; Mémoires du Père d'Avrigny, Hénault, de Larrey, le Continuateur du Père Daniel, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. V, pag.* 27; *Biographie universelle ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 396.)

---

(1) Ce prince était devenu sujet à des vapeurs; et, lorsque les accès de cette maladie le prenaient, il se croyait transformé en chien de chasse, et en imitait alors l'aboiement.

(2) M. le prince était né avec un esprit fin et délicat. Il fit long-temps le charme de la société, qu'il aimait beaucoup. Voulant faire peindre l'histoire du grand Condé, son père, il imagina une allégorie ingénieuse, pour ne point en retrancher les divers succès que Condé avait obtenus en combattant contre la France. Il fit peindre la muse de l'histoire, tenant un livre sur le dos duquel était écrit : *Vie du prince de Condé*. Cette muse arrachait du livre quelques feuilles qui, répandues çà et là, laissaient lire ces mots : *Secours de Cambray, retraite devant Arras, secours de Valenciennes*, etc.

DE BOURBON-CONDÉ (Louis III), *duc de Bourbon, lieutenant-général*, fils de Henri-Jules de Bourbon-Condé, qui précède, naquit le 11 octobre 1668, et fut connu sous le nom de M. le duc. Il eut d'abord la survivance du gouvernement de Bourgogne et de Bresse, par provisions données à Versailles, le 16 juillet 1685; et la charge de grand-maître de la maison du roi, aussi en survivance de son père, par provisions du 24 du même mois. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 2 juin 1686. On le nomma, par provisions, du 28 décembre suivant, colonel du régiment d'infanterie de Bourbon, et mestre-de-camp du régiment de cavalerie du même titre, sur la démission de son père, qui passait au régiment de Condé. Il fit sa première campagne sous M. le dauphin, en 1688, et se trouva aux siéges et à la prise de Philisbourg et de Manheim; à la soumission de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Trèves, et au siége de Franckendal. Il servit en Allemagne, en 1689, sous le maréchal de Lorges, qui se tint sur la défensive. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 2 avril 1690, il fut employé à l'armée d'Allemagne, sous M. le dauphin, qui tint les ennemis en échec toute la campagne, et les empêcha de faire aucuns progrès. Employé en Flandre, par lettres du 14 mars 1691, il servit sous le roi, au siége de Mons, et monta plusieurs tranchées. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 3 mai 1692, et employé, en cette qualité, à l'armée de Flandre, par lettres du même jour, il servit, sous le roi, au siége et à la prise de Namur. Il commanda, à ce siége, l'attaque de l'ouvrage neuf; et, à la tête de 15 compagnies de grenadiers, soutenues par 7 bataillons, il emporta le chemin couvert en moins d'une demi-heure; contraignit les ennemis de se retirer dans le fort et de se rendre sur-le-champ. A l'attaque des chemins couverts et des contrescarpes de l'ouvrage à corne, le duc de Bourbon, commandant comme lieutenant-général, entra des premiers dans les palissades. Il se trouva à la bataille de Steinkerque, où, à la tête d'une division, il chargea plusieurs fois l'ennemi. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 27 avril 1693, il commanda l'aile gauche de

la ligne de la maison du roi, à la bataille de Néerwinde. Les troupes françaises avaient emporté le village de Néerwinde; mais comme de la possession de ce village dépendait la victoire, les ennemis, après un long et sanglant combat, le reprirent. Le duc de Bourbon s'étant mis alors à la tête de la brigade de Guiche, attaqua de nouveau le village de Néerwinde; l'emporta; repoussa les ennemis jusqu'à la plaine où étaient leurs canons; les chargea ensuite plusieurs fois avec la cavalerie qu'il commandait; conserva toujours l'avantage sur eux, et reçut plusieurs coups dans sa cuirasse et dans ses habits. Il contribua beaucoup, par cette action, au gain de la bataille Il servit ensuite au siége et à la prise de Charleroi. Il fut employé, en 1694, à l'armée de Flandre, sous Monseigneur qui déconcerta les ennemis, par sa fameuse marche de Vignamont, au pont d'Espierre. Le duc de Bourbon servit, en 1695, au bombardement de Bruxelles, sous le maréchal de Villeroy, et, en 1696, en Flandre, sous le même général qui tint les ennemis en échec, mais n'entreprit rien. Cette campagne fut la dernière que fit le duc de Bourbon. A la mort de M. le prince de Condé, son père, il obtint le régiment d'infanterie et de cavalerie de Condé, par commission du 15 septembre 1709, et se démit de ceux de Bourbon, en faveur de M. le duc d'Enghien, son fils. Il mourut subitement, à Paris, le 4 mars 1710, dans la 42e année de son âge. (*Chronologie militaire, t. IV, p.* 349; *mémoires du temps, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, t. I; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. III, pag.* 207; *Biographie universelle ancienne et moderne, t. V, p.* 549.)

DE BOURBON-CONDÉ, (Louis-Henri), *duc de Bourbon, lieutenant-général*, fils de Louis de Bourbon Condé III, qui précède, naquit à Versailles, le 18 août 1692; et fut connu sous le nom de M. le duc d'Enghien, pendant la vie de M. le duc de Bourbon, son père. Il leva le régiment d'infanterie d'Enghien, par commission du 1er février 1706; et fut créé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1709. Il prit séance au parlement, en qualité de pair de France,

le 19 mars suivant. Ayant obtenu les régiments d'infanterie et de cavalerie de Bourbon, par commission du 15 septembre, il se démit alors de celui d'Enghien. Il devint duc de Bourbon, à la mort de son père, le 4 mars 1710; et fut depuis connu sous le nom de M. le duc. Nommé grand-maître de la maison du roi, et gouverneur et lieutenant-général de Bourgogne et de Bresse, par provisions données à Versailles, le même jour, il prêta serment, pour ces deux charges, le 24. On enregistra ses provisions au parlement de Dijon, le 20; et à la chambre des comptes, le 21 mai suivant. Colonel et mestre-de-camp des régiments d'infanterie et de cavalerie de Condé, par commission du 1er avril, il se démit de ceux de Bourbon : toutes ces charges vaquaient par la mort de son père. M. le duc fit sa première campagne la même année, en Flandre, sous le maréchal de Villars, qui se tint sur la défensive, et se trouva, en 1711, à l'attaque d'Hordaing. Commandant la cavalerie de l'armée de Flandre, par commission du 29 août 1712, il servit aux siéges de Douai, du Quesnoy, de Bouchain. Il se trouva, en 1713, au siége de Landau, et se distingua à la défaite du général Vaubonne, le 20 septembre. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 22 du même mois; il servit, en cette qualité, au siége de Fribourg. Louis XIV étant mort le 1er septembre 1715, le duc de Bourbon fut nommé chef du conseil de régence dans l'assemblée tenue au parlement de Paris, le 12 du même mois. Il fut promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 8 mars 1718; et obtint, le 26 août suivant, la surintendance de l'éducation du roi Louis XV, qui fut déclaré majeur le 22 février 1723. Le duc d'Orléans, qui avait été régent du royaume, mourut le 2 décembre de cette même année; et le duc de Bourbon obtint, le même jour, la charge de premier ministre. On le fit grand-maître et surintendant des postes, par provisions du 2 juin 1724. Le régiment de Goësbriand fut mis sous le nom de Condé, par ordonnance du 12 décembre de la même année. Ayant été disgracié et remplacé par le cardinal de Fleury, évêque de Fréjus, M. le duc se retira à Chantilly, le 11 juin 1726; et se dé-

mit, le même jour, de la charge de grand-maître des postes. Il fut mestre-de-camp du régiment de dragons de Condé, par commission du 23 juillet 1731; et conserva ce régiment, ainsi que toutes ses autres charges, jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Chantilly, le 27 janvier 1740. Il était alors âgé de 42 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 40; *Dépôt de la maison du roi, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. I; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. III, pag.* 208; *Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. V, pag.* 349; *Histoire de France, par Anquetil, tom. VIII.*)

DE BOURBON (Louis), *comte de Clermont, commandant d'armée*, frère de Louis III, duc de Bourbon Condé, qui précède, est né le 15 juin 1709. Il fut nommé colonel du régiment d'infanterie d'Enghien, le 1er avril 1710. Ayant été tonsuré à l'âge de 9 ans, il fut successivement nommé aux abbayes du Bec, en 1717; de Saint-Claude, en 1718; de Marmoutiers-les-Tours et de Châblis, en 1721, et de Cercamp, en 1723. Il fut fait mestre-de-camp du régiment de Clermont cavalerie, le 5 janvier 1724. Créé chevalier des Ordres du roi, le 2 février de la même année, il fut reçu le 3 juin suivant. Le pape lui accorda, en 1733, une dispense pour suivre la carrière militaire, sans renoncer à ses bénéfices. Le comte de Clermont fit sa première campagne au siége du fort de Kehl, qui se rendit au maréchal de Berwick, au mois d'octobre de cette même année. Il servait au siége de Philisbourg, lorsqu'il fut fait maréchal-de-camp, par brevet du 15 juin. Devenu lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 6 juillet 1735, il fit la campagne de cette année à l'armée d'Allemagne, jusqu'à la signature des préliminaires de paix. Cette armée avait contenu le prince Eugène, qui ne put rien entreprendre. Le comte de Clermont, ayant été nommé abbé de Saint-Germain-des-Prés, le 11 août 1737, se démit alors des abbayes de Saint-Claude, de Marmoutiers et de Cercamp. Il servit, en 1742, à l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Noailles. Employé à l'armée sur le

Rhin, commandée par le même général, il combattit à Etlingen, le 27 juin 1743. Pendant la campagne de 1744, il servit dans l'armée commandée par le roi, et se trouva au siége de Menin, où il fit ouvrir la tranchée du côté de l'ouvrage à corne qui est devant la porte de Lille. Il commanda l'attaque de la droite contre Menin, qui capitula, le 3 juin. Il investit Ypres, le 6 juin; et s'empara de la redoute de Dickebusck, où on fit un sergent et quinze soldats prisonniers. Cette place aurait pu tenir long-temps, si le comte de Clermont n'eût, par une extrême diligence, prévenu le commandant, qui avait ordonné de faire abattre les arbres et les haies qui pouvaient servir à couvrir les premiers travaux des assiégeants. En effet, à la faveur de ces arbres, les ouvrages furent avancés jusqu'à 40 toises de la palissade, sans que les assiégés s'en fussent aperçus. Ypres capitula, le 27 du même mois, et le roi y fit son entrée, le 29. La place de Furnes, investie par le comte de Soissons, le même jour, 29 juin, demanda à capituler le 10 juillet; et la garnison en sortit le 13 (1). Après avoir fait le siége de Fribourg, il soumit la ville de Constance au mois de novembre. Il servit pendant la campagne de 1745, sous le roi; combattit à Fontenoi, le 11 mai; se trouva à la prise de Tournay, qui capitula le 23; et de la citadelle, qui se rendit le 20 juin. Il servit, en 1746, aux siéges de Louvain, qui ouvrit ses portes, le 6 mai; et d'Anvers, réduit le 20. Il commanda le siége de la citadelle d'Anvers, qu'il fit investir le 21 mai. La tranchée ayant été ouverte, du 25 au 26, les ennemis arborèrent le drapeau, le 31; la capitulation fut signée, le 1er juin; et la garnison sortit de la place, le 3. Le comte de Clermont forma, le 5 septembre, le siége de la ville de Namur; et obligea cette ville de capituler, le 19. Il attaqua les châteaux, le 25; la garnison en sortit, le 30. A la bataille de Raucoux, le 11 octobre suivant, le comte de Clermont chargea l'ennemi à la tête des troupes

---

(1) Le comte de Clermont quittait ordinairement la tranchée le dernier, et dirigeait toutes les opérations.

de la droite qu'il commandait. Au combat de Lawfeld, le 2 juillet 1747, il marcha à l'attaque de ce village avec 20 pièces de canon. Chargé de poursuivre la gauche de la cavalerie ennemie, il forma deux escadrons de troupes légères pour la suivre en ordre. Comme la cavalerie ennemie tenait ferme à peu de distance de Maestricht, il fit avancer du canon qui l'obligea de se retirer sous le feu de cette place. La paix se fit au mois d'avril 1748. On lui donna le gouvernement-général de Champagne et de Brie, par provisions du 19 septembre 1751. Il fut élu l'un des 40 de l'Académie française, le 1er décembre 1753. Nommé, par pouvoir du 17 janvier 1758, pour commander l'armée d'Allemagne, en remplacement du maréchal de Richelieu, il partit, le 29, pour en aller prendre le commandement, et arriva à Hanovre, le 14 février. Il signala son arrivée à cette armée, par le châtiment de quelques fournisseurs infidèles, et par le renvoi de 52 officiers qui furent cassés pour cause d'indiscipline. Après la bataille de Crewelt, qu'il perdit, le 23 juin de la même année, contre le prince Ferdinand de Brunswick, il sollicita lui-même son rappel, et fut remplacé par le marquis de Contades, auquel il remit le commandement, le 10 juillet. Il mourut, en 1771, sans enfants. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 599; *Histoire de France, par Anquetil, tom. IX; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 86.)

DE BOURBON (Louis-Joseph), *prince de Condé, colonel-général de l'infanterie française*, fils de Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, qui précède, naquit à Paris, le 9 août 1736. Il fut d'abord grand-maître de la maison du roi, à la mort de M. le duc de Bourbon, son père, par provisions du 28 janvier 1740, et devint colonel du régiment d'infanterie, et mestre-de-camp de celui de cavalerie, de Condé, par commission du 21 février suivant. Il fut créé chevalier de la Toison-d'Or, le 6 juin de la même année. Nommé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier, et reçu le 2 février 1752, il prêta serment, pour la charge de grand-maître de la maison du roi, le 17 juin 1753, et prit posses-

sion de l'exercice de cette charge à cette époque. Nommé gouverneur et lieutenant général des provinces de Bourgogne et de Bresse, par provisions données à Versailles, le 19 mai 1754, il prêta serment, pour cette charge, le 3 juin suivant. Il fit sa première campagne en Allemagne, en 1757; se trouva à la bataille d'Hastembeck (1), et à la conquête de l'électorat d'Hanovre, et quitta l'armée après la capitulation de Clostersevern. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 3 février 1758, et employé en cette qualité à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er juin suivant, il se trouva à la bataille de Crewelt; obtint le grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 11 août, et finit la campagne sous les ordres du maréchal de Contades. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mai 1759, il y eut le commandement de la cavalerie. A la bataille de Minden, il chargea plusieurs fois les ennemis à la tête de sa troupe, et déploya la plus grande valeur. Employé à la même armée, par lettres du 1er juin 1760, il se signala au combat de Corback, le 10 juillet. Le 26 du même mois, il fit attaquer, par un corps considérable de troupes, le village d'Eppinghausen, dont l'occupation était de la plus haute importance, pour pénétrer dans la plaine de Wolfhagen, où campaient les ennemis. Les troupes françaises ayant été repoussées deux fois à cette attaque, le prince de Condé y marcha lui-même; emporta le village pour la troisième fois, et le conserva. Le résultat de ce combat fut d'obliger le prince Ferdinand à abandonner Wolfhagen, où l'armée campa le 27. Le prince de Condé, commandant l'avant-garde de l'armée, se porta, le 30, à Oberweimar, d'où il chassa les ennemis. Après l'affaire de Warbourg, les Prussiens ayant fait passer un corps de

(1) A cette bataille, le jeune prince de Condé se trouvait tellement exposé au feu d'une batterie formidable, que le comte de la Touraille, son premier gentilhomme, crut devoir le supplier de faire quelques pas pour s'éloigner de la direction des boulets. « Moi! répondit tranquillement le prince; je ne trouve point ces précautions dans l'Histoire du grand Condé. »

troupes en-deçà de la Dymel, le prince de Condé y marcha, le 2 août, avec les grenadiers, une partie des carabiniers et trois régiments de troupes légères, et obligea l'ennemi de repasser cette rivière. Le 9 septembre, il commanda, à la vue des Prussiens, un fourrage général qui se fit tranquillement, au moyen des bonnes dispositions que ce prince avait prises. Employé à l'armée du Bas-Rhin, par lettres du 1er mai 1761, il y eut le commandement d'une avant-garde composée de plusieurs brigades d'infanterie et de cavalerie, de tous les dragons, des hussards, des volontaires de l'infanterie de Clermont, de Dauphiné et de Conflans. Par ses ordres, le marquis de Voyer s'empara du poste de Verle, qu'il ne put conserver, mais qu'il tint assez long-temps pour favoriser un fourrage général que fit l'avant-garde du prince de Condé. Au combat de Filinghausen, le 16 juillet, le prince de Condé, commanda 23 bataillons et 18 escadrons, avec lesquels il devait soutenir le corps du maréchal de Broglie. Ayant appris que le maréchal se retirait avec ses troupes, le prince fit faire le même mouvement rétrograde à son corps d'armée, et flanqua la gauche de l'armée du maréchal. Le 28 juillet, les ennemis ayant attaqué les troupes légères sur les hauteurs de Neheim, le prince de Condé, à la tête des grenadiers et des chasseurs, fit charger les Prussiens avec tant de succès, qu'ils furent obligés d'abandonner leurs chevaux, leurs outils et beaucoup d'armes. Il couvrit et protégea ensuite, avec sa réserve, les différentes marches de l'armée. Chargé, au mois de septembre, d'attaquer la ville de Meppen, il y fit ouvrir la tranchée, le 30, et obligea la garnison de se rendre prisonnière de guerre, le 3 octobre ; cette garnison se composait de 500 hommes et de 170 officiers. On trouva dans la place 38 bouches à feu et beaucoup de munitions (1). Le prince de Condé quitta l'armée, lorsqu'elle prit ses quartiers d'hiver à la fin d'octobre, et revint à Paris. Étant

(1) Au siége de Meppen, le prince de Condé fut lui-même son premier ingénieur, et dirigea tous les travaux au milieu d'un feu des plus violents.

retourné à l'armée d'Allemagne, en 1762, il y battit, à Grummingen, le prince héréditaire de Prusse (Ferdinand de Brunswick), qui l'avait attaqué, et le força de repasser la Wetter. Le prince de Condé attaqua, le 30 novembre, le camp retranché des ennemis, à Johannsberg, près de Friedberg. Après avoir formé en colonne ses grenadiers royaux, et leur avoir défendu de tirer, il les dirigea vers un point menacé, et les précipita sur les Prussiens, qui ne purent résister à une charge aussi impétueuse. Lui-même, à la tête de quelques escadrons de gendarmerie et de dragons, chargea deux fois la cavalerie ennemie et la détruisit presque entièrement. Cependant, l'infanterie, qui formait le centre de l'armée du prince Ferdinand, étant encore intacte, le prince de Condé donna une nouvelle preuve du talent avec lequel il savait placer ses batteries : il foudroya d'abord la masse d'infanterie ennemie; se porta ensuite sur elle; l'enfonça, et remporta la victoire la plus glorieuse et la plus complète (1). La paix ayant été faite, le prince de Condé revint à la cour (2). La mort de la princesse son épouse répandit, dans ce temps, sur l'existence du prince une mélancolie qui lui fit chercher la solitude; et il se retira à Chantilly, où il se forma une société de savants, de gens de lettres et d'hommes célèbres, dont plusieurs furent comblés de ses bontés (3). Il se plaisait aussi à recevoir

---

(1) Louis XV, pour récompenser dignement la valeur du prince de Condé, lui fit don de plusieurs canons pris sur l'ennemi à la bataille de Johannsberg. Ces canons furent placés au château de Chantilly, qui appartenait au prince de Condé. En juillet 1789, un détachement de la garde nationale de Paris les y enleva.

(2) Son retour à Paris fut un véritable triomphe, d'autant plus flatteur qu'il était moins préparé, et que les hommages étaient libres. La première fois qu'il parut à la Comédie française, on y jouait une petite pièce intitulée : *Heureusement*. Un jeune militaire soupant avec une jolie femme, lui dit : « Je bois à Cypris! » Elle répond : « Et moi, je bois » à Mars! » Le public appliqua cette réponse avec acclamation au prince de Condé.

(3) Il mettait un discernement très-judicieux dans le choix de ceux qu'on lui proposait. « J'aime mieux, disait-il, les bons esprits que les » beaux esprits. »

fréquemment à des repas, qu'il appelait ses dîners militaires, la plupart de ses anciens compagnons d'armes (1). Le roi ayant ordonné un camp près de Compiégne, pour l'instruction militaire du dauphin, le prince de Condé s'y rendit, et se plut à donner à l'héritier du trône les premières leçons de l'art de la guerre. En 1771, le chancelier Maupeou ayant fait publier un édit, du 13 avril, portant suppression des parlements du royaume, le prince de Condé, qui professait un respect religieux pour l'inviolabilité de la justice et pour l'indépendance des juges, signa la déclaration célèbre connue sous le nom de *Protestation des princes du sang*. Le ministère, irrité de l'opposition qu'il trouvait à l'établissement des nouvelles cours de justice créées par lui, obtint que les princes seraient exilés. Le prince de Condé se rendit en conséquence à Chantilly; mais il en fut bientôt rappelé par Louis XV, qui l'aimait particulièrement. En 1787, on destina au prince de Condé le commandement d'un camp qui devait se rassembler sous Givet, pour protéger les républicains hollandais contre la Prusse et le stathouder; mais le roi de Prusse étant mort, les affaires changèrent de direction, et ce camp n'eut pas lieu. En 1788, un camp fut formé sous les murs de Saint-Omer, et le prince de Condé en reçut le commandement: il ne s'y fit que des manœuvres. Le 17 juillet 1789, c'est-à-dire, au commencement de la révolution, le prince de

(1) Dans un de ces dîners militaires, un officier entreprit la défense des punitions corporelles, introduites dans un code militaire qu'avait dressé le comte de Saint-Germain, récemment nommé au ministère de la guerre, et grand admirateur de la discipline du Nord. Le prince de Condé ne put se contenir, et le feu dans les yeux: «Monsieur, s'écria-»t-il, il existe en Europe une noble race de soldats que l'on peut mener »au bout du monde avec des paroles, que l'on punit ou que l'on récom-»pense d'un regard. Si vous l'avilissez, ce soldat, à ses propres yeux, »irez-vous encore lui parler d'honneur et de gloire? Croyez-vous que ce »soit à coups de bâton qu'à Rocroi et à Fontenoi l'on ait précipité nos »Français sur les vieilles bandes espagnoles et sur la colonne anglaise? »Contentons-nous d'être Français comme on l'était dans ces temps-là.» (Mémoires de la maison de Condé, Paris, 1820, tom. II, pag. 30.)

Condé sortit de France ; se rendit d'abord à Bruxelles, auprès de l'archiduchesse Christine ; puis à Turin, pour être plus à portée de seconder les rassemblements qui se formaient dans le midi de la France, afin de s'opposer aux entreprises des révolutionnaires. Au mois de juillet 1790, il publia un manifeste par lequel il déclara, qu'à la tête de la noblesse, qui s'était réunie à lui, il tenterait de venir en France, pour délivrer le monarque et relever le trône de ses rois. Ayant rejoint les princes français, MONSIEUR, frère du roi (aujourd'hui Louis XVIII), et M. le comte d'Artois, en Allemagne, le prince de Condé y organisa un corps d'armée composé d'émigrés, et avec lequel il se mit en marche de Kreutznach, le 1[er] août 1792, se dirigeant sur Spire pour se rapprocher de Landau, où il s'était ménagé des intelligences. Le général autrichien, qui commandait dans les environs de cette place un corps de 20,000 hommes, ayant refusé de faire un mouvement pour appuyer le coup de main projeté par le prince de Condé, l'entreprise sur Landau échoua. Le prince se préparait à entrer en France, lorsque la retraite inexplicable que les Prussiens firent en Champagne le força à se jeter, avec son corps d'armée, dans les gorges de la Forêt-Noire, où il établit son quartier-général à Willingen. En 1793, le gouvernement autrichien ordonna que le corps de Condé serait licencié à la date du 1[er] avril ; mais, sur les réclamations faites par ce prince, l'empereur d'Allemagne révoqua l'ordre, et fit réunir le corps de Condé à celui que le comte de Wurmser commandait sur le Haut-Rhin. A l'attaque des lignes de Weissembourg, qui furent forcées par les Autrichiens et le corps des émigrés, le 13 octobre 1793, ces derniers se conduisirent avec une haute valeur dans l'entreprise contre les retranchements de Bergzabern. Dirigés par le prince de Condé qui marchait à leur tête, ils s'avancent avec intrépidité ; bravent le feu des redoutes et s'emparent de 17 canons. Se portant ensuite avec la même impétuosité sur Weissembourg, ils y triomphent de la résistance opiniâtre des républicains et se rendent maîtres de la place. Le général Wurmser, qui donnait toujours les pos-

tes les plus périlleux aux émigrés, chargea le corps de Condé d'enlever le village de Berstheim, dont les républicains s'étaient emparés : l'attaque eut lieu le 2 décembre. Trois fois la légion de Mirabeau, qui faisait l'avant-garde de ce corps, avait pris et perdu ce village, lorsque les chasseurs nobles conduits par le comte de Vioménil, s'avancent sur le village, en criant : *à la baionnette, à la baionnette*. Le prince de Condé, qui ne voulait pas exposer cette troupe au feu d'une artillerie redoutable, s'efforça d'abord d'arrêter l'élan des émigrés ; mais les acclamations redoublant, il y céda, et le village fut emporté. Le duc de Bourbon, fils du prince de Condé, et le duc d'Enghien, son petit-fils, combattirent à cette affaire, et y furent blessés (1) (2). Les républicains perdirent en cette occasion 5 hommes et 7 pièces de canon. Deux jours après, le général Pichegru fit attaquer les postes voisins de Berstheim. Le prince de Condé y envoya des secours de cavalerie et d'infanterie, et rétablit d'abord le combat ; mais les alliés s'étant retirés derrière Haguenau, et ce mouvement laissant à découvert le corps des émigrés, le prince crut devoir abandonner sa position de Berstheim et fit sa retraite en bon ordre. Les lignes autrichiennes ayant été forcées, vers ce temps, par les républicains, le corps de Condé fut aussi obligé de quitter les siennes, dans lesquel-

---

(1) Le prince de Condé ayant mis pied à terre, se plaça en tête de deux bataillons de gentilshommes, et tirant l'épée : « Messieurs, leur dit-» il, vous êtes tous des Bayards, marchons au village ; mais je passe mon » épée au travers du corps de celui qui y entrera avant moi. » Ces paroles ne furent pas une vaine bravade. Le prince entra effectivement le premier dans Berstheim. C'est au sujet de cette journée que Delille fit ces vers :

« Condé, Bourbon, Enghien, se font d'autres Rocrois,
» Et, prodigues d'un sang chéri de la victoire,
» Trois générations vont ensemble à la gloire. »

(2) Le soir même de la journée de Berstheim, le maréchal Wurmser et plusieurs généraux autrichiens vinrent féliciter le prince de Condé et ses compagnons d'armes. « Eh bien, M. le maréchal, lui dit le prince, » comment trouvez-vous ma petite infanterie? » — « Monseigneur, elle » grandit au feu. »

les il était resté intact, et de se diriger sur Seltz, par Lauterbourg. Les campagnes de 1794 et 1795 se passèrent sans qu'aucun événement remarquable eût pu fournir au corps du prince de Condé de nouvelles occasions de se signaler. A l'ouverture de la campagne de 1796(1),ce corps était posté entre Vieux-Brisach et Kappel. A la prise du fort de Kehl, par les républicains, le 25 juin, les Autrichiens ayant été forcés à la retraite, le duc d'Enghien chargea, avec beaucoup de bravoure, à la tête des cavaliers émigrés, et mit en désordre une compagnie de la 31e demi-brigade d'infanterié de ligne. Il défendit, le 26, le pont d'Offembourg avec une grande audace, et ne se retira, dans la vallée de Kentzig, que lorsqu'il vit les républicains maîtres des deux flancs de la ville. Le corps autrichien du général Stain évacua le camp de Bühl, le 28 juin; et le corps de Condé, obligé de suivre ce mouvement, se retira sur Lahr. Le 14 juillet, il occupait la hauteur d'Eltenmunster et de Huchstetten. Ce même jour, le général républicain Abatucci attaqua les gorges entre Eltenmunster et Schweighausen. Elles étaient défendues par le corps de Condé, qui opposa une forte résistance. Après deux heures d'une lutte sanglante, ce corps fut écrasé par le nombre des assaillants; obligé d'évacuer ses positions d'Eltenmunster et de Schweighausen, et de suivre le mouvement de retraite du général autrichien Froelich, sur Schonwald et Fribourg. Le 12 août, l'arrière-garde du prince de Condé fut attaquée en-deçà de Westerheim, par l'avant-garde républicaine sous les ordres d'Abatucci. La première ligne du corps des émigrés ayant été forcée de plier, le prince de Condé fit avancer d'autres troupes sous les ordres du duc d'Enghien; et le combat recommença avec une nouvelle vigueur; mais un corps de républicains ayant fait un grand détour et s'étant montré sur le flanc des émigrés, le duc d'Enghien ordonna la retraite. Le

---

(1) En 1795, le quartier-général de l'armée de Condé était établi à Malheim, près Bâle en Suisse. Ce fut là que le prince de Condé annonça à son armée la mort du jeune roi Louis XVII, et prononça à ce sujet un discours très-pathétique.

corps de Condé alla prendre position à Mindelheim au-delà de Kamlach. Cependant les manœuvres faites par le général républicain Férino ayant rendu la position du corps des émigrés impossible à défendre, le prince de Condé assemble un conseil où il fut mis en délibération si on profiterait des ténèbres de la nuit pour se retirer, ou si, par un coup audacieux, on préviendrait les attaques de l'ennemi : ce dernier parti fut adopté. En conséquence, le 13 août, avant le jour, deux colonnes (1) d'infanterie noble, suivies par la cavalerie, descendent en silence, et marchent l'arme au bras sur le village d'Ober-Kamlach. A deux heures du matin, les avant-postes républicains sont surpris par la colonne du duc d'Enghien, aux cris de *vive le roi! vive Condé!* Les émigrés pénètrent dans le village; forcent les républicains de l'évacuer, et les poursuivent jusqu'aux bois de Kamlach. Mais bientôt les républicains se rallient; reçoivent successivement des renforts, et prennent à leur tour l'offensive. Le prince de Condé accourt dans ce moment au secours de son petit-fils; et reconnaissant toute l'imminence du péril dans lequel ses troupes se trouvent engagées, il ordonne une retraite commandée par la prudence. Le corps des émigrés, qui avait fait dans cette journée des prodiges de valeur, perdit près de 500 gentilshommes (2). Après avoir occupé Landsberg, et s'être porté de Munich à Aicha, le prince de Condé attaqua, le 15 septembre, un détachement ennemi posté à Pottmer, et le fit replier jusqu'à Sinning. A la bataille de Biberach, le 2 octobre suivant, les Autrichiens firent à la hâte, et dans le plus grand désordre, un mouvement rétrograde. L'avant-garde du corps des émigrés, commandée par le duc d'Enghien, se trouva séparée du gros de l'armée. Au milieu d'un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie, le prince de Condé, observant, avec un sang-froid imperturbable, et la retraite des Autrichiens, et

(1) Le prince n'avait en ce moment qu'environ 4000 hommes sous ses ordres. (Manuscrits de la maison de Condé, Paris, tom. II, pag. 111.)

(2) *Ibidem*, tom. II, pag. 112.

le mouvement de l'ennemi, soutint le choc des républicains assez long-temps pour permettre aux Autrichiens de sauver leurs canons et leurs bagages (1). Protégé par le feu d'une batterie qu'il avait fait établir, le prince effectua en bon ordre le passage de la Rissbach, au-delà de laquelle les républicains ne les poursuivaient point. Pendant la retraite que le général en chef Moreau fit faire à l'armée républicaine sous ses ordres, le corps de Condé suivit cette armée par le Val-d'Enfer, et l'attaqua avec succès au débouché de la vallée de San-Peter, le 20 octobre. Il délogea les avant-postes français du village de Steinstadt, le 24 du même mois, et se maintint dans ce village, malgré les efforts que fit l'ennemi pour le reprendre. Après cette campagne, le prince de Condé prit son quartier d'hiver dans le Brisgaw, en février 1797. La cour de Vienne négociait alors sa paix avec la France. L'Angleterre, de son côté, prévoyant le moment où elle n'aurait plus d'intérêts à démêler sur le continent, paraissait indécise sur les engagements qu'elle avait pris, de concert avec l'Autriche, relativement à l'entretien du corps des émigrés. Dans cet état de choses, le prince de Condé fit connaître ses inquiétudes à l'empereur de Russie, avec lequel il entretenait une correspondance régulière. Paul I[er] envoya au quartier-général du prince son aide-de-camp Gortschakow, porteur de dépêches annonçant qu'il était accordé un asile et l'existence dans les états russes aux officiers, gentilshommes et soldats de l'armée du prince de Condé. En conséquence, cette armée se mit en marche, dans les premiers jours d'octobre

---

(1) Dans cette journée, 20,000 Autrichiens durent leur salut au corps du prince de Condé. Le général Moreau, bon juge de ce qui s'était passé, dit à cette occasion : « Sans cette poignée d'émigrés, j'étais maître de » l'armée autrichienne. » Lorsque dans une séance du parlement d'Angleterre un membre de l'opposition demanda à M. Windham, ministre de la guerre, de quelle utilité pouvait être *cette petite armée de Condé*, le ministre, faisant allusion à la journée de Biberach, répondit : « Allez » donc le demander à ces grandes armées autrichiennes que *cette petite* » *armée* a sauvées plus d'une fois d'une destruction totale. » (Mémoires de la maison de Condé, tom. II, pag. 115.)

1797, sous le commandement du duc d'Enghien, et se rendit à sa nouvelle destination. Le prince de Condé, sur l'invitation de Paul Ier, se rendit personnellement à Saint-Pétersbourg, où il reçut l'accueil le plus flatteur, et fut décoré de l'ordre de Saint-André de Russie. Paul Ier, qui venait d'accepter la grande-maîtrise de l'ordre de Malte, conféra au prince de Condé le grand-prieuré de Pologne. Le corps des émigrés passés au service de la Russie reçut une nouvelle formation et un nouvel uniforme. Après un séjour de trois mois dans la capitale de l'empire de Russie, le prince de Condé alla rejoindre son corps d'armée, en Wolhynie, et établit son quartier-général à Dubno. En 1799, le corps du prince de Condé reçut l'ordre de se tenir prêt à marcher militairement. Il quitta ses cantonnements au mois de juillet; et, après avoir passé le Bug, traversé la Gallicie, la Moravie, la Bohême, l'Autriche, la Bavière et la Souabe, il joignit en Suisse l'armée russe, qui venait d'être battue à Zurich, le 25 septembre. Réuni aux troupes sous les ordres du général Korsakow, le corps de Condé marcha sur Constance, et força les républicains d'évacuer cette ville. Ceux-ci attaquèrent à leur tour, le 7 octobre, le corps d'émigrés, posté au village de Kreuzlingen, qui touche aux portes de Constance, et emportèrent ce village. Le régiment émigré de Duras le reprit, mais le perdit bientôt. Le duc d'Enghien, placé à l'arrière-garde, voulut faire couper le pont par où les Français devaient passer pour entrer dans Constance; mais il n'eut pas le temps d'achever cette opération, et les républicains pénétrèrent dans la ville en même temps que les émigrés. Le prince de Condé, prévenu par son petit-fils de toutes ces circonstances, n'hésite point à faire un effort pour regagner le pont de Constance, avant que le passage soit totalement intercepté. Il rentre donc dans la ville, et la traverse au milieu des coups de fusil. Pendant l'action, les républicains avaient fermé les portes de cette ville; et, se portant en masse sur la queue de la colonne, ils étaient parvenus à couper la retraite à 200 chasseurs nobles, et au régiment de Bourbon, qui se trouvèrent ainsi entre deux feux. Ces braves compagnons

de Condé, au lieu de mettre bas les armes, se font jour, la baïonnette en avant, à travers les rues de Constance; et, tandis qu'une grêle de balles fond sur eux, ils enfoncent une porte, et parviennent à effectuer leur retraite, après avoir donné des preuves d'un courage et d'une intrépidité dignes des plus grands éloges. L'empereur de Russie rappela son armée, qui se mit en mouvement le 30 novembre. Le corps de Condé devait d'abord la suivre; mais, d'après de nouvelles dispositions, il fut décidé qu'il prendrait ses quartiers d'hiver en Autriche et en Bohême. Bientôt après, le prince reçut une dépêche qui lui annonçait que son corps cessait de faire partie de l'armée russe, et passait à la solde de l'Angleterre. En 1800, une expédition secrète, dans la Méditerranée, ayant été concertée entre les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg, le corps du prince de Condé fut destiné à en faire partie. Déjà il était en marche pour se rendre à Livourne, lorsqu'un courrier vint lui apporter, à Pordenone, l'ordre de s'arrêter. A cet ordre succéda, peu de temps après, celui d'aller joindre, en Bavière, le corps autrichien du général Kray, qui concentrait ses forces à Ulm. En arrivant en ligne, le corps de Condé occupa Rosenheim et Waserburg, sur l'Inn. On mit sous les ordres du prince un corps de troupes Wurtembergeoises. Les républicains ayant tenté le passage de l'Inn sur le pont de Rosenheim, dans la nuit du 8 au 9 décembre, un détachement du corps de Condé s'opposa avec succès à cette entreprise (1). Cependant les Français ayant effectué ce passage par un autre pont, le prince de Condé se replia jusqu'à Æudorff. Il fut chargé ensuite, par l'archiduc Jean, de se porter à Rothmann, en Styrie, pour défendre les gorges qui couvrent la capitale des états autrichiens, fortement menacée alors par les progrès des armées

(1) Il faut dire à la louange des émigrés français, qu'ils montrèrent beaucoup de résolution dans cette défense, et une grande intrépidité en achevant l'incendie du pont sous le feu violent de l'artillerie et de la mousqueterie de leurs compatriotes. (Victoires et conquêtes des Français, de 1792 à 1815, tom. XIII, note au bas de la page 206.)

républicaines. Après la conclusion de l'armistice, signé à Steyer le 20 décembre 1800, le corps de Condé, auquel on avait assigné, en Styrie, des cantonnements qui lui furent disputés par le général Mélas, fut obligé d'aller chercher un asile sur les frontières de la Croatie. En janvier 1801, le ministre anglais près de la cour de Vienne reçut de son gouvernement l'ordre de démonter la cavalerie de ce corps, et d'en vendre les chevaux. En même temps, on laissa entrevoir aux émigrés que ceux d'entre eux qui voudraient rester à la solde de l'Angleterre devaient se préparer à être employés dans des expéditions maritimes, et sur des points qu'on ne leur faisait point connaître. Le prince de Condé ne voulut point compromettre sa dignité, et accepter un rôle d'aventurier. Presque tous les émigrés imitèrent son exemple; et lorsque le commissaire anglais demanda l'état des hommes qui se résignaient à suivre les drapeaux britanniques, 28 seulement s'y étaient fait inscrire. Les traités faits entre l'Autriche et la France; l'alliance étroite que Paul I[er] venait de faire avec le premier consul Buonaparte; tout enfin démontrant au prince de Condé que ses efforts pour le rétablissement des Bourbons sur le trône de France ne seraient plus secondés, il quitta le continent, le 27 juin 1801; s'embarqua à Cuxhaven, et se rendit en Angleterre, où il se réunit aux princes français. Lorsque Sa Majesté Louis XVIII rentra en France, en 1814, le prince de Condé accompagna son souverain (1), qui lui rendit, par ordonnances des 15 et 20 mai, le titre de colonel-général de l'infanterie, et mit sous son commandement immédiat le 10[e] régiment de ligne, sous la dénomination de *Colonel-général*. Le prince de Condé fut également réintégré dans la charge de grand-maître de France, et entra à la chambre des pairs, en sa qualité de prince du sang. Il fut choisi, le 4 janvier 1815, avec l'approbation du roi, pour protec-

---

(1) Un des chefs de l'armée française qui assistait au débarquement du roi à Calais, dit au prince : « Monseigneur, les militaires vous reverront avec joie; vous leur avez donné de grands exemples et de belles leçons. »

teur de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Il assista, le 17 mars suivant, à la séance royale tenue à la chambre des députés. Lors de l'invasion de Buonaparte, le prince de Condé quitta Paris, le 20 mars, en même temps que la famille royale, et résida, pendant les *cent jours,* tantôt à Bruxelles, tantôt à Gand. Étant rentré de nouveau en France, à la suite du roi, il assista, le 7 octobre, à l'ouverture des chambres, et y prêta serment à la charte constitutionnelle. Il fut créé grand'croix de l'ordre de la légion d'honneur, le 3 juillet 1816, et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 10 du même mois. Il mourut à Paris, le 13 mai 1818, âgé de 81 ans et neuf mois. Son corps fut embaumé, et exposé dans une chapelle ardente (1). Par ordre du roi, la dépouille mortelle du prince de Condé fut déposée dans un des caveaux de l'église de Saint-Denis, le 26 du même mois (2). Une souscription fut ouverte pour l'érection d'une statue en l'honneur du prince; et l'esquisse de ce monument fut présentée, en août de la même année, par le statuaire Pigal, à S. M., qui daigna annoncer qu'elle en était satisfaite. (*Chronologie militaire de Pinard, tom. V, pag.* 613; *Histoire de France, par Anquetil; Mémoires de la maison de Condé, Paris,* 1820, *tom. II, pag.* 3 *et suiv.; Moniteur, annales du temps.*)

---

(1) Les princes de la famille royale et tous les grands corps de l'état vinrent jeter l'eau bénite sur le corps du prince, auquel une foule immense rendit pendant plusieurs jours les mêmes devoirs. Un invalide, âgé de 103 ans, nommé Leclerc, vint aussi visiter les restes inanimés du prince sous lequel il avait autrefois servi. Après avoir arrosé d'eau bénite le corps de son illustre chef, l'invalide s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots : « Mon général, je ne vous verrai donc plus! » Puis s'adressant aux personnes qui l'entouraient : « Le général, dit-il, était comme moi; » il aurait mieux aimé, j'en suis sûr, périr au champ d'honneur, d'un » boulet de canon, que de mourir dans son lit. »

(2) Le prince n'avait pas droit à cette sépulture qui n'appartient qu'à la famille royale; mais S. M. voulut ainsi récompenser les éminents services rendus par le prince de Condé, et honorer sa mémoire d'une manière éclatante.

DE BOURBON (Louis-Henri-Joseph, *duc*), *prince de Condé, colonel-général de l'infanterie légère*, fils de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, qui précède, naquit le 13 avril 1756. Il fut nommé grand-maître de France, en survivance de son père, le 26 avril 1770. On le créa chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1773. En août 1782, il partit pour l'Espagne, sous le nom de comte de Dammartin, et se rendit avec M. le comte d'Artois (aujourd'hui MONSIEUR) au camp de Saint-Roch, devant Gibraltar. A son retour en France, il fut nommé maréchal-de-camp, le 22 novembre de la même année, et reçut, dans le même temps, la décoration de l'ordre de St.-Louis, des mains du roi Louis XVI. Il avait été créé chevalier de la Toison-d'Or, dans la même année. En 1788, il accompagna au camp de Saint-Omer le prince de Condé, son père, qui en avait le commandement. En juillet 1789, il quitta la France en même temps que le prince de Condé, et se rendit à Turin avec le duc d'Enghien, son fils. Tous deux signèrent, en 1791, le mémoire que les princes français adressèrent au roi sur les attentats révolutionnaires, dont ce monarque était la victime. Le duc de Bourbon rejoignit ensuite l'armée des princes sur les bords du Rhin. Il se rendit en Espagne pour solliciter auprès de la cour de Madrid l'armement des émigrés, sur les frontières du midi de la France. En 1792, il alla prendre, dans le pays de Liége, le commandement d'un corps d'émigrés qui faisait partie de l'armée des Pays-Bas, et avec lequel il pénétra en France par le duché de Luxembourg. Le mauvais succès de la campagne et la retraite des Pussiens, l'obligèrent à rétrograder jusqu'aux bords du Rhin. En 1793, le corps français, commandé par le prince de Condé, ayant été réuni aux troupes autrichiennes, sous les ordres du général comte de Wurmser, le duc de Bourbon, qui servait sous les ordres de son père (1), se distingua en plusieurs occasions pen-

(1) Le prince de Condé avait alors le rang de feld-maréchal-lieutenant, le duc de Bourbon celui de général-major, et le duc d'Enghien, fils de ce dernier, celui de major d'infanterie. (Mémoires de la maison de Condé, tom. II, pag. 70.)

dant la campagne de cette année. Au combat de Berstheim, le 2 décembre, il conduisit les 2e et 3e divisions de la cavalerie noble. S'étant élancé sur la cavalerie républicaine, il la chassait devant lui, lorsqu'un ravin profond vint présenter un obstacle à cette poursuite. Emporté par son ardeur, le duc de Bourbon franchit ce fossé avec quelques gentilshommes; met en fuite les cavaliers ennemis, et s'empare de deux pièces d'artillerie légère. La mêlée fut des plus sanglantes; le duc y reçut un coup de sabre à la main, et ses aides-de-camp furent tous tués ou dangereusement blessés à ses côtés. En août 1795, le désir qu'avait le duc de Bourbon de se réunir à MONSIEUR, qui se préparait à passer dans la Vendée, lui fit prendre la résolution de se rendre à Bremen, où il attendit les ordres de S. A. R. Au mois d'octobre, il alla joindre le prince à l'Ile-Dieu; demeura quelques jours dans la baie de Quiberon, et passa ensuite en Angleterre. En 1797, il se rendit en Russie au corps de Condé, qui venait de passer au service de cette puissance. Il suivit ce corps lorsqu'il fut envoyé en Suisse, en 1799, et donna des preuves d'une grande bravoure, dans plusieurs des circonstances où les émigrés se mesurèrent avec l'ennemi. En 1800, après la dissolution de la seconde coalition, et le licenciement du corps de Condé, le duc de Bourbon se rendit en Angleterre (1), où il resta jusqu'à la restaura-

(1) Ce fut en Angleterre que le duc de Bourbon apprit la fin tragique de son fils. Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, né à Chantilly le 2 août 1772. Ce jeune et infortuné prince s'était montré de bonne heure digne rejeton de l'illustre race des Condé. A peine âgé de 21 ans, il servit, en 1792, dans le corps des émigrés commandés par le prince, son aïeul, et se distingua pendant cette campagne au passage de l'Inn, le 12 septembre, et à l'attaque des lignes de Weissembourg, le 13 octobre. Les manœuvres qu'il fit exécuter au combat de Berstheim, le 2 décembre de la même année, excitèrent l'admiration des vieux guerriers présents à cette affaire, dans laquelle il reçut une blessure. Il fut reçu chevalier de Saint-Louis, en 1794, et déjà il avait été créé chevalier du Saint-Esprit, en 1792. En 1796, il eut le commandement de l'avant-garde du corps de Condé, et se signala à la défense de Kehl et du pont d'Offembourg; à l'affaire de Westerheim, le 12 août; à l'attaque d'Oberkamlach, où il dirigea une des colonnes, le 13 du même mois, et

DE BOURBON (Armand), *prince de Conti, commandant d'armée,* second fils d'Henri de Bourbon II, prince de Condé; frère puîné du grand Condé, et chef de la branche de Bourbon-Conti, naquit à Paris, le 11 octobre 1629. Il fut destiné, dès son enfance, à l'état ecclésiastique. On le pourvut, en différents temps, des abbayes de Saint-Denys en Flandre, de Cluny, de Lerins, de Molême. Il fut nommé gouverneur de Champagne et de Brie, sur la démission du prince de Condé son frère, par provisions données à Paris, le 10 janvier 1647, registrées au parlement de Paris, le 21 février. Le parlement ayant déclaré, en 1649, le cardinal Mazarin ennemi de l'état, délivra des commissions pour des levées de gens de guerre. Dans cette circonstance, le prince de Conti, gagné par la duchesse de Longueville, sa sœur, et par le coadjuteur de Retz, s'attacha au parti de *la fronde,* et fut nommé généralissime de l'armée du parlement, opposée à celle que le prince de Condé, son frère, commandait. Ce dernier, dans le dessein de bloquer Paris et les factieux, s'était saisi de toutes les avenues, à la réserve de Brie-Comte-Robert et de Charenton. Le prince de Conti s'empara de ce dernier poste, le 6 janvier, le fortifia, et y mit 3000 hommes pour faciliter l'entrée des vivres dans Paris. La reine accorda une amnistie générale, le 11 mars de la même année. Le prince de Conti leva un régiment de cavalerie de son nom, par commission du 7 avril 1649. Il en eut un d'infanterie, sur la démission du baron de Dannevoux, par commission du 4 juin suivant. Ayant embrassé la querelle du prince de Condé, son frère, avec la cour, tous deux furent arrêtés le 18 janvier 1650, conduits d'abord à Vincennes, et transférés de là à Marcoussis, puis au Havre. On ôta au prince de Conti ses régiments, qui furent licenciés le 20 du même mois. Il recouvra sa liberté le 13 février 1651, et l'on rétablit ses régiments, par ordre du 26 du même mois. S'étant attaché de nouveau au parti du prince de Condé, son frère, on licencia encore ses régiments, par ordonnance du 13 septembre de la même année; et la cour fit investir, en 1653, la ville de Bor-

deaux, où il s'était renfermé. Il profita de l'amnistie qui lui fut accordée en juillet, et fit tout-à-fait sa paix avec la cour, en épousant, dans les premiers jours de 1654, Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin. Ce mariage le mit en grande faveur à la cour. Ses régiments d'infanterie et de cavalerie furent rétablis, par ordre du 11 mars de la même année. Nommé commandant de l'armée de Catalogne, par pouvoir du 4 mai 1654, il arriva à Perpignan, le 25 juin; fit investir Villefranche, qui se rendit le 5 juillet, et força les ennemis de lever le siége de Roses, le 17 août. Il assiégea Puicerda, qui capitula, le 21 octobre. Après cette campagne, le mauvais état de sa santé l'obligea de quitter l'armée. Il revint alors à Paris, et se rendit ensuite aux états de Languedoc. Le roi lui donna le gouvernement du Berri, sur la démission du prince de Condé, et les gouvernements particuliers des ville et tour de Bourges et d'Issoudun, par provisions données à Paris, le 8 janvier 1655, registrées au parlement, le 16 juillet. Il se démit alors du gouvernement de Champagne. Il obtint encore le gouvernement de Guienne, dont on dépouilla le prince de Condé. Les provisions en furent données à Paris, le 3 février de la même année. On joignit à ce dernier gouvernement celui du Château-Trompette. Au mois d'avril suivant, le prince de Conti se démit de celui du Berri. Les conquêtes qu'il fit dans la Catalogne, en 1655, se bornèrent au cap de Quiers, port de mer nécessaire à la ville de Roses, et à la prise de Castillon et de Cadagnes, au mois de juillet. Après ces expéditions, il laissa le commandement de l'armée à un de ses lieutenants. On lui donna un régiment de cavalerie étrangère, sur la démission du marquis de Langey, par commission du 15 février 1656. Il obtint la charge de grand-maître de la maison du roi, vacante par la mort du prince Thomas, par provisions du 28 mars suivant. Nommé au commandement de l'armée d'Italie, conjointement avec le duc de Modène, par pouvoir du 5 mai 1657, leur mésintelligence fit échouer les opérations de cette campagne. Ils obligèrent cependant les Espagnols d'abandonner le siége

de Valence. Ils tentèrent celui d'Alexandrie ; mais la jalousie de commandement qui les divisait, leur ayant fait négliger de suivre l'attaque avec vigueur, le comte de Fuensaldagne leur coupa les vivres et les fourrages, et les força de lever ce siége. Ils prirent ensuite le château de Varas et celui de Novi, sur les frontières du Milanais. Après la paix des Pyrénées, conclue le 7 novembre 1659, le prince de Conti se démit du gouvernement de Guienne en faveur du duc d'Épernon, et de la charge de grand-maître en faveur du duc d'Enghien, son neveu. On lui accorda le gouvernement de Champagne, par provisions du 26 janvier 1660, en attendant qu'on le pourvût d'un autre gouvernement. Ayant obtenu celui du Languedoc, à la mort du duc d'Orléans, par provisions données à Aix, le 26 février, il se démit alors du gouvernement de Champagne. Créé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1661, il ne reçut le collier de cet ordre que le 24 mars 1662. Il était à cette époque dans le Languedoc, où il s'était retiré, conservant seulement ses trois régiments. Il mourut à Pézenas, le 21 février 1666. (*Chronol. milit., t. I, p.* 530; *Mém. du Père d'Avrigny, et de Larrey, le Continuateur du Père Daniel, Histoire milit. de Louis-le-Grand, par M. de Quincy; Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. V, pag.* 64; *Biographie universelle ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 511; *Histoire de France, par Anquetil, tom. VIII.*)

DE BOURBON (François-Louis), *prince de Conti, colonel-général*, fils d'Armand, prince de Conti, qui précède, naquit le 30 avril 1664. Il fut connu successivement sous le nom de comte de la Marche, de comte de Clermont, et de prince de la Roche-sur-Yon. Il fit sa première campagne en Flandre, en 1683, et se trouva au siége de Courtray et de Dixmude. Il obtint, par commission du 19 février 1684, un régiment de cavalerie de son nom (depuis Bourgogne), sur la démission de M. Dauger, et servit avec ce régiment au siége et à la prise de Luxembourg. Il se

démit de ce même régiment en faveur du duc de Bourgogne, au mois de juin 1685. Le comte de la Marche, qui était généralement aimé, n'ayant pu se concilier la bienveillance de Louis XIV, ni obtenir un emploi qu'il sollicitait, prit la résolution d'aller offrir ses services à l'empereur, alors en guerre avec les Turcs. En conséquence, il passa en Hongrie avec le prince de Conti, son frère; servit la même année au siége de Neuhausel; revint en France après la campagne; et prit le nom de prince de Conti à la mort de son frère, le 9 novembre. On le créa chevalier des Ordres du roi, le 2 juin 1686. Il marcha sous M. le dauphin, en 1688, au siége et à la prise de Philisbourg et de Manheim; à la soumission de Spire, de Worms, d'Appenheim et de Franckendal. Il fit la campagne de 1689, en Allemagne, sous le maréchal de Lorges, qui n'entreprit rien. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 2 avril 1690, il servit en Allemagne sous M. le dauphin, qui arrêta les ennemis dans leurs projets. Employé en Flandre, par lettres du 14 mars 1691, il se trouva au siége de Mons, où il monta plusieurs tranchées. Étant passé ensuite à l'armée d'Allemagne, sous les ordres du maréchal de Lorges, par lettres du 28 avril, il fut détaché, le 24 août, avec 2000 hommes, pour s'assurer de la gorge de Gernsback, et couvrir la marche de l'armée. Il battit quelques partis des ennemis qu'il rencontra; fit plusieurs prisonniers; força les barrières et la redoute qui défendaient Gernsback, et s'empara de la ville. Nommé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 3 mai 1692, et employé en cette qualité à l'armée de Flandre, il y servit au siége et à la prise des ville et châteaux de Namur. Il mena plusieurs fois les troupes à la charge, et eut deux chevaux tués sous lui à la bataille de Steinkerque. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 27 avril 1693, il combattit à Néerwinde, où, après avoir fait occuper les haies qui couvraient le village de Lande-Fermé, il marcha à l'attaque des retranchements ennemis, dont on se rendit maître. S'étant mis ensuite à la tête de la brigade des gardes, il attaqua, pour la troisième fois, le village de Néerwinde; le força par la droite; s'y maintint

malgré les efforts des ennemis; passa dans la plaine avec les carabiniers; culbuta plusieurs escadrons; fit une seconde charge avec la compagnie des grenadiers à cheval; reçut un coup de sabre sur la tête; tua celui qui le lui avait donné, et poursuivit les ennemis malgré sa blessure. Il servit, à la fin de la campagne, au siége de Charleroy. En 1694, il était, sous M. le dauphin, à l'avant-garde de l'armée, lors de la marche de Vignamont au pont d'Espierre, qui déconcerta le prince d'Orange dans ses projets. Il servit au bombardement de Bruxelles, sous le maréchal de Villeroy, en 1695, et en Flandre, en 1696, sous le même général, qui n'entreprit rien. Après la mort de Jean Sobieski, la couronne de Pologne fut donnée au prince de Conti, qui apprit cette élection, par un courrier arrivé à Versailles, le 10 juillet 1697. Il partit de Paris le 3 septembre; mais lorsqu'il arriva en Pologne, il y trouva pour compétiteur Auguste II, électeur de Saxe, qui, soit par la force, soit par des largesses répandues à propos, se fit reconnaître par la majorité de la nation. Le prince de Conti se décida alors à revenir en France, sans montrer le moindre regret d'avoir perdu une couronne qu'il n'avait pas sollicitée. Il arriva à Paris le 12 décembre, et le 13 à Versailles. Il mourut à Paris, le 22 février 1709 (1). (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 351; *mémoires du temps, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Biographie universelle ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 511.)

DE BOURBON (Louis-Armand), *prince de Conti, lieutenant-général,* fils de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, qui précède, naquit le 10 novembre 1695. Il fut d'abord connu sous le nom de comte de la Marche; prit celui de prince de Conti à la mort de son père, le 22 février 1709, et fut fait chevalier des ordres du roi, le 1er janvier 1711. Il siégea au parlement comme pair de France,

(1) « Le prince de Conti, dit Voltaire, ressemblait au grand Condé » par l'esprit et le courage, et il fut toujours animé du désir de plaire, » qualité qui manqua quelquefois au grand Condé. »

le 8 du même mois. Il fit sa première campagne en 1713; se distingua au siége de Landau, et à la défaite du général Vaubonne. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 22 septembre, et servit en cette qualité au siége de Fribourg. On lui donna, par commission du 14 novembre, le régiment d'infanterie, ci-devant Barrois, qui prit son nom, par brevet du même jour : il a conservé ce régiment jusqu'à sa mort. On le nomma gouverneur et lieutenant-général du Poitou, en survivance du marquis de La Vieuville, par provisions du 29 avril 1717. Il entra le même jour au conseil de régence. Il obtint un régiment de cavalerie de son nom (depuis Poly), par commission du 15 mars 1718, et le gouvernement de Poitou, sur la démission du marquis de La Vieuville, par de nouvelles provisions du 9 juin suivant. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 24 janvier 1719, et employé en cette qualité à l'armée de la frontière d'Espagne, sous le maréchal de Berwick, il y commanda la cavalerie, par commission du 20 avril, et servit aux siéges de Fontarabie, des ville et château de Saint-Sébastien, du château d'Urgel et de Roses. Après cette campagne, le prince de Conti n'eut plus d'occasion de servir, et mourut le 4 mai 1727. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 60; *mémoires du temps.*)

DE BOURBON (Louis-François), *prince de Conti, commandant d'armée*, petit-fils de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, qui précède, naquit à Paris, le 13 août 1717. Il fut nommé, en naissant, comte de la Marche, et devint prince de Conti, à la mort de son père, le 4 mai 1727. On le fit colonel du régiment d'infanterie de Brie, par commission du 22 juin 1726; et ce régiment fut mis sous le nom de la Marche, par ordonnance du même jour. Devenu colonel du régiment de Conti infanterie, après la mort du prince, son père, par commission du 1er juin 1727, il se démit alors du premier, qui reprit le nom de la province de Brie, par ordonnance du même jour. Gouverneur et lieutenant-général du Poitou, après son père, par provisions données à Versailles, le 7 juin de la même année,



il prêta serment, en cette qualité, le 30. Créé chevalier des Ordres du roi, le 1er juin 1732, il fut reçu le 1er juin 1733. Le roi lui donna le régiment de cavalerie, ci-devant Alincour, par commission du 20 janvier 1733. Le prince de Conti fit sa première campagne au siége de Kehl, qui capitula en octobre. Il servait au siége de Philisbourg, qui se rendit en juillet 1734, lorsqu'il fut nommé maréchal-de-camp, par brevet du 15 juin de la même année. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 6 juillet 1735, il servit, cette année, en Allemagne, jusqu'à la paix, dont les préliminaires furent signés le 2 octobre. Employé à l'armée de Bavière, sous le maréchal de Broglie, par lettres du 1er novembre 1742, il partit, le 8 décembre, d'Eggenfelden, à la tête d'un nombreux détachement. On obligea les ennemis de lever le blocus de Braunau, le 9 décembre. Il commanda, pendant l'hiver, à Eggenfelden, et fut attaqué, le 27 mai, dans Dekendorff, dont il avait le commandement. L'attaque et la défense furent des plus vives; le bataillon de Champagne, enveloppé dans une redoute, se fit jour, la baïonnette au bout du fusil, à travers l'armée ennemie, et rejoignit le corps de troupes. Il commanda la réserve, lorsque l'armée revint en France, en juin et juillet. Il servit, sur le Rhin, le reste de la campagne, par lettre du 1er août; et fut employé à l'armée de la Haute-Alsace, commandée par le maréchal de Coigni, qui se tint sur la défensive. Nommé pour commander l'armée d'Italie, sous l'autorité de Don Philippe, par pouvoir du 1er février 1744, il partit de Paris, le 7 mars, pour se rendre à Aix; et ouvrit la campagne, les 1er et 2 avril, par le passage du Var, où il fit 80 prisonniers. Il campa, le 3, à Sainte Marguerite; le 5, sur les hauteurs de la Vallée de Saint-Jean; et s'empara successivement des châteaux d'Apremont, d'Utelle, de Nice, de Castel-Novo, de la Scarenne, de Péglia, de Castillon et de la Turbie. Le 12, il investit les retranchements de Villefranche et de Montalban; les attaqua la nuit du 19 au 20 avril; fit prisonniers de guerre 5 bataillons piémontais, et leur commandant, au haut du col de Villefranche, et prit leurs drapeaux. Les

Piémontais abandonnèrent Villefranche, le 21. Le fort de Montalban se rendit, le 23; et la citadelle de Villefranche, le 25. Les garnisons de ces places, et le commandant de Villefranche, furent prisonniers de guerre. On trouva dans les retranchements et dans ces citadelles, 107 pièces de canon, 14 mortiers, 7 pierriers, et une très-grande quantité d'armes et de vivres de toute espèce. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, le prince de Conti entreprit de forcer le passage des Alpes, par la vallée de Sture et le Château-Dauphin; 500 hommes bien déterminés, postés dans ces gorges, auraient pu suffire pour arrêter et détruire une armée de 50,000 hommes. Cependant le prince força le passage et emporta d'assaut Château-Dauphin, le 19 juillet, après un combat des plus sanglants. Démont, incendié par un boulet qui porta dans un magasin à mèches, se rendit à discrétion, le 17 août; 1100 hommes de la garnison furent prisonniers de guerre, et l'on prit 50 pièces de canon (1). Il investit Coni, le 13 septembre. Le roi de Sardaigne, renforcé par 2000 Autrichiens, s'étant avancé, le 30, sur deux colonnes pour secourir la place et attaquer l'armée française, le prince de Conti, à la tête de la cavalerie, se porta contre la première ligne des ennemis qui avait été mise en désordre par notre infanterie; mais les chevaux de frise ayant arrêté la cavalerie française, le prince la fit replier et revint à la charge, conduisant les régiments d'infanterie de Lyonnais, de Beauce, de Brie, de Foix, de Flandre et de Stainville. Le combat dura jusqu'à la nuit. Le roi de Sardaigne profita de l'obscurité pour opérer sa retraite, laissant cependant une partie de son artillerie, et une grande quantité de chevaux de frise. Le prince reçut, dans ce combat, deux coups dans sa cuirasse, et eut deux chevaux blessés sous lui. Les pluies qui survinrent, le débordement du

(1) Depuis la paix de 1737, le roi de Sardaigne avait dépensé plus de 9 millions pour rendre Démont une place des plus formidables de l'Europe. Pendant qu'on en faisait le siége, un général espagnol ayant hasardé de dire que ce fort était imprenable, « Ce mot n'est pas français, » repartit le prince de Conti.



Gesse et de la Stura, inondèrent bientôt après la plaine de Coni, et obligèrent les alliés d'en lever le siége. Le prince ramena alors son armée en Savoie et en Dauphiné, après avoir fait sauter les fortifications de Démont. Commandant en chef l'armée du Bas-Rhin, par pouvoir du 1er avril 1745, il s'empara, le 15 juillet, de Germersheim, sur le Rhin. Cette ville assurait la marche des troupes qui défilèrent sous ses murailles. L'armée entière passa le Rhin, le 19, sur deux ponts, en plein jour, à la vue de l'ennemi, qui fut repoussé avec perte de 1000 hommes. A l'attaque de l'arrière-garde, le prince de Conti perdit 100 hommes. Cette armée qui était envoyée en Allemagne pour contrarier l'élection de l'empereur François-Étienne, avait ordre de se tenir simplement sur la défensive. Elle fut forcée de repasser le Rhin. Le prince de Conti commanda en chef l'armée sur les frontières d'Allemagne et du pays du Luxembourg, par pouvoir du 1er mai 1746. Il assiégea, le 25 juin, la ville de Mons, qui capitula le 11 juillet, et ouvrit ses portes le 13. On fit prisonniers 12 bataillons, dans cette capitale du Hainaut-Autrichien. Il fit faire, par le marquis de La Fare, le siége de Saint-Guilain, qui se rendit, le 25 juillet. Il avait investi, le 16 juillet, Charleroi, qui capitula, le 2 août. L'armée qu'il commandait ayant été jointe à celle du maréchal de Saxe, le 1er septembre, le prince de Conti revint en France, et ne servit plus (1). Il fut fait grand-prieur de France, le 15 avril 1749; et gouverneur du château d'Alais et du pays des Cevennes, par provisions du 3 décembre 1751. S'étant retiré dans sa terre de l'Ile-Adam, il y accueillit les savants et les hommes de lettres, dont il fut le protecteur et souvent le bienfaiteur. Ami et défenseur des lois, il se jeta entièrement dans l'opposi-

---

(1) Cette retraite de l'armée de la part du prince de Conti eut lieu à la suite d'une explication assez vive entre le roi et lui. La marquise de Pompadour, qui était présente, osa interrompre le prince de Conti pendant qu'il affirmait un fait, en lui disant : « Vous ne mentez jamais, » monsieur ? » — « Pardonnez-moi, madame, quelquefois aux femmes ; » et se retournant vers le roi, il continua la conversation.

tion aux mesures des ministres qui voulaient les enfreindre. En 1774, il obtint, de Louis XVI, le rappel du parlement de Paris, qui avait été exilé. Le monarque, à cette occasion, rappela à la cour le prince de Conti, qui y fut admiré et caressé, mais qui ne voulut pas s'y montrer souvent, parce qu'il n'approuvait pas les mesures et les projets du contrôleur-général Turgot (1). Il mourut, à Paris, le 2 août 1776, au palais du Temple, où il faisait sa résidence en qualité de grand-prieur de France (2) (3). (*Chronologie militaire, t. I, p. 595; Dictionn. universel, par Chaudon et Delandine, t. V, p. 65; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag. 512; Histoire de France, par Anquetil, tom. VIII; Sang des Bourbons, par J. A. Jacquelin; Paris*, 1819, 2ᵉ *partie.*)

DE BOURBON-CONTI (Louis-François-Joseph), *comte de la Marche, lieutenant-général*, fils de Louis-François de Bourbon, prince de Conti, qui précède, naquit le 1ᵉʳ septembre 1734. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 2 février 1750; et reçu, en cette qualité, le 17 mai suivant. Il devint colonel d'un régiment d'infanterie de son nom (ci-devant Nivernais), par commission du 9 février 1753, et fut nommé gouverneur des haut et bas Berri. Il fit sa première campagne en Allemagne, en 1757; se trouva à la bataille d'Has-

---

(1) Un jour que la reine Marie-Antoinette se rendait à la salle d'opéra dans le château de Versailles, le prince de Conti se trouva dans le corridor sur son passage. « Ah! vous voilà, monsieur, lui dit cette princesse; que faites-vous ici? » — « Madame, lui répondit le prince, je suis un Parisien qui vient voir la reine. »

(2) On assure qu'avant sa mort il se fit apporter un cercueil de plomb, s'y plaça lui-même, et plaisanta sur ce qu'il s'y trouvait à l'étroit.

(3) Un de nos poètes l'a peint avec assez de fidélité dans les vers suivants :

« Des héros de son sang il augmenta l'éclat.
» Mécène des savants, idole du soldat,
» Favori d'Apollon, de Thémis, de Bellone,
» Il protégea les arts et défendit le trône. »

tembeck, et à la conquête de l'électorat de Hanovre. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 3 février 1758, et employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er juin suivant, il combattit avec la plus grande valeur, à Crewelt. Il obtint le grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 11 août de la même année, et finit la campagne sous les ordres du maréchal de Contades. En 1790, il prêta le serment civique, le 3 avril. La convention nationale ayant décrété, dans la séance du 8 avril 1793, que les membres de la famille Bourbon restés en France, à l'exception de ceux détenus au Temple, seraient transférés et mis en arrestation, à Marseille; le prince de Conti fut conduit dans cette ville. On lut, à la convention nationale, le 27 juin suivant, une lettre de ce prince, datée du fort Saint-Jean, à Marseille; et par laquelle, en annonçant qu'il venait d'être acquitté des accusations portées contre lui, il demandait son élargissement. Il sollicita, par une autre lettre du mois d'août suivant, la permission de se retirer dans un état d'Italie, en paix avec la France. Le 13 septembre 1797, le prince de Conti partit de Paris, ainsi que madame la duchesse douairière d'Orléans et madame la duchesse de Bourbon, pour se rendre en Espagne. Il mourut en 1814. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 615; *Moniteur, annales du temps.*)

DE **BOURBON** (Louis), *comte, puis duc de Montpensier, commandant d'armée*, fils de Louis de Bourbon Ier, prince de la Roche-sur-Yon, naquit à Moulins, le 10 juin 1513. Il fut connu d'abord sous le nom de prince de la Roche-sur-Yon; suivit le roi François Ier en Dauphiné, en 1536; et se trouva au siége d'Hesdin, en 1537. Le roi lui ayant cédé les comtés de Montpensier et Dauphiné d'Auvergne, par lettres données à Blois, au mois d'août 1538, il prit alors le titre de comte de Montpensier (1). Il fut créé duc de ce nom

(1) Les lettres de cession sont rapportées dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. III, pag. 517.

et pair de France, par lettres données à Fontainebleau, au mois de février 1539, registrées au parlement de Paris, le 6 mars suivant (1). En 1542, il fit la campagne du Roussillon, sous M. le dauphin; se trouva au siége de Perpignan, et servit en Champagne, en 1544. On le nomma, conjointement avec le prince de Melphes, et par pouvoir donné à Saint-Maur-les-Fossés, le 10 juillet, lieutenant-général commandant, à Troyes, l'armée de Champagne, pour veiller à la défense de cette province. Il servit, en 1549, au siége de Boulogne, où il donna des preuves d'une grande valeur, ainsi qu'à la bataille de Renty, en 1554. En 1557, à la journée de Saint-Quentin, il vit enlever son guidon, après que de Chandenier, qui le portait, eut été tué. Le prince s'avançant alors l'épée à la main au travers des ennemis, perça celui qui enlevait ce guidon, et le reprit; mais ayant été environné de tous côtés, il fut obligé de se rendre. Il obtint de Charles IX le gouvernement-général de Touraine, d'Anjou, du Maine, du comté de Laval, des grand et petit Perche, du Vendômois, du comté de Blois, du bailliage d'Amboise, et du Loudunois, à la création de ce gouvernement, par provisions données à Fontainebleau, le 20 août 1560, registrées au parlement de Paris, le 11 octobre suivant. Il s'en démit en faveur de son fils, en 1561. En 1562, il commanda l'armée assemblée en Touraine. Nommé pour commander celle de Guienne, d'Aunis et du Poitou, en l'absence du roi de Navarre, par pouvoir donné au bois de Vincennes, il joignit, avec cette armée, celle du roi, au siége de Bourges, qui se rendit le 31 août. Il marcha dans la Guienne, qu'il pacifia; et, continuant sa marche dans la Saintonge, il prit possession de la ville de Saintes; s'empara de l'île d'Oléron, et soumit Marennes. Il servit sous le roi au siége du Havre-de-Grâce, qui fut pris sur les Anglais, le 27 juillet 1563. Il fut pourvu du gouvernement du Dauphiné à la mort de Charles de Bourbon, prince de

(1) Les lettres sont rapportées dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. III, pag. 519.

la Roche-sur-Yon, son frère cadet, par provisions du 13 mai 1567 (1). En 1568, il commanda l'armée de Guienne et de Poitou; défit, le 25 octobre, Mouvans et Pierre Gourde, chefs des Hugenots (2), à la rencontre de Messignac; et joignit ensuite l'armée du duc d'Anjou, qui avait le commandement-général. Il conduisit l'avant-garde de l'armée du duc d'Anjou, à la bataille de Jarnac, le 13 mars 1569; et contribua beaucoup à la défaite du prince de Condé, qui, après avoir renversé plusieurs escadrons, tombait sur lui avec furie. Le duc de Montpensier tint ferme et donna le temps au duc d'Anjou d'arriver et d'achever la déroute (3). A la bataille de Montcontour, le 3 octobre, le duc de Montpensier commença l'attaque, à la tête de l'infanterie, et y donna les plus grandes marques de valeur. Le roi lui donna le gouvernement de Bretagne, à la mort du vicomte de Martigues, par provisions données au camp de Thonneboutonne, le 10 décembre de la même année, registrées au parlement de Bretagne, le 20 mars 1570, et à la chambre des comptes, le 10 mai (4). Il se démit alors du gouvernement du Dauphiné. En 1572, le duc de Montpensier quitta la cour, dont il était mécontent. Il y fut rappelé la même année, peu de temps avant la journée de la Saint-Barthelemi (5). Il servit au siége de la Rochelle, en 1573. En

---

(1) Manuscrits de Béthune, à la bibliothèque du roi.

(2) Le duc de Montpensier montra dans toutes les occasions beaucoup d'acharnement contre les protestants. « Il ne parlait que de pendre, dit » Brantôme, et s'il eût été cru, il n'en fût guère échappé. »

(3) Ce fut le duc de Montpensier qui, après la bataille de Jarnac, prononça au brave Lanoue sa sentence de mort. « Mon ami, lui dit-il du» rement, votre procès est fait de vous et de tous vos compagnons; songez » à votre conscience. » Lanoue fut cependant sauvé par un capitaine de l'armée royale, le vicomte de Martigues, qu'on appelait *le soldat sans peur.*

(4) Elles sont rapportées dans l'Histoire de Bretagne de dom Morice, tom. III, pag. 1368.

(5) Anquetil, dans son Histoire de France, tom. V, pag. 240, dit que pendant les massacres, le duc de Montpensier, ainsi que le duc de

1574, il commanda un corps d'armée, en Poitou et en Saintonge, contre les calvinistes commandés par Lanoue. Puygaillard servait avec lui. Ils prirent ensemble Fontenay-le-Comte, Talmont, et plusieurs autres petites villes, qu'ils remirent sous l'obéissance du roi. Le duc de Montpensier rassembla son armée à Saumur, le 1er août; en partit le même jour; réduisit Saint-Maixent, qu'on abandonna à son approche; s'empara des châteaux de la Forêt-sur-Seuvre, de Cherveux et d'Aulnay, des villes de Melle et de Marans. Il continua de commander dans ce pays, en 1575 et 1576. Il contribua au traité de paix conclu à Poitiers, au mois de septembre 1577. Il eut le commandement du Dauphiné, et de l'armée qui devait s'y rassembler, par pouvoir donné à Paris, le 28 mai 1580. Il se retira ensuite à Champigny, en Touraine, où il mourut, le 23 septembre 1582. (*Chronologie historique, tom. I, p.* 196; *de Thou, le Père Daniel, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. I; le Président Hénault, Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. XII, pag.* 188; *Histoire de France, par Anquetil, tom. V.*)

DE BOURBON (François), *duc de Montpensier, commandant d'armée,* fils de Louis II de Bourbon, comte de Montpensier, qui précède, naquit vers 1542; fut d'abord dauphin d'Auvergne, et connu sous le nom de prince-dauphin, du vivant de son père, à la mort duquel il prit le titre de duc de Montpensier, le 23 septembre 1582. On le créa chevalier de l'Ordre du roi, le 7 décembre 1561. Il servit au siége de Rouen, en 1562, et à celui du Havre, en 1563. On le pourvut du gouvernement-général de Touraine, sur la démission de son père, qui passait à celui du Dauphiné, par provisions données à Champigny, le 30 septembre 1565, registrées au parlement de Paris le 13 mai 1566 (1). Ce

---

Guise et le bâtard d'Angoulême, se promenèrent dans les rues de Paris, disant que c'était la volonté du roi, qu'il fallait tuer jusqu'au dernier des huguenots, et écraser cette race de serpents.

(1) Registres du parlement de Paris, au IIIe volume des ordonnances de Charles IX, coté BB, fol. 126.

gouvernement comprenait alors la Touraine, l'Anjou, le Maine, le comté de Laval, le grand et le petit Perche, le Vendômois, le comté de Blois, le bailliage d'Amboise et de Loudunois. Le duché d'Anjou en ayant été distrait, le 8 février 1566, on incorpora, en faveur du prince-dauphin, au gouvernement-général de Touraine, le duché d'Orléans et le bailliage d'Estampes, par déclaration du roi, donnée à Moulins le 1er mars suivant, enregistrée au parlement de Paris le 13 mai (1). Il suivit le duc d'Anjou dans ses expéditions contre les huguenots, en 1567 et 1568, et se signala aux journées de Jarnac et de Montcontour, en 1569. La guerre ayant recommencé contre les huguenots, en 1573, il servit au siége de la Rochelle, l'année suivante. Il eut le commandement des armées en Dauphiné, Languedoc et Provence, par pouvoir donné au château du bois de Vincennes, le 4 mai (2). Ces armées avaient ordre de combattre le maréchal de Damville, s'il refusait de sortir du Languedoc, dont on voulait lui ôter le gouvernement. Henri III confirma, le 20 septembre suivant, le commandement de ces mêmes armées au prince-dauphin, qui les conduisit le long du Rhône. Les garnisons du Poussin et de Livron troublant le commerce et la navigation, il fit sommer les gouverneurs de rendre ces places. Ayant essuyé un refus, le prince-dauphin forma, au commencement d'octobre, le siége du Poussin, qu'il battit avec 14 pièces de canon. L'assaut fut donné, et repoussé avec perte de 800 hommes; mais les murailles de la ville s'étant écroulées d'elles-mêmes, les habitans désespérèrent de pouvoir réparer la brèche, et se retirèrent à Privas pendant la nuit. La ville déserte fut abandonnée au feu et au pillage. Le prince-dauphin reprit ensuite la plupart des places que les calvinistes occupaient dans le Vivarais; il assiégea Privas,

(1) registres du parlement de Paris au IIIe volume des ordonnances de Charles IX, coté BB, fol. 128 v°.

(2) Histoire du Languedoc, tom. V, aux preuves, pag. 240.

qui fut secourue, et qu'il ne put soumettre. Le maréchal de Bellegarde ayant été nommé pour commander en Languedoc, le prince-dauphin se retira. Il se démit, en 1575, du gouvernement de Dauphiné. On le créa chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1579, et on l'envoya en ambassade à la cour d'Élisabeth. Il fut fait lieutenant-général commandant l'armée de monseigneur en son absence, et conjointement avec le maréchal de Biron, par pouvoir de François, fils de France, frère unique du roi, donné à Anvers, le 3 septembre 1582. Cette armée était aux Pays-Bas. Il se trouva au massacre d'Anvers, en 1583, lorsque les Français, qui tentèrent de surprendre cette ville, en furent repoussés avec une perte considérable. En 1587, il commanda, sous le roi, un corps d'armée composé de 1500 gendarmes et de 10,000 hommes de pied, destinés à se rendre auprès de Troyes, pour s'opposer au passage des protestants allemands, qui venaient joindre le prince de Condé. Il eut le gouvernement-général de la Normandie, sur la démission du duc d'Épernon, par provisions du 14 juillet 1588, et y commanda jusqu'à sa mort. Au mois d'avril 1589, il assiégea Falaise, après avoir défait 140 hommes de la garnison. Le comte de Brissac s'avança alors avec un corps de 6000 hommes et un grand nombre de *Gauthiers* (1), pour en faire lever le siége. Le duc de Montpensier, dont les forces étaient fort inférieures, crut qu'il serait imprudent d'attendre dans son camp celles du comte de Brissac. Il marche donc à sa rencontre; et, apprenant qu'il s'était logé dans les villages de Pierrefite, de Villers et de Courveaux, le duc partage ses troupes en quatre corps. Il culbute d'abord quelques compagnies postées hors de Pierrefite; entre dans le village, et tue ou prend

(1) Ces *Gauthiers* étaient des paysans de la Normandie que les vexations des gens de guerre rendirent soldats, et qui, dans l'espérance d'être délivrés de la taille, s'étaient attroupés et armés en faveur de la ligue. Ils prirent leur nom d'un village appelé la Chapelle-Gauthier, où demeuraient leurs principaux chefs.

tout ce qui se présente. Il obtient le même succès à Villers; et, quoique la nuit approchât, il pénètre jusqu'au troisième village, où la plupart des révoltés mettent les armes bas : 3000 d'entre eux y périssent, et 1200 sont faits prisonniers. Cette expédition étant ainsi terminée, il s'empare des deux Andelys. Après la mort d'Henri III, le duc de Montpensier suivit Henri IV à Dieppe, et se trouva à la bataille d'Arques, le 21 septembre. Il y chargea un escadron de cavalerie, qu'il rompit et mit en fuite. Les lansquenets du duc de Mayenne, par une insigne perfidie, feignirent de se rendre au roi, mais ayant été admis dans les retranchements, ils s'en rendirent aussitôt les maîtres, et tournèrent leurs armes contre les Français. Leur trahison aurait eu des suites, si le duc de Montpensier n'eût forcé les traîtres d'abandonner les retranchements. A la bataille d'Ivri, le 14 mars 1590, la cavalerie légère du roi courut risque d'être mise en déroute; et déjà les ennemis s'avançaient vers l'artillerie royale pour s'en saisir, lorsque le duc de Montpensier les attaqua de front, pendant que le baron de Biron les chargeait en queue. Dans cette journée, le duc de Montpensier eut son cheval tué sous lui, et fut renversé par terre; mais étant remonté sur un autre cheval, il tomba sur l'escadron ennemi, le dissipa et demeura maître du terrain. Il remit la ville d'Avranches sous l'obéissance du roi; servit au siége de Rouen, et à celui de Caudebec. Il se retira ensuite à Lisieux, où il mourut, le 4 juin 1592, âgé de 50 ans. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 256; *M. de Thou, Davila, d'Aubigné, Histoire du Languedoc, tom. V; Histoire de France, par Anquetil, tom. V.*)

DE BOURBON (Henri), *duc de Montpensier, commandant d'armée,* fils du précédent, naquit le 12 mai 1573, et porta le titre de prince de Dombes jusqu'au 4 juin 1592, époque à laquelle il prit le nom de Montpensier, à la mort de son père. Il eut le gouvernement de Bretagne, en survivance du duc de Montpensier, son grand-père, par provisions données à Paris le 27 mai 1575, registrées au parlement de

Rennes, le 10 octobre suivant (1). Il se démit de cette survivance, en même temps que son grand-père se démit du gouvernement en faveur du duc de Mercœur, au mois de septembre 1582. A la promotion de son père au gouvernement de Normandie, le prince de Dombes fut pourvu de celui du Dauphiné, par provisions du 14 juillet 1588. On le rétablit, par provisions données à Tours le 7 juin 1589, et registrées au parlement de Rennes, le 14 août suivant, dans la survivance du gouvernement de Bretagne qu'on donna à son père, après la destitution du duc de Mercœur (2). Nommé lieutenant-général, commandant l'armée de Bretagne, par pouvoir du 8 juillet de la même année (3), le prince de Dombes s'assura de Rennes; surprit deux cents chevaux du duc de Mercœur; fit prisonnier le commandant de cette troupe, et obligea les ligueurs de lever le siége de Vitré, formé depuis neuf mois. En 1590, il prit Hennebond; tailla en pièces, près de Josselin, les chevau-légers de l'armée ennemie, et donna un assaut au château de Montcontour, qui se rendit. En 1591, il se saisit, par assaut, de Plimeu, dont il fit pendre la garnison; de l'île de Brehal et de Guingamp. Repoussé devant Lamballe, il en leva le siége. Il fit attaquer la cavalerie légère du duc de Mercœur; enleva ses quartiers; la poussa jusqu'à Jugor, où était le duc, et en tua la plus grande partie. Bientôt après, il eut un succès pareil dans une seconde attaque contre la cavalerie du duc de Mercœur, près St.-Jean. Les barricades ayant été forcées, on fit un grand nombre de prisonniers, et on se saisit des chevaux ainsi que du bagage. La ville de Châtillon demanda à capituler; mais tandis qu'on parlementait, la place fut forcée, et presque tout ce qui s'y trouva fut passé au fil de l'épée. Le 14 mai 1592, il investit la ville de Craone. Le prince de Conti se rendit, onze jours après, au camp,

(1) Histoire de Bretagne, tom. III, pag. 1401.

(2) Histoire de Bretagne, tom. III, pag. 1499.

(3) Manuscrits de Béthune à la bibliothèque du roi.

devant cette place, avec plusieurs seigneurs, 300 gendarmes et 1200 hommes de pied; mais comme le commandement était partagé, le service en souffrit et les travaux n'avancèrent point, et le duc de Mercœur, instruit de la négligence des troupes, vint au secours des assiégés. On tint conseil. Le trouble et la confusion suivirent la diversité des avis. Cependant on se détermina à une retraite, en présence de l'ennemi. Les soldats marchaient en désordre. Le prince de Dombes, tout ensemble capitaine et soldat, retourna trois fois à la charge; mais son courage n'ayant pas été secondé, il perdit 600 hommes; eut un cheval tué sous lui, et vit son capitaine des gardes tomber mort à ses côtés. Il se retira accompagné d'un seul colonel. Cette défaite arriva le 24 mai. Il obtint, à la mort de son père, le gouvernement de Normandie, par provisions du 19 juin; fit son entrée à Caen le 4 mai 1493, et quitta le commandement de Bretagne le 20 août. Il fut confirmé gouverneur de Bretagne, après la mort de son père, par provisions données à Tours le 9 mars 1593. Le roi le nomma commandant de l'armée de Normandie, par pouvoir donné à Mantes, le 5 mai. Au siége de Dreux, le roi visitait la tranchée : le duc de Montpensier qui l'accompagnait, reçut, le 29 juin, à la mâchoire inférieure un coup de mousquet, qui lui causa dans la suite de longues et de fréquentes maladies. Dreux se rendit le 8 juillet. Rouen se soumit au roi le 27 mars 1594. Villars, gouverneur pour la ligue, exigea, pour rentrer dans l'obéissance, que le comte de Montpensier, gouverneur de Normandie pour le roi, n'exerçât point les fonctions pendant trois ans dans les villes et bailliages de Rouen et de Caux, et qu'il n'eût aucune autorité sur lui. Il était de l'intérêt du roi et du royaume de ménager, à quelque prix que ce fût, la réduction de Rouen. Le duc de Montpensier prévint les désirs du roi, et l'assura que ses avantages personnels, dont il faisait de grand cœur le sacrifice à S. M., ne seraient jamais un obstacle au bien public. Henri IV traita en conséquence avec Villars, qui se piqua à son tour de générosité, et qui fit au duc de Montpensier une cession volontaire du gouverne-

ment de Rouen. Toutes les villes de Normandie imitèrent l'exemple de Rouen, excepté Honfleur, que le duc de Montpensier obligea, quelque temps après, de reconnaître le roi. Le 5 janvier 1595, il fut nommé chevalier des Ordres du roi. Au mois d'août suivant, il conduisit du secours à la ville de Cambrai, assiégée par les Espagnols. Il se trouva, en 1596, au siége de la Fère et à la défense de Calais, dont les Espagnols voulaient se rendre maîtres. Au siége d'Amiens, qui se rendit au roi le 25 septembre 1597, il commanda l'avant-garde de l'armée qui observait l'archiduc, et fut douze jours et douze nuits sans désarmer. Au mois d'avril 1598, il se démit du gouvernement de Bretagne, en faveur de *César Monsieur*, fils naturel du roi. En 1600, il accompagna Henri IV dans la campagne de Savoie et de Bresse. Il mourut le 27 février 1608, à l'âge de 35 ans, des suites de la blessure qu'il avait reçue à Dreux. (*Chronologie militaire*, *tom. I, pag.* 358; *Histoire de France du Père Daniel, le Président de Thou, Mémoires de Sully, Dupleix*, *Histoire de Bretagne.*)

DE BOURBON (Louis-Auguste), *duc du Maine*, *grand-maître d'artillerie*, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, naquit à Versailles, le 31 mars 1670, et fut légitimé par lettres du mois de décembre 1673. Elles ordonnèrent qu'on l'appelât duc du Maine, et furent enregistrées au parlement et à la chambre des comptes, le 20 du même mois. Il obtint successivement la charge de colonel-général des Suisses et Grisons, vacante par la mort du comte de Soissons, par provisions données à Saint-Germain-en-Laye, le 1er février 1674, registrées au parlement le 9 mars suivant. On lui donna la compagnie-générale des Suisses, aussi vacante par la mort du comte de Soissons, par commission du 3 février. Il eut un régiment d'infanterie de son nom, vacant par la mort du maréchal de Turenne, par commission du 13 août 1675. Le roi ordonna, par lettres du mois de janvier 1680, enregistrées au parlement les 11 et 12 du même mois, que M. le duc du Maine porterait le

surnom de Bourbon. Il eut la principauté de Dombes, par le don que lui en fit, le 2 février 1681, Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, et il acquit le même jour le comté d'Eu. Le roi lui confirma, par de nouvelles lettres du mois de novembre, le nom de Bourbon et le titre de duc du Maine. On lui accorda le gouvernement-général du Languedoc, vacant par la mort du duc de Verneuil, par provisions données à Versailles le 29 mai 1682. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 2 juin 1686, et devint général des galères à la mort du duc de Mortemart, par provisions du 15 septembre 1688. Nommé mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, vacant par la mort du marquis du Bordage, par commission du 24 octobre, le duc du Maine fit sa première campagne sous monseigneur, aux siéges de Philisbourg, qui se rendit le 29 du même mois; de Manheim, pris le 11 novembre, et de Franckendal, dont on s'empara le 18. Il servit, en 1689, à l'armée de Flandre, commandée par le maréchal d'Humières; y commanda la cavalerie, par commission du 20 mars, et se trouva au combat de Valcourt, le 27 août. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 2 avril 1690, il commanda la cavalerie de l'armée de Flandre, par commission du 12, et défit, le 30 juin, 2000 hommes de cavalerie, dans une attaque qui avait pour objet de couvrir la jonction du maréchal de Boufflers avec le duc de Luxembourg. Le lendemain, 1er juillet, il combattit à Fleurus, et y eut un cheval tué sous lui. Il commanda, par lettres du 14 mars 1691, la cavalerie de l'armée, qui fit le siége de Mons : cette ville se rendit le 9 avril. Il passa à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Luxembourg, par lettres du 28 du même mois, et combattit à Leuze, le 18 septembre. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 30 avril 1692, et créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 3 mai, il continua d'y servir en cette qualité, et se trouva au siége de Namur, qu'on prit le 5 juin; à celui du château, qui se rendit le 30, et combattit à Steinkerque, le 3 août. Employé à l'armée de la Moselle, sous monseigneur, il y commanda la cavalerie, par commission du 21 mai 1693. On le fit mes-

tre-de-camp, lieutenant du régiment royal des carabiniers à sa création, par commission du 1er novembre suivant. Il fut employé à l'armée de Flandre, par lettres du 28 avril 1694. Le roi confirma en sa faveur le comté d'Eu en pairie, par lettres données à Versailles au mois de mai, registrées le 8 au parlement, où il fut reçu le même jour (1). Le duc du Maine se démit de sa charge de général des galères, le 1er septembre, et fut fait grand-maître et capitaine-général de l'artillerie, à la mort du maréchal d'Humières, par provisions données à Versailles le 10 du même mois. On le fit colonel-lieutenant des régiments royal-artillerie et des bombardiers, par commissions du 20 octobre. Il obtint la confirmation de duché-pairie pour sa terre d'Aumale, par lettres données à Versailles au mois de juin 1695, registrées au parlement le 1er juillet (2). Employé la même année à l'armée de Flandre, il chargea les ennemis à la tête d'un escadron, et eut un cheval tué sous lui à Bonet, le 30 août. Il servit, par lettres du 21 avril 1702, à l'armée de Flandre, sous M. le duc de Bourgogne, et combattit les Hollandais à Nimègue, le 11 juin. Ce fut sa dernière campagne. Louis XIV, par les brevets des 20 et 21 mai 1711, son édit du mois de juillet 1714, et sa déclaration du 23 mai 1715, lui accorda beaucoup de priviléges, et des distinctions, qui furent en partie révoqués par édit du mois de juillet 1717. Cependant, le duc du Maine, qui avait été nommé surintendant de l'éducation du roi, fut confirmé dans ce poste éminent, par arrêt du parlement, le 2 septembre 1715. Il en remplit les fonctions jusqu'au 29 décembre 1718. A la mort de Louis XIV, en 1715, le duc du Maine avait été nommé membre du conseil de régence. Sur la demande du duc de Bourbon, le conseil de régence rendit, le 2 juillet 1717, une déclaration qui, pour cause de bâtardise, privait le duc du Maine et le comte de Toulouse des noms,

(1) Elles sont rapportées dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. III, pag. 237.

(2) *Ibidem*, tom. V, pag. 48.

droits et priviléges des princes du sang (1). Le duc du Maine fut long-temps en butte à la persécution du duc d'Orléans, régent du royaume, qui lui fit ôter, en 1718, la surintendance de l'éducation du jeune roi Louis XV. Il fut cependant rétabli, la même année, dans son rang de pair de France. Soupçonnés de liaisons avec l'Espagne, le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés, le 29 décembre 1718. Le duc fut conduit au château de Dourlens. Reconnu innocent, il fut mis en liberté, et revint en son château de Sceaux, près Paris, au commencement de 1720. Il rentra en faveur à la cour, sous le ministère du cardinal de Fleury, en 1726, et mourut à Sceaux, le 14 mai 1736 (2). (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 500; *mémoires du temps, Histoire de France, par Anquetil, tom. VII et VIII; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. XXVI, pag.* 260.)

DE BOURBON (Louis-Auguste), *prince de Dombes, colonel-général des Suisses,* premier fils du duc du Maine, qui précède, naquit le 4 mars 1700. Il obtint d'abord la charge de colonel-général des Suisses et Grisons, en survivance de son père, par provisions du 12 mai 1710, et prêta serment, le 16. On lui donna le gouvernement-général du Languedoc, aussi en survivance du duc du Maine,

---

(1) Le duc du Maine avait épousé Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé. Lorsque cette princesse vit son mari après la déclaration du conseil, elle lui dit avec indignation : « Il ne me reste » donc plus que la honte de vous avoir épousé. »

(2) Le duc du Maine, dit madame de Staal, avait l'esprit éclairé, fin et cultivé ; il possédait toutes les connaissances d'usage, et spécialement celles du monde au souverain degré. Son caractère était noble et sérieux. Il aimait l'ordre, respectait la justice, et ne s'écartait jamais des bienséances. Le fond de son cœur ne se découvrait pas ; la méfiance en défendait l'entrée. Son goût le portait à la retraite, à l'étude et au travail. Il cultivait les lettres ; et, après la mort du grand Corneille, il se mit sur les rangs pour lui succéder à l'académie française; mais le roi lui refusa son consentement à cause de sa jeunesse. Il a traduit les premiers chants de *l'anti-Lucrèce.*

par provisions données à Versailles, le 11 mai 1712. Il fit sa première campagne en Hongrie, sous le prince Eugène, en 1717; arriva à Vienne le 17 mai, et alla servir au siége de Belgrade. Le 10 juillet, trois boulets de canon passèrent entre lui et le prince Eugène, à côté de qui il se trouvait. Le 5 août, il tenait le comte d'Estrades sous le bras, lorsqu'un boulet de canon emporta une jambe à cet officier, et coupa le pied d'un page qui était derrière lui. Il se trouva à la bataille du 16, où les Turcs furent défaits. Belgrade ayant capitulé, le 18, le prince de Dombes revint en France, au mois de septembre suivant. Nommé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1728, il fut reçu, le 2 février. Il servit au siége de Kehl, en 1733. Employé à celui de Philisbourg, en 1734, il y ouvrit la tranchée, à la tête du régiment des gardes-suisses, devant l'ouvrage de la tête du pont, pendant la nuit du 1er au 2 juin. Créé maréchal de camp, par brevet du 15, il monta la tranchée en cette qualité, le 1er juillet, et donna pendant le siége de grands exemples de bravoure. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai 1735, il se trouva au fourrage général qui se fit près de Mayence, le 9 juin, et fut exposé, pendant tout ce fourrage, au canon de la place. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 6 juillet, il finit la campagne en cette qualité. Le roi lui donna le régiment royal des carabiniers, sur la démission du duc du Maine, par commission du 3 mai 1736. Le duc du Maine étant mort le 14 du même mois, le prince de Dombes, son fils, entra le même jour en jouissance de la charge de colonel-général des Suisses, de celle de capitaine de la compagnie-générale, et du gouvernement de Languedoc. Il fut employé, par lettres du 16 octobre 1742, à l'armée de Flandre, qui garantit la frontière de l'attaque des ennemis. Il servit à l'armée commandée par le maréchal de Noailles, par lettres du 1er avil 1743, et combattit à Ettingen, le 27 juin. On passa le reste de la campagne sur la défensive. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril 1744, il se trouva à l'attaque des lignes de Weissembourg, emportées le 5 juillet; à l'attaque des re-

tranchements de Suffelsheim, le 23 août, et au siége de Fribourg, qui se rendit le 6 novembre. Employé successivement à l'armée de Flandre, sous le roi, par lettres des 1er avril 1745, 1er mai 1746, 1er mai 1747, il servit au siége de Tournay; combattit à Fontenoi, en 1745; à Raucoux, en 1746, et à Lawfeld, en 1747. A cette dernière bataille, il commandait un corps de réserve, à la tête duquel il se distingua. Il ne servit plus après cette campagne, et mourut le 1er octobre 1755. (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 575; *Mémoires du temps.*)

DE BOURBON (Louis-Charles), *comte d'Eu, grand-maître d'artillerie*, second fils du duc du Maine, et frère du précédent, naquit le 15 octobre 1701. Il fut fait grand-maître et capitaine-général de l'artillerie, en survivance de son père, par provisions données à Versailles le 12 mars 1710, et prêta serment, en cette qualité, le 16 du même mois. Il obtint, à la mort du duc de Luynes, le gouvernement-général de Guienne, par provisions du 28 décembre 1712. Nommé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1728, il fut reçu le 2 février. Il servit au siége de Kehl, qui se rendit le 28 octobre 1733. Employé, en 1734, sous le maréchal de Berwick, il se trouva au siége de Philisbourg, et alla, le 3 juin, avec ce maréchal, reconnaître l'endroit par lequel on devait former la première attaque de la place. Créé maréchal de camp, par brevet du 15, il releva la tranchée en cette qualité, le 2 juillet, et donna, dans tout le cours de ce siége, de grands exemples de valeur. Philisbourg se rendit le 18. Il marcha ensuite au siége de Worms, qui se rendit le 23. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai 1735, il alla, le 19 juin, avec le maréchal de Coigny, à un fourrage général près de Mayence, et y fut exposé au canon de cette place. Créé lieutenant général des armées, par pouvoir du 16 juillet, il finit la campagne en cette qualité. Le duc du Maine étant mort le 14 mai 1736, le comte d'Eu entra en jouissance de la charge de grand-maître de l'artillerie; fut fait colonel-lieutenant du régiment Royal-Artillerie, et colonel d'un régiment d'in-

fanterie de son nom, par commission du 19 juin. Il fut employé à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Noailles, par lettres du 16 octobre 1742, à l'armée qui garantit la frontière de l'invasion des ennemis. Il servit à l'armée du Rhin, sous le même général, par lettres du 1er mai 1743; combattit et fut blessé à la bataille d'Ettingen, le 27 juin. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Coigny, par lettres du 1er avril 1744, il combattit à l'attaque des lignes de Weissembourg, qui furent emportées le 5 juillet. Il fut détaché, le 23 août, avec 16 bataillons, 16 escadrons et 6 pièces de canon, pour soutenir le chevalier de Belle-Isle et le comte de Berchény à l'attaque des retranchements construits par les ennemis en-deçà de Suffelsheim. Ces retranchements étaient défendus par 5000 hommes, que commandait le prince de Bade-Dourlack. On les emporta, l'épée à la main, après une résistance d'environ une heure, et l'on poursuivit les ennemis jusqu'à l'entrée de la plaine qui est entre la forêt de Haguenau et Suffelsheim. Après avoir rallié les troupes, on attaqua aussi ce village, qui était palissadé, et d'où l'on chassa les ennemis, qui y étaient en grand nombre : ils perdirent à ces deux actions 1500 hommes. Employé sous le roi, par lettres du 1er septembre, le comte d'Eu servit au siége de Fribourg, qui capitula le 6 novembre, et à celui des châteaux, qui se rendirent le 25. Il servit, sous le roi, à l'armée de Flandre, par lettres du 1er avril 1745; se trouva au siége de Tournay, qui fut investi le 25 avril; passa la nuit du 10 au 11 mai, à la tête de sa division, sur le champ de bataille de Fontenoi, et concourut à la victoire que le roi y remporta le 11. Tournay arbora le drapeau le 19 juin. Employé à l'armée commandée par le maréchal de Saxe, par lettres du 1er mai 1746, il combattit à Raucoux, le 11 octobre. Il servit à la même armée, par lettres du 1er mai 1747, et combatit à Lawfeld, le 2 juillet. Le comte d'Eu obtint, à la mort du prince de Dombes, son frère, le gouvernement-général du Languedoc, par provisions du 23 octobre 1755; prêta serment, pour cette charge, le 30, et se démit du gouvernement de Guienne. Il obtint ensuite la charge de

colonel-général des Suisses et Grisons, par provisions du 1er novembre; prêta serment le 9, et fut reçu le 29. Il obtint la compagnie-générale des Suisses, par commission du 1er novembre, et se démit de la charge de grand-maître de l'artillerie et du régiment Royal-Artillerie, au mois de décembre suivant. Il mourut en 1775. (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 503; *mémoires du temps.*)

DE BOURBON (Louis-Alexandre), *comte de Toulouse, lieutenant-général*, dernier des enfants naturels de Louis XIV et de madame de Montespan, naquit le 6 juin 1678. Il fut légitimé, par lettres du mois de novembre 1681, registrées au parlement le 22, et obtint, au mois de novembre 1683, la charge de grand-amiral de France, vacante par la mort du comte de Vermandois. On lui donna, par commission du 20 février 1684, un régiment d'infanterie de son nom (depuis Penthièvre), et il le conserva jusqu'à sa mort. Il obtint le gouvernement-général de Guienne, par provisions du 1er janvier 1689. Il fit sa première campagne au siége de Mons, en 1691, et y monta la tranchée à la tête de son régiment (1). On le créa chevalier des Ordres du roi, le 2 février 1692. Il accompagna le roi au siége et à la prise des ville et châteaux de Namur, et reçut une contusion au coude, ayant le bras appuyé sur le fauteuil du roi (2). Nommé aide-de-camp du roi, par brevet du 19 mai 1693, il l'accompagna dans son voyage de Flandre, et revint avec lui à la cour. Le roi lui donna un régiment de cavalerie (depuis Penthièvre), par commission du 29 août, et érigea de nouveau en sa faveur la terre de Damville en duché-pairie: les lettres à ce sujet furent données à Fontainebleau, au mois de septembre 1694, et registrées

(1) Un coup de canon ayant tué le cheval d'un écuyer assez près du roi et à côté du comte de Toulouse, qui n'avait pas encore 13 ans, ce jeune prince s'écria: « Quoi! un coup de canon, n'est-ce que cela? » et il ordonna aussitôt qu'on amenât un autre cheval.

(2) Louis XIV, tourmenté de la goutte, s'était fait transporter dans un fauteuil à la tête de la tranchée.

le 22 novembre au parlement de Paris, où le comte de Toulouse fut reçu le 27 du même mois (1). On lui accorda, par provisions données à Versailles le 19 mars 1695, le gouvernement-général de Bretagne (2), pour lequel il prêta serment le 30, en remettant le gouvernement de Guienne. On le fit conseiller au conseil des finances, le 28 mai suivant. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 3 janvier 1696, il commanda la cavalerie de l'armée de la Meuse, sous le maréchal de Boufflers, qui n'entreprit rien. La terre de Penthièvre fut confirmée en duché-pairie en sa faveur, par lettres données à Marly, au mois d'avril 1697, registrées au parlement le 16 décembre 1698 (3). Le comte de Toulouse alla encore servir cette année à l'armée de la Meuse, fut créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 3 août, et finit la campagne en cette qualité. Nommé grand-amiral de France, le comte de Toulouse commanda une escadre dans la Méditerranée, en 1702; visita toutes les côtes de Sicile, et rentra à Toulon au mois d'octobre. Le marquisat d'Arc et le comté de Châteauvilain, furent érigés en duché-pairie, en faveur du comte de Toulouse, par lettres données au mois de mai 1703, registrées au parlement le 29 août suivant (4). En 1704, il commanda dans la Méditerranée une flotte destinée à seconder les opérations du roi d'Espagne, qui voulait reprendre Gibraltar, dont les Anglais s'étaient emparés. Il combattit, le 24 août, près de Malaga, la flotte combinée des ennemis; la battit, et l'aurait détruite, si, en suivant son avis, on avait recommencé à attaquer le lendemain. Après ce combat, le grand-amiral ramena sa flotte, d'abord vers les côtes d'Espagne,

(1) Elles sont rapportées dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. V, pag. 43.

(2) Au moment de signer les provisions pour ce gouvernement, Louis XIV s'aperçut qu'on y avait fait mention de la blessure reçue par le comte de Toulouse au siége de Namur. Il fit supprimer ce fait en disant : « C'est » pour mon fils une bagatelle qui ne mérite pas qu'on en parle. »

(3) Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. V, pag. 49.

(4) Elles sont rapportées dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. V, pag. 54.

et de là dans les ports de France. Le roi d'Espagne le créa chevalier de la Toison-d'Or, aussitôt qu'il eut appris le gain de la bataille du 24 août. On y avait admiré le courage, l'intrépidité, la capacité et le sang-froid du comte de Toulouse, quoique ce fût la première action de mer où il se trouvât. Il y fut blessé légèrement, et une partie de ceux qui servaient sur son bord, le furent à ses côtés. Il commanda, en 1706, la flotte qui bloqua Barcelone, dont les Espagnols levèrent le siége; mais il fut forcé de s'éloigner par la supériorité de la flotte de l'amiral Leake, qui parvint à ravitailler la place. Il obtint la charge de grand-veneur de France, par provisions du 5 mars 1714, prêta serment le 23 avril, et fut créé conseiller du conseil de régence et chef du conseil de la marine, le 18 septembre 1715. Une déclaration donnée, la même année, par le conseil de régence, le priva, pour cause de bâtardise, des noms, droits et priviléges des princes du sang; mais ce rang et ces prérogatives lui furent rendus en 1718. Il se démit du gouvernement de Bretagne en faveur de son fils, au mois de décembre 1736, et mourut le 1er décembre 1737, à l'âge de 59 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 421, *mémoires du temps, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Histoire de France, par Anquetil, tom. VIII; Sang des Bourbons, par J. A. Jacquelin, Paris,* 1819, 2e *partie.*)

DE BOURBON (Louis-Jean-Marie), *duc de Penthièvre, lieutenant-général*, fils de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, qui précède, naquit à Rambouillet, le 16 novembre 1725. Il fut fait amiral de France, en survivance de son père, par provisions du 1er janvier 1734. On le nomma gouverneur et lieutenant-général de Bretagne, aussi en survivance de son père, par provisions du 31 décembre 1736. Il devint colonel d'un régiment d'infanterie, et mestre-de-camp d'un de cavalerie, à la mort de son père, par commission du 7 décembre 1737. Il obtint la charge de grand-veneur de France, à la mort du comte de Toulouse, par provisions du 1er janvier 1738. On le créa chevalier de la Toison-d'Or, le 27 avril suivant, et chevalier

des Ordres du Roi, le 2 février 1742. Il fit sa première campagne la même année, et accompagna le maréchal de Noailles en Flandre, où l'on se tint sur la défensive. Employé à l'armée du Rhin, sous le même général, en 1743, il combattit à Dettingen, où il se distingua par sa bravoure et son sang-froid. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 2 juillet, et finit la campagne en Basse-Alsace, sous le maréchal de Noailles. Employé à l'armée du roi, par lettres des 1er avril 1744, 1er avril 1745, et 1er mai 1746, il se trouva aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes et de Fribourg, en 1744; aux siéges des ville et citadelle de Tournay, et à la bataille de Fontenoy, en 1745. La conduite brillante qu'il tint à cette bataille, lui mérita les éloges du maréchal de Saxe. Il servit au siége de Namur et à la bataille de Raucoux, en 1746. Il commanda cette année la cavalerie de l'armée, par commission du 1er mai. Les Anglais ayant tenté une descente en Bretagne à la fin de 1746, le duc de Penthièvre s'y rendit, pour la défense de cette province; y commanda, par lettres du 23 octobre, et conserva ce commandement pendant toute l'année 1747. Les précautions qu'il prit empêchèrent les ennemis de rien tenter contre la Bretagne. Il se démit, au mois de juillet 1755, de la charge de grand-veneur, en faveur du prince de Lamballe, son fils. Après avoir fait un voyage en Italie et à Rome, où il fut accueilli avec distinction par le pape Benoît XIV, le duc de Penthièvre rentra en France, et s'y livra tour à tour aux occupations de sa charge d'amiral de France, et aux exercices de bienfaisance et de piété. Il fit construire aux Andelys un hospice qui lui coûta plus de 400,000 francs, outre les fonds dont il le dota. En 1787, il fit élever avec la même magnificence un autre hôpital à Crécy. Il fut nommé, par le roi, président de l'un des bureaux de l'assemblée des notables, en 1789. Pendant les premiers orages de la révolution, le duc de Penthièvre resta dans son château de Bise, près de Vernon, avec madame la duchesse d'Orléans sa fille. Tous deux recueillirent alors les fruits de l'active bienfaisance, qui depuis long-temps leur faisait employer l'immense fortune dont ils jouissaient

à secourir les pauvres et les malheureux. La vénération qu'ils inspiraient servit à les garantir des fureurs révolutionnaires (1). Le duc de Penthièvre mourut à Bise, le 4 mars 1793. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 316; *Moniteur, Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. XIII, pag.* 381.)

de BOURBON, *voyez* France, Orléans et Vendôme.

de BOURBON-BUSSET (François-Louis-Antoine, *comte*) (2), *lieutenant-général*, naquit au château de Vézigneux, le 26 août 1722. Il entra aux mousquetaires dès le 19 décembre 1737, et obtint une compagnie dans le régiment de cavalerie d'Andlau, par commission du 28 août 1741. Il commanda cette compagnie à la prise de Prague, la même année; au combat de Sahay; au ravitaillement de Frawenberg; à la défense et à la retraite de Prague en 1742, et à la bataille de Dettingen, en 1743. Employé à l'armée du Rhin en 1744, il fut détaché à Weissembourg, et mis à la tête de deux compagnies, qui composaient toute la garnison de cette place. Y ayant été investi par l'armée autrichienne, il opposa une résistance suffisante pour ob-

---

(1) Le 20 septembre 1792, c'est-à-dire quarante jours après la chute du trône, la ville de Vernon donna à M. le duc de Penthièvre et à madame la duchesse d'Orléans une preuve éclatante de l'attachement qu'elle leur avait voué. Tous les citoyens s'assemblèrent dans la principale église pour y délibérer sur les mesures à prendre, afin de garantir le prince et sa fille de toutes espèces d'insultes. Il fut arrêté à l'unanimité que l'on chercherait le plus bel arbre de la forêt, et qu'il serait planté à la porte du château, décoré de tous les emblèmes de la liberté; que toute la ville en masse, les femmes, les enfans, les jeunes filles, vêtues en blanc, assisteraient à cette cérémonie, et qu'un tableau portant cette inscription en gros caractères : *hommage rendu à la vertu,* serait attaché à l'arbre qui devait être le gage du salut du prince et de la duchesse. Cette touchante cérémonie fut véritablement une fête de sentiment. (Dictionnaire universel.)

(2) La branche de Bourbon-Busset est issue de Louis de Bourbon, évêque de Liége, et de Catherine d'Egmont, duchesse de Gueldre. Ce Louis de Bourbon descendait en ligne directe de Saint-Louis, roi de France.

tenir une capitulation honorable. Il servit à l'armée du Bas-Rhin, en mai et juin 1745; au camp de Chièvres, en Flandre, au mois de juin, et au siége d'Ath, au mois de septembre. Créé mestre-de-camp du même régiment, par commission du 1er décembre de la même année, il le commanda au siége de Bruxelles et à la bataille de Raucoux, en 1746; à la bataille de Lawfeld et au siége de Berg-op-zoom, en 1747; au siége de Maestricht, en 1748; au camp de Sarre-Louis, en 1754; à la bataille d'Hastembeck, où il obtint les éloges du maréchal d'Estrées; à la prise de Minden et d'Hanovre; au camp de Closterseveru, et à la marche sur Zell, en 1757. Il se trouva en cette dernière année à la bataille de Rosbach, où il fut blessé. Il y soutint les efforts de l'ennemi à l'aile gauche, en attendant la réserve commandée par le comte de Saint-Germain. Créé brigadier, par brevet du 1er mai 1758, il fut employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du même jour; combattit, au mois de juin, à Crewelt, où il eut un cheval tué sous lui, et à la bataille de Lutzelberg, au mois d'octobre. Il servit sur les côtes, en 1759; fut employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mai 1760, et se trouva aux affaires de Corback et de Varbourg. Il servit encore, en 1761, à l'armée d'Allemagne, que commandait le maréchal de Broglie, et se trouva, le 16 juillet, au combat de Filinghausen. Il obtint, le 1er août de cette année, un brevet qui rétablissait pour lui et ses descendants le titre de *cousin* du roi, dont avaient joui ses ancêtres, et qui avait été interrompu sans motifs connus. Son régiment ayant été incorporé, par ordonnance du 1er décembre, avec celui de Fumel, pour former le régiment Royal-Picardie, il fut alors déclaré maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié dès le 20 février précédent. Il fut pourvu de la charge de gentilhomme de la chambre de M. le comte d'Artois, par brevet du 16 septembre 1773, et obtint le grade de lieutenant-général, le 1er mars 1780. Il mourut le 16 janvier 1795. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 375; *Art de vérifier les dates, depuis J. C., Paris,* 1818, *in-8°, tom. VI, pag.* 436.)

DE BOURBON-BUSSET (François-Louis-Joseph, *comte*), *maréchal-de-camp*, petit-fils du précédent, né le 4 février 1782, fut fait aide-major des gendarmes de la garde, et gentilhomme d'honneur de MONSIEUR en 1814. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis, le 20 août de cette année, et commandeur du même ordre, le 25 du même mois. Il suivit S. M. Louis XVIII à Gand, en mars 1815. Il fut nommé maréchal-de-camp le 18 mars 1815; chef d'état-major de la 1re division de cavalerie de la garde royale, le 9 septembre, et créé commandeur de la Légion-d'Honneur, le 31 décembre suivant. En 1820, il était employé dans l'inspection-générale de la cavalerie. En 1821, il obtint le commandement de la 2e subdivision de la 6e division militaire, en remplacement du marquis de Sourdis. Par ordonnance du 25 avril de cette dernière année, le roi l'admit dans le corps royal d'état-major, et le nomma aide-major de la garde royale, au lieu et place du comte du Coetlosquet, qui passait alors à d'autres fonctions. (*Art de vérifier les dates, depuis la naissance de J. C., Paris*, 1818, *in-8°*, *tom. VI*, *pag.* 439; *Moniteur, annales du temps.*)

DE BOURBONNE, *voyez* DE LIVRON.

DE BOURCET (Pierre), *lieutenant-général* du 25 juillet 1762; commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et chevalier de celui du Saint-Esprit. (*Chronologie militaire*, *tom. VI*, *pag.* 62.)

DE BOURCIER DE BARRY (Henri), *marquis de Saint-Aunets*, *lieutenant-général* du 15 mai 1649. (*Chronologie militaire*, *tom. IV*, *pag.* 54.)

BOURCIER (François-Antoine-Louis, *comte*), *lieutenant-général*, naquit à la Petite-Pierre, près Phalzbourg, le 23 février 1760, et entra en qualité de volontaire dans la légion royale, le 2 mars 1776. Étant passé dans le 1er régiment de chasseurs à cheval (alors Picardie), il y fut fait brigadier, le 15 janvier 1780; fourrier, le 20 janvier 1784;

adjudant, le 24 septembre suivant; sous-lieutenant, le 26 mars 1788, et quartier-maître-trésorier, le 10 septembre 1789. Il devint aide-de-camp du duc d'Aiguillon, le 7 juin 1792; passa ensuite à l'état-major du général en chef Custine; fut nommé adjudant-général, le 8 mars 1793; général de brigade, le 20 octobre suivant, et chef de l'état-major général de l'armée du Rhin, le 22 du même mois. Vers cette époque, il fut suspendu de ses fonctions, par les proconsuls républicains; mais ayant été bientôt après rappelé au service, il obtint le grade de général de division, le 9 juillet 1794. En 1795 et 1796, il eut le commandement d'une réserve de cavalerie à l'armée du Rhin. Au combat d'Ingolstadt, le 3 septembre de cette dernière année, il effectua une charge avec autant de bravoure que d'intelligence, et prit un escadron entier de la cavalerie légère des ennemis. Dans la même année, il protégea, à la tête de sa division, la mémorable retraite de Moreau devant l'armée autrichienne. L'expérience et les talents dont le général Bourcier avait donné de nombreuses preuves, le firent nommer, par le directoire exécutif, inspecteur-général de cavalerie, le 3 août 1797. En cette qualité, il organisa les 7 corps de cavalerie qui se distinguèrent dans les campagnes suivantes, sous les ordres des généraux Moreau et Masséna. En 1798, il servit comme inspecteur-général de la cavalerie à l'armée de Suisse, qui prit ensuite le nom d'armée du Danube. En 1799, le général Bourcier fut employé à l'armée de Naples. Il y commanda, dans le mois d'avril, une colonne qui battit et défit complétement un corps d'insurgés, qui s'étaient rassemblés à Andria (1). Pour récompenser le général Bourcier des importants services qu'il avait rendus, le premier consul le nomma conseiller-d'état et membre du conseil d'administration de la guerre, le 27 décembre 1802; puis officier de la Légion-d'Honneur, le 3 octobre 1803, et enfin grand-officier de cette même légion, le 14 juin 1804. Il lui confia aussi le commandement de

(1) *Voyez* le Moniteur du 23 floréal an VII (12 mai 1799).

la cavalerie légère à l'armée des Côtes. Employé à la grande-armée, en 1805, le général Bourcier y commanda une division de dragons, avec laquelle il se trouva, dans le mois d'octobre, au combat d'Elchingen; aux affaires devant Ulm, et à la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre. En 1806, il fit, à la même armée, la campagne contre les Prussiens, et fut chargé, après la prise de Berlin, de la direction-générale du grand dépôt des chevaux pris sur l'ennemi. En 1807, il servit, en qualité d'inspecteur-général de la cavalerie, aux armées d'Allemagne et d'Espagne. Buonaparte lui conféra la dignité de comte de l'empire, en 1808. Il se trouva à la bataille de Wagram, le 6 juillet 1809, et y fit preuve d'une grande valeur. Employé à la grande-armée de Russie, en 1812, il eut le bonheur d'échapper aux désastres de la retraite de Moscow, après laquelle il vint à Berlin, où il réorganisa toute la cavalerie de l'armée, en janvier 1813. Dans cette opération, le général Bourcier montra autant de zèle que de probité. S. M. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis, le 19 juillet 1814, et inspecteur-général de la cavalerie, le 1er janvier 1815. Le comte Bourcier fut admis à la retraite, après 39 ans de service, le 1er janvier 1816; et élu membre de la chambre des députés, dans la même année. En 1817, le roi le nomma conseiller-d'état, et son commissaire près de la régie générale des subsistances. (*Brevets militaires*, *Moniteur*, *tableau des pensions inscrites au trésor public à l'époque du 1er septembre* 1817, *annales du temps.*)

DE BOURCK (Walter, *comte*), *marchal-de-camp*, était parvenu au grade de lieutenant-colonel dans les troupes du roi d'Angleterre. Il passa en France, en 1691, en qualité de lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Allone; servit à l'armée d'Italie, en 1692; se distingua à la bataille de la Marsaille, en 1693, et obtint, en 1694, le régiment dont il était lieutenant-colonel. Il le commanda, à l'armée d'Italie, cette année et la suivante; au siége de Valence, en 1696, et sur le Rhin, en 1697. Le régiment d'Athlone ayant été réformé, en 1698, le comte de Bourck

fut entretenu colonel réformé à la suite du régiment de Berwick, par ordre du 27 février de cette année, et obtint, par commission du 18 juin 1699, un régiment d'infanterie irlandaise, de son nom, qu'il commanda à l'armée l'Italie, en 1701. Il se trouva au combat de Chiari; à la défense de Crémone; à la bataille de Luzzara, en 1702; au passage dans le Trentin; aux combats de San-Vittoria et de San-Benedetto, en 1703. Créé brigadier, par brevet du 10 février 1704, et employé en cette qualité à l'armée d'Italie, il servit au siége de Verceil, d'Yvrée et de Verue, et au combat de Cassano, en 1704 et 1705. Il se trouva au siége et à la bataille de Turin, en 1706; au siége de Lérida, en 1707; à celui de Tortose et de plusieurs autres places, en 1708. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 20 mars 1709, il continua de servir en Espagne, sous le maréchal de Besons, qui se tint sur la défensive. Il passa en Dauphiné, sous le maréchal de Berwick, en 1710 et 1711; fut employé en Provence pendant l'hiver, par lettres du 7 novembre; servit encore en Dauphiné, en 1712; sur les frontières d'Espagne, en 1713, et au siége de Barcelonne, en 1714. Il mourut au mois de mars 1715. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 606.)

DE BOURCK (Jean-Raimond-Charles, *comte*), *lieutenant-général* du 17 novembre 1813, et commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur. (*États militaires.*)

DE LA BOURDAISIÈRE, *voyez* BABOU.

DE BOURDEILLES (Henri), *marquis d'Archiac, maréchal-de-camp*, né le 21 décembre 1571, obtint la compagnie d'ordonnances, vacante par la mort de Sansac, par commission donnée au camp, devant Chartres, le 25 mars 1591. Il suivit Henri IV à l'armée, et prêta serment, au camp de Villandreau, le 27 août 1592. On le nomma pour commander en Périgord, par ordre du 9 novembre de la même année; sénéchal du Périgord, par provisions données à Mantes le 23, et gouverneur de la même province,

par autres provisions du 24 octobre 1593. Il prêta serment, pour cette dernière charge, au parlement de Bordeaux, le 4 décembre. Il dissipa, la même année, les *croquants* (1), qui s'étaient soulevés, et contribua beaucoup à leur défaite. Il fut créé chevalier de Saint-Michel et marquis d'Archiac, pour lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres-patentes données à Paris, au mois de mai 1609, registrées au parlement de Bordeaux le 1er juin suivant. On le nomma conseiller-d'état, par brevet du 10 janvier 1612, et il prêta serment en cette qualité le 17 du même mois. Il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, dans la même année. Il apaisa, en 1613, la querelle élevée entre plusieurs seigneurs du pays, relativement au prieuré de Tremolet. On lui donna, au mois d'avril 1617, un pouvoir pour commander en Guienne, en l'absence du maréchal de Roquelaure. Devenu maréchal-de-camp, par brevet du 3 juillet 1619, et reçu chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre suivant, il servit en Guienne, sous le duc d'Elbœuf, en 1622, et contribua à la prise du château de la Force. Il obtint l'érection de la terre de Montrésor en comté, par lettres données à Paris au mois de février 1627, et demeura dans ses terres jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 14 mars 1641. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 57; *généalogie de la maison de Bourdeilles, dans la nouvelle édition des Mémoires de Brantôme.*)

DE BOURDEILLES (François-Sicaire, *marquis*), *lieutenant-général,* fils du précédent, était conseiller du roi et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, dès 1641. Nommé sénéchal de Périgord, à la mort de son père, par provisions données à Saint-Germain-en-Laye le 7 avril, et gouverneur de cette province, par autres provisions données au même lieu le 10, il eut un pouvoir pour y commander les troupes. Le parlement de Bordeaux en-

(1) On appelait ainsi certains paysans qui se révoltèrent sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII.

registra les provisions de l'une et l'autre charge, les 6 et 8 août suivant. On le fit conseiller-d'état, par brevet du 21 mai de la même année. Il résida et commanda en Périgord jusqu'en 1651; fut créé maréchal-de-camp le 21 mai 1646, et lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 12 septembre 1650. Il servit au siége de Bordeaux. Employé à l'armée de Guienne, en 1651, il eut une commission, du 24 septembre, pour lever deux régiments d'infanterie de 12 compagnies de 50 hommes, les officiers compris; et quatre régiments de cavalerie, de 4 compagnies aussi de 50 hommes. Cette commission lui laissait la liberté d'en mettre un d'infanterie et un de cavalerie sous son nom, et de donner les autres aux gentilshommes de la province ainsi qu'il le jugerait à propos. On le créa chevalier des Ordres, par brevet du 25 du même mois. Il eut encore un ordre du roi, du 17 novembre, pour lever 4 régiments de cavalerie, et 2 d'infanterie de 12 compagnies, et servit à la levée du siége de Cognac par le prince de Condé. S'étant depuis déclaré pour ce prince, on le destitua de son gouvernement, le 28 décembre, et on lui ôta ses régiments. Il mourut, sans avoir été reçu chevalier des Ordres, le 8 mai 1672. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 80; *mémoires du temps, Brantôme.*)

DU BOURDET, *voyez* ACARIE *et* CUGNAC.

BOURDIN, *voyez* GREZIEUX-BOURDIN.

DE LA BOURDONNAYE (Anne-François-Augustin, *vicomte*), *général en chef,* naquit à Guérande, en Bretagne, le 27 septembre 1747. Il commença sa carrière militaire le 20 juillet 1761, en qualité d'enseigne de la compagnie-colonelle du régiment des Gardes-Lorraines, où il fut fait lieutenant le 18 janvier 1762. Par suite d'une nouvelle formation de ce corps, faite le 26 février 1763, le vicomte de la Bourdonnaye y devint sous-lieutenant. Il obtint la sous-aide-majorité, le 10 février 1764. Il avait fait plusieurs des campagnes de la guerre de *sept ans*, lorsqu'on le nomma capitaine de cavalerie, en 1769. Parvenu au grade de co-

lonel, en 1771, il fut employé dans les Alpes, sous le général Bourcet, et passa les quatre années suivantes à visiter et reconnaître les places fortes de cette partie des frontières de la France, et à y étudier les positions militaires. Il parcourut ensuite, et avec le même but, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. En 1776, il fut attaché au régiment d'infanterie de la Sarre, comme colonel en second; et il obtint le grade de brigadier d'infanterie, le 1er janvier 1784. L'instruction solide qu'il avait reçue, celle qu'il y avait ajoutée par ses voyages, et ses manières distinguées, le firent choisir pour sous-gouverneur de LL. AA. RR. les ducs d'Angoulême et de Berri; et il remplit les fonctions de cette charge honorable jusqu'au moment de l'émigration des princes français. On le nomma maréchal-de-camp, le 9 mars 1788; major-général de la garde nationale de Nantes, en 1789, et commissaire pour la formation du département de la Loire-Inférieure, en 1790. En 1791, il fut employé comme maréchal de camp à Belle-Isle et à Brest. En 1792, il eut l'ordre de prendre le commandement de la ville de Lille, où il rétablit la tranquillité, après l'échec essuyé par les Français devant Tournay. Promu au grade de lieutenant-général, le 4 septembre de la même année, il fut appelé, dans le même temps, au commandement en chef de l'armée de l'intérieur, qui se réunissait à Châlons en Champagne. Après la réunion des armées de Dumouriez et de Kellermann, le directoire-exécutif confia au général de La Bourdonnaye le commandement en chef de l'armée du Nord. Arrivé à Douai le 28 du même mois, il y forma une colonne composée de quelques troupes prises dans la garnison de cette place, et marcha au secours de Lille. Le bombardement de Lille, par les Autrichiens, commença le 29; cependant, dès le 2 octobre, le vicomte de la Bourdonnaye était parvenu à renforcer la garnison de cette ville de 3600 hommes. Les assiégeants cessèrent de bombarder Lille dans la nuit du 6 au 7 du même mois; et le général de La Bourdonnaye y arriva le 12, avec le peu de monde qu'il avait pu réunir. Après avoir chassé les ennemis des bords de la Lys, et les avoir battus à Warneton, il entra en

Belgique; s'empara de Tournay, le 8 novembre; entra à Gand, qui lui ouvrit ses portes le 12; occupa Furnes, Ypres et Bruges, le 18. L'avant-garde de son armée entra à Anvers, le même jour. La mésintelligence qui régnait entre lui et le général Dumouriez lui fit solliciter son rappel en France; et, l'ayant obtenu, il revint commander la frontière du Nord, et fut chargé plus particulièrement de surveiller les côtes de Dunkerque et de Calais, lorsque la guerre maritime éclata. En janvier 1793, on le nomma commandant d'une armée dites des Côtes, mais qui n'était pas encore formée. Le 19 mars suivant, il reçut, à Rouen, l'ordre de se rendre à Rennes, pour réprimer les troubles qui régnaient dans cette contrée. Les efforts qu'il fit alors pour prévenir ou arrêter les effets de la guerre civile, semblaient lui promettre d'être couronnés de quelque succès, lorsqu'il fut mandé à Paris pour y rendre compte de sa conduite. Accusé dans l'assemblée nationale, le 13 mai, d'avoir fait rétrograder les troupes qui marchaient contre les Vendéens, il se justifia de cette inculpation dans la séance du 16. Le 4 juin suivant, il fut envoyé, comme général divisionnaire, à l'armée des Pyrénées-Occidentales. Après quelques marches et contremarches, et plusieurs engagements avec les Espagnols, commandés par Don Ventura, il les battit à la Croix-des-Bouquets, le 13 juillet, et les força de repasser la Bidassoa. Le 23, il remporta sur eux un nouvel avantage, dans l'attaque de la redoute dite de Louis XIV, d'où ils furent chassés avec perte assez considérable en hommes tués ou faits prisonniers, ainsi qu'en armes de différentes espèces. Pendant qu'il chassait ainsi l'ennemi du sol français, sa femme et ses enfants avaient été mis en état d'arrestation, et déportés à Blois. Cette circonstance, jointe à une blessure que le général de La Bourdonnaye avait reçue en la dernière campagne, le mirent dans le cas de se retirer de l'armée pour se rapprocher de sa famille, et de venir en même temps chercher à Dax un repos que les fatigues de la guerre lui avaient rendu indispensable. A peine fut-il arrivé dans cette ville, qu'il

y mourut, à la fin de novembre 1793. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE LA BOURDONNAYE-DE-BLOSSAC (Charles-Esprit-Clair, *comte*), *maréchal-de-camp*, né à Paris le 5 juin 1752, a été créé pair de France, le 17 août 1815. (*Etats milit., Monit.*)

DE LA BOURDONNAYE, *voyez* DES PREZ.

DE BOURDONNÉ, *voyez* DE COCHÈRES.

DU BOURG (Emmanuel, *marquis*), *maréchal-de-camp* du 25 avril 1691, et chevalier de Saint-Louis. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 481.)

DU BOURG (N.....), *maréchal-de-camp* du 12 juillet 1792, chevalier de Saint-Louis. (*Etats militaires.*)

DU BOURG, *voyez* DU MAINE.

BOURGEAT (Jérôme-Dominique), *maréchal-de-camp*, né à Bermin, en Dauphiné, le 2 octobre 1760, a commandé l'école d'artillerie à Auxonne, en 1811, 1812 et 1813. (*Etats militaires.*)

BOURGEOIS (Pierre), *comte d'Origny, maréchal-de-camp*, mort en combattant au siége de Lérida, le 21 novembre 1645. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 217.)

BOURGEOIS (Charles-François, *baron*), *maréchal-de-camp*, né à Issy-sur-Seine, le 8 mars 1759, fut nommé officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804, et général de brigade, le 6 août 1811.

BOURGEVIN-VIALART (Charles-Jean-Baptiste), *marquis de Moligny, maréchal-de-camp*, né à Paris le 24 décembre 1744, entra dans la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi, le 23 janvier 1761. Parvenu au grade de capitaine de cavalerie, en 1776, il fut reçu chevalier de Saint-Louis par le maréchal duc de Richelieu, le 12 août 1787 (1). Il continua de servir en France jus-

(1) Les lettres expédiées en cette occasion au marquis de Moligny

qu'en 1791, époque à laquelle il émigra. On le nomma, à Coblentz, colonel en second du régiment des chasseurs royaux des princes, le 8 novembre de cette dernière année. Il passa colonel-commandant de ce même régiment, par brevet daté de Bingen le 27 juillet 1792, et fit la campagne de cette année sous les ordres du comte de Martanges. Il se trouva, en 1795, à la malheureuse expédition de Quiberon, en qualité d'officier supérieur dans un corps noble commandé par le comte de Oilliamson, lieutenant-général des armées du roi. Étant retourné en Angleterre avec les débris de l'armée royaliste, il y resta jusqu'en 1814, époque à laquelle il rentra en France. Les événemens du commencement de 1815 l'ayant mis dans le cas de quitter de nouveau sa patrie, il se rendit à Gand, à la suite de S. M. Louis XVIII, et ne revint en France qu'en juillet de la même année, lorsque les Bourbons y rentrèrent. On le créa maréchal-de-camp le 22 février 1815, pour prendre rang parmi les officiers de ce grade, à partir du 8 octobre 1805. Il a été admis à la pension de retraite, à la fin de 1815, après 42 ans de service (1). (*Brevets militaires*, *Tableau des pensions inscrites au trésor public*, *à l'époque du 1er septembre* 1817.)

DE BOURGMARY, *voyez* TIERSAINT.

DE BOURGNON, *voyez* MICOLON.

DE BOURGOGNE (Louis), *sieur de Mautour, maréchal-de camp* du 4 octobre 1651. (*Chronologie militaire*, *t. VI*, *pag.* 319.)

---

portent : « Que la décoration de Saint-Louis lui est accordée en considé-» ration de ses services pendant 27 ans, et de la campagne qu'il fit » en 1761. »

(1) Les attestations les plus honorables ont été données au marquis de Moligny par S. A. R. M. le duc de Berri et par les comtes de Vaudreuil, de Martanges et d'Oilliamson, sous lesquels il a servi à différentes époques, et notamment depuis 1791 jusqu'en 1815.



DE BOURGON (Jacques *Marin*), *maréchal-de-camp*, naquit au château de Bourgon, en Angoumois, le 7 juin 1742. Il entra au service, en qualité d'enseigne, dans le régiment de Bourgogne infanterie, le 3 septembre 1750; y fut fait lieutenant, le 27 avril 1754, et capitaine, le 11 août 1758. Il servit au siége de Louisbourg (Ile-de-France), en 1759, et y fut fait prisonnier de guerre. Employé en Corse, il y commanda une compagnie de volontaires; fit deux campagnes, dont une sous les ordres du maréchal de Vaux, et fut blessé d'un coup de feu au visage. On le nomma lieutenant-colonel du régiment de la Guadeloupe, le 18 août 1772, et chevalier de Saint-Louis, le 4 novembre 1774. Il obtint le brevet de colonel, le 4 novembre 1776. Il faisait partie de l'armée navale du comte de Guiche, lorsqu'elle livra trois combats aux Anglais dans les parages des Iles-du-Vent; et il servit ensuite sous les ordres du comte d'Estaing, lorsqu'on porta des secours à Sainte-Lucie, attaquée par les Anglais. Nommé lieutenant de roi des forts Bourbon et Saint-Louis, à la Martinique, le 10 juin 1780, il fut fait gouverneur de la Dominique, le 1er mars 1781. Cette dernière colonie ayant été remise aux Anglais, il passa commandant en second à la Martinique; fut créé maréchal-de-camp le 11 août 1788, et nommé gouverneur de Cayenne et de la Guyane française, le 14 juin 1789. Il rentra en France, par congé, le 9 juin 1791, et obtint, après le 10 août 1792, la retraite de maréchal-de-camp, qu'il avait demandée, ayant 47 ans 10 mois et 13 jours de service. En 1820, il était président du comité de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, à Angoulême, lieu de sa résidence. (*Brevets militaires, Tableau des pensions inscrites au trésor public, à l'époque du 1er septembre* 1817.)

DE BOURLAMAQUE (François-Charles), *maréchal-de-camp* du 25 juillet 1762, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 553.)

DE BOURLEMONT, *voyez* D'ANGLURE.

DE LA BOURLIE, *voyez* DE GUISCARD.

DE BOURMONT, *voyez* DE GHAISNE.

DE LA BOURNALIÈRE, *voyez* TUDERT.

DE BOURNAYS, *voyez* LE SÉNÉCHAL.

DE BOURNEL (Guillaume), surnommé *Burgonelli, maréchal de France*, est le troisième maréchal de France connu. Il vivait en 1194 et 1195, époque d'un don que le roi Philippe-Auguste lui fit, la 15e année de son règne. (*Chronologie militaire*, *tom. II*, *pag.* 106; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *tom. VIII*, *pag.* 151.)

DE BOURNEL DE LAMBERCOURT (Guillaume), parent du précédent, était maître-d'hôtel du roi lorsqu'il fut pourvu de la charge de *général-maître et visiteur de l'artillerie de France*, à la mort de Cadiot, par provisions données à la Délivrande, le 15 août 1473. Il prêta serment, le 17 du même mois, pour cette charge, et l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée en décembre 1477. (*Chronologie militaire, t. III, pag.* 478.)

DE BOURNEL DE NAMPS (Jean-Charles), *marquis de Monchy*, de la même famille que le précédent, fut nommé *lieutenant-général* le 20 février 1734. Il était alors commandeur de l'ordre de Saint-Louis. (*Chronologie militaire, tom. V*, *pag.* 114.)

BOURNET (Antoine-Armand-Barthélemi), *général de brigade* du 29 septembre 1793. (*États militaires.*)

DE BOURNONVILLE (Ambroise-François, *marquis*, puis *duc*), *maréchal-de-camp*, était capitaine de cavalerie au régiment du comte, puis maréchal de Guiche, dès le 24 janvier 1638. Il se trouva au siége de Saint-Omer, la même année; à ceux d'Yvoi et Damvilliers, en 1639; d'Arras, en 1640; d'Aire, de la Bassée et de Bapaume, en 1641; au combat d'Honnecourt, en 1642; à la bataille de Rocroi; au siége de Thionville, en 1643; à la bataille de Fribourg;

aux siéges de Philisbourg, de Mayence et de Landau, en 1644: à la bataille de Nortlingen; à la prise d'Hailbron et de Trèves, en 1645. Il leva, par commission du 22 décembre de cette année, un régiment d'infanterie vallonne, de son nom, qu'il commanda aux siéges de Courtray, de Bergues et de Dunkerque, en 1646; au siége de la Bassée, en 1647; au siége d'Ypres, et à la bataille de Lens, en 1648. Nommé maréchal-de camp, par brevet du 16 février 1649, il resta à la cour cette année et les suivantes. On licencia son régiment, en 1651. Créé duc de Bournonville et pair de France, par lettres données à Compiégne, au mois de septembre 1652, il en prit le titre, et représenta le comte de Champagne au sacre du roi Louis XIV, le 7 juin 1654. Il obtint la charge de chevalier d'honneur de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, le 20 janvier 1656, et le gouvernement-général de Paris et dépendances, en survivance du maréchal de l'Hopital, par provisions données à Versailles le 16 janvier 1657, registrées au parlement le 30 mai suivant. Il entra en jouissance de ce gouvernement le 20 avril 1660, à la mort du maréchal de l'Hopital. La mort du cardinal Mazarin, et la disgrâce de Fouquet, surintendant des finances, l'ayant obligé de quitter la cour, il se démit de ses charges, au mois de mai 1662; et embrassa l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme. Il reçut l'ordre de la prêtrise en 1678, et mourut le 12 décembre 1693, en son château de la Motte-Tilly, près de Nogent-sur-Seine, où il s'était retiré. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 243; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. V, pag.* 838; *mémoires du temps.*)

DE BOURNONVILLE (Alexandre-Albert-François-Barthélemi, *prince*), *maréchal-de-camp*, neveu du précédent, naquit le 16 avril 1662. Il fut fait deuxième guidon de la compagnie des gendarmes de la garde, par brevet du 1er mars 1683; servit la même année au siége de Courtray, et l'année suivante à l'armée de Flandre, qui couvrit le siége de Luxembourg. Il devint premier guidon de gendarmes, le 26 juin 1685, et servit comme volontaire aux

siéges de Philisbourg, de Manheim et de Franckendal, en 1688. Il se trouva à l'attaque de Valcourt, en 1689; à la bataille de Fleurus, en 1690; au siége de Mons et au combat de Leus, en 1691. A cette dernière affaire, il tua, de deux coups d'épée, un officier ennemi qui lui avait tiré un coup de pistolet. Nommé second enseigne de sa compagnie, le 1er janvier 1692, il obtint, le 4 mai, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie; servit, la même année, au siége de Namur, et se trouva au combat de Steinkerque. En 1693, il commanda à Neerwinde la compagnie des gendarmes, à la tête de laquelle il chargea plusieurs fois les ennemis; défit et mit en fuite tout ce qui se rencontra vis-à-vis de lui. Il eut son cheval tué sous lui, et reçut deux coups de mousquet, dont l'un lui perça le poignet, et l'autre passa au travers de son corps. Il continua de servir à l'armée de Flandre jusqu'à la paix de Riswick. Il devint successivement premier enseigne de sa compagnie, le 1er août 1698; deuxième sous-lieutenant, le 15 juin 1701, et brigadier de cavalerie, par brevet du 29 janvier 1702. Il se trouva, en cette dernière qualité, au combat de Nimègue, la même année; à celui d'Eckeren, en 1703; servit à l'armée de Flandre, en 1704, et obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 26 octobre de cette dernière année. En 1705, il était malade à Bruxelles, lorsqu'il apprit qu'il y avait apparence de combat. Il rejoignit aussitôt l'armée; mais ayant passé deux fois vingt-quatre heures à cheval, à la tête de sa troupe, sa maladie devint plus dangereuse, et il en mourut le 3 septembre. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 572; *mémoires du temps*.)

DE BOURRON, *voyez* SALART.

BOURSAUT (Pierre), *marquis du Viantais, maréchal-de-camp* du 11 novembre 1651. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 325.)

DE BOURZAC, *voyez* LA CROPTE.

DU BOUSQUET D'ARGENCE (René-Jacques-Jean-Hector, *marquis*), né à Saint-Hérie, près Saint-Jean-d'Angély, le

5 novembre 1765, fut créé *maréchal-de-camp* le 9 septembre 1803, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 24 août 1817. (*Etats militaires.*)

DU BOUSQUET, *voyez* RICOLLET.

DE BOUSSAC, *voyez* DE BROSSE.

BOUSSARD (Jean-Baptiste), *général de brigade* du 10 décembre 1793. (*Etats militaires.*)

BOUSSARD (André-Joseph, *baron*), *général de division*, naquit à Binch, en Hainaut, le 13 novembre 1758. Il avait servi, en qualité d'officier, dans les troupes autrichiennes, lorsqu'en 1789 il prit parti dans les troupes belges, où il fut employé comme capitaine jusqu'en 1791, époque à laquelle il passa en France. Il y fut fait lieutenant, le 28 juillet de la même année; devint capitaine d'une des compagnies du régiment de dragons du Hainaut, le 1er octobre 1792, et fit la campagne de cette année. Il fut fait lieutenant-colonel de ce régiment, le 1er mars 1793; se trouva, le 7 du même mois, au combat de la Roche; soutint avec beaucoup de valeur l'attaque des Autrichiens; mais, se trouvant accablé par le nombre, il fit sa retraite en bon ordre. Ayant quitté, dans la même année, le régiment de dragons du Hainaut, il passa chef d'escadron au 20e régiment de dragons, et fut employé à l'armée d'Italie. A l'affaire de Mondovi, le 16 avril 1796, il chargea, avec 2 escadrons, la cavalerie piémontaise; la mit en déroute, et reçut 3 coups de sabre en se frayant un passage à travers l'armée ennemie. Au passage de l'Adda, le 10 mai, il traversa la rivière à la nage à la tête de 2 escadrons, atteignit l'autre rive et poursuivit l'ennemi. Aux combats de Castiglione, du 29 juin au 5 juillet, il se conduisit avec beaucoup de bravoure; et, avec un détachement de son régiment, il enleva un parti de hussards. Nommé chef de brigade du même régiment de dragons, le 7 janvier 1797, il fit partie de l'armée d'expédition d'Egypte, et se signala aux glorieuses journées d'Alexandrie, de Cheybreiss, des Pyramides et d'Aboukir. Sa valeur et sa conduite distin-

guée lui valurent le grade de général de brigade provisoire, qui lui fut conféré en Égypte par le général en chef Menou, le 23 septembre 1800. A la bataille d'Alexandrie, le 21 mars de cette dernière année, il avait chargé à la tête de sa brigade, avait culbuté la première ligne des Anglais, et reçut 3 blessures. Il revint en France après la capitulation arrêtée avec les Anglo-Turcs, et fut confirmé dans son grade de général de brigade par arrêté des consuls, en date du 14 décembre 1801. Il fut employé à l'armée des Côtes dans la 2ᵉ division de dragons, et eut un commandement dans la 11ᵉ division militaire en 1803. On le nomma commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804. En 1806, il fit la campagne contre les Prussiens. A la tête d'une division de dragons, il se distingua à la prise de Lubeck, le 6 novembre; contribua à la destruction de la colonne ennemie commandée par le général Bila, et en poursuivit les débris jusque dans Anklam. Il fut légèrement blessé à l'attaque des retranchements des Russes à Czarnowo, le 22 décembre de la même année. En 1807, il fut encore blessé au combat de Pultusk contre les Prussiens. Employé à l'armée d'Espagne, il fut envoyé, en 1810, par le général Suchet pour disperser un rassemblement considérable de paysans insurgés, qui s'était formé à Castellon de la Plana. S'étant porté sur ce point à la tête de deux escadrons de cuirassiers et de hussards, il attaqua les rebelles et emporta le pont de Castellon, que ceux-ci avaient barricadé, et qu'ils défendirent avec beaucoup d'opiniâtreté. Pendant le siége de Lérida, il marcha, sous les ordres du général de division Musnier, à l'attaque des troupes du général O'Donell, qui cherchait à secourir la place. Ayant abordé impétueusement l'infanterie et l'artillerie ennemie, il ne leur donna pas le temps de se mettre en ligne, les déborda, et les força à une prompte fuite, qu'elles n'exécutèrent qu'en laissant le terrain jonché de leurs morts. La victoire remportée par suite de cette charge de cavalerie, l'une des plus belles et des plus vigoureuses qui aient eu lieu, mit au pouvoir des vainqueurs 8 colonels, 271 officiers, 5600 soldats, 1000 chevaux, 2 cais-

sons, 3 étendards, 1 drapeau et 500 mille cartouches. Elle mérita au général Boussard les témoignages les plus honorables de la satisfaction du général en chef Suchet. Boussard concourut à repousser l'attaque nocturne que le chef des Valenciens, Bassecourt, fit, le 26 novembre, contre le camp français à Vinaros, près d'Uldecona. S'étant mis à la tête des cuirassiers et des hussards, il chargea les assaillants; les mit dans le plus grand désordre, et les poursuivit l'épée aux reins jusqu'à Benicarlos. L'ennemi perdit dans cette occasion un grand nombre d'hommes qui furent tués ou blessés, ou qui, pour éviter d'être sabrés, se précipitèrent dans la mer et s'y noyèrent. A la bataille de Sagonte, le 25 octobre 1811, les Espagnols, ayant enlevé une position avantageuse, entouraient les canonniers français et les sabraient, lorsque le général Boussard vint avec sa brigade au secours de ces canonniers en chargeant 1500 cavaliers ennemis qui venaient de s'emparer de l'artillerie française. La mêlée fut longue et meurtrière; mais enfin l'ennemi, obligé de prendre la fuite, abandonna cette artillerie, et laissa 6 de ses propres canons au pouvoir du vainqueur. Il concourut ensuite à chasser l'ennemi au-delà de Betara, et à l'obliger de chercher son salut sur la rive droite du Guadalquivir. Il montra un zèle infatigable et beaucoup d'énergie dans plusieurs affaires qui eurent lieu aux approches de Valence et pendant l'investissement de cette place. Ayant rencontré près de Torrente, le 26 décembre, 20 escadrons espagnols rangés en bataille, il fondit sur eux avec un seul escadron du 4ᵉ de hussards qui lui servait d'escorte; mais cette inexcusable témérité mit sa vie en danger. Entouré par les cavaliers ennemis, il tomba en leur pouvoir, après avoir été couvert de coups de sabre; ses épaulettes, ses décorations et ses armes lui furent arrachées, et il eût infailliblement péri, ou du moins il serait resté prisonnier, si le général Delort, s'avançant avec le gros de la cavalerie française, n'eût forcé les Espagnols de prendre la fuite et d'abandonner le baron Boussard et ceux des hussards de son escorte qui n'avaient pas été massacrés. En récompense de ses services, et sur la demande du maréchal Suchet, il fut nommé

général de division, le 16 mars 1812. Il mourut le 11 août 1813, à Bagnères de Bigorre, où il s'était rendu pour rétablir sa santé. (*Brevets militaires, annales du temps.*)

DE BOUTHILLIER (Charles-Léon, *marquis*), *lieutenant-général*, né à Paris, le 21 juin 1743, entra au service dans la compagnie des chevau-légers, le 1er octobre 1758. Il devint successivement cornette au régiment de cavalerie d'Espinchal, le 7 avril 1761; lieutenant au régiment du Roi, en mai 1762; et capitaine au même régiment, en octobre 1771. Nommé colonel-provincial du régiment de Laon, le 20 mai 1774, il fut réformé la même année, et attaché à la suite de la garnison de Lille, en 1775. Il fut fait colonel en second du régiment de Béarn infanterie, en 1776, et créé chevalier de Saint-Louis, en 1777. Il devint colonel-commandant du régiment Royal-Infanterie, le 11 novembre 1782; passa colonel-commandant du régiment de Picardie, le 31 janvier 1785; fut nommé adjoint au conseil de la guerre, en décembre 1788, et maréchal-de-camp, le 20 mai 1790, conformément à l'ordonnance de 1788 (1). On l'employa dans la 17e division militaire, en mai 1791. Il avait été élu député de la noblesse de Berri aux états-généraux de 1789, et nommé commissaire de la noblesse pour assister aux conférences de conciliation entre les trois ordres. En qualité de membre du comité militaire, il fit souvent et au nom de ce comité des rapports à l'assemblée constituante (2). Ayant émigré, le 4 octobre 1791, il se rendit à

---

(1) Le marquis de Bouthillier avait acquis une juste réputation d'habileté pour l'administration militaire; et avant d'être nommé officier-général, on l'avait fait passer successivement dans différents corps dont les finances étaient dérangées.

(2) Nous croyons devoir citer ici ces rapports comme relatifs aux armées de terre et de mer, et faire connaître quelques-unes des opinions émises par le marquis de Bouthillier sur cette matière. Le 19 novembre 1789, il demanda la conservation du mode d'enrôlement alors existant. Le 18 janvier 1790, il présenta au nom du comité militaire un projet d'organisation de l'armée et des gardes nationales. Le 28 février, il vota contre le projet de fixer la paye du soldat à 32 deniers par jour. Le 19

Coblentz auprès des princes français, et y fut employé, en 1792, sous les ordres du comte de Broglie, à la rédaction des règlements militaires pour l'armée de Leurs Altesses Royales. Nommé major-général de l'armée du prince de Condé, le 1er juin de la même année, il servit en cette qualité et sans interruption jusqu'au 31 mars 1801, époque à laquelle cette armée fut licenciée. Étant rentré en France, il y vécut dans la retraite jusqu'au retour des Bourbons. Il fut nommé lieutenant-général, le 13 août 1814, et reçu, par le roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 1er janvier 1815. Il devint commandeur de l'ordre du Phénix de Hohenlohe, en juillet 1817, et mourut au château de Sillières, département de la Seine-Inférieure, le 18 décembre 1818. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

BOUTON (Ehrard), *comte de Chamilly, commandant d'armée*, naquit le 13 janvier 1630. Il fut nommé page du prince de Condé, alors duc d'Enghien, avec lequel il fit les campagnes de 1643, 1644, 1645, 1646 ; se trouva, en 1643, à la bataille de Rocroi ; à la prise d'Émeric, de Barlemont, de Maubeuge, de Binck, de Thionville, de Serck : aux deux combats de Fribourg ; au siége de Philisbourg, en 1644 ; à la prise de Wimpfen ; à l'assaut de Rettembourg ; à la bataille de Nortlingue, en 1645, et aux siéges de Courtray, de Mardick, de Furnes et de Dunkerque, en 1646. Devenu cornette de la compagnie des chevau-légers du

---

avril, il proposa un décret pour la formation des classes de la marine. Le 22 juillet, il fit des observations sur le nombre de troupes dont l'armée devait être composée. Le 9 septembre, il fit décréter que les corps d'artillerie et du génie continueraient à être séparés. A la suite d'un rapport sur la discipline, il fit décréter, les 13 et 14 juillet, les peines militaires et leur application. Il proposa, le 5 octobre, un décret sur les adjudants-généraux et les aides-de-camp. Le 1er février 1791, on décréta sur sa proposition l'établissement des masses dans les différents corps, et il fit adopter, le 7 mars, plusieurs articles sur l'engagement des recrues. Dans la discussion qui eut lieu, le 11 juin, sur le licenciement de l'armée, il se prononça contre le serment exigé des officiers.

prince de Condé, il le suivit d'abord en Catalogne, aux siéges de Lérida, d'Ager, en 1646; puis en Flandre, au siége d'Ypres, à la bataille de Lens et à la prise de Furnes. en 1648. Il servit dans l'armée de Flandre, sous le comte d'Harcourt, en 1649; se trouva à la défaite des Lorrains, près Valenciennes, le 10 juin; à celle de 800 chevaux, entre Douai et Saint-Amand, le 23; aux siéges de Cambrai, de Condé et de Maubeuge. Sur la fin de cette campagne, il eut la lieutenance de la compagnie des chevau-légers du prince de Condé. Attaché dès l'enfance aux intérêts de ce prince, il le suivit à toutes ses expéditions. Il leva, en 1654, un régiment de cavalerie pour le service, et par commission de ce même prince. Étant gouverneur de la citadelle de Stenay, pour le prince de Condé, il reçut deux blessures à la défense de cette place, assiégée par l'armée du roi. Le prince de Condé le nomma maréchal-de-camp de ses armées, en 1658. A la paix des Pyrénées, le comte de Chamilly rentra en France, et le roi prit son régiment à sa solde, le 7 mars 1659. On le fit maréchal-de-camp, par brevet du 9 janvier 1660, et gouverneur du château de Dijon, le 15 décembre. Son régiment de cavalerie fut licencié le 18 avril 1661. Il fut élu représentant de la noblesse de Bourgogne aux états de la province, en 1662. Il fit la campagne de 1667, comme aide-de-camp du roi; eut part à tous les siéges qu'on entreprit; monta la tranchée à celui de Lille, le 20 août, et fut blessé devant cette place, le 22. Il servit à la conquête de la Franche-Comté, en 1668; fut chargé d'une attaque au siége de Dôle, et se fit le plus grand honneur en cette occasion. Il fut ensuite attaché, comme maréchal-de-camp, à l'armée que devait commander le prince de Condé sur la Sambre. La paix fut conclue le 2 mai. On l'employa, par lettres du 4 février 1671, en la même qualité de maréchal-de-camp, dans les troupes qui devaient marcher aux Pays-Bas, où le roi se rendait en personne, pour connaître par lui-même l'état de ses forces et de ses places de guerre. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 18 avril 1672, il fut choisi pour commander l'armée assemblée dans l'électorat de Cologne

et dans l'évêché de Munster, par pouvoir du même jour. Le maréchal de Créqui ayant reçu l'ordre de se retirer dans ses terres, le comte de Chamilly commanda, par pouvoir du 6 mai, l'armée qui avait été destinée à ce maréchal, et qui devait être rassemblée près du Catelet. Le comte de Chamilly se saisit de Maseik, ville de l'évêché de Liége, sur la Meuse, le 15 mai, et y resta avec 12,000 hommes pour la faire fortifier. Il prit Genep, aussi sur la Meuse, le 3 juillet; Graven, le 14, et fit ensuite le blocus de Maestricht, avec 8000 chevaux et 15,000 fantassins. Il mourut en 1673. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 550; *Mémoires du Père d'Avrigny, le continuateur du Père Daniel, le Président Hénault, Histoire militaire de Louis XIV, par M. de Quincy; Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Gazette de France.*)

BOUTON (Noël), *marquis de Chamilly, maréchal de France*, frère du précédent, né le 6 avril 1616, servit comme volontaire au siége de Valenciennes, en 1656, sous le maréchal de la Ferté. Ils y furent l'un et l'autre faits prisonniers, le 16 juillet, par les troupes que commandait le prince de Condé. Nommé capitaine au régiment de cavalerie du cardinal Mazarin, commandé par le comte de la Feuillade, par commission du 8 février 1658, il servit en Flandre avec ce régiment; se trouva à la bataille des Dunes, le 14 juin; à la prise de Dunkerque, le 25; de Bergues-Saint-Vinox, le 2 juillet; de Furnes, le 3; d'Oudenarde, le 9 septembre, et d'Ypres, le 26. Il y eut une suspension d'armes le 8 mai 1659, et la paix se fit le 7 novembre suivant. Sa compagnie fut réformée le 18 avril 1661. En 1663, il passa en Portugal, où il fut fait capitaine dans le régiment de cavalerie de Briquemalte, par commission du 30 avril 1664, et servit, sous Schomberg, à la prise de Valence, à celle d'Alcantara, le 24 juin; à la défaite des Espagnols, à Castel-Rodrigue; à la bataille de Villa-Viciosa, le 17 juin 1665, et à la déroute du marquis de Caracène, à Badajos. Il leva un régiment de cavalerie, dont il fut fait mestre-de-camp, et capitaine de la première compagnie de 80 hommes, le 7

décembre. Il se trouva à la prise de Beuses, de Guardia, d'Alquerie, de Payamoge, de San-Lucar, en 1666, et à celle de Forcira, en 1667. La paix ayant été faite entre l'Espagne et le Portugal, le 12 février 1668, le marquis de Chamilly revint en France. Il marcha en Candie, avec le duc de la Feuillade; s'y signala, en 1669, et fut blessé au siége de la capitale de cette île. Le roi lui donna, par commission du 8 juillet de la même année, le régiment de Bourgogne, vacant par la mort du comte de Roussillon. L'électeur de Cologne le fit colonel du régiment de Saint-Léger, destiné pour sa garde, par commission donnée à Bonn, le 23 novembre 1671. Ce régiment fut incorporé, par ordre du 6 mars 1672, dans le régiment de Bourgogne. Le marquis de Chamilly servit, la même année, dans le corps séparé que commandait le comte de Chamilly, son frère, et se trouva aux siéges de Burick, pris le 3 juin; de Wesel, rendu le 4, et de Groll, qui capitula le 9. L'évêque de Munster le fit brigadier dans ses armées, par brevet du 10 du même mois. Il marcha à la prise de Deventer, le 21, et continua de servir en Hollande, en 1673. Le roi le fit brigadier d'infanterie, par brevet du 29 novembre suivant. Il fut nommé gouverneur et commandant à Graves, par ordre du 26 mars 1674, et défendit cette place (1) pendant

---

(1) Parmi tous les braves qui composaient la garnison de Graves, se trouvait un officier qui, manquant un jour de courage, abandonna le poste qui lui avait été confié. A cette nouvelle, les autres officiers courent à Chamilly et lui demandent justice. Chamilly, par un trait de présence d'esprit admirable, ne veut pas laisser entrevoir qu'il puisse se trouver un lâche, et les recevant froidement il leur dit : « Vous vous battez bien; jugez mieux. Un tel a pu suivre mes ordres, et j'ai eu mes raisons. » La nuit suivante, dans la plus noire obscurité, il fait venir ce gentilhomme, qui se jette à ses pieds avec des témoignages d'un profond repentir. En lui parlant, comme Caton, sur l'honneur et sur la vie, Chamilly développa le courage de cet officier, qui devint dès lors le plus téméraire d'entre ses camarades. C'était aux endroits les plus périlleux qu'il recevait d'eux les excuses qu'ils crurent devoir lui faire sur leur méprise à son égard; et ce jeune homme poussa le courage à un tel point, que Chamilly fut obligé de lui ordonner en public de ménager sa personne.

93 jours. Le prince d'Orange, qui voulait s'en emparer, fut obligé de faire venir le reste de ses troupes, pour en hâter la prise. Le marquis de Chamilly ayant été informé que 400 Hollandais étaient descendus, pendant la nuit, dans une île de la Meuse, près de Clèves, y marcha aussitôt; et s'étant jeté à la nage, pour donner l'exemple aux troupes qu'il avait amenées, il aborde dans cette île et s'en empare, après avoir éprouvé une vigoureuse résistance. Quoique la garnison de Graves fût réduite à manger de la chair de cheval, elle était encore en état de tenir bien avant dans l'hiver; mais comme la place devait tomber faute de vivres, le roi envoya au marquis de Chamilly l'ordre de capituler. Il n'obéit cependant qu'après un second commandement, et le prince d'Orange lui accorda la capitulation la plus honorable, le 26 octobre (1). Le roi témoigna au marquis de Chamilly une extrême satisfaction de sa défense de Graves, et le fit maréchal-de-camp, par brevet du 19 novembre. Le marquis de Chamilly leva un régiment de cavalerie, et une compagnie franche d'infanterie, par commission du 9 décembre. Il obtint le gouvernement d'Oudenarde, par provisions du 18, et y résida en 1675. Dans la même année, il chassa les ennemis de Medelwerth sur la Meuse. Il attaqua, pendant la nuit du 6 au 7 août, le faubourg de Gand, du côté de Courtray; en délogea sept compagnies espagnoles; pénétra jusqu'à l'extrémité de ce faubourg, qu'il fit piller et détruire en partie, et se retira ensuite en bon ordre, malgré la poursuite d'un bataillon et de six escadrons ennemis. Il sortit, le 11 septembre suivant, d'Oudenarde, avec un fort détachement et du canon; s'empara, le 12, d'un retranchement, près de Witlen sur l'Escaut; chassa devant lui les milices ennemies; força

(1) Chamilly sortit de la place, le 28 octobre, à la tête de 900 braves, reste de 3600 soldats qui avaient composé la garnison. Il enleva, aux termes de la capitulation, tout le canon aux armes de France. Le prince d'Orange, pénétré de la plus haute estime pour Chamilly, lui fit don de 2 pièces de canon, dont la ville de Senvol, où cet officier commandé, lui avait fait présent.

cinq autres retranchements, et fit brûler plus de 400 maisons, un village, deux châteaux et plusieurs moulins : cette expédition se fit en moins de six heures. Il accompagna, vers le même temps, le maréchal d'Humières dans le pays de Waars et jusqu'aux portes de Gand. Le maréchal et lui y forcèrent deux retranchements, trois petits forts, et brûlèrent plus de 1200 maisons. En 1676, il contribua à la prise des châteaux des Escaussiennes. Il servit au siége de Condé, où il fut blessé en montant la tranchée, le 22 avril. Pendant ce siége, les ennemis ayant menacé Oudenarde, le marquis de Chamilly vint s'enfermer dans cette place, afin de pourvoir à sa défense. On réforma son régiment de cavalerie, le 27 octobre de cette dernière année. Il resta à Oudenarde pendant la campagne de 1677. Employé à l'armée de Flandre, en 1678, il fut blessé d'un coup de canon au siége de Gand, que le roi prit le 9 mars; et reçut une blessure à la tête au siége d'Ypres, qui se rendit le 25 du même mois. On le créa lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 28 juin. Oudenarde ayant été rendu, à la paix, le marquis de Chamilly obtint le gouvernement de Fribourg, par provisions du 26 février 1679. Il eut le gouvernement de Strasbourg, par provisions du 23 octobre 1681; et le commandement en chef dans la Basse-Alsace, avec le commandement dans toute l'Alsace, en l'absence du gouverneur, par commission du 27 décembre suivant. Il se trouva à une des attaques de Kocheim, le 26 août 1689. On l'employa, en 1691, à l'armée d'Allemagne, qui se tint sur la défensive. Il fut employé dans la même armée, en 1692, et commanda l'aile gauche au combat de Pfortzheim, le 17 septembre. Il leva une compagnie franche d'infanterie de 100 hommes, pour tenir garnison à Strasbourg, par commission du 28 octobre. Il commanda, en 1693, l'attaque d'Heidelberg. Les assiégés, poussés et enveloppés par les batteries, abandonnèrent en plein jour la tête du faubourg. Le marquis de Chamilly s'avança pour l'occuper; entra par le rempart; fit ouvrir la porte de ce faubourg, et poursuivit les ennemis jusqu'à la porte de la ville, que les assiégés fermèrent, laissant en dehors 500 des leurs,

qui furent tués ou faits prisonniers. Dans la confusion de leur retraite, les ennemis n'ayant point eu la précaution de lever le pont-levis, le marquis de Chamilly profita de cette circonstance, et fit enfoncer la porte à coups de hache par le bataillon qu'il commandait. La ville fut emportée le 21 mai, et tout ce qui s'y trouva armé fut tué. Le château tint jusqu'au 23. Il se rendit maître du bourg de Zwingenberg, le 11 juillet. Employé dans la même armée, en 1694, il passa le Necker, le 18 mai, avec 4000 hommes et sept pièces de canon; attaqua et força les retranchements des ennemis; s'empara de Ladembourg, et de deux autres petits postes le long du Necker jusqu'au Rhin. Dans la même armée, où il servit en 1695, on ne fit aucune expédition; et ce ne fut qu'en 1696 qu'il fit rétablir toutes les redoutes le long du Rhin, et s'empara de tous les postes sur le bord de ce fleuve. Employé dans l'armée d'Allemagne, en 1697, il marcha, le 12 juillet, à la tête de 3000 chevaux et de 1200 grenadiers, pour couvrir un fourrage vers Steinbach, à une lieue au-dessus de Bade. Attaqué à son retour par le général Vaubonne, Chamilly lui tua 150 hommes et lui en prit 80. Il commanda, sous le maréchal d'Estrées, en Poitou, par pouvoir du 17; au pays d'Aunis, par pouvoir du 21; en Saintonge et en Angoumois, par pouvoir du 1er juillet. Créé maréchal de France, par état donné à Versailles le 14 janvier 1703, il remplaça le maréchal d'Estrées dans le commandement en chef du pays d'Aunis, du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois, par commission du 21 février suivant, et conserva ce commandement jusqu'à la paix. Il prêta serment, comme maréchal de France, le 4 décembre 1704; fut créé chevalier des Ordres du roi, le 2 février 1705, et mourut à Paris, le 8 janvier 1715, âgé de 79 ans (1) (2).

(1) Le maréchal de Chamilly était un des quatre braves cités sous Louis XIV pour la haute réputation qu'ils s'étaient acquise dans la défense des places. Les trois autres se nommaient Calvo, Montal et Dufay. Chamilly s'était illustré dans la défense de Graves, Calvo dans celle de Maestricht, Montal dans celle de Charleroy, et Dufay dans celle de Philisbourg.

(2) Le marquis de Chamilly était bienfaisant et généreux. Après la

(*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 113; *Mémoires du Père d'Avrigny, Journal historique du Père Griffet, Histoire militaire de M. de Quincy, le Président Hénault, Bauclas, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Gazette de France, Histoire de France, par Anquetil; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine; Biographie universelle, ancienne et moderne.*)

BOUTON (François), *comte de Chamilly, lieutenant-général,* fils de Ehrard Bouton, qui précède, naquit le 10 avril 1663. Il fut fait enseigne de la colonelle du régiment du Roi, le 3 janvier 1680, et obtint, par provisions du 14 février suivant, le régiment d'infanterie de Bourgogne, sur la démission du marquis de Chamilly, son oncle. Il commanda ce régiment au siége et à la prise de Luxembourg, en 1684; à l'armée de la Moselle, sous le marquis de Boufflers, en 1690; au siége et à la prise de Villefranche, de Montalban, de Sant-Ospicio, de Veillane, de Carmagnole, et du château de Montmélian, en 1691. Il servit à la même armée, en 1692. Créé brigadier, par brevet du 30 mars 1693, il fut employé à l'armée d'Allemagne, sous les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, la même année et en 1694. On le créa inspecteur-général de l'infanterie, par commission du 21 décembre de cette dernière année. Il marcha, l'année suivante, à l'armée d'Italie, où on ne fit aucune expédition. Il se trouva, en 1696, au siége de Valence; et servit à l'armée de la Meuse, sous le maréchal de Boufflers, en 1697. Nommé ambassadeur en Danemark, le 16 décembre, il se démit, au mois d'avril 1698, de son inspection et du régiment de Bourgogne; arriva en Dane-

---

belle défense de Graves, Louis XIV permit qu'il lui demandât une grâce. « Sire, lui dit Chamilly, je vous prie de m'accorder celle de » mon colonel, qui est à la Bastille. » — « Et qui peut être votre colonel? » lui repartit le roi avec surprise. — « C'est M. de Briquematte. J'ai eu » autrefois une compagnie dans son régiment; il m'a formé dans l'art de » la guerre, et je ne pourrais sans ingratitude oublier ce service. » Le roi accorda la grâce demandée.

mark au mois d'août; eut sa première audience publique de S. M. danoise, le 28 février 1700, et revint en France au mois de décembre 1702. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 23 décembre suivant, et employé, en cette qualité, en Poitou et en Aunis, en 1703, sous le maréchal de Chamilly, son oncle, il resta dans ces provinces pendant cette année et la suivante. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 26 octobre, il continua de servir dans les mêmes provinces jusqu'à la paix. Il obtint le gouvernement du château de Dijon, en 1710; et on lui donna le commandement du Poitou et du pays d'Aunis, en l'absence du maréchal de Chamilly, par commission du 18 avril 1714. Il eut le commandement en chef après la mort du maréchal, et le conserva jusqu'à la sienne, qui eut lieu à Paris le 23 janvier 1722. Il était alors âgé de 58 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 589; *mémoires du temps, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VII; Gazette de France.*)

DE BOUTTEVILLE, *voyez* DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG.

BOUVARD (Jean-Louis), *maréchal-de-camp*, naquit à Corancez, le 1er décembre 1768. Il entra au service comme volontaire dans le 3e bataillon du département de Loir-et-Cher, le 23 août 1792; y fut fait sous-lieutenant, le 29 du même mois; lieutenant, le 1er novembre suivant, et lieutenant-adjudant-major, le 5 juin 1796. Il devint adjoint à l'adjudant-général Deveaux, le 3 septembre de la même année; fut confirmé dans le grade de capitaine, par le ministre de la guerre, le 9 mars 1798; fut employé en qualité d'adjoint à l'état-major-général de l'armée d'Italie, le 22 septembre suivant, et entra capitaine de grenadiers au 51e régiment d'infanterie de ligne, le 21 mars 1801. Il passa avec son grade de capitaine de grenadiers dans la garde du roi de Naples, le 1er août 1806; et lorsque cette garde fut devenue celle du roi d'Espagne, il y obtint le grade de chef de bataillon, le 13 mars 1809. Il devint major des voltigeurs de la garde impériale de Napoléon, le 31 mai suivant; co-

lonel dans le même corps, le 20 juillet 1812, et eut, en cette dernière qualité, le commandement du 14e régiment de cette arme, le 1er février 1814. On le créa maréchal-de-camp, le 17 mars de la même année. Le général Bouvard a fait, dans les divers grades ci-dessus indiqués, les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795 et 1796, aux armées de la Vendée et de l'Ouest; celles de 1797 à 1805, inclusivement, à l'armée d'Italie; celles de 1806, 1807, et du commencement de 1808, à l'armée de Naples; celles de la fin de 1808 et de 1809 jusqu'en 1813, à l'armée d'Espagne; et enfin, celle de 1814, en France. Il fut fait prisonnier de guerre par les Autrichiens, le 1er mai 1799, et rendu à la liberté, le 1er mars 1801. Il reçut une balle dans l'épaule droite à l'affaire du 31 août 1813, sur la montagne de Saint-Martial, près d'Irun, en Espagne. Il a été créé membre de la Légion-d'Honneur, le 19 juin 1805; officier du même ordre, le 17 janvier 1815, et chevalier de Saint-Louis, le 17 septembre 1814. On le trouve classé dans le tableau des maréchaux-de-camp disponibles en 1821. (*Etats de services*, *Moniteur*, *Etats militaires*.)

BOUVET DE LOZIER (A. H., *comte*), *maréchal-de-camp*, né à Paris en 1769, servit d'abord dans l'infanterie, et émigra au commencement de la révolution française. Après avoir fait quelques campagnes dans l'armée du prince de Condé, il se retira en Angleterre. Son dévouement au service de la maison de Bourbon, détermina les princes à l'envoyer en France avec le grade d'adjudant-général dans l'armée royale. En 1804, il vint à Paris pour y concourir à l'exécution du plan de George Cadoudal et de Pichegru, et fut arrêté lors de la découverte de ce plan, dont l'objet était le renversement du gouvernement consulaire. Il fit au grand-juge, ministre de la justice, une déclaration qui fut rendue publique, et dans laquelle il reconnaissait le but de la conspiration et la participation qu'il y avait eue. Condamné à mort, il obtint sa grâce, à la sollicitation de madame Murat, sœur de Buonaparte; fut détenu pendant 4 ans au château de Bouillon, et ensuite déporté. La maison

de Bourbon ayant été rétablie sur le trône de France en 1814, le comte de Bouvet de Lozier fut créé maréchal-de-camp le 4 juin de la même année, et obtint le commandement militaire de l'île de Bourbon. Il était dans cette colonie, lorsque la nouvelle de l'invasion de Buonaparte y parvint, au mois d'août 1815. Les mesures courageuses et adroites qu'il prit alors furent tellement bien combinées, que l'île de Bourbon fut maintenue dans l'obéissance à l'autorité du roi. De retour en France, vers 1818, il fut d'abord classé parmi les généraux en non activité; mais par une ordonnance royale du 20 décembre 1820, S. M. lui donna le commandement de la seconde subdivision de la 8e division militaire. (*Annales du temps.*)

BOUVIER des Eclaz (Joseph, *baron*), *maréchal-de-camp*, naquit à Belley (Bugey), le 3 décembre 1758. Il entra comme dragon au 11e régiment, le 7 novembre 1778; servit en 1779 à l'armée des côtes du Hâvre, sous les ordres du maréchal Devaux; fut fait brigadier, le 4 avril 1782; maréchal-des-logis, le 13 septembre 1784; maréchal-des-logis-chef, le 10 mai 1786, et adjudant-sous-officier, le 1er mars 1789. Nommé lieutenant, le 3 juin 1792, il fit la campagne de cette année et celle de 1793, à l'armée du Rhin, sous les généraux en chef Custines et de Beauharnais. Il obtint le grade de capitaine, le 8 mars de cette dernière année, et fut employé à l'armée de Sambre-et-Meuse. Il se trouva à la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794; y eut un cheval tué sous lui, et un autre blessé. En 1795, il se signala particulièrement en avant de Bamberg par une charge contre l'ennemi, auquel il fit plusieurs prisonniers. Sa bonne conduite sur le champ de bataille de Friedberg, le 18 mars 1797, le fit nommer chef d'escadron à la suite, par le général en chef Hoche. En 1798, il servit d'abord à l'armée dite d'Angleterre, et passa ensuite à celle d'Helvétie. Devenu chef d'escadron en pied, le 16 février 1799, il fut employé à l'armée du Rhin. Il se trouva à la bataille de Hohenlinden, le 3 décembre 1800; y fut chargé par le général Lecourbe de se porter avec 1200

hommes sur les derrières de l'ennemi, et exécuta ce mouvement avec une valeur et un succès qui contribuèrent beaucoup au gain de la bataille. Il fut nommé major du 17ᵉ régiment de dragons, le 29 octobre 1803, et donna de grandes preuves de bravoure à la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805. On le nomma colonel du 14ᵉ régiment de dragons, le 20 septembre 1806, et officier de la Légion-d'Honneur, le 14 mai 1807. Créé général de brigade, le 8 octobre 1810, il fut employé à l'armée d'Espagne; s'y distingua à la bataille de Geborra, le 19 février 1811, et fut mentionné honorablement dans le rapport du maréchal Mortier, duc de Trévise. Il combattit vaillamment à Santa-Martha et Villalba, le 15 juin, et obtint la décoration de commandant de la Légion-d'Honneur, le 6 août de la même année. Napoléon le créa baron de l'empire. Après la restauration du trône des Bourbons, le baron Bouvier des Éclaz fut nommé chevalier de Saint-Louis, par ordonnance royale du 19 juillet 1814. En 1815, il fut chargé de l'organisation des gardes nationales du département de l'Ain. On ne le trouve plus porté dans les états militaires, depuis 1816. (*Moniteur, annales du temps.*)

BOUVIER DE LA MOTTE (N....), *chevalier de Gondreville, maréchal-de-camp* du 22 octobre 1815. (*États militaires.*)

DE BOUVILLE, *voyez* JUBERT.

DU BOUZET DE ROQUÉPINE (Arnault), fut payé en qualité de *maréchal-de-camp* du 1ᵉʳ avril 1589, pour servir en Guienne sous le maréchal de Matignon, qui maintint la tranquillité dans cette province. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 27.)

DU BOUZET (Louis-Gilles), *marquis de Roquépine*, de la même famille que le précédent, *maréchal-de-camp* du 31 septembre 1651. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 314.)

DU BOUZET (Michel-François), *marquis de Marins, lieu-*

tenant-général du 10 juillet 1652. (*Chronologie militaire*, *tom. IV*, *pag.* 128.)

DU **BOUZET** DE MARINS (François), *vicomte de la Montjoie*, *lieutenant-général*, de la même famille que les précédents, naquit à Brives, le 16 octobre 1742. Il entra au service comme enseigne au régiment de Talaru, le 6 juin 1752, et devint lieutenant, le 21 juin 1759. Il passa sous-lieutenant dans le régiment de Royal-Roussillon, le 14 janvier 1767; fut fait aide-major, le 12 octobre 1772; réformé, le 26 mars 1776, et remplacé capitaine en second, le 9 mai. Nommé major du 4e régiment de chasseurs, le 8 avril 1779, il fit les campagnes de Hanovre, en 1761 et 1762, et obtint la croix de Saint-Louis, le 29 août 1781. Il émigra au commencement de la révolution française. Créé maréchal-de-camp, le 23 novembre 1800, il a été employé dans la 10e division militaire, en 1816. On le trouve porté, pour la retraite de lieutenant-général honoraire, dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, le 1er septembre 1817. (*Etats militaires*, *Tableau historique de la noblesse*, *par Waroquier*, *pag.* 114.)

DE **BOUZOLS**, *voyez* DE MONTAGU.

DE **BOVILLE**, *voyez* DE ROSSIN.

BOYÉ (Charles-Joseph), *général de brigade* du 10 juin 1794. (*Etats militaires.*)

BOYELDIEU (N...., *baron*), *lieutenant-général* du 7 septembre 1813; fut créé commandant de la Légion-d'Honneur, le 11 juillet 1807. (*Etats militaires.*)

BOYER (Joseph), *général de brigade* du 8 mars 1807. (*Etats militaires.*)

BOYER (Henri), *maréchal-de-camp* du 29 août 1803, et commandant de la Légion-d'Honneur du 14 juin 1804. (*Etats militaires.*)

BOYER (Jean-Baptiste), *général de brigade* du 28 septembre 1813. (*Etats militaires.*)

BOYER (Pierre-François-Xavier), *général de division* du 16 février 1814. (*Etats militaires.*)

BOYER DE CREMILLES (Louis-Hyacinthe), *lieutenant-général*, né le 10 décembre 1700, entra cadet au régiment des gardes-françaises, en 1717; y servit pendant deux ans, et obtint, le 16 mars 1719, une compagnie dans le régiment de dragons de Goesbriant (depuis Condé), à la tête de laquelle il fit la campagne d'Espagne. Il commanda sa compagnie au camp de la Sambre, en 1727, et au siége de Kehl, en 1733. Nommé maréchal-général-des-logis des camps et armées du roi, sur la démission de M. de Mortières, par provisions du 6 février 1734, il n'en remplit point de suite les fonctions, et continua de servir avec sa compagnie au siége de Philisbourg, la même année. Après la prise de cette place, il obtint du maréchal d'Asfeld la permission d'exercer l'emploi d'aide-maréchal-des-logis à la place de M. de Comerfort, qui avait quitté cette fonction lors de la mort du maréchal de Berwick. Il continua de remplir les mêmes fonctions à l'armée du Rhin, en 1735; obtint, le 26 novembre, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de dragons, et se démit de sa compagnie. La guerre étant finie, il demanda, en 1737, la permission d'aller reconnaître la frontière des Pays-Bas, et l'obtint au commencement de 1740. Il employa cette année et une partie de celle de 1741, à la reconnaissance de la frontière entre Dunkerque et la Meuse. Ayant été nommé pour servir en qualité d'aide-maréchal-des-logis de l'armée du Bas-Rhin, par ordre du 1er août 1741, il se rendit à la cour, et fut chargé d'aller reconnaître et de diriger la marche de la 1re division de l'armée depuis Givet jusqu'à Neuss près du Rhin. Il concourut ensuite à la distribution des quartiers d'hiver, conformément aux vues militaires et politiques qui assurèrent le succès qu'on s'en était promis. Il passa l'hiver au quartier-général d'Udingen. Lorsque cette armée reçut, au mois d'août 1742, l'ordre de se rendre de Westphalie sur les frontières de Bohême, le sieur de Cremilles fut chargé d'aller reconnaître et de diriger la route qu'elle avait à tenir pour s'y rendre. Il prit de si justes



précautions avec les différents souverains dont on avait à traverser les états, que, malgré toutes les difficultés qui se rencontrèrent à chaque pas, par l'obligation de changer de système et de conduite avec chacun de ces différents princes, l'armée fut dans l'abondance jusqu'à sa destination, et vécut dans un si grand ordre et une si exacte discipline, qu'elle mérita le respect et l'admiration de toute l'Allemagne. La marche de cette armée ayant causé de justes inquiétudes aux ennemis de la France, ils tentèrent une diversion du côté de la Flandre, dont ils se promettaient de faire facilement la conquête. Le roi nomma le maréchal de Noailles pour commander sur cette frontière, et choisit le sieur de Crémilles pour y exercer la charge de maréchal-général-des-logis de l'armée : l'ordre lui en fut expédié le 21 août. Il quitta, à Amberg, l'armée du Bas Rhin, et se rendit en Flandre au mois de septembre. Il y seconda si bien les vues du général, qu'avec très-peu de troupes on fit perdre aux ennemis toute espérance de pouvoir pénétrer dans ce pays, d'où ils furent même obligés de s'éloigner, après avoir fait des efforts réitérés pour percer par quelques endroits. Le sieur de Crémilles continua de remplir les fonctions de maréchal-général-des-logis de l'armée jusqu'à la paix, et prouva, dans les différentes et difficiles commissions dont il fut chargé, qu'il réunissait en sa personne, et la parfaite connaissance des détails, jusqu'aux plus petits, qu'on avait admirée dans M. de Chamlays, et les talents militaires de M. de Puységur, tous deux les plus habiles maréchaux-généraux-des-logis du règne de Louis XIV. Il mérita, comme eux, la confiance du roi, et celle des généraux et des ministres sous lesquels il servit. Il fut employé sur la frontière pendant l'hiver, par ordre du 1er décembre, et ne la quitta que pour venir travailler à la cour aux projets de la campagne suivante : ce fut son occupation pendant tous les hivers. Nommé maréchal-général-des-logis de l'armée du Rhin, par ordre du 1er avril 1743, il fit exécuter, avec la plus grande précision, le savant projet du maréchal de Noailles, qui non-seulement empêcha les ennemis de pénétrer en Bavière suivant leur dessein, mais

encore qui, après leur avoir coupé les vivres de toutes parts, les enferma à Dettingen, où ils étaient sur le point d'être détruits sans combattre, lorsqu'une circonstance particulière fit échouer une combinaison si bien concertée, et amena une bataille, dans laquelle le sieur de Crémilles seconda le général avec tant de valeur, de zèle et d'intelligence pour rétablir l'ordre, que les ennemis victorieux n'osèrent faire aucun mouvement pendant la retraite de l'armée. Le roi, en considération de la distinction des services rendus par le sieur de Crémilles dans cette journée (27 juin), lui accorda, par une promotion particulière, le grade de brigadier, dont le brevet lui fut expédié le 2 juillet. Le retour de l'armée de Bavière en Alsace détermina M. le maréchal de Noailles à repasser le Rhin, que l'armée anglaise franchit quelque temps après. Les dispositions journalières et les mouvements de l'armée furent si sages et si bien concertées, que, malgré la supériorité des ennemis, non-seulement les Français ne furent entamés nulle part, mais qu'encore la Basse-Alsace et la Lorraine furent mises à couvert de l'invasion dont elles semblaient menacées. Le sieur de Crémilles fut nommé maréchal-général-des-logis de l'armée du roi, par ordre du 1er avril 1744. Les siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes; la marche d'une partie des troupes de l'armée de Flandre en Alsace; les dispositions pour le passage du Rhin; les siéges des villes et château de Fribourg, lui fournirent l'occasion de montrer, sous les yeux du roi même, la supériorité de ses talents, et lui méritèrent le grade de maréchal-de-camp, que S. M. déclara, au mois de novembre, lui avoir accordé par brevet du 2 mai précédent. Maréchal-général-des-logis de l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres du maréchal de Maillebois, par ordre du 1er novembre, et employé à cette armée comme maréchal-de-camp, par lettres du 1er décembre, il concourut, sous les ordres du même maréchal, à faire prendre des quartiers d'hiver sur le Rhin, sur le Mein et sur la Lahn. Après l'établissement de ces quartiers, il se rendit, par ordre du roi, à la cour, pour les dispositions relatives à la campagne suivante; mais ayant appris, au mois de

février 1745, que les ennemis s'avançaient sur la Lahn, d'où quelques-uns de nos quartiers s'étaient déjà repliés en-deçà du Mein, il repartit sur-le-champ pour se rendre à l'armée qui se rassemblait dans le pays de Darmstadt, et en dirigea la marche au-delà du Mein, conformément au projet du maréchal de Maillebois, qui serait allé au-devant des ennemis afin de les combattre, si le mouvement audacieux qu'il avait commandé ne les eût pas arrêtés dans le Westerwald. Maréchal-général-des-logis de l'armée du roi, par ordre du 1er avril suivant, le sieur de Crémilles contribua, par la manière dont il remplit les devoirs de sa charge, à la gloire que les armes de S. M. acquirent dans cette campagne, aussi remarquable par la victoire remportée à Fontenoy, que par la prise des ville et citadelle de Tournay; le succès du combat de Mesle; la prise de Gand et de son château, d'Oudenarde, de Bruges; des forts de Marienkerk, Albert et Plassendal, de Dendermonde; de la châtellenie d'Alost, d'Ostende, de Nieuport et d'Ath. Pour marquer au sieur de Crémilles sa satisfaction de la distinction avec laquelle il avait rempli les fonctions de sa charge de maréchal-des-logis, le roi lui permit de s'en démettre, et le créa, le 1er novembre, inspecteur-général de l'infanterie, de la cavalerie et des dragons, charge unique, qui fut créée en sa faveur. Quoiqu'il ne possédât plus la charge de maréchal-général-des-logis, il continua de servir en cette qualité à l'armée du roi, par ordre du 1er mai 1746. Il concourut à la prise de Louvain, de Malines, d'Anvers et de sa citadelle, de Namur et de ses châteaux, et à la victoire remportée à Raucoux. Le succès de cette bataille fut également dû à la valeur des troupes, et aux bonnes dispositions qui avaient été prises. Il obtint le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, par provisions du 1er novembre. Nommé maréchal-général-des-logis de l'armée du roi, par ordre du 1er avril 1747, il dirigea la marche des troupes qui firent la conquête de l'Écluse, du Sas de Gand, des forts de la Perle, d'Issendick, Saint-Antoine et Sautberge, d'Hulst et d'Axel. Il se trouva à la bataille de Lawfeld, et eut encore la direction de la marche

des troupes qui firent le siége de Berg-Op-Zoom, dont la prise termina la campagne. Maréchal-général-des-logis de l'armée du roi, par ordre du 1er avril 1748, il conçut le projet de la prise de Maestricht, et fit seul toutes les dispositions nécessaires pour l'investissement de cette place. Ce projet, et son exécution à la vue d'une puissante armée ennemie, furent regardés, par les plus habiles militaires, comme une des plus savantes opérations dont il soit fait mention dans l'histoire, et méritèrent à M. de Crémilles le grade de lieutenant-général, que le roi lui accorda aussitôt après la prise de cette place : le pouvoir est du 10 mai, et les lettres de service en cette qualité sont du même jour. La paix s'étant faite dans ce temps-là, le sieur de Crémilles dirigea toutes les opérations relatives à l'évacuation des Pays-Bas. Il se rendit ensuite à la cour, et continua de jouir de la confiance des ministres de la guerre, qui le consultèrent dans les affaires les plus difficiles, et reconnurent dans toutes les occasions la sagesse de ses conseils. Il commanda le camp de Beaucaire, en Languedoc, par lettres du 13 juin 1753. On mit sous ses ordres, par autres lettres du 30 avril 1754, les 20 bataillons qui furent employés, en 1754 et 1755, aux travaux du canal nécessaire pour la jonction de la Lys avec l'Aa. Le roi lui donna le commandement de la province d'Artois, en l'absence du gouverneur-général de la province et du marquis de Céberet, par commission du 1er janvier 1755. Il fut employé, en qualité de lieutenant-général, sur les côtes de l'Océan, par lettres du 31 décembre de la même année. On lui donna le gouvernement d'Aire, avec le commandement de l'Artois, à la mort du marquis de Céberet, par provisions du 7 mai 1756, et on lui accorda les honneurs de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, par lettres du 5 février 1757. Chargé d'une commission importante à l'armée d'Allemagne, il y fut employé, en sa qualité de lieutenant-général, par lettres du 1er octobre 1757, et y demeura jusqu'au mois d'avril 1758, époque à laquelle le maréchal de Belle-Isle, nommé depuis peu secrétaire-d'état de la guerre, ayant demandé au roi quelqu'un pour concourir avec lui à tous les détails d'une aussi grande

charge, S. M. choisit M. de Crémilles, et le fit revenir de l'armée. La commission qui lui fut donnée, le 9 du même mois, à cet effet, est conçue dans les termes les plus honorables, et elle est une preuve éclatante de la confiance que le roi avait dans les lumières du sieur de Crémilles. Il eut, le 27 mai suivant, deux brevets, l'un pour remplir, conjointement avec le maréchal de Belle-Isle, la place de directeur et d'administrateur-général de l'hôtel royal des Invalides; l'autre, pour la charge de surintendant de l'École royale militaire. Il obtint, par brevet du 30 janvier 1760, la charge de directeur-général des fortifications et du génie. Le maréchal de Belle-Isle étant mort, le 26 janvier 1761, la commission du sieur de Crémilles, pour remplir ces différentes charges conjointement avec lui, cessait alors d'avoir son effet; mais le roi, de plus en plus convaincu du zèle et des talents supérieurs de ce dernier, lui fit expédier, le 30 du même mois, de nouveaux brevets, qui lui assurèrent la direction-générale en chef de l'artillerie; les places de directeur et d'administrateur-général de l'hôtel royal des Invalides, et la surintendance de l'École royale militaire, pour exercer ces charges conjointement avec le secrétaire-d'état de la guerre. Il reçut une preuve non moins éclatante de la confiance du roi, qui l'autorisa, par une commission du même jour, à signer en commandement les expéditions relatives aux détails des fortifications et du génie, de l'artillerie, des Invalides et de l'École royale militaire. Il obtint la dignité de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, par provisions du 1er avril de la même année. Il donna, le 9 avril 1762, sa démission de toutes ses charges, et mourut avant le 1er novembre 1768. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 482; *mémoires du temps.*)

BOYER DE REBEVAL (Joseph, *baron*), *lieutenant-général*, naquit à Vaucouleurs, le 20 avril 1768. Il entra au service dans le régiment d'Auxonne artillerie, le 1er juin 1787; fut fait sous-lieutenant au 17e régiment d'infanterie (Auvergne), le 1er décembre 1791, et lieutenant, le 2 juin 1792. Il fit en ces diverses qualités les campagnes de 1792 à 1796

inclusivement, aux armées de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, et du Rhin. Employé à l'armée d'Italie en 1797, il fut blessé d'un coup de feu à la jambe droite au passage du Tagliamento, le 16 mars, et obtint le grade de capitaine, le 25 du même mois. En 1798 et 1799, il servit aux armées d'Angleterre et du Rhin. Il eut le rang de chef de bataillon, le 30 juillet de cette dernière année, et fut nommé chef de bataillon titulaire au 43e régiment d'infanterie, le 23 octobre suivant. Il fit la campagne d'Italie en 1800. Ayant été désigné par le général en chef pour commander un des bataillons de grenadiers de l'armée, il se trouva au passage du Tésin; s'élança à la tête de son corps dans un gué profond, où plusieurs de ses soldats se noyèrent; aborda d'abord dans une petite île; y fit bon nombre de prisonniers, et parvint ensuite à traverser entièrement la rivière, dont la rive opposée était garnie par une ligne autrichienne, qui faisait pleuvoir sur les attaquants une grêle de balles et de mitraille. Il déploya sa troupe sur cette rive, et favorisa par ce mouvement hardi le passage de toute l'armée. Le 25 décembre de la même année, il se trouva au passage du Mincio. Un corps de grenadiers hongrois occupait le village de Pozzolo, et menaçait de déboucher sur le flanc de la division du général Dupont. Le succès de l'opération dépendait de la prise de ce village. Le chef de bataillon Boyer ayant reçu ordre de l'attaquer, marcha deux fois pour s'en emparer, mais deux fois son bataillon fut repoussé. Il voulait tenter un dernier effort, lorsque ses soldats, rebutés, refusèrent de marcher. Un seul grenadier sort des rangs, apostrophe ses camarades en termes très-énergiques, et s'adressant au chef de bataillon : « Marchons nous deux, mon commandant, puisqu'ils ne veulent pas avancer; nous enlèverons bien le village sans eux. » Cette saillie militaire produisit le meilleur effet sur la troupe, et le commandant Boyer, se hâtant de profiter des bonnes dispositions des soldats, se précipite sur l'ennemi; enlève le village; y fait quelques prisonniers et s'empare de plusieurs drapeaux: il eut la cuisse traversée d'une balle. Il fut nommé membre de la Légion-d'Honneur en 1804; chef de bataillon aux chasseurs à

pied de la garde impériale, le 30 août 1805; officier de la Légion-d'Honneur, en mars 1806, et major des vélites-chasseurs à pied dans la même garde, le 1er mai suivant. Désigné en 1807 pour servir à la grande-armée, on lui donna le commandement du 1er régiment de fusiliers de la garde. On l'envoya en Poméranie avec ce corps qui venait d'être formé, et qui devait concourir au blocus de Colberg. Le fort de Naugarten, espèce de poste avancé, situé au milieu de vastes marais et n'ayant qu'une seule entrée, gênait beaucoup les approches de Colberg. Déjà une brigade italienne, qui avait tenté de s'emparer de ce fort, avait été repoussée avec perte, lorsqu'on envoya le régiment de fusiliers commandé par Boyer pour l'enlever. Trois pièces de canon battaient le chemin creux qu'il fallait suivre pour s'en approcher. Boyer avait chargé un de ses bataillons d'attaquer le fort, pendant qu'avec un autre bataillon il observait la route de Colberg; mais voyant que l'attaque languissait, il donne ordre aux premières compagnies de se charger de fagots, de planches, etc.; s'arme lui-même d'un madrier; fait battre la charge; se précipite dans le chemin creux où la mitraille ne peut arrêter l'élan de ses soldats; arrive au fossé; le fait combler en un instant, et s'élance un des premiers sur le rempart, où bientôt toute sa troupe l'a suivi. L'ennemi, déconcerté par cette brusque attaque, ne résiste plus; le fort est pris; 300 soldats, plusieurs officiers supérieurs, 3 pièces de canon et quelques drapeaux tombent au pouvoir du commandant Boyer. L'ennemi perdit aussi plusieurs centaines d'hommes tués dans cette occasion. Employé à l'armée d'Allemagne en 1809, il délivra la ville de Marbourg d'un corps de partisans qui s'en était emparé. On le nomma général de brigade, en juin de la même année; commandeur de la Légion-d'Honneur, le 21 septembre suivant, et adjudant-général de la garde impériale, en décembre 1811. Il fit la campagne et la retraite de Russie en 1812, et reçut un coup de feu au poignet droit à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre. Il fit aussi la campagne de 1813 en Saxe; devint chevalier de la Couronne de fer, le 13 août; fut blessé d'un coup de feu

au ventre à la bataille de Dresde, le 26 du même mois, et obtint le grade de général de division, le 20 novembre suivant. Pendant la campagne de 1814, en France, il continua à se distinguer. Le 22 février, il attaqua à Mery plusieurs divisions des corps des généraux Blucher, Sacken et Jorck, qui avaient passé l'Aube pour rejoindre à Troyes l'armée du prince de Schwartzemberg; poussa l'ennemi au pas de charge; le culbuta, et s'empara de la ville, que les alliés incendièrent avant de l'évacuer. Il se trouva, le 7 mars, à la bataille de Craone; y fit des prodiges de valeur, et reçut deux fortes contusions, l'une d'un boulet qui l'atteignit à la cuisse gauche, l'autre d'un biscaïen qui le frappa à la poitrine. Le roi le nomma chevalier de Saint-Louis, le 15 octobre de la même année. Le baron Boyer de Rebeval était encore classé parmi les lieutenants-généraux disponibles en 1820. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DU BOYS (N...), *maréchal-de-camp* du 21 septembre 1788. (*Etats militaires.*)

BOYVIN DE LA MARTINIÈRE (N...., *baron*), *général de brigade d'artillerie.* (*Etats militaires.*)

DE BOZELLY (Scipion, *comte*), *lieutenant-général* du 1er mars 1788. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 200.)

DE BRACHET (N...., *chevalier*), *maréchal-de-camp,* fut fait sous-aide-major des gardes-du-corps, le 12 janvier 1764; mestre-de-camp, en 1770, et sous-lieutenant des gardes-du-corps, le 1er janvier 1776. Il obtint le brevet de lieutenant, le 1er janvier 17....; fut fait brigadier de cavalerie, le 5 décembre 1781, et maréchal-de-camp, le 9 mars 1788. Il était encore inscrit dans le tableau des officiers-généraux en activité en 1792; mais on ignore ce qu'il est devenu depuis cette dernière époque. (*Etats militaires.*)

DE BRAM (Jean), *baron de Lordat, maréchal-de-camp* du 10 mars 1641. (*Chronologie militaire, tom. VI, p.* 159.)

DE BRANCAS (Louis, *marquis*), *maréchal de France*, né le 19 janvier 1672, commença à servir dans les mousquetaires, en 1689. Il fit la campagne de 1690, en Allemagne, sous Monseigneur, qui couvrit cette frontière, et se trouva, en 1691, au siége de Mons, que le roi prit le 9 avril. Il entra dans le service de la marine, en 1692, fut fait enseigne de vaisseau, en 1692; lieutenant, en 1693, et se trouva au siége et à la prise de Roses, le 9 juin. Il servit, en 1694, sur la flotte qui battit par mer la ville de Palamos. Cette ville fut prise d'assaut, le 7 juin, et la garnison du château se rendit à discrétion le 10. Il se trouva aussi au siége de Barcelonne, prise le 7 août 1697. Il quitta le service de mer, en 1699, et fut fait mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'infanterie d'Orléans, à la mort du comte de Bailleul, par commission du 25 juillet. Il servit en 1701, dans les Pays-Bas espagnols, sous le maréchal de Boufflers, qui n'entreprit rien. Employé en Allemagne, en 1702, il se jeta dans la place de Kaiserwerth avant qu'elle fût investie, et fut blessé pendant le siége de cette ville, où il commanda une sortie qui lui fit obtenir le grade de brigadier, par une promotion particulière, en date du 4 juin. Il remplit les fonctions de ce grade pendant la continuation du siége, qui fut terminé le 15 du même mois de juin, après 59 jours de tranchée ouverte, par la capitulation de la place. Il acheva la campagne en Flandre, sous le duc de Bourgogne. Il servit, en 1703, à l'armée de Flandre, sous les maréchaux de Villeroy et de Boufflers; combattit, le 30 juin, les Hollandais à Eckeren, et joignit avec un détachement le maréchal de Tallard devant Landau, qui capitula le 16 novembre. Il passa en Espagne au mois de décembre; suivit, en 1704, le roi catholique en Portugal, aux siéges de Salvatera, qui se rendit le 8 mars; de Ségura, pris le même jour; d'Idanha-Nova, emporté le 13; de Portalègre, dont la garnison fut prisonnière de guerre, le 1er juin; et de Castel-de-Vide, forcé le 25. On le fit maréchal-de-camp, par brevet du 26 octobre. Il conduisit, en 1705, un détachement au siége de Gibraltar, que les Espagnols levèrent, le 27 mars. Il se

démit, au mois de janvier 1706, du régiment d'Orléans, et conduisit un détachement au siége de Barcelonne, que le roi leva le 12 mai. Il joignit, en 1707, l'armée espagnole sur les frontières de Portugal. Chargé par le marquis de Bay de la conduite du siége de Ciudad-Rodrigo, il emporta d'assaut cette place, le 4 octobre, après treize jours de tranchée ouverte. Pour couper la retraite aux ennemis, on marcha de suite au château, où les Français entrèrent en même temps que le gouverneur. Il n'y eut que 500 Français ou Espagnols tués à ce siége, qui coûta aux alliés 800 hommes tués et 2500 faits prisonniers. Le marquis de Brancas fut revêtu la même année du caractère d'envoyé extraordinaire du roi à la cour de Madrid, pour complimenter le roi d'Espagne sur la naissance du prince des Asturies. Il continua d'être employé, en 1708, à l'armée d'Espagne; servit aux siéges de Tortose, qui capitula le 7 juillet; de Dénia, emporté d'assaut le 12 novembre; du château, dont la garnison fut faite prisonnière de guerre le 17; et de la ville d'Alicante, qui se rendit le 2 décembre. Il combattit, le 7 mai 1709, sous les ordres du marquis de Bay, dans la plaine de la Gudina, entre la Gevosa et la Gaya: l'armée portugaise commandée par milord Gallowai, y fut complétement défaite. On le créa commandeur de l'ordre de Saint-Louis, par provisions du 18 du même mois. Il marcha au siége du château d'Alcouchel, où l'on prit, le 1er juin, 3 pièces d'artillerie, et dont la garnison demeura prisonnière de guerre. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 29 mars 1710, il servit à l'armée de Roussillon, et la commanda pendant le voyage du duc de Noailles en Espagne. Il se trouva au siége de Gironne, dont on ouvrit la tranchée le 27 décembre. Ce siége fut continué, en 1711, sous les ordres du duc de Noailles. La ville haute fut emportée d'assaut, le 23 janvier; la ville basse capitula le 25, et les forts de la montagne des Capucins furent évacués par les ennemis le 31. On lui confia le gouvernement de cette place, par provisions du 12 février. Il y fut investi, le 28 avril 1712, par les troupes du comte de Stahremberg; soutint plusieurs as-

sauts donnés au fort Rouge et à celui des Capucins, et s'y maintint jusqu'au 17 janvier 1713, époque à laquelle l'armée française, détachée du Dauphiné, obligea les Allemands de lever le blocus de Gironne, et ravitailla cette place qui en avait un extrême besoin (1). Nommé chevalier de la Toison-d'Or par le roi d'Espagne, au mois de février suivant, sa réception en cette qualité eut lieu à Madrid, le 29 novembre. Le roi Louis XIV le nomma ambassadeur extraordinaire en Espagne, en 1714. Il fut fait conseiller au conseil du royaume, et directeur-général des haras de France, au mois de septembre 1715. Il obtint la charge de lieutenant-général au gouvernement de Provence, à la mort du marquis de Simiane, par provisions données à Paris, le 3 juillet 1718, registrées au parlement de Provence, le 13 octobre, et à la chambre des comptes, le 26 novembre : il avait prêté serment en cette qualité, dès le 10 juillet. On le nomma conseiller-d'état d'épée, par brevet du 3 avril 1719. Il tint les états de Provence, en 1720, et fut envoyé dans ce même pays, en 1721, pour y rétablir l'ordre et la tranquillité que la peste avait interrompus. Créé chevalier des Ordres du roi, le 2 février 1724, il fut reçu le 3 juin suivant. Nommé ambassadeur extraordinaire en Espagne, le 2 novembre 1727, il arriva à Madrid, le 1er juin 1728, et eut sa première audience dès le lendemain. Il obtint le gouvernement de Neufbrisack, par provisions du 4 janvier 1729. Le roi d'Espagne le fit grand d'Espagne de la première classe, par décret du 15 février 1730. Il prit possession de cette grandesse, le 14 mai, et partit d'Espagne, le 10 septembre, pour revenir en France, où il arriva le 24 novembre. On le fit gouverneur des ville et château de Nantes, à la mort du maréchal d'Estrées, par provisions du 1er avril 1738; et ayant eu le même jour une commission pour commander en Bretagne, il se démit du gouvernement de Neufbrisack. Créé maréchal de France, par

(1) Pendant ce siége, qui dura plus de huit mois, le marquis de Brancas sacrifia des sommes immenses pour faire subsister sa garnison.

état donné à Versailles, le 11 février 1741, il prêta serment en cette qualité, le 14 juillet. Son état fut enregistré à la connétablie, le 4 septembre 1747. Il ne servit point depuis, et mourut à Paris, le 9 août 1750, dans la 79e année de son âge. (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 300; *Mémoires du Père d'Avrigny, Moréri, Bauclas, Journal de Louis-le-Grand, par le Père Griffet; Histoire militaire de Louis XIV, par le marquis de Quincy; Gazette de France.*)

DE BRANCAS (Louis-Paul), *marquis de Brancas*, puis *duc de Céreste-Brancas, lieutenant-général,* fils du précédent, né le 25 mai 1718, fut d'abord connu sous le nom de chevalier de Brancas. Il entra aux mousquetaires, le 19 septembre 1733; fit avec ce corps la campagne de Philisbourg, en 1734, et celle du Rhin, en 1735. Il obtint une compagnie dans le régiment Royal-Piémont cavalerie, le 19 novembre 1737, et un régiment de cavalerie de son nom, le 28 octobre 1738. Il commanda ce dernier régiment en Flandre, où on se tint sur la défensive, en 1742; à la bataille de Dettingen, en 1743, et à l'armée de Flandre commandée par le maréchal de Saxe, en 1744. Créé brigadier, par brevet du 1er mai 1745, et déclaré tel, le 1er juin suivant, il combattit à Fontenoy; servit aux siéges des ville et citadelle de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai 1746, il couvrit avec le corps de l'armée les siéges de Mons, Charleroi, Namur, et combattit à Raucoux. On lui donna, sur la démission du maréchal de Brancas, son père, le gouvernement des ville et château de Nantes, par provisions du 21 février 1747. Il prit, au mois de mars, le nom de marquis de Brancas, en se mariant. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai, il se trouva, le 2 juillet, à la bataille de Lawfeld. Il servit, en 1748, au siége de Maestricht, et fut déclaré, au mois de décembre de cette année, maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié dès le 10 mai précédent. Il se démit alors de son régiment. Il devint grand d'Espagne de la première classe, à la mort de son frère aîné, le 3 février 1753. Il fut

pourvu de la lieutenance-générale du gouvernement de Provence, vacante par la mort de son frère, par provisions du 1er avril de la même année. Employé à l'armée d'Allemagne, le 1er mars 1757, il se trouva à la bataille d'Hastembeck; à la conquête de l'électorat d'Hanovre, et revint en France après la capitulation de Closterseverп. Il servit sur les côtes de Normandie, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, par lettres du 1er mars 1758; commanda à Bayeux pendant la campagne, et fut employé dans cette même place, par lettres du 1er mai 1759. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 17 décembre, il servit en cette qualité à l'armée du Bas-Rhin, par lettres du 1er mai 1761. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 7 juin 1767, et titré duc de Céreste-Brancas, le 16 février 1785. On le trouve inscrit dans le tableau des lieutenants-généraux existants en 1791; mais on ne sait pas ce qu'il est devenu depuis cette époque. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 670; *états militaires.*)

DE BRANCAS (Louis-François), *marquis, puis duc de Villars-Brancas, maréchal-de-camp*, d'une autre branche de la même famille que les précédents, servit et fit deux campagnes comme volontaire, sous le comte d'Harcourt. Il fut créé maréchal-de-camp, par brevet du 8 février 1650. On l'employa en cette qualité jusqu'en 1651, et il se trouva à la journée de Lagny, en 1650. Il quitta le service; devint duc de Villars-Brancas, et pair de France, à la mort de son père, le 23 janvier 1657; en prit le titre, et fit enregistrer ses lettres de duc au parlement de Provence, le 15 février suivant. Il mourut au mois d'octobre 1679. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 274; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne.*)

DE BRANCAS (Charles, *comte*) *maréchal-de-camp*, frère puîné du précédent, était attaché à M. le duc d'Orléans, et avait fait quelques campagnes en qualité de volontaire, lorsqu'il obtint une compagnie au régiment d'Orléans cavalerie, le 31 décembre 1643. Il servit avec ce régiment au siége de Gravelines, en 1644; à la prise de Cassel, de

Mardick, de Linck, de Bourbourg, de Béthune et de Saint-Venant, en 1645; de Courtray, de Bergues et de Dunkerque, en 1646. Devenu mestre-de-camp-lieutenant du même régiment, par commission du 6 juin 1647, il le commanda à l'armée de Flandre, la même année; au siége d'Ypres, et à la bataillle de Lens, en 1648. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 16 janvier 1649, il servit au blocus de Paris, la même année; se démit du régiment d'Orléans, au mois de décembre 1650, et ne servit plus. Il prêta serment pour la charge de chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, le 19 juin 1661, et mourut le 8 janvier 1681, âgé de 63 ans. (*Chronologie militaire*, *t. VI, pag.* 238; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *tom. VII, pag.* 437) (1).

DE BRANCAS (Marie-Joseph), *marquis d'Oyse, maréchal-de-camp,* neveu du précédent, naquit le 18 octobre 1687. Il entra aux mousquetaires au mois d'octobre 1703, et fit la campagne de Flandre, en 1704. Il obtint une compagnie dans le régiment d'infanterie de son frère, par commission du 1er octobre de la même année, et la commanda à l'armée de Flandre, en 1705; à l'armée de la Moselle, en 1706; en garnison, en 1707, 1708 et au commencement de 1709. Il fut nommé colonel de ce régiment, sur la démission de son frère, par commission du 13 juillet 1709. Il continua de servir en garnison; mais ayant été nommé, par commission du 17 septembre 1711, colonel du régiment d'Orléanais, il se démit de celui qui portait son nom, et commanda le régiment d'Orléanais à l'armée du Rhin, en 1712. Nommé deuxième cornette de la compagnie des chevau-légers d'Orléans, par brevet du 4 mai 1713, avec commission du même jour pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie, il se trouva aux siéges de Landau et de

---

(1) Dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, par le Père Anselme, le comte de Brancas a été mal à propos qualifié de lieutenant-général.

Fribourg. On le fit capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Orléans, par provisions du 6 août 1715. Créé brigadier, par brevet du 1er février 1719, il servit au siége de Kehl, en 1733; se trouva à l'attaque des lignes d'Etlingen, et au siége de Philisbourg, en 1734. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 1er août de cette même année, et finit la campagne en cette qualité. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai 1735, il se trouva à l'affaire de Clausen, au mois d'octobre. Il ne servit pas depuis, et mourut avant le 1er décembre 1783. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 121.)

DE BRANCAS (Louis), *duc de Brancas, lieutenant-général*, arrière-neveu du précédent, naquit le 5 mai 1714, et fut connu d'abord sous le nom de comte de Lauraguais. Il entra aux mousquetaires, en 1730. Il fut fait duc, sur la démission du duc de Brancas, son père, au mois de juillet 1731, et prit le nom de duc de Lauraguais. Il obtint une compagnie dans le régiment de cavalerie de la Feronays, par commission du 2 juillet 1733; passa avec ce régiment à l'armée d'Italie, au mois d'octobre, et servit, la même année et les deux premiers mois de la suivante, à la conquête du Milanais, sous les ordres du maréchal de Villars. Devenu colonel du régiment d'infanterie d'Artois, par commission du 10 mars 1734, il le commanda la même année à l'attaque des lignes d'Etlingen; au siége de Philisbourg; à l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres du maréchal de Maillebois, au mois d'août 1741, et passa avec cette armée, au mois d'août 1742, sur les frontières de Bohême et de Bavière, où il se distingua à la tête de plusieurs détachements. Créé brigadier, par brevet du 2 février 1743, et colonel d'un régiment d'infanterie de son nom (depuis Briqueville), par commission du 6 mars suivant, il se démit du régiment d'Artois. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai, il se trouva à la bataille de Dettingen, et finit la campagne en Basse-Alsace. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Coigny, par lettres du 1er avril 1744, il concourut à la défense des bords

du Rhin; à la reprise des lignes de la Lautern et de Weissembourg; se trouva à l'affaire d'Haguenau et au siége de Fribourg. Il servit à l'armée commandée par M. le prince de Conti, qui se tint sur la défensive, en 1745. Il fut créé chevalier de la Toison-d'Or, le 1er juin; déclaré, au mois de novembre, maréchal-de-camp, dont le brevet avait été expédié le 1er mai précédent, et se démit de son régiment. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai 1746, il passa sous les ordres de M. le prince de Conti, par lettres du 1er juin; servit au siége de Mons, après lequel il rejoignit l'armée du roi; couvrit le siége de Namur, et se trouva à la bataille de Raucoux. Employé à la même armée, par lettres du 1er avril 1747, il combattit à Lawfeld. Il fut fait lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 10 mai 1748, et déclaré tel au mois de décembre seulement. On le reçut au parlement comme pair de France, le 18 février 1751. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mars 1757, il se trouva à la bataille d'Hastembeck; à la conquête de l'électorat de Hanovre, et à la bataille de Crewelt, en 1758. Il obtint le gouvernement de Guise, par provisions du 2 septembre de cette année, mais il n'a point servi depuis. Il prit le nom de duc de Brancas, à la mort de son père, le 29 février 1760. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 520.)

DE **BRANCION**, *voyez* RAGUET.

DE LA **BRANGELIE**, *voyez* JOUMART.

DE **BRASSAC**, *voyez* DE GALLARD.

BRAUN (Joseph), *maréchal-de-camp*, né à Landau, le 22 novembre 1759. (*Tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre* 1817.)

BRAYER (N....), *lieutenant-général* du 31 août 1813. (*Etats militaires.*)

DE **BREANDE** (N....), *maréchal-de-camp* du 3 janvier 1770. (*Etats militaires.*)

DE BRÉGY, *voyez* FLEXELLES.

DE BREHANT (Marie-Jacques, *marquis*), *maréchal-de-camp*, fut fait lieutenant-réformé dans le régiment de Nicolay-Dragons, le 30 janvier 1724. Il devint gentilhomme à drapeau au régiment des gardes-françaises, le 20 février 1732; deuxième enseigne, le 1er novembre 1733, et se trouva à l'attaque des lignes d'Etlingen, et au siége de Philisbourg, en 1734. Nommé premier enseigne, le 4 mars 1735, il combattit à Clausen, au mois d'octobre; passa à une sous-lieutenance, le 13 mars 1741; fit la campagne de Flandre, en 1742; combattit à Dettingen, le 27 juin 1743, et parvint à une lieutenance, le 17 juillet suivant. Il servit aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes; à l'affaire de Reischewaux, et au siége de Fribourg, en 1744; à la bataille de Fontenoy; aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, en 1745. Il obtint, le 1er décembre, le régiment d'infanterie de Médoc, qu'il commanda au siége de Namur et à la bataille de Raucoux, en 1746. Il passa ensuite avec son régiment à l'armée d'Italie, où il arriva au mois de janvier 1747. Il contribua à faire lever aux ennemis le siége d'Antibes, et à les repousser au-delà du Var; se trouva à l'attaque des retranchements de Villefranche et de Montalban; à la prise de ces deux places, de Nice et de Vintimille, au mois de juin; au secours de Vintimille, et aux deux combats qui se donnèrent sous cette place au mois d'octobre. Il continua de servir à l'armée d'Italie jusqu'à la paix; obtint le grade de brigadier, par brevet du 10 mai 1748, et le régiment de Picardie, par commission du 25 août 1749, en se démettant de celui de Médoc. Il servit en qualité de brigadier, et commanda le régiment de Picardie au camp de Sarre-Louis, en 1753; et au camp de Dunkerque, en 1756. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mars 1757, il se trouva à la bataille d'Hastembeck, où il reçut une contusion considérable à la cuisse; à la prise de Minden et de Hanovre, et à la marche sur l'ennemi vers Kehl. Il fut créé inspecteur-général surnuméraire de l'infanterie, par commission du

25 mai 1758; combattit à Crewelt, au mois de juin; à Minden, le 1er août 1759; se distingua à l'attaque des troupes ennemies qui avaient pris Hamelen, le 8, et devint inspecteur-général de l'infanterie en charge, par commission du 18 janvier 1760. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mai, il se trouva aux affaires de Corback et de Warbourg. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 20 février 1761, il se démit du régiment de Picardie, et fut employé à l'armée d'Allemagne, par lettres des 1er mai 1761 et 1762. Il dirigea l'attaque de Kamen, dont il s'empara, au mois de juin 1761, et se trouva à l'affaire de Filinghausen, au mois de juillet. Il mourut à Paris, le 15 mai 1764, dans la 51e année de son âge. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 434; *Gazette de France.*)

BREISSAND (Joseph, *baron*), *général de brigade*, naquit à Sisteron (Basses-Alpes), le 2 avril 1770. Il entra au service le 19 mars 1786, comme volontaire, dans le régiment d'Aquitaine, d'où il sortit le 9 octobre 1787, par congé acheté. Nommé capitaine au 1er bataillon des volontaires du département des Basses-Alpes, le 1er septembre 1791, il y devint chef de bataillon, le 12 septembre 1792. Il fit en ces deux qualités, et avec distinction, les campagnes de l'armée des Alpes, jusqu'au 19 mai 1795, époque à laquelle il fut obligé de quitter son corps, par suite d'un coup de feu qu'il avait reçu à la cuisse lors de l'attaque du petit Mont-Cenis, le 27 avril précédent. Il fut placé, avec son grade de chef de bataillon, à la suite de la 19e demi-brigade d'infanterie de ligne, le 27 juillet 1796; fit les campagnes d'Italie jusqu'en 1799, et se distingua dans toutes les occasions par son courage, son sang-froid et son habileté. Il commanda plusieurs places en Italie, depuis le 22 septembre 1797 jusqu'à la capitulation de Rome, en 1798. En cette dernière année, il était commandant de Pérouse (Peruggia), lorsqu'une insurrection très-dangereuse y éclata, et fut causée par une division d'opinions entre les habitants de cette ville. Déjà le sang avait coulé, et il allait ruisseler de toutes parts, lorsque le chef de bataillon Breis-

sand se rend sur la place publique, fend la foule, et adresse aux citoyens une harangue éloquente et persuasive en langue italienne. En vain quelques furieux menacent sa vie, dirigent des armes à feu et des épées nues contre lui; Breissand, conservant son sang-froid, parvient, malgré le péril imminent qui menace sa tête, à calmer la multitude, et à rétablir l'ordre et la tranquillité (1). En 1799, le chef de bataillon Breissand fut employé d'abord à l'armée des Grisons, puis à celle d'observation du Midi. Il fut blessé d'un coup de sabre à la main gauche, en chargeant contre la cavalerie autrichienne, au combat de Sutri, dans les états romains, le 9 août. Sur la proposition du général en chef Brune, il fut fait chef de la 3e demi-brigade provisoire d'Orient, le 17 juillet 1800, et continua de servir à la même armée jusqu'en 1803. On le nomma colonel du 35e régiment d'infanterie de ligne, le 15 décembre de cette dernière année, et officier de la Légion-d'Honneur, le 15 juin 1804. Il fut employé en Batavie pendant cette même année et en 1805. Il servit, en 1806, 1807, 1808, 1809 et 1810, aux armées d'Italie et d'Allemagne, où il se distingua en plusieurs occasions. Attaqué dans Pordenone, le 15 avril 1809, par plus de 4000 Autrichiens, le 35e régiment opposa, pendant six heures, la résistance la plus héroïque aux efforts de l'ennemi. Breissand, qui commandait ce régiment, fut atteint de deux coups de sabre, dont l'un à l'avant-bras droit et l'autre à l'épaule. Environné d'hommes tués, et soutenu par quelques sapeurs blessés, de son régiment, il se servait encore d'un fusil, qu'il n'avait pu recharger pour se défendre contre un peloton de Hongrois, lorsqu'il fut fait prisonnier. L'archiduc Jean, qui commandait les Autrichiens à cette affaire, frappé d'admiration pour la bravoure qu'avait déployée le colonel Breissand, lui fit offrir ses secours. « Je n'ai rien à demander à Votre » Altesse, répondit cet officier, si ce n'est qu'elle veuille

---

(1) En reconnaissance de cet important service, la ville de Pérouse chargea un sculpteur habile de faire deux bustes du commandant Breissand; elle en conserva un pour elle, et fit remettre l'autre à cet officier.

» bien avoir pour mes malheureux compagnons d'armes les » égards dus à leur courage, et me faire rendre mon épée » et ma décoration, que j'ai perdues dans le combat. — Un » brave tel que vous ne doit pas rester désarmé ; prenez » cette arme, dont vous savez faire un si noble usage, lui dit » l'archiduc, en lui ceignant sa propre épée; et je vais donner » des ordres pour que la décoration, dont vous êtes si digne, » vous soit remise, si on peut la retrouver sur le champ de » bataille. » Le colonel Breissand fut créé baron d'empire, le 15 août suivant. Employé à l'armée d'Espagne, en 1811, il y eut le gouvernement de la province d'Avila, où il sut maintenir la discipline la plus sévère parmi ses troupes. Par sa conduite loyale et désintéressée, il se concilia l'estime et l'affection des habitants, dont il emporta les regrets lorsqu'il quitta cette contrée. Promu au grade de général de brigade, le 6 août de la même année, il fit en cette qualité la campagne de Russie, en 1812, et y donna de nouvelles preuves d'habileté et de valeur. En 1813, il fut employé à la défense de Dantzick, sous les ordres du général Heudelet; rendit d'importants services en diverses occasions, où il se couvrit de gloire, et fut cité avec distinction dans les rapports adressés au gouvernement par le général Rapp, qui commandait en chef dans cette place. Il fut nommé commandeur de la Légion-d'Honneur, le 26 juin de cette même année, et mourut à Dantzick le 2 décembre suivant, des suites d'une blessure reçue la veille dans une sortie qu'il avait commandée. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE BRENDLÉ, *voyez* JOST.

BRENIER DE MONTMORAND (N...., *baron*), *lieutenant-général*, fut fait général de brigade, le 15 juin 1799 ; commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804; général de division, le 26 mai 1811 ; grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 26 décembre 1813, et chevalier de Saint-Louis, le 19 juillet 1814. Il était employé dans l'inspection-générale de l'infanterie, en 1820. (*États militaires.*)

DE BRESSEY (Jean-Claude, *comte*), *lieutenant-général*, était depuis long-temps ingénieur dans les troupes d'Espagne, lorsqu'il entra, en 1691, au service de France, où il obtint d'abord le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 30 avril 1692. Il fut employé à l'armée de Flandre, par lettres du 27 mai; servit au siége et à la prise des ville et château de Namur, et releva la tranchée, devant le château, dans la nuit du 25 au 26 juin. Il leva, par commission du 1er juillet de la même année, un régiment d'infanterie de son nom, et combattit à Steinkerque. Employé à la même armée, en 1693, il donna des preuves de valeur à la bataille de Néerwinde, et monta la tranchée, au siége de Charleroi, le 18 septembre. Il obtint le gouvernement de Bar-sur-Aube, par provisions du 8 novembre; se trouva, en 1694, à la fameuse marche de Vignamont au pont d'Espierre, et servit sur la Meuse, en 1695. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 3 janvier 1696, il continua de servir sur la Meuse, la même année et en 1697. Il se démit de son régiment, au mois de mars 1699, ne servit plus, et mourut au mois de février 1704. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 415.)

DE BRESSIEU, *voyez* DE MEILLON.

DE BRESSOLES, *voyez* DE CISCÉ.

LE BRET (Alexandre), *maréchal-de-camp* du 20 octobre 1565. (*Chronologie militaire, tom. IX, pag.* 255.)

DE BRETAGNE (Armand-François), *comte des Vertus*, *maréchal-de-camp* du 1er février 1719. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 40.)

DE BRETAGNE (Anne), *marquis de Lannion*, de la même famille que le précédent, *lieutenant-général* du 1er août 1734. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 166.)

DE BRETAGNE, *voyez* RICHEMONT.

DE LA BRETÈCHE, *voyez* DE JOUSSEAUME *et* SAVONNIÈRES.

BRETEL (Jacques), *chevalier de Grémonville, lieutenant-général* du 5 novembre 1660. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 246.)

DE BRETEUIL, *voyez* LE TONNELLIER.

DE LA BRETONNIÈRE, *voyez* BERTHIN *et* DE BOTTEREL.

DE BRETONVILLIERS, *voyez* LE RACOIS.

DE BRETTEVILLE, *voyez* LE NORMAND.

DU BREUIL (Georges), *maréchal-de-camp* du 10 mai 1651. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 297.)

DE BREUILPONT (N...., *marquis*), était colonel du régiment des Cuirassiers-Dauphin lorsqu'il fut nommé *maréchal-de-camp*, par ordonnance royale du 25 avril 1821. (*Etats militaires.*)

DE BREVAL, *voyez* DE HARLAY.

DE BREVES, *voyez* SAVARY.

DE BRÉZÉ, *voyez* DREUX *et* DE MAILLÉ.

DE BRIANÇON, *voyez* DE BELMONT.

BRICE-MONTIGNY (N....), *général de division.* (*Etats militaires.*)

DE BRICHANTEAU (Nicolas), *marquis de Nangis, maréchal-de-camp,* servit au siége de Laon, en 1594; au siége de Dijon, et au combat de Fontaine-Française, en 1595. Il fut fait capitaine des toiles et chasses du roi, sur la démission de l'amiral Damville, par provisions données à Folembray, le 23 janvier 1596. Il servit, la même année, au siége de la Fère, et l'année suivante à l'armée d'Amiens, et suivit le roi à la conquête de la Savoie, en 1600. Il obtint, le 27 mai 1611, une pension de 3,600 livres, qui fut portée jusqu'à 6000 livres, le 6 novembre 1616. Il reçut cette augmentation de pension, en se démettant de la charge de capitaine des toiles, au retour du voyage de Guienne, où il

avait suivi le roi. On lui accorda, par commission du 14 mars 1619, une compagnie de 60 chevau-légers, qu'il commanda au voyage de Béarn, et on le créa chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre de la même année. Il commanda sa compagnie à l'attaque des retranchements du pont de Cé, en 1620; servit aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Clérac et de Montauban, en 1621, et obtint, par commission donnée au camp devant Montauban, le 28 octobre, la charge de lieutenant de la compagnie des chevau-légers de M. le prince, qui lui donna le brevet, le 1er janvier 1622. Il eut le même jour un brevet de conseiller-d'état, et alla servir aux siéges de Saint-Antoni, et de Montpellier. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 15 mars 1628, et employé en Languedoc, sous M. le prince de Condé, il le suivit au siége de Pamiers; à celui du Mas-d'Azil, et à toutes ses autres expéditions, jusqu'en 1631. Commandant dans la ville et citadelle de Laon, par commission du 5 août 1636, il leva, par autre commission du 16 du même mois, un régiment d'infanterie de son nom, qui fut licencié lorsqu'il quitta le commandement de Laon, en 1637. On lui donna le commandement de Troyes et de ses dépendances, le 25 juin 1641; et de nouveau, le 8 février 1642, celui des ville et citadelle de Laon, en l'absence du maréchal d'Estrées. Il obtint le régiment de Picardie, vacant par la mort du marquis de Nangis, son fils, par commission du 1er septembre 1644. Il se démit de ce régiment, au mois de mars 1645, et mourut au mois de novembre 1654. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *tom. VII; chronologie militaire, tom. VI, pag.* 92; *Gazette de France.*)

DE BRICHANTEAU (François), *marquis de Nangis, maréchal-de-camp*, fils du précédent, naquit le 4 octobre 1618. Il fut cornette de la compagnie des chevau-légers du prince de Condé pendant quatre ans, et servit, en 1633, à la conquête de la Lorraine, et au siége de Nanci, où sa compagnie resta en garnison jusqu'en 1635. Devenu mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie de son nom, qu'il leva, par commission du 16 août 1636, il se démit de la cornette

des chevau-légers de M. le prince de Condé ; suivit ce prince au siége de Dôle, la même année, et en Roussillon, en 1637. On licencia son régiment, à la fin de cette campagne. Il suivit le prince de Condé au siége de Fontarabie, en 1638; au siége de Salces, en 1639, et se distingua, cette même année, à la défaite de 1200 Croates de l'armée du cardinal-infant, près d'Aire. Il servait au siége d'Arras, en 1640, lorsqu'il obtint, par commission du 27 août, le régiment de Picardie, vacant par la mort du marquis de Breauté. Il commanda ce régiment pendant le reste de la campagne, et servit aux siéges d'Aire, de la Bassée et de Bapaume, en 1641. Il fut employé en Flandre et en Picardie, sous le comte d'Harcourt, qui se tint sur la défensive, en 1642. On lui donna 3000 livres de pension, par brevet du 24 décembre de cette année. Il combattit à Rocroy, en 1643; obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 13 juin, et servit au siége et à la prise de Thionville et de Sierk. Nommé conseiller d'état, par brevet du 27 février 1644, il prêta serment, le 12 mars. Employé, la même année, à l'armée de Flandre, il se trouva au siége de Gravelines, où il fut tué d'un coup de canon, le 14 juillet. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 176; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VII, pag.* 896; *Gazette de France.*)

DE BRICHANTEAU (Louis-Armand), *marquis de Nangis, maréchal de France*, petit-neveu du précédent, naquit le 27 septembre 1682. Il n'avait que huit ans lorsque le marquis de Nangis, son père, brigadier d'infanterie et colonel-lieutenant du régiment Royal-Marine, mourut des blessures qu'il avait reçues, le 8 août 1690, à l'attaque d'un retranchement ennemi sur les bords du Rhin. Le roi donna ce régiment au sieur de Brichanteau fils, par commission du 3 septembre 1690, sous la condition de servir deux ans dans les mousquetaires avant d'en prendre le commandement. Il entra effectivement aux mousquetaires, en 1698; y servit cette année et la suivante; obtint le régiment de Bourbonnais, sur la démission du

marquis de Rochefort, par commission du 15 janvier 1700, et se démit du régiment Royal-Marine. Il servit à l'armée d'Allemagne, en 1701, sous le maréchal de Villeroi, qui ne fit aucune expédition. Employé à la même armée, sous le maréchal de Catinat, en 1702, il attaqua, le 30 septembre, le pont d'Huningue. Il fut détaché, avec 1000 fusiliers, pour soutenir le pont qu'on avait jeté sur le petit bras du Rhin, du côté des ennemis, qui l'attaquèrent vivement pendant la nuit, et qui furent repoussés. Il combattit à Frédelingen, le 14 octobre. Employé à l'armée de Bavière, en 1703, sous le maréchal de Villars, il se trouva au siége et à la prise du fort de Kehl, qui capitula le 9 mars; aux lignes de Lille; à la prise de Ketsingen, où il commanda 800 grenadiers, le 18. Il servit au passage des Montagnes-Noires, au mois d'avril; à la prise de la ville d'Aslak et du château d'Horneberg; à la défaite du comte de Stirum, à Hochstedt, le 20 septembre, et à la levée du siége d'Augsbourg par le prince de Bade, au mois de novembre. Employé à l'armée de Bavière, sous le maréchal de Marchin, en 1704, on le détacha, au mois de janvier, avec 800 grenadiers, pour passer le Danube, et pour chasser les ennemis de leur quartier : dans sa course, il se trouva au siége de Wédélinghen. Il partit d'Augsbourg, au mois de mai, se rendit à Auverlinghen pour y faciliter le passage des recrues du maréchal de Tallart; rentra ensuite dans la Bavière, et servit, avec son régiment, à la canonnade de Stockach, et au second combat d'Hochstedt, le 13 août. A la tête de 30 compagnies de grenadiers, il chassa, le 11 septembre suivant, les ennemis du village de Halchtadt, après un combat opiniâtre. On le fit brigadier, par brevet du 26 octobre. Il servit, en 1705, sous le maréchal de Villars, à l'attaque des lignes de Weissembourg, qu'on emporta le 3 juillet, et y reçut deux contusions. Employé à l'armée du Rhin, sous le même général, en 1706, il eut part à la levée du blocus du fort Louis, le 1er mai. Il attaqua la ville de Drusenheim avec 18 compagnies de grenadiers, et força le prince de Bade de l'évacuer, le 2 mai. Il marcha ensuite, sous les ordres du comte de Bourg, avec 800 grenadiers, et

emporta la redoute de Statmatt. Il alla ensuite, avec 1000 grenadiers et un régiment, observer les ennemis, qui paraissaient vouloir passer le Rhin. Détaché, au mois de mai 1707, il passa ce fleuve, à la tête de 400 grenadiers; attaqua les ennemis retranchés sur la rive opposée; força le général Janus, auprès de Lorch, le 20 juin; acheva, le 22, avec 40 compagnies de grenadiers, de chasser les ennemis de Suabs-Gæmund; eut part à la déroute des Impériaux, à Secknigen, le 23; à la prise de Lauffen, le 28, et à celle de Manheim, le 14 juillet. Il se jeta, avec 6 compagnies de grenadiers, dans la ville de Dourlach, le 15 août, et y tint pendant 18 jours jusqu'à l'arrivée d'un secours. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 19 juin 1708, il servit à l'armée de Flandre, sous M. le duc de Bourgogne et le duc de Vendôme, et se trouva au combat d'Oudenarde, le 11 juillet. Chargé de l'arrière-garde à la retraite de l'armée française, il soutint, le 12 du même mois, avec 500 grenadiers, l'attaque de l'avant-garde ennemie, et facilita au reste de l'armée le passage d'un défilé. Commandant, le 26 novembre, deux brigades d'infanterie, il arrêta, à Meldre, sur l'Escaut, 30 escadrons ennemis, et favorisa la retraite de l'infanterie, qu'il rejoignit après un heureux combat. Il servit, en 1709, à l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Villars; se trouva au siége de Varneton, qui fut pris le 4 juillet, et enleva, le 24, 200 hommes dans l'abbaye d'Haunou, sur la Scarpe. A la bataille de Malplaquet, le 11 septembre, il enleva aux ennemis plusieurs drapeaux, qu'il porta au roi avec le détail de l'action. Employé à la même armée, sous les maréchaux de Villars et de Montesquiou, il s'empara, le 20 juin 1710, du moulin et de la redoute de Biache, sur la Scarpe. Il obtint, par commission du 26 janvier 1711, le régiment d'infanterie du roi, vacant par la démission du marquis du Barail, et servit en Flandre, sous les mêmes maréchaux, qui se tinrent sur la défensive. Employé, sous le maréchal de Villars, en 1712, il eut part aux succès de la campagne de Flandre; concourut à la défaite des ennemis, à Denain, le 24 juillet; à la prise de Marchiennes, le 30 du même

mois; de Douai, le 8 septembre; du Quesnoy, le 4 octobre; de Bouchain, le 19; et à celles de Spire, de Worms, de Kaiserslautern et de Landau : cette dernière ville se rendit le 20 août. Il se trouva, en 1713, à la défaite du général Vaubonne, le 20 septembre; au siége de Fribourg, qui se rendit le 1er novembre, et à celui du fort et des châteaux, qui capitulèrent le 16. Pendant le siége de Fribourg, il emporta, l'épée à la main, la lunette de la tête du chemin couvert de cette place; repoussa les Impériaux, dans une sortie qu'ils firent le 8 octobre, et fut blessé, le 13, dans une attaque. Il commanda le camp de Marly, en 1715. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 8 mars 1718, il obtint, sur la démission du marquis de Saint-Abre, le gouvernement de Salces, par provisions du 15 décembre 1719, et se démit, le 16, du régiment du Roi. On le nomma directeur-général de l'infanterie, par ordre du 1er mars 1721; chevalier d'honneur de l'infante, le 2 février 1724; chevalier d'honneur de la reine, par provisions données à Versailles le 30 mai 1725, et chevalier des Ordres du roi, le 16 mai 1728. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 15 septembre 1733, il se trouva au siége de Kehl, qui capitula le 28 octobre. Il servit à la même armée, par lettres du 1er avril 1734; concourut à l'attaque des lignes d'Etlingen, le 4 mai, et au siége de Philisbourg, où il monta à la tranchée les 9, 23 juin et 5 juillet : à cette dernière tranchée, il emporta, l'épée à la main, le chemin couvert. Détaché ensuite avec 14 bataillons, il couvrit les lignes exposées à l'attaque du prince Eugène, et passa 23 nuits de suite en bataille. La capitulation, pour Philisbourg, fut signée le 18. Il servit au siége de Worms, pris le 23 juillet; fut encore employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril 1735, sous le maréchal de Coigny, et s'empara du village et du pont de Ruinich. Créé maréchal de France, par état donné à Versailles le 11 février 1741, il prêta serment, le 19; se démit de la direction-générale de l'infanterie, et mourut à Versailles le 8 octobre 1742, à l'âge de 61 ans. (*Chronologie militaire, tom. III, p.* 308; *mémoires du temps, ceux du Père d'Avrigny, Morery, la*

Père Anselme, Journal historique de Louis XIV, par le Père Griffet; Histoire militaire de Louis-le-Grand, par le marquis de Quincy; Bauclas, Gazette de France.)

DE BRICHE (Louis-André, *vicomte*), *lieutenant-général*, né le 12 août 1772, entra cadet au régiment des chasseurs d'Alsace, en 1789. Étant passé dans le régiment Royal-cavalerie, il y fut fait successivement sous-lieutenant, lieutenant et capitaine. Il fit les premières campagnes de la révolution; se distingua en plusieurs occasions; eut un cheval tué, et plusieurs autres blessés sous lui. Devenu chef d'escadron au 11ᵉ régiment des hussards, et employé en cette qualité à l'armée d'Italie, il commanda ce corps, le 19 juin 1799, troisième jour de la bataille de la Trébia, et soutint la retraite de l'armée avec 600 hommes de troupes de toutes armes, jusqu'à l'entrée des montagnes, près de Modène. En 1800, il se distingua à la bataille de Marengo, le 14 juin, et donna des preuves de valeur au passage du Mincio, où il prit de sa main un major et plusieurs cavaliers autrichiens. Il continua de servir avec distinction, et remporta souvent des avantages sur l'ennemi, particulièrement dans les découvertes ou détachements qu'il eut souvent ordre de faire. En 1806, il était devenu colonel du 10ᵉ régiment de hussards, qu'il commanda à la bataille de Saalfeld, le 10 octobre. Dans cette affaire, le colonel Briche voyant le 9ᵉ de hussards ramené en désordre par la colonne des troupes prussiennes que conduisait le prince Louis (1), commande aussitôt la charge à son régiment; force l'ennemi à tourner bride; paralyse le feu de l'artillerie du prince; tue les canonniers sur leurs pièces; et, poussant cette charge avec vigueur pendant l'espace d'un quart de lieue, il s'empare de 2 canons d'infanterie, ainsi que d'un bon nombre d'hommes et de chevaux. Il combattit avec beau-

(1) Ce prince, qui était cousin-germain du roi de Prusse, fut tué d'un coup de sabre au travers du corps à la journée de Saalfeld, par un maréchal-des-logis du 10ᵉ régiment de hussards, nommé Guindé, avec lequel il avait engagé un combat corps à corps.

coup de valeur à Jéna, le 14 du même mois, et y commanda son régiment, auquel il fit faire plusieurs charges avec succès, mais qui perdit beaucoup de monde par le feu meurtrier auquel il resta long-temps exposé. Ayant découvert, quelques jours après la bataille de Jéna, la marche que faisait le régiment prussien de la Reine-Dragons, pour venir surprendre le 10e régiment de hussards dans ses cantonnements, à Schuliz, près de Thorn, il fit monter sa troupe à cheval; tomba sur les dragons ennemis; manœuvra pour leur couper la retraite, et les défit entièrement. Quoique le 10e régiment eût été très-affaibli par les différents combats auxquels il avait pris part pendant la campagne de 1806, il soutint cependant, sous le commandement du colonel Briche, et pendant la campagne de 1807, en Pologne, la brillante réputation qu'il s'était précédemment acquise, et montra, particulièrement à l'affaire de Tikoczim, qu'il n'avait rien perdu de sa supériorité sur un ennemi avec lequel il avait eu de si fréquents engagements. Le colonel Briche reçut, à Breslaw, en Silésie, l'ordre de se rendre avec son régiment à l'armée d'Espagne. Employé au siége de Saragosse, en 1808, il s'y distingua en différentes occasions. Cette place ayant été prise, le 21 février 1809, le colonel Briche eut le commandement d'un détachement composé du 10e régiment de hussards et de deux bataillons d'infanterie, et fut chargé de communiquer avec l'armée de Catalogne : opération qui présentait de grandes difficultés. Après avoir avoir percé, avec des peines incroyables, à travers les montagnes les plus escarpées, et avoir lutté contre les troupes du général Reding, et un rassemblement considérable de miquelets, il parvint à la destination qui lui avait été assignée; mais il ne dut son salut et celui de ses troupes qu'aux prodiges de valeur qu'elles avaient faits pour sortir du pas périlleux où elles s'étaient trouvées engagées. Six mois après cette expédition, le colonel Briche reçut, du ministre de la guerre, l'ordre de rejoindre son corps d'armée. Il se trouva à la bataille d'Occana, le 18 novembre de la même année; y commanda 4 régiments de cavalerie légère, sous les ordres

du maréchal duc de Trévise, et culbuta la droite des ennemis. Cette action lui valut d'être recommandé par le maréchal à Napoléon, qui nomma le colonel Briche général de brigade, le 17 décembre suivant. A la bataille de Fuente de Cantos, le 15 septembre 1810, il chargea l'ennemi à la tête de sa brigade de cavalerie; mit les Espagnols et les Portugais en désordre; fit un grand nombre de prisonniers, et prit 6 pièces d'artillerie légère. Il chassa la cavalerie espagnole de Mérida, le 6 janvier 1811; passa avec sa bribage jusqu'à Albuquerque; poursuivit l'arrière-garde ennemie, et la sabra à la Botoa. Le 20 du même mois, étant employé au siége d'Olivença, et placé en observation à Talavera-la-Roa, il fut attaqué par les Espagnols, qu'il poussa vigoureusement jusqu'auprès de Badajoz. Le duc de Trévise le signala de nouveau à Napoléon, pour la conduite distinguée qu'il avait tenue à la bataille de la Gébora, le 19 février. A la bataille d'Albuhera, le 16 mai suivant, la cavalerie légère, sous son commandement, soutint l'attaque que dirigeait le général Godinot à l'extrême droite de l'armée. Les Français ayant perdu cette bataille, la brigade du général Briche protégea la retraite de l'armée dans la direction de Solana. Il fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur, le 20 du même mois. Lors de la levée du siége de Badajoz, il fit replier, le 11 juin, les avant-postes des ennemis, et ouvrit la marche sur Los-Santos. Il poussa ensuite une reconnaissance jusque sous les murs d'Olivença, dont les ennemis s'étaient emparés peu de temps auparavant; et, ayant trouvé cette place abandonnée et sans défense, il en donna avis au général de division Godinot, qui la fit réoccuper le 21 du même mois. Sa brigade fit partie d'une colonne qui, vers le mois d'octobre, et sous les ordres du général Gérard, fouilla la Haute-Estramadure, et força le général espagnol Castanos à se retirer sur la frontière du Portugal. Pendant la campagne d'Allemagne, en 1813, le général Briche commanda l'avant-garde du 4e corps, qui décida le gain de la bataille de Lutzen, en tombant à propos sur l'aile gauche victorieuse des ennemis. Ayant perdu presque toute sa brigade à l'af-

faire de Dresde, on lui donna le commandement d'une division de cavalerie wurtembergeoise, qui servait dans l'armée française, et avec laquelle il enleva les redoutes du centre, à l'affaire de Bautzen. Il eut un cheval tué sous lui dans cette campagne, pendant laquelle il donna des preuves de valeur et de conduite qui lui méritèrent le grade de général de division, auquel il fut promu le 19 novembre, et la croix de l'ordre royal du Mérite militaire de Wurtemberg. En 1814, le général Briche fut employé à l'armée en France, et y eut le commandement de la 1re division de dragons, à la tête de laquelle il combattit avec succès pendant le cours de la campagne, et notamment à Brienne, à Pont-Chéry, près de Troyes, et à Rambervilliers. Après le premier retour des Bourbons, il fut créé chevalier de Saint-Louis, le 19 juillet de la même année 1814; nommé l'un des inspecteurs-généraux de la cavalerie, et chargé de la nouvelle organisation de plusieurs régiments. Lors de l'invasion de Buonaparte, en mars 1815, le général Briche reçut l'ordre de se rendre à Nîmes, où M. le duc d'Angoulême avait établi son quartier-général. S. A. R. étant partie de cette ville, y laissa le général Briche au milieu des troupes de ligne, qui firent de vains efforts pour l'engager à se ranger du parti de l'usurpateur. Le 3 avril suivant, l'insurrection éclata parmi les troupes, et le général fut alors en butte aux plus mauvais traitements. Après lui avoir arraché ses épaulettes et ses décorations, on voulut le forcer, le pistolet sur la gorge, à crier *vive l'empereur!* mais, au péril de sa vie, il refusa de proférer ce cri. Les soldats, insurgés, s'emparèrent de lui; on le destitua, et on l'exila à Melun. En juillet de la même année, le roi étant rentré en France, récompensa la fidélité du général Briche, en le nommant commandant de la 9e division militaire; puis commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 3 mai 1816, et en lui conférant le titre de vicomte. En 1820, il est passé au commandement de la 4e division militaire. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE BRIDIEU (Louis), *baron de Bonnay, lieutenant-général*, avait servi long-temps dans l'infanterie, lorsqu'il fut fait lieutenant-colonel du régiment d'infanterie du duc de Guise, par commission du 6 juin 1644. Il se trouva, la même année, au siége de Gravelines; à ceux de Bourbourg et de Menin, en 1645. On le fit lieutenant de roi à Guise, par provisions du 5 juin 1646. Il se démit encore de la lieutenance-colonelle du régiment de Guise, et commanda dans cette place jusqu'à la paix. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 22 mars 1649, il défendit, en 1650, la ville et le château de Guise contre les Espagnols; soutint vingt-quatre jours de tranchée ouverte; et, quoique le château eût déjà reçu trois brèches considérables, il ne voulut entendre à aucune capitulation, ce qui donna au maréchal du Plessis le temps de le secourir. Les Espagnols furent contraints de lever le siége. En considération de ce que cette belle défense avait en quelque sorte sauvé l'état, puisque les ennemis, une fois maîtres de Guise, auraient pu facilement venir jusqu'à Paris, le roi donna au sieur de Bridieu la jouissance en usufruit des domaines de la ville de Guise, et le nomma, par brevet du 15 janvier 1652, chevalier de ses Ordres, pour être reçu lorsqu'il y aurait une promotion. Le sieur de Bridieu conduisit un convoi considérable au camp devant Valenciennes, en 1656. Il se démit de son régiment de cavalerie, en 1657, et en leva un autre, par commission du 10 décembre 1673. Il obtint le gouvernement de Guise, à la mort du duc de ce nom, par provisions du 3 mai 1675. Il le conserva jusqu'à sa mort, après laquelle on licencia son régiment de cavalerie. Il mourut dans son gouvernement de Guise, le 6 mars 1677, avant d'avoir été reçu chevalier des Ordres. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 155; *mémoires du temps, Moréri, Gazette de France.*)

DE BRIENNE (Raoul Ier), *comte d'Eu, connétable de France*, fut pourvu de cette charge, vers le mois de juillet 1327, sur la démission de Gaucher de Châtillon (1). Le roi, Phi-

(1) Il accorda des priviléges aux habitans de Florence, par lettres don-

lippe de Valois, l'ayant envoyé, en 1329, au-devant d'Édouard, roi d'Angleterre, qui venait rendre hommage pour le duché de Guienne, il accompagna ce prince depuis Montreuil jusqu'à Amiens. Nommé, en 1331, lieutenant-général du roi Philippe de Valois, sur les frontières du Hainaut, il marcha, avec un corps de troupes, contre le duc de Brabant, qui avait donné asile, dans ses états, à Robert d'Artois, dont le roi était mécontent. Les ravages qu'il fit en Brabant forcèrent bientôt le duc à prier Robert de se retirer ailleurs. Il signa, en 1322, la ligue défensive que firent les rois de France et de Castille. Il commanda dans le Languedoc, en 1337 et 1338; mit la Guienne sous la main du roi, en 1337; soumit Bourg, Blaye, Villeneuve-d'Agénois et Aiguillon. Il écrivit, le 30 juillet de cette année, du camp devant Saint-Macaire, au comte de Foix, et lui donna pouvoir, lorsqu'il viendrait le joindre, de lui amener un plus grand nombre de troupes qu'il ne lui avait promis; de s'assurer, dans sa route, de toutes les places qui se rencontreraient sur son passage; d'y établir des garnisons, et de recevoir le serment de fidélité des peuples : dans ces lettres, il prit la qualité de lieutenant du roi ès parties de la Langued'oc (1). Le 31 août, il signa l'accord pour la reddition de Siourac (2). Philippe VI le détacha, en 1339, pour aller couvrir Saint-Quentin et la frontière de Picardie contre les entreprises des Anglais. En 1340, il s'enferma dans Tournay, que le roi d'Angleterre avait investi avec cent vingt mille hommes. Il y soutint un siége qui dura dix semaines entières, et qui ne fut levé qu'après la conclusion d'une trêve entre les deux rois. En 1341, Charles de Blois ayant été reconnu duc de Bretagne par la cour des pairs,

---

nées au camp devant Pamiers, le 3 août 1327. Il y prit la qualité de connétable de France et de lieutenant du roi en Languedoc (Secousse, tom. IV, pag. 37 et 39.)

(1) On nommait anciennement Langue d'oc la partie méridionale de la France, où le mot *oui* se prononçait *oc*. C'est le Languedoc des temps modernes.

(2) Histoire de Languedoc, tom. IV, pag. 224 et suiv.

à l'exclusion du comte de Montfort, le connétable de Brienne suivit Charles de Blois en Bretagne, au siége et à la prise de Chatoceaux et au siége de Nantes, où le comte de Montfort fut fait prisonnier. En 1342, il se trouva à la prise de Rennes. Il fut tué d'un coup de lance, dans le tournoi qui eut lieu à Paris, à l'occasion des noces de Philippe de France, duc d'Orléans, le 18 janvier 1344. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 81; *Froissart*, 1er *volume, édition de Lyon,* 1559, *p.* 29 *et suiv.; Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VI; Le Gendre.*)

DE BRIENNE (Raoul II), *comte d'Eu et de Guines, connétable de France*, fils du précédent, fit preuve de beaucoup de valeur au siége de Tournay, en 1340; à ceux de Chatoceaux et de Nantes, en 1341, et à la prise de Rennes, en 1342. On le fit connétable aussitôt après la mort de son père, le 18 janvier 1344. En 1345, les Anglais, commandés par le comte d'Erby, ravageaient la Gascogne. Le comte de Guines y marcha, sous les ordres du duc de Normandie, pour s'opposer à leurs conquêtes. On reprit Miremont, Villefranche et Angoulême. En 1346, on assiégea Aiguillon; mais les Anglais, rendant inutiles les efforts du duc de Normandie, ce prince députa au roi le connétable de Brienne, afin de savoir s'il continuerait ou abandonnerait ce siége. Dans cet intervalle, le roi d'Angleterre ayant fait une descente en Normandie, le connétable se rendit à Caen; et, comme cette ville n'était fermée que par la rivière, il fut d'avis que l'on abandonnât les faubourgs, et qu'on se retranchât dans la ville. La bourgeoisie, impatiente de combattre, pressa le connétable de la mener à l'ennemi; cédant à ses instances, le connétable la rangea en bataille; mais à peine eut-elle aperçu les bataillons anglais, qu'elle prit la fuite. Le connétable fut fait prisonnier avec le comte de Tancarville; et tous deux furent conduits en Angleterre. Le roi d'Angleterre les acheta du chevalier anglais qui les avait pris, et les paya 20,000 nobles. Cette excessive rançon, payée par un ennemi; le traitement que le connétable reçut à la cour de Londres, où il vivait plutôt en

courtisan favorisé qu'en prisonnier; et enfin les fréquents voyages qu'il fit d'Angleterre en France, pendant le temps de sa prison, sous le prétexte de payer sa rançon, le firent soupçonner de trahison. Dans un de ces voyages, le roi Jean II, surnommé le Bon, donna ordre de l'arrêter, le 16 novembre 1350. Il fut décapité le 19 du même mois. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 83; *Le Gendre et Froissart,* 1er *volume, pag.* 130 *et suiv.; Histoire de France, par Anquetil, tom. I, pag.* 364 *et* 365.)

DE BRIENNE (Gauthier), *duc d'Athènes, connétable de France*, d'une autre branche de la même famille que le précédent, gouverna avec sagesse la ville de Florence, en qualité de lieutenant-général de Charles de Sicile, duc de Calabre, que les Florentins avaient reconnu pour leur seigneur, en 1326. Il s'opposa, l'année suivante, à l'armée de Louis de Bavière, qui prétendait s'emparer du royaume de Naples. Il entreprit, en 1331, la conquête du duché d'Athènes, sur lequel il avait des prétentions; mais n'ayant obtenu aucun succès, il se retira en France, où il servit Philippe VI, dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Anglais, pendant les années 1339 et 1340. En 1341, les Florentins, après avoir perdu une bataille considérable contre ceux de Pise, demandèrent du secours au roi de Naples, qui leur envoya le duc d'Athènes. Celui-ci s'y conduisit si mal, que les habitans se révoltèrent et le chassèrent. De retour en France, il servit dans toutes les guerres, sous le roi Jean, qui le fit connétable, le 6 mai 1356, sur la démission du connétable de la Marche. Il fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 septembre de la même année. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 87; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Froissart,* 1er *volume, pag.* 186.)

DE BRIENNE, *voyez* DE LOMÉNIE.

DE BRILHAC (François), *maréchal-de-camp* du 1er février 1719, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 34.)

BRINCART (N...., *baron*), était colonel des chasseurs de la Vendée, lorsqu'il fut promu au grade de *maréchal-de-camp*, par ordonnance royale du 25 avril 1821. (*Etats militaires.*)

DE **BRINON**, *voyez* DE SENNETERRE.

DE **BRION**, *voyez* CHABOT.

DE **BRIONNE**, *voyez* DE LORRAINE.

DE **BRIOU**, *voyez* PARSEVAL.

DE **BRIQUEBEC** (Robert-Bertrand), *maréchal de France*, fut nommé, par lettres du 22 janvier 1327, capitaine-lieutenant de roi en la guerre de Gascogne, et commandant dans la province du Languedoc, avec ordre aux sénéchaux de Toulouse, Périgord, Agénois et Rouergue, à toute la noblesse, etc., de lui obéir. Le comte d'Eu, commandant de Saintes, et lui, battirent de concert les Gascons et les Anglais. Briquebec fut créé maréchal de France, sur la démission de Bernard de Moreuil, le 5 juillet 1328 (1), et prit cette qualité, en 1339, dans la promesse qu'il fit au roi, conjointement avec les seigneurs de Normandie, de le seconder dans la guerre qu'il méditait contre l'Angleterre. Il servait dans l'armée du roi Philippe de Valois, à Vironfosse, près de la Capelle, lorsque ce prince offrit la bataille à Édouard III, roi d'Angleterre. Il défendit Tournay, assiégé par le roi d'Angleterre, en 1340, et servit, en 1342, dans la guerre de Charles de Blois contre la comtesse de Montfort; aux siéges de Hennebon et d'Aurai. Il possédait encore la charge de maréchal de France, le 10 décembre 1343 (2), et s'en démit au mois de mars 1344. Il mourut vers 1347. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 120; *Histoire de France du Père Daniel, Froissard, Histoire du Languedoc, Moréri.*)

---

(1) L'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne lui donne le bâton de maréchal vers 1325, près de trois ans avant qu'il l'ait reçu.

(2) Les registres du parlement de Paris, tom. XIV, pag. 199, renferment un arrêt daté de ce jour, où il est désigné comme tel.

DE BRIQUEVILLE (Gabriel), *marquis de la Luzerne*, *maréchal-de-camp*, servait depuis long-temps en Normandie, lorsqu'il embrassa le parti de Henri IV, aussitôt après la mort de Henri III. Il avait levé, le 20 avril 1589, un régiment d'infanterie de son nom, qu'il commanda à la bataille d'Arques, la même année; à celle d'Ivry, en 1590; au siége de Rouen, en 1591 et 1592; au siége de la Fère, en 1596, et à celui d'Amiens, en 1597. Son régiment ayant été licencié, le 6 mai 1598, après la paix de Vervins, il se retira en Normandie. Henri IV le créa chevalier de son Ordre, et gentilhomme ordinaire de sa chambre. En 1620, il prit parti pour la reine-mère; mais étant rentré presque aussitôt dans son devoir, il obtint, par brevet daté de Lisieux, le 23 juillet de la même année, le grade de maréchal-de-camp, pour commander les troupes en Normandie. On lui donna, le 14 août 1636, une commission pour commander au mont Saint-Michel, en l'absence de son fils, qui avait obtenu, le même jour, le gouvernement de cette place. Il mourut quelques années après. (*Chronologie militaire*, *tom. VI*, *pag.* 60.)

DE BRIQUEVILLE (Henri), *marquis de la Luzerne*, *maréchal-de-camp*, fils du précédent, fut d'abord capitaine d'une compagnie de chevau-légers. Il servit au siége de la Rochelle, en 1627 et 1628; à la conquête de la Savoie, en 1630, et à celle de la Lorraine, en 1633. Il combattit avec valeur à la bataille d'Aveiu, gagnée sur les Espagnols, le 20 mai 1635. Il obtint le gouvernement du mont Saint-Michel, par provisions du 14 août 1636, et se trouva au siége et à la prise de Corbie, la même année; aux siéges de Landrecies, de Maubeuge et de la Capelle, en 1637. Il devint mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, composé de 7 compagnies de 100 hommes qu'il leva, par commission donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 24 janvier 1638. Il commanda ce régiment, la même année, au siége de Lunéville, qu'on enleva d'assaut, et au siége de Brissack; au combat de la Route, en Piémont, le 20 novembre 1639; à la défaite de Léganès, devant Casal; au siége de Turin; aux

deux combats qui se donnèrent sous cette place, en 1640, et fut blessé d'une mousquetade à la jambe, à l'affaire du 11 juillet. Il servit à la prise de Bar-le-Duc, de Pont-à-Mousson, de Saint-Mihel, d'Épinal, et de la plus grande partie des places de la Lorraine et de la Franche-Comté, sous le comte Grancey, en 1641. Il obtint, le 25 novembre de la même année, le brevet de maréchal-de-camp, en considération de la distinction avec laquelle il avait servi pendant cette campagne. Employé, en 1642, à l'armée de Catalogne, sous le comte (depuis maréchal) de la Mothe-Houdancourt, il contribua à la défaite d'un corps de Castillans, qui marchait au secours de Collioure; servit avec beaucoup de distinction pendant le siége de Mouçon; fut blessé, le 7 octobre, à la bataille de Lérida, et mourut de cette blessure dans le même mois. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 164; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE BRIQUEVILLE (Gabriel), *marquis de la Luzerne, maréchal-de-camp*, fils du précédent, fut baptisé le 8 décembre 1630. Il obtint le gouvernement du mont Saint-Michel, à la mort de son père, par provisions du 10 décembre 1642; fit quelques campagnes en qualité de volontaire, et se distingua au passage de l'Escaut, effectué le 28 août 1651, à la vue des Espagnols. Il leva, par commission du 6 mai 1653, un régiment de cavalerie de son nom, qu'il commanda au siége de Sainte-Ménéhould, la même année; à celui de Stenay, et au secours d'Arras, en 1654; aux siéges de Landrecies, de Condé, et de Saint-Guilain, en 1655; de Valenciennes, en 1656; de Montmédi, en 1657; et au siége de Mortare, en 1658. La paix se fit en 1659. On licencia son régiment, par ordre du 18 avril 1661. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 12 mai 1667, il fut employé en Normandie, où on lui accorda la lieutenance de roi du bailliage de Caen, sur la démission du comte de Quincé, par provisions données à Saint-Germain-en-Laye, le 27 juillet 1668. Il déploya beaucoup de valeur, le 7 octobre 1677, au combat de Kokesberg, où il chargea avec plusieurs escadrons, quoiqu'il ne fût pas

commandé, et contribua à la prise de Berghem, en 1679. Il conserva la lieutenance de roi du bailliage de Caen jusqu'à sa mort, qui eut lieu en juillet 1684. Il était alors âgé de 55 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 413; *Gazette de France.*)

DE BRIQUEVILLE (François), *marquis de la Luzerne, maréchal-de-camp*, fils du précédent, fut fait lieutenant de roi au bailliage de Caen, à la mort de son père, par provisions du 24 juillet 1684. Il entra aux mousquetaires, avec lesquels il se trouva aux siéges de Philisbourg, de Manheim et de Franckendal, sous M. le dauphin, en 1688; à l'attaque de Valcourt, en 1689; à la bataille de Fleurus, en 1690; au siége de Mons, et au combat de Leuse, en 1691. Colonel du régiment d'infanterie de Périgueux, par commission du 24 février 1692, il passa cette année en garnison avec son régiment. Deuxième enseigne de la première compagnie des mousquetaires à la création de cette charge, par brevet du 1er février 1693, il combattit avec valeur à Neerwinde; servit au siége de Charleroi, la même année; devint premier enseigne, le 1er novembre, et continua de servir en Flandre jusqu'à la paix de Riswick. Créé brigadier de cavalerie, par brevet du 29 janvier 1702, il se trouva au combat de Nimègue, cette année; à celui d'Eckeren, en 1703; obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 26 octobre 1704; reçut une blessure considérable à la bataille de Ramillies, en 1706; combattit à Oudenarde, en 1708, et se démit de l'enseigne des mousquetaires en quittant le service, au mois d'avril 1710. Il mourut à Paris, le 23 novembre 1727, âgé d'environ 64 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 570; *Gazette de France.*)

DE BRIQUEVILLE (François-Pierre), *comte de la Luzerne, lieutenant-général*, fils du précédent, naquit le 20 août 1704. Il fut fait lieutenant-réformé au régiment d'infanterie d'Orléans, en 1719; obtint une place de capitaine-réformé à la suite du même régiment, le 30 novembre 1720;

et passa, avec la même qualité, à la suite du régiment d'Aumont, par ordre du 5 mai 1723. Nommé exempt de la compagnie des gardes-du-corps (depuis Luxembourg), par retenue du 1er juin 1726, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, par commission du 28 février 1731, il servit sur le Rhin, en 1734, et se trouva au siége de Philisbourg. Il fut fait troisième enseigne de sa compagnie, par brevet du 12 octobre 1740. Devint deuxième enseigne, le 13 juillet 1742, et servit, cette année, en Flandre, où on se tint sur la défensive. Créé brigadier, par brevet du 20 février 1743; premier enseigne de sa compagnie, le 4 août suivant, et employé à l'armée du roi, en Flandre, par lettres du 1er mai 1744, il suivit le roi aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes; passa de Flandre en Alsace, et se trouva au siége de Fribourg. Employé à la même armée, par lettres du 1er avril 1745, il fut fait maréchal-de-camp, par brevet du 1er mai, et déclaré tel, le 1er juin, avec des lettres de service en cette qualité. Il se trouva à la bataille de Fontenoy; aux siéges et à la prise des ville et citadelle de Tournai, d'Oudenarde et de Dendermonde. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai 1746, il couvrit, avec l'armée, les siéges de Mons, Charleroi, Namur, et combattit à Raucoux. Troisième lieutenant de sa compagnie, par retenue du 16 janvier 1747, il suivit le roi en Flandre; se trouva à la bataille de Lauwfeld, et couvrit, avec l'armée, le siége de Berg-op-Zoom. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 10 mai 1748, il devint deuxième lieutenant de sa compagnie, le 19 juin 1750. En 1754, il fut envoyé, par le roi, au corps de ville de Paris, pour y porter la nouvelle de la naissance du duc de Berri. A son retour à Versailles, il fut destiné à servir sur les côtes de l'Océan, le 26 septembre 1757, lors de la descente des Anglais aux environs de la Rochelle; mais les ennemis se rembarquèrent avant l'arrivée des officiers-généraux. Il devint premier-lieutenant de sa compagnie, le 9 avril 1760; fut employé à l'armée d'Allemagne, commandée par le prince de Soubise, par lettres du 1er mai 1761, et mourut à l'armée du Haut-Rhin, le 12 juin 1762, âgé de soixante

et un ans. (*Chronologie militaire, tom. V, p.* 499; *Gazette de France.*)

DE BRIQUEVILLE (Gabriel), *chevalier,* puis *comte de la Luzerne, maréchal-de-camp*, frère du précédent, naquit le 16 avril 1706. Il fut fait enseigne au régiment de Périgord, le 17 août 1716; devint lieutenant le 16 mars 1717; servit aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien et d'Urgel, en 1719, et passa capitaine-réformé dans le régiment de cavalerie de Bretagne, par commission du 7 janvier 1720. Nommé colonel du régiment d'infanterie de Périgord, sur la démission de son frère, par commission du 4 décembre 1722, il le commanda au siége de Dantzick, en 1733 et 1734. Assiégé, en 1734, dans le camp de Fahrweser, il fut chargé de capituler avec le comte de Munich, moyennant des conditions honorables. Il obtint le grade de brigadier, par brevet du 1er août de cette dernière année. Employé à l'armée du Bas-Rhin, par lettres du 1er août 1741, il commanda, pendant l'hiver, à Osnabruck, et marcha avec l'armée, au mois d'août 1742, sur les frontières de Bohême, où il se trouva à plusieurs actions. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 20 février 1743, il se démit du régiment de Périgord; continua de servir à l'armée de Bavière; rentra avec cette armée en France, et fut employé, pendant le reste de la campagne, au pays Messin, par lettres du 1er août. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril 1744, il se trouva à la prise de Weissembourg, à l'affaire d'Haguenau et au siége de Fribourg. Ce fut sa dernière campagne, sa santé ne lui ayant plus permis de continuer le service. Il mourut le 12 juin 1761. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 191; *Gazette de France.*)

DE BRIQUEVILLE (N...), *marquis de la Luzerne, lieutenant-général*, de la même famille que les précédents, fut d'abord capitaine de cavalerie au régiment qui, en 1746, portait le nom de Royal-Navarre. Il devint colonel du régiment de Bassigny, que l'on incorpora dans Royal-Comtois, en 1749, et fut fait alors colonel aux grenadiers de France. On lui donna, la même année, un régiment d'infanterie (de-

puis Soissonnais). Il servit avec distinction au siége de Mahon, en 1756; et obtint, le 15 février 1757, une pension de 2000 livres sur le trésor royal. Il fut créé brigadier d'infanterie, le 25 juillet 1762; maréchal-de-camp, le 16 avril 1767; et lieutenant-général, le 1er janvier 1784. (*États militaires.*)

DE BRISAY (Jacques-René), *vicomte de Denonville, maréchal-de-camp*, servit d'abord quelques années en qualité d'officier subalterne dans le régiment Royal-Infanterie, et y obtint une compagnie, le 17 mars 1663. Il commanda sa compagnie au siége de Gigery, et au combat qui se donna sous cette place, en 1664. De retour en France, il obtint la majorité de son régiment, par brevet du 8 février 1666, et se trouva aux siéges de Tournay, de Douai et de Lille, en 1668. On le tira du régiment Royal-Infanterie pour le faire major du régiment Colonel-Général des dragons, le 22 mai 1669. Il fit la campagne de 1672, et se trouva à toutes les expéditions. Il servit avec son régiment au siége de Maestricht, en 1673, et fut créé lieutenant-colonel du régiment de la Reine-Dragons, à la création de ce corps, par commission du 14 septembre de cette année. Il commanda son régiment à la bataille de Seneff, en 1674. Devenu mestre-de-camp du même régiment à la mort du chevalier d'Hocquincourt, par commission du 31 juillet 1675, il le commanda à la bataille d'Altenheim; au secours d'Haguenau et de Saverne, la même année; au combat de Kokesberg, sous le maréchal de Luxembourg, en 1676; à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Créqui, qui fit le siége de Fribourg, en 1677; à l'attaque du pont de Seckingen; au siége de Kehl et du château de Lichtemberg, en 1678; au combat de Minden, en 1679, et au camp de la Sarre, en 1681. On le créa inspecteur-général des dragons au département de Flandre, Picardie, Artois et Hainaut, par commission du 3 août 1681; et il obtint le grade de brigadier, par brevet du 30 mars 1683. Nommé gouverneur et lieutenant-général du Canada et de la Nouvelle-France, au mois de janvier 1685, il

se démit du régiment de la Reine-Dragons, et de son inspection. Il arriva à Québec, en 1686; et après avoir, dans plusieurs occasions, battu et dissipé les Iroquois qui troublaient le commerce de la France, il les contraignit d'abandonner entièrement le pays. Il fit construire le fort Niagara, et pacifia tout le Canada. Nommé sous-gouverneur de M. le duc de Bourgogne, par commission du 16 août 1689, il revint en France, et prêta serment, le 14 janvier 1690. Il obtint les entrées chez le roi, le 16 du même mois, et le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 10 mars suivant. Il fut nommé sous-gouverneur des princes, frères de M. le duc de Bourgogne, par commission du 15 août de la même année; s'acquitta de cet emploi à la satisfaction de Louis XIV et de toute la cour, et mourut au mois de septembre 1710, âgé de 73 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag. 477; Gazette de France.*)

DE BRISAY DE DENONVILLE (Louis-René), *comte de Brisay, maréchal-de-camp,* petit-fils du précédent, naquit le 17 mai 1701. Il entra aux mousquetaires, en 1716, et fut fait cornette de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi, par brevet du 5 janvier 1718. Il eut, le 25 novembre 1719, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie, à dater du 1er mars 1718; devint troisième cornette, le 25 janvier 1719; deuxième cornette, le 1er septembre suivant; et première cornette, le 5 octobre. Il fit la campagne de Philisbourg, en 1734, et obtint le grade de brigadier, par brevet du 1er août. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 1er janvier 1740, il se démit de sa charge de cornette des chevau-légers de la garde, au mois de mai 1742; quitta le service, et obtint, par provisions du 3 novembre 1749, la charge de lieutenant-général au gouvernement de l'Orléanais et au département du pays Chartrain, qui vaquait par la mort de son père. Il possédait encore cette charge en 1762. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag. 171; Gazette de France.*)

DE BRISAY (Louis-René, *marquis*), entra au service, en juin 1785. Il fut créé *maréchal-de-camp*, le 20 août 1814, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 31 décembre 1815. (*États militaires.*)

DE BRISSAC, *voyez* COSSÉ *et* DE GRILLET.

BRISSART DE COUCY (N....), *maréchal-de-camp* du 1er janvier 1800. (*États militaires.*)

DE BROC (Michel-Armand, *marquis*), *maréchal-de-camp*, fut fait lieutenant-réformé au régiment du Roi, le 22 janvier 1722, et servit, la même année, au camp de Montreuil. Devenu lieutenant, le 20 novembre 1724, il servit aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan, en 1733; à ceux de Tortonne, de Novarre et de Sarravalle, aux mois de janvier et de février 1734. Capitaine au même régiment, par commission du 1er mars, il commanda sa compagnie à l'attaque de Colorno; aux batailles de Parme et de Guastalla; au siége de la Mirandole, la même année; aux siéges de Révéré, de Reggio et de Gonzague, en 1735; au camp de Compiègne, en 1739; à la prise de Prague, en 1741; au combat de Sahay; au ravitaillement de Frawemberg; à la fameuse retraite de Prague, en 1742, et à la bataille de Dettingen, en 1743. Il passa lieutenant de la compagnie colonelle du régiment du Roi, en conservant son rang de capitaine, le 16 mars 1744; et commanda cette compagnie aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes; à l'affaire d'Haguenau, et au siége de Fribourg, la même année; à la bataille de Fontenoy; aux siéges des ville et citadelle de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, en 1745; au siége de Bruxelles et à la bataille de Raucoux, en 1746, et à la bataille de Lawfeld, en 1747. Nommé colonel du régiment d'infanterie d'Aunis, par commission du 7 août de cette année, il le joignit, en Provence, au mois de septembre; l'y commanda pendant le reste de la campagne, et continua de servir à l'armée d'Italie jusqu'à la paix. Il fut fait colonel aux grenadiers de France, en 1749, et colonel-lieutenant du ré-

giment d'infanterie de Bourbon, par commission du 1er février de la même année. Il se démit du régiment d'Aunis, et commanda le régiment de Bourbon au camp de Sarre-Louis, en 1753; sur les côtes, en 1756, 1757 et 1758; et s'étant distingué à l'affaire de Saint-Cast, en Bretagne, le 11 septembre de cette dernière année, il fut choisi pour apporter la nouvelle du succès de cette affaire au roi, qui le créa brigadier, par brevet du 15 octobre. Il fut employé en Bretagne en cette qualité, par lettres du même jour. Déclaré, au mois de novembre 1761, maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié dès le 20 février précédent, il se démit du régiment de Bourbon, et fut employé maréchal-de-camp en Bretagne, par lettres du 1er mai 1762. Il fut créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1765, et mourut avant le 1er décembre 1775. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 495; *Gazette de France.*)

DE BROCA (Charles-Louis), *maréchal-de-camp,* né à Montauban, en 1721, fut fait sous-lieutenant au régiment de Piémont, en 1741. Il y devint lieutenant, en 1742; capitaine, en 1745, et major, en 1757. On le créa chevalier de Saint-Louis, dans le courant de cette même année. Il fut nommé lieutenant-colonel du régiment de Dauphiné, en 1765; brigadier d'infanterie, le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp, le 1er mars 1784. On ignore ce qu'il est devenu depuis cette dernière époque. (*États militaires.*)

DE BROCARD, *voyez* DE BARAILLON.

BRODEAU DE LA CHASSETIERRE (Louis), *maréchal-de-camp* du 30 mars 1657.

DE BROGLIE (François-Marie, Ier, *comte*), *lieutenant-général,* fut élevé page du prince Maurice de Savoie, et devint gentilhomme de la chambre, et capitaine des gardes de ce prince. Il se signala dans l'armée du prince Thomas, en 1639, à la prise de Chivas, de Quiers, de Montcallier, d'Yvrée et de Trin, et se rendit maître du château de Mas-

sino et de Villeneuve. Il défendit, pendant 3 mois entiers, contre l'armée française, la ville de Coni, en 1641. Créé comte de Revel, par lettres du duc de Savoie, du 11 novembre 1643, il passa au service de France, en 1644, et fut nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment de cavalerie italienne du cardinal Mazarin, par commission du 21 octobre. Il servit, en 1645, à l'armée de Catalogne, qui couvrit le siége de Roses; fut un des commandants de la cavalerie au passage de la rivière de Noguère-Paillarèse; et se signala dans cette occasion en passant un des premiers cette rivière à la nage, et en chargeant avec vigueur les ennemis, qu'il repoussa. Il fut un des officiers qui, sous le comte d'Harcourt, contribuèrent le plus au gain de la bataille de Liorens, et à la prise de Balaguier. Nommé sergent de bataille, le 8 avril 1646, et maréchal-de-camp, le 26 août suivant, il servit au siége de Lérida; combattit avec valeur à l'attaque des lignes, le 21 novembre, et facilita la retraite de l'armée. Capitaine au régiment du cardinal Mazarin, par commission du 21 février 1647, il se trouva au second siége de Lérida, où il fut blessé, et à la prise d'Ager. Ayant été envoyé en détachement par le prince de Condé, il poursuivit les Espagnols, et les obligea de renoncer au projet qu'ils avaient formé de faire le siége de Constantin. Créé mestre-de-camp du régiment de Champagne, vacant depuis la mort du comte d'Origny, par commission du 12 février 1648, il servit au siége et à la prise de Tortose. On le fit gouverneur de Constantin et de Salo, par provisions du 31 décembre de la même année. En 1649, il monta le premier à l'escalade de Charenton; contribua ensuite à la défaite des troupes lorraines, près de Valenciennes; servit au siége de Cambrai; à la prise de Condé, et contribua à la défaite de 800 chevaux de la garnison de Douay. Il se démit du régiment de Champagne, au mois de juin; obtint le gouvernement de la Bassée, par provisions du 27 février 1650; leva une compagnie de 90 chevau-légers pour la garnison de cette ville, par commission du 5 mars, et se démit, le 11, du régiment du cardinal Mazarin, en faveur du comte

Carles, son frère. Il s'empara, le 12 juin, d'une redoute très-forte, sur la Lys, nommée la Gorghe, et qui était considérée comme un point très-avantageux. Il rendit des services signalés à la défense de Guise, assiégée par les Espagnols, et s'empara du château de Haleux, dans lequel il fit prisonniers cent maîtres qui le défendaient. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 25 septembre de la même année, il obtint, par brevet du 30 juin 1651, la confiscation des biens situés aux environs de la Bassée, appartenant à plusieurs gentilhommes qui étaient passés au service d'Espagne. Il défit, près de la Bassée, un parti espagnol, qui était venu se placer en embuscade. Il leva un régiment de cavalerie étrangère, de son nom, par commission du 25 février 1652, et le conserva jusqu'à sa mort. On le désigna chevalier des Ordres du roi, par brevet du 25 mars. Employé, la même année, à l'armée de Flandre, il y fut fait prisonnier de guerre, dans une escarmouche. En 1653, il investit, le 27 janvier, la ville de Vervins, qui se rendit le même jour au maréchal de Turenne. Il obtint un régiment d'infanterie allemande, sur la démission du comte de Schack, par commission du 27 février 1654. Avant que l'armée de Flandre se fût assemblée, le comte de Broglie ayant été informé que les Espagnols n'avaient laissé dans la ville d'Éterre, et dans le fort de la Gorghe, que 800 Irlandais, il sortit de la Bassée, à la tête de 200 chevau-légers et de 400 hommes de pied; passa la Lys; attaqua les Irlandais; les défit, et contraignit leur commandant de s'enfuir à la faveur des ténèbres. Il s'empara des châteaux de Camblin, Anvers et Houdin, en Flandre; marcha ensuite au siége d'Arras; commanda les Enfants-Perdus à l'attaque des lignes des Espagnols devant cette place, le 25 août, et y fut blessé. Il eut un pouvoir, du 6 mai 1655, pour commander, comme lieutenant-général, l'armée de Lombardie, en l'absence et sous l'autorité du duc de Modène. Il se trouva à la levée du siége de Bersello par les Espagnols, qui contraignirent à leur tour le duc de Modène de lever celui de Pavie. En 1656, on forma le siége de Valence, qui fut investie le 25 juin. Le

comte de Broglie étant allé reconnaître cette place, le 2 juillet, fut tué par un paysan qui était caché dans une pièce de blé. Il n'avait point été reçu chevalier des Ordres; mais, en considération des services éminents qu'il avait rendus, le roi permit à sa famille, par brevet du 10 janvier 1657, d'orner son tombeau et ses effigies des marques des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 88; *Histoire militaire de Louis-le-Grand, par le marquis de Quincy; Gazette de France.*)

DE BROGLIE (Charles, *comte*), *lieutenant-général*, frère puîné de François-Marie de Broglie, qui précède, fut d'abord connu sous le nom de comte Carles. Il passa au service de France, avec son frère, en 1644; obtint, le 21 octobre, une compagnie dans le régiment de cavalerie italienne du cardinal Mazarin; devint lieutenant-colonel de ce régiment, le 19 mars 1645; servit, la même année, à l'armée qui couvrit le siége de Roses; combattit à Liorens, et se trouva à la prise de Balaguier. Il servit au siége de Lérida, en 1646; au second siége de cette place; à la prise d'Ager; au secours de Constantin, en 1647; au siége et à la prise de Tortose, en 1648; et continua de servir, en 1649, à l'armée de Catalogne, où l'on se tint sur la défensive, tout en empêchant les Espagnols de faire le siége de Barcelonne. Nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment de cavalerie italienne du cardinal Mazarin, sur la démission de son frère, par commission du 11 mars 1650, il servit à l'armée de Guienne, et contribua à la réduction de Bordeaux et de la province, cette année et les suivantes. Il fut fait, par commission du 4 septembre 1651, mestre-de-camp en chef du régiment de cavalerie de Mazarin, sur la démission de son frère, et à prendre rang du 13 février précédent, jour auquel cette démission avait été donnée. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 20 février 1652, il servit à l'armée de Flandre, et eut une commission, datée de Melun le 16 juin, pour commander dans la Bassée, pendant tout le temps que le comte de Broglie, son frère, demeurerait prisonnier des ennemis. Employé, en

1653, dans l'armée commandée par le maréchal de la Ferté, il contribua à la défaite d'un détachement de troupes du prince de Condé, près de Varennes; à la réduction du château d'Orne et de Sorbée; au siége et à la prise de Réthel et de Mouzon. Il obtint le commandement dans Béfort et dans le château d'Esle, par commission du 18 février 1654; servit, la même année, au siége et à la prise de Stenay et au secours d'Arras. Étant passé en Italie, en 1655, avec le comte de Broglie, son frère, il se trouva au siége de Bersello, levé par les Espagnols, et à celui de Pavie, levé par les Français. Il fut naturalisé, avec Victor et Pierre-Jérôme de Broglie, ses neveux, par lettres du mois de février 1656, registrées à la chambre des comptes le 12 juin 1657. Il servit au siége de Valence, en 1656. Le comte de Broglie, son frère, y ayant été tué, il en prit le nom. On lui donna, par commission du 15 juillet, le régiment d'infanterie allemande qui vaquait par cette mort. Il eut le commandement de la Bassée, par commission du même jour, pendant la minorité de son neveu, à qui le roi conserva ce gouvernement. Par ordre du même jour, il commanda le régiment d'infanterie anglaise, dont son neveu était colonel. Il fut créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 8 octobre de la même année. Il releva la tranchée devant Lamothe-au-Bois, le 10 septembre 1657, et fut blessé à la tranchée, devant Dunkerque, le 9 juin 1658. Son régiment d'infanterie fut incorporé, le 12 décembre 1659, dans le régiment d'Alsace. Il obtint, par commission du 16, un autre régiment que l'on composa des officiers et des soldats français qui se trouvèrent dans les régiments allemands et italiens dont la réforme était ordonnée. Il obtint le gouvernement d'Avesnes, par provisions du 22 mars 1660. On licencia son régiment de cavalerie, le 18 avril 1661, et celui d'infanterie, en 1666. Sa terre de Dormans fut érigée en marquisat, par lettres données en 1671. Employé, en qualité de lieutenant-général, par lettres du 23 août 1673, il servit dans l'armée commandée par M. le prince, pour le secours de Bonn, qui ne réussit point. Il attaqua, dans le mois de novembre, le château

de Warling, sur la Scarpe, et força le commandant à capituler au bout de deux jours. Il eut le commandement des pays situés entre la Sambre et la Meuse, par ordre du 30 mars 1674. On y ajouta le commandement dans les villes de Saint-Quentin, de Guise, du Quesnoy, de Landrecies, de Charleroi et de Rocroi, par ordre du 7 septembre. Il se démit de ce commandement, au mois de janvier 1675, ne servit plus, et mourut à Paris, en 1702. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 236; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE BROGLIE (Victor-Maurice, *comte*), *maréchal de France*, fils de François-Marie Ier de Broglie qui précède, naquit en 1639. Il n'était âgé que de 3 ans, lorsqu'on le pourvut, par commission du 8 juillet 1650, d'un régiment d'infanterie anglaise, devenu vacant par la défection de Rokebi, et que le père et l'oncle du comte de Broglie avaient successivement commandé depuis cette défection. Après la mort de son père, le comte de Broglie eut un brevet, du 14 juillet 1656, qui lui assurait le gouvernement de la Bassée. Les provisions pour cette charge furent signées, le 15; et le comte Carles, son oncle, eut, le même jour, un ordre pour commander dans cette place. On incorpora son régiment, par ordre du 16 décembre 1649, dans les régiments des gardes écossaises et de Duglas. Après la démolition des fortifications de la Bassée, on donna le gouvernement d'Avesnes au comte Carles, par provisions signées à Avignon, le 22 mars 1660, et la survivance de ce gouvernement fut accordée au comte de Broglie, par provisions du même jour. Il eut, par commission du 17 août 1660, une compagnie dans le régiment de cavalerie étrangère, dont le comte Carles était mestre-de-camp. On la réforma avec le régiment, le 18 avril 1661. Lorsqu'il fut en âge de service, il obtint, par brevet du 28 juin 1666, un guidon dans la compagnie des gendarmes de la garde. Il accompagna en cette qualité le roi à la campagne de Flandre, en 1667; se trouva au siége et à la prise de Tournay, le 24 juin; de la citadelle, le 25; de Douai et du fort de Scarpe, le 6 juillet; et de Lille,

le 27 août. Il servit aux siéges de Dôle, qui se rendit au roi, le 14 février 1668, et de Gray, pris le 19 du même mois. Il obtint, par provisions du 24 avril 1670, la compagnie des chevau-légers de Bourgogne, vacante par la démission du chevalier de Fourilles; servit aux siéges d'Épinal, pris à discrétion, le 25 septembre; de Chatté, rendu le 6 octobre, après six jours d'attaque, et à la conquête de la Lorraine. Il se démit, au mois de février 1671, du guidon des gendarmes de la garde; marcha, en 1672, à la prise d'Orsoy, le 3 juin; de Rheimberg, le 6; au passage du Rhin, le 12; à la soumission d'Utrecht, le 20; à celle de Doesbourg, le 21, et à la prise de Maestricht, le 29 juin 1673. Il leva, par commission du 1er mars 1674, un régiment de cavalerie de son nom (depuis Escouloubre); combattit à Seneff, le 11 août; chargea plusieurs fois les ennemis à la tête de la gendarmerie; conduisit l'arrière-garde après le combat, et retira les morts et les blessés du champ de bataille, après avoir battu plusieurs troupes de cavalerie de l'armée ennemie. Le roi, pour reconnaître ses services, commua, par lettres-patentes données à Versailles le 25, la compagnie des chevau-légers de Bourgogne en compagnie des gendarmes, sous le nom de *Gendarmes-Bourguignons;* et S. M. en fit le comte de Broglie capitaine-lieutenant, par les mêmes lettres. Il alla joindre l'armée du maréchal de Turenne; enfonça, à la tête de sa compagnie de gendarmes, la compagnie des chevau-légers de Lorraine, au combat de Mulhausen, le 29 décembre, où il fut blessé. Créé brigadier, par brevet du 12 mars 1675, il servit en Flandre, sous le roi et sous M. le prince de Condé, au siége de Limbourg, qui capitula, le 21 juin. Il fut blessé dans une action qui suivit le passage de la rivière d'Ill, en se battant contre deux escadrons ennemis. Il se démit, au mois de mars 1676, de son régiment de cavalerie. Il servit aux siéges de Condé, qui se rendit à discrétion, le 26 avril, et de Bouchain, qui capitula le 11 mai. Il repoussa une sortie des ennemis, et eut un cheval tué sous lui au siége d'Aire, qui se rendit le 31 juillet. Chargé de secourir Maestricht, sous les ordres du maréchal de Schom-

berg, il marcha à la tête d'un gros détachement ; chargea les ennemis avec succès ; mit en déroute leur arrière-garde, et obligea le prince d'Orange à lever le siége de cette place, le 27 août. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 25 février 1677, il servit dans l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Créqui ; combattit avec avantage la cavalerie ennemie à la canonnade du camp du prince Charles de Lorraine, le 15 juin ; contribua à la défaite du prince de Saxe-Eysenach, le 24 septembre, et à celle de 2 régiments de l'armée commandée par le duc de Lorraine. Dans cette dernière affaire, qui eut lieu le 7 octobre, les ennemis laissèrent 600 morts sur le champ de bataille. Il fut détaché avec le marquis de Rannes pour couvrir la marche du maréchal de Créqui vers Rheinfeld, en occupant le débouché des montagnes. Le marquis de Rannes ayant été tué, le comte de Broglie combattit le duc de Lorraine jusqu'à ce que, sur des ordres précis du maréchal, il se retirât à la vue des ennemis, qui l'attaquèrent fréquemment, mais sans pouvoir l'entamer. Il marcha ensuite au siége de Fribourg, qui capitula le 14 novembre. Employé dans la même armée, et sous le même général, en 1678, il combattit, le 6 juillet, le comte de Stahremberg retranché au pont de Rhinfeld ; eut part à la prise de Seckingen, qui fut forcé le 7 ; au bombardement de la redoute du pont et de la ville de Rhinfeld, et à la défaite des Impériaux, qui furent forcés, le 13, à Bolzhust. Il passa la Kintzig, le 23, à la vue du duc Charles retranché sur l'autre bord, et qui fit sa retraite vers Offembourg, avec perte de 800 hommes. Le comte de Broglie se trouva, le 27, à l'assaut du fort de Kehl, qu'on emporta l'épée à la main, et à la prise du château de Lichtemberg, le 15 octobre. Il servit au siége de Luxembourg, rendu le 4 juin 1684. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 24 août 1688, il commanda en Flandre, par commission du 20 septembre, et en Languedoc, par commission du 20 décembre. Il eut séance et entrée au parlement de Toulouse, par lettres-patentes du 3 décembre 1691. Il leva un régiment d'infanterie de son

nom, par commission du 22 mars 1702. On le fit bailli-d'honneur d'Avesnes, par lettres du 25 juin. Il se démit de son régiment, au mois d'avril 1705, et en même temps du commandement de la province du Languedoc. Sans autre secours que celui des milices, il avait maintenu ce pays dans la paix et l'obéissance; fait échouer les intrigues des ennemis de la France, qui y fomentaient la rébellion, et battu les calvinistes rebelles, toutes les fois qu'ils avaient osé prendre les armes. Il était le plus ancien des lieutenants-généraux, lorsqu'on le créa maréchal de France, par état donné à Versailles le 2 février 1724 (1). Il prêta serment pour cette charge, le 28 mars, et mourut dans son château de Buhy, le 4 août 1727, âgé d'environ 80 ans. (*Chronologie militaire, tom III, pag.* 198; *Journal historique du P. Griffet, gazettes, Mémoires du P. d'Avrigny, Histoire militaire de M. de Quincy, Bauclas, le président Hénaut.*)

DE BROGLIE (Charles-Amédée), *comte de Revel, lieutenant-général*, frère puiné de Victor-Maurice de Broglie, qui précède, était fort jeune lorsqu'on lui donna, par commission du 26 mai 1654, un régiment vacant par la mort du sieur de Maisonneuve, et qui fut licencié le 12 décembre 1659. Parvenu à l'âge de servir, il fut fait guidon des gendarmes écossais, par brevet du 18 juin 1666, et fit sa première campagne en Flandre, au siége et à la prise de Tournay, de Douai et de Lille, en 1667. Devenu mestre-de-camp-lieutenant du régiment royal des cuirassiers, par commission du 12 janvier 1668, il se démit de la charge de guidon des gendarmes écossais, et servit à la conquête de la Franche-Comté. Il se trouva, en 1672, à toutes les opérations que fit le maréchal de Turenne; se signala et fut blessé, le 11 juin, à l'attaque des Hollandais, par le

(1) Comme il y avait 40 ans qu'il ne servait plus quand il fut fait maréchal de France, cette promotion donna lieu à beaucoup de plaisanteries.

duc de Longueville, sur les bords du Rhin. Il marcha, sous les ordres de Turenne, contre les troupes de l'électeur de Brandebourg, et se trouva à la reprise de plusieurs places de cet électorat, au mois de février 1673. Il revint au siége de Maestricht; combattit, à la tête de son régiment, à la journée de Seneff, en 1674; y donna des preuves de valeur, et fut blessé d'un coup de mousqueton dans le côté. Créé brigadier, par brevet du 12 mars 1675, il contribua, cette année, à la prise de Dinant, de Huy, de Limbourg; et à la prise de Condé, de Bouchain, d'Aire, en 1676. Il servit, en 1677, au siége et à la prise de Valenciennes, où il releva la tranchée dans les nuits du 10 au 11 et du 14 au 15 mars: à la bataille de Cassel; au siége et à la prise de Cambrai et de sa citadelle. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 28 janvier 1678, il rendit les plus grands services à l'affaire de Lauffembourg, le 15 juillet, ainsi qu'au siége et à la prise de Gand et d'Ypres. Il se démit, au mois d'août, du régiment des cuirassiers; passa à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Créqui, et y finit la campagne. Employé en Catalogne, sous le maréchal de Bellefonds, par lettres du 14 mars 1684, il servit au siége de Gironne, qu'on emporta d'assaut, et qu'on fut obligé d'abandonner sur-le-champ. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 24 août 1688, il fut successivement employé, en Bretagne, sous le maréchal d'Estrées, par lettres du 9 mars 1689; dans le pays d'Aunis, sous le comte de Sourdis, par lettres du 4 mai 1690, et à l'armée de Roussillon, par lettres du 13 juin 1691. Il marcha au secours de Campredon, dont il fit lever le siége aux ennemis. Employé à la même armée, par lettres du dernier avril 1692, il s'y tint sur la défensive. Il servit, les cinq campagnes suivantes, sur le Rhin, sous les maréchaux de Lorges, de Joyeuse et de Choiseul: on s'y tint également sur la défensive. Employé à l'armée d'Italie, sous le maréchal de Villeroi, par lettres du 14 août 1701, il commanda la seconde ligne au combat de Chiari. Il fit la plus belle défense dans Crémone, dont les Allemands s'étaient déjà presque emparés par surprise, le 1er février 1702. Se

trouvant commandant en chef dans cette place, après la prise du maréchal de Villeroi et la mort du marquis de Crenan, tué au commencement de cette affaire, le comte de Revel obligea le prince Eugène et ses troupes de se retirer avec une perte considérable d'hommes et d'effets d'artillerie. Pour récompenser la valeur que le comte de Revel avait déployée dans la défense de Crémone, le roi lui donna le gouvernement de Condé, vacant par la mort du marquis de Crenan, par provisions du 8 mars 1702, et le nomma chevalier de ses Ordres. Employé sous M. le duc de Vendôme, il fit en chef le siége de la ville et du château de Castiglione-delle-Stivere, et attaqua, le 27 mai, la ville, qui capitula le 28. La garnison du château se rendit aussi à discrétion. Il combattit, la même année, à Luzzara; servit aux siéges et à la prise de Guastalla et de Borgoforte, et revint en France. Il fut reçu chevalier des Ordres du roi, le 27 mai 1703; ne servit plus, et mourut à Paris, le 25 octobre 1707 (1). (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 331; *Gazette de France.*)

DE BROGLIE (François-Raimond-Félix), *comte de Revel, lieutenant-général,* frère de Charles-Amédée de Broglie, qui précède, fut connu d'abord sous le nom de chevalier de Broglie. Il entra aux mousquetaires, en 1672; fit, avec ce corps, la campagne de Hollande; servit au siége de Maes-

(1) Madame de Sévigne (Lettre du 21 septembre 1689, tom. VII, pag. 222) parle du comte de Revel comme d'un homme très-brave et très-modeste. « Il se distingua beaucoup, dit-elle, au fameux passage du » Rhin et à Seneff. A la première de ces deux actions, il tomba dans le » fleuve, d'où on le tira par les cheveux. Son cheval étant tombé dans un » trou, il se dégagea; remonta sur un autre; passa le fleuve à la nage; » chargea les ennemis, et secourut très-à-propos M. le prince de Condé, » qui venait d'être blessé. »

C'est en parlant du fameux passage du Rhin que Boileau a dit dans son épître IVe.

« Revel le suit de près; sous ce chef redouté,
» Marche des cuirassiers l'escadron indompté. »

tricht, en 1673; à la conquête de la Franche-Comté; combattit à Seneff, en 1674, et obtint une compagnie dans le régiment royal des cuirassiers, par commission du 12 novembre. Il servit, avec ce régiment, à l'armée qui couvrit les siéges de Huy, de Dinant, de Limbourg, en 1675; au siége de Condé, en 1676; au siége et à la prise de Valenciennes; à la bataille de Cassel, en 1677; au siège de Gand et d'Ypres; à la bataille de Saint-Denis, près Mons, en 1678; au camp de Flandre, en 1680; au camp de la Haute-Alsace, en 1681 et 1682; au siége de Courtray; à la prise de Dixmude, en 1683; à l'armée qui couvrit le siége de Luxembourg, en 1684, et au camp de la Saône, en 1685, 1686 et 1687. Il fut employé au siége et à la prise de Philisbourg, de Manheim et de Franckendal, en 1688; à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Duras, en 1689; à la même armée, sous M. le dauphin, en 1690; sous le maréchal de Lorges, en 1691; et à l'armée de la Moselle, sous le marquis de Boufflers, en 1692. Il devint lieutenant-colonel de son régiment, le 4 mai 1693; se trouva, la même année, à la bataille de Néerwinde et au siége de Charleroi. Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, par commission du 10 février 1694, il servit à l'armée d'Allemagne jusqu'à la paix. Il y servit encore, en 1701, sous le maréchal de Villeroi; passa à l'armée d'Italie, au mois de février 1702; combattit à Luzzara; concourut à la prise de Guastalla et de Borgoforte, et fut fait brigadier, par brevet du 1er octobre. Il se trouva à la défaite du général Stahremberg; au combat de Castelnovo-de-Bormia, et à la défaite du général Visconti, à San-Sebastiano, en 1703; au siége et à la prise de Verceil, d'Yvrée et de sa citadelle, en 1704. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 26 octobre, il se démit de son régiment, et marcha, en sa nouvelle qualité, au siége de Vérue, où il releva la tranchée le 10 décembre, et qui se rendit, au mois d'avril 1705. Il s'était distingué, le 16 octobre précédent, à l'attaque du pont de Serio. Il se trouva à la bataille de Cassano; à la prise de Socino, la même année; à la bataille de Calcinato; au siége de Turin, et au combat, sous cette

place, en 1706. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Villars, par lettres du 20 avril 1707, il concourut à toutes les expéditions de ce général, et prit le nom de comte de Revel, le 25 octobre, à la mort de son frère. Il continua de servir, à la même armée, sous le maréchal de Berwick, en 1708; à l'armée de la frontière du Piémont, sous le même général, en 1709, 1710, 1711 et 1712; à l'armée d'Allemagne, en 1713; au siége de Landau et à celui de Fribourg : ce fut sa dernière campagne. Il obtint les honneurs de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, par lettres du 20 janvier 1716; fut créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 8 mars 1718, et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, à la mort de M. de Chamlay, par provisions du 3 juillet 1719. Il mourut à Paris, au mois de juillet 1720. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 10; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE BROGLIE (Charles-Guillaume, *marquis*), *lieutenant-général,* fils de Victor-Maurice de Broglie, qui précède, naquit en 1669. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et reçut le titre de bachelier en théologie. Il quitta cet état après la mort de son frère aîné, tué au siége de Charleroi, en 1693, et entra au service militaire en qualité de cadet. Il devint enseigne au régiment d'infanterie du Roi, en 1694; fit, cette année, la campagne de Flandre; y servit encore en 1695; fut fait capitaine au même régiment, le 19 août; continua de servir en Flandre, en 1696 et 1697, et au camp de Coudun, près Compiègne, en 1698. Il obtint, par commission du 15 décembre de cette même année, le regiment d'infanterie de l'Isle-de-France; commanda ce régiment à l'armée d'Allemagne, en 1701; passa avec lui à l'armée d'Italie, au mois de juillet; combattit à Chiari, au mois de septembre; à Luzzara, en 1702; à Castelnovo-de-Bormia et à San-Benedetto, en 1703. Il servit au siége et à la prise de Verceil et d'Yvrée, en 1704. On le créa brigadier, le 26 octobre de la même année, et il fut employé en cette qualité au siége de Vérue. Il se trouva à la bataille de Cassano, et à la prise de Socino, en 1705. Il obtint une place d'inspecteur-général de l'infanterie, par

commission du 12 décembre de la même année, et se trouva aux batailles de Calcinato et de Turin, en 1706. Il fut employé sur la frontière du Dauphiné, depuis 1707 jusques et y compris 1712, et contribua à la défense de Toulon, en 1707. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 29 mars 1710; et le gouvernement de Gravelines, par provisions du 18 octobre 1712. Employé à l'armée du Rhin, en 1713, il servit aux siéges de Landau et de Fribourg. On le créa lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 8 mars 1718. Nommé directeur-général de l'infanterie, par commission du 4 juillet 1719, en se démettant de son inspection, il en fit les fonctions jusqu'au mois de mai 1729, époque à laquelle on supprima cette place. Il ne servit plus, et mourut à Paris, le 13 novembre 1751, âgé de 82 ans (1). (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 39; *mémoires du temps.*)

DE BROGLIE (François-Marie, II, *duc*), *maréchal de France,* frère puîné de Charles-Guillaume de Broglie, qui précède, naquit le 11 janvier 1671, et fut d'abord connu sous le nom de chevalier de Broglie. Il entra dans la compagnie des cadets de Besançon, en 1685; devint cornette dans la compagnie de son frère, au régiment des cuirassiers, le 15 janvier 1687; combattit à Valcourt, le 27 août 1689, et à Fleurus, le 1er juillet 1690. Il eut, par commission du 12

---

(1) Le marquis de Broglie était homme de beaucoup d'esprit, et fut fort aimé des troupes, dont il avait fait augmenter la paie. Le duc de Saint-Simon en dit beaucoup de mal, parce qu'il était de la cour intime du régent, et que ce duc, plein de fiel et d'orgueil, dénigre dans ses Mémoires tous ceux qui partageaient avec lui la faveur de ce prince. Le marquis de Broglie, dans une de ses tournées comme directeur-général de l'infanterie, s'avisa de dire dans un dîner, «que tout irait de mal en pis, »tant que l'état serait gouverné par un prêtre.» Le cardinal de Fleury, informé du propos par un commissaire des guerres, qui était de ce dîner, eut la petitesse de rappeler le marquis de Broglie et de supprimer son emploi. Celui-ci quitta le service; et, en mariant son fils à mademoiselle de Bezenval, il exigea que sa bru n'accepterait jamais aucune place à la cour. Ce fils a peu servi et a mené une vie assez obscure. Il eut de mademoiselle de Bezenval un fils unique de la figure la plus aimable et de la plus belle espérance, qui fut tué à Sundershausen, étant aide-de-camp du dernier maréchal de Broglie, son cousin issu de germain.

novembre, une compagnie au régiment de cavalerie de Saint-Valery (depuis Vogué), et servit, en 1691, à l'armée d'Allemagne, où l'on se tint sur la défensive. Il se rendit, sur la fin de la campagne, à l'armée d'Italie, et se trouva au siége et à la prise de Montméliau, le 21 décembre. Il continua de servir en Italie, en 1692; mais il ne se fit aucune expédition pendant cette année. En 1693, il combattit à la bataille de la Marsaille, et ensuite à la prise du fort de Sainte-Brigite, le 4 octobre. Il passa capitaine au régiment royal des Cravattes, par commission du 11 décembre. On le fit mestre-de-camp-lieutenant du régiment du Roi cavalerie, sur la démission du comte de Vienne, et par commission du 20 janvier 1694. Employé en Flandre, la même année, il se trouva à la marche de Vignamont au pont d'Espierre, le 22 août. Il servit au bombardement de Bruxelles, les 13, 14 et 15 août 1695; fut encore employé, en 1696, à la même armée, qui couvrit les frontières; servit, en 1697, au siége d'Ath, qui se rendit le 5 juin; au camp de Coudun, près de Compiègne, en 1698, et à l'armée de Flandre, en 1701, sous le maréchal de Boufflers, qui n'entreprit rien. Employé, en 1702, sous M. le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers, il se trouva à la défaite des Hollandais, sous les remparts de Nimègue, le 11 juin. Créé brigadier, par brevet du 23 décembre, il servit, en 1703, sous les maréchaux de Boufflers et de Villeroi; se trouva au siége de Tongres, qui fut forcé le 10 mai, et fut employé à l'armée de la Moselle, en 1704, sous le comte de Coigny, qui observa seulement les ennemis. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 26 octobre de la même année, et employé à l'armée d'Italie, sous le duc de Vendôme, en 1705, il servit au siége de Vérue, qui se rendit le 9 avril; au combat de Cassano, le 16 août, et à la prise de Soncino, le 23 octobre. Employé à l'armée du Rhin, en 1706, sous le maréchal de Villars, il contribua à la levée du blocus du fort Louis par les ennemis; à la prise des retranchements de Drusenheim, le 1er mai, et commanda 400 dragons et 100 hussards; à la prise de Drusenheim, le 2; de Lauterbourg,

le 3, et de Haguenau, le 11. L'officier qui commandait l'attaque de l'Ile-de-Marquisat ayant été tué à la première décharge de l'ennemi, le comte de Broglie prit le commandement des troupes destinées à cette entreprise, et contraignit cette île de se rendre, le 20 juillet. Il obtint une place d'inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, par ordre du 8 février 1707; servit à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Villars, par lettres du 20 avril suivant, et se signala, le 22 mai, à l'attaque et à la prise des retranchements de Stolhoffen. Détaché avec 1500 chevaux vers la Franconie, il en amena plusieurs otages, pour sûreté des contributions qu'il y avait établies. Il se trouva à la prise de Winhing, le 2 juin; à celle de Schorndorf, le 15; à la défaite du général Janus, auprès de Lorch, le 20; à la soumission de Suabs-Gæmund, le 22, et à la défaite de l'arrière-garde des Impériaux, près de Seckingen, le 23. Le comte de Broglie força seul Lauffen, à deux lieues au-dessus d'Hailbron, le 28; s'empara de ce poste important, et concourut à la prise de Manheim, le 14 juillet. Il servit, en 1708, à l'armée du Rhin, commandée par le maréchal de Berwick. De part et d'autre, les armées belligérantes ne firent que s'observer. Employé à l'armée de Flandre, en 1709, sous le maréchal de Villars, il servit au siége de Varneton, qui se rendit le 4 juillet; fit un fourrage, le 15 août, et repoussa quatre attaques des ennemis, qui y perdirent 500 hommes. Il combattit à Malplaquet, le 11 septembre; battit, le 11 octobre, un parti de fourrageurs ennemis; en tua 600; fit 150 prisonniers, et s'empara de 30 chevaux. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 29 mars 1710, il servit à l'armée de Flandre, sous les maréchaux de Villars et de Montesquiou; emporta, l'épée à la main, le 2 juin, le poste de Biache, où il fit 220 prisonniers. Employé à la même armée, en 1711, il chargea, le 12 juillet, la garde avancée de l'armée ennemie, pendant qu'on attaquait d'un autre côté un corps de troupes des alliés, qui couvrait les travailleurs chargés de fortifier le poste d'Arleux. Il obtint le gouvernement du Mont-Dauphin, vacant par la mort du marquis de Magnac,

par provisions du 25 février 1712. Il servit, cette même année, à l'armée de Flandre; s'empara du poste de l'Écluse, sur la Sensée, le 30 mars; passa la Scarpe, le 7 juillet, pour couvrir les fourrageurs; battit, près d'Arras, 700 chevaux ennemis, et en prit 250. A l'attaque de Denain, le 24, il commanda 40 escadrons; força les lignes de communication des ennemis entre la Scarpe et l'Escaut; tomba ensuite sur un convoi de 500 chariots de pain, et battit l'escorte, composée de 500 hommes de pied et de 500 chevaux, qui furent tués ou pris. Par ordre du maréchal de Villars, il investit Marchiennes, sur la Scarpe: cette ville se rendit, le 30. Il marcha ensuite à Douai, qu'il investit, et qui fut pris, le 8 septembre. Il se trouva à la prise du Quesnoy, le 4 octobre, et de Bouchain, le 19. Employé à l'armée du Rhin, sous les maréchaux de Villars et de Besons, en 1713. il concourut à la soumission des villes de Spire, de Worms et de Kaiserslautern. Il investit, le 22 juin, la ville de Landau, qui se rendit, le 20 août. Il se trouva à la défaite du général Vaubonne, qu'on força dans ses retranchements, le 20 septembre. Il servit, comme volontaire, au siége de Fribourg, sous le maréchal de Villars. Les troupes françaises ayant attaqué le chemin couvert, laissèrent derrière elles une redoute défendue par 400 ennemis, qui, par leur feu, auraient obligé d'abandonner le logement que l'on avait fait: le comte de Broglie marcha à cette redoute, avec ce qu'il put rassembler de grenadiers, et l'emporta, l'épée à la main, quoiqu'il n'y eût aucune brèche: les grenadiers montèrent à cet assaut en grimpant sur les épaules les uns des autres. Fribourg fut abandonné par la garnison, le 1er novembre, et les forts et les châteaux capitulèrent, le 16. Le comte de Broglie eut, pendant l'hiver, le commandement des pays situés entre le Rhin, la Queiche et la Moselle, et y établit en quartiers une partie des troupes de l'armée: par ses soins, elles en sortirent parfaitement rétablies. Il commanda le camp de la Saône, par lettres du 14 mai 1714. On le fit directeur-général de la cavalerie et des dragons, par ordre du 4 juillet 1719. Il fut nommé ambassadeur en

Angleterre, au mois de janvier 1724, et créé chevalier des Ordres du roi, le 13 mai 1731. Employé à l'armée d'Italie, par lettres du 6 octobre 1733, il servit au siége de Gerra-d'Adda, qui capitula le 28 novembre, et où il avait monté la tranchée le 19 du même mois. On le détacha pour aller se saisir de Sabionette et de Bozzolo, que les Impériaux abandonnèrent à son approche. En janvier 1734, il eut part à la prise de Trezzo, de Lecco, de Fuentes, de Saravalle, qui se rendit, le 5; de Novarre, d'Arona, qui capitulèrent, le 7; de Tortonne, qu'on réduisit, le 28, et du château, qu'on prit, le 4 février. Il obtint le gouvernement de Bergues, par provisions du 12 mai 1734, en remettant celui du Mont-Dauphin. Créé maréchal de France, par état donné à Versailles, le 14 juin 1734 (1), il commanda l'armée d'Italie, conjointement avec le maréchal de Coigny, par pouvoir du 15, et se démit alors de la direction-générale de la cavalerie. Il donna, à la bataille de Parme, le 29, les plus grands exemples d'intrépidité. Détaché, le 2 juillet, avec 3 brigades d'infanterie, 5 brigades de carabiniers et 8 régiments de dragons, il campa le soir à Poviglio, et le 3 à Vittoria. Ayant appris, le 4, que les ennemis marchaient vers Novellare, il passa le Crostollo et se replia sur Guastalla, où les ennemis avaient 1200 hommes. Le gouverneur, sommé de se rendre, capitula, le 5, et fut prisonnier de guerre avec sa garnison. Le 15 septembre, sur les six heures du matin, 10,000 Impériaux forcèrent un poste de 50 hommes qui gardaient le gué de la Secchia; et, profitant de cette surprise, ils parvinrent même à s'emparer de la maison qui servait de logement au maréchal. Ce dernier s'étant retiré par les derrières, se mit à la tête de la brigade de Champagne, qui était le corps de troupes le plus à portée de lui; rangea en bataille cette brigade, ainsi que celle d'Auvergne qui vint le joindre, et garda sa position jusqu'à ce que le maréchal de Coigny, instruit du mouvement des ennemis, fût venu à son secours. Il com-

(1) Le supplément de Moréri, tom. II, pag. 30, renvoie la promotion au 29, et se trompe.

mandait la droite de l'armée à la bataille de Guastalla, le 19; mais jugeant que le plus grand feu serait à la gauche, il y vint joindre le maréchal de Coigny, qui la dirigeait. Il donna dans cette occasion de nouvelles preuves de sa valeur, et de son zèle pour la gloire des armes françaises. Il ne servit point en 1735. La paix se fit au mois d'octobre. On lui donna le commandement-général de la province d'Alsace, par commission du 26 janvier 1739, et il demeura à Strasbourg jusqu'au mois de décembre 1741. Nommé pour commander l'armée de Bohême, en remplacement du maréchal de Belle-Isle, et sous l'électeur de Bavière, par pouvoir du 2 décembre, il partit de Strasbourg, le 8, pour aller joindre cette armée, avec laquelle il entra en Bohême. Il eut un pouvoir, du 1er mai 1742, pour commander l'armée de Bavière; mais ayant été obligé de s'enfermer dans Prague, avec l'armée de Bohême, il ne put joindre celle de Bavière. Il rassembla ses troupes, le 20, pour obliger les ennemis de lever le siége de Frawemberg, et fut joint à Pisseck, le 22, par le maréchal de Belle-Isle. Ils s'emparèrent de Vodnian, le 24, après quelques heures d'escarmouche; rétablirent le pont rompu par les ennemis; passèrent la Blanitz, le 25, et gagnèrent Sahay par une marche pénible de cinq lieues, dans des chemins entrecoupés de fossés, de marais et de rivières. Arrivés en présence des ennemis, ils forcèrent d'abord une de leurs ailes, et les obligèrent de se retirer dans un bois. Bientôt après ceux-ci en sortirent en ordre de bataille : toute leur cavalerie était placée au centre; mais ils furent si vivement repoussés, qu'ils regagnèrent encore le bois, d'où ils sortirent de nouveau avec 12 pièces de canon. Cependant, après une action qui dura cinq heures, Sahay fut emporté; et les Autrichiens, commandés par le prince de Lobkowitz, furent contraints d'abandonner le champ de bataille, et de lever le siége de Frawemberg. Le maréchal de Broglie détacha, le 27, une brigade d'infanterie et une de cavalerie, qui s'emparèrent du pont et de la ville de Thein. Cette prise facilita à l'armée française le passage de la Moldaw, soit sur ce point, soit sur le pont de Frawemberg,

pour s'avancer vers le centre des quartiers que les Autrichiens occupaient entre cette rivière et le Lokwitz. Le prince Charles de Lorraine, par la jonction de ses troupes avec celles du prince Lobkowitz, se voyant à la tête de 40,000 hommes, se mit à son tour à la poursuite du maréchal, qui n'en avait que 12,000. Ce dernier ayant mis le ruisseau de Wodnian entre sa petite armée et celle du prince Charles, forma trois pelotons de 4000 hommes; les rangea en bataille, et attendit de pied ferme les attaques du prince. Les Autrichiens parurent en effet sur les bords du ruisseau, le 6 juin, et attaquèrent avec un détachement un village qui était au front de l'armée française, mais furent repoussés avec perte : on se canonna tout le jour. Le maréchal attendant un renfort, qui fut coupé, cette circonstance le détermina à décamper à la hâte, et à se retirer derrière la Blanitz, d'où, à la faveur de la nuit, il se jeta dans Prague. On le créa duc de Broglie, par érection de la baronie de Ferrières en duché, par lettres données au mois de juin, enregistrées au parlement le 20 août suivant. Il obligea, au commencement de juillet, les habitants de Prague de remettre toutes les armes qu'ils avaient chez eux. L'armée ennemie investit, le 5, la ville de Prague et le camp du maréchal. Ce dernier proposa, par ordre du roi, un accommodement; mais les ennemis n'en voulant accepter qu'à des conditions honteuses et flétrissantes pour les Français, les maréchaux aimèrent mieux s'exposer à périr que de se rendre. Le maréchal de Broglie, forcé de rentrer dans la place, le 15 août, fatigua les assiégeants par de fréquentes sorties, et se tint toujours en garde contre les ennemis du dedans et les attaques du dehors. Obligé d'affermir le courage du soldat, qui manquait de vivres, il sut inspirer à la garnison un courage et une fermeté qui ne se démentirent point, et qui subsistaient encore, lorsque la nouvelle d'un secours conduit par le maréchal de Maillebois détermina le prince Charles à convertir le siége en blocus, et à décamper de devant Prague, le 13 septembre. Le maréchal força bientôt après le général Festelitz de s'éloigner des environs de la place, où les provisions

de toute espèce arrivèrent en abondance. Il eut, le 17, un ordre du roi pour commander les armées de Bavière, de Bohême, et celle qui était sous les ordres du maréchal de Maillebois, dans le cas où on pourrait les réunir. Le 22, il marcha à Rostock, avec 5 brigades d'infanterie et 800 hommes de cavalerie; chassa les Autrichiens d'un pont qu'ils occupaient sur la basse Moldaw; s'empara d'un autre pont à Kœnigsall, sur la haute Moldaw; prit Melnik sur l'Elbe; y fit 25 prisonniers, et se saisit de plusieurs magasins, dans un desquels on trouva 25,000 boulets et 3000 bombes. Il partit de Prague, le 27 octobre, déguisé en courrier pour aller prendre le commandement de l'armée du maréchal de Maillebois, qui, n'ayant pu pénétrer en Bohême, avait repris la route du Palatinat. Le maréchal de Broglie partit de Ratisbonne, le 18 novembre, pour joindre l'armée de Bavière. Il contraignit, le 9 décembre, le prince Charles de Lorraine de lever le siége de Braunaw. En 1743, il commanda encore l'armée de Bavière, et obtint le gouvernement de Strasbourg, à la mort du maréchal d'Asfeld, par provisions du 7 mars précédent. Aussi bon citoyen que grand général, il eut le courage de résister aux ordres qui lui prescrivaient de défendre la Bavière, pays ravagé, et où ses troupes auraient péri autant par la disette et les maladies que par le fer de l'ennemi. Après avoir envoyé successivement onze courriers à la cour pour y faire connaître l'indispensabilité d'une retraite, ne recevant aucune réponse, il prit sur lui, en juillet de la même année, de ramener son armée sur la frontière, où il en remit le commandement au maréchal de Saxe. Sacrifié à la politique ministérielle, il fut exilé dans sa terre de Broglie, où il mourut, le 22 mai 1745, à l'âge de 74 ans, et universellement regretté (1). (*Chronologie militaire, t. III, pag.* 290; *Mémoires de l'Europe; gazettes du temps, Mé-*

---

(1) Son zèle pour le service, sa vivacité et sa franchise lui faisaient mettre souvent beaucoup d'emportement dans ses réprimandes; mais bientôt la bonté naturelle de son caractère le portait à adoucir l'amertume de ses reproches. On pouvait le comparer au célèbre général romain Julius Agricola, qui disait : « Il vaut mieux offenser que haïr. »

moires du Père d'Avrigny; Journal historique de Louis XIV, par le Père Griffet; Histoire militaire de Louis-le-Grand, par le marquis de Quincy; Bauclas, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VI, pag. 11*; Histoire de France, par Anquetil, Paris,* 1819*, tom. VIII.*)

DE BROGLIE (Victor-François, *duc*), *maréchal de France,* fils de François-Marie II, duc de Broglie qui précède, naquit le 19 octobre 1718, et fut d'abord connu sous le nom de *comte de Broglie.* Il eut une compagnie dans le régiment de cavalerie de M. le dauphin, le 15 mars 1734; joignit ce régiment à l'armée d'Italie; combattit à Parme, le 29 juin; à Guastalla, le 19 septembre; fut envoyé au roi pour annoncer le gain de cette dernière bataille; arriva à Versailles, le 26, et obtint, par commission du 15 octobre suivant, le régiment d'infanterie de Luxembourg, vacant par la mort du comte de Budes. Il continua de servir en Italie à la tête de ce régiment, jusqu'au mois de septembre 1736, époque à laquelle les troupes rentrèrent en France. Passé en Bavière, au mois de septembre 1741, il arriva avec l'armée devant Prague, le 14 novembre. Commandé, le 26, pour l'escalade de cette ville, le comte de Broglie, à la tête de 3 détachements du régiment de Piémont, y monta par la courtine, et, conjointement avec M. de Chevert, s'empara de la porte neuve, par laquelle on fit entrer les troupes. Nommé, le 1er mars 1742, aide-major-général de l'infanterie de l'armée de Bohême, dont son père avait pris le commandement, il servit au siége d'Égra, qui se rendit par sa capitulation, le 19 avril. Envoyé pour en porter la nouvelle au roi, le comte de Broglie arriva à Versailles, le 26 du même mois, et fut créé brigadier, par brevet du même jour. Il continua les fonctions d'aide-major-général de l'infanterie, sous le maréchal son père; se distingua à l'affaire de Sahai, et à la défense de Prague, d'où il sortit, au mois d'octobre, pour joindre l'armée de Bavière. Nommé major-général de cette armée, par ordre du 1er avril 1743, après la mort du comte de Champigny, il rentra en France, au mois de juillet sui-

vant. On l'employa comme brigadier à l'armée de la Haute Alsace, commandée par le maréchal de Coigny : il y finit la campagne. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1[er] avril 1744, il y commanda le régiment de Luxembourg; servit à la prise de Weissembourg; à celle des lignes de la Lautern; à l'affaire d'Haguenau et au siége de Fribourg. Employé à l'armée du Bas-Rhin, sous M. le prince de Conti, par lettres du 1[er] avril 1745; et nommé maréchal-de-camp, par brevet du 1[er] mai, il servit comme brigadier, le roi n'ayant déclaré la promotion au grade de maréchal que dans le mois d'octobre. Devenu duc de Broglie, par la mort de son père, le 22 du même mois, il en prit le titre. Il se trouva à la prise de Germsheim, le 15 juillet, et au passage du Rhin, effectué le 19, à la vue des ennemis. On se tint sur la défensive pendant tout le reste de la campagne. Employé comme maréchal-de-camp à l'armée de Flandre, par lettres du 1[er] mai 1746, et nommé inspecteur d'infanterie, le 21 du même mois, il combattit à Raucoux, le 11 octobre suivant. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1[er] mai 1747, il combattit à Lawfeld, le 2 juillet. Il servit à l'armée de Flandre, par lettres du 15 avril 1748, et se trouva au siége de Maestricht. On signa les préliminaires de la paix, le 30 du même mois. On le créa lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 10 mai de la même année, et gouverneur de Béthune, par provisions du 3 décembre 1751. Il fut employé au camp d'Aimeries, sous M. le prince de Soubise, par lettres du 13 juin 1753 : ce camp dura du 1[er] septembre jusqu'au dernier du même mois. Employé à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal d'Estrées, par lettres du 1[er] mars 1757, il commanda un corps de réserve pendant toute la campagne; combattit à Hastembeck, le 26 juillet, et s'empara de Minden, le 3 août. Ayant été chargé, le 24 du même mois, d'attaquer le poste de Rethem occupé par les ennemis, il y marcha avec 30 compagnies des grenadiers, un corps d'infanterie et 12 pièces de canon : les ennemis se retirèrent à son approche. On le détacha, le 7 octobre, avec 20 bataillons et 18 escadrons pour aller joindre l'armée

commandée par M. le prince de Soubise, en Saxe. Il combattit à Rosback, le 5 novembre; rejoignit ensuite l'armée dans l'électorat de Hanôvre, et y fut employé pendant l'hiver, par lettres du 29 novembre. Les ennemis ayant rompu la convention de Clostersevern, se rassemblèrent et marchèrent en force contre l'armée française. Le duc de Broglie fut chargé, le 21 décembre, d'aller prendre le commandement de 12 bataillons et de 8 escadrons dans le duché de Brême, pour agir sur la Wumme et tourner la droite des ennemis. Pour l'exécution de cet ordre, il passa la rivière, le 30, à pied, sur la glace, à la tête des grenadiers; marcha droit au poste de Wegesack, que les ennemis avaient abandonné la nuit; s'empara d'un magasin de 300,000 rations de foin, et établit son quartier à Gropel. Le 15 janvier 1758, il s'empara de Brême, en vertu de la capitulation qu'il accorda aux magistrats; y entra, le 16, à la tête des grenadiers; fit faire le logement des troupes, et retourna à son quartier. Il eut, le 17, de nouvelles lettres pour continuer d'être employé dans cette armée, sous les ordres de M. le comte de Clermont, et conserva le commandement dans le duché de Brême. Il le remit, le 20 février, au comte de Saint-Germain, et se rendit à Cassel, pour commander dans le landgraviat de Hesse. Le 23 mars, il évacua Cassel; se mit en marche pour joindre l'armée, et partit de Soest, le 28, avec toutes ses troupes marchant sur deux colonnes, dont chacune avait 3 divisions. La disposition de cette marche imposa aux ennemis, qui n'osèrent le poursuivre, à l'exception de quelques hussards qui se présentèrent et que l'on repoussa jusqu'à Soest. Il arriva à Cologne, le 7 avril, et en partit, le 8, pour rassembler un corps de troupes aux environs de Coblentz. Employé, par lettres du 1er mai, dans l'armée que devait commander M. le prince de Soubise, il y servit comme premier lieutenant-général. Il obtint les entrées de la chambre du roi, par brevet du 3 juillet. Commandant l'avant-garde de l'armée, il occupa Marpurg, le 16 du même mois; joignit, le 23, à Sundershausen un corps de 8000 hommes des ennemis commandés par le prince d'Isem-

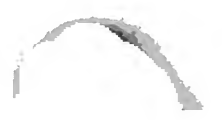
bourg (1); battit ce corps, et lui prit 15 pièces de canon de seize. Il eut dans cette affaire un cheval blessé sous lui. Le roi lui fit don de 4 des canons pris sur l'ennemi, par lettres du 14 août suivant Il combattit, le 10 octobre, sous les ordres du prince de Soubise, à Lutzelberg, où les ennemis furent battus. Ce fut en canonnant l'armée ennemie qu'il la força de se mettre en bataille. On l'employa, dans la même année, pendant l'hiver, par lettres du 15 novembre. Nommé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1759, il eut, par brevet du 2 février, la permission d'enporter les marques avant d'être reçu. Le prince de Soubise étant entré dans Francfort, le 2 janvier, le duc de Broglie eut le commandement de cette ville. Dans le mois de mars suivant, les Prussiens et les Hessois tentèrent une irruption dans les quartiers occupés par l'armée de l'empire. Le duc de Broglie partit de Francfort, le 7 mars; rassembla les troupes qui étaient à ses ordres, et tant par ses dispositions que par ses manœuvres, il fit échouer les projets des ennemis, qui se retirèrent aussi précipitamment qu'ils étaient venus. Ils revinrent cependant, au mois d'avril, au nombre de 40,000 hommes commandés par le prince Ferdinand de Brunswick, et attaquèrent, le 13, l'armée française à Bergen. Les dispositions du duc de Broglie furent faites avec tant d'habileté, et ses mesures concertées si sagement, qu'avec 28,000 hommes seulement, il repoussa les ennemis qui chargèrent jusqu'à trois fois; les battit; leur tua 6 à 7000 hommes; prit 7 pièces de canon, dont 3 de gros calibre, et les contraignit de se retirer en désordre : ce nouvel échec déconcerta entièrement leurs desseins. Le duc de Broglie les fit tellement harceler dans leur retraite, que chaque jour on leur fit des prisonniers, et qu'on leur prit 2 étendards : ils évacuèrent la Franconie, où ils ne purent conserver un seul poste. L'armée française rentra, le 19, dans ses canton-

(1) Les Mémoires de Bourlet, tom. Ier, pag. 86, disent qu'après l'affaire de Sunderhausen, le prince se retira à Eimbeck.

nements. Le duc de Broglie fut employé à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Contades, par lettres du 1[er] mai de la même année. Il fut créé prince de l'empire, pour lui et ses descendants mâles et femelles en ligne directe, par diplôme de l'empereur, donné à Vienne le 28 du même mois. Commandant une réserve considérable, il força les alliés d'abandonner Cassel et Munden; envoya des détachements jusqu'à Paderborn; chassa les ennemis de Melle, dont il s'empara; marcha, le 9 juillet, à Minden, qu'il emporta l'épée à la main; y prit le général Zastrow, 2 drapeaux, l'artillerie, des magasins de toute espèce, et ouvrit par la prise de cette ville l'entrée dans l'électorat de Hanôvre. L'armée francaise, commandée par les maréchaux de Contades et de Broglie, ayant été battue à Minden, le 1[er] août (1), se replia sur la Hesse, où elle se tint sur la défensive pendant le reste de la campagne. Le duc de Broglie attaqua cependant, au mois de septembre, la ville de Wetzlar, dont les ennemis s'étaient emparés; les força de l'abandonner et de repasser la Lahn. Il eut un pouvoir du 23 octobre pour commander en chef l'armée d'Allemagne, dont il prit le commandement, le 1[er] novem-

---

(1) Le duc de Broglie avait commandé la réserve qui formait la droite de l'armée à cette bataille. Le général anglais Clarke étant venu en France quelques années après, se rendit à Broglie, et dit en y arrivant : « M. le » maréchal, je suis le général Clarke; j'ai fait la guerre de *sept-ans* dans » l'armée des alliés; et, comme il y a dans cette guerre des événements » importants dont je n'ai pu deviner les causes, j'ai pensé que vous pou» viez m'éclairer à cet égard : c'est pour cela que je vous demande l'hos» pitalité pendant trois jours. » Il fut bien accueilli; et le troisième jour, au moment de quitter le maréchal, il lui dit : « Je ne saurais assez vous » remercier de l'accueil que vous m'avez fait, et surtout des éclaircisse» ments que vous m'avez donnés sur tant de points que je n'entendais » pas, et qui sont maintenant fort intelligibles pour moi; mais cepen» dant, M. le maréchal, pardonnez ma franchise, *Minden n'est pas clair.* » Pour entendre ce mot, il faut savoir qu'à la bataille de Minden, le maréchal de Contades avait ordonné au duc de Broglie de prendre l'ennemi en flanc, que le mouvement ne fut point exécuté, et qu'on attribua au duc de Broglie, depuis maréchal, la perte de la bataille. Le général Clarke, qui avait eu du maréchal des réponses précises et très-sa-



bre, après le départ du maréchal de Contades. Il fut créé maréchal de France, par état du 16 décembre suivant, et établit son quartier-général à Francfort pendant l'hiver. En 1760, il continua de commander l'armée d'Allemagne; battit le prince héridítaire de Brunswick à Corback, le 10 juin, et prépara, par cette victoire, la prise de Cassel et de Minden par le prince Xavier de Saxe, frère de madame la dauphine. Le 21 mars 1761, il remporta sur le même prince un avantage important à Grunberg, sur la rivière d'Ohn. Cette journée eut pour résultat la prise de 13 canons, 19 drapeaux, celle de 2000 hommes, la levée du siége de Cassel par les ennemis, et la rentrée de l'armée dans ses quartiers. Les maréchaux de Broglie et de Soubise ayant opéré, le 15 juillet de la même année, leur jonction à Soest, près de la Lippe, ils se trouvèrent être numériquement plus forts d'un tiers que le prince de Brunswick, et ils auraient pu écraser l'armée de ce dernier à Filinghausen, où ils l'attaquèrent, le 16; mais la mésintelligence qui régnait entre ces deux maréchaux, et le défaut de concert dans leurs opérations, leur fit éprouver une défaite complète (1), par suite de laquelle le duc de Broglie fut exilé

---

tisfaisantes sur tous les autres articles, n'avait pu obtenir sur celui-ci que des réponses évasives et des généralités plus propres à écarter la vérité qu'à la faire connaître. « Vingt fois je l'ai ramené sur cette bataille, a dit » le général Clarke; je l'ai pressé, je l'ai embarrassé; mais je n'ai pu lui » arracher un mot instructif: il ne m'a donné que des détails. » L'adieu du général Clarke au maréchal de Broglie était devenu à Berlin une formule familière et commune; et, lorsque quelqu'un ne répondait pas franchement à ce qu'on lui demandait, on disait : *Minden n'est pas clair.* Lors de la retraite du comte de Saint-Germain, après l'affaire de Corback, on fit cette épigramme :

« Avec Saint-Germain l'on demande
» Pourquoi tant de difficultés.
» Broglie a-t-il peur qu'on lui rende
» Ce qu'à Contade il a prêté?

(1) Le maréchal de Broglie accusa le prince de Soubise d'une jalousie envieuse qui, pour lui dérober la victoire, ne l'avait pas soutenu dans ses

nements. Le duc de Broglie fut employé à l'arm…
magne, sous le maréchal de Contades, par l…
mai de la même année. Il fut créé prince…
pour lui et ses descendants mâles et femell…
recte, par diplôme de l'empereur, don…
du même mois. Commandant une réser…
força les alliés d'abandonner Cassel…
des détachements jusqu'à Paderborn…
de Melle, dont il s'empara ; march…
den, qu'il emporta l'épée à la mai…
trow, 2 drapeaux, l'artillerie, d…
ce, et ouvrit par la prise de ce…
torat de Hanôvre. L'armée fr…
maréchaux de Contades et…
Minden, le 1er août (1), se…
tint sur la défensive pend…
duc de Broglie attaqua…
la ville de Wetzlar, de…
les força de l'abando…
pouvoir du 23 octo…
d'Allemagne, don… …ph II,
…atteurs d'es-
…e la même année,
… dans une liste de per-
…e d'une conspiration our-
…juin et juillet précédents. Il fut

(1) Le duc de… de l'armée à ce… ce quelques a… » maréchal,… » l'armée d… » importa… » viez m'… » pital… au m… » re… » r… …ince de Soubise, de son côté, taxa de vanité le duc …tendant que pour acquérir une gloire sans partage, il …e concerter l'attaque. Dans cette espèce de procès entre …is de l'armée, le public se rangea du côté de M. de Broglie, … fut pas moins exilé, parce que la favorite prit le parti du prin… …e jour où la nouvelle de cet exil parvint à Paris, on donnait au Théâtre-Français *Tancrède*. Mademoiselle Clairon appuya avec affectation sur …s vers :

« On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage :
» C'est le sort des héros d'être persécutés. »

Le public en fit l'application au maréchal de Broglie.

...e accusation par un jugement du Châtelet
...1er mars 1790. Le prince de Broglie, son
...mblée nationale, ayant fait, le 5 mars
...conduite tenue par son père, cette
...me jour, que le duc de Broglie
...ent dans les rangs et grades
...l de Broglie refusa de pro-
... ce décret, et se rendit
... lequel il alla joindre
... il commanda l'ar-
... ampagne. Après
...il de régence.
...égiment qui
...réchaux
...aréchal de
...e Russie, avec
... fut point employé
...ans sa patrie, lorsqu'il
..., le 30 mars 1804, à l'âge
...*aire, tom. III, pag.* 458; *mé-*
...*e de France, Dictionnaire univer-*
...; *Histoire de France, par Anquetil,*
...*ar.*)

...GLIE (Charles-François, *comte*), *lieutenant-gé-*
..., frère puîné de Victor-François de Broglie qui pré-
...ède, naquit le 20 août 1719. Il fut d'abord nommé cornette au régiment de cavalerie de Berri, le 17 juin 1734; servit comme aide-de-camp de son père à l'armée d'Italie; se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla, et obtint une compagnie au régiment Dauphin-Cavalerie, le 13 octobre de la même année. Il concourut, au mois de mai 1735,

(1) Varoquier, dans son État général de la France (Paris, 1789, t. II, pag. 51), dit que le duc de Broglie devint doyen des maréchaux de France, le 29 octobre 1788. Le duc de Broglie avait été nommé maréchal, le 16 décembre 1759, et il ne put arriver au décanat qu'après la mort du maréchal de Contades, dont la promotion datait du 24 août 1758.

nements. Le duc de Broglie fut employé à l'a
magne, sous le maréchal de Contades, p
mai de la même année. Il fut créé pri
pour lui et ses descendants mâles et fe
recte, par diplôme de l'empereur, d
du même mois. Commandant une r
força les alliés d'abandonner Ca
des détachements jusqu'à Pader
de Melle, dont il s'empara; m
den, qu'il emporta l'épée à l
trow, 2 drapeaux, l'artille
ce, et ouvrit par la prise
torat de Hanôvre. L'ar
maréchaux de Conta
Minden, le 1er août
tint sur la défensi
duc de Broglie a … re le
la ville de Wet … , d'où il par-
les força de l' … présenta aux portes
pouvoir du … il fut obligé de se réfu-
d'Allema … ereur d'Autriche, Joseph II,
… plie de témoignages flatteurs d'es-
… ation. En décembre de la même année,
… echerches le comprit dans une liste de per-
… sées d'avoir fait partie d'une conspiration our-
… re la nation en mai, juin et juillet précédents. Il fut

(1) …
de …

premiers succès. Le prince de Soubise, de son côté, taxa de vanité le duc de Broglie, en prétendant que pour acquérir une gloire sans partage, il s'était abstenu de concerter l'attaque. Dans cette espèce de procès entre les deux chefs de l'armée, le public se rangea du côté de M. de Broglie, qui n'en fut pas moins exilé, parce que la favorite prit le parti du prince. Le jour où la nouvelle de cet exil parvint à Paris, on donnait au Théâtre-Français *Tancrède*. Mademoiselle Clairon appuya avec affectation sur ces vers :

« On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage :
» C'est le sort des héros d'être persécutés. »

Le public en fit l'application au maréchal de Broglie.

-tte accusation par un jugement du Châtelet
-u 1er mars 1790. Le prince de Broglie, son
-ssemblée nationale, ayant fait, le 5 mars
- la conduite tenue par son père, cette
même jour, que le duc de Broglie
-rement dans les rangs et grades
-échal de Broglie refusa de pro-
-les de ce décret, et se rendit
-, avec lequel il alla joindre
- 1792, il commanda l'ar-
- de Champagne. Après
- conseil de régence.
-e, un régiment qui
-n des maréchaux
-mort du maréchal de
-au service de Russie, avec
-; mais il n'y fut point employé
-ait à rentrer dans sa patrie, lorsqu'il
- en Westphalie, le 30 mars 1804, à l'âge
-*ronologie militaire, tom. III, pag.* 458; *mé-*
-*au temps; Gazette de France, Dictionnaire univer-*
-, *tom. VI, pag.* 13; *Histoire de France, par Anquetil,*
tom. IX; Moniteur.)

DE BROGLIE (Charles-François, *comte*), *lieutenant-général*, frère puîné de Victor-François de Broglie qui précède, naquit le 20 août 1719. Il fut d'abord nommé cornette au régiment de cavalerie de Berri, le 17 juin 1734; servit comme aide-de-camp de son père à l'armée d'Italie; se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla, et obtint une compagnie au régiment Dauphin-Cavalerie, le 13 octobre de la même année. Il concourut, au mois de mai 1735,

(1) Varoquier, dans son État général de la France (Paris, 1789, t. II, pag. 51), dit que le duc de Broglie devint doyen des maréchaux de France, le 29 octobre 1788. Le duc de Broglie avait été nommé maréchal, le 16 décembre 1759, et il ne put arriver au décanat qu'après la mort du maréchal de Contades, dont la promotion datait du 24 août 1758.

dans ses terres. Il s'occupa dans la retraite de l'éducation de ses enfants; se fit chérir de ses voisins et adorer de ses vassaux. Il prêta néanmoins son serment comme maréchal de France, le 18 janvier 1762, entre les mains de S. M., qui lui remit le bâton de cette charge. Il fut reçu chevalier des Ordres du roi, le 2 février suivant. Rappelé à la cour, en 1764, on lui donna le gouvernement-général de Metz et du pays Messin, en février 1771, et le commandement en chef de cette province, en 1778. Il était encore en possession de ce commandement, lorsqu'en juillet 1789, le roi Louis XVI l'appela près de lui, et lui donna le commandement des troupes rassemblées dans les environs de Versailles et de Paris. Le 12 du même mois, il fut nommé au ministère de la guerre, dont il ne conserva le portefeuille que jusqu'au 16. S'étant mis en route pour regagner son gouvernement du pays Messin, il fut investi dans le palais épiscopal de Verdun par une multitude furieuse qui voulait y mettre le feu. Il parvint avec peine à gagner la citadelle, d'où il partit dès le lendemain matin. Lorsqu'il se présenta aux portes de Metz, elles lui furent fermées, et il fut obligé de se réfugier à Luxembourg, où l'empereur d'Autriche, Joseph II, lui adressa une lettre remplie de témoignages flatteurs d'estime et de considération. En décembre de la même année, le comité des recherches le comprit dans une liste de personnes accusées d'avoir fait partie d'une conspiration ourdie contre la nation en mai, juin et juillet précédents. Il fut

---

premiers succès. Le prince de Soubise, de son côté, taxa de vanité le duc de Broglie, en prétendant que pour acquérir une gloire sans partage, il s'était abstenu de concerter l'attaque. Dans cette espèce de procès entre les deux chefs de l'armée, le public se rangea du côté de M. de Broglie, qui n'en fut pas moins exilé, parce que la favorite prit le parti du prince. Le jour où la nouvelle de cet exil parvint à Paris, on donnait au Théâtre-Français *Tancrède*. Mademoiselle Clairon appuya avec affectation sur ces vers :

« On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage :
» C'est le sort des héros d'être persécutés. »

Le public en fit l'application au maréchal de Broglie.

déchargé de cette accusation par un jugement du Châtelet de Paris, daté du 1er mars 1790. Le prince de Broglie, son fils, membre de l'assemblée nationale, ayant fait, le 5 mars 1791, un rapport sur la conduite tenue par son père, cette assemblée décréta, le même jour, que le duc de Broglie serait maintenu provisoirement dans les rangs et grades dont il était revêtu. Le maréchal de Broglie refusa de profiter des dispositions favorables de ce décret, et se rendit auprès de M. le comte d'Artois, avec lequel il alla joindre l'armée du prince de Condé. En 1792, il commanda l'armée des princes, et fit la campagne de Champagne. Après la mort de Louis XVI, il entra dans le conseil de régence. En 1794, il leva, à la solde de l'Angleterre, un régiment qui fut réformé, en 1796. Il était devenu doyen des maréchaux de France, le 19 janvier 1795, par la mort du maréchal de Contades (1). Il passa, en 1797, au service de Russie, avec le grade qu'il avait en France; mais il n'y fut point employé activement. Il se disposait à rentrer dans sa patrie, lorsqu'il mourut à Munster en Westphalie, le 30 mars 1804, à l'âge de 86 ans. (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 458; *mémoires du temps; Gazette de France, Dictionnaire universel, tom. VI, pag.* 13; *Histoire de France, par Anquetil, tom. IX; Moniteur.*)

DE BROGLIE (Charles-François, *comte*), *lieutenant-général,* frère puîné de Victor-François de Broglie qui précède, naquit le 20 août 1719. Il fut d'abord nommé cornette au régiment de cavalerie de Berri, le 17 juin 1734; servit comme aide-de-camp de son père à l'armée d'Italie; se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla, et obtint une compagnie au régiment Dauphin-Cavalerie, le 13 octobre de la même année. Il concourut, au mois de mai 1735,

(1) Varoquier, dans son État général de la France (Paris, 1789, t. II, pag. 51), dit que le duc de Broglie devint doyen des maréchaux de France, le 29 octobre 1788. Le duc de Broglie avait été nommé maréchal, le 16 décembre 1759, et il ne put arriver au décanat qu'après la mort du maréchal de Contades, dont la promotion datait du 24 août 1758.

à la prise de Gonzague, de Reggiolo et de Révéré, et passa à une compagnie du régiment de cavalerie de Chepy, le 17 septembre. Devenu mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, par commission du 18 avril 1741, il le commanda à l'armée de Bavière, en 1742 et 1743. Il servit comme aide-maréchal-général-des-logis de la cavalerie de cette armée, par ordre du 1er avril de cette dernière année. Rentré en France avec l'armée, au mois de juillet suivant, il finit la campagne en Haute-Alsace, sous les ordres du maréchal de Coigny. Employé à l'armée de la Moselle, sous le duc d'Harcourt, en 1744, il y contribua à la défaite du général Nadasty, près Saverne; joignit avec cette armée celle du Rhin; servit au siége de Fribourg, et passa l'hiver en Souabe, sous les ordres du maréchal de Coigny. Il servit, en 1745, à l'armée du Bas-Rin commandée par M. le prince de Conti, qui se tint sur la défensive, et fut employé aux siéges de Mons et de Charleroi, sous les ordres du même prince, en 1746. Réuni, au mois de septembre de la même année, à l'armée commandée par le maréchal de Saxe, il combattit à Raucoux. Créé brigadier de cavalerie, par brevet du 20 mars 1747, il se trouva à la bataille de Lawfeld, le 2 juillet. Employé à l'armée de Flandre, le 1er avril 1748, il servit au siége de Maestricht. Il se démit de son régiment de cavalerie, au mois de mai 1752; fut placé colonel dans les grenadiers de France, par ordre du 30 du même mois, et devint en cette qualité brigadier d'infanterie. Il fut nommé, le 14 juillet de la même année, ambassadeur auprès du roi et de la république de Pologne, et eut sa première audience, le 27 août suivant. Il obtint, en mars 1755, la permission du roi pour faire un voyage à Paris, et prit congé, le 19 octobre, pour retourner à son ambassade. Il fut nommé maréchal-de-camp, par brevet du 23 juillet 1756, en se démettant de sa place de colonel dans les grenadiers de France. Créé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1757, il fut reçu, le 2 février suivant. Il revint encore à Paris, en 1758, pour y rétablir sa santé. Étant retourné de nouveau à Dresde, il s'y trouva lorsque le roi de Prusse s'en empara, et rendit dans cette circon-

stance des services importants à la famille royale de Pologne. De retour en France, il fut employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er juin de la même année; se distingua à l'attaque du camp de Borck, sous les ordres du marquis de Saint-Pern, et y reçut une contusion à une jambe. Employé à la même armée, par lettres du 1er mai 1759, il servit dans le corps de réserve que commandait le maréchal de Broglie, son frère; s'empara de Hall, le 5 juillet, et se trouva à la bataille de Minden, le 1er août. Il fut fait maréchal-général-des-logis de cette armée par ordre du 1er novembre, époque à laquelle le duc de Broglie en prit le commandement. Il remplit les mêmes fonctions, par ordres des 1er mai 1760 et 1761, et obtint le grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 18 mai 1760. Il se distingua en plusieurs occasions, et se fit remarquer par sa belle défense de Cassel, au mois de février 1761. La guerre ayant été terminée, Louis XV lui confia la direction d'un ministère secret, qui avait pour objet de correspondre directement avec le roi; de lui proposer des plans, et de l'éclairer sur l'état de l'Europe. Ce ministère se trouvant fréquemment en opposition avec les actes du gouvernement, la position du comte de Broglie était difficile et embarrassante. Exilé par ordre du roi, il en reçut en même temps l'ordre de continuer sa correspondance avec ce prince. Rappelé à la cour, il se jeta avec ardeur dans le parti qui fit exiler le duc de Choiseul. Il fut lui-même exilé de nouveau, peu de temps avant la mort de Louis XV, et mourut, en 1781, dans une espèce d'oubli. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 692; *Histoire de France, par Anquetil; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VI, pag.* 15.)

DE BROGLIE (Claude-Victor, *prince*), *maréchal-de-camp*, fils aîné de Victor-François de Broglie qui précède, naquit en 1757. Il reçut du maréchal de Broglie, son père, des instructions précieuses sur l'art militaire. Il était colonel du régiment de Bourbon, en 1789, lorsqu'il fut élu député de la noblesse de Colmar et de Schelestadt aux

états-généraux. En juillet de la même année, il servit comme aide-de-camp du maréchal de Broglie, qui commandait les troupes rassemblées près de la personne du roi. Il embrassa le parti de la révolution, et se fit remarquer dans l'assemblée constituante par de nombreuses propositions, dont une grande partie avait rapport à l'organisation de l'armée. Après la session de 1791, il fut employé comme maréchal-de-camp à l'armée du Rhin, et se distingua par la conduite courageuse qu'il tint au camp sous Brisach dans une circonstance où des soldats mutinés voulaient faire violence aux autorités constituées. Lorsqu'on lui présenta les décrets du 10 août 1792, qui suspendaient le roi, il refusa de les reconnaître. Il refusa de même de souscrire l'acte de soumission demandé aux officiers de l'armée. Il fut suspendu de ses fonctions par les commissaires de l'assemblée législative, et se retira à Bourbonne-les-Bains, d'où il écrivit au président de cette assemblée pour protester de son civisme. Quelque temps après, il fut arrêté à Langres. Il réclama auprès de l'assemblée contre cette arrestation; demanda en même temps du service comme volontaire dans l'armée de M. de Biron; fut mis en liberté, et entra comme simple soldat dans la garde nationale parisienne. Il harangua, le 11 mars 1793, la convention nationale à la tête de sa section (celle des Invalides), et obtint les honneurs de la séance. Il fut arrêté de nouveau, en 1794, dans le département de la Saône, et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort, le 27 juin. Il était alors âgé de 37 ans. (*Moniteur*, *annales du temps*.)

DE BROGLIE (Victor-Amédée-Marie, *prince*), *maréchal-de-camp*, frère du précédent, naquit le 23 octobre 1772, fut destiné dès sa jeunesse à l'état militaire, et suivit, en 1789, le maréchal de Broglie, son père, qui avait été obligé de se réfugier en Allemagne, au commencement de la révolution française. Il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes en qualité d'officier d'état-major, et reçut de LL. AA. RR. un brevet de colonel. En 1793, il

accompagna son père, lorsque ce dernier se rendit auprès de MONSIEUR, devenu régent de France, et fut chargé de tout le détail du ministère de la guerre que dirigeait alors le maréchal de Broglie. En 1794, il fut nommé aide-major du régiment Maréchal-de-Broglie, à la solde de l'Angleterre. Devenu colonel de ce régiment, à la mort du prince de Revel, son frère, il le conduisit, au mois de février 1795, dans le Brisgaw, où il fut licencié peu de temps après. Le prince de Broglie passa alors au corps du prince de Condé, dans lequel il servit jusqu'à son licenciement, en 1801. Il avait été créé chevalier de Saint-Louis, en 1797. Lors du mariage de M. le duc d'Angoulême, en 1799, le prince de Broglie fut nommé par le roi Louis XVIII gentilhomme de Son Altesse Royale; et, sur la demande de M. le prince de Condé, S. M. lui accorda, le 21 novembre 1820, le grade de maréchal-de-camp. Il fut envoyé par le roi, au commencement de 1801, près de MONSIEUR, comte d'Artois, qui se trouvait alors en Angleterre. Il vint à Mittau rendre compte de cette mission à S. M., qui lui donna la permission de rentrer en France. De retour dans sa patrie, il n'y prit aucune part aux affaires sous les gouvernements consulaire et impérial. En 1813, il refusa le commandement d'un régiment de gardes d'honneur. En 1814, après la rentrée du roi en France, le prince de Broglie fut employé comme adjoint à l'inspection générale de la cavalerie dans la première division militaire. Lors du débarquement de Buonaparte, en 1815, on l'envoya prendre le commandement du département de l'Orne. Il partit de Paris, le 17 mars, pour se rendre à ce poste, et resta dans la Normandie pendant l'interrègne, conformément aux instructions que le ministre de la guerre de S. M. lui avait données avant le départ pour Gand. Il reprit le commandement du département de l'Orne, malgré l'opposition du général Merlin, qui y commandait pour Buonaparte. Le roi le nomma membre de la commission chargée d'examiner la conduite des officiers de tout grade pendant l'interrègne. Il fut l'un des membres de la chambre des députés choisis par le département de l'Orne, en

septembre de la même année. Il commandait encore ce département en 1816 et 1817. (*Annales du temps.*)

DE BROGLIE (Alphonse-Gabriel-Octave), *prince de Broglie-Revel*, petit-fils de Victor-François de Broglie, maréchal de France qui précède (1), entra au service, le 9 décembre 1798, et fut créé *maréchal-de-camp*, le 16 octobre 1816. Il a été nommé, en 1821, commandant à Bourbon-Vendée (12e division militaire). (*Etats militaires.*)

DE BROGLIE (N...., *comte*), *maréchal-de-camp* du 4 juin 1814, de la même famille que les précédents, a été nommé par S. M. Louis XVIII chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de celui de la Légion-d'Honneur. Il est employé dans la 20e division militaire. (*Etats militaires.*)

DE BROGLIE (Amédée, *prince*), *maréchal-de-camp* du 30 mai 1813, aussi de la même famille que les précédents, a été nommé par S. M. Louis XVIII chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur. Il est employé dans l'inspection générale de l'infanterie. (*Etats militaires.*)

DE BROISSIA, *voyez* FROISSARD.

BRON DE BALLY (André-François, *baron*), *maréchal-de-camp*, naquit à Vienne en Dauphiné, le 30 novembre 1757. Il entra dans la carrière militaire, le 1er mai 1777, comme dragon au régiment du Roi; y devint brigadier le 20 juin 1783; fourrier, le 9 juillet 1784; maréchal-de-logis-chef, le 1er février 1788; et adjudant, le 1er mai 1789. Sa bonne conduite et son zèle pour le bien du service lui pro-

---

(1) Le prince Alphonse-Gabriel-Octave de Broglie est fils d'Auguste-Joseph de Broglie, prince de Revel, qui mourut à Schwilman en Westphalie, le 26 janvier 1795, et ce dernier était le cadet des enfants mâles du maréchal de France Victor-François de Broglie. A l'époque de sa mort, il faisait partie de l'armée des princes français, où il était colonel du régiment qui portait le nom de ce maréchal.

curèrent l'avantage d'être successivement nommé sous-lieutenant, le 15 septembre 1791; lieutenant le 1er juin 1792; et capitaine, le 1er avril 1793. Il fit la campagne de 1792 à l'armée du Var. Employé, en 1793, à l'armée des Pyrénées-Occidentales, il s'y trouva à toutes les affaires importantes, et se signala à celle du 24 juillet, où, à la tête de 100 dragons de son régiment, il exécuta avec le plus grand succès une charge de cavalerie contre les Espagnols; culbuta leur état-major; mit en fuite un régiment de cavalerie, et fit prisonnier un régiment d'infanterie. Il fut blessé dans cette action de deux coups de sabre et d'un coup de pistolet. Il continua de servir à la même armée pendant les campagnes de 1794 et 1795. Il fut nommé chef d'escadron au 24e régiment de chasseurs à cheval, le 11 mars 1794; passa à l'armée d'Italie, en 1796, et y servit sous le général en chef Buonaparte pendant la campagne de cette année, celle de 1797, et le commencement de celle de 1798. Il se distingua dans une attaque à Storo, sur les bords du lac d'Iseo, où, à la tête de 100 chasseurs, il fit prisonniers 2 bataillons autrichiens, et prit 8 pièces de canon. Il fut fait chef de brigade sur le champ de bataille de Brouck, le 20 avril 1797. Il devint commandant titulaire du 3e régiment de dragons, le 22 septembre suivant. Il fit, avec ce régiment, partie de l'expédition d'Égypte, qui appareilla des ports de France, en mai 1798. Il signala son courage en diverses occasions pendant toute la durée de cette expédition, et fut nommé général de brigade, le 22 septembre 1801. Dans une affaire qui eut lieu, le 13 mars de la même année, sur le lac Maréotis, près d'Alexandrie, il couvrit avec sa brigade de cavalerie la retraite de l'infanterie et de l'artillerie françaises, et les protégea contre les efforts des Anglais. Il eut dans cette affaire un cheval tué et un autre blessé sous lui. De retour en France avec les débris de l'armée expéditionnaire, il fut employé à l'armée d'Italie. Il fut fait commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804. Dans la même année, il fut employé à l'armée de Naples, où il commanda la cavalerie. Il eut pendant long-temps le commandement de Matéra. Em-

ployé, en 1811, à l'armée d'Espagne, il y commanda une brigade de dragons; se trouva, en octobre, à l'affaire d'Arroyo-Molinos; y combattit vaillamment, et fut fait prisonnier. Il fut employé dans la 6e division militaire, en 1814 et 1815. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis, le 20 août 1814. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à l'époque du 1er septembre 1817, pour la retraite de maréchal-de-camp, après 38 ans de service. (*Moniteur, annales du temps, tableau des pensions.*)

BRONIKOWSKI (N...., *comte*), *général de brigade*, a été employé en cette qualité en 1812 et 1813. (*Etats militaires.*)

DE BRONS (N....), *baron de Ceserac*, *maréchal-de-camp* du 1er janvier 1800. (*Etats militaires.*)

DE BROSSART DE GROMESNIL (David), *maréchal-de-camp* du 11 décembre 1652. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 387.)

DE BROSSE (Jean), *seigneur de Boussac et de Sainte-Sévère, maréchal de France*, fut conseiller et chambellan du roi Charles VII. Il devint capitaine de 40 hommes d'armes, par lettres du 26 mai 1423, et capitaine de 100 hommes d'armes, par lettres données à Mehun, le 17 juillet 1426 (1). Il accorda, le 26 septembre 1427, les premiers priviléges dont a joui depuis la ville de Boussac. Créé maréchal de France, en 1427, après la mort de Séverac, il défendit, contre les Anglais, en 1428 et 1429, la ville d'Orléans, dans laquelle il était entré en octobre 1428. Le bon

---

(1) Dans cette même année 1426, il fit assassiner publiquement à Poitiers, Lecamus de Beaulieu, favori de Charles VII. Cet assassinat, commis par ordre du connétable de Richemont, fut exécuté presque sous les yeux du roi, qui, par modération et par politique, se contenta d'éloigner le connétable de sa cour. (Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VI, pag. 30; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. III, pag. 324.)

ordre qu'il établit dans la place, et l'exacte discipline dans laquelle il maintint le soldat, assurèrent au dedans l'union des gens de guerre avec la bourgeoisie, pendant qu'une artillerie bien servie et de fréquentes sorties ruinaient au dehors les travaux des ennemis. Le 1er janvier 1429, il repoussa les Anglais du boulevart de la porte Renard, qu'ils prétendaient surprendre à la faveur d'une nuit extrêmement pluvieuse. Le lendemain, dans une sortie, il passa au fil de l'épée un grand nombre des assiégeants. Il sortit encore d'Orléans, au mois de février; passa vis-à-vis les Anglais, enfermés dans leurs bastilles, sans qu'ils osassent l'attaquer, et se rendit à Janville, où il joignit le comte de Clermont. Ils marchèrent ensemble au-devant de Fastol, général anglais, qui conduisait un convoi, et le rencontrèrent, le 12, à Rouvrai-Saint-Denis. A leur vue, l'Anglais rangea ses troupes derrière ses chariots. L'impatience du connétable d'Écosse, Jean Stuard, qui servait dans l'armée française, causa la perte de cette journée. Il donna, à la tête de son corps, sur les retranchements des ennemis, avant que le canon les eût suffisamment entamés. Le comte de Clermont fut alors obligé de faire cesser son feu, de peur qu'il n'atteignît les siens; et, pendant que les Français se précipitèrent tumultueusement sur les retranchements pour soutenir les Écossais, l'escorte anglaise, qui avait d'abord été mise en désordre, se rallia; monta sur les chariots; dirigea avec précision ses traits contre les assaillants, et les mit en fuite (1). Le comte de Clermont et le maréchal de Boussac rallièrent cependant les débris de leurs troupes; repassèrent au travers des bastilles des Anglais, et rentrèrent dans Orléans. Boussac accompagna Jeanne d'Arc (surnommée la Pucelle) lorsqu'elle partit de Blois, le 28 avril, à la tête de 10,000 hommes, escortant un grand convoi qu'elle fit entrer heureusement dans Or-

(1) Cette journée fut nommée *des harengs*, parce que, comme l'on était alors en carême, le convoi attaqué était composé en grande partie de cette espèce de provision destinée aux troupes, qui, dans ce temps d'abstinence, étaient astreintes de faire maigre.

léans, le 29. Il reconduisit l'escorte à Blois, et amena un nouveau convoi, le 4 mai. Le 6 du même mois, il emporta d'assaut, avec la Pucelle, la bastille dite des Augustins, dans laquelle on tailla en pièces les Anglais qui s'y trouvèrent. Ceux-ci levèrent le siége d'Orléans deux jours après. Employé sous les ordres du duc d'Alençon et du connétable, le maréchal de Boussac chargea les Anglais à Patay, le 18 juin : il en demeura 2000 sur la place, et leurs généraux Talbot et de Scales furent pris, ainsi que plusieurs autres seigneurs de l'armée anglaise. Il assista au sacre du roi, à Rheims, le 17 juillet de la même année. Les Anglais ayant formé le siége de Compiègne, au mois de mai 1430, le comte de Vendôme et le maréchal de Boussac vinrent, le 1[er] novembre, au secours de la place; forcèrent les retranchements des ennemis ; les chassèrent de tous leurs postes; les mirent en fuite, et les contraignirent d'abandonner leur bagage et leur artillerie. Charles VII, par lettres-patentes données à Jargeau, le 11 novembre, nomma le maréchal de Boussac son lieutenant-général au-delà des rivières de Seine, Marne et Somme. Employé, sous le comte de Vendôme, il battit encore, sur la fin de cette année, les Anglais et les Bourguignons, à Germini. Un des généraux du duc de Bourgogne fut tué, et plusieurs seigneurs anglais furent faits prisonniers dans ce combat. Il était au moment de surprendre le château de Rouen, et peut-être de se rendre maître de la personne du roi d'Angleterre, pendant la nuit du 3 au 4 février 1432, lorsque les officiers de la troupe qu'il commandait s'avisèrent de disputer entre eux à qui aurait la meilleure part du butin que l'on espérait de faire sur l'ennemi. La contestation s'étant échauffée, Boussac eut la douleur de voir ces officiers reprendre le chemin de Beauvais, d'où ils étaient venus; et cette mésintelligence fit échouer une entreprise dont le succès paraissait assuré. Il fut un des généraux qui, en 1432, sauvèrent Lagny, assiégé par le duc de Bedfort. De concert avec le comte de Dunois, il força un quartier des Anglais. Bedfort, qui les commandait, se hâta de venir à leur secours; mais il fut repoussé après un sanglant

combat; et l'on fit entrer un grand convoi de vivres dans la place. Le comte de Dunois et Boussac, contents d'avoir ravitaillé Lagny, se retirèrent dans l'Ile-de-France; et Bedfort, soupçonnant qu'ils avaient quelque dessein sur Paris, leva brusquement le siége de Lagny, abandonnant son canon et une partie de son bagage. Le maréchal de Boussac mourut en 1433. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 159; *le Gendre, Bauclas, Morery, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Histoire de France, du Père Daniel; Mézerai, Dupleix, Monstrelet, Histoire de France, par Anquetil; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine; Biographie universelle, ancienne et moderne.*)

DE BROSSE (Jean, IVe du nom), dit *de Bretagne, duc d'Étampes, commandant d'armée*, porta d'abord le nom de comte de Penthièvre, puis celui de duc d'Étampes. Il eut ce titre par lettres d'érection du comté d'Étampes en duché, données au mois de janvier 1536, registrées au parlement le 18 (1). On le nomma gouverneur et amiral de Bretagne, à la mortdu baron de Châteaubriand, par provisions données à Fontainebleau le 25 février 1543 (2). Il fut créé duc de Bretagne, par provisions du dauphin, en date du 25 mars de la même année, enregistrées au parlement de Rennes le 19 avril. On le reçut à Rennes, en qualité de duc de Bretagne, le 27 juin suivant. Il fut fait, le 1er juillet 1544, colonel et chef-général des 48 enseignes suisses levées ledit jour, et servit à leur tête pendant toute la campagne, qui se termina par la paix de Crépy, signée le 18 septembre. Les Suisses furent licenciés immédiatement après ce traité de paix. La baronnie de Chevreuse fut érigée, en sa faveur, en duché, par lettres données à Paris, au mois de janvier

(1) Ces lettres sont rapportées dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. III, pag. 131.

(2) Elles sont rapportées dans l'Histoire de Bretagne de don Morice, tom. III, pag. 1045.

1546, registrées au parlement le 3 février 1547 (1). Le 20 mars 1562, il se démit du gouvernement de Bretagne. Par pouvoir donné à Blois, le 14 août suivant, on le nomma pour commander l'armée de Bretagne, s'il devenait nécessaire d'en assembler une. Il commanda dans cette province jusqu'à sa mort, qui eut lieu, à Lamballe, le 27 janvier 1565. *Chronologie militaire, tom. I, pag.* 229; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Histoire de Bretagne, de Dom Morice; Histoire militaire des Suisses.*)

DE BROSSE (Pierre-Michel, *vicomte*), *maréchal-de-camp*, était aide-major au régiment d'Eu, lorsqu'il entra dans le régiment des gardes-françaises, en 1743. Il y fut reçu premier lieutenant, en 1757; capitaine en second de la compagnie de Dampierre, en 1771, et capitaine en premier, en 1777. Il fut créé, vers cette dernière époque, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. On le nomma brigadier d'infanterie, le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp, le 5 décembre 1781. Il mourut le 12 juin 1809. (*Etats militaires.*)

DE LA BROSSE (Jacques), *maréchal-de-camp*, entra au service à l'âge de 30 ans, sous le duc de Guise, qu'il suivit dans toutes les guerres du temps, en Piémont, en Flandre, etc. Il donna, dans de nombreuses occasions, des preuves de la plus grande valeur, et d'une très-bonne conduite. Il fut établi gouverneur de François d'Orléans, duc de Longueville, qui mourut en 1551. Nommé commandant d'une compagnie de gendarmes, il se trouva, en 1552, à la prise de Toul, de Metz et de Verdun; et, s'étant jeté dans Metz, assiégée par l'empereur, il commanda la sortie du 1er décembre, conjointement avec le baron de Saint-Luc et le capitaine Lanque. Ils attaquèrent un grand convoi au quartier du marquis Albert; s'en emparèrent, et le firent entrer dans la ville. La Brosse, avec 140 gendarmes,

(1) Ces lettres sont rapportées dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. IV, pag. 342.

attaqua un bataillon des Impériaux, qu'il mit en déroute. Ayant été poursuivi par 16 enseignes que commandait Albert de Brandebourg, il rallia ses troupes; et, voyant que le général ennemi faisait des dispositions pour l'envelopper, et que le mouvement s'opérait en désordre, il en profita; tomba sur les ennemis; en tua 80; fit 10 prisonniers, et rentra dans la ville en bon ordre. Il accompagna le duc de Guise en Italie, en 1556, et revint avec ce prince, dont il était devenu le conseil dans toutes les occasions. Après la bataille de Saint-Quentin, en 1557, il se trouva au siége de Calais, en 1558. Il fut nommé, dans la même année, gouverneur de François II, conjointement avec Louis Prévost de Sansac, et obtint en même temps les appointements de maréchal de France, pour être revêtu de cette place lorsqu'il en vaquerait une. Il passa en Écosse, au mois de décembre 1559, pour y commander 2 ou 3000 hommes, que François II envoyait au secours de la reine d'Écosse. Les Anglais ayant fait partir une armée considérable pour former le siége du fort de Leith, La Brosse s'y jeta avec 4 compagnies de gens de pied, et quelques gentilshommes français et écossais. Il y fut joint par le vicomte de la Martigue, et tous deux défendirent cette place pendant trois mois, harcelant journellement les ennemis par des sorties vigoureuses. Enfin, les Anglais n'ayant pu forcer Leith, conclurent la paix, à Édimbourg, le 6 juillet 1560. La ville fut évacuée par suite d'articles particuliers, arrêtés et signés le 23 du même mois. La Brosse revint alors en France, et conduisit à Saint-Denis le corps de François II, au mois de décembre. Il se trouva à l'affaire de Wassy, le 1er mars 1562. Créé maréchal de camp, et payé en cette qualité du 1er avril suivant, pour servir dans l'armée commandée par le duc de Montpensier, il se trouva aux siéges de Bourges et de Rouen, et fut tué à la bataille de Dreux, le 19 décembre de la même année. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag. 9; historiens du temps, de Thou, Histoire de France, du Père Daniel.*)

DE LA BROSSE (N.), *maréchal-de-camp*. La minute du brevet qui lui accorde ce grade porte la date du 29 janvier 1645, et il y est désigné pour servir au siége de Roses, sous le comte du Plessis-Praslin. On le trouve aussi payé à l'extraordinaire des guerres, comme maréchal-de-camp, pendant une partie de ce siége; mais on n'a pas pu découvrir ses services antérieurs ou postérieurs à cette époque. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 193.)

DE LA BROSSE, *voyez* DE BAUDIN.

DES BROSSES (Marie-Yver), *baron du Goulet, maréchal-de-camp*, naquit à Verneuil, en Normandie. Il avait été lieutenant-colonel du régiment de Chartres cavalerie, lorsqu'on le créa brigadier de cette arme, le 20 février 1761. Il fut créé maréchal-de-camp, le 20 avril 1768, et commandant de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 28 octobre 1777. Il a émigré en 1791. (*Etats militaires.*)

BROSSIN DE SAINT-DIDIER (Gabriel-Jean-François), *maréchal-de-camp*, né à Mamers, le 12 novembre 1749. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite de maréchal-de-camp honoraire, après 33 ans et 3 mois de service. (*Tableau des pensions.*)

BROUARD (Étienne, *baron*), *maréchal-de-camp*, né à Vire en Normandie, le 29 août 1765, était avocat à l'époque de la révolution. En 1791, il abandonna la carrière du barreau pour s'enrôler dans les volontaires nationaux que l'on organisait alors, et fut fait capitaine dans le 2e bataillon du Calvados, en septembre de la même année. Il fit en cette qualité la campagne de 1792; fut nommé, par le général Dampierre, capitaine-adjoint à l'état-major de l'armée du Nord, le 26 avril 1793, et devint quelques mois après adjudant-général chef de bataillon. S'étant prononcé hautement contre les atrocités qui se commettaient en 1793, il fut mis en état d'arrestation et jeté dans les cachots, où il resta plus de 6 mois. Il ne dut la conservation de la vie, qu'à la députation entière du Calvados, qui parvint

à empêcher qu'on ne le traduisît au tribunal révolutionnaire. Au moment de son arrestation, le comité de salut public venait de lui expédier le brevet de général de brigade, qu'il ne reçut pas. Rendu à ses fonctions militaires, il fit à l'armée du Nord les campagnes de 1794 et 1795, et obtint le grade d'adjudant-général chef de brigade, le 13 juin de cette dernière année. Il servit, dans le même grade à l'armée des côtes de Cherbourg, en 1796, et à celle d'Italie, en 1797. Ayant été nommé président d'un conseil de guerre de la Lombardie, chargé de juger un avocat de Milan, prévenu d'être espion des Vénitiens, cet accusé fut acquitté, et l'adjudant-général Brouard le fit mettre de suite en liberté, quoique le général en chef, trompé sur le compte du prévenu, eût déjà fait commander le piquet qui devait fusiller cet accusé. La fermeté des principes de justice que déploya l'adjudant-général Brouard pour faire maintenir le jugement et la mise en liberté du prévenu, eut un succès complet et lui valut les éloges des généraux qui se trouvaient à Milan, et ceux des plus notables habitants de cette ville. En 1798, il fut employé comme adjudant-général dans la 23e division militaire (la Corse). Désigné pour faire partie de l'armée d'expédition d'Égypte, il s'embarqua à Ajaccio, le 15 mai 1798, et se trouva à la prise de Malte, le 10 juin suivant. Le général en chef Buonaparte, qui commandait cette expédition, le fit chef de l'état-major des troupes, qui, sous les ordres du général Belgrand-Vaubois, furent chargées de la conservation et de la défense de Malte. Après la destruction presque totale de la flotte française à Aboukir, les Maltais, à l'instigation des Anglais, se mirent en état d'insurrection générale; massacrèrent un grand nombre de Français, notamment la garnison de la Cité-Vieille; s'emparèrent des bourgs de Burmola, de la Victorieuse, et de la Sangle, après avoir égorgé les postes qui en avaient la garde, et menaçaient de faire subir le même sort à toute la garnison française de Malte. Dans cette périlleuse circonstance, le chef d'état-major Brouard, ayant reçu carte blanche du général Vaubois, se mit à la tête d'un détachement de la 19e de-

mi-brigade, et d'un bataillon de la 80e demi-brigade d'infanterie; marcha contre les insurgés; les chassa de tous les postes dont ils s'étaient emparés, et sauva par ce moyen la garnison de l'île. Guidé par son zèle, il se chargea souvent pendant le blocus de Malte par les Anglais de diverses opérations militaires; et c'est ainsi que dans une sortie qu'il commandait, il fut blessé à la tête d'un coup de fusil, qui lui brisa en trois parties la mâchoire inférieure du côté droit. Pendant son séjour à Malte, il avait profité du départ d'un bâtiment qui se rendait en Égypte pour adresser au général Buonaparte la demande de rejoindre la grande-armée d'expédition. L'ordre lui en fut effectivement expédié; mais il ne put lui parvenir, à cause des croisières ennemies qui interceptaient toute communication avec Malte. Les suites de la blessure qu'il avait reçue, et plus encore la mésintelligence dans laquelle il vivait avec le général Vaubois, déterminèrent le chef d'état-major Brouard à solliciter son retour en France. En ayant obtenu la permission, il s'embarqua, en février 1800, sur le vaisseau *le Guillaume Tell,* qui devait transporter en France les malades susceptibles de faire le trajet, et faire connaître au gouvernement la position fâcheuse dans laquelle se trouvait à cette époque la garnison française à Malte. Ce vaisseau, commandé par le contre-amiral Decrès, depuis ministre de la marine, fut à peine sorti du port de Mâlte, qu'une frégate, un brick et deux vaisseaux anglais vinrent l'attaquer. Dans le combat, qui fut des plus terribles, l'adjudant-général Brouard, quoiqu'il ne fût que passager, demanda de prendre part à l'action, et on lui donna le commandement de la batterie de 24. Il reçut plusieurs blessures légères en faisant servir cette batterie, et le contre-amiral Decrès fit le plus grand éloge de sa bravoure dans le rapport adressé au ministre de la marine sur le combat et la prise du *Guillaume Tell,* qui ne se rendit qu'après avoir perdu tous ses mâts et plus de la moitié de son équipage. L'adjudant-général Brouard étant rentré en France, fut employé à l'armée des côtes de l'Océan, en 1803, et eut le commandement supérieur de l'Ile-Dieu, alors en état de siége.

et qui faisait partie de la 12ᵉ division militaire. En 1804, il continua à être employé dans la 12ᵉ division militaire, et fut nommé officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin. On le créa général de brigade, le 1ᵉʳ février 1805, et il fit en cette qualité la campagne d'Allemagne, cette année, et celle de Pologne, en 1806. Après le passage du Bugon, cette même année, Napoléon l'ayant chargé de chasser le Russes de plusieurs retranchements qu'ils avaient élevés, il s'acquitta avec succès de cette mission, à la tête des 17ᵉ et 30ᵉ régiments qui composaient sa brigade, et fut blessé à la prise d'une forte redoute, par un biscayen qui le frappa à la tempe droite, et le priva de la vue de ce côté. Il fit les campagnes de l'armée d'Allemagne, en 1807 et 1808; fut nommé baron d'empire, le 19 mars de cette dernière année; eut le commandement de l'île d'Aix (dans la 12ᵉ division militaire), en 1809, et *s'y trouvait en arcel*, lorsque les Anglais lancèrent des brûlots pour incendier la flotte française mouillée en rade de cette île. Il continua à avoir un commandement dans la 12ᵉ division militaire, pendant les années 1810, 1811, 1812, 1813, 1814 et 1815. Le 19 mai de cette dernière année, Buonaparte, revenu de l'île d'Elbe en France, le nomma lieutenant-général; mais cette promotion ne fut pas confirmée par le roi. Dans le même mois, le général Brouard, qui commandait à Nantes, fut élu membre de la chambre des députés par le collége électoral de cette ville: cette chambre, dite des *cent jours*, fut dissoute aussitôt après la seconde restauration. Mis à la demi-solde après le licenciement général de l'armée, le général Brouard a été depuis replacé dans le cadre des officiers disponibles, et il figure comme tel dans ceux de 1820 et de 1821. (*Brevets militaires*, *Moniteur*, *annales du temps*.)

DE LA BROUE (Jean Marie), *marquis de Vareilles, maréchal-de-camp* du 10 février 1759.

DE LA BROUE DE VAREILLES (Jean-Marie), *maréchal-de-camp* du 10 février 1759, mourut avant le 1ᵉʳ novembre 1765. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 364.)



DE BROUILLY (Antoine), *marquis de Piennes, lieutenant-général*, servit d'abord pendant plusieurs campagnes comme capitaine de chevau-légers, puis comme aide-de-camp du maréchal de la Meilleraye. Il donna de grandes preuves de valeur à la prise de Collioure, en 1642. Nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment de cavalerie française du cardinal Mazarin, par commission du 5 mars 1644, il combattit à Fribourg; marcha aux siéges de Philisbourg, de Germesheim, de Spire, de Worms, de Mayence et de Landau. En 1645, il se trouva, le 3 août, à la bataille de Nortlingen, où il fut blessé; à la prise de cette place; à celle de Dunkelpiel, d'Hailbrom et de Trèves. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 8 mai 1646, il servit avec beaucoup de distinction au siége et à la prise de Longwy. Il contribua, la même année, à la défaite de 200 soldats de la garnison d'Arson, et se fit beaucoup d'honneur à la prise d'un convoi destiné pour la ville de Menene, et escorté par 700 Espagnols. Il commanda, en 1647, un corps de cavalerie envoyé sur la frontière entre la Picardie et la Champagne, pour s'opposer aux desseins des ennemis : les instructions qu'il reçut à ce sujet portent la date du 28 avril. Nommé gouverneur d'Ardres, le 17 février 1648, il leva, par commission du même jour, un régiment d'infanterie pour tenir garnison dans cette place, où il résida, en 1649 et 1650. Nommé gouverneur et lieutenant-général de Pignerol, sur la démission du comte de Maleissy, par provisions du 1er janvier 1651, il se démit du gouvernement d'Ardres et du régiment qui y tenait garnison. On le créa lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 8 février, et mestre-de-camp en chef du régiment dont il était mestre-de-camp-lieutenant, sur la démission du cardinal Mazarin, par commission du 15 : il se rendit alors dans son gouvernement. Employé à l'armée d'Italie, par lettres du 20 mai 1654, il rendit des services signalés au combat qui eut lieu, en novembre de cette année, entre les armées française et espagnole sur la rivière de Bormida en Milanais. Il continua de servir à cette dernière armée jusqu'à la paix. Il se démit, au mois d'avril 1655, de son régiment de cavalerie

en faveur de son frère. On le lui rendit, à la mort de ce frère, par une nouvelle commission du 30 avril 1659, et il le conserva jusqu'au 20 juillet 1660, époque à laquelle on le licencia. Le marquis de Piennes fut nommé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1661. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 95; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, l'abbé de Nœufville.*)

DE BROUILLY (César), *marquis de Wartigny, maréchal-de-camp* du 10 février 1704, fut tué au siége de Verceil, le 24 octobre de la même année. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 545.)

DE LA BROUSSE (Nicolas), *comte de Verteillac, maréchal-de-camp* du 25 avril 1691, fut tué sous les murs de Philippeville, le 4 juillet 1693. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 482.)

BROUSSIER (Jean-Baptiste, *comte*), *lieutenant-général*, naquit à Ville-sur-Saulx, près Bar-sur-Ornain, le 10 mars 1766. Destiné à l'état ecclésiastique, il avait passé quelque temps au séminaire de Toul lorsque la révolution française éclata. En 1791, il s'enrôla dans le 3e bataillon du département de la Meurthe, où, par le choix de ses camarades, il fut nommé capitaine. Il fit ses premières armes sous les ordres du général Beurnonville, et marcha, en 1792, à la conquête de la Belgique. Blessé grièvement à la jambe gauche, dans le combat de Vavren, près de Consarbruck, il eut le courage de déguiser la douleur qu'il ressentait; et, afin de ne point décourager les soldats de sa compagnie, il ne quitta le champ de bataille que lorsque l'épuisement de ses forces l'y eut contraint. Il était devenu chef de bataillon, lorsqu'en 1796 il fut employé à l'armée de Sambre-et-Meuse. Ayant été chargé, par le général Colaud, de défendre un village dont l'ennemi voulait s'emparer, afin de pouvoir tourner et envelopper la division commandée par ce général, Broussier mit tant de promptitude et de précision dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus, qu'après s'être rendu maître d'un défilé, il s'y maintint

contre tous les efforts de l'armée ennemie. Dans cette action, qui fut très-meurtrière pour les Français, il fut blessé au front par une balle. En 1797, il passa à l'armée d'Italie, et entra des premiers dans le village de Stépizza, dont on s'empara le 27 mars. Il se distingua, à la même époque, à la prise de Chiusa, près de Tarvis; monta le premier à l'assaut des retranchements; passa par une embrasure au moment où les canonniers allaient mettre le feu aux pièces; pénétra dans le fort; y fit prisonnier le général autrichien Clebec, et le sauva de la fureur des soldats, qui, irrités de l'opiniâtre et inutile résistance de cet officier, voulaient le faire périr. Devenu chef de brigade, il fut employé, en 1798, à l'armée de Rome, dans la division du général Duhesme; se trouva à l'investissement de Civitella-del-Tronto, commencé le 7 décembre; à la prise de Pescara; fut chargé de poursuivre, avec 6 compagnies de grenadiers et quelque cavalerie, un corps de troupes napolitaines qui avait été forcé à la retraite, et le dispersa entièrement. Employé à l'armée de Naples, en 1799, il fut détaché, le 19 janvier, sur Benavente, à l'effet d'y enlever un trésor qu'on savait y être gardé. Étant parti de Maddaleni, avec la 17e demi-brigade de ligne et un détachement du 7e régiment de chasseurs à cheval, il se mit en devoir de traverser les gorges de l'Apennin, connues sous le nom de *Fourches-Caudines*; parvint à faire effectuer le passage du défilé, malgré tous les obstacles qui lui furent opposés; s'empara de Benavente, et se saisit de tout ce que cette ville renfermait de précieux. Instruit de la marche de l'armée sur Naples, il quitta Benavente le lendemain 20; mais à peine était-il sorti de cette ville, qu'il fut attaqué par plus de 12,000 paysans insurgés qui occupaient toutes les hauteurs environnantes, et qui s'étaient emparés d'un des défilés des *Fourches-Caudines*. Parvenus à cet endroit, après s'être fait jour à la baïonnette, les soldats français, déjà fatigués par le combat meurtrier qu'ils venaient de livrer aux insurgés, parurent effrayés des difficultés qui leur restaient à vaincre. Broussier, aussi judicieux qu'il était intrépide, sentit combien

il était dangereux de tenter une attaque de vive force. Il eut recours à une ruse de guerre, pour attirer l'ennemi dans la plaine. Ayant fait coucher un bataillon de sa demi-brigade dans un fossé couvert par un épais buisson, il donna ordre à un détachement de grenadiers de faire une attaque, et de simuler ensuite une fuite complète : cette ruse eut un plein succès, et l'ennemi s'étant mis à la poursuite des fuyards, tomba dans l'embuscade, où il reçut une décharge à bout portant. Broussier paraît alors avec les chasseurs à cheval du 7e régiment; charge l'ennemi impétueusement; et, secondant les efforts de son infanterie, il poursuit les insurgés pendant l'espace de 3 milles; en tue plus de 800; empêche le reste de se rallier, et continue sa marche à la vue des rebelles qui n'avaient pas pris part à ce combat, et qui, frappés de terreur, n'osèrent descendre des hauteurs où ils étaient postés (1). Le grade de général de brigade, donné à Broussier le même jour, fut la récompense de sa belle conduite dans cette action. En arrivant devant Naples, il battit et dissipa un rassemblement de lazzaronis et de paysans, qui menaçaient le quartier du général Duhesme. Le 3 du même mois, il attaqua, sur la gauche de la ville de Naples, le grand pont situé près du quartier de la Magdeleine; s'empara de vive force du fort del Garmine, qui défendait ce pont; s'y saisit de 8 pièces de canon et de 4 drapeaux; mit en fuite les lazzaronis, et fit prisonnier un bataillon d'Albanais. Le 25 février, il fut laissé à Foggia, dans la Pouille, par le général Duhesme, pour contenir la populace, qui était en fermentation par suite d'une insurrection manifestée à San-Severo. Chargé ensuite de soumettre Trani et Andria, qui étaient en état de rébellion, il marcha, le 21 mars, sur Andria, qu'il fit cerner dès le lendemain, et dont il ordonna de suite l'assaut. Un obus ayant renversé la porte dite de Trani, les Français se précipitèrent par cette ouverture;

(1) Ce combat eut lieu précisément sur le terrain où les Romains avaient passé sous le joug des Samnites.

mais ils eurent à soutenir, dans l'intérieur de la ville, un combat des plus meurtriers contre les habitants, qui, retranchés dans leurs maisons bien barricadées, engagèrent une lutte opiniâtre, dans laquelle il fallut toute l'intrépidité des soldats et la persévérance de leurs chefs pour parvenir à rester maîtres de la place. La prise d'Andria coûta aux Français 30 officiers, et 250 sous-officiers et soldats. Cette perte considérable porta les vainqueurs à exercer une vengeance terrible : 6000 habitants furent passés au fil de l'épée, et toute la ville devint la proie des flammes. La ville de Trani, que cet exemple aurait dû intimider, ne se montra au contraire que plus déterminée à se défendre : elle était regardée comme le boulevard de l'insurrection, et la principale place d'armes des révoltés. Outre les habitants, plus de 8000 hommes, anciens matelots, corsaires ou soldats napolitains, s'étaient chargés de sa défense. Le général Broussier marcha sur cette ville; arriva devant ses murailles le 1er avril, et fit dresser de suite des batteries, qui commencèrent à jouer dès le 2. Ayant ordonné l'assaut de la place, il conduisit lui-même deux attaques. Après avoir éprouvé une vive résistance, les Français étaient devenus maîtres des remparts, lorsque Broussier, reconnaissant que les maisons de la ville étaient crenelées, et que les rues étaient défendues par du canon et des coupures, il recourut à un expédient qui devait assurer la réussite de son attaque, en même temps qu'il épargnerait ses soldats. Il fit enfoncer les premières habitations; et ses grenadiers étant montés sur les faîtes, qui se trouvaient disposés en terrasses, ils marchèrent ainsi de maison en maison, balayant successivement tous les rebelles qui s'y trouvaient, et rendant nuls tous les moyens intérieurs de résistance qui avaient été préparés. La ville et le fort de Trani furent ainsi emportés. On trouva dans cette place 50 pièces de canon, 12 drapeaux, une grande quantité de munitions, de fusils et d'armes de toute espèce. Trani eut le même sort qu'Andria, il fut réduit en cendres, et tout ce qui s'y trouva en état de porter les armes fut passé au fil de l'épée. Le général Broussier fit aussi soumettre, par des

détachements, les villes de Ceglée et de Carbonara, qui firent résistance, et furent traitées comme Trani et Andria. Vers cette époque, à la suite des querelles existantes depuis long-temps entre le général en chef Championnet et le commissaire civil du gouvernement français Faypoul, Championnet fut destitué et traduit devant un conseil de guerre. Broussier fut un des généraux qui partagèrent sa disgrâce. Après la révolution du 30 prairial an 7 (18 juin 1799), qui amena un changement dans le personnel du directoire-exécutif, Broussier fut réintégré dans son grade. En 1800, il fut employé à l'armée de réserve, qui marcha en Italie. A la tête de 1200 hommes d'infanterie et de 300 chevaux, il passa l'Adda, le 13 juin, en présence de l'ennemi, qu'il battit complétement à Cava et Aspinadi. Avec ses 300 chevaux, il battit le régiment de Bassi, qui en avait 900, et lui en prit 200. Il s'empara de Crémone, le même jour. Il continua d'être employé à l'armée d'Italie, en 1801 et 1802. En 1804, il fut créé général de division, le 2 février, et commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin. On lui donna, dans la même année, le commandement des troupes de la garnison de Paris, et il conserva cet emploi jusqu'en 1807. Employé, en 1809, à l'armée d'Italie, il y commanda la 2ᵉ division d'infanterie. Le 10 avril, il réunit ses troupes à Ospedaletto. Le 11, il resta sur la rive gauche du Tagliamento, pour couvrir le passage du pont de Dignano, et maintint l'ennemi avec beaucoup d'intrépidité. Il passa le Tagliamento dans la nuit du 11 au 12; et, d'après les ordres du prince vice-roi d'Italie, il repassa ce fleuve, le 14; fit rompre les ponts de Dignano et de Spilimvergo, et vint prendre position sur la Livenza. Après le combat de Fontana-Fredda, il couvrit, avec sa seule division, la retraite de l'armée, et soutint, à plusieurs reprises, le choc de la cavalerie, ainsi que le feu de l'artillerie ennemie, sans qu'aucun de ses carrés fût entamé. A la bataille de la Piave, il attaqua le centre des Autrichiens, et fit tourner bride à une forte colonne de cavalerie ennemie, qui s'était ébranlée pour charger l'artillerie de sa division.

Il passa l'Izonso, le 15. Le 16, il concourut à l'attaque des Autrichiens, près de Prewald, et fit mettre bas les armes à quelques troupes qui s'étaient jetées dans les forts de cette ville. Il prit part, le 18, au combat de Tarvis, qui rendit l'armée d'Italie maîtresse du fort Malborghetto. Il concourut, le 22, à la prise de Laybach. Après s'être emparé de Gratz, le général Broussier bloqua, du 1er au 19 juin, le fort de Schelsberg, qu'on regarde comme la citadelle de la basse Styrie, mais, ayant été informé que le corps autrichien de Giulay s'avançait par la route de Marburg, pour lui faire lever ce blocus, l'infériorité numérique de ses forces décida Broussier à évacuer Gratz, et à prendre une position concentrée sur la rive droite de la Muhr. Il exécuta ce mouvement avec le plus grand ordre, dans la nuit du 20 au 21, et prit, ce dernier jour, position à Wildon. Cependant, sur la connaissance qu'il eut des mouvements de l'ennemi, il jugea plus convenable de donner que de recevoir le combat, et retourna prendre ses anciennes positions dans Gratz et autour du fort. Ses avant-postes ayant été attaqués le 24, Broussier sortit de Gratz, et se porta avec sa division au-devant de l'ennemi, qui cherchait à s'établir à Callsdorff. En moins d'une demi-heure, le corps autrichien, fort de 20,000 hommes, et ayant 2000 chevaux et 30 bouches à feu, fut mis en déroute par 4 bataillons français, et s'enfuit dans le plus grand désordre jusqu'à Wildon. Dans ce combat extraordinaire, le 9e régiment d'infanterie de ligne se couvrit de gloire, par l'intrépidité, l'ordre, le silence et le sang-froid qu'il déploya pendant l'attaque. Le 25 du même mois, le général Broussier marcha de nouveau sur Gratz, où les débris du corps de Giulay s'étaient jetés après l'affaire de Callsdorff. Il envoya le colonel Gambin, avec 2 bataillons du 84e de ligne et 3 pièces de canon, pour s'emparer de Gratz. Cette petite troupe s'introduisit de vive force dans la ville, et y soutint vaillamment, pendant deux jours, le choc de forces très-supérieures, et sous les efforts desquelles elle eût vraisemblablement succombé, si Broussier ne fût

venu à propos à son secours (1). Il rentra en vainqueur dans Gratz, le 27, et y reprit ses anciennes positions. Dans le mémorable combat de Gratz, le corps de Giulay avait eu 1200 hommes tués sur le champ de bataille, et le nombre de ses blessés fut si considérable, que les hôpitaux et les maisons des faubourgs de cette ville en étaient encombrés. Le général Broussier se trouva, avec le corps d'armée d'Italie dont sa division faisait partie, à la bataille de Wagram, le 6 juillet. Ce corps d'armée, commandé par le prince Eugène, formait le centre de la grande-armée française. Broussier donna dans cette bataille de nouvelles preuves de valeur et de conduite, et s'y couvrit de gloire. Employé, en 1812, sous les ordres du prince vice-roi d'Italie, il fit la campagne de Russie dans le 4ᵉ corps, dont il commanda une division. Au combat d'Ostrowno, le 27 juillet, il s'empara d'une éminence faisant face au plateau occupé par les Russes; et, ayant ensuite formé sa division en carré double par régiment, il passa un ravin, et contribua à forcer les ennemis d'évacuer leurs positions et de se retirer derrière le Lutchesa. Il se trouva à la bataille de de la Moskowa, le 7 septembre, et s'y distingua. Pendant la retraite de Moscou, il protégea la marche des troupes par les manœuvres qu'il fit exécuter. Il combattit avec valeur à Maloiaroslawetz, le 24 octobre. Il passa le Wop, le 10 novembre, abandonnant sur la rive plus de 60 pièces de canon qu'il avait fait enclouer. Attaqué, le même jour, par le corps russe du général Ilowaiski, il parvint à arrêter les progrès que faisaient les Cosaques, et à continuer sa marche rétrograde en bon ordre. Au combat de Krasnoi, le 15 du même mois, la division Broussier fut chargée de tenir tête à l'ennemi pendant que le vice-roi, trompant la

(1) Napoléon passant la revue du 84ᵉ régiment dans l'île de Lobau, le 7 juillet suivant, récompensa par des éloges et par une distribution de croix de la Légion-d'Honneur le dévouement de ce corps Il fit mettre à l'ordre du jour que la devise UN CONTRE DIX serait gravée sur le support de l'aigle de ce régiment, qui avait fait à lui seul 450 prisonniers, dont 8 officiers d'état-major, et pris 2 drapeaux.



vigilance des Russes, faisait filer le 4ᵉ corps, et marchait pour rejoindre par des détours la grande route de Smolensk, qui lui avait été coupée. Le général Broussier fit la campagne de Saxe à la grande-armée, en 1813, et continua à se distinguer en diverses occasions par sa bravoure, son dévouement et ses connaissances dans l'art de la guerre. Après les désastres de cette campagne, il fut nommé commandant supérieur de la ville de Strasbourg et du fort de Kehl. Le roi le créa chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 19 juillet 1814. Vers la fin de cette année, il fut nommé par S. M. commandant du département de la Meuse; mais il mourut d'une attaque d'apoplexie, avant d'avoir pu se rendre au poste honorable qui lui était assigné. Il a emporté dans la tombe la réputation d'un militaire estimable sous tous les rapports. (*Moniteur*, *annales du temps*.)

DU BROUTAY, *voyez* DE QUELEN.

DE BRUC DE MONTPLAISIR (René), *marquis de la Guerche*, *maréchal-de-camp*, naquit à Paris en 1610. Il avait servi long-temps dans le régiment de Poitou infanterie, lorsqu'on l'établit lieutenant de roi à Arras, lors de la prise de cette place, en 1640. Il eut une compagnie de chevau-légers pour y tenir garnison, le 13 septembre 1649, et obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 11 septembre 1651. On lui accorda, le 10 décembre 1654, un régiment de cavalerie qu'avait eu le marquis du Plessis-Bellier, son beau-frère, qui venait de mourir. Il s'en démit en faveur du marquis de la Rablière, son frère, au mois de novembre 1657. En considération des services importants qu'il avait rendus au roi, S. M. érigea en sa faveur la seigneurie de la Guerche en marquisat, par lettres-patentes du mois de février 1682, qui furent enregistrées à la chambre des comptes de Bretagne, le 18 février 1684. Le marquis de la Guerche mourut à Arras, le 22 juin 1682. (*Chronologie militaire*, *tom. VI*, *pag.* 315.)

DE BRUC (François), *marquis de la Rablière, lieutenant-général*, frère du précédent, naquit à Nantes, en 1624. Il fut d'abord lieutenant, puis capitaine au régiment d'infanterie de Poitou, dès 1645. Il servit, cette même année, à la prise de Cassel, de Mardick, de Linck, de Bourbourg, de Menin, de Béthune, de Lillers et de Saint-Venant, et passa ensuite plusieurs années en garnison. Il fut blessé au siége de Saintes, le 10 mars 1652, et servit avec distinction au siége de Castillon, en 1653. Nommé sergent de bataille, par brevet du 9 août de la même année, il marcha, sous le duc de Guise, au royaume de Naples, en 1654; contribua à la prise de Castellamare, le 13 novembre; fut fait major du régiment de cavalerie de Montplaisir (depuis Beauvilliers), le 18 décembre 1654, et revint en France, en 1655. Il obtint, par commission du 15 juin 1657, une compagnie dans ce régiment, dont il fut fait mestre-de-camp, sur la démission du sieur de Montplaisir, son frère, par commission du 16 novembre. Il servit, la même année et la suivante, en Italie; se distingua au passage de l'Adda, et défit un parti ennemi qui avait attaqué près de Pavie un convoi qu'il était chargée d'escorter. La paix ayant été faite, en 1659, le sieur de Bruc fut donné en otage par le duc de Navailles au comte de Fuensaldagne jusqu'à l'exécution du traité. Son régiment fut licencié, le 18 avril 1661. Il leva une nouvelle compagnie de cavalerie, le 7 décembre 1665, et rétablit son régiment, par lettres du même jour. Il servit, sous le maréchal d'Aumont, au siége de Bergues, de Furnes, de Courtray, d'Oudenarde, en 1667. Son régiment ayant été de nouveau licencié, le 24 mai 1668, il fut conservé capitaine en chef, par ordre du 26. Il rétablit encore ce régiment, par lettres du 9 août 1671. Il servit, en 1672, à tous les siéges que le roi fit en personne; passa l'hiver dans l'électorat de Cologne, sous le maréchal de Turenne; contribua, en 1673, à la prise de plusieurs places sur l'électeur de Brandebourg; et finit la campagne, sous le duc de Luxembourg. Il fut nommé pour commander la cavalerie en Flandre, sous le maréchal de Bellefonds, par commission du 1er février 1674. Créé bri-

gadier, par brevet du 13 du même mois, il passa à l'armée du Roussillon, sous le comte de Schomberg, où il commanda la cavalerie, par commission du 5 avril suivant, et se trouva au combat de Morillas. Commandant encore la cavalerie de l'armée de Catalogne, par commission du 2 avril 1675, il contribua à la prise de plusieurs petites places, ainsi qu'à celle d'Ampurias, de Bellegarde, et du château de la Capelle. Nommé visiteur de la cavalerie, par ordre du 24 octobre, il eut le commandement de toute celle qui se trouvait en Guienne, par autre ordre du même jour. Employé à l'armée du Roussillon, sous le maréchal de Navailles, en 1676, il y commanda la cavalerie, par commission du 7 mars, et eut part à la prise de Figuières. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 25 février 1677, il servit à l'armée de Roussillon jusqu'à la paix; combattit à Épouilles, la même année; défit un corps de 800 miquelets dans cette province, et y resta en quartier d'hiver, sous les ordres du maréchal duc de Navailles. Il contribua à la prise de Puicerda, en 1678. Employé sous le maréchal de Créqui, par lettres du 26 avril 1679, il attaqua les défilés occupés par les troupes de Brandebourg, près de Minden; y défit 2000 chevaux et 400 dragons, et fit 200 prisonniers. Ayant été nommé lieutenant de roi et commandant à Lille, en l'absence du maréchal d'Humières, par commission du 1er juillet 1681, il se démit de son régiment de cavalerie. Il obtint le gouvernement de Bouchain, par provisions du 1er octobre 1688; fut créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 10 mars 1690, et ne servit plus. Le roi le nomma grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, à la création de cet ordre, par provisions du 8 mai 1693. Le marquis de la Rablière mourut à Bouchain, au mois d'octobre 1704. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 344; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE BRUC (Jacques-Henri-Louis), *vicomte de Montplaisir,* né à Nantes, le 14 janvier 1745. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public à

l'époque du 1er septembre 1817 (tom. III, pag. 503), pour la retraite du grade de *général de brigade*, après 37 ans et 9 mois de service.

BRUCE (N....), *général de brigade*. On le trouve porté dans le tableau des officiers composant l'état-major-général de l'armée en 1812.

DE BRUGEN, *officier des troupes saxonnes*, obtint, le 1er juillet 1759, un brevet pour tenir rang de maréchal-de-camp dans les troupes de France. Il retourna en Saxe après la paix. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 388.)

DE BRUGES (N...., *comte*), *lieutenant-général* du 15 décembre 1814, a été nommé grand'croix de la Légion-d'Honneur, le 15 août 1815. (*États militaires.*)

DE BRUGES (N...., *vicomte*), *lieutenant-général* du. . . ., mort le 4 novembre 1820. (*Moniteur.*)

BRUGUIÈRE, *voyez* BRUYÈRES.

DE BRULART DE SILLERY (Roger), *marquis de Puisieux*, *lieutenant-général*, naquit en mars 1640, et fut fait capitaine au régiment d'infanterie de Turenne, dès 1655. Il servit, en 1656, au siége de Valenciennes, où il eut la mâchoire cassée, dans la tranchée, le 2 juillet. Il se trouva aux siéges de Montmédi, de Saint-Venant; au secours d'Ardres, et à la prise de Mardick, en 1657; à la bataille des Dunes; au siége et à la prise de Dunkerque, de Bergues, de Dixmude, de Furnes, d'Oudenarde, de Menin et d'Ypres, en 1658. Il marcha comme volontaire en Hongrie, en 1664; combattit à Saint-Godart, le 1er août; revint en France, au mois d'octobre, avec les troupes, et fut fait lieutenant-colonel de son régiment, le 3 mai 1665. Il commanda ce régiment, en 1666, en Hollande, sous M. de Pradel, et servit, en 1667, aux siéges et à la prise de Charleroi, d'Ath, de Tournay, de Douai et de Lille. Il obtint le gouvernement d'Éperpay, le 18 août 1668. Il ménagea, en 1672, la neutralité de Cologne; se trouva, la même année, au siége et à la prise de Maseick, de Saint-Tron, de Tongres, de Rées, d'Arnheim, du fort de Skenk, de Nimègue et de Crève-

cœur. Créé brigadier d'infanterie, le 20 août, il marcha à la conquête de l'île et de la ville de Bommel; fit la campagne de 1673, sous M. de Turenne, en Allemagne; sous le même général, en 1674; combattit à Sintzeim et à Ensheim. Il reçut à cette dernière bataille un coup de mousquet, qui lui perça l'épaule, ce qui l'obligea de revenir en France pour se faire guérir. On lui donna le commandement de Verdun et du pays Verdunois, le 24 février 1675. Il servit, la même année, sous M. de Turenne; combattit à Altenheim, après la mort de ce général; et lorsque Louis XIV eut donné le régiment de Turenne à M. le duc du Maine, le marquis de Puisieux en fut fait colonel-lieutenant, par commission du 14 août. Il se rendit dans son commandement de Verdun, où il resta jusqu'en 1679. On le fit maréchal-de-camp, le 25 février 1676. Il obtint le gouvernement d'Huningue, dont il fut le premier gouverneur, par provisions du 7 août 1679. Il se démit alors du commandement de Verdun, et, au mois de décembre suivant, du régiment du Maine. Il résida à Huningue jusqu'en 1697. Il eut un ordre du 20 juin 1695, pour commander en Alsace en l'absence du marquis d'Huxelles. Créé lieutenant-général des armées du roi, le 3 janvier 1696, il fut employé en cette qualité à l'armée du Rhin, cette année et la suivante, et continua néanmoins de commander en Alsace. On le nomma ambassadeur en Suisse, le 1er décembre 1697, puis conseiller-d'état d'épée, et chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1705. Il revint de son ambassade, en 1708; ne servit plus; se démit du gouvernement d'Huningue, et mourut le 28 mars 1719. (*Chronologie militaire*, *tom. IV*, *pag.* 398; *mémoires du temps.*)

DE BRULART DE SILLERY (Louis-Philogène), *marquis de Puisieux, maréchal-de-camp*, neveu du précédent, naquit le 12 mai 1702, et fut d'abord connu sous le nom de comte de Sillery. Il entra aux mousquetaires, en 1716; obtint une compagnie au régiment de cavalerie de Villeroi, le 6 mars 1719, et la commanda, la même année, aux siéges de St.-Sébastien, de Fontarabie et d'Urgel. On lui accorda, le 25

septembre 1721, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie; mais il quitta sa compagnie, au mois de novembre suivant. Il prit le nom de marquis de Puisieux, en 1727, et obtint, dans la même année, le gouvernement de la ville d'Epernay, devenu vacant par la mort de Carloman-Philogène Brulart de Sillery, son oncle. Il leva, par commission du 2 février, une compagnie au régiment de Royal-Roussillon cavalerie, en conservant son rang de mestre-de-camp, et servit au camp de la Saône, la même année. On l'employa au camp de la Meuse, en 1730, et au siége de Kehl, en 1733. Nommé mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, le 10 mars 1734, il le commanda à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg. Il obtint, le 1er août, le grade de brigadier. Son régiment resta à Trèves pendant la campagne de 1735. Nommé ambassadeur auprès du roi des Deux-Siciles, il prit congé de S. M., le 25 juillet 1736; se rendit à Naples, où il arriva, le 19 octobre, et d'où il repartit, en mai 1739, pour revenir en France. Employé comme brigadier à l'armée de Bavière, par lettres du 11 mars 1742, il marcha avec son régiment, sous les ordres du duc d'Harcourt, puis sous ceux du comte de Saxe; commanda un corps de cavalerie au passage du Rhin à Manheim, le 21 mars; joignit l'armée que commandait le maréchal de Maillebois sur les frontières de Bohême; s'y trouva à la prise d'Ellenbogen et de Caaden; au secours de Braunau, dont on fit lever le siége aux ennemis, et au ravitaillement d'Égra. Créé maréchal-de-camp, le 20 février 1743, il se démit de son régiment, et rentra en France. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril, il se trouva à la bataille de Dettingen, et finit la campagne en Basse-Alsace, sous le maréchal de Noailles. Sa santé ne lui permit plus de servir en campagne. On le nomma successivement ministre plénipotentiaire au congrès de Bréda, au mois de septembre 1746; conseiller-d'état d'épée, le 27 octobre; secrétaire-d'état au département des affairesétrangères, le 21 janvier 1747, et ministre-d'état le même jour. Il prêta serment, et prit séance au conseil aussi le même jour. Créé che-

valier des Ordres du roi, le 1er janvier 1748, il fut reçu, le 2 février suivant. Il obtint, par provisions données à Versailles, le 9 mai 1751, la charge de lieutenant-général du gouvernement de Languedoc, au département du Bas-Languedoc; se démit, le 9 septembre suivant, de la charge de secrétaire-d'état et du département des affaires étrangères, et rentra au conseil, d'où il s'est retiré, au mois de juillet 1756. Il y rentra, le 2 juillet 1758, et mourut avant le 1er avril 1763. (*Chronologie milit., tom. VII, p.* 187; *Gazette de France.*)

DE BRULART (René), *marquis de Genlis, lieutenant-général,* d'une autre branche de la même famille que les précédents, fut d'abord nommé lieutenant au régiment des gardes-françaises, le 24 décembre 1641; servit aux siéges de Collioure et de Perpignan, en 1642, et à celui de Gravelines, en 1644. Devenu capitaine au même régiment, le 24 mai 1646, il servit au siége et à la prise de Courtray; au siége de Bergues, où il fut blessé à l'attaque de la demi-lune; à ceux de Furnes et de Dunkerque. Pendant le siége de cette dernière place, il fut un de ceux qui, à la tête des gardes, repoussèrent les ennemis dans une sortie, après un combat de plus de trois heures. Il se trouva, en 1647, à la prise du fort de la Knoque; au siége et à la prise de Dixmude, où il commanda l'attaque de la gauche de la demi-lune qu'on emporta. Il servit, la même année, à la prise des forts de Nieufdam et de l'Écluse; au siége et à la prise d'Ypres, et combattit à Lens, en 1648. Il fut employé au blocus de Paris, en 1649; au siége de Seurre, en 1650; à la soumission de la Rochelle, et au siége de la tour de Saint-Nicolas de cette ville, en 1651. Pendant le siége de Saintes, en 1652, il reçut dans son haut-de-chausse un coup de mousquet, qui ne le blessa point. Il obtint, le 3 décembre 1653, un régiment de cavalerie vacant par la mort du comte de Genlis, son neveu, et se démit de sa compagnie aux gardes. Il servit à l'armée de Turenne, qui couvrit le siége de Stenay, en 1654; marcha, la même année, au secours d'Arras; à la prise du Quesnoy; au siége et à la prise de Landrecies, de Condé,

de Saint-Guilain, en 1655; au siége de Valenciennes, et au combat sous cette place, en 1656; au siége de Cambrai, en 1657. Créé brigadier de cavalerie, le 8 juin 1658, il servit au siége et à la prise de Saint-Venant; à la bataille des Dunes; à la prise de Dunkerque, de Bergues, de Dixmude, d'Oudenarde, de Menin et d'Ypres. Son régiment ayant été licencié, le 18 avril 1661, il y conserva cependant sa compagnie Mestre-de-Camp. Il rétablit ce régiment, par lettres du 7 décembre 1665. Employé, en 1667, sous le maréchal d'Aumont, il servit au siége et à la prise de Bergues, de Furnes, de Courtray et d'Oudenarde. Son régiment fut de nouveau licencié, le 24 mai 1668, et on lui conserva encore sa compagnie Mestre-de-Camp, par ordre du 26. Le roi ayant pris, le 19 décembre 1669, cette compagnie ainsi que celle du comte de Lannion, en forma la compagnie des gendarmes d'Anjou (depuis Aquitaine), dont le marquis de Genlis fut fait capitaine-lieutenant, le même jour 19 décembre : il conserva cette compagnie jusqu'à sa mort. On le fit maréchal-de-camp, le 27 août de l'année suivante. Il servit en cette qualité, et par lettres du 4 février 1671, sous le duc de Duras; accompagna le roi dans son voyage des Pays-Bas; fut employé dans l'armée du roi en Hollande, par lettres du 20 avril 1672; se trouva au siége et à la prise d'Orsoy, de Rhimberg, de Doesbourg et d'Utrecht; commanda dans cette dernière place, sous le duc de Luxembourg, et eut part à la prise de Bodegrave et de ses retranchements. Chargé de faire démolir les fortifications entre Bodegrave et Niverbourg, il fit brûler, par le marquis de Sourche, 20 navires et 30 tonneaux des ennemis sur le canal de Swamerdam, et retourna à Utrecht. Ayant été détaché par le roi pour aller s'emparer du château de Vaux, près de Besançon, il s'en rendit maître, le 3 mai 1673, et revint ensuite en France, où il ramena une partie des troupes qui étaient sous ses ordres. En 1674, il servit au siége de Besançon; repoussa avec beaucoup de valeur les ennemis dans une sortie; investit Dôle; attaqua et prit le chemin couvert. Dans la nuit qui suivit cette attaque, les ennemis ayant fait une

sortie, repoussèrent d'abord les Français; mais le marquis de Genlis les força de rentrer dans la ville, et rétablit les troupes du roi dans leur logement. Il combattit à Seneff; conduisit 10 escadrons de l'armée du prince de Condé à celle du maréchal de Turenne en Allemagne; battit et dispersa un gros détachement ennemi qu'il rencontra sur sa route. Au combat de Mulhausen, le 29 décembre, le marquis de Genlis rallia les troupes; chargea deux fois l'ennemi et le défit. Il se distingua encore au combat de Turkeim, le 5 janvier 1675. Employé à l'armée de Flandre, la même année, il servit au siége et à la prise de Dinant, de Huy, de Limbourg; joignit ensuite le maréchal de Créqui; défit à Consarbruck les troupes de Munster; se retira avec les débris de l'armée à Thionville, et se trouva au siége de Condé, en 1676. Il fut retenu par le roi, pour rester auprès de S. M. en cas d'action, lorsqu'elle présenta la bataille au prince d'Orange. Il marcha ensuite au siége d'Aire, sous le maréchal d'Humières. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 25 février 1677, et employé, sous le maréchal de Créqui, il fut détaché, le 30 juin, pour aller attaquer un convoi des ennemis qui devait passer à Konigsmakeren; le joignit entre Delfort et Confnigs; battit l'escorte et enleva le convoi. Il contribua à la défaite du prince de Saxe-Eisenack, qui fut obligé de prendre un passe-port du maréchal de Créqui pour se retirer, et qui s'obligea à ne point servir pendant le reste de la campagne. Il combattit à Kokesberg, et servit au siége de Fribourg. Il obtint, le 9 mai 1681, le gouvernement du fort Barrault; servit, en 1684, au siége et à la prise de Luxembourg; à l'armée d'Allemagne, en 1689, sous le maréchal de Duras, qui se tint sur la défensive; et en Flandre, en 1690. Ce fut sa dernière campagne, et il se retira du service. On lui donna, par provisions du 30 juillet 1694, le gouvernement de Gironne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 31 décembre 1696. Il était alors âgé de 79 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 281; *Histoire de la maison du roi, de l'abbé de Nœufville, tom. II, pag.* 524; *Gazette de France.*)

DE BRULART (Florimont Ier), *marquis de Genlis, maréchal-de-camp,* frère du précédent, commença à servir dans la cavalerie; se trouva au siége de la Rochelle, en 1627 et 1628; à l'attaque du Pas-de-Suze, aux siéges de Privas et d'Alais, en 1629; et à la conquête de la Savoie, en 1630. Mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie de son nom, qu'il leva, par commission du 2 février 1632, il le commanda en Picardie, la même année, et au siége de Nanci, en 1633. Il se signala à la bataille d'Avein, gagnée sur les Espagnols, le 20 mai 1635; servit au siége de Louvain, la même année; en Hollande, en 1636; en Picardie, en 1637; et au siége de Saint-Omer, en 1638. Son régiment ayant été licencié, à la fin de cette campagne, il fut fait enseigne de la compagnie des gendarmes d'Orléans, en 1639; servit au siége d'Hesdin, la même année, et à celui d'Arras, en 1640. Lieutenant de la même compagnie, en 1641, il se trouva aux siéges d'Aire, de la Bassée et de Bapaume; à ceux de Collioure et de Perpignan, en 1642; fut employé à l'armée de Flandre, en 1643, et au siége de Gravelines, en 1644. Il devint capitaine de la compagnie des gendarmes d'Orléans, sur la démission du marquis de Mauny, par provisions du 10 avril 1645. Il obtint, au mois de mai suivant, l'érection de la terre de Genlis en marquisat, et une place de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il se trouva à la prise de Cassel, de Mardick, de Bourbourg, de Menin, de Béthune et de Saint-Venant, la même année. Créé maréchal-de-camp, le 8 mai 1646, il commanda la compagnie d'Orléans au siége et à la prise de Courtray, de Bergues; fut blessé à ce dernier siége, et servit à ceux de Mardick et de Dunkerque. Nommé commandant à Chauny en l'absence du gouverneur, par ordre du 18 juillet 1647, il y résida jusqu'à la paix des Pyrénées. Il se démit de la compagnie des gendarmes d'Orléans, en faveur d'un de ses fils, au mois de septembre 1658; ne servit plus, et mourut dans une de ses terres en Picardie, le 10 janvier 1685, âgé de 83 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 207; *Gazette de France.*)

DE BRULART (Florimont II), *marquis de Genlis, maréchal-de-camp,* fils du précédent, était capitaine au régiment de cavalerie du maréchal d'Estampes, lorsqu'il obtint ce régiment, sur la démission du même maréchal, par commission du 27 mai 1651. Il commanda ce régiment à l'armée de Flandre, la même année; donna de grandes preuves de valeur à la défaite de la cavalerie espagnole, près de Landrecies, et, quoique âgé seulement de 17 ans, il fit le coup de pistolet avec un major ennemi qu'il tua. Créé maréchal-de-camp, le 16 mai 1652, il se trouva au combat de Blesnau, d'Étampes et du faubourg Saint-Antoine; servit au siége de Sainte-Ménéhould, en 1653, et mourut au mois de novembre suivant. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 362; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VI; Gazette de France.*)

DE BRULART (Hardouin), *chevalier de Genlis, maréchal-de-camp,* neveu du précédent, fut fait lieutenant au régiment d'Artois infanterie (depuis la Couronne), en 1672. Il se trouva aux siéges d'Orsoy, de Rimberg, de Doesbourg, d'Utrecht, et autres places de la Hollande, et au siége de Maestricht, où le régiment mérita le nom de la Couronne, par la distinction avec laquelle il y servit, en 1673. Il se trouva à la bataille de Turckeim; aux siéges de Dinant, de Huy et de Limbourg; à la bataille de Consarbruck, et à la défense de Trèves, en 1675. Il obtint la compagnie d'un de ses frères, qui devint colonel du régiment après la bataille de Consarbruck; commanda cette compagnie aux siéges de Bouchain, d'Aire et de Condé, en 1676, et au siége de Saint-Omer, en 1677. Pendant ce siége, il obtint, le 12 mars, le régiment de la Couronne, devenu vacant par la mort de son frère, qui avait été tué. Il commanda ce régiment à la bataille de Cassel, où il fut blessé; à la prise de Saint-Omer; aux siéges de Gand et d'Ypres, et à la bataille de Saint-Denis, près Mons, en 1678; au siége et à la prise de Luxembourg, en 1684. Créé brigadier d'infanterie, le 24 août 1688, et inspecteur-général de l'infanterie, le 1 décembre, il fut employé à l'armée d'Allemagne, par

lettres du 30 avril 1689; contribua à la conquête du Palatinat, sous le maréchal de Duràs; servit l'année suivante à la même armée, sous Monseigneur et le maréchal de Lorges; passa, sous M. de Catinat, à l'armée d'Italie; se trouva à la prise de Villefranche, de Montalban, de Nice, de Veillane, de Carmagnoles, et du château de Montmélian, en 1691. Il commanda, pendant l'hiver, sous M. de Tessé, sur les frontières de Savoie et de Piémont, par ordre du 26 octobre. Employé, sur la Meuse, sous le marquis de Boufflers, par lettres du 30 avril 1692, il servit aux siéges des ville et châteaux de Namur; combattit à Steinkerque; contribua à chasser les ennemis de Saint-Tron et de Tongres, et se trouva au bombardement de Charleroi. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 30 mars 1693, il se démit du régiment de la Couronne. Employé à l'armée de Catalogne, par lettres du 27 avril, il servit au siége de Roses; fut un des officiers-généraux qui investirent cette place, le 28 mai, et y monta la tranchée, le 2 juin. Après ce siége, on se tint sur la défensive. Il prit le nom de marquis de Genlis, en 1694. Il se trouva à la bataille du Ter; se distingua au siége et à la prise de Palamos; entra l'un des premiers dans la place, en passant par la brèche, et servit au siége de Gironne. Après la prise de cette place, on lui en donna le gouvernement, le 30 juillet, et il y demeura pendant le reste de la campagne. On le créa directeur-général de l'infanterie, le 22 décembre de la même année. Il continua de servir, en Catalogne, sous le duc de Vendôme; se trouva à la levée du siége de Palamos par les ennemis, en 1695; à la défaite du prince de Darmstadt, en 1696; et au siége de Barcelonne, où il monta la tranchée, les 16 juin et 22 juillet 1697. Il était encore directeur-général de l'infanterie, et occupé à faire les réformes, lorsqu'il mourut, à Montpellier, le 30 avril 1699. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 491; *Gazette de France.*)

DE BRULART (Charles), *du Rancher, maréchal-de-camp*, d'une autre branche de la même famille que le précédent,

fut fait enseigne au régiment des gardes-françaises, en 1647. Il se trouva au siége d'Ypres; à la bataille de Lens, en 1648, et au siége de Bordeaux, en 1650. Il obtint une lieutenance, le 11 juin de cette année. Il se trouva à la bataille du faubourg Saint-Antoine, en 1652; au siége de Sainte-Ménéhould, en 1653; au siége de Stenay; au secours d'Arras, en 1654; aux siéges de Landrecies, de Condé et de Saint-Guilain, en 1655, et parvint à une compagnie au mois de décembre de la même année. Il commanda cette compagnie au siége et au combat de Valenciennes, en 1656; à la bataille des Dunes; aux siéges de Dunkerque, d'Oudenarde et d'Ypres, en 1658. Il se signala, le 12 septembre de cette dernière année, à l'affaire où le comte de Lègue fut défait avec 3000 hommes, sous les murs de Menin. Il servit aux siéges de Tournay, de Douai et de Lille, en 1667; à la conquête de la Franche-Comté, en 1668; et obtint le gouvernement du Quesnoy, par provisions du 5 mai 1669. Il leva une compagnie franche de dragons, pour tenir garnison au Quesnoy, par commission du 26 janvier 1673. Il fit la petite guerre avec tant de succès, que le roi lui permit de lever un régiment de dragons, dont il fut fait mestre-de-camp, le 8 décembre 1674. Il battit les ennemis en plusieurs rencontres; se démit de sa compagnie aux gardes, au mois de janvier, et de son régiment, au mois de novembre 1676. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, le 25 février 1677. Assiégé dans le Quesnoy, en 1712, il contribua à la défense de cette place, autant que son âge pouvait le permettre, et y mourut trois jours avant la reddition de la ville, le 1er juillet 1712, à l'âge de 88 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 437; *Gazette de France.*)

DES BRULYS, *voyez* ERNAULT.

DE BRUN (Ferdinand-Agathange, *marquis*), *lieutenant-général*, entra aux mousquetaires, en 1700. Il obtint, dans le régiment de cavalerie de Noailles, le 13 février 1702, une compagnie, qu'il commanda à l'armée d'Allemagne; à celle de la Moselle; aux expéditions du maréchal de

Villars dans la Souabe et la Franconie, et enfin à l'armée du Rhin, depuis 1702 jusqu'en 1709. Devenu colonel du régiment d'infanterie de Lannois, le 14 mars 1710, il contribua à la belle défense de Bouchain, que fit le marquis de Ravignan, en 1711, et y fut fait prisonnier de guerre avec la garnison. Le régiment de Lannois ayant été réformé, le 20 septembre 1714, le marquis de Brun fut mis colonel-réformé à la suite du régiment de Tallart, le 15 octobre. On lui donna le régiment d'infanterie des Landes, le 15 septembre 1730. Il le commanda au siége de Kehl, en 1733. Créé brigadier, le 20 février 1734, il fut employé en cette qualité à l'armée du Rhin, pendant cette année. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, le 1er mars 1738; se démit du régiment des Landes; fut employé à l'armée de Bavière, sous le duc d'Harcourt, puis sous le comte de Saxe, par lettres du 1er mai 1742; contribua à chasser les ennemis de la Bavière; marcha avec l'armée sur la frontière de Bohême; passa l'hiver en Bavière; rentra en France avec la 3e division de l'armée, au mois de juillet 1743, et finit la campagne, en Haute-Alsace, sous les ordres du maréchal de Coigny. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, le 2 mai 1744, il fut employé à l'armée du Rhin comme maréchal-de-camp, par lettres du 1er avril; concourut à la défense du Rhin; servit avec beaucoup de distinction à la prise de Weissembourg, et fut déclaré lieutenant-général, le 13 août. Il passa le Rhin, le 29 du même mois; servit au siége et à la prise de Fribourg. Employé à l'armée d'Italie, par lettres du 1er avril 1745, il se trouva aux siéges du château d'Aqui, de Sarravalle, de Tortonne et de son château, de Plaisance, de Pavie; au combat de Rivaronne; aux siéges d'Alexandrie, de Valeuse, d'Asti et de Casal. Il mourut, dans le comté de Bourgogne, au mois de février 1746 (1). (*Chronologie militaire, tom. V, p. 274; Gazette de France.*)

---

(1) C'était un homme froid, sévère et d'un aspect imposant; rien ne put jamais le faire consentir au mariage de sa fille avec M. le comte de Tavannes qui l'avait enlevée, et qu'il fit condamner par contumace à avoir la tête tranchée.

LE BRUN (Étienne), *lieutenant-général*. Après avoir servi, pendant un an, en qualité d'enseigne dans le régiment d'Argenson, des milices du Dauphiné, il entra, au mois de février 1697, enseigne au régiment de la Couronne ; servit en Flandre la même année, et au camp de Compiègne, en 1698. Nommé aide-major, au mois de février 1702, il se trouva, la même année, à la défaite des Hollandais, sous Nimègue, et à la défense de Bonn, en 1703. Il passa avec son régiment, au mois de décembre, en Espagne ; et servit aux siéges et à la prise de différentes places du Portugal. Il obtint, le 14 février 1705, une commission pour tenir rang de capitaine, et servit, la même année, au siége de Gibraltar, sous le maréchal de Tessé ; à celui de Carthagène, sous le maréchal de Berwick, en 1706, et à différents siéges et batailles, en 1707 et 1708. Il continua de servir à l'armée d'Espagne, sous le maréchal de Besons, en 1709. Il passa, avec son régiment, à l'armée de la frontière du Dauphiné, et y servit, en 1710, 1711, 1713 et 1714. Quelques blessures, qu'il avait reçues dans différentes occasions, l'empêchant d'agir avec l'activité qu'exige l'aide-majorité, il quitta cet emploi ; passa à une compagnie, le 7 août de cette dernière année, et à la compagnie de grenadiers, par lettres du 25 septembre. Il se trouva, en 1719, au siége et à la prise du Port-du-Passage, de Fontarabie, des ville et château de Saint-Sébastien, d'Urgel, et au siége de Roses. Il devint major de son régiment, le 25 avril 1720, et lieutenant-colonel, le 7 octobre 1722. Créé brigadier, le 20 février 1734, il fut employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril, et monta plusieurs tranchées au siége de Philisbourg. Il servit encore à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai 1735, et se trouva à l'affaire de Clausen. Nommé maréchal-de-camp, le 1er janvier 1740, il quitta la lieutenance-colonelle du régiment de la Couronne ; fut nommé pour commander dans les Cévennes, le 1er février, et employé, comme maréchal-de-camp, en Languedoc, par lettres du même jour. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, le 10 mai 1748, on lui donna, le 1er juillet suivant, un ordre pour commander

en Languedoc, où il résida jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 30 avril 1751. Il était alors âgé de 75 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 399.)

LE BRUN (Gilles), *de Trasignies, connétable,* était étranger; et saint Louis l'honora de la dignité de connétable de France, avant le mois de février 1248 (v. s.), en considération de sa grande piété (1). Il fut de l'expédition de ce prince, en Égypte. Il commanda, avec le duc d'Anjou, roi de Sicile, contre Mainfroy, qui fut défait près de Bénévent, le 26 février 1266 (2). (*Le Père Daniel et Joinville.*)

BRUN (Claude-Louis), *maréchal-de-camp* du 21 mai 1800, naquit à Beaumes-les-Dames, en Franche-Comté, le 23 août 1735. On le trouve porté dans le tableau général des pensions incrites au trésor public, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite de ce grade, après 47 ans et 8 mois de service.

DE BRUN (Jean), *lieutenant-général,* né à Mâcon, le 4 décembre 1750. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite de ce grade, après 21 ans et 6 mois de service.

BRUN DE ROSTAING (Jean-Antoine-François), *maréchal-de-camp,* né le 22 août 1743. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite de ce grade, après 44 ans et 8 mois de service.

---

(1) Il souscrivit en cette qualité la confirmation d'un échange fait avec le chapitre de Saint-Martin-de-Tours, donnée à Tours au mois de mars 1254 (Secousse, tom. VII, pag. 783), et la confirmation des privilèges des prieurés de Saint-Pierre-le-Moutier, donnés à Paris, au mois de septembre de la même année.

(2) Robert, comte d'Artois, fit la fonction de connétable de France, en 1271, au sacre de Philippe-le-Hardi, pendant l'absence d'Humbert-de-Beaujeu, disent les historiens des Grands-Officiers de la Couronne. Ce ne peut être qu'en l'absence de Gilles-le-Brun, puisque Humbert-de-Baujeu ne fut fait connétable qu'en février 1277.

BRUN (Pierre-Bertrand-Louis), *baron de Villeret, maréchal-de-camp*, naquit en Languedoc, le 3 février 1773. Issu d'une famille de robe, il fut destiné au barreau; mais la réquisition militaire l'ayant atteint, il profita des connaissances qu'il avait acquises en mathématiques pour se faire admettre à l'école d'artillerie, où il entra comme élève, le 12 mars 1798. Nommé lieutenant d'artillerie, le 20 avril 1799, il fut envoyé en Hollande, pour y servir dans une compagnie active. Le général Macors, qui commandait l'artillerie de l'armée française en Batavie, ne tarda pas à le distinguer, et lui fit remplir, pendant deux ans, les fonctions de chef de son état-major. Il fut fait capitaine au 2ᵉ régiment d'infanterie de ligne, le 23 mai 1805. Ayant suivi le général Macors au camp de Boulogne, son activité et ses connaissances le firent remarquer par le général Soult (depuis maréchal de France et duc de Dalmatie), qui se l'attacha en qualité d'aide-de-camp, le 12 octobre de la même année. Il accompagna ce général dans les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Portugal et d'Espagne. Il fut fait chef de bataillon, le 18 février 1808. En 1809, le maréchal Soult l'envoya au quartier-général de la grande-armée, en Allemagne, pour justifier aux yeux de Napoléon les opérations et les malheurs de l'armée de Portugal. D'abord mal reçu par Buonaparte, qui avait conçu des préventions défavorables contre le maréchal, Brun parvint cependant, après plusieurs conférences très-orageuses, à rétablir la vérité des faits, et retourna ensuite auprès du maréchal, lui portant le brevet de major-général, pour commander sous le roi Joseph toutes les armées d'Espagne. Le chef de bataillon Brun s'était signalé en Portugal par son zèle et son activité. Il était entré avec l'avant-garde de l'armée à Braga et à Oporto, et dans cette dernière ville, il avait été des premiers à porter, sous le feu de l'ennemi, des secours à 5 ou 600 Portugais, qui couraient le risque de se noyer dans le Duero, par suite de l'enfoncement de plusieurs bateaux, sur lesquels ils se trouvaient. En Andalousie, le chef de bataillon Brun fut placé, par le général en chef, à la tête d'un

bureau où se traitaient les affaires civiles espagnoles. Pendant la campagne de 1810, en Estramadure, il fut chargé de détails importants relatifs aux siéges d'Olivença et de Badajoz. Pendant la durée de ces siéges, il resta presque continuellement dans les tranchées. Il fut cité plusieurs fois avec éloge dans les rapports officiels de cette campagne. Les préventions conçues par Napoléon contre le duc de Dalmatie s'étant renouvelées, Brun de Villeret fut encore envoyé plusieurs fois pour les détruire, et réussit dans chacun de ses voyages à présenter les choses sous leur véritable point de vue. Le grade de colonel avait été demandé pour lui à diverses reprises; mais Buonaparte, qui récompensait difficilement les officiers des armées qu'il ne commandait pas en personne, n'avait point accueilli ces propositions, quoiqu'il reçût toujours favorablement les rapports que lui faisait l'officier en faveur duquel elles lui étaient adressées. Enfin, dans un quatrième voyage que le chef de bataillon Brun fit à Thorn au quartier-général impérial, en 1812, Napoléon le nomma adjudant commandant, le 14 juin. Étant retourné bientôt après en Espagne, il rejoignit le duc de Dalmatie à Valence, et l'accompagna dans sa campagne contre le duc de Wellington jusqu'à Ciudad-Rodrigo. Il partit ensuite avec le maréchal, au commencement de 1813, et se rendit à la grande-armée d'Allemagne en Saxe. Napoléon avait conçu depuis long-temps de l'estime pour le baron de Villeret; et, comme il avait alors besoin de généraux, il voulut mettre cet officier à l'épreuve, en l'envoyant reconnaître la ligne ennemie à Bautzen. Brun fut assez heureux pour que son rapport et le projet qu'il donna d'une bataille à livrer se trouvassent conformes au plan adopté par Buonaparte, et tel qu'il fut exécuté trois jours après. Le grade de général de brigade fut la récompense que Napoléon accorda au baron de Villeret, le 18 mai. Employé en cette qualité dans le 12ᵉ corps de la grande-armée, il fut chargé, le 21, de coopérer à une fausse attaque, dont il avait présenté le développement dans son rapport à Buonaparte. S'étant porté avec beaucoup de résolution sur le point indiqué, il y enleva

trois positions aux ennemis, et se maintint dans la dernière pendant plusieurs heures. Le général de division Lorencey, sous les ordres duquel il servait, ayant été mis hors de combat dès le commencement de l'action, le général Brun avait pris le commandement provisoire de toute la division; et il ne quitta la dernière position, dont ses troupes s'étaient emparées, que sur un ordre impératif du duc de Reggio. Il effectua sa marche rétrograde en échiquier, et sans se laisser entamer par l'ennemi. Il se trouva au combat de Wurtschen, le 22 mai; à celui de Hoyerswerda, le 28 du même mois, et à la bataille de Jutterbock, le 6 septembre. Après la défaite des Français à Jutterbock, le maréchal Ney, qui était mécontent du gouverneur de Torgau, jugea à propos de confier le gouvernement de cette ville au général Brun. Cet officier, quittant alors sa brigade avec regret, vint s'enfermer dans Torgau, d'où il paraissait que l'armée française allait s'éloigner, d'après les instructions données par le maréchal. Le baron de Villeret s'occupa avec activité de mettre la place en état de défense. Napoléon ayant conçu le projet de livrer une bataille décisive à Leipsick, voulut faire de Torgau le dépôt général de son armée; et, en conséquence, il y envoya ses réserves et tous ses malades. Le commandement de cette place devint alors trop important pour un général de brigade, et le comte de Narbonne, aide-de-camp de Buonaparte, en fut nommé gouverneur. Le général Brun reçut dans le même temps des lettres de service pour commander, sous M. de Narbonne, la garnison de Torgau. Bientôt tous les malades de la grande-armée se trouvèrent réunis dans cette ville. Le typhus le plus terrible s'y développa, et la mortalité devint chaque jour de plus en plus effrayante. Le comte de Narbonne succomba, le 1er novembre, et fut remplacé par le général Dutaillis, qui se trouvait dans la place. Sous ce nouveau gouverneur, le général Brun continua de donner ses soins à l'approvisionnement et à la défense de Torgau. Ici l'histoire particulière du général Brun va se trouver confondue avec celle d'une garnison qui, par un courage et un dévouement

héroïques, se couvrit d'une gloire immortelle. Tous les hôpitaux se trouvant encombrés, les églises, les édifices publics et les maisons particulières furent convertis en dépôts de malades. La mort marqua constamment de 250 à 300 victimes par jour, depuis le 15 novembre jusqu'au 1er janvier, et une odeur cadavéreuse se manifestait sans cesse dans tous les quartiers de la ville. Cependant, dans cette affreuse situation, sans espoir d'être secourue par la grande-armée française, qui avait été forcée de repasser le Rhin; assiégée par les Prussiens, qui toutes les nuits bombardaient la place, la garnison de Torgau, calme et inébranlable, ne laissa pas échapper un murmure; pas une seule proposition ne fut faite pour se rendre, et l'on déploya dans la défense le même courage et la même résignation qu'on aurait pu le faire, s'il eût été permis d'espérer des secours et d'entrevoir un terme aux maux dont on était obsédé. Vers le mois d'octobre, la ration du soldat fut réduite à une demi-livre de viande de cheval salé et à une livre de pain. Dans les premiers jours de décembre, le gouverneur ayant calculé l'époque présumée de l'épuisement total des subsistances dans Torgau, envoya le général Brun ouvrir, avec le général prussien Tauensien, des négociations relativement à la reddition de la place; mais seulement pour le jour où la garnison aurait consommé sa dernière ration. La mission donnée au général Brun fut remplie avec succès; et la capitulation qui s'ensuivit fut avantageuse, et surtout honorable pour la garnison de Torgau : l'époque de la reddition de cette place fut fixée au 6 janvier 1814. Lorsque ce terme arriva, il se trouva, par suite d'une mortalité devenue plus terrible qu'on ne l'avait prévu, que la garnison avait encore des vivres pour six jours. Le conseil de défense pensa que ce serait perdre le mérite de tout ce qu'on avait fait jusqu'alors, si l'on rendait Torgau, tant qu'il y resterait une ration à consommer. Le général Brun, fidèle interprète des sentiments de la garnison qu'il commandait, offrit d'aller rompre la capitulation; et, sa proposition ayant été acceptée à l'unanimité par le conseil, il sortit de la ville, et

alla déclarer au général prussien que ce dernier était maître du sort de la garnison, mais qu'elle avait pris la résolution irrévocable de ne remettre la place que six jours après le premier terme convenu, c'est-à-dire lorsqu'elle aurait épuisé entièrement ses vivres. Une constance aussi héroïque après un siége qui, par ses horreurs, était dans le cas d'amollir les cœurs les plus inflexibles, frappa d'admiration le général Tauensien. Il savait que la moitié de la ville était brûlée; que le reste était presque inhabitable; que les rues, les places publiques et les remparts étaient jonchés de cadavres qu'on ne pouvait plus enterrer; et qu'enfin, sur 25,000 hommes renfermés trois mois auparavant dans la place, 8000 seulement étaient encore vivants. Après avoir donné de grands éloges à la garnison de Torgau, et essayé en même temps, mais vainement, de faire changer la détermination que lui apportait le général Brun, M. de Tauensien se montra généreux, et consentit au délai demandé. Le 10 janvier 1814, le général Brun sortit de Torgau à la tête de 6000 hommes, qui furent conduits prisonniers en Silésie. Les blessés et les non-combattants furent dirigés sur la France; mais les souverains alliés refusèrent de ratifier la capitulation en ce qui concernait ces malheureux, qui essuyèrent beaucoup de mauvais traitements à Leipsick, où on les retint, au mépris de la convention stipulée. M. de Tauensien ayant été accusé par l'opinion d'avoir reçu de l'argent pour consentir à la capitulation de la garnison de Torgau, qu'il pouvait, disait-on, forcer de se rendre à discrétion, ce général crut trouver un moyen de justification dans la mesure odieuse de faire arrêter le gouverneur de Torgau et le général Brun de Villeret, sous prétexte qu'après la capitulation ils auraient fait jeter des armes dans l'Elbe. Les deux généraux français furent traités de la manière la plus rigoureuse à Berlin et à Leipsick, et ils ne durent leur liberté qu'aux événements qui accompagnèrent le rétablissement des Bourbons sur le trône de France. Rentré dans sa patrie, en juin 1814, le général Brun fut nommé, par le roi, commandant du département de la Lozère (9[e] division militaire), le 23 du même mois. A l'avénement

du maréchal duc de Dalmatie au ministère de la guerre, le général Brun fut nommé secrétaire-général de ce ministère, le 18 décembre 1814, et prit une part très-active aux grandes mesures d'organisation qui furent adoptées par le duc. En 1815, lors de l''invasion de Buonaparte, le duc de Dalmatie quitta le ministère; et le général Brun qui, dès ce moment, ne mit plus aucun intérêt à la conservation de sa place, demanda sa retraite du service : elle lui fut accordée par le duc de Feltre, le 14 mars. Dans la position où se trouvaient les choses, le général Brun, afin de se mettre à l'abri des insinuations qu'il prévoyait pouvoir lui être faites pour l'engager à reprendre du service sous Buonaparte, se retira dans sa terre de Malzieu; mais ses calculs furent trompés, et un ordre de joindre l'armée lui fut adressé dans sa retraite. Ayant refusé d'obtempérer à cet ordre, on lança contre lui un mandat d'arrêt que le général Gilly fut chargé de mettre à exécution : la perte de la bataille de Waterloo et les événements qui s'ensuivirent empêchèrent cette arrestation (1). Le duc d'Angoulême avait eu connaissance

(1) Vers ce temps, c'est-à-dire après la capitulation de Paris, le duc de Dalmatie, major-général de l'armée de Buonaparte, jugea à propos de se rendre à Saint-Amand, son pays natal (département du Tarn), et d'aller chercher pour quelques jours un asile à Malzieu, auprès du général Brun de Villeret, qui lui fit l'accueil dû à un bienfaiteur. Mais alors une insurrection royaliste venait d'éclater dans ces contrées, et la présence du maréchal Soult acheva d'y échauffer toutes les têtes, qui étaient déjà en grande fermentation. Des gardes nationales se dirigèrent de tous les points sur Malzieu, pour arrêter le duc de Dalmatie. Le général Brun opposa au torrent qui menaçait la liberté et même la vie de son hôte, beaucoup de courage, de dévouement, et toute l'influence dont il jouissait dans le pays. Il parvint à assurer au maréchal la faculté de se rendre partout où il lui plairait; mais celui-ci, qui était arrivé avec la cocarde blanche et en manifestant hautement l'intention de se dévouer au roi, ne voulut point disparaître, dans la crainte de faire soupçonner de fausseté les démonstrations qu'il avait faites; et il préféra demander au général Brun une escorte pour aller à Mende se mettre à la disposition du conseil royal. Des amis et des compatriotes du général Brun se réunirent au nombre de 200 pour former cette escorte, qui eut à faire une marche pénible, et à traverser diverses colonnes. La vie du duc de Dalmatie fut souvent en danger; mais chaque fois le géné-

de la conduite du baron de Villeret pendant les *cent jours*; et S. A. R., en rentrant en France, expédia à cet officier une commission de commandant supérieur des départements de la Lozère et de l'Ardèche. Le général Brun exerça les fonctions que cette commission lui déférait, jusqu'à la publication de l'ordonnance royale du 19 juillet 1815, qui fit cesser les pouvoirs de cette nature. Il eût été facile au général Brun de rentrer en activité, et d'obtenir un commandement; mais il préféra se livrer aux douceurs de la vie privée et aux soins de l'agriculture, pour laquelle il avait pris un goût très-prononcé (1). En septembre 1817, le général Brun fut élu membre de la chambre des députés par ses concitoyens du département de la Lozère. Il siége encore dans cette chambre, où il s'est constamment fait remarquer par son zèle à défendre les intérêts de l'armée et les droits des militaires. Le général Brun de Villeret a été créé membre de la Légion-d'Honneur en 1807; chevalier de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, en 1808, et baron d'empire, le 20 juin 1813. Il a été confirmé, en 1818, dans cette dignité par S. M., qui déjà l'avait nommé chevalier de Saint-Louis, le 1er novembre 1814, et commandeur de la Légion-d'Honneur, le 17 janvier 1815. Il a été fait maître des requêtes en 1819. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

---

ral Brun couvrit le maréchal de son corps, et, aidé de ses braves compagnons, il parvint à le conduire sain et sauf à Mende. Dans cette ville, le général Brun fut encore assez heureux pour rompre des combinaisons qui seraient devenues funestes au maréchal, sur les jours duquel il veilla activement pendant trois semaines, c'est-à-dire jusqu'au moment où un ordre du ministre de la guerre permit au duc de Dalmatie de se rendre dans ses foyers. Ainsi la France dut au généreux dévouement du général Brun la conservation d'un officier illustre, qui fut si long-temps l'honneur de ses armées, et dont S. M. a daigné reconnaître les éminents services.

(1) Il paraît certain que la crainte d'être appelé à des conseils de guerre, et de se voir dans le cas de porter des condamnations contre ses anciens compagnons d'armes, eut aussi beaucoup de part à sa détermination.

BRUNE (G.-M.-A., *comte*), *maréchal de France*, naquit à Brives-la-Gaillarde dans le Limousin, en 1763. Après avoir achevé ses études, il vint à Paris, où il fut tout à la fois homme de lettres et imprimeur. Au commencement de la révolution, il se livra tout entier à la politique; devint membre du club des cordeliers, et fut arrêté par suite de l'affaire du champ de Mars, en juillet 1791. Rendu à la liberté, il coopéra à la rédaction d'un journal jusqu'à l'époque du 10 août 1792, et fut alors envoyé en Belgique comme commissaire civil du gouvernement français. Étant revenu en France, en 1793, il embrassa l'état militaire; entra dans une compagnie de grenadiers de Paris, et servit dans l'armée de la Gironde. En 1794, il était devenu général de brigade, et ce fut en cette qualité qu'on l'employa à l'armée du Nord pendant la campagne de cette année. Il se trouvait à Paris à l'époque du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), et il y commanda, sous les ordres de Barras, le corps de troupes qui prit position dans la rue de l'Échelle, près du château des Tuileries. Il attaqua les sectionnaires qui s'étaient réfugiés dans la salle du Théâtre-Français, et les força de l'évacuer. En 1797, il passa avec son grade de général de brigade à l'armée d'Italie, commandée par Buonaparte, et fut placé sous les ordres du général de division Masséna. Il se distingua, le 12 janvier, à l'affaire de San-Michele, près de Véronne; se précipita, à la tête des grenadiers de la 75[e] demi-brigade, sur les pièces de canon autrichiennes, et les enleva à la baïonnette (1). Le 13 du même mois, il se trouva à la bataille de Rivoli. De concert avec le général Monnier, il attaqua les troupes du général Luzignan dans leur position de Monte-Brunisi. En peu d'instants la colonne autrichienne fut culbutée, et perdit beaucoup d'hom-

(1) Buonaparte rendant compte au directoire de l'affaire de San-Michel, fit le plus grand éloge de la bravoure du général Brune, et ajouta : « Le général Brune a reçu sept balles dans ses habits ; aucune ne l'a blessé : c'est jouer de bonheur. »

mes, qui furent faits prisonniers. Le général Brune se trouva, le 16, au combat de la Favorite; s'y distingua, et fut cité avec éloge dans le rapport du général en chef. Il obtint le grade de général de division, le 17 août. En 1798, le directoire-exécutif ayant déclaré la guerre aux Suisses, Brune fut nommé commandant en chef des divisions de l'armée destinée à agir contre les cantons helvétiques : il établit son quartier-général à Payenne, dans le pays de Vaud, le 1er mars. Le 2, il fit occuper les environs de Fribourg; somma cette ville de se rendre, et l'emporta d'assaut, quoiqu'elle fût défendue par 1500 soldats bernois et 5000 paysans. Il avait dirigé, le même jour, une colonne sur Morat (1), que les Bernois évacuèrent. Par ses ordres, le général Rampon occupa, le 4, le défilé de Gümenen; força, le 5, le village du Neuneck, et emporta le camp ennemi après une action très-vive. Le général Brune s'empara des villes de Soleure et de Berne; et, étant entré dans cette dernière ville, le 6 du même mois, il y prit le commandement en chef de toute l'armée. Pendant cette courte campagne, conduite avec autant d'habileté que de générosité envers les vaincus, on prit aux ennemis 25 drapeaux, qui furent présentés au directoire-exécutif, le 18 mars. Ayant reçu l'ordre d'aller prendre le commandement en chef de l'armée française stationnée dans la répu-

---

(1) La ville de Morat est célèbre par la victoire que les Suisses remportèrent, le 3 mars 1476, sur les Bourguignons commandés par Charles-le-Téméraire. Après cette bataille, les Suisses rassemblèrent les ossements des vaincus et en élevèrent une pyramide, qui subsistait encore lorsque deux bataillons des départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne, faisant partie du corps d'armée du maréchal Brune, entrèrent à Morat après la retraite des Bernois, le 2 mars 1798. Ils détruisirent entièrement ce monument, et rendirent à la terre les tristes restes de leurs ancêtres, le jour même où les Suisses devaient célébrer l'anniversaire de la bataille de Morat, dans laquelle Charles-le-Téméraire avait perdu, avec tout son bagage, un diamant, le plus gros et le plus beau qui fût alors en Europe. Ce diamant, du poids de 55 karats, fut trouvé par un soldat, et vendu d'abord pour un écu. Il passa depuis en Angleterre; fut acheté par le régent de France, Philippe d'Orléans, et fait aujourd'hui partie des joyaux de la couronne de France.

blique Cisalpine, le général Brune remit celui de l'armée d'Helvétie au général Schawembourg, et se rendit à Milan. Il donna ses soins au rétablissement de l'ordre et au maintien de la discipline dans toute l'étendue de ce commandement, et l'armée française dut son salut aux sages et prudentes mesures prises par son chef dans un pays qui était en proie aux séditions. D'après les ordres du directoire, il appuya, par la force armée, les changements que le gouvernement français voulut introduire dans l'organisation de la république Cisalpine, et fit accepter la nouvelle constitution donnée à ce pays. Nommé pour commander l'armée gallo-batave, il fut remplacé à celle d'Italie par le général Joubert, le 1er novembre 1798. Aussitôt après son arrivée en Hollande, le général Brune visita toutes les forteresses, et prit les mesures convenables pour défendre ce pays, menacé d'une invasion de la part des Anglo-Russes. Le 19 août 1799, une flotte anglaise, composée de 15 vaisseaux de ligne, 45 frégates, bricks ou cutters, et d'à peu près 130 bâtiments de transport, parut devant le Texel, et débarqua, le 27, au Helder 15,000 hommes, commandés par le général Abercrombie, qui se mit en mesure d'envahir une partie de la Nord-Hollande. Le général Daendels, qui commandait dans cette province une division de l'armée gallo-batave, n'avait pu, à cause de l'infériorité numérique de ses troupes, empêcher le débarquement. Aussitôt que le général Brune eut connu le point sur lequel les Anglais avaient opéré leur descente, il y fit avancer des troupes à marches forcées. Les partisans de la maison d'Orange s'étaient refugiés sur les vaisseaux de la flotte hollandaise, et par une défection honteuse, dont ils ne tardèrent pas à se repentir, les officiers de cette flotte refusèrent d'obéir à l'ordre que donnait l'amiral Story de combattre la flotte anglaise (1). Privé des moyens

(1) Le prince d'Orange arriva au Texel, le 8 septembre, et prit momentanément possession de la flotte hollandaise; mais quelques jours après, tous les vaisseaux orangistes furent conduits dans les ports de la Grande-Bretagne, au grand désappointement des lâches marins qui

de défense que la flotte hollandaise aurait pu lui fournir, le général Brune n'en continua pas moins ses préparatifs d'attaque contre l'ennemi. Le 9 septembre, à la pointe du jour, l'armée gallo-batave s'ébranla, et Brune se mit lui-même à la tête des troupes de la gauche, composée de corps français. L'avant-garde de cette colonne marcha sur Petten, et enleva les premiers postes ennemis avec beaucoup de vigueur. Une méprise dans la direction de la marche du centre de l'armée compromit ce centre, et devint en même temps fatale à l'aile droite. Ce contre-temps obligea le général Brune de faire rentrer l'armée dans ses premières positions, où il crut devoir attendre les renforts qui lui étaient promis par le directoire français. Il profita des circonstances pour presser le gouvernement hollandais d'accélérer la levée des gardes nationales, et fit fortifier son camp d'Alkmaer par des coupures et des retranchements. Le complément de l'armée anglaise et le contingent russe destinés à agir contre la Hollande débarquèrent au Texel, le 15 du même mois, et l'armée ennemie se trouva alors forte de 44,000 mille combattants : masse énorme, si on la comparait à la faible armée commandée par Brune. Cependant le même jour, 15 septembre, ce général fit attaquer le village de Warmenhuisen, dont les Anglais s'étaient emparés, et qui tomba au pouvoir des Bataves. Le 19, le duc d'York, commandant en chef l'armée anglo-russe, attaqua l'armée gallo-batave sur tous les points. Dans cette journée, qui reçut le nom de bataille de Bergen, les bonnes dispositions prises par le général Brune, les manœuvres savantes et hardies qu'il fit exécuter, le zèle des officiers généraux et la bravoure des soldats, rendirent infructueux tous les efforts d'un ennemi que sa supériorité numérique ne put garantir d'une défaite complète. Les alliés perdirent dans cette occasion 4500 hommes tués, blessés ou faits prisonniers, 7 drapeaux, 20 pièces de canon, 6

---

avaient refusé de les défendre, et qui manifestèrent leur mécontentement, en disant qu'ils avaient entendu se rendre au stathouder et non aux Anglais.

obusiers, 18 caissons, 24 voitures d'équipages, environ 200 chevaux d'artillerie, et plus de 4000 fusils. La bataille de Bergen eut en outre le très-grand avantage de dissiper les vives inquiétudes et l'effroi général que les premiers succès des Anglais et l'arrivée des Russes avaient jeté parmi les habitants de la Hollande, qui, alors, redoublèrent d'efforts pour conserver le territoire de leur république. Le général Brune, attendant toujours les renforts qui lui étaient promis, et sans lesquels il ne voulait pas prendre l'offensive, employa le temps qui s'écoula, depuis le 19 septembre jusqu'au 1er octobre, à s'affermir dans ses positions et à augmenter ses moyens matériels de défense. N'ayant point assez de troupes pour faire occuper l'espace compris entre le Zuyderzée et l'Océan, il fit inonder les trois grands polders de Purmer, Beemster et Schermer. De son côté, le duc d'York, ayant reçu de nouvelles troupes anglaises et russes, se détermina à faire une seconde attaque, le 2 octobre. Le combat fut des plus opiniâtres sur tous les points, et n'eut cependant rien de décisif. Il dura jusqu'à la nuit, et les deux armées bivouaquèrent à peu de distance l'une de l'autre. Cependant le général Brune, voyant son centre entamé et sa gauche en partie débordée, jugea convenable de faire un mouvement en arrière, et fit mettre ses troupes en marche à minuit, afin de prendre une position plus resserrée et par conséquent plus forte. Il ne fut point inquiété dans ce mouvement, qu'il déroba à l'ennemi, en faisant allumer de grands feux sur le front de la ligne qu'il quittait. Le 6 du même mois, les Anglo-Russes attaquèrent l'armée gallo-batave à Bakkum et à Kastricum. Brune, après avoir opposé une résistance vigoureuse aux premières attaques faites sur le front de sa ligne, se retira en arrière du second de ces deux villages, pour éviter d'être coupé par une colonne ennemie qui filait par les dunes; mais il masqua le débouché de Noorddorp par une batterie d'artillerie légère, disposée de manière à balayer la plaine de Kastricum, la grande route et le pied des dunes. Le combat se soutenait depuis long-temps avec un acharnement égal de part et d'autre, et le terrain, disputé

vivement, avait plusieurs fois été perdu et repris par les Gallo-Bataves, lorsqu'à trois heures après midi Brune se décida à tenter un nouvel effort pour repousser ses adversaires. Ses ordres ayant été bien exécutés, le village de Kastricum fut emporté à la baïonnette, malgré la résistance opiniâtre de 7 bataillons de grenadiers russes commandés par le général Essen. La cavalerie anglaise, sous les ordres d'Abercrombie, étant venue au secours de ces bataillons, le combat recommença avec une nouvelle fureur vers Kastricum; et les Gallo Bataves, épuisés de fatigue et inférieurs en nombre, durent céder un peu de terrain, et se retirer sur les hauteurs du village que nous venons de nommer : ils y furent ralliés par les généraux Boudet et Fusier. Le jour baissait, et la victoire était encore indécise; mais la cavalerie anglo-russe, étant parvenue à déborder la gauche de la ligne gallo-batave, menaçait de prendre à dos l'infanterie qui se trouvait dans la plaine. Dans cet état des choses, Brune résolut de faire un mouvement qui pouvait être décisif, et qui le devint en effet. Il ordonna aux hussards bataves de faire une charge en colonne pour dégager le général Boudet, et se porta lui-même contre l'ennemi à la tête de quelques escadrons. La cavalerie anglo-russe fut en peu d'instans enfoncée, sabrée et mise en désordre. Dans cette charge brillante, le général en chef Brune eut deux chevaux tués sous lui. L'infanterie anglaise ayant de son côté été repoussée par l'aile gauche de l'armée gallo-batave, les deux partis se trouvaient en observation vers les six heures du soir, lorsque les Anglais envoyèrent le général-major Don pour parlementer. Ainsi se termina la bataille de Kastricum, célèbre par l'acharnement avec lequel on se battit de part et d'autre. Dès le lendemain, le duc d'York, renonçant tout à coup à l'espoir de conquérir la Hollande, quitta sa position d'Alkmaar, et se retira avec tant de précipitation sur le Zyp, qu'il abandonna, dans Egmond-Aan-Zeé, deux ambulances de malades et de blessés russes et anglais. Brune ne fut pas plus tôt instruit de la retraite de l'ennemi, qu'il le fit poursuivre dans toutes les directions. Petten, Slapperdick et

Krabbendam furent repris le 8; Warmenhuysen, Heringkarspele et Dirkshorn, le 9. Brune porta, le même jour, son quartier-général à Alkmaar. La brigade anglaise du duc de Glocester fut chassée, le 10 et le 11, de toutes ses positions. On s'empara, le 10, de l'écluse de Zée-Dyk, dans laquelle les Anglais avaient déjà fait une coupure de 19 pieds : moyen atroce de se défendre, puisqu'il tendait à faire inonder par la mer un terrain immense et une population nombreuse. Enfin, du 12 au 13, l'armée gallo-batave occupa les positions les plus rapprochées du Zyp. Les Anglo-Russes ayant couvert, par de nombreux et formidables travaux, la position qu'ils avaient prise dans le Zyp, le général Brune ne voulut pas prodiguer le sang de ses soldats, en cherchant à forcer ses adversaires dans leur redoutable asile. Certain que l'armée ennemie allait se consumer elle-même dans l'étroite position où elle se trouvait placée, il attendit patiemment un résultat que la force des armes n'aurait pu avancer que de quelques jours. En effet, le duc d'York, pressé par le besoin de vivres, et calculant le danger de faire rembarquer l'armée anglo-russe à la vue d'un ennemi vigilant, et qui s'était mis en mesure, proposa, le 15, un armistice, et par suite, une capitulation, pour la libre retraite de son armée. Brune calcula tous les avantages qui pouvaient résulter de la prompte évacuation de la Hollande par les troupes ennemies, et accueillit les propositions du prince anglais. La capitulation fut signée le 18 octobre. Les alliés s'obligèrent, entre autres conditions, à évacuer la Hollande avant le 1er décembre; à rétablir dans leur intégrité les batteries qui avaient existé au Helder, et à laisser toutes celles élevées par eux dans les positions où ils se trouvaient alors. Huit mille Français et Bataves, faits prisonniers de guerre antérieurement à la campagne de 1799, et détenus en Angleterre, durent, aux termes de l'article 8, être renvoyés libres et sans condition dans leur patrie. Le 29 novembre, toutes les troupes russes et anglaises étaient rembarquées; et l'armée gallo-batave avait repris possession du Helder. En janvier 1800, le général Brune fut nommé con-

seiller-d'état, et attaché, comme président, à la section de la guerre. Vers ce temps, une nouvelle insurrection ayant éclaté dans la Vendée, les généraux Brune et Hédouville y furent envoyés, avec ordre de recourir à la force des armes, si la voie de la persuasion était insuffisante. Brune arriva à Nantes à la fin de janvier; et avant le 1er mars, il annonça au gouvernement la pacification entière du pays, et la soumission des chefs royalistes Bourmont et Sapeaux (1). Ces résultats furent obtenus, bien moins par les moyens de rigueur dont Brune et Hédouville avaient la disposition, que par l'esprit de conciliation dont ils se servirent avec succès. En mai de la même année, le premier consul Buonaparte donna au général Brune le commandement de la seconde armée de réserve formée à Dijon. En septembre suivant, Brune remplaça le général Masséna dans le commandement en chef de l'armée d'Italie. La Toscane étant devenue le théâtre des scènes les plus déplorables, le général Brune fit sommer le marquis de Sommariva, commandant militaire pour le grand-duc, de dissoudre l'insurrection, et fixa un délai, passé lequel le pays serait occupé militairement par les Français, si les troupes insurgées n'étaient point rentrées dans l'ordre. Cette sommation étant restée sans réponse, Brune fit passer rapidement l'Apennin à une division de son armée, et elle occupa Florence, le 15 octobre. La ville d'Avezzo, quartier-général de l'insurrection toscane, fut emportée d'assaut, le 18, et livrée aux flammes. Ce châtiment terrible comprima la rébellion, et la tranquillité fut rétablie dans la Toscane. L'armistice qui avait été conclu à Pasdorff, le 15 juillet, entre l'armée française et l'armée autrichienne, ayant été dénoncé aux avant-postes de cette dernière, en Italie, le 8 novembre, Brune se mit en mesure d'attaquer l'ennemi, aussitôt que le général Macdonald, qui marchait contre le Tyrol, s'y serait assez avancé pour couvrir le flanc gauche

(1) Ces deux chefs prirent plus tard du service dans les armées de Buonaparte.



de l'armée d'Italie. En attendant, il fit faire, vers la fin de décembre, des reconnaissances sur la ligne autrichienne, depuis Dezenzano jusqu'à Borgoforte, et repousser tous les postes avancés qui se rencontrèrent sur cette ligne. Le passage du Mincio étant la première opération militaire que le premier consul avait prescrite au général Brune, celui-ci fit manœuvrer d'abord son aile droite, pour enlever aux Autrichiens toutes les positions qu'ils avaient sur la rive droite de cette rivière. La victoire complète remportée par les Français à Pozzolo, le 25 décembre, fut le résultat de cette manœuvre. Brune ayant manœuvré de manière à tenir le général autrichien Bellegarde dans l'incertitude sur le point où l'armée française tenterait le passage du Mincio; Brune, disons-nous, fit effectuer ce passage, à Monzambano, le 26 du même mois. L'ennemi y opposa en vain une longue et vigoureuse résistance; il fut complétement battu, et dès le même soir, la presque totalité de l'armée française fut établie sur la rive gauche du Mincio. Le 27, l'ennemi fut encore battu à Salionze, et les événemens de cette journée accélérèrent la retraite du général Bellegarde, qui se concentra dans son camp, sous Véronne. Les affaires des 25, 26 et 27 décembre avaient coûté aux Autrichiens environ 12,000 combattants, tués, blessés ou faits prisonniers, ainsi qu'un assez grand nombre de canons, de drapeaux et de bagages. Pour compléter l'exécution du plan d'opérations tracé par le premier consul, il restait encore au général Brune à forcer le passage de l'Adige. Ayant fixé le point de Bussolengo pour ce passage, il fit faire des démonstrations devant Véronne et sur le Bas-Adige, à Tomba et Santa-Lucia. Par ses ordres, une reconnaissance générale fut faite, le 30 décembre, sur toute la ligne ennemie. Le 1er janvier 1801, les compagnies de carabiniers de l'avant-garde française passèrent le fleuve, sous la protection d'une batterie de 60 pièces de canon, et ne rencontrèrent aucun obstacle. Le général Brune, surpris lui-même du silence qui régnait du côté des ennemis, commençait à soupçonner quelque ruse de guerre; mais il n'en faisait pas moins travailler avec activité aux ouvrages

que nécessite toujours une opération telle que celle qu'il avait entreprise, lorsqu'un parlementaire autrichien vint lui annoncer la conclusion d'un nouvel armistice, conclu à Steyer, le 25 décembre, entre le prince Charles et le général en chef Moreau. Le parlementaire proposa en même temps, de la part du général Bellegarde, une semblable convention. Brune, d'après les instructions qu'il avait reçues du premier consul, ne refusa point d'entrer en pourparlers à ce sujet; mais comme la cession, par les Autrichiens, de Mantoue, Peschiera, Ferrare et Ancône était le *sine qua non* de l'armistice qu'il était autorisé à souscrire, il fit continuer le passage de l'Adige immédiatement après le départ du parlementaire, et s'établit sur la rive gauche du fleuve. Il fit occuper par un corps de cavalerie le pays plat entre Mantoue et Legnano; détacha, sous le commandement du général Moncey, l'aile gauche de son armée, à laquelle il donna l'ordre de faire sa jonction avec l'armée des Grisons, qui s'avançait vers Trente, et marcha avec le reste de ses troupes sur Véronne. Après avoir vaincu des obstacles presque insurmontables, l'avant-garde de cette dernière colonne vint occuper les hauteurs qui dominent la ville : les autres divisions arrivèrent sous les murs de Véronne en suivant la grande route. Le 2 janvier 1801, à huit heures du soir, Brune fit attaquer les hauteurs de San-Leonardo et de Taglia-Fermo, que la brigade du général Colli enleva à la baïonnette. Il se proposait de presser vivement Véronne ; mais cette ville fut évacuée dans la nuit du 2 par les Autrichiens, à l'exception de 1700 hommes, sous les ordres du général Rieze, qui ouvrit les portes, le 3, à la première sommation qu'on lui fit, et se retira dans le château et dans les forts de San-Felice et San-Pietro. Le général Bellegarde, après avoir évacué son camp de San-Martino, sous Véronne, avait fait prendre position à ses troupes sur les hauteurs de Caldiero. Elles y furent attaquées, le 5 janvier, par le général Brune, qui, malgré leur vive et longue résistance, les força d'abandonner le plateau qu'elles occupaient, et de se retirer derrière l'Agno. Brune, continuant sa marche sur Vicence,

obligea le général Bellegarde de quitter sa position à Montebello, et celle plus formidable encore qu'il avait prise en se couvrant du torrent de l'Agno. Les Français entrèrent dans Vicence, le 8 janvier. Brune effectua presque sans obstacle le passage de la Brenta, dans la journée du 11, et envoya le 1er régiment de hussards s'emparer de Fontaniva et de Citadella, où l'ennemi n'avait laissé que quelques détachements, qui se retirèrent. On prit possession de Trévise, le 14. Le général Brune ayant reçu, à Villa-Orba, un parlementaire du général Bellegarde, se rendit de suite à Trévise, où il signa d'abord une suspension d'armes. Le 16, il conclut un armistice, dont la durée s'étendait jusqu'au 2 février. Entre autres conditions de cet armistice, la remise à l'armée française de la place de Peschiera, de la presqu'île de Sermione (1), des châteaux de Véronne, de Legango, Ferrare, et des ville et fort d'Ancône, fut stipulée par l'article 7. On voit que la place de Mantoue ne fut point comprise dans cette cession; aussi l'armistice de Trévise ne fut point ratifié par le premier consul, qui, dans ses instructions adressées au général Brune, avait nommément désigné cette place, et qui menaça de dénoncer l'armistice de Steyer, si Mantoue n'était point remise aux Français. La cession définitive de cette place fut la condition d'un nouvel armistice conclu à Lunéville, le 26 du même mois de janvier. Après le traité de Lunéville, signé le 9 février suivant, le général Brune ramena en France son corps d'armée, à l'exception de 22,000 hommes destinés à former les garnisons des places du Piémont et de la Cisalpine. Il fut nommé ambassadeur à Constantinople, où il arriva le 6 janvier 1803. Il obtint les plus grands honneurs de la part du ministère ottoman; et le sultan Selim III, après l'avoir accueilli avec toute la considération due à un brave guerrier, lui fit de riches présens. Pendant la durée de cette ambassade, le général Brune fut compris

(1) C'est dans la presque île de Sermione que se trouvait la maison de plaisance du voluptueux Catulle. Elle y existait encore à l'époque dont nous parlons ici.

dans la première nomination des maréchaux d'empire, faite le 19 mai 1804, par Buonaparte, devenu empereur des Français. Il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin suivant; et élevé à la dignité de grand-cordon de la Légion-d'Honneur, le 2 février 1805. Il revint en France dans la même année. En 1806, il commanda en chef le camp de Boulogne. En 1807, pendant la guerre de Pologne contre les Russes et les Prussiens, le maréchal Brune reçut de Napoléon le commandement d'un corps de troupes qui se rassembla à Magdebourg, et dont la force devait être portée à 80,000 hommes. Le maréchal, qui se trouvait dans cette ville vers le milieu d'avril, forma une ligne de troupes qui s'étendit jusqu'à la Baltique, et qui, en se réunissant par une chaîne de postes au corps du maréchal Mortier, se joignait ainsi aux autres corps de la grande-armée. Au mépris d'un armistice signé à Stralsund, le 29 avril, la marine suédoise s'étant permis d'exercer des hostilités contre les troupes françaises et alliées qui assiégeaient Colberg, le maréchal Brune crut devoir demander des explications à cet égard au roi Gustave, qui commandait en personne les troupes suédoises stationnées dans la Poméranie. Le monarque fit proposer au maréchal une entrevue, qui eut lieu à Schalskow, le 4 juin. Brune réclama l'exécution de l'armistice, et surtout celle de la clause stipulée dans un article additionnel, qui fixait le terme de trente jours au lieu de dix pour la reprise des hostilités après la dénonciation de la rupture. Le monarque suédois, interrompant brusquement le maréchal, déclara que sa volonté était immuable pour le délai de dix jours. Il écarta également la discussion entamée par le maréchal à la suite de l'exposé de la conduite de la marine suédoise. Il fit plus; il proposa au maréchal d'abandonner la cause de la France, et osa le sommer de se joindre aux émigrés que l'Angleterre avait à sa solde. Brune contenant son indignation, répondit comme devait le faire un homme d'honneur à une ouverture aussi singulière qu'elle était éloignée du but de l'entrevue, et se retira. L'armistice ayant été dénoncé par le roi de Suède, le corps

d'observation commandé par le maréchal Brune se mit en mouvement le 11 juillet, et se dirigea sur Stralsund. Après un combat qui eut lieu le 6 août, toute l'armée suédoise fut obligée de se renfermer dans cette place, que le maréchal fit complétement investir. Dans la nuit du 14 au 15, la tranchée fut ouverte, malgré une sortie que firent les Suédois. Le 20, les batteries assiégeantes étaient achevées, et les pièces sur le point d'être démasquées, lorsque le roi de Suède, ayant inutilement demandé à entrer en pourparler avec le maréchal Brune, se décida à quitter Stralsund, et à se réfugier avec sa troupe dans l'île de Rugen. Le maréchal avait fait répondre au roi Gustave que, ne lui inspirant aucune confiance pour l'avenir, il croyait ne pouvoir plus compter sur la parole d'un prince qui se jouait aussi légèrement des conventions arrêtées et signées. Il rejeta également la proposition d'une capitulation qui lui fut faite par le général Peyron, aide-de-camp du roi, assisté de deux des principaux magistrats; et, ayant fait prendre possession des portes de la ville, il y fit son entrée dans la soirée du 20. Stralsund était armé de 400 bouches à feu, et on y trouva des magasins considérables de vivres et de munitions. Le maréchal fit aussitôt les dispositions nécessaires pour opérer un débarquement dans l'île de Rugen. Gustave abandonna cette île, et se retira à Stockholm. Le baron de Toll, gouverneur de Rugen, ne voulant pas courir les chances d'une attaque qu'il prévoyait ne pas pouvoir soutenir, fit proposer un arrangement; et s'étant rendu à Stralsund auprès du maréchal, ils y arrêtèrent une convention qui fixa au 9 septembre l'évacuation de l'île par les troupes suédoises, et son occupation par les Français. La ligne de démarcation fixée par cette convention, procura à ces derniers l'occupation entière de la Poméranie suédoise, et compléta les conquêtes faites par la grande-armée pendant la campagne de 1807. Le maréchal se rendit ensuite à Hambourg, en qualité de gouverneur-général des villes anséatiques. Accusé d'avoir vendu à prix d'argent des faveurs commerciales à quelques négociants anglais, le maréchal Brune encourut l'animadversion de Napoléon:

fut rappelé de son gouvernement, et vécut absolument éloigné de la cour et des affaires jusqu'à la chute de l'empereur, en 1814. Il adressa, le 12 avril, son adhésion aux actes du gouvernement provisoire, et fut créé chevalier de St.-Louis, le 18 juin suivant; mais il n'obtint point la mise en activité, qu'il paraissait attendre. On présume que cet éloignement, dans lequel on le tint, le mécontenta, et le porta à prendre parti pour Buonaparte, lorsque celui-ci revint de l'île d'Elbe en France, au mois de mars 1815. Pendant les *cent jours*, le maréchal Brune fut pourvu du commandement en chef du 2ᵉ corps d'observation, stationné dans la Provence; mit Marseille en état de siége, et fit désarmer la garde nationale de cette ville. Il fut créé pair de France le 2 juin. Après la seconde chute de Buonaparte, le maréchal Brune conclut, le 9 juillet, une convention avec le commandeur Cocherano d'Osasco, commandant les troupes du roi de Sardaigne, et se retira à Toulon. Étant parti de cette ville pour revenir dans l'intérieur de la France, il fut assassiné à Avignon, dans les premiers jours d'août. (*Moniteur, ann. du temps, le continuateur d'Anquetil, tom I et II.*)

BRUNEL (N...., *baron*), *maréchal-de-camp* du 26 novembre 1814. (*Etats militaires.*)

DE LA BRUNERIE, *voyez* DODE.

BRUNET (Gaspard-Jean-Baptiste), *général en chef*, né à Valensol en Dauphiné, se prononça en faveur de la révolution française, et fut créé maréchal-de-camp, le 1ᵉʳ mars 1791. Il commanda, en 1792, l'avant-garde de l'armée du Var, et fut nommé, en décembre de la même année, par les commissaires de la convention, au commandement provisoire de cette armée, en remplacement du général Anselme. En 1793, il servit à la même armée, qui avait pris le nom d'armée d'Italie, et que commandait le général Biron. Il concourut, le 14 février, avec le général Dagobert, à l'attaque des retranchements des Piémontais à Sospello. Ces retranchements furent enlevés avec beaucoup de valeur; et le général Brunet mérita une mention

très-honorable dans le rapport que le ministre de la guerre Beurnonville adressa à ce sujet au président de la convention nationale, le 23 du même mois. Le général Brunet se distingua par sa bravoure, son intelligence et son activité dans les affaires qui eurent lieu les 1er et 2 mars entre les troupes françaises et celles du roi de Sardaigne. Il enleva aux ennemis le poste formidable du Belvédère, défendu par 5000 hommes et quelques canons; fit 200 prisonniers, et s'empara de 2 pièces d'artillerie. Le 20 mai de la même année, il fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, sous les ordres de Kellermann, général en chef des armées réunies des Alpes et d'Italie. Le général Brunet annonça au ministre de la guerre, par une lettre du 2 juin, que les troupes sous ses ordres avaient fait replier tous les avant-postes du camp établi par l'ennemi sur la montagne de la Fourche. Le 17 du même mois, il échoua complétement dans l'attaque de ce camp et de celui de Saours. Au mois d'août suivant, il fut mis en état d'arrestation, comme prévenu de correspondances suspectes et d'intelligences avec les principaux auteurs de la reddition de Toulon aux Anglais. Ayant été transféré à Paris, il fut emprisonné à l'Abbaye; traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort, le 6 novembre, et décapité le même jour. Il subit son sort avec beaucoup de résignation et de courage. (*Moniteur, annales du temps.*)

BRUNET (Jean-Baptiste), *lieutenant-général*, fils du précédent, naquit à Reims, le 7 juillet 1763. Il était devenu colonel de la 9e demi-brigade d'infanterie légère, lorsqu'il fut employé, en 1794, à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il se distingua en diverses occasions. Il fut promu au grade de général de brigade, le 11 juin de la même année. Employé, en 1801, dans l'armée d'expédition de Saint-Domingue, il y commanda l'avant-garde du général Rochambeau. En 1802, il enleva aux Noirs les forts de la Liberté, de l'Anse et de la Hougue, et s'empara, en mai, de la personne de Toussaint-Louverture. Commandant la place du Môle, il y fut attaqué, le 18 novembre, par les Noirs,

qu'il laissa à dessein pénétrer dans la place, où il en fit un grand carnage. Il remplaça ensuite le général Watrin dans le commandement de la partie de l'ouest et du sud. Il commanda aux Cayes-Saint-Louis, après le départ du général Desbarreaux. On le nomma général de division, le 1[er] juin 1803. Il fut fait prisonnier par les Anglais, en revenant en Europe, et resta en Angleterre pendant plusieurs années. Étant rentré en France, il fit plusieurs campagnes, et se trouvait un des généraux de l'armée sous Paris en 1815 (1). (*États militaires.*)

BRUNET (Vivant-Jean, *baron*), *maréchal-de-camp*, né le 9 mai 1778. On le trouve compris dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1[er] septembre 1817, pour la retraite du grade de maréchal-de-camp, après 16 ans de service.

BRUNETEAU DE SAINTE-SUZANNE (Gilbert-Joseph-Martin, comte), *pair de France et lieutenant-général*, né à Poivre, en Champagne, le 7 mars 1760, entra de bonne heure dans les pages de MADAME, belle-sœur de S. M. Louis XVI. Il fut fait sous-lieutenant au régiment d'Anjou, infanterie, en 1779; devint lieutenant en second, le 20 mars 1784, et lieutenant en premier, le 1[er] octobre 1789. On le nomma capitaine au 36[e] régiment d'infanterie, le 6 novembre 1791. Il était capitaine de grenadiers, dans le même régiment, au commencement de 1793. Nommé adjudant-général, le 1[er] mai de cette dernière année, il fit les premières campagnes de la révolution; y déploya beaucoup de zèle, de bravoure et d'intelligence; obtint, en mars 1795, le grade de général de brigade, et fit, dans ce grade, la

---

(1) C'est à tort que la Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VI, pag. 117, fait mourir le général Brunet à Saint-Domingue, en 1802. Il échappa à la maladie contagieuse, qui enleva tant de braves à l'armée française. — La Biographie moderne, tom. I, pag. 206, s'est également trompée, lorsqu'elle n'a donné que le grade de général de brigade à cet officier.

campagne de cette année à l'armée du Rhin. Employé, en 1796, à l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres du général Desaix, l'un des lieutenants du général en chef Moreau, il se trouva au passage du Rhin, le 19 juin, et y commanda une partie des troupes qui abordèrent dans les îles de ce fleuve, sous le feu de l'ennemi. Ayant été chargé de mettre obstacle à la marche des corps autrichiens que l'on savait venir du Haut-Rhin, il se porta sur Urlaffen et Simmern; repoussa une des colonnes qui voulaient l'empêcher d'entrer à Urlaffen; lui fit une centaine de prisonniers, et s'empara du village, ainsi que de Windschlæg. Dans un combat sur la Renchen, le 28 du même mois, il fut chargé de contenir les troupes autrichiennes qui se portaient sur l'aile gauche de l'armée française, et fit exécuter, en cette circonstance, des manœuvres et des attaques qui contribuèrent puissamment aux succès de cette journée. Le 4 juillet, il reçut du général Desaix l'ordre d'attaquer les redoutables positions que les Autrichiens occupaient entre Rastadt et Gerspach. Après avoir forcé le village d'Oos, dans lequel il fit quelques prisonniers, il tourna les hauteurs de Kappenheim, qu'il avait jugées inabordables de front, et obligea l'ennemi à la retraite. A la bataille d'Ettingen, le 9 du même mois, il déboucha, avec son infanterie et la première ligne de la cavalerie, par le bois de Sandwirh. La brigade Delmas, qui devait seconder ce mouvement, ayant éte retardée dans sa marche par des accidents de terrain, les troupes commandées par Sainte-Suzanne se trouvèrent bientôt battues de front, en flanc et en écharpe, par le canon des ennemis. Cependant l'artillerie légère s'étant mise en batterie par ordre de ce général, elle parvint à rétablir l'égalité d'un combat, dont les résultats finirent par être totalement à l'avantage de l'armée française. Après la bataille d'Ettingen, la division du général Sainte-Suzanne fut une de celles employées à la poursuite des ennemis dans les montagnes d'Albe, ou ce général se signala de nouveau par les marches et les manœuvres habiles qu'il fit exécuter. Il se distingua de même à l'affaire

d'Aalen, le 2 août (1). Il fut promu, ce même jour, au grade de général de division; eut, en cette qualité, le commandement de la 5ᵉ division militaire, dont Strasbourg était le chef-lieu, en 1797, et fut employé à la défense de Kehl. Appelé, par un arrêté du 23 juillet de la même année, au conseil-d'état, section de la guerre, il s'y fit remarquer par beaucoup de zèle et de dévouement pour la gloire nationale. En août 1799, il fut nommé commandant des troupes françaises stationnées dans les états romains; mais n'ayant point accepté ce commandement, on l'employa à l'armée du Danube. Il y servit aussi en 1800, en qualité de lieutenant-général du général en chef Moreau, et y eut le commandement de l'aile gauche, forte d'environ 16,000 hommes. Ayant passé le Rhin, vis-à-vis de Kehl, le 25 avril, il attaqua les colonnes ennemies sur les rives de la Kintzig, et les força, après un combat des plus opiniâtres, de se replier sur Offembourg, avec perte d'environ 1200 hommes. Le 27, d'après les ordres de Moreau, il fit repasser le Rhin à sa division, qui longea à marches forcées la rive gauche du fleuve, et vint remplacer, à Fribourg, en Brisgaw, le corps du général Gouvion-Saint-Cyr, qu'il flanqua dans sa marche par le Val-d'Enfer. Le corps du général de Sainte-Suzanne, qui, depuis le 29 avril, avait marché isolément sur la rive gauche du Danube pour flanquer et assurer la marche des diverses colonnes de l'armée, arriva à Donau-Eschingen (2), le 4 mai; se lia, le 10, par sa droite au corps du général Gouvion-Saint-Cyr; prit position à Alt-Steusslingen, et forma de nouveau l'aile gauche de l'armée. Le général de Sainte-Suzanne s'avançait sur Ulm, lorsque les lignes de son corps d'armée furent attaquées et forcées le 16

---

(1) Dans ses divers rapports sur les opérations de l'armée de Rhin-et-Moselle, depuis l'ouverture de la campagne de 1796, adressés au directoire exécutif, les 28, 29 juin, 5, 6 et 11 juillet et 3 août, le général en chef Moreau cita avec les plus grands éloges la conduite et les talents du général de Sainte-Suzanne.

(2) C'est près de cet endroit, et dans la cour du château de Forstemberg, au grand-duché de Bade, que le Danube prend sa source.

au matin, entre Erbach et Asch. Dans cette position critique, il fit exécuter une manœuvre habile et hardie qui tira ses troupes du pas dangereux où les combinaisons du général en chef les avaient engagées. Il avait déjà resserré sa ligne et rétabli le combat avec avantage, lorsque, ayant reçu avis d'un secours que le général Gouvion-Saint-Cyr lui amenait, et voyant les Autrichiens faire un mouvement rétrograde, il fit poursuivre vivement leur arrière-garde, et reprit les positions qu'il avait été forcé d'abandonner. Attaqué de nouveau à Erbach, le 24, il résista aux efforts de deux fortes colonnes autrichiennes commandées par l'archiduc Ferdinand; leur fit éprouver des pertes assez considérables, et se maintint dans ses positions sur les bords du Danube : cette action fut vive et très-sanglante. D'après les ordres qu'il reçut, le général de St.-Suzanne se rendit à Mayence, pour organiser un corps de réserve qui s'y rassemblait. S'étant avancé avec ce corps vers la Franconie, il força le passage de la Nidda, le 3 juillet; passa le Mein, le 11, sur deux ponts qu'il avait fait établir près de Francfort; prit position le même jour à Neu-Wissembourg et Hanau, et battit le lendemain un corps autrichien qui était venu attaquer ses avant-postes. Il continua à manœuvrer avec son corps d'armée détaché sur le Danube, jusqu'à la conclusion de l'armistice signée à Steyer, le 25 décembre. Napoléon le nomma sénateur, le 21 avril 1804; et grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin suivant. En 1805, il fit partie de la commission envoyée par le sénat à Lintz, en Autriche, pour complimenter l'empereur sur ses dernières victoires. Il obtint la sénatorerie de Pau, le 19 mai 1806, et on lui donna le commandement de la 2ᵉ légion de réserve de l'intérieur, le 20 mars 1807. En 1809, au moment de l'expédition des Anglais contre la Hollande, il fut nommé inspecteur de la ligne de défense des côtes de Boulogne, et y prit des mesures propres à les faire respecter. A cette dernière époque, il était revêtu du titre de comte, qui lui avait été conféré lors de la création de cette dignité par Buonaparte. Il continua à siéger au sénat, jusqu'en 1814; y vota, le 1ᵉʳ avril de cette année, la déchéance de Napo-

léon, et la création d'un gouvernement provisoire. Le roi le nomma pair de France, le 4 juin suivant; chevalier de Saint-Louis, le 27 du même mois; et comte et pair de France, le 31 août 1817. (*États militaires, Moniteur, annales du temps.*)

BRUNETEAU DE SAINTE-SUZANNE (Jean-Chrysostôme), *maréchal-de-camp*, fils du précédent, naquit à Poivre, en Champagne, le 4 mars 1773. Il entra au service, comme cadet gentilhomme, dans le régiment d'Anjou infanterie, le 10 juillet 1789; fut réformé en 1791, et nommé, le 15 septembre de la même année, sous-lieutenant au même corps, où il devint adjudant-major, puis capitaine, les 14 et 18 octobre 1793. Il fut suspendu de ses fonctions militaires, comme noble, le 14 février 1794. A cette dernière époque, il avait fait la campagne de 1792, à l'armée du Rhin; celle de 1793, aux armées du Nord et du Rhin, et s'était trouvé à la prise de Spire et de Mayence, en 1792; au blocus de Dunkerque et à celui de Maubeuge; aux affaires près de Landau, et aux combats de la Chapelle-Sainte-Anne et de Cassel, en 1793. On le réintégra dans son grade de capitaine, en août 1795, et il fut classé comme tel dans le 2e bataillon des Pyrénées-Orientales. Ce bataillon étant entré dans la composition de la 5e demi-brigade d'infanterie, en juillet 1796, le capitaine de Sainte-Suzanne fut mis à la suite de ce corps, avec lequel il fit les campagnes d'Italie, en 1796 et 1797, et se trouva aux batailles d'Arcole, de Rivoli et de la Favorite. Nommé adjoint aux adjudants-généraux, le 27 décembre 1798, il fut employé, cette année, à l'armée de l'Ouest; passa à l'armée d'Italie, en 1799; combattit à Jeacomo, sous Véronne; à Cassano, et se distingua à Novi, où il fut fait chef de bataillon sur le champ de bataille, le 18 août. Employé à l'armée du Rhin, il se trouva aux batailles et combats d'Engen, de Moeskirch, de Bricbrack, de Nortlingen, d'Unterhaussen et d'Hohenlinden, en 1800; au passage de l'Inn, et au combat de Lambach, en 1801. Nommé, le 2 août 1802, chef de brigade commandant

l'infanterie de l'expédition destinée pour l'Inde, il prit part, dans le même mois, à plusieurs combats livrés ou soutenus par la flottille de Boulogne; s'embarqua pour les Indes orientales, le 28 février 1803; débarqua à l'Ile-de-France, le 22 août suivant, et y fit les campagnes de 1803, 1804 et 1805. Il était colonel du régiment de l'Ile-de-France depuis le 24 août de cette dernière année, lorsqu'on le nomma commandant de l'île Bourbon, le 7 octobre 1809. Cette île ayant été attaquée, en 1810, par 60 voiles anglaises, portant 800 matelots et 7000 hommes de débarquement, le colonel de Sainte-Suzanne, qui n'avait à sa disposition que 300 hommes de troupes de ligne, et 300 gardes nationales mobiles, refusa de se rendre aux premières sommations qui lui furent faites. N'ayant ni places fortes ni vaisseaux pour protéger la défense de l'île, il en disputa néanmoins le terrain pied à pied, et ne la rendit qu'après avoir perdu l'élite de sa petite troupe, et lorsque l'ennemi se fut rendu maître de la moitié de la ville de Saint-Denis, place ouverte, qui est le chef-lieu de l'île. La capitulation qu'il fit en cette circonstance fut des plus honorables, et jugée telle par une commission d'enquête, qui approuva la conduite qu'avait tenue le colonel de Sainte-Suzanne. Étant revenu en France, il fut nommé colonel du 29e régiment d'infanterie légère, le 14 mars 1811, et chevalier de la Légion-d'Honneur, le 19 décembre suivant. Employé à la grande-armée, en 1812, il fit la campagne de Russie; se trouva aux batailles de Schassniki et de Smolensk; à l'affaire de Borisow; fut fait prisonnier de guerre au passage de la Bérésina, le 27 novembre, et ne rentra en France que le 26 juin 1814. Le roi le nomma maréchal-de-camp, le 6 septembre suivant; chevalier de Saint Louis, le 26 octobre, et commandant de la place de Landau, le 11 décembre de la même année. Pourvu du commandement de la place de Schlestadt, le 4 mai 1815, il y fut bloqué par des troupes saxonnes et wurtembergeoises, fortes de 8 à 9000 hommes, et commandées par les généraux Stoctmayer et Lecoq. Pendant ce blocus, qui dura deux mois, le général de Sainte-Suzanne, n'ayant sous

ses ordres que 4000 hommes, presque tous de garde nationale, repoussa cependant deux attaques très-vives, et fit trois sorties, dans l'une desquelles il s'empara du quartier-général ennemi, à Chatenai. Il refusa d'obtempérer aux sommations qui lui furent faites plusieurs fois de remettre la place aux troupes alliées, et ne la rendit qu'au roi (1). Il fut créé officier de la Légion-d'Honneur, le 4 décembre 1816. S. M. lui donna le commandement du département de la Corrèze, le 25 du même mois, et celui de la 2e subdivision de la 19e division militaire, le 20 mai 1818. Il était encore pourvu de ce commandement, à la fin de 1820. (*Brevets et Etats militaires, annales du temps.*)

BRUNI (Jean-Baptiste, *baron*), *maréchal-de-camp*, naquit à Lyon, au mois de novembre 1769. Entré au service, comme soldat, le 6 juin 1785, il était sergent au régiment de Lyonnais, au commencement de la révolution, en 1789. Il fit preuve de bonne conduite lors des événemens d'Aix et de Montpellier, en 1790 et 1791. Il fut nommé colonel de la demi-brigade qu'on forma avec les bataillons du régiment de Lyonnais, et remplit ensuite les fonctions d'agent supérieur à l'armée du Rhin, pendant les années 1794 et 1795. En 1796, il commanda le quartier-général de la division Férino; et, après l'affaire d'Ober-Kamlach, qui eut lieu le 13 août, entre les émigrés du corps de Condé et les républicains, il parvint à obtenir la mise en liberté des prisonniers faits dans ce combat. Le colonel Bruni refusa d'adhérer à la nomination de Buonaparte au consulat à vie. Employé dans l'expédition de Saint-Domingue, il fut fait prisonnier, et détenu pendant quelques mois à la Jamaïque. Il revint en France vers la fin de 1804, étant alors colonel de la 89e demi-brigade. Il refusa encore son adhésion à l'élévation de Buo-

(1) Dans un ordre du jour donné à Landau, le 18 janvier 1815, le maréchal duc d'Albuféra témoigna sa satisfaction des services que le général de Sainte-Suzanne avait rendus dans cette place.

naparte à la dignité d'empereur; aussi ne fut-il nommé que provisoirement colonel du 82e régiment d'infanterie de ligne, qu'il réorganisa dans la Vendée. Il eut ensuite le commandement en pied de ce régiment, et celui d'un camp où furent rassemblées 15 compagnies de grenadiers, en 1805 et 1806. Dans cette dernière année, il devint colonel du 62e régiment d'infanterie, alors au service du roi de Naples, et y servit jusqu'au mois de mars 1809. Il fut créé, la même année, membre de la Légion-d'Honneur. Il fit, sous les ordres du général Grenier, la campagne contre l'Autriche, dans l'armée d'Italie, commandée par le vice-roi prince Eugène. Sur la demande de ce prince, le colonel Bruni obtint de Buonaparte la décoration de chevalier de la Couronne-de-Fer; fut créé baron, et reçut une dotation sur le Hanovre. Il avait été précédemment nommé commandeur de l'ordre des Deux-Siciles, par le roi de Naples, Joseph Buonaparte. Après la campagne de 1809, il passa en Calabre avec son régiment. Créé général de brigade, le 6 août 1811, il fit la campagne de Russie, en 1812, sous le maréchal Ney, et fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur, le 2 septembre. Pendant la retraite de Moscow, l'armée française ayant traversé la Prusse, le prince Eugène, qui avait alors le commandement en chef de cette armée, nomma le général Bruni gouverneur de Stettin; mais cet officier n'ayant pas eu la possibilité de pénétrer dans cette place, il resta à Berlin, où il remplit les fonctions de chef de l'état-major du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Chargé ensuite de la défense de Spandau, il s'acquitta dignement de cette mission; et, quoique la place fût en mauvais état de défense, il ne la rendit que le 24 avril 1813. Il avait obtenu une capitulation honorable, qui sauva la garnison. Buonaparte néanmoins donna ordre de le mettre en jugement; mais l'affaire n'eut pas de suite. Étant revenu à Paris, au mois de septembre 1813, Bruni fut nommé commandant d'une division de l'armée qui se trouvait réunie à Anvers. Des observations, qu'il fit sur l'état des choses d'alors, ayant déplu, on lui retira les lettres de service de ce commandement de division, et on ne

lui en donna que pour une brigade. En mars 1814, il fut des premiers à donner son adhésion à la déchéance de Napoléon et aux actes du gouvernement provisoire. S. M. Louis XVIII le créa chevalier de Saint-Louis, le 21 août 1814. Dans la même année, il fut envoyé en Corse, pour y servir sous les ordres du chevalier Bruslart, commandant supérieur de la 23e division militaire. En 1815, pendant les *cent jours*, il commanda, à Ajaccio, la 2e subdivision de cette division; prit toutes les mesures nécessaires pour la défense de cette place; et, aidé des régiments 4e d'infanterie légère et 9e de ligne, il soutint avec zèle et énergie la cause du roi contre les insurgés, qui avaient pris les armes en faveur de Buonaparte. Ajaccio tenait encore pour le roi, un mois après l'entrée de Buonaparte à Paris; mais tous les efforts du général Bruni n'ayant pu empêcher la substitution du drapeau tricolore au drapeau blanc, ni la défection des troupes, il quitta son commandement, que déjà la junte nommée par Napoléon lui avait retiré dès le 19 avril. Il fut destitué par Buonaparte, le 22 mai, et réintégré, en juin; mais comme il refusa d'être employé activement dans l'armée, on l'envoya à Strasbourg. Lors de la seconde rentrée du roi, le baron Bruni fut d'abord admis à la retraite. Bientôt après, le lieutenant-général marquis de Rivière, commissaire du roi dans le midi de la France et dans la Corse, le fit employer dans cette île, sous les ordres du lieutenant-général comte Willot, qui en était gouverneur. Après le rappel du comte Willot, le général Bruni eut le commandement supérieur de la 17e division militaire. En reconnaissance de l'excellente conduite qu'il avait tenue aux mois de mars et d'avril 1815, la ville d'Ajaccio lui décerna une épée, par délibération du 14 mai 1816; et S. M. daigna permettre au général Bruni d'accepter ce don. Rappelé en France, au commencement de 1821, il a été chargé, le 8 mai, du commandement de la ville de Bourges (21e division militaire). (*Etats militaires.*)

DE LA BRUNIE (Bernard), *maréchal-de-camp*, entra au service, comme cadet, en 1694, et devint lieutenant au régiment de Poitou, au mois de juin de la même année. Après avoir servi, en diverses qualités et avec distinction, dans les armées de Flandre, d'Allemagne, du Rhin, de la Moselle et du Dauphiné, depuis 1695 jusqu'en 1727, il parvint à la lieutenance colonelle du régiment de Poitou, le 10 mai 1728; servit, en cette qualité, aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan, en 1733; à ceux de Tortonne et de Novarre; à l'attaque de Colorno; aux batailles de Parme et de Guastalla, en 1734; et obtint le grade de brigadier, le 18 octobre de la même année. Employé, en cette qualité, par lettres du même jour, il continua de servir à l'armée d'Italie; se trouva aux siéges de Révéré, de Reggio et de Reggiolo, en 1735, et rentra en France avec le régiment, au mois d'août 1736. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er avril 1743, il eut, le même jour, un ordre pour commander à Philippeville, où il n'arriva que le 8 juin, en revenant d'Allemagne. Il commanda dans cette place pendant toute la campagne, et retourna joindre son régiment, au mois de décembre. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril 1744, il se trouva à la reprise de Weissembourg, et montra beaucoup de bravoure à l'attaque du village d'Alstadt. Il fut déclaré, le 13 août, maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié dès le 2 mai; quitta la lieutenance-colonelle du régiment de Bourbon; combattit à Haguenau, et fut nommé, le 15 octobre, pour commander à Colmar, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en 1748. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 203.)

DE BRUNIER DE LARNAGE (Pierre), *lieutenant-général*, fut fait lieutenant au régiment d'infanterie de Tessé, au mois d'août 1695, et passa capitaine au même régiment, le 16 mars 1704. Il servit aux armées de la Meuse et de Savoie, depuis 1695 jusqu'en 1706; se trouva aux différents siéges et combats qui eurent lieu à ces armées, et fut blessé au siége de Turin, en 1706. Il servit à la défense

de Toulon, en 1709, 1710, 1711 et 1712; au secours de Gironne, en 1713; au siége de Barcelonnè, en 1714; aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastieu, d'Urgel, de Roses, en 1719. Il fut fait major de son régiment (alors d'Olonne), le 21 octobre 1725; et lieutenant-colonel du même régiment (alors Montmorency, et depuis Bauffremont et Fleury), le 27 octobre 1732. Il se trouva au siége de Kehl, en 1733; au siége de Philisbourg, en 1734; à l'armée du Rhin, en 1735, et fut créé brigadier, par brevet du 1er mars 1738. Employé en Corse, par lettres du 1er mars 1739, il y passa, au mois d'avril, avec son régiment, et eut part à toutes les expéditions des troupes françaises dans cette île, d'où il revint, en 1741. Employé à l'armée de Bavière, par lettres du 5 mars 1742, il combattit à Sahay; concourut à la défense de Prague; se distingua dans deux sorties principales; quitta Prague, avec l'armée, au mois de décembre, et rentra en France, avec la 7e division de cette armée, au mois de février 1743. Créé maréchal-de-camp, le 20 du même mois, il quitta alors la lieutenance-colonelle du régiment de Fleury. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril, il combattit à Dettingen; alla commander à Thionville, sous le comte de Danois, par lettres du 1er août, et fut employé à Sarre-Louis pendant l'hiver, par lettres du 21 décembre. Employé à l'armée d'Italie, sous M. le prince de Conti, par lettres du 1er février 1744, il se trouva à toutes les expéditions que fit ce prince pendant cette campagne, et commanda pendant l'hiver dans le comté de Nice, par lettres du 1er novembre. Employé à la même armée, par lettres du 1er avril 1745, il servit à différents siéges; combattit à Rivaronne; concourut à la prise d'Alexandrie, de Valence, d'Asti, de Casal; passa l'hiver en Italie, et continua d'y servir, en 1746. Il se trouva au combat de Plaisance; à celui du Tidon, et finit la campagne, en Provence, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle. Employé à la même armée, par lettres du 1er juin 1747, il se trouva au passage du Var; au siége et à la prise de Montalban, de Villefranche et de Vintimille. Il était, le 19 juillet, à l'attaque des retranche-

ments de l'Assiette, sous les ordres du marquis de Villemur. Il commanda, en août et septembre, le camp de Castellanne, composé de 18 bataillons; marcha, au mois d'octobre, au ravitaillement de Vintimille; se trouva au combat qui se donna sous cette place, et passa l'hiver à Briançon, où il fut employé, par lettres du 1[er] novembre. Nommé lieutenant-général des armées du roi, le 11 janvier 1748, il continua d'être employé à Briançon jusqu'au 31 janvier 1749. Ce fut sa dernière campagne. Il mourut le 23 mai 1757, âgé de 74 ans. (*Chronologie militaire, t. V, pag.* 383.)

BRUNO (François-Xavier), *maréchal-de-camp,* né le 11 février 1755, fut créé général de brigade, le 15 décembre 1803. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à l'époque du 1[er] septembre 1817, pour la retraite de maréchal-de-camp après 35 ans de service. (*Etats militaires.*)

BRUNO (Adrien-François), *maréchal-de-camp* du 6 avril 1807. (*Etats militaires.*)

BRUNO (N.....), *maréchal-de-camp* du 11 novembre 1810. (*Etats militaires.*)

BRUSLARD (N...., *chevalier*), *maréchal-de-camp* du 4 juin 1814, fut employé, la même année, dans la 23[e] division militaire. On le trouve porté, en 1820, dans le tableau des officiers-généraux en non-activité.

BRUSLARD, *voyez* DE GUÉRIN.

BRUSSAC, *voyez* DE GENOUILLAC.

DE BRUXS (François), *maréchal-de-camp*, naquit à Arsac en Gascogne, le 25 février 1729. Il entra au service comme lieutenant dans le régiment des bandes béarnaises, le 1[er] avril 1743; passa lieutenant en deuxième dans le régiment de Navarre, le 15 février 1744; parcourut assez rapidement divers grades dans ce corps; fut nommé major du régiment de Limosin, le 12 août 1764, puis major du ré-

giment Royal-Infanterie, le 14 septembre suivant. Il devint lieutenant-colonel du régiment de Brie infanterie; fut créé brigadier d'infanterie, le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp, le 1er janvier 1784. (*Etats militaires.*)

DE BRUY, *voyez* MARION.

DE BRUYÈRES-CHALABRE (N....), fut fait brigadier d'infanterie, le 10 février 1759, et *maréchal-de-camp,* le 3 janvier 1770. (*Etats militaires.*)

DE BRUYÈRES-CHALABRE (Jacques-Paul, *comte*), *maréchal-de-camp,* naquit au château de la Pommarède en Languedoc, le 24 août 1736; entra au service dans le régiment de Béarn, et obtint successivement divers grades dans ce régiment, ainsi que dans ceux de Royal-Marine et d'Anjou. Il était, en 1771, capitaine aux grenadiers de France. On le fit colonel-commandant du régiment de Limosin infanterie, le 13 avril 1780; brigadier d'infanterie, le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp, le 9 mars 1788. (*Etats militaires, tableau de la noblesse, par Waroquier.*)

DE BRUYÈRES SAINT-MICHEL (N...., *baron*), avait été colonel en second du régiment Royal-Marine, lorsqu'on le créa brigadier d'infanterie, le 1er mars 1780. Il fut promu au grade de *maréchal-de-camp,* le 1er janvier 1784. (*Etats militaires.*)

BRUYÈRES (N..., *baron*), *général de brigade,* servit d'abord à l'état-major de l'armée d'Italie, et devint ensuite aide-de-camp du général Leclerc, qu'il accompagna à l'armée du Rhin, en Portugal et à Saint-Domingue. Il obtint dans cette colonie le grade de colonel, et fut envoyé deux fois en France pour y remplir des missions relatives à l'armée expéditionnaire. Après la mort du général Leclerc, il eut le commandement d'un régiment d'infanterie, avec lequel il fit les campagnes d'Allemagne, en 1806 et 1807. Il se distingua en plusieurs occasions, et particulièrement à la bataille d'Eylau, le 8 février de cette dernière année. En récompense de ses services, il obtint le grade de géné-

ral de brigade et la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Employé à l'armée d'Espagne, en 1808, il continua de servir avec distinction, et fut tué, le 3 décembre, sur la promenade dite du Prado, dans une affaire qui précéda la prise de Madrid, où les Français entrèrent le 4. (*Etats militaires, annales du temps.*)

BRUYÈRES (N...., *comte*), *général de division*, commença à servir dans l'arme de la cavalerie; passa successivement par tous les premiers grades, et devint colonel du 23e régiment de chasseurs à cheval. Il se distingua en différentes occasions à la tête de ce régiment, et notamment à la bataille d'Iéna, le 14 octobre 1806. La bravoure qu'il avait déployée dans cette journée lui valut le grade de général de brigade, auquel il fut promu, le 30 décembre suivant. Il fut employé, en 1809, dans la guerre contre les Autrichiens; combattit avec la plus grande valeur à Znaim, le 11 juillet, et fut cité à cette occasion comme un officier-général de la plus haute espérance. Il avait été créé commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin précédent, et il fut promu au grade de général de division, en 1810. Employé, en 1812, à la grande-armée, il fit la campagne de Russie, où il commanda une division de cavalerie légère, sous les ordres du prince Murat. Il se trouva à la prise de Vilna, le 28 juin; attaqua les Russes avec la plus grande intrépidité au combat d'Ostrowno, le 25 juillet; contribua au gain de la bataille de Smolensk, le 17 août; chargea vigoureusement les ennemis à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre; pénétra dans leurs masses avec sa division, et y fit un grand carnage. Après avoir échappé aux désastres de la funeste retraite de Moscou, le général Bruyères fut employé, en 1813, à l'armée d'Allemagne. Il se signala, les 21 et 22 mai, aux batailles et combats de Bautzen, où il eut une jambe emportée par un boulet. Depuis 1813, on ne le trouve plus porté dans les listes des officiers-généraux. (*Etats militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE BRUZAC, *voyez* DE CRUSSOL.

DE BUADE-PALLUAU (Louis), *comte de Frontenac, maréchal-de-camp,* servit d'abord comme volontaire au siége d'Hesdin, en 1639, et à celui d'Arras, en 1640. Il se distingua au combat des lignes d'Arras; au siége d'Aire, en 1641, et aux siéges de Collioure et de Perpignan, en 1642. Nommé mestre-de-camp du régiment de Normandie, le 28 février 1643, il le commanda à l'armée d'Italie, la même année, et en 1644 et 1645. Il marcha en Lorraine, au mois d'août de cette dernière année; retourna en Italie, au mois de novembre; y servit, en 1646; obtint le grade de maréchal-de-camp, le 16 août; continua de servir en Italie et en Catalogne, et se démit, au mois de juillet 1653, du régiment de Normandie. Nommé, au mois de mai 1672, gouverneur-général de la Nouvelle-France, il s'y rendit aussitôt; fit bâtir le fort de Cataracouy ou de Frontenac, et repassa en France, en 1683. Il retourna prendre le gouvernement-général de la Nouvelle-France, au mois de mai 1689, et mourut à Quebec. (*Chronologie militaire*, *t. V*, *pag.* 216.)

DU BUAT, *voyez* DE FLEURY.

DE BUCELLI, *voyez* TRÉMOLET.

DE BUCHEPOT DE FUGEROLLES (Jean), *maréchal-de-camp* du 5 avril 1652. (*Chronologie militaire*, *tom. VI*. *pag.* 352.)

BUCHET (Jacques-Bonaventure), *maréchal-de-camp,* né à Gy, en Franche-Comté, le 14 juillet 1746, entra au service en qualité d'aspirant à l'école royale d'artillerie de Toul, le 30 juin 1764, et devint élève d'artillerie, le 30 novembre 1765. Il fut fait lieutenant en premier au régiment de Strasbourg artillerie, le 13 juillet 1766; lieutenant-colonel-sous-directeur à Besançon, le 1er novembre 1792, et colonel, le 13 novembre 1793. On le nomma commandant en chef de l'école des élèves d'artillerie à Châlons, le 9 novembre 1799, et commandant l'école d'artillerie à Besançon, le 6 janvier 1803. Créé général de brigade

le 19 septembre 1805, il fut pourvu du commandement de l'école d'artillerie à Auxonne, le 18 février 1806, et se retira du service, le 3 septembre 1809. Il a fait, dans les divers grades ci-dessus indiqués, les campagnes de 1792 et 1793, à l'armée du Nord et de la Moselle; a été prisonnier de guerre depuis le 18 octobre de cette dernière année, jusqu'au mois d'août 1795; a servi aux armées d'Angleterre, du Danube et du Rhin, pendant les campagnes de 1798, 1799 et 1800; aux camps de Bayonne et de Saintes, en Amérique et à l'armée d'Italie, pendant les années 1803, 1804 et 1805, et enfin à l'armée d'Italie, en 1809. Le général Buchet a donné, dans toutes les occasions, des preuves de valeur et de talent, et s'est fait remarquer par ses connaissances dans l'arme de l'artillerie. Il a été créé chevalier de Saint-Louis en 1790, et officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804. (*Brevets militaires, annales du temps.*)

BUCHOLTZ (N....), *maréchal-de-camp*. On trouve dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 17 septembre 1817, un article concernant la veuve Bucholtz. Ce sont les seuls renseignements que nous avons pu nous procurer sur cet officier.

DE BUCQUOY (Jean), *sieur de La Mothe*, fut nommé maréchal-de-camp, le 1er avril 1638, pour servir en cette qualité sur la flotte commandée par l'archevêque de Bordeaux. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 144.)

DE BUDES (Jean-Baptiste), *comte de Guébriant, maréchal de France*, naquit au château de Plessis-Budes, en Bretagne, le 2 février 1602, et fut d'abord connu sous le nom de Plessis-Budes. Il entra de bonne heure au service, comme soldat dans le régiment du sieur du Plessis-Buat, mestre-de-camp entretenu par les états de Bretagne; fit ses premières armes en Hollande, et montra beaucoup de courage et de résolution dans les différentes affaires auxquelles il se trouva. Lorsqu'il fut bien aguerri, le sieur de La Courde, son oncle, gouverneur de Vendôme, le fit re-

venir en France, et le présenta au roi, qui se trouvait alors au camp devant Allais. Guébriant se distingua en plusieurs occasions au siége de cette place, et se fit remarquer par S. M., qui lui destinait un emploi favorable; mais un duel, qu'il eut en 1626, l'ayant obligé de sortir de France, pour éviter la colère du roi (1), il se rendit à Venise. Il ne revint à la cour qu'après avoir obtenu, par l'entremise de ses amis, sa rentrée en grâce auprès de S. M. On lui donna, le 24 janvier 1630, sur la démission de son oncle, une compagnie dans le régiment de Piémont infanterie, qu'il alla rejoindre en Italie. Il reçut devant Vigen une mousquetade à la joue : cette blessure, qui avait été dangereuse, l'obligea de porter un emplâtre le reste de sa vie. Il obtint, le 21 mars 1631, l'agrément du roi pour une charge de capitaine au régiment des gardes-françaises, sur la démission du marquis de Viantais, et suivit, en cette qualité, S. M. dans les voyages qu'elle fit en France et en Lorraine, jusqu'en 1635. A cette dernière époque, on l'envoya servir à l'armée d'Allemagne, sous les ordres du cardinal de Lavalette. Il y commanda 12 compagnies du régiment des gardes. L'armée française, qui se trouvait à Mayence, ayant été obligée à la retraite, le comte de Guébriant soutint, le 20 septembre de la même année, une attaque de la part des ennemis, près de Messenheim. Dans cette journée, il parvint à ébranler 3 régiments de cavalerie hongroise, qu'il mit bientôt après dans une déroute complète. Les Impériaux perdirent en cette occasion un grand nombre d'hommes tués ou noyés, beaucoup de chevaux et tous leurs canons. Cependant l'armée française, continuant sa retraite, éprouva des embarras, qui firent prendre au cardinal de Lavalette la résolution d'abandonner le bagage et même l'artillerie, afin de marcher avec plus de rapidité et de devancer les ennemis. Guébriant, après avoir fait remarquer que la perte de cette artillerie donnerait plus d'audace aux Impériaux, se chargea de la conduire, et jura de périr, ainsi que ses

(1) Les duels étaient alors très-sévèrement défendus, et les lois punissaient rigoureusement les duellistes.

compagnons, avant de la laisser prendre. Elle fut placée à l'arrière-garde, et par conséquent très exposée. En effet, quinze régiments ennemis vinrent l'attaquer; mais Guébriant soutint vaillamment leur choc impétueux, et les contraignit à prendre la fuite, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de prisonniers. L'armée française acheva enfin sa retraite, et arriva dans le pays Messin. Guébriant fut reçu avec des témoignages éclatants de la satifaction de S. M., pour les services importants qu'il avait rendus. Vers ce temps, les Espagnols firent une invasion en France; et, après s'être emparés de plusieurs villes, ils menacèrent Guise, place importante de la Picardie, dont la prise leur eût ouvert le chemin de la capitale. Guébriant fut nommé, le 6 juillet 1636, pour commander dans cette place, où il alla promptement se jeter avec 6000 hommes. Les fortifications de Guise avaient été négligées depuis long-temps; et, malgré les soins que prit le comte de Guébriant, cette place était encore en assez mauvais état de défense, lorsque l'armée ennemie parut sous ses murs, le 13 juillet. Le prince Thomas, commandant les Espagnols, descendit dans la plaine de Rucoy, y mit ses troupes en bataille, avec 25 pièces d'artillerie, et fit sommer Guébriant de rendre la ville. Ce dernier répondit négativement à cette sommation, et dit au parlementaire: « Je ferais abattre moi-même trente brasses de muraille, » si je croyais abréger le siége, en donnant à l'ennemi la fa» cilité de tenter un assaut. » La fermeté de cette réponse engagea le prince Thomas à se retirer dès le même jour. Au mois de septembre suivant, Guébriant sortit de Guise avec un détachement; marcha contre le capitaine Lorme, major de la Capelle, qui ravageait la campagne, le battit et le fit prisonnier. Les ennemis ayant été forcés de regagner leurs frontières, Guébriant fut rappelé à la cour, où S. M., après l'avoir reçu avec des témoignages d'affection, récompensa ses services par le grade de maréchal-de-camp, qu'elle lui donna le 1er avril 1637. Par lettres du même jour, le roi le désigna pour aller servir en Valteline sous les ordres du duc de Rohan, qui avait terminé, dès le 26 mars,

et à l'insu de S. M., la guerre contre les Grisons, par un traité désavantageux. Le comte de Guébriant, en arrivant en Valteline, ne put faire autre chose que de conserver l'armée et de la retirer en bon ordre. Il fut chargé, le 4 mai, de mener, conjointement avec le maréchal-de-camp Lecques, cette armée en Italie; mais un second ordre du 28 ayant séparé l'armée en deux corps, Lecques marcha avec l'un en Italie, et Guébriant conduisit l'autre en Franche-Comté, pour y faire partie de l'armée commandée par le duc de Longueville. Il se présenta, le 27 juin, devant Montagu, et s'empara de cette place forte ainsi que de son château, malgré la résistance de la garnison et celle des bourgeois, ainsi que des paysans qui avaient pris les armes. Il envoya au duc de Longueville trois drapeaux, dont on s'était emparé dans Montagu. Il prit aussi Bournay, Pibly, Ruergues, Pressilly, Beauregard, Binan, et plusieurs autres villes ou châteaux du bailliage d'Aval, en Franche-Comté. Ayant fait sa jonction avec le duc de Longueville, dans le mois d'août, il lui fit agréer le conseil du siége de Blétérans, place forte, qui, étant la clef du bailliage d'Aval, pouvait assurer la possession des conquêtes que l'on venait de faire. Pour commencer l'exécution de ce projet, le duc de Longueville mit à la disposition de Guébriant 200 chevaux et 100 dragons, avec lesquels ce dernier battit le pays; poussa les ennemis devant lui, et se rendit maître des deux postes importants de Coges et de Jousseau. Le siége de Blétérans fut formé le 25 août; et Guébriant fit les approches de cette place le 26. Il commanda l'une des attaques à l'affaire générale qui fut donné le 31; combattit avec la plus grande valeur; eut sa cuirasse frappée d'un grand nombre de mousquetades, et fut renversé d'un coup de pierre dans un marais, ce qui ne l'empêcha pas de remonter à la brèche, et de contribuer puissamment à la prise de la ville. Les ennemis y avaient mis le feu; mais Guébriant, humain autant que brave, s'empressa de le faire éteindre et de prendre des mesures pour que les femmes, et les filles, qui s'étaient retirées dans les églises, fussent respectées. Le château de Blétérans s'étant rendu par capitulation, le 3 septembre,

l'armée française entra en quartiers, et Guébriant fut rappelé à la cour, par ordre du 26 novembre (1). Le roi, voulant secourir le duc de Weymar, son allié, fit rassembler sur la frontière du Bassigny un bon nombre de régiments destinés à passer ensuite en Allemagne, et donna au comte de Guébriant la direction de ces troupes, ainsi que le commandement dans les bailliages du Bassigny, de Langres et de Chaumont, par commission du 4 février 1638. Guébriant eut ordre, par lettres du 13 mars suivant, de mener au duc de Weymar, qui se trouvait en Allemagne, un corps de 4000 hommes. Ayant passé le Rhin à Neubourg, le 3 mai, il y joignit le duc, qui l'accueillit avec les plus grands témoignages d'estime et de considération. Les troupes françaises et celles du duc, ayant été réunies à Rotelen, présentèrent un effectif d'environ 10,000 hommes, avec lesquels on commença le blocus de Brisach, le 1er juin. Les Impériaux, qui tenaient cette place, prirent des mesures pour la ravitailler, et chargèrent leurs généraux Gœntz et Savelli de cette opération importante. Ces deux officiers, ayant voulu faire entrer un convoi dans la place, furent complétement défaits, le 10 août, à la bataille de Wirthenweil. On leur enleva une quantité considérable de blés et de munitions; et ils perdirent en outre 1500 hommes tués, 1200 faits prisonniers, 11 canons, 2 mortiers, et 56 étendards ou drapeaux. Guébriant, qui conduisit l'aile droite dans cette action, y fit des prodiges de valeur, et reçut des éloges de la part du duc de Veymar, par lequel il fut embrassé devant toute l'armée (2). Le siége de Brisach com-

(1) Le roi l'accueillit avec beaucoup de distinction, et dit qu'il trouvait en Guébriant un maréchal-de-camp qui, à 37 ans, était l'un des plus expérimentés gentilshommes et des premiers capitaines de son royaume.

(2) Le duc de Weymar lui adressa publiquement ces paroles : « Monsieur, vous avez fait des merveilles dans cette bataille. Je ne vous offenserai point de vous dire que vous avez surpassé l'opinion que j'avais de vous, puisque vous vous êtes surpassé vous-même. Je me suis toujours beaucoup promis de votre valeur et de votre grande conduite; mais je

mença dès le lendemain, et Guébriant fut chargé du détail des opérations qui y étaient relatives. Cependant les Impériaux n'avaient point renoncé à secourir cette place, dont la possession était pour eux d'une haute importance; et leurs généraux Gœutz et Lamboy se présentèrent, le 20 octobre, en vue du camp des assiégeants, avec une armée de 15,000 hommes. Le 24, ils attaquèrent les lignes de circonvallation, et commencèrent par remporter des avantages tellement marquants sur les assiégeants, que le duc de Weymar crut *tout perdu,* et le déclara à Guébriant; mais ce dernier, déterminé, ainsi que les siens, à mourir plutôt que de laisser la victoire aux Impériaux, marcha en désespéré à leur rencontre; fondit l'épée à la main sur les premiers qu'il rencontra; les poussa jusqu'au gros de leur armée, où il en fit un grand carnage, et finit par mettre tous le corps ennemi dans une déroute complète. Les Impériaux perdirent dans cette journée près de 3000 hommes, et se hâtèrent de décamper pendant la nuit suivante. Les travaux du siége furent poussés avec une nouvelle vigueur; et Guébriant prit d'assaut, le 28 octobre, deux redoutes, qui étaient dans une île qui était au-dessus de Brisach. Bientôt cette ville fut réduite à la dernière extrémité, par le défaut de subsistances; et après avoir enduré un mois de famine, son gouverneur demanda à capituler, le 15 décembre. Les articles de la capitulation furent signés le même jour; la garnison sortit de la place le 19, et le duc de Weymar y fit son entrée, accompagné du comte de Guébriant. Après la prise de Brisach, l'armée weymarienne se dirigea sur la Franche-Comté. Elle arriva à Rhinfeld, le 7 janvier 1639, et en partit le 8, pour se porter sur Landscroon, dont Guébriant s'empara le 10. Le 12, elle passa le Doubs au pont de Sainte-Ursine. Guébriant prit le Val-de-Mostau le 14, la ville le 16, et Pontarlier le 25. Il se rendit maître de

---

» n'eusse osé espérer ce que je viens de voir et que vous venez de faire. » Le duc jura ensuite à Guébriant une amitié de frère, et lui demanda la sienne.

Noseroy, le 14 février; de Château-Villain, le 19; et de Monssaujin, le 20. Il força, le 2 avril, le château de Lachaux, et s'empara ensuite de l'abbaye de Baulmes. Le duc de Weymar, qui avait laissé Guébriant en Franche-Comté, pour se porter dans le Brisgaw, où il avait pris la ville de Thannes, revint au quartier-général de Pontarlier, le 18 juin; et Guébriant, d'après les instructions qu'il avait reçues de la cour, négocia, auprès du duc, la remise de Brisach entre les mains du roi. Cette négociation présentait beaucoup de difficultés, aussi n'eut-elle, pour le moment, aucun résultat. Il avait formé le dessein de s'emparer de Salins; mais le duc de Weymar ayant résolu de retourner en Allemagne, cette entreprise ne put être réalisée. Le 8 juillet, l'armée weymarienne reprit le chemin de Brisgaw, et arriva le 15 à Huningue, où le comte de Guébriant se trouva atteint d'une maladie grave. Le duc de Weymar, attaqué lui-même d'une fièvre violente, se fit porter le 16 à Neubourg, où les médecins reconnurent qu'il était attaqué de la peste. Il mourut de cette maladie le 18; et, pour témoigner au comte de Guébriant toute son affection et sa haute considération, il ordonna qu'on lui présentât de sa part son cheval de bataille, son épée et ses pistolets (1). Aussitôt après la mort de ce prince, Guébriant s'assura de la ville de Brisach, et engagea les troupes weymariennes au service du roi. Le duc de Longueville vint prendre le commandement de l'armée weymarienne, qui s'empara des villes de Neustadt, Oppenheim, Bingen, Kreutznach, et autres places et châteaux. Cette armée prit ses quartiers d'hiver dans le Bas-Palatinat. La difficulté de se procurer des vivres dans les cantonnements, entraîna la nécessité de changer les quartiers, et décida le duc de Longueville à assembler à Kreutznach, le 21 décembre, un conseil pour délibérer sur le déplacement des troupes. Guébriant opina pour leur faire passer le Rhin; et son avis ayant eté adop-

---

(1) Bernard de Saxe, duc de Weymar, s'était acquis la réputation de grand capitaine.

tě, on le chargea de diriger l'exécution du plan qu'il avait présenté. Guébriant choisit pour l'embarquement les points de Baccarach et d'Ober-Wesel. Le 28 décembre, à deux heures après minuit, il fit commencer le passage du fleuve, et dirigea en personne celui de Baccarach. Au moyen des bonnes dispositions prises par lui, toute l'armée avait franchi le fleuve, le 4 janvier 1640, sans que l'ennemi en eût eu connaissance. Dès que Guébriant se trouva au-delà du Rhin, il attaqua le bourg de Laurick, et l'emporta d'emblée. L'armée du roi alla prendre ses quartiers dans la Wétéravie (Haute-Hesse). Le comte de Guébriant avait levé, par commission du 2 janvier, un régiment d'infanterie, qui, par lettres du 24 du même mois, fut augmenté de 10 compagnies. Il leva aussi, en Allemagne, un régiment de dragons, par commission du 20 mars. Don Juan Verdago, gouverneur de Franckenthal, avait profité de l'éloignement de l'armée du roi, pour venir, le 12 mars, assiéger Bingen, avec 1200 hommes de pied, 150 chevaux, 4 pièces de canon et 1 mortier. La nouvelle de cette agression étant parvenue au duc de Longueville, il donna ordre au comte de Guébriant de ravitailler la place. Ce dernier partit de Wetter, le 22 mars, avec 300 chevaux et 400 mousquetaires. Il se fit précéder par 200 cavaliers, ayant chacun en trousse un sac de blé, qu'ils parvinrent à jeter dans la place; et lui-même fit une diligence si extraordinaire, qu'en deux jours il parcourut un espace de 30 lieues, après avoir caché sa marche aux ennemis, et évité la rencontre de trois châteaux-forts, qui leur appartenaient. Il n'avait eu d'autre dessein que celui de rafraîchir la ville; mais, voyant que Verdago avait fait retirer à la hâte ses canons hors des batteries, il résolut de profiter de l'épouvante qui s'était répandue dans le camp ennemi. Étant tombé

---

(1) Dans son Histoire du maréchal de Guébriant, pag. 163, le Laboureur n'hésite point à placer ce passage du Rhin au-dessus de celui que César fit effectuer sur le même fleuve, pour conduire ses armées de la Gaule en Germanie.

en queue sur les troupes de Verdago, il les mena battant jusqu'à une lieue de Mayence, et les obligea de jeter dans le Rhin les cinq bouches à feu qu'elles avaient amenées. La jonction de l'armée du roi avec celle de la Suède, commandée par le maréchal-général Banier, ayant été décidée, le duc de Longueville se mit en marche, le 2 mai, pour opérer cette jonction, qui eut effectivement lieu au camp de Saalfelds. L'armée ennemie, sous les ordres de Piccolomini, était en présence ; et l'on resta dans cette situation jusqu'au 2 juin, époque à laquelle l'armée confédérée, française et suédoise, décampa, et prit le chemin de la Hesse. Une des conditions du traité fait à Brissac avec les Weymariens, après la mort du duc Bernard, portait que ceux-ci devaient prêter un serment de fidélité au roi ; mais lorsque l'on réclama l'exécution de cette clause, les Weymariens refusèrent, le 28 juillet, de donner la satisfaction qu'on était en droit d'attendre d'eux. Guébriant fut chargé par le duc de Longueville de les amener à tenir la promesse solennelle qu'ils avaient faite; mais il ne put y parvenir qu'après de longs pourparlers, pendant lesquels il fallut qu'il déployât la plus grande fermeté. Le serment fut prêté entre les mains du duc de Longueville, le 17 août, et son obtention fut un service important rendu par Guébriant. Les armes confédérées de France, Suède, Hesse et Lunébourg marchèrent, le 18, contre les Impériaux, qui étaient entrés dans la Basse-Hesse pour la ravager, et avaient pris position à Fritzlar. Le 21, on se trouva en présence du camp des ennemis. Guébriant s'empara, avec 1000 mousquetaires, d'une montagne qui dominait le camp ennemi, et il laissa la garde de ce poste au lieutenant-colonel allemand Truschez, qui s'en laissa déloger par 4 à 500 hommes de pied. Guébriant entreprit de le reprendre; et quoique les ennemis s'y fussent portés au nombre de 2000 hommes et 2 escadrons, il marcha à eux avec résolution; les chargea et les mena si vigoureusement, que beaucoup se précipitèrent au bas de la montagne. Piccolomini accourut en vain pour s'opposer à la fuite des siens : il fut obligé de se

replier lui-même sur le gros de son armée (1). La position prise et reprise par Guébriant, était aussi difficile à garder qu'elle était importante ; mais, par les bonnes dispositions qu'il fit, il la conserva jusqu'au moment où l'armée confédérée décampa, le 22, pour se porter sur Wildungen. Piccolomini essaya, le 3 septembre, de forcer les confédérés dans cette position ; mais il fut repoussé avec perte. Le duc de Longueville, attaqué, depuis le 1er septembre, d'une fièvre continue qui le mettait hors d'état de commander son armée, quitta Wildungen, le 12 septembre, pour se faire porter à Cassel. Les directeurs des armées confédérées donnèrent, d'un commun accord, le commandement provisoire de cette armée au comte de Guébriant, qui, depuis la maladie du duc, avait rempli, à la satisfaction de tous, les devoirs de cette charge. Les ennemis avaient abandonné Fritzlar et s'étaient emparés d'Ocker, dans l'intention d'y établir un pont sur le Wéser. Guébriant et Banier, pour s'opposer à l'exécution de ce projet, vinrent attaquer le château de Forstemberg, qui se rendit sans résistance, et où les confédérés établirent leur camp en présence de celui des Impériaux, qui se trouvaient à Ocker. La disette de vivres et le dépérissement, que les voyages et les campements avaient occasionés dans les deux armées belligérantes, les empêchèrent de rien entreprendre l'une contre l'autre. Le corps de troupes françaises s'étant séparé momentanément du corps suédois, Guébriant établit son quartier-général à Dassel, et marcha ensuite à Erfurt, qui avait été désigné pour la réunion de ces deux corps, et où il arriva le 26 décembre. Sur les avis que l'on reçut de la marche des ennemis dans la Bohême, la Suabe, le Wurtemberg, la Fran-

(1) Le maréchal-général Banier combla d'éloges le comte de Guébriant, et lui dit, entre autres choses flatteuses : « Je ne sais, monsieur, » ce que je dois le plus estimer en cette belle entreprise, de votre vail- » lance ou de votre conduite. Vous êtes bien digne de la réputation que » vous avez en Allemagne ; mais je dois cette reconnaissance à votre ver- » tu de déclarer que vous en méritez davantage. » (Histoire du maréchal de Guébriant par le Laboureur, pag. 224.)

conie et le Haut-Palatinat, Guébriant et Banier résolurent d'avancer rapidement, pour surprendre leurs quartiers. On se porta sur Hoff, le 6 janvier 1641; et de là sur Straubing, où l'empereur d'Allemagne fut sur le point d'être pris. On canonna Ratisbonne, dans lequel ce souverain s'était retiré. La résolution avait été prise pour mettre les troupes en quartiers; mais le jour fixé pour l'exécution de cet arrangement, Banier, sous le prétexte que la répartition de ces quartiers avait été injustement faite, se sépara inopinément de l'armée française, et marcha vers la Bohême. Guébriant se dirigea sur la Franconie. Il s'éleva parmi les divers corps de troupes des mutineries causées par divers motifs, et entre autres par le défaut de paiement; elles furent toutes apaisées par les soins du comte de Guébriant. Quoique celui-ci eût à se plaindre de la disjonction des armées, par le fait de Banier, il n'hésita pas à marcher en Misnie pour secourir ce maréchal, lorsqu'il le sut attaqué et poursuivi par les Impériaux. Déjà Banier faisait, depuis 13 jours, une retraite, à la vérité glorieuse, lorsque Guébriant vint le rejoindre à Zinckan, en Bohême, le 30 mars. Les quartiers de l'armée confédérée furent départis ce même jour : mais Banier ayant contrevenu à la fixation qui en avait été faite, il s'éleva un grand différent entre lui et Guébriant : ce dernier s'empara d'autorité de ceux qui lui avaient été assignés, et établit son quartier-général à Naumbourg, le 10 avril. Le roi le nomma gouverneur de la ville et du château d'Auxonne, par lettres données à Saint-Germain, le même jour. Les vivres et les fourrages ayant été épuisés dans les quartiers en moins de dix jours, Guébriant passa la Saale, et vint prendre position aux environs de Weissenfelds. Les ennemis marchèrent contre lui, s'emparèrent de cette ville, et y établirent une position ; mais Guébriant, les ayant attaqués, les força de décamper le 17 mai, et de se retirer sur Bernbourg. Il marcha ensuite à Halberstadt, où il y avait un magasin considérable de grains, et s'empara de cette ville. Banier, qui fut attaqué d'une fièvre violente, s'y fit transporter, et y mourut le 20 mai. Il imita le duc de Weymar, et fit don de ses armes à Guébriant. Après la

mort de Banier, les Impériaux cherchèrent à corrompre les officiers des troupes allemandes qui servaient dans l'armée suédoise. Le colonel Moragne forma un parti très-dangereux; et le comte de Nassau tenta de son côté d'ébranler la fidélité des Weymariens. Le comte de Guébriant parvint, par son habileté, sa fermeté et la confiance qu'il inspirait aux troupes, à rétablir le calme dans l'armée. Après avoir envoyé à la cour de France un état de la situation où se trouvaient les choses, il sollicita vivement son rappel, et la nomination d'un général en chef. Il avait établi son camp à Oscherleben, où il battit, le 4 juin, un corps que Piccolomini avait fait marcher contre lui. Les troupes de Lunébourg tenaient bloquée la ville de Wolfenbuttel, dont Guébriant crut devoir se rapprocher pour empêcher les Impériaux de faire lever ce blocus. Cette sage prévoyance fut couronnée du plus grand succès. En effet, l'archiduc Léopold et Piccolomini s'avancèrent dans cette intention; et le 29 juin, ils présentèrent la bataille aux confédérés. Guébriant, avec des troupes parmi lesquelles régnait une assez grande mésintelligence, n'en remporta pas moins une victoire complète sur les Impériaux, qui perdirent dans cette action près de 2000 hommes tués, 1500 blessés, et 45 drapeaux ou étendards. Guébriant avait constamment payé de sa personne dans cette journée, et rétabli le combat en faveur de son armée, par la vigueur avec laquelle il avait conduit lui-même des régiments contre l'ennemi, au plus fort de la mêlée. Les ennemis décampèrent; et Guébriant, après les avoir encore forcés d'abandonner leur position de Hessedan, voulait continuer de les poursuivre : mais les confédérés s'opposèrent à ce dessein, et le forcèrent de retourner au camp de Wolfenbuttel. Ils s'opposèrent également à ce qu'il secourût la ville de Dorstein, assiégée par Hasfeld. Le comte de Broé étant venu se mettre en embuscade, avec 2000 chevaux, auprès du camp des confédérés, afin d'être à portée de surprendre leurs fourrageurs, le comte de Guébriant marcha contre les ennemis, dans la nuit du 23 au 24 août; et, les ayant rencontrés à la pointe du jour, il les fit charger avec beaucoup d'impétuosité:



leur donnant la chasse en rase campagne pendant trois heures, et les défit si complétement, qu'à peine il put s'en échapper 300. Le nombre des prisonniers faits sur l'ennemi s'éleva à 750, et celui des morts fut plus considérable. La famine s'étant introduite dans le camp des confédérés, sous Wolfenbuttel, les généraux des troupes alliées résolurent de lever le blocus de cette place. Cette opération eut lieu le 12 septembre, contre l'avis de Guébriant, qui fit à ce sujet une protestation : on vint camper sur la Leyne. Les Suédois voulurent se retirer de la confédération ; mais Guébriant parvint encore cette fois à les y retenir. Il jeta, vers la fin d'octobre, un secours dans Gottingue, dont Piccolomini fut obligé de lever le siége. Les troupes hessoises se séparèrent dans le même temps de l'armée confédérée. D'un autre côté, l'armée suédoise paraissait disposée à en user de même ; et les Weymariens manifestaient un grand mécontentement. Guébriant sollicita de nouveau son rappel à la cour de France. On lui donna, par commission du 17 octobre, le régiment de cavalerie, vacant par la mort de Muller. La séparation des armées suédoises et françaises eut lieu à Presly, le 3 décembre ; et Guébriant se mit en marche pour aller joindre les Hessois en Westphalie. Par lettres données à Corbie, le 12 octobre précédent, le roi l'avait nommé lieutenant-général, pour commander l'armée confédérée, jusqu'à ce que le duc de Longueville, qui continuait d'être malade, pût aller reprendre ce commandement. Guébriant fut reconnu en cette qualité par les alliés. S. M. lui fit expédier, le 15 du même mois, un brevet de réserve de l'ordre du Saint-Esprit, pour être reçu au plus prochain chapitre. La jonction avec les Hessois, commandée par le comte d'Éberstein, eut lieu le 12 à Wésel, où les confédérés passèrent le Rhin, les 12 et 13. Le 14, ils arrivèrent devant Ordinghen, dont on forma aussitôt le siége, et qui se rendit le 16. Guébriant battit le même jour les coureurs des garnisons de Wenloo et de Gueldres. Il marcha, le 17, pour aller combattre Lamboy, dans ses retranchements de Kempen. La victoire que remporta Guébriant, dans cette journée, fut des plus signalées, et eut

pour résultat la prise des généraux Lamboy, Mercy et Laudron; celle de 5000 hommes, tant officiers que soldats; et de tout le canon, du bagage et des drapeaux de l'ennemi, qui eut en outre 2000 hommes tués sur la place. Guébriant fit poursuivre rapidement les débris de l'armée de Lamboy, qui furent bientôt anéantis. Les drapeaux pris furent envoyés en France; et S. M. en fit don au comte de Guébriant. Cette victoire de Kempen, qu'on nomme aussi de Creweldt et de Saint-Antoine, fut d'une très-haute importance pour les confédérés. Nuitz fut investi le 23 janvier, et capitula le 26; Kempen se rendit le 7 février, et son château le 10; Léria ouvrit ses portes le 13, et son château le 15. On s'empara de Ulkrat, le 24; de Duren, le 26; et l'on mit ensuite les troupes en quartiers. Le comte de Guébriant fut nommé maréchal de France, par état donné à Narbonne, le 22 mars. Ayant reçu un renfort de 30 compagnies hollandaises, il passa le Rhin à Cologne, le 6 mai, et campa à Ordinghen, le 20 juin. Il établit ensuite son camp à Holtun; présenta la bataille aux ennemis vers la fin de septembre; et, sur le refus qu'ils firent de l'accepter, il vint dans le pays de Gueldres pour les y attirer, et prit ses quartiers dans celui de Brunswick. Il se présenta, le 19 avril suivant, devant Leichnick; ouvrit la tranchée le même jour, et emporta la place d'assaut le 1er mai. Il leva le siége du château, le 23. Il marcha ensuite au secours du général suédois Torstenson, et obligea les Impériaux de lever le siége de Leipsick. Abandonné ensuite par le général suédois, et se trouvant fort avancé dans le pays ennemi, il fut obligé à une retraite; mais il la fit des plus glorieuses. Il commanda, en 1643, pendant le siége de Thionville, une armée chargée d'observer les troupes de Lorraine et de Bavière, qu'il tint en échec, et dont il battit plusieurs fois l'arrière-garde. Thionville se rendit au duc d'Enghien, le 10 août. Ayant été renforcé par des troupes tirées de l'armée du duc d'Enghien, et qui lui furent amenées par le comte de Rantzau, l'armée du maréchal de Guébriant passa le Rhin, près de Benfeldt, le 2 novembre 1643, et se dirigea sur le pays de Wittemberg, où elle inves-

tit Rothweil, dès le 8 du même mois. Les travaux du siége ayant été poussés avec la plus grande vigueur, le maréchal donna, le 17 au matin, des ordres pour un assaut. Il alla ensuite visiter les ouvrages, et faire battre en brèche; mais, étant demeuré assez long-temps en observation dans un endroit découvert, il fut atteint d'un coup de canon qui lui fracassa le bras droit : on le transporta à l'abbaye de Rothmunster, où on fit l'amputation. Malgré toutes les souffrances qu'il éprouvait, il ne cessa point de s'occuper de la réduction de Rothweil. Cette ville capitula le 19; et le maréchal s'y étant fait transporter le 21, y mourut le 24. Le jour même de sa mort, son armée, privé d'un chef aussi illustre, se laissa surprendre dans ses quartiers, et fut mise en déroute. Le corps du maréchal de Guébriant fut transporté à Paris, où le roi le fit enterrer, avec une grande pompe, dans l'église de Notre-Dame. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 524; *Histoire du maréchal de Guébriant, par Le Laboureur, Paris,* 1656, *in-fol.; Dupleix, le président Hénaut, Mémoires de d'Avrigny, Histoire de France, continuée par le Père Griffet; l'abbé de Nœufville, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, l'abbé Le Gendre, Bauclas, Histoire de France par Anquetil, Gazette de France.*)

DE BUDES DE GUEBRIANT (N....), de la même famille que le précédent, était colonel du régiment de Penthièvre, en 1765. On le créa brigadier, le 1er mars 1780, et *maréchal-de-camp*, le 5 décembre 1781. (*Etats militaires.*)

DE BUDES DE BLANCHELANDE (N....), de la même famille que les précédents, fut créé *maréchal-de-camp*, le 9 mars 1788. (*Etats militaires.*)

DE BUISSON (Pierre), *chevalier de Beauteville, lieutenant-général*, entra aux mousquetaires, en 1729, et passa lieutenant au régiment de Normandie, le 1er août 1733. Il leva, le 10 novembre, dans le même régiment, une com-

pagnie, qu'il commanda à diverses affaires, en 1734 et 1735. Il passa, avec son régiment, en Bavière, au mois de mars 1742; servit successivement sous les ordres du duc d'Harcourt et du comte de Saxe; joignit l'armée commandée par M. de Maillebois, sur les frontières de la Bohême; se trouva à la défense de plusieurs places; rentra en France avec l'armée, au mois de juillet 1743, et finit la campagne, en Haute-Alsace, sous les ordres du maréchal de Coigny. Nommé maréchal-général-des-logis de l'armée de Flandre, le 1er avril 1744, il y servit, en cette qualité, pendant les campagnes de 1744 et 1745. Il obtint, le 22 mai de cette dernière année, une commission pour tenir rang de colonel d'infanterie, et prit, par ordre du même jour, le commandement d'un régiment de grenadiers royaux, qui vaquait par la mort du chevalier de Longaunay. Il servit au siége de Bruxelles, au mois de janvier 1746; se démit, au mois de mars, du commandement du régiment qu'il avait; fut employé à l'armée de Flandre, en qualité d'aide-maréchal-général-des-logis de l'armée, en 1746 et 1747. Créé brigadier, le 26 avril de la dernière année, il combattit à Lawfeldt; fut employé au siége de Maestricht, en 1748, et aux Pays-Bas, jusqu'à l'évacuation des places conquises. Il se démit de sa compagnie dans le régiment de Normandie, au mois de juin 1749, et obtint, le 10 du même mois, une commission de colonel-réformé à la suite de ce régiment. On lui accorda la lieutenance de roi, de Valence, le 12 décembre 1750, et le commandement des Cévennes, le 19 mai 1751. Il se démit de la lieutenance de roi, de Valence, au mois de mars 1758; obtint le grade de maréchal-de-camp, le 1er mai suivant, et fut créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 13 septembre 1761. Il fut nommé ambassadeur en Suisse, en 1762, et créé lieutenant-général, le 25 juillet de la même année. Il reçut la dignité de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, le 1er avril 1764. On ne connaît pas l'époque de sa mort. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 40; *Gazette de France.*)

BUONAPARTE (Napoléon), *général en chef,* naquit à Ajaccio, en Corse, le 5 févier 1768 (1). Après la pacification de la Corse, Charles Buonaparte, père de Napoléon, se fit aimer des Français qu'on avait envoyés pour soumettre ce pays à l'obéissance du roi, et gagna surtout l'affection du comte de Marbeuf, gouverneur-général. Ce dernier conçut une prédilection toute particulière pour le jeune Napoléon; l'envoya en France, en 1777; le plaça d'abord près de M. l'abbé de Marbeuf, évêque d'Autun, et le fit entrer ensuite à l'école militaire de Brienne. Napoléon Buonaparte fut élevé, dans cette école, aux frais du gouvernement français. Il avait été recommandé par M. de Marbeuf, et M. le comte de Brienne le prit aussi sous sa protection. En 1781, il se présenta au concours pour l'arme de l'artillerie; et, sur 36 concurrents, il obtint la douzième place. Il fut en conséquence nommé sous-lieutenant au service de France, et attaché au régiment de la Fère. Après avoir passé sept ans à Brienne, il fut envoyé à l'école militaire de Paris, où il entra le 22 octobre 1784 (2). La revolution française ayant éclaté en 1789,

---

(1) Il était issu d'une famille noble de Corse, alliée, dès 1633, à la maison de Gondi, qui avait été revêtue en France, pendant plusieurs générations, des dignités les plus éminentes. (*Histoire de la maison de Gondi, par M. de Corbinelli, originaire de Florence, tom. I, pag.* 208.) Son père, Charles Buonaparte, après avoir rempli avec distinction les fonctions de la magistrature, quitta la robe pour prendre l'épée, et combattit vaillamment pour l'indépendance de sa patrie, sous Paschal Paoli, dont il devint l'ami. Lorsque la Corse envoya, en 1776, une députation des trois Ordres au roi de France, Charles Buonaparte fut choisi pour représenter la noblesse.

(2) Napoléon Buonaparte développa, à l'école de Paris, le caractère sombre et rêveur qu'il avait manifesté dans toutes ses actions à l'école de Brienne. Jamais il ne se mêlait affectueusement aux jeux de ses camarades; il parlait peu, aimait la solitude, et, de toutes ses études, il paraissait n'aimer que celles qui avaient des rapports avec l'art de la guerre. Pendant les hivers, il s'amusait à élever des remparts de neige, creuser des fossés, figurer des tours et des bastions, représenter tout l'appareil d'un siége, et simuler des attaques et des combats. Quelques biographes lui ont attribué l'aventure du jeune officier qui, ayant solli

Buonaparte, qui était né au milieu des combats soutenus pour la cause de la liberté de la Corse, sa patrie, fut naturellement porté par son caractère, ses goûts et ses habitudes, à prendre parti pour les novateurs (1). Paoli, rappelé de la Corse par l'assemblée constituante, vint en France, en 1789, et fut reçu avec enthousiasme par les patriotes, qui lui décernèrent une couronne civique. Il accueillit avec tendresse le jeune Napoléon, fils de son ancien ami, et l'emmena avec lui, lorsqu'il retourna en Corse. Buonaparte s'y fit remarquer parmi les plus ardents partisans de la révolution, et fut fait lieutenant-colonel de la garde nationale d'Ajaccio. En 1793, Paoli fut accusé à la convention nationale de servir la cause des aristocrates; déclaré,

---

cité vainement la permission de monter dans un ballon que l'on se préparait à lancer au Champ-de-Mars, se jeta en colère sur l'aérostat, et le perça de son épée. M. Salgues, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de France (t. I, p. 70), assure que l'audacieux et impatient jeune homme se nommait Dupont.

Le même auteur s'exprime ensuite ainsi : « Outre son goût pour la solitude et les mathématiques, Napoléon professait une admiration particulière pour l'histoire ancienne, et s'étudiait à imiter les manières, les actions et jusqu'au langage des hommes les plus célèbres de l'antiquité. Il faisait de Plutarque sa lecture favorite; en portait toujours un volume avec lui; aimait surtout les Spartiates, et affectait de s'exprimer, comme eux, en phrases courtes et sentencieuses. Son amour pour les sciences exactes avait nui à ses progrès dans les lettres. Il n'eut jamais qu'une connaissance très-imparfaite des langues anciennes, et parlait même assez mal la langue française. Lorsqu'il écrivait, son style était brusque, dénué de grâce et d'harmonie. »

Un des professeurs de l'École-Militaire, M. de l'Éguille, chargé de rédiger des notes sur les divers élèves, écrivit à côté du nom de Buonaparte : « Corse de nation et de caractère; il ira loin, si les circonstances le favorisent. »

(1) On assure cependant qu'il balança assez long-temps entre les conseils de la reconnaissance qui lui faisait une loi de servir la cause du roi, et ceux de l'ambition qui le portait à s'attacher au parti révolutionnaire. — « Si j'avais été maréchal de France, a-t-il dit depuis, j'aurais embrassé la défense de la cour; mais sous-lieutenant, et sans fortune, j'ai dû me jeter dans le parti qui m'offrait le plus de chances pour mon avancement. »

en conséquence, traître à la patrie, et mis hors la loi. Buonaparte, fidèle à la cause des révolutionnaires, s'arma alors contre Paoli. Il servit dans l'escadre commandée par le contre-amiral Truguet; fut mis à la tête d'une expédition chargée d'attaquer les îles du détroit de Boniface; s'empara de Saint-Étienne et de son fort, et prit possession de la Magdeleine, au nom de la république française; mais il ne put conserver long-temps ses conquêtes. L'expédition des Français contre la Corse eut le résultat le plus désastreux, et le parti des novateurs fut poursuivi et proscrit rigoureusement par Paoli. Buonaparte, frappé d'un décret de bannissement, fut contraint de quitter la Corse avec toute sa famille, et vint se réfugier à Marseille, où se formait alors le plan d'une fédération méridionale, pour s'affranchir de la tyrannie de Robespierre. Vers le même temps, la convention nationale ordonna le siége de Toulon, qui s'était rendu aux Anglais. L'occasion était favorable pour les officiers sans emploi. Salicetti, député de la Corse, prenant un vif intérêt à la famille de Buonaparte, présenta Napoléon à son collègue Barras, membre de la commission révolutionnaire chargée de surveiller les opérations du siége de Toulon. Sur cette recommandation, Napoléon, alors capitaine en deuxième dans le 4ᵉ régiment d'artillerie, fut placé sous les ordres du général du Theil, désigné pour commander l'artillerie de ce siége. Le général du Theil, servant à regret une cause dont il désavouait les principes et les excès, se pressa peu d'arriver au poste qui lui avait été assigné. Il parut cependant un instant au quartier-général de l'armée de siége; promut Buonaparte au grade de chef de bataillon, et se retira. Napoléon se trouvant alors le plus ancien officier d'artillerie présent, reçut, des représentants Barras et Fréron, le commandement de cette arme. L'intelligence avec laquelle il prépara et fit servir les batteries, hâta la prise de Toulon (1). Elle lui valut aussi les éloges du général

(1) On a cité ce trait de Buonaparte à l'occasion de l'attaque du fort Faron, l'un de ceux qui défendaient Toulon. Un commissaire de la con-

en chef Dugommier, et le grade de général de brigade, qui lui fut conféré, le 6 février 1794, à titre de récompense de la conduite et des talents qu'il avait déployés pendant le siége de cette ville (1). L'armée républicaine victorieuse entra, le 19 décembre 1793, dans la ville de Toulon, qui fut livrée aux vengeances terribles de la convention et de ses féroces commissaires (2). Napoléon fut re-

---

vention voulut blâmer la position d'une batterie que venait d'établir le jeune commandant d'artillerie. « Citoyen, lui dit fièrement Buonaparte, » faites votre métier de député, et laissez moi faire le mien d'artilleur. » La batterie restera là, et je réponds du succès. »

Dans un ouvrage anglais, imprimé à Londres en 1816, on trouve l'anecdote suivante, que l'auteur assure lui avoir été racontée par Buonaparte lui-même, dans sa traversée d'Europe à l'île Sainte-Hélène. On a dit et rappelé souvent que Napoléon avait eu une maladie de peau assez commune parmi les gens de guerre. Interrogé si le fait était vrai, il répondit qu'étant dans une batterie, au siége de Toulon, au moment où un bâtiment anglais qui s'était approché du rivage venait de tuer 2 canonniers, il avait saisi le refouloir de la main d'un des mourants qui avait la gale, et que, peu de jours après, il s'était trouvé infecté de cette maladie.

(1) Ce fut au siége de Toulon que Buonaparte commença à se distinguer par son intelligence et son audace. Il s'était aperçu que les généraux avaient fait de mauvaises dispositions; il eut le courage de le dire et d'en indiquer de meilleures. On rit d'abord de sa présomption; mais on reconnut ensuite qu'il avait raison, et on suivit le plan qu'il proposait. Le général en chef Dugommier l'appela à un conseil qu'il tint le 26 décembre. (Mémoires de Salgues, tom. I, pag. 112.)

(2) M. Gallois s'exprime ainsi dans la continuation de l'Histoire de France par Anquetil (tom. X, pag. 105): « Nous ne répéterons pas ici » l'imputation qu'on lui a faite (à Buonaparte) depuis sa chute d'avoir » commandé et dirigé le feu du canon qui fit périr plusieurs milliers de » Toulonnais (dans les mitraillades ordonnées par les commissaires de la » convention, après la prise de Toulon). Nous ne transcrirons pas davantage la lettre exécrable qu'on l'accuse d'avoir écrite du champ du carnage aux représentants du peuple.... Ces accusations, qui n'ont jamais été » prouvées, pourraient bien n'être que des actes d'une vengeance peu généreuse, et ne méritent pas d'occuper une place dans l'histoire. » M. Salgues, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de France (tom. I, pag. 126), révoque également en doute l'authenticité de la lettre, et fonde ce doute sur ce qu'il parait difficile de croire que Buonaparte aurait

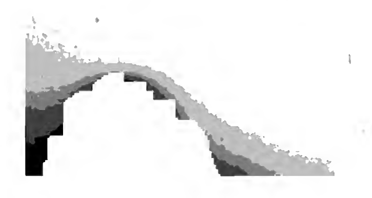
commandé à la convention nationale, dans le rapport du général Dugommier sur le siége de Toulon; et le représentant Poultier, commissaire envoyé dans la Provence, le chargea de la défense des côtes de la Méditerranée. Il s'acquitta de cette mission de manière à faire louer son intelligence, et l'économie dont il avait donné des preuves en supprimant les batteries partout où il avait jugé qu'il était impossible aux ennemis de tenter une descente. Il indiqua aussi des travaux à faire, et proposa le rétablissement du fort Saint-Nicolas, à Marseille. En 1794, Buonaparte commanda en chef l'artillerie de l'armée d'Italie. Après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), qui mit un terme au régime affreux et sanglant de la terreur, Buonaparte fut suspendu de ses fonctions, et arrêté par ordre du représentant du peuple Beffroi, commissaire de la convention près l'armée d'Italie. Salicetti, député de la Corse, qui avait conservé quelque crédit, parvint cependant à faire révoquer l'arrêté de son collègue Beffroi, et Napoléon recouvra sa liberté; mais il fut compris dans la réforme adoptée par le gouvernement sur la proposition du député Aubry, président du comité militaire. Il se rendit à Paris, pour y détruire, s'il était possible, les préventions élevées contre lui; et n'ayant pu réussir, il se trouva bientôt réduit à un état voisin du besoin. Dans cette extrémité, il sollicita la permission de quitter le service de France, et de passer à celui de la Porte ottomane, qui armait alors contre l'Autriche, et recherchait les officiers français, surtout ceux de l'artillerie. Le comité de salut public refusa la permission, sur l'avis de Jean-Debry, qui représenta que l'armée française manquait de bons officiers de cette arme. Jean-Debry, et Fréron, parvinrent même à faire donner à Buonaparte le commandement de l'artillerie en Hollande. Napoléon se disposait à partir,

---

écrit aux représentants du peuple Fréron et Robespierre jeune, qui se trouvaient alors à Toulon, pour leur apprendre ce qu'ils savaient comme lui de la mitraillade des Toulonnais, ordonnée par eux, et exécutée sous leurs yeux.

pour aller prendre ce commandement, lorsque les circonstances qui précédèrent la journée du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), vinrent lui ouvrir une nouvelle carrière. Après la chute de Robespierre, la France était passée du joug des *terroristes* sous le sceptre des *thermidoriens* (1). La convention nationale, sous prétexte de veiller à la conservation de la constitution, voulut se perpétuer, et rendit un décret par lequel elle maintenait dans leurs fonctions de représentants du peuple les deux tiers de ses membres qui devaient être remplacés. Ce fut alors que les sections de Paris manifestèrent une opposition très-marquée aux prétentions de la convention qui, ne pouvant se soutenir par le droit, essaya de se conserver par la force. Elle appela autour d'elle le plus de troupes réglées qu'elle put réunir; fit sortir des bagnes les démagogues fanatiques et les agents de la terreur, qu'elle avait précédemment désarmés et incarcérés; les décora du titre de patriotes de 1789, et les appela au secours de la république. On vit alors accourir à Paris, de tous les points de la France, les incendiaires de la Vendée, les démolisseurs de Lyon, les assassins du 2 septembre, et une foule d'officiers qui avaient été chassés des armées, pour cause d'ineptie ou de terrorisme. La convention les ayant rassemblés au nombre de 3000, les arma; leur donna le nom de *phalange sacrée;* et, sur la proposition de Barras, mit à leur tête Napoléon Buonaparte. Malgré tous ces préparatifs hostiles, la presque totalité des sections de Paris refusait de transiger avec la convention, et s'occupait, dans les assemblées primaires, de faire des choix pour le renouvellement de la représentation nationale. La convention avait fixé au 20 vendémiaire la réunion des assemblées électorales; mais quelques sections, bravant le décret, se réunirent dès le 11. Celle de *Lepelletier* fut cernée, dans la nuit du 12, par les troupes conventionnelles. Le 13, les deux partis, qui réciproque-

(1) On nommait ainsi les députés de la convention et leurs nombreux adhérents, qui avaient fait la révolution du 9 thermidor.



ment n'avaient voulu se prêter à aucun accommodement, se trouvèrent en présence et en armes. Buonaparte avait rangé le *bataillon sacré* sur la terrasse, devant le château des Tuileries, où siégeait la convention. Une pièce de quatre et une de huit, placées par ses ordres, défendaient la rue du Dauphin, et menaçaient le portail de Saint-Roch. A cinq heures après midi, l'action s'engagea sur tous les points entre les troupes conventionnelles et parisiennes. Sur les degrés de l'église Saint-Roch se trouvait rassemblée une foule considérable, qui se composait d'un bataillon de la section de la *Butte-des-Moulins*, et d'un grand nombre d'individus non armés, amenés sur ce point par la curiosité, ou par le bruit d'une pacification prochaine dont l'annonce avait été répandue. Buonaparte, voulant déloger le bataillon de la Butte-des-Moulins de ce poste, fit avancer par la rue du Dauphin ses deux pièces d'artillerie, qui tirèrent à mitraille, et firent un ravage effroyable dans les rangs pressés contre lesquels elles furent dirigées. En peu de temps, il devint maître du terrain qu'il avait jonché de morts et de mourants, et sa colonne, continuant à faire des progrès effrayants, rompit, à coups de canon, tous les obstacles qui lui furent opposés. A huit heures du soir, les troupes de la convention étaient partout victorieuses et maîtresses du champ de bataille. Dans la séance du 18 vendémiaire (10 octobre), Barras, qui avait commandé en chef les troupes conventionnelles, fit, à la convention nationale, le plus grand éloge de Buonaparte ; attribua aux dispositions promptes et savantes faites par ce dernier le succès de la défense du lieu des séances de l'assemblée, et obtint pour lui séance tenante la confirmation du grade de général en second de l'armée de l'intérieur. Quelque temps après, Napoléon fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, en remplacement du général Schérer (1). Il arriva au quartier-

(1) En apprenant sa nomination au commandement de l'armée d'Italie, il s'écria : « J'y perdrai la tête, ou l'on me reverra plus haut qu'on » ne s'y attend. » — « Avancez-le, disait un général au directoire, ou il » s'avancera sans vous. » (*Mémoires de Salgues, tom. I, pag.* 189.)

général, à Nice, le 29 mars 1796, et trouva cette armée découragée, exténuée, manquant de vêtemens, de subsistances et de solde. Ayant rassemblé ses soldats, il leur parla avec affection; leur communiqua l'ardeur belliqueuse qui l'animait; leur promit des vivres, de l'argent et des habillements, et leur assigna le tout sur la première victoire qu'il remporterait (1). Ce fut à Montenotte que, peu de jours après, il remplit cet engagement. L'armée d'Italie n'avait alors que 36,000 combattants à opposer aux 60,000 hommes réunis sous les ordres du général Beaulieu. Les armées belligérantes se trouvèrent en vue l'une de l'autre dès les premiers jours d'avril, et les Austro-Sardes commencèrent, le 10, les opérations contre la ligne française. Buonaparte, profitant habilement d'une faute commise par son adversaire, attaqua, le 11, avec une masse considérable, qu'il avait réunie dans ce dessein, le centre de l'armée ennemie, et le défit presque entièrement. Le 12, il remporta, avec une partie de ses troupes, une victoire complète à Montenotte (2). Cette brillante journée le rendit maître de tous les pendants des Alpes qui versent leurs eaux dans la Méditerranée. Continuant à se diriger, avec le centre et la gauche de son armée, sur la route de Dégo, il établit son quartier-général à Carrare, et fit prendre position à ses colonnes sur les pendants des Apennins, du côté où coule le fleuve du Pô. Ainsi le début de Buonaparte, dans la carrière du commandement en chef, avait été une victoire; et les avantages qu'il sut tirer de la journée de Montenotte prouvèrent dès lors, qu'au défaut d'une longue expérience, il avait acquis, par l'étude, une connaissance

---

(1) Des hauteurs des Apennins, Buonaparte, jetant les yeux sur l'Italie, en médita la conquête, et dit à ses soldats, ainsi qu'Annibal l'avait dit aux siens : « Camarades, voyez-vous ces riches contrées qui sont à vos pieds? » elles vous appartiennent; nous allons en prendre possession. » (*Le continuateur d'Anquetil, tom. X, pag.* 297.)

(2) Il avait été parfaitement secondé dans ses opérations par les généraux Laharpe, Masséna, Rampon, Augereau et Cervoni.

approfondie de l'art de la guerre (1). Le 13 du même mois, il fit forcer les gorges de Millésimo par la division Augereau. Le général autrichien Provéra, qui les avait vaillamment défendues, fut contraint de se rendre prisonnier, avec 1500 hommes, dans le château de Cossaria. Le 14, Buonaparte fit effectuer le passage de la Bormida, et chassa les ennemis de Dégo, après un combat très-opiniâtre. Dans les journées des 13 et 14, les coalisés avaient perdu 22 pièces de canon, 15 drapeaux, 2500 hommes tués, et 8 à 9000 faits prisonniers (2). Le projet de Napoléon étant de se porter sur Mondovi, afin de se placer entre l'armée austro-sarde et la capitale du Piémont, qu'elle devait protéger, il prit, en conséquence, toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de ce plan hardi, dont la réussite eut lieu en moins de quinze jours. Après leurs défaites à Montenotte, Millésimo et Dégo, les troupes de Beaulieu s'étaient retirées précipitamment par les routes d'Acqui et de Gavi, pour se mettre sous la protection des remparts de Tortonne. Buonaparte jugea le moment favorable pour attaquer l'armée sarde, que commandait le général Colli, et l'isoler du grand corps d'armée des alliés. Par ses ordres, le général Augereau quitta, le 16 avril, les hauteurs de Monte-Zemolo, et vint attaquer les redoutes qui protégeaient le camp retranché de Céva. Les Piémontais y firent une longue et vigoureuse résistance; mais le général Colli craignant de se voir tourné par les colonnes des généraux Serrurier et Rusca, que Napoléon avait fait avancer pour soutenir l'attaque d'Augereau, évacua pendant la nuit son camp de Céva; fit sa retraite sur Mondovi, et prit une forte position au confluent de la Corsaglia et du Tanaro. Le 18, Buonaparte porta son quartier-géné-

(1) Buonaparte n'était âgé que de 26 ans, et n'avait servi jusqu'alors que dans l'arme de l'artillerie.

(2) Le directoire-exécutif adressa au général Buonaparte, sous la date du 4 floréal an 4 (23 avril 1796), une lettre de félicitation sur les victoires remportées par l'armée d'Italie.

ral à Céva, afin de diriger lui-même l'attaque qu'il méditait contre le général piémontais. Le 19, il fit attaquer, par la division Serrurier, la droite et une partie du centre de l'ennemi; mais les divisions Augereau et Masséna, qui devaient seconder cette opération, n'ayant pu passer le Tanaro, qui n'était point guéable aux endroits indiqués pour le traverser, Serrurier fut obligé de se retirer jusque dans Céva. Buonaparte employa la journée du 20 à prendre des mesures pour une nouvelle attaque. Dans la nuit du 20 au 21, il fit passer le Tanaro par la division Masséna, qui s'établit à Lesagno; dirigea en même temps la division Augereau sur Alba, et fit occuper le pont della Torre par celle de Serrurier. Le général sarde, craignant l'issue d'un combat qui pouvait être décisif, évacua dans cette même nuit sa position, et se replia avec toute son artillerie sur Mondovi. Il fut poursuivi, dès le 23, à la pointe du jour, par le général Serrurier, qui attaqua et battit l'arrière-garde ennemie, sur les hauteurs en avant de Vico. Après avoir vu ses positions emportées à la baïonnette, Colli abandonna le champ de bataille; traversa rapidement Mondovi; se rabattit sur la Stura et Fossano, et ne s'arrêta qu'entre Coni et Cherasco. Buonaparte le fit poursuivre vivement par sa cavalerie, et prit possession de la ville et de la forteresse de Mondovi. La perte des Austro-Sardes, dans cette journée, fut de 21 drapeaux, dont 4 des gardes-du-corps du roi de Sardaigne, 300 hommes tués, 1500 prisonniers, 8 canons et 15 caissons. Un de leurs généraux fut tué, et trois autres furent faits prisonniers de guerre. Par la rapidité et la précision des mouvements, Buonaparte était parvenu à séparer l'armée piémontaise de l'armée autrichienne. A l'approche des Français, qui marchaient sur Turin, le gouvernement sarde fut effrayé, et envoya au général Colli les pouvoirs nécessaires pour demander une suspension d'armes. Buonaparte, qui, au génie de la guerre, joignait déjà la connaissance des hommes et celle des affaires, négocia dans cette circonstance en vainqueur habile qui sait profiter de ses avan-

tages, et en politique adroit (1). Il demanda, comme condition préalable de la cessation des hostilités, la remise aux troupes françaises de deux des trois forteresses de Coni, d'Alexandrie et de Tortonne, au choix du gouvernement sarde; et, en attendant la réponse à cette proposition, il fit passer l'Élero à son armée, le 24, et occuper Bène. Cependant Beaulieu, pressé par la cour de Turin de donner du secours au général Colli, avait levé son camp d'Acqui, le même jour 24 avril, et s'était mis en marche avec 16 bataillons et 22 escadrons, pour se rapprocher de l'armée sarde. Ce mouvement tardif ne put empêcher l'actif Buonaparte de s'emparer de Cherasco, où s'appuyait la gauche du général sarde. On y prit 28 pièces de canon et des magasins considérables de vivres. Colli se retira sur Carignano, pour couvrir Turin, dont l'armée républicaine n'était plus qu'à une distance de neuf lieues; et, par cette retraite, il priva de tous moyens de résistance la ville de Fossano, dans laquelle le général Serrurier entra le même jour. Alba ouvrit aussi ses portes à la division Augereau. Buonaparte avait rassemblé, dès le 26, toute l'armée d'Italie en avant de cette dernière ville; et, se préparant à livrer une bataille décisive qui eût décidé du sort du Piémont, il adressa à ses soldats, ainsi qu'aux peuples d'Italie, une proclamation, dans laquelle il cherchait à exalter l'ardeur des uns et à tranquilliser les autres (2). Le roi de

(1) Le continuateur d'Anquetil, tom. X, pag. 299.

(2) Le continuateur d'Anquetil rapporte en entier cette proclamation qu'il fait précéder de cette réflexion sur Buonaparte : « On y retrouve et » les premières pages de son histoire et les principaux traits de son caractère. Nous en avons conservé le texte, parce que cet homme extra-» ordinaire veut être connu par ce qu'il a dit autant que par ce qu'il a » fait. »

Le premier paragraphe de cette proclamation traçant rapidement le résultat des opérations de l'armée d'Italie contre l'armée sarde, nous croyons convenable de le transcrire ici : « Soldats, y dit Buonaparte à son » armée, vous avez en quinze jours remporté 6 victoires, pris 21 dra-» peaux, 55 pièces de canon, plusieurs places fortes, et conquis les plus » riches parties du Piémont. Vous avez tué ou blessé plus de 10,000 hom-» mes, et fait 15,000 prisonniers. Vous vous êtes jusqu'ici battus pour des ro-

Sardaigne, renfermé dans sa capitale avec les débris de son armée, commençait à trembler sur son trône; et le peuple de Turin, qui craignait les horreurs d'un siége et celles du pillage, demandait la paix à grands cris. Le 27 avril, le général Colli écrivit à Buonaparte, pour lui annoncer que son souverain allait envoyer à Paris des plénipotentiaires pour y traiter de la paix, et qu'en attendant les forteresses demandées seraient remises à l'armée française. En même temps, le roi de Sardaigne envoya traiter avec Buonaparte des conditions d'une suspension d'armes, qui fut signée à Cherasco, le 28. Les négociations furent suivies avec beaucoup d'activité, et la paix définitive entre la république et le gouvernement sarde fut signée, à Paris, le 15 mai. Les conditions de ce traité furent toutes à l'avantage de l'armée française, qui, outre les places de Céva, Coni et Tortonne, déjà accordées par l'armistice, obtint encore les forteresses de Suze, d'Exiles, de l'Assiette, de la Brunette, de Château-Dauphin et d'Alexandrie. A cette dernière place pouvait être substituée celle de Valence, si le général en chef de l'armée française le préférait. L'occupation de ces forteresses procura des approvisionnements considérables en tous genres, et dans la seule ville de Tortonne, dont l'armée d'Italie prit possession le 6 mai (1), on s'empara de plus de 100 pièces de canon de bronze. Ainsi Buonaparte trouvait, dans les succès mêmes qu'il venait de remporter, les moyens de s'en procurer de nouveaux.

» chers stériles. Illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie, vous » égalez aujourd'hui par vos services l'armée conquérante de Hollande et » du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné » des batailles sans canon, passé des rivières sans ponts, fait des marches » forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. » Les phalanges de la liberté étaient seules capables de souffrir ce que » vous avez souffert. Grâces vous en soient rendues, soldats! la patrie » reconnaissante vous devra sa prospérité; et si, vainqueurs de Toulon, » vous présagiez l'immortelle campagne de 1813, vos victoires actuelles » en présagent une plus belle encore. »

(1) Les fortifications nouvelles de cette place avaient seules coûté au roi de Sardaigne plus de 15 millions de livres tournois.

A la nouvelle de l'armistice conclu entre les armées française et sarde, le général autrichien Beaulieu s'était hâté d'opérer précipitamment une retraite, qu'il avait jugée indispensable pour couvrir le Milanais, menacé par les Français; et, dès le 2 mai, il traversa le Pô sur le pont de Valence, qu'il coupa. Buonaparte, qui n'était pas homme à se laisser devancer, en mesures promptes et rapides, par le général autrichien, avait, de son côté, fait avancer ses troupes à marches forcées : ses colonnes arrivèrent sur le Pô presque en même temps que celles de Beaulieu. Ce fleuve offrait aux Autrichiens la meilleure ligne défensive qu'ils pouvaient désirer, et son passage était désormais le seul obstacle qui pût arrêter l'armée française, et ralentir l'accomplissement des projets de Napoléon. Trois endroits, Valence, Plaisance et Crémone, paraissaient les seuls où l'on pût espérer d'effectuer ce passage ; mais le premier et le dernier de ces points offraient de graves inconvénients, soit par la quantité de torrents ou de rivières qui coulent transversalement dans la direction des routes, soit à cause du Tésin, qu'il aurait fallu franchir, et qui présentait de grandes difficultés naturelles, augmentées encore par les travaux que les Autrichiens avaient faits sur ses bords. Buonaparte, avec ce coup d'œil rapide qui lui était propre, reconnut bientôt les avantages ou les inconvénients du terrain sur lequel il avait à manœuvrer ; et, la prudence lui défendant d'exécuter le passage du Pô à Valence ou à Crémone, il résolut de le traverser à Plaisance (1). Pour réussir dans cette entreprise, il fallait tourner la gauche de l'armée autrichienne; donner le change au général Beaulieu, et l'empêcher de mettre obstacle à cette manœuvre, qui était extrêmement hasardeuse. Buonaparte calcula avec tant de justesse toutes ses combinaisons militaires, qu'elles eurent un plein succès. Il fait de grandes démonstrations

(1) En cela, il fut, dit le continuateur d'Anquetil, plus avisé que François I[er]. Ce fut en 1525 que François I[er] fit effectuer le passage du Pô, auquel M. Gallais fait ici allusion.

de passage sur le point de Valence; et, tandis que Beaulieu attendait dans ses formidables positions l'attaque des Français, Napoléon part, le 6 mai, avec 3000 grenadiers et 1500 chevaux; arrive, par une marche forcée, à Castello-San-Giovani, près des bords du Tidone; passe à gué la Scrivia et la Staffora; fait faire une reconnaissance sur la rive droite du Pô jusqu'à Plaisance; entre dans cette ville, le 7, à la tête de sa colonne; et, sans perdre de temps, fait passer le fleuve à sa petite troupe, qui met facilement en fuite deux escadrons de hussards, seule troupe ennemie rencontrée sur ce point. Aussitôt que le mouvement sur Plaisance eut été démasqué, les divisions françaises, que Buonaparte avait fait échelonner, s'avancent au pas de course, et traversent le Pô, celles de Masséna et de Laharpe vers Plaisance, et celle d'Augereau à Verato. Beaulieu, qui avait peut-être conçu l'espérance de faire éprouver au général Buonaparte, devant Pavie, le sort qu'avait eu François Ier (1), vit alors sa vieille expérience déjouée, et reconnut le piége que lui avait tendu son jeune rival. Toutes ses fortifications sur le Tésin lui devenant alors inutiles, il se mit en marche pour Corte-Olona, dans l'espoir d'arriver assez tôt pour troubler encore le débarquement des Français, et envoya en même temps le général Liptay, couvrir ses communications par Pizzighittone et Mantoue. Buonaparte, qui avait activé le mouvement de ses troupes au-delà du Pô, dans la journée du 8, fut instruit par ses coureurs de la marche de Liptay, et se porta sur lui sans retard. L'ayant trouvé posté avantageusement près de Fombio, il l'y fit attaquer de suite. Les soldats français étaient harassés par la marche forcée qu'ils avaient faite; mais, animés par la présence de Buonaparte, ils demandèrent eux-mêmes à grands cris l'engagement; se précipitèrent avec impétuosité sur les retranchements ennemis; et, après un combat des plus opiniâtres qui dura pendant deux heu-

---

(1) François Ier fut fait prisonnier de guerre, le 24 février 1525, devant Pavie, dont il faisait le siége.

res, ils forcèrent à la retraite le général Liptay : celui-ci ne put même rallier ses troupes à Cadagno, et fut obligé de repasser l'Adda à Pizzighitone. La perte des Autrichiens dans cette action s'éleva à 300 hommes tués, 500 faits prisonniers, 300 chevaux, bon nombre de pièces d'artillerie, et quantité de bagages. Après avoir ainsi défait Liptay, Buonaparte jugea fort sagement que Beaulieu marcherait au secours de ce général. En conséquence, il revint sur ses pas; envoya le général Laharpe sur Cadagno, et fit observer Pizzighitone et le cours de Lambro par le reste de son armée. Effectivement, Beaulieu, arrivé à Casal-Pusterlengo, fit attaquer de nuit la division du général Laharpe, qui se laissa surprendre. Ce général fut tué dans l'action ; mais le général Berthier, ayant pris le commandement de la division, culbuta à son tour les Autrichiens; s'empara de Casal-Pusterlengo, et força Beaulieu de se replier précipitamment sur Lodi, où il se disposa à défendre le passage de l'Adda. Sur ces entrefaites, le duc de Parme, épouvanté par la présence d'une armée dont les exploits étaient si rapides, conclut une suspension d'armes avec le général Buonaparte, et s'obligea à payer une contribution militaire qui fut fixée à 2 millions de francs, 1700 chevaux de diverses armes, 2000 bœufs, 10,000 quintaux de blé et 5000 d'avoine. Dans cette circonstance, Buonaparte voulut imiter les Romains, qui ornaient leur capitale par les chefs-d'œuvre des arts enlevés aux peuples vaincus. Il exigea que vingt des plus beaux tableaux, qui se trouvaient dans les états de Parme et de Plaisance, fussent mis à sa disposition, pour être envoyés à Paris (1). On a vu plus haut que Beaulieu,

(1) Parmi ces tableaux choisis par Buonaparte se trouvait la communion de Saint-Jérôme, chef-d'œuvre du Dominiquin. Le duc de Parme fit proposer à Napoléon de lui payer particulièrement deux millions, s'il voulait lui laisser ce tableau. Buonaparte, dont l'unique fortune consistait alors dans son traitement de général en chef, refusa fièrement de souscrire à cette proposition, et répondit au grand-duc : « Honoré de la » confiance de la république, je n'ai pas besoin de millions. Tous les » trésors des deux duchés ne sauraient valoir à mes yeux la gloire d'offrir » à ma patrie le chef-d'œuvre du Dominiquin. »

retiré derrière l'Adda, se préparait à en défendre le passage à Buonaparte. Maître d'un fleuve aussi rapide que profond; recevant des subsistances de Mantoue et attendant des renforts, le général autrichien, tout battu qu'il avait été, pouvait encore rétablir les affaires en sa faveur : Buonaparte ne conçut cependant aucune crainte. Pour la seconde fois, il donna le change à Beaulieu sur le point où il comptait opérer, et envoya, le 10 mai, de son quartier-général, alors établi à Casal-Pusterlengo, des ordres à toutes ses divisions pour une bataille générale, à laquelle il voulait engager son ennemi. Beaulieu, qui redoutait d'en venir aux mains avec les Français, se retira du côté de Créma, laissant toutefois 10,000 hommes, sous le commandement du général Sébottendorff, pour défendre le pont de Lodi. Buonaparte avait encore cette fois à choisir entre trois points pour tenter le passage de l'Adda; mais il manquait de bateaux et d'équipages pour l'exécuter à Pizzighitone, et il aurait fallu faire deux jours de marches forcées pour aller l'essayer par le pont de Cassano, que Beaulieu pouvait détruire. Ces diverses considérations déterminèrent Napoléon à choisir le pont de Lodi, quoique ce point fût le plus fortifié, et celui sur lequel on devait s'attendre à éprouver le plus de résistance. Le pont de Lodi, devenu si célèbre par le glorieux passage de l'armée française. avait 100 toises de longueur. Il était défendu par les 10,000 hommes du général Sébottendorff, et par 30 pièces d'artillerie disposées de manière à le balayer, dans le cas où les Français voudraient le traverser. Le 11 mai, Buonaparte fit marcher sur Lodi les divisions Masséna et Augereau. La brigade Dallemagne chassa d'abord un bataillon du régiment de Nadasty; lui fit repasser l'Adda, et s'empara d'un de ses canons. Pendant que les autres divisions de l'armée arrivaient, Buonaparte se porta à la tête du pont, pour en faire lui-même la reconnaissance. Une batterie de canons, élevée par son ordre et sous ses yeux, malgré une grêle de mitraille épouvantable, fut bientôt en état de répondre à l'artillerie des Autrichiens. Dans le même temps, il ordonne à Masséna de former tous les bataillons de grenadiers en colonne serrée

en masse, et de la conduire à l'attaque. Aussitôt les tambours battent la charge, et la redoutable colonne s'élance sur le pont; mais les trente pièces de canon de l'ennemi vomissant la mort dans les rangs des grenadiers, ceux-ci s'arrêtent et paraissent hésiter. Un moment d'incertitude de plus, et tout était perdu; mais, à la voix de leurs généraux, qui donnent l'exemple, les grenadiers s'élancent de nouveau; traversent le pont; culbutent l'ennemi; dispersent ses bataillons, et enlèvent 22 pièces de canon. La perte des Autrichiens fut évaluée à près de 3000 hommes morts, blessés ou faits prisonniers, et celle des Français, à 1000 hommes hors de combat (1). Buonaparte fit poursuivre le troupes de Sébottendorff jusqu'à Fontana. Pizzighitone se rendit le 12, après une canonnade assez vive, et Crémone ouvrit ses portes. Le général Beaulieu était alors en marche pour se retirer derrière le Mincio, et se mettre sous la protection des fortifications de Mantoue. Napoléon, qui sut toujours se servir de l'opinion publique, comme d'un levier non moins puissant que les armes, résolut de ne pas différer de s'emparer de Milan, afin de donner aux peuples d'Italie la plus haute idée de ses forces. Il projetait en même temps de s'occuper, dans cette ville, de la nouvelle organisation politique de la Lombardie, qu'il venait de conquérir. Milan n'était défendu que par 1800 hommes, que le général piémontais Colli avait jetés dans le château, après sa défaite à Buffarola. Le 13 mai, une députation de la ville vint, à Marignan, apporter à Buonaparte les clefs de Milan, où le général Masséna entra, le 14. Buonaparte y fit son entrée triomphante, le 15; y établit son quartier-général, et dès le lendemain, il s'occupa de presser le siége de la citadelle. Il imposa sur la ville une contribution de 20 millions, qui fut en partie payée avec des espèces monnayées provenant de la fonte de l'argenterie des églises. En même temps, les

(1) Pour éterniser la mémoire de cette action glorieuse, Buonaparte, devenu tout-puissant en France, donna le nom de *rue du Pont de Lodi* à une de celles qui furent construites à Paris sous son consulat.

artistes que le directoire lui avait envoyés, sur sa demande, s'occupaient de la recherche de tous les objets d'arts ou curieux qui furent enlevés, et adressés au musée de Paris (1). Buonaparte, tout en s'occupant, à Milan, de l'organisation administrative de la Lombardie, faisait avancer ses colonnes dans le Milanais, à la poursuite des débris de l'armée autrichienne. Une de ces colonnes s'empara de la ville de Côme, le 17 mai, et s'approcha de Modène. Le duc de Modène s'enfuit à Venise, et de cette retraite, il fit demander à Napoléon une suspension d'armes, que ce dernier lui accorda, par un armistice conclu le 20, et dont les principales conditions furent le paiement à la république française de 7 millions 500,000 livres, ainsi que la remise de vingt tableaux, au choix des artistes attachés à l'armée d'Italie. A la conduite modérée que les Français avaient tenue dans le Milanais, lorsqu'ils en firent la conquête, succédèrent bientôt des violences, telles que s'en permettent presque toujours les subalternes, lorsqu'ils sont autorisés à requérir de force les denrées dans les campagnes. Ce motif d'une part, et de l'autre l'enlèvement de l'argenterie des églises, ainsi que les taxations imposées aux riches habitants de Milan, pour le paiement des 20 millions de la contribution militaire, concoururent à opérer dans la Lombardie un mouvement insurrectionnel spontané. Buonaparte était à Lodi, lorsque l'avis de cette insurrection lui parvint. Le général français, qui n'était pas homme à reculer à l'aspect du danger, prend aussitôt avec lui 300 chevaux et un bataillon de grenadiers; rebrousse chemin, le 24 mai, et arrive à Milan, où sa seule présence suffit pour rétablit l'ordre. Il marche ensuite vers Pavie, qui était le foyer central de l'insurrection, et arrive sous les murs de cette place, après avoir fait incendier le village de Binasco. Pavie fut soumis, après avoir essayé vainement de se défendre; et Buonaparte tira de cette ville une vengeance bien propre à ré-

(1) Le détail de ces objets se trouve dans le *Moniteur* du 18 prairial an 4 (6 juin 1796).

pandre l'effroi parmi les Italiens, et à détruire la rébellion jusque dans ses racines (1). Cependant Beaulieu avait profité du peu de temps que Buonaparte avait consacré à réduire l'insurrection des Lombards, pour se replier sur le Mincio, au-delà duquel il prit une position déjà redoutable par elle-même, et qu'il chercha à rendre inexpugnable par tous les moyens que l'art put lui fournir. Buonaparte ayant mis son armée en mouvement, fit lui-même la reconnaissance de la ligne ennemie, et arrêta aussitôt ses dispositions d'attaque. Donnant une troisième fois le change au général autrichien, il lui fit croire que son intention était de tourner ses positions par le haut du lac de Garda, et fit manœuvrer ses divisions en conséquence; mais de manière à pouvoir les réunir promptement sur le point

---

(1) Avant d'employer la force pour réduire les rebelles, Buonaparte avait cherché à les faire rentrer dans le devoir par la voix de la douceur. Ayant mandé près de lui l'archevêque de Milan, il l'avait envoyé porter aux habitants de Pavie des paroles de paix et de conciliation; mais le peuple de Pavie, qui se trouvait renforcé de 5 ou 6 mille paysans, persista aveuglément dans la rébellion. Voici en quels termes Buonaparte rendit compte au directoire de l'expédition contre cette ville: « Je me portai à la pointe » du jour sur Pavie; les avant-postes des rebelles furent culbutés. La ville » paraissait garnie de beaucoup de monde, et en état de défense. Le château avait été pris, et nos troupes (300 hommes) faites prisonnières. Je » fis avancer l'artillerie, et après quelques coups de canon, je sommai ces » misérables de mettre bas les armes, et d'avoir recours à la générosité » française. Ils répondirent que tant que Pavie aurait des murailles ils ne » se rendraient pas. Le général Dammartin fit placer de suite le 6e bataillon » de grenadiers en colonne serrée, la hache à la main, avec 2 pièces de » huit en tête. Les portes furent enfoncées; cette foule immense se dispersa, se réfugia dans les caves et sur les toits, essayant en vain, en jetant des tuiles, de nous disputer l'entrée des rues. Trois fois l'ordre de » mettre le feu à la ville de Pavie expira sur mes lèvres, lorsque je vis » arriver la garnison du château qui avait brisé ses fers, et venait, avec » des cris d'allégresse, embrasser ses libérateurs. Je fis faire l'appel; il se » trouvait qu'il n'en manquait aucun. Si le sang d'un Français avait coulé je voulais faire élever des ruines de Pavie une colonne sur laquelle » j'aurais fait écrire: *Ici était la ville de Pavie*. J'ai fait fusiller la municipalité, arrêter 200 otages que l'on fait passer en France. Tout est » aujourd'hui parfaitement tranquille, et je ne doute pas que cette leçon » ne serve de règle aux peuples d'Italie. »

qu'il avait choisi pour son opération. Le 29 mai, à deux heures du matin, toutes les colonnes françaises se dirigèrent sur Borghetto, où Buonaparte avait résolu d'effectuer le passage du Mincio. L'avant-garde chassa d'abord un corps de 5000 hommes qui défendait les approches du pont, dont les Autrichiens coupèrent une arche, en se retirant. Déjà l'on s'occupait à raccommoder ce pont, sous le feu de l'artillerie ennemie, lorsque 50 grenadiers français, impatients de joindre l'ennemi, se jettent à l'eau, tenant leurs fusils élevés sur leurs têtes. Les soldats autrichiens, croyant revoir la terrible colonne de Lodi, lâchent pied, et donnent, par leur éloignement, la facilité de rendre le pont praticable. Bientôt le Mincio est franchi (1), et les Autrichiens poursuivis jusqu'à Valeggio, dont on s'empare. En même temps, Buonaparte fait marcher la division Augereau sur Peschiera, afin de couper aux ennemis les gorges du Tyrol, et de leur ôter tout moyen de retraite. Le général autrichien, instruit de cette manœuvre, se hâte de gagner la route de Castelnovo. Augereau arrive à Peschiera, qu'il trouve évacué. Enfin, on s'empare de Castelnovo, ainsi que de Rivoli, et dès lors les Autrichiens sont presque entièrement expulsés de l'Italie. Il ne leur restait plus que la forteresse de Mantoue et le château de Milan. L'occupation de Véronne

(1) Dans son rapport au directoire-exécutif, Buonaparte dit que, pour citer les hommes qui se sont distingués au passage du Mincio, il faudrait qu'il nommât tous les grenadiers et carabiniers de l'avant-garde. « Rien » n'égale, dit-il, leur intrépidité, si ce n'est la gaieté avec laquelle ils » font les marches les plus forcées. Ils chantent tour à tour la patrie et » l'amour. Vous croirez peut-être qu'arrivés à leurs bivouacs, ils doivent » au moins dormir. Point du tout. Chacun fait son plan d'opération du » lendemain, et souvent l'on en rencontre qui voient très-juste. L'autre » jour je voyais défiler une demi-brigade; un chasseur s'approche de mon » cheval, et me dit : « Général, il faut faire cela. » — Malheureux, lui ré- » pondis-je, veux-tu bien te taire! C'était justement ce que j'avais ordon- » né que l'on fît. Je l'ai fait chercher en vain; il avait disparu. » Buonaparte, dont l'imagination était nourrie de la lecture des grands capitaines, voulait faire ce soldat officier, et imiter en cela Turenne, qui en pareille circonstance récompensa par ce grade un soldat qui avait pénétré son plan.

devenait un des fruits les plus utiles que l'armée française pût recueillir de la dernière victoire remportée sur Beaulieu. Cette ville appartenait aux Vénitiens; mais comme ceux-ci avaient permis aux Autrichiens d'occuper Peschiera, Buonaparte usa de représailles, et fit entrer la division Masséna dans Véronne, le 3 juin 1796 (1) (2). Nous venons de dire que Mantoue était la seule forteresse qui restât aux Autrichiens dans l'Italie : ce fut là que Beaulieu se réfugia, après sa dernière défaite. Buonaparte fut à peine maître de Véronne, qu'il donna ordre à ses colonnes de poursuivre les débris de l'armée autrichienne. Dès le 4 juin, la division Augereau se trouvait devant Mantoue, et avait déjà pris possession du faubourg de Cériolo (3). Les

---

(1) Après la mort de Louis XVI, Monsieur (aujourd'hui Louis XVIII) quitta Turin, et se rendit à Véronne, où il se trouvait encore quelques jours avant l'entrée des troupes françaises dans cette place. Le sénat de Vénise avait long-temps refusé d'obtempérer aux demandes du directoire-exécutif, qui exigeait l'expulsion du prince des états vénitiens; mais lorsque la victoire eut rendu les Français tout-puissants en Italie, les sénateurs vénitiens donnèrent à Monsieur, et avec arrogance, l'ordre précis de s'éloigner des terres de la république. Le prince français, outragé, montra dans son indignation une juste fierté, et répondit qu'il sortirait sans regret des états de Venise, mais qu'il exigeait avant son départ qu'on rayât du livre d'or les six noms de sa famille qui y étaient inscrits, et de plus, qu'on lui rendît l'épée que son aïeul Henri IV avait donnée à la république. Le sénat, respectant peu l'infortune et la grandeur d'âme du prince français, consentit sans peine à la première demande; mais sur la seconde, il répondit qu'il ne rendrait l'épée qu'après avoir été remboursé des sommes considérables que la république vénitienne avait prêtées à Henri IV. Cette réponse indécente de la part d'un gouvernement qui, en osant la faire, se plaçait au rang des prêteurs sur gages, était d'autant plus déplacée, qu'en 1601, les ambassadeurs de la république avaient rendu à Henri IV l'obligation qu'il avait souscrite de sa main pour le paiement de ces mêmes sommes.

(2) Dans sa lettre du 3 juin au directoire-exécutif, Buonaparte dit : « Je n'ai pas caché aux habitants de Véronne que si le *prétendu roi de France* n'eût évacué leur ville avant mon passage du Pô, j'aurais mis le feu à une ville assez audacieuse pour se croire la capitale de l'empire français. »

(3) Un tambour, âgé de douze ans, se distingua particulièrement dans

autres divisions arrivèrent, et prirent successivement les positions que Buonaparte leur avait assignées (1). Cependant, des indices de soulèvements nouveaux se manifestaient dans le pays conquis; les communications avec la rivière de Gênes étaient menacées, et les équipages de siége n'étaient point préparés. Buonaparte, qui, dans les premiers temps de sa gloire militaire, sut allier souvent une grande prudence à beaucoup d'audace, se borna cette fois à bloquer Mantoue; et, après avoir laissé devant cette place les troupes nécessaires pour cette opération, il retourna sur ses pas, avec divers détachements de son armée, pour rétablir l'ordre dans l'intérieur de l'Italie. Les rapides succès de son armée avaient contraint le roi de Sardaigne, le duc de Parme et celui de Modène, à faire leur paix avec la république. Le grand-duc de Toscane, voué au bonheur de ses sujets, manifestait des intentions pacifiques; mais il n'en était pas ainsi de Naples, Rome et Venise, seules puissances dont Buonaparte eût à redouter les efforts. Aussi se décida-t-il à faire marcher rapidement une forte colonne sur la Romagne, pour imposer aux gouvernements romain et napolitain, et ôter à ses adversaires le temps de se concerter entre eux. La conviction bien réelle du génie de Buonaparte, et de l'invincible valeur de son armée, suffit pour engager la cour de Naples, toute ennemie qu'elle fût de la France (2), à proposer à Buonaparte une suspension d'armes, que celui-ci signa, le 5 juin 1796,

---

l'attaque de ce faubourg; on le vit grimper avec une audace incroyable, et sous le feu de l'ennemi, au haut d'une tour, en ouvrir la porte et y introduire les Français.

(1) A la vue de Mantoue, les soldats, emportés par un excès d'audace bien naturel à des hommes qui avaient surmonté tant d'obstacles, prétendaient se former en colonnes, et enlever cette ville d'emblée. On leur montra les canons dont les remparts étaient hérissés. « A Lodi, répondirent-ils, il y en avait bien davantage. » Avec de tels soldats que ne peut-on pas entreprendre!

(2) La reine de Naples, Marie-Caroline de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, aïeule de la princesse Caroline-Ferdinande-Louise, veuve de

et qui fut suivie d'un traité de paix définitif, conclu à Paris, le 10 octobre suivant. Napoléon, qui, par ce traité, avait fait sans péril un grand pas dans l'exécution de ses vastes combinaisons, tourna ses vues contre les États romains. Pie VI, irrité d'avoir perdu le comtat Venaissin et Avignon, était entré, comme souverain, dans la ligue des rois contre la France, et devait fournir aux alliés un contingent de 25 à 30,000 hommes, sur lequel il en avait déjà donné 15 à 18,000. Le gouvernement français, de son côté, avait à venger la mort de Basseville, envoyé extraordinaire près du saint-siége, et qui avait été massacré à Rome, le 13 janvier 1793. Depuis cette époque, toute communication se trouvait interrompue entre la France et Rome. Buonaparte dirigea sur la capitale du monde chrétien ses phalanges victorieuses, qui passèrent le Pô, le 16 juin, et se rendirent promptement maîtresses de Bologne, du château d'Urbin, de Ferrare, de Reggio et de Pistoïa : on trouva dans ces places une artillerie considérable, dont on se servit pour pousser vivement le siége de Mantoue. Le pape voyant l'armée française aux portes de sa capitale, craignit le renouvellement de la désastreuse époque (en 1507) où le connétable de Bourbon, commandant les troupes de Charles-Quint, livrait la ville sainte au pillage, et où les soldats chrétiens assiégeaient et faisaient prisonnier le pape Clément VII, dans le château Saint-Ange. Il proposa à Buonaparte un armistice, que ce général accepta, et qui fut conclu à Bologne, le 26 juin. Par ce traité, le saint-père fut contraint de céder à la France les légations de Bologne et de Ferrare, ainsi que les côtes de l'Adriatique, depuis l'embouchure du Pô jusques et y compris la citadelle d'Ancône, qui dut être livrée, avec toute son artillerie et ses munitions de guerre et de bouche. Sa Sainteté s'obligea en outre à fermer tous ses ports aux bâtiments des puissances en guerre avec la république; à payer une contribution de

l'infortuné duc de Berri, était sœur de Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI. La reine de Naples avait puisé dans les malheurs de sa sœur une haine implacable contre les Français.

21 millions de livres, en monnaie de France, et à donner 100 tableaux (1), statues, vases et bronzes, ainsi que 500 manuscrits tirés de la bibliothèque du Vatican, le tout au choix des commissaires français (2). Vers le même temps, une révolte ayant éclaté dans les fiefs impériaux voisins de la rivière de Gênes, Buonaparte envoya le général Lannes, récemment promu au grade de général de brigade, pour réduire les rebelles. Lannes s'empara des fiefs; attaqua le bourg d'Arquata, foyer de la sédition; le brûla; dispersa les révoltés; se saisit des principaux chefs, et en fit fusiller un grand nombre. Les Anglais, irrités de la neutralité que le grand-duc de Toscane avait sagement gardée, s'étaient emparés du port de Livourne, et en avaient fait l'entrepôt de leur commerce dans la Méditerranée. Buonaparte fit marcher les divisions Vaubois et Murat contre cette place. Il espérait, à la faveur du secret et de la rapidité du mouvement, réussir à s'emparer des nombreux vaisseaux qui se trouvaient dans le port de Livourne; mais les Anglais, avertis par leurs espions, se hâtèrent de faire sortir du port plus de 40 bâtimens. Livourne ouvrit ses portes sans résistance, le 26 juin; et Buonaparte, qui y arriva le même jour, fit mettre le séquestre sur tous les magasins appartenant aux Anglais : la valeur des objets confisqués fut estimée à plusieurs millions. Sur l'invitation du grand-duc de Toscane, Napoléon se rendit à Florence, pour y conférer avec ce prince. Ce fut là qu'il apprit la reddition du château de Milan, dont la capitulation avait eu lieu, le 29 juin. On avait trouvé dans ce château 150 bouches à feu et 200 milliers de poudre, qui furent dirigés sur Mantoue pour servir au siége de cette forteresse. Buonaparte se disposait à se rendre au camp, devant Mantoue, lorsqu'il reçut la nouvelle que les habitants de la Romagne,

(1) Dans ce nombre se trouva la Sainte-Cécile, l'un des chefs-d'œuvre de Raphaël, et provenant de la galerie de Bologne.

(2) Ces commissaires étaient MM. Monge, Berthollet, Barthelemy, Moitte, Thouin et Finet.

au mépris de l'armistice conclu avec le pape, s'étaient insurgés, et se portaient envers les Français aux plus horribles excès. Il fit marcher contre les révoltés le général Augereau, qui les battit complétement à Lugo, et imposa à cette ville un châtiment terrible (1). Le 6 juillet, Buonaparte était arrivé devant Mantoue, après avoir envoyé, pour le siége de cette place, la plus grande partie de l'artillerie qu'il venait de conquérir en Italie. Sous ses yeux, les travaux de ce siége furent conduits avec la plus grande vigueur. Le 17 du même mois, Napoléon, dont le génie bouillant souffrait impatiemment les lenteurs d'un siége en règle, voulut essayer de se rendre maître de la place par un coup d'audace qui offrait des probabilités de succès, et dont la non réussite ne pouvait compromettre en rien le salut de l'armée; mais la chaleur excessive qui régnait alors ayant desséché les eaux du lac formé par le Mincio, les chaloupes sur lesquelles il avait fait embarquer 800 grenadiers, pour s'emparer par surprise de la porte de Catana, ne purent manœuvrer dans un limon bourbeux, et il fallut renoncer à cette entreprise. Les opérations du siége furent continuées avec la plus grande célérité; et, le feu des batteries françaises ayant fait un grand ravage dans la place, Buonaparte se crut bientôt en droit de la faire sommer. Le gouverneur, Canto d'Irlès, Espagnol d'origine, brave et habile militaire, refusa d'obtempérer à cette sommation, et déclara qu'il défendrait Mantoue jusqu'à la dernière extrémité (2). La place fut vigoureusement

(1) *Voyez* l'article *Augereau*, tom. I, pag. 217. On peut lire aussi dans le VIe vol. des Victoires et Conquêtes, pag. 103, et dans les Mémoires de Salgues, tom. I, pag. 360, l'arrêté foudroyant que prit Augereau, pour prévenir le suites de la révolte des habitants de la Romagne.

(2) Mantoue, devenue l'une des places les plus fortes de l'Europe, par les ouvrages dont on a successivement couvert ses accès, était alors défendue par une garnison de 13,000 hommes, 180 grosses pièces de rempart, 76 mortiers ou obusiers, et 76 pièces d'artillerie légère. Le prince Eugène avait été obligé par les troupes françaises d'en lever le blocus.



poussée, et les Français pouvaient espérer enfin d'emporter ce boulevart de la Haute-Italie, lorsque Buonaparte fut informé qu'une nouvelle armée, forte de 60,000 hommes, et commandée par le vieux feld-maréchal Wurmser, s'avançait des montagnes du Tyrol, pour secourir Mantoue. Soutenu par les belliqueux Tyroliens, le général autrichien se présenta brusquement devant la ligne française, et l'attaqua sur tous les points. Du côté des Autrichiens, l'assaut fut terrible : la défense des Français fut des plus opiniâtres. Cependant, ces derniers furent forcés dans une partie de leurs positions, et éprouvèrent des pertes assez considérables en hommes et en artillerie. A la vue du danger imminent qui le menace, Buonaparte ne se laisse point abattre, et son génie lui inspire le moyen de sauver son armée. Comptant sur l'intrépide courage de ses soldats, il lève le siége de Mantoue. L'impossibilité du transport entier de l'artillerie qu'il avait rassemblée sur ce point, lui fait abandonner devant la place tout cet attirail de guerre. D'un coup d'œil rapide et exercé, il étudie la position, et juge les mouvements de l'ennemi. Il voit les forces autrichiennes séparées par de grands intervalles, et forme sur-le-champ le projet de les attaquer séparément. Il se jette d'abord sur Brescia, dont la division Augereau s'empare; bat les Autrichiens à Lonato et à Salo; leur tue beaucoup d'hommes; leur en prend 800 et 2 pièces de canon. Cependant Wurmser, ayant réussi dans une attaque contre la division Masséna, à la Corona, était arrivé, le 31 juillet, à Mantoue, où il avait fait entrer tous les équipages de siége ainsi que les approvisionnements abandonnés par Buonaparte. Ce dernier, qui poursuivait ses succès contre le général Quasdanowich, avait prévu que Wurmser ne tarde-

---

après huit mois, en 1702. Les Français, qui défendaient cette place, en 1707, ne la rendirent, le 23 mars, après la bataille de Turin, que par suite d'une capitulation générale pour l'évacuation de la Lombardie. En 1734, le duc de Mortemart en fit le siége, que les troupes combinées de France, d'Espagne et de Sardaigne lui firent lever.

rait pas à venir au secours de son lieutenant, et, afin de retarder le plus possible la marche de l'ennemi, il avait chargé le général Valette de défendre le village de Castiglione jusqu'à la dernière extrémité. Valette abandonna ce poste, par une faiblesse qui fut taxée de lâcheté, et cette circonstance imprévue dérangea les plans de Buonaparte, qui jugea convenable de se retirer sur le Pô. S'étant rendu à Monte-Chiaro, le 2 août, il communiqua à Augereau son projet de retraite, que celui-ci combattit fortement, en s'appuyant sur la bonne disposition des troupes. Buonaparte, après avoir passé en revue la division Augereau (1), changea de résolution, et prit le parti d'attaquer. Il lui importait d'empêcher la jonction des divers corps de l'armée autrichienne; aussi tous ses efforts tendirent-ils vers ce but. L'ennemi, attaqué dès le 3 août, à Salo, à Lonato et à Castiglione, fut obligé de se replier. Wurmser marchait cependant au secours de Quasdanowich, tandis que Buonaparte, de son côté, s'était rendu à Lonato, pour s'occuper des dispositions d'une bataille générale, qu'il se proposait de livrer. Tout à coup on lui annonce un parlementaire, qui vient le sommer de se rendre, et on l'informe en même temps que l'avant-garde d'une colonne ennemie s'approche de la ville, et que la route de Brescia à Ponte-Marco est déjà interceptée. Napoléon n'ayant avec lui, à Lonato, que

---

(1) A cette revue, Buonaparte s'adressant aux soldats, leur dit : « Savez-vous, mes amis, que vous avez devant vous 25,000 hommes des » vieilles bandes autrichiennes, commandés par Wurmser? » — « Qu'importe! s'écrièrent d'une voix unanime les vainqueurs de Lodi. Général! » ajoutèrent-ils, nous n'avons jamais compté nos ennemis; reposez-vous sur » nous. » A l'aspect du général en chef, passant sur le front de bandière, les troupes d'Augereau firent entendre les cris mille fois répétés de *vive la république! vivent nos braves généraux! à l'ennemi, point de retraite;* et quelques soldats, s'élançant hors des rangs et montrant à Buonaparte les hauteurs de Castiglione, lui dirent : « C'est là que nous » jurons de remporter la victoire ou de périr tous. » Ces expressions du plus noble enthousiasme fixèrent l'irrésolution de Napoléon, qui, se tournant vers Augereau, lui dit avec une émotion visible : « Oui, je dois » croire qu'avec des braves comme ceux-là on ne peut être vaincu. »

1000 à 1200 hommes, sa situation était éminemment critique; mais bientôt, revenu du premier moment de surprise, et éclairé par un trait de lumière, il conçoit qu'il ne peut être attaqué à Lonato que par les débris d'une division ennemie, qui, battue la veille, avait été poussée sur Dezenzano et sur le lac de Garda, et essayait de rejoindre le général Quasdanowich. S'adressant au parlementaire, il lui demande, avec un mélange de colère et de dignité, par quel motif il osait venir ainsi sommer un général vainqueur. « Allez, ajouta-t-il, allez dire au général qui vous » a envoyé, que s'il a prétendu faire une insulte à l'armée » française, je suis ici pour la venger; qu'il est lui-même » mon prisonnier; que si dans huit minutes il n'a pas » mis bas les armes, et si une seule amorce est brûlée, je » le fais fusiller, lui et ses gens. » Puis, faisant ôter le bandeau qui couvrait les yeux du parlementaire, il lui dit encore : « Vous voyez le général Buonaparte, au milieu de » son état-major et de l'armée républicaine. Rapportez à » votre général qu'il lui est loisible de faire une bonne capture. » L'officier étant reparti, Buonaparte fit aussitôt avancer les grenadiers qui gardaient le quartier-général et quelques pièces d'artillerie. Le chef de la colonne ennemie, fort surpris d'apprendre que Buonaparte et son état-major se trouvaient à Lonato, demanda à son tour à capituler. « Non, dit Buonaparte avec fierté; je ne puis capituler » avec des hommes qui sont mes prisonniers. » L'Autrichien insistait; mais lorsqu'il vit Napoléon faire une démonstration d'attaque, il se rendit avec 3 bataillons, forts d'environ 3000 hommes, 20 hulans, 3 drapeaux et 4 pièces de canon. Ce trait d'audace, qui dévoile bien le caractère de Buonaparte, fut bientôt connu de toute l'armée, et servit à accroître l'enthousiasme et la confiance du soldat pour un homme qui venait d'échapper, par la force de son génie, à un danger imminent. Buonaparte, certain d'avoir neutralisé le corps ennemi de Quasdanowich, rejeté dans les montagnes qui avoisinent Salo, résolut de livrer à Wurmser le combat dont il avait fait les dispositions à Lonato. Les deux armées se trouvèrent en présence à Castiglione, le 5

août. Celle des Autrichiens y fut complétement battue (1), et perdit environ 3000 hommes tués ou faits prisonniers, 20 pièces de canon, et 120 caissons de munitions. Cette défaite de Wurmser décida du sort de la campagne, et le général autrichien fut obligé de gagner les gorges du Tyrol, après avoir jeté des renforts considérables dans Mantoue. La victoire de Castiglione valut en outre aux Français la reprise de toutes les places qu'ils avaient abandonnées. Buonaparte ayant reçu des renforts, fit reprendre le blocus de Mantoue. Wurmser, de son côté, voyant que l'armée française ne faisait point de mouvement pour l'inquiéter dans les positions qu'il avait prises, reporta, vers le 18 août, le corps de Davidowich sur Roverèdo, et fit avancer celui Wukassowich sur San-Marco. Le projet du général autrichien était de contraindre l'armée française à repasser l'Adige et le Mincio, et il voulait rétablir les communications de l'armée autrichienne avec Mantoue sans s'exposer à une bataille. En isolant ainsi ses corps d'armée les uns des autres, le vieux feld maréchal parut avoir méconnu la prévoyante activité de son dangereux rival, et oublié les événements bien récents de Lonato et de Castiglione. Buonaparte, informé des mouvements de son adversaire, fit reconnaître tout le front de la ligne ennemie; et, trouvant le corps de Wurmser séparé de celui de Davidowich par une chaîne de montagnes qui devait rendre les communications difficiles, il résolut sur-le-champ d'écraser le corps de ce dernier général, avant que le feld-maréchal pût le secourir. Pour cet effet, il mit ses divisions

---

(1) « Ce combat de Castiglione, dit M. Salgues dans ses Mémoires » (*tom. I*, *pag.* 372 *et* 373), est peut-être de tous les faits d'armes de Buo-» naparte celui qui l'honore davantage. Courage, présence d'esprit, ac-» tivité, génie militaire, il déploya tout dans cette grande et mémorable » circonstance. La moindre hésitation, la faute la plus légère, perdait » l'armée française : le talent d'un seul homme la sauva. Il est vrai que » le courage, l'habileté et le dévouement de ses officiers-généraux le se-» condaient puissamment. Augereau, Masséna, Marmont, Dallemagne, » Berthier, Serrurier, etc., se distinguèrent par des traits d'héroïsme » dont aucune autre armée ne donnait d'exemples. C'était une pépinière » d'habiles et audacieux capitaines. »

en mouvement, le 2 septembre. Le 3 et le 4, elles eurent des engagements avec l'ennemi, à San-Marco, dont elles se rendirent maîtresses; à Caliano et à Roveredo, où il fut livré une bataille des plus opiniâtres, dont le résultat fut complétement au désavantage des Autrichiens. Dans ces deux journées, ils perdirent 7 à 8000 hommes, 25 pièces de canon, 50 caissons, 7 drapeaux et beaucoup de fusils. Informé, par ses éclaireurs, que le général Davidowich, après avoir été battu, ralliait ses troupes dans une position formidable, derrière le torrent de Lavis, sur la route de Botzen à Trente, Buonaparte fit reprendre aussitôt les armes aux divisions Masséna et Vaubois, et se porta à l'avant-garde, afin de diriger lui-même les attaques. Pour arriver à la position prise par Davidowich, il fallait passer sur un pont défendu par une forte batterie d'artillerie, et par de nombreuses baïonnettes. Les soldats français se rappellent alors le pont de Lodi, et les obstacles qui se présentent devant eux ne leur paraissent plus insurmontables. L'obscurité de la nuit ne peut même les arrêter; le pont est franchi, et l'armée française entre dans la ville de Trente. Pour l'exécution du plan qu'il avait formé, Wurmser dirigeait personnellement la colonne de son armée qu'il faisait marcher le plus directement au secours de Mantoue. Il apprit, à Bassano, vers le 6 septembre, la défaite de son lieutenant Davidowich; et jugeant, avec la lenteur autrichienne, les opérations subséquentes de Buonaparte, il resta tranquille dans cette position de Bassano. Mais Napoléon, qui avait résolu de mettre obstacle aux desseins de son adversaire, fit faire à ses troupes une marche forcée de 20 lieues en deux jours, et arriva dans la vallée de la Brenta. Le 8, il fait attaquer Wurmser par la division Augereau. Les Autrichiens, forts de leurs positions, se défendirent long-temps avec beaucoup de vigueur; mais enfin ils furent culbutés, mis en déroute, et les Français se rendirent maîtres de Bassano. Cette journée valut aux vainqueurs à peu près 3000 prisonniers, 35 pièces de canon attelées, un pareil nombre de caissons, deux équipages de pont, dont un de 32 bateaux, et plus de 200 fourgons,

également attelés. Wurmser se dirigea alors sur Véronne, afin de se rendre à Mantoue; mais, au lieu de 25,000 hommes qu'il espérait conduire dans cette dernière place, il ne lui en restait plus que 14,000. Masséna s'empara de Vicence, et Augereau marcha sur Padoue. Buonaparte avait pris toutes ses mesures pour empêcher Wurmser de se jeter dans Mantoue, ou du moins pour le forcer encore à un nouveau combat en rase campagne; mais le général Sahuguet, commandant les troupes du blocus, ayant négligé d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu de détruire plusieurs ponts, afin de couper les communications entre Legnago et Mantoue, Wurmser entra dans cette dernière place, le 13 septembre. Le même jour, Augereau s'était emparé de Legnago, où il avait fait 1673 hommes prisonniers de guerre, pris 32 pièces de canon, et rendu la liberté à 500 Français. Wurmser avait fait camper, au dehors de Mantoue, 13 bataillons et 20 escadrons. Buonaparte les fit attaquer, les 14 et 15, à Due-Castelli et Saint-Georges; et le résultat de ces deux combats fut de renfermer le général ennemi dans la place. Vers le 21 du même mois, Napoléon quitta son camp devant Mantoue; remit au général Kilmaine le commandement supérieur des deux divisions destinées à continuer le blocus général de cette place, et se rendit à Milan, où l'appelaient de nouveaux soins à donner à l'affermissement de ses conquêtes en Italie. Déjà l'esprit d'insurrection s'était allumé chez les Lombards, qui voulaient secouer le joug de la maison d'Autriche. Buonaparte, dont les projets se trouvaient en harmonie avec les instructions du directoire-exécutif de la république française, s'appliqua à fomenter cette insurrection, qui bientôt s'étendit sur les deux rives du Pô. Buonaparte voulait pour lui seul la gloire d'opérer la grande révolution qui devait donner l'indépendance à l'Italie; mais il fallait ménager le directoire français, dont les commissaires lui faisaient éprouver des contrariétés sans cesse renaissantes; et, en même temps, ne pas heurter les préjugés nationaux, dans un pays où le clergé et la noblesse exerçaient une grande influence : cette tâche difficile, Napoléon sut la remplir avec toute l'habileté

d'un homme d'état consommé (1). La ville de Reggio (2), dans le duché de Modène, avait arboré le drapeau tricolore, dès le 26 août. Bientôt cet exemple fut suivi dans les légations de Ferrare et de Bologne, que le pape avait cédées à la France, par l'armistice du 26 juin précédent ; et la *république Cispadane* fut fondée. A l'imitation de leurs voisins, les Lombards adoptèrent aussi le gouvernement républicain, sous le nom de *république Transpadane*. Tout en donnant ses soins à la création de ces deux républiques, Buonaparte n'avait point oublié qu'une des dépendances de la république française, que la Corse, sa patrie, était encore au pouvoir des Anglais, qui l'avaient envahie en 1794. Un grand nombre de Corses, mécontents du joug oppresseur des Anglais, et qui s'étaient réfugiés sur le continent, vinrent s'établir à Livourne, aussitôt que les Français eurent pris possession de ce port. Napoléon, attentif à tout ce qui se passait, prit, auprès de ces réfugiés, des renseignements sur la situation des choses en Corse, et se mit en mesure de profiter des intelligences qu'ils s'étaient ménagées dans ce pays. Il fit secrètement des préparatifs dans le port de Livourne ; et, lorsqu'il sut que les Anglais avaient dégarni la Corse pour occuper Porto-Ferrajo, dans l'île d'Elbe, il confia au général Gentilli, son compatriote, la conduite d'une expédition, qui aborda en Corse le 19 octobre, et se rendit, en quelques jours, maîtresse de cette île, que les Anglais évacuèrent précipitamment. Pendant que le blocus de Mantoue se continuait, des maladies épidémiques, d'un caractère très-fâcheux, faisaient de grands ravages dans l'armée française, et moissonnaient beaucoup de braves que le hasard des batailles avait épargnés. D'un

(1) On prétend qu'à cette époque Buonaparte était devenu familier avec la politique de Machiavel, et que ce fut dans le livre de ce Florentin qu'il puisa les principes de la conduite qu'il tint dès lors et dans la suite.

(2) Reggio est la patrie de l'Arioste, qui y naquit en 1474. Ce poète célèbre, auteur du poëme d'*Orlando Furioso* (Roland le Furieux), mourut en 1533.

autre côté, l'Autriche rassemblait une troisième armée, plus forte que les précédentes, et chargeait le général Alvinzi de la conduire en Italie. Cet état de choses eût pu décourager un autre général que Buonaparte; mais ce capitaine, déjà célèbre, allait encore prouver à l'Europe, « que la fortune, malgré l'inconstance dont on l'accuse, » se range ordinairement du côté des combinaisons habiles » et des grandes résolutions (1). » Les armées françaises, commandées par Jourdan et Moreau, venaient d'être obligées de se retirer de l'Allemagne, lorsque le général autrichien Alvinzi partit du Tyrol, à la tête de 45,000 hommes, et se dirigea contre le vainqueur de Beaulieu et de Wurmser. A cette époque, l'armée d'Italie, affaiblie par de nombreuses pertes, ne comptait pas au-delà de 36 à 38,000 hommes. Réduit à des forces bien inférieures à celles de ses adversaires, Buonaparte n'en parut point étonné; il chercha des ressources dans son génie, et en trouva. La protection qu'il avait accordée à l'établissement des républiques Cispadane et Transpadane, le persuada qu'avec l'aide des peuples d'Italie, dont il s'était concilié l'attachement, il ne lui serait pas impossible de conserver ses conquêtes; et son cœur, avide de renommée, s'ouvrit même à l'espoir de nouveaux triomphes. Toutes les forces autrichiennes, sous le commandement d'Alvinzi et de Wurmser, pouvaient être évaluées à 60,000 hommes. Buonaparte résolut d'abord d'attendre tranquillement le premier de ces généraux, et de continuer à resserrer le second dans Mantoue. Alvinzi commença ses opérations par le passage du Tagliamento, le 29 août, et les continua par celui de la Piave, les 1er et 2 novembre. Ses lieutenants, Davidowich, Quasdanowich et Provera, marchèrent sur divers points, et obtinrent quelques succès sur les divisions françaises. Alvinzi, commettant la même faute que Beaulieu et Wurmser, avait isolé ses colonnes les unes des autres, et celle de Davidowich

(1) Ces expressions sont celles d'un historien militaire contemporain, le général Jomini.

se trouva bientôt éloignée des débouchés de la Brenta. Buonaparte connaissant néamoins tout le danger de la position dans laquelle les opérations de l'ennemi venaient de le placer, jugea qu'il fallait empêcher la réunion de Davidowich avec Alvinzi, ou se résoudre à perdre l'Italie. Il savait d'ailleurs qu'une retraite n'était pas moins dangereuse qu'une défaite, surtout avec des soldats français, que les mesures timides découragent, peut-être, autant que les revers. Ces considérations pressantes le déterminèrent à concentrer une partie de son armée sur un point où il pût être à même de secourir le général Vaubois, sur l'Adige, et le général Kilmaine, devant Mantoue. Il fit donc rétrograder les divisions Augereau et Masséna sur Véronne, où elles arrivèrent dans la journée du 7 novembre, et le 11, il marcha à la rencontre d'Alvinzi, qui s'avançait sur Villa-Nova. Le 12, il fit attaquer le général ennemi, à Caldiero : les résultats de cette journée furent désavantageux pour les divisions Augereau et Masséna, que Buonaparte fit replier le soir même sous les murs de Véronne (1). Dès lors, la position de l'armée française devint inquiétante. La division Vaubois pouvait être forcée dans les positions de la Corona et de Rivoli ; et, dans ce cas, il ne serait plus resté à Buonaparte aucun espoir de rétablir les affaires. Alvinzi employa les journées des 13 et 14 à délibérer sur la suite de ses opérations, et se décida enfin à faire marcher 12 bataillons pour attaquer Véronne, pendant que 12 autres bataillons iraient tenter le passage de l'Adige, à Zévio. Buonaparte ne fut pas plus tôt instruit des combinaisons de son adversaire, qu'il se mit en mesure de les déjouer. Après avoir donné au général Vaubois l'ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité dans sa position de la Corona, il détacha du blocus de Mantoue 3000 hommes, auxquels il confia

(1) Au combat de Caldiero, la 75e demi-brigade marcha pour soutenir la retraite de la division Masséna, qui se repliait en désordre. La bonne contenance de cette demi-brigade et son feu bien soutenu arrêtèrent l'ennemi. Pour rappeler cette glorieuse action, Buonaparte fit écrire sur le drapeau de ce corps : *La 75e arrive, et bat l'ennemi.*



la défense de Véronne; fit repasser l'Adige aux divisions Augereau et Masséna, dans la nuit du 13 au 14, et marcha avec elles sur Ronco. Son intention était de tomber sur les derrières d'Alvinzi; de lui enlever ses parcs, ses magasins, et de lui ôter toute communication avec ses lieutenants. Arrivé à Ronco, il fit à l'instant jeter un pont sur l'Adige. La division Augereau y passa, et se dirigea sur Arcole. Ce village est situé au milieu d'un marais profond et étendu, coupé dans tous les sens par des canaux et des ruisseaux, dont le principal est l'Alpon, espèce de torrent qui coule des montagnes de *Sette-Communi*. Plusieurs digues ou chaussées servent de communication aux habitants de cette contrée aquatique; et l'une de ces chaussées, celle qui mène de Ronco à Arcole, est coupée par l'Alpon, que l'on passe en cet endroit sur un pont en bois assez étroit et fort élevé, aboutissant à quelques maisons, que l'ennemi avait crénelées. Lorsque l'infanterie légère d'Augereau se présenta devant ce pont, elle le trouva barricadé, et défendu par du canon et par quelques bataillons croates et hongrais. Ceux-ci opposèrent une forte résistance, et la division Augereau éprouva les plus grands obstacles pour déboucher sur le pont. Il était cependant urgent pour les Français de forcer ce passage, avant qu'Alvinzi pût envoyer des renforts à ses troupes. Le succès dépendait d'un élan d'enthousiasme et d'intrépidité, dont les généraux français s'empressèrent de donner l'exemple, en se précipitant en tête de la colonne; mais cette fois la fortune trahit leur dévouement et leur courage. Exposés au feu le plus terrible, et écrasés par une grêle de balles et de mitraille, les grenadiers français reculent épouvantés. Augereau se saisit d'un drapeau, s'élance sur le pont, et appelle à lui tous les braves; mais les décharges de l'ennemi étaient si vives, que tous les pelotons français étaient écrasés en arrivant à portée. Tout à coup Buonaparte paraît, au milieu de son état-major, à la tête de la colonne. « Soldats, dit-il, n'êtes-vous donc plus » les vainqueurs de Lodi? Qu'est devenue cette intrépidité » dont vous avez donné tant de preuves? » A ces mots, l'enthousiasme renaît, et les grenadiers demandent eux-mêmes

à recommencer le combat. Napoléon descend alors de cheval, prend un drapeau (1), se met à la tête de ces braves, et s'élance sur le pont. Le feu de l'ennemi redouble, et fait un ravage horrible dans la colonne serrée des assaillants, où tous les coups portaient. Muiron, aide-de-camp du général en chef, est tué roide à ses côtés; et si Napoléon ne fut pas lui-même atteint, il le dut au dévouement de l'adjudant-général Belliard, et de quelques officiers de son état-major qui le couvrirent de leurs corps. Enfin, la colonne française fait encore un mouvement rétrograde. Buonaparte, entraîné par les grenadiers qui abandonnaient le pont, était remonté à cheval, lorsqu'une décharge à mitraille écrase et renverse tout ce qui l'entourait. Le coursier qu'il montait, effrayé par cette terrible canonnade, se jette dans le marais et s'y embourbe avec son cavalier. Les Autrichiens, qui s'étaient mis à la poursuite de la colonne en retraite, eurent bientôt dépassé le général en chef de plus de cinquante pas. Belliard, ayant vu le danger que courait Buonaparte, encourage les grenadiers qui fermaient la marche de la colonne; leur fait faire volte-face, repousse l'ennemi, et donne le temps à Napoléon de se retirer du bourbier (2). Buonaparte rejoignit la colonne, ordonna la retraite sur la rive droite de l'Adige, et fit prendre position à ses troupes près du village de Ronco. Pendant qu'à la droite de l'armée française Augereau éprouvait un si rude échec, Masséna avait réussi dans son entreprise contre la colonne du général autrichien Provera, qu'il avait culbutée près de Biondo, et chassée de Porcil. Quoique Buonaparte se fût convaincu des difficultés du terrain sur lequel il avait opéré la veille, il n'en persista pas

(1) Le corps-législatif décida que les 2 drapeaux portés à la bataille d'Arcole contre les bataillons ennemis, par Buonaparte et Augereau, seraient donnés à ces deux généraux comme récompense nationale.

(2) Si les Autrichiens avaient su qu'ils tenaient, pour ainsi dire, l'homme qui devait un jour remuer toute l'Europe et mettre l'Autriche à deux doigts de sa perte, il est probable qu'ils eussent tenté de plus grands efforts pour s'en rendre maîtres.

moins, le 16, dans son projet de tenter le passage à Arcole, dont Alvinzi s'était empressé de venir défendre le pont avec le gros de ses troupes. Cette fois encore, les Français repoussèrent l'ennemi jusqu'au pont; mais ce fut en vain qu'ils firent les plus grands efforts pour franchir le terrible passage; ils durent se retirer de nouveau, et aller reprendre leurs positions à Ronco (1). Buonaparte enfin, persuadé de l'inutilité de ses tentatives sur ce point, pensa qu'il pourrait réussir à passer l'Alpon vers son embouchure; et, s'étant porté sur ce point, il y fit construire un pont de chevalets. Le 17, à la pointe du jour, commença le troisième acte de cette terrible lutte; mais cette fois les dispositions du général en chef furent si bien prises, que l'ennemi, culbuté sur tous les points, se vit obligé d'abandonner le champ de bataille, après avoir éprouvé des pertes considérables (2). La bataille d'Arcole, l'une des plus mémorables qu'on puis-

---

(2) Dans la nuit du 16 au 17, Buonaparte, toujours infatigable, parcourait son camp, seul et sous un vêtement fort simple, afin de s'assurer par lui-même si les fatigues n'avaient rien fait perdre aux soldats de leur vigilance, et pour observer en même temps les mouvements de l'ennemi. Il trouve une sentinelle endormie, lui enlève son arme avec précaution et sans l'éveiller, et fait la faction à sa place. Quelque temps après, le soldat ouvre les yeux, se voit désarmé, reconnaît son général, et s'écrie : « Je suis perdu! » — « Rassure-toi, lui dit Buonaparte avec dou» ceur; après tant de fatigues, il peut être permis à un brave tel que toi » de succomber au sommeil; mais une autre fois, choisis mieux ton temps. »

(2) Pendant l'action, Buonaparte n'ayant point assez de troupes disponibles pour tourner le flanc droit des Autrichiens, qui était couvert par le marais, usa d'un stratagème dont son expérience lui fit espérer quelques succès. Il savait que l'apparition subite d'un corps, quelle que soit sa force réelle, sur le flanc d'une troupe déjà occupée de l'ennemi qu'elle a devant elle, ébranle au premier abord le moral du soldat. Il ordonna en conséquence au lieutenant Hercule, de la compagnie de ses gardes à cheval, de descendre l'Adige avec 25 chevaux, de tourner rapidement le marais sans se laisser apercevoir, et de tomber avec impétuosité sur l'ennemi, en faisant sonner plusieurs trompettes à la fois. Le lieutenant exécute cet ordre avec une célérité et une bravoure dignes d'éloges; et sa présence imprévue au-delà du marais causa dans les mouvements de l'armée autrichienne un moment d'hésitation, dont Buonaparte sut habilement profiter.

se lire dans l'histoire de nos guerres, puisqu'elle dura trois jours consécutifs sur le même terrain, coûta aux Autrichiens 8 à 9000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers, 4 drapeaux, 18 pièces de canon et beaucoup d'équipages. La perte des Français ne fut jamais bien connue; mais elle dut être considérable. Alvinzi, après sa défaite à Arcole, se retira sur Montebello, dans le dessein de gagner Vicence, et de chercher à faire sa jonction avec Davidowich par les gorges de la Brenta. L'actif Buonaparte, soupçonnant le projet de son adversaire, résolut d'en prévenir l'exécution, en se portant sur le corps de Davidowich pour l'écraser dans la vallée de l'Adige, comme il avait fait de celui d'Alvinzi dans les champs d'Arcole. Dès le 18, Buonaparte met ses divisions en marche pour aller joindre le général Vaubois, qui avait été obligé par Davidowich de se retirer derrière le Mincio. L'exécution du plan, parfaitement combiné par Buonaparte, devait entraîner la perte de la colonne du lieutenant d'Alvinzi; mais Davidowich, informé, dans la journée du 19, de la défaite des Autrichiens à Arcole, sentit le danger de sa position; et il était déjà en retraite vers les montagnes du Frioul, lorsque les divisions françaises se présentèrent pour l'attaquer : son arrière-garde fut cependant atteinte sur plusieurs points, et perdit quelques centaines d'hommes. La saison étant avancée, Alvinzi fit prendre des cantonnements à son armée, qui avait un grand besoin de repos. Wurmser n'avait tenté que le 23 novembre, une sortie de la place de Mantoue; mais alors les troupes que Buonaparte avait détachées du blocus, pour défendre Véronne, étaient revenues prendre leur position devant la première de ces places, et la tentative de Wurmser n'aboutit qu'à un combat, dans lequel il perdit 200 hommes faits prisonniers, 1 obusier et 2 canons. Buonaparte fit aussi prendre des quartiers à ses troupes, et envoya à Paris son aide-de-camp Lemarrois, pour présenter au directoire les 4 drapeaux pris sur les Autrichiens à Arcole. Les efforts faits par l'Autriche pour délivrer Mantoue avaient été appuyés par des manœuvres secrètes, tendantes à entraîner dans de nouvelles hostilités

contre les Français les états de Naples, de Rome et de Venise. Les deux derniers s'étaient prêtés à ces manœuvres; et Venise surtout, indépendamment de l'ouverture de ses arsenaux et de ses magasins au général autrichien, avait permis l'organisation, sur son territoire, de différentes bandes de partisans, qui interceptaient les communications des Français entre l'Adda et l'Adige, et qui massacraient les soldats voyageant isolément dans cette contrée. Le château de Bergame, en assez bon état de défense, était devenu le repaire de ces bandes. Buonaparte chargea le général Baraguey-d'Hilliers de les disperser. Il fallut combattre; mais enfin le château de Bergame fut pris, le 27 octobre 1796, et reçut une garnison française. Les partisans furent presque tous passés au fil de l'épée, et les bords de l'Adda furent purgés des bandits qui les infestaient. Sur ces entrefaites, Buonaparte s'était rendu à Bologne, pour y préparer une démonstration tendante à faire cesser les entreprises et les armements cachés, qui avaient lieu dans tous les états de l'église. Il avait tiré de la Lombardie, vers le milieu de décembre, environ 3000 hommes, pour remplir l'objet qu'il se proposait. Cette colonne allait entrer sur le territoire papal, lorsque Napoléon apprit, à Bologne, le 10 janvier 1797, que le feld-maréchal Alvinzi, renforcé par de nouvelles troupes venues des états autrichiens, avait commencé, dès le 7, un mouvement général contre l'armée française. Aussitôt il fait rétrograder, à marches forcées, la colonne qui se trouvait à Bologne; part en poste, et arrive à son quartier-général de Véronne, le 12. Déjà Alvinzi et ses lieutenants avaient obtenu quelques succès sur divers corps français, qui avaient été obligés de se replier. Napoléon reçut, dans la journée du 13, les rapports dont il avait besoin pour juger les intentions de son adversaire, et prit sur-le-champ la résolution de marcher droit à Alvinzi, et de le combattre. Le général en chef de l'armée française connaissait trop bien le terrain sur lequel il allait opérer, pour ne pas espérer un plein succès. Après avoir expédié des ordres à tous ses généraux, il partit de Véronne dans la soirée du 13, et arriva vers minuit à Rivoli,

qui était sa position centrale. Écraser d'abord les troupes des généraux autrichiens Liptay, Koblos et Ochskay, fut la première opération qu'il se proposa, et qu'il fit commencer dès le 14 au matin. Dans cette journée mémorable, où toutes les lignes françaises et autrichiennes se trouvèrent engagées, le combat fut opiniâtre et les succès long-temps balancés; mais le génie de Buonaparte et la valeur de ses soldats fixèrent enfin la victoire dans l'armée française. Celle des Autrichiens, forcée sur tous les points, et complétement battue, se retira dans le plus grand désordre, après avoir éprouvé des pertes énormes. Une seule colonne ennemie, commandée par le général Provera, avait réussi à passer l'Adige, le 13 au soir, vers Aughiari, et se dirigeait sur Mantoue. Buonaparte, après avoir chargé ses généraux de poursuivre les débris de l'armée d'Alvinzi, part avec la division Masséna, et vient établir son quartier-général à Roverbella, le 15 au soir. Déjà Provera était arrivé devant Saint-Georges, et avait sommé le général Miollis de lui remettre les retranchements qui défendaient ce faubourg de Mantoue : Miollis avait refusé d'obtempérer à cette sommation. Buonaparte supposa, avec beaucoup de sagacité, que Provera, rebuté de sa tentative inutile sur Saint-Georges, se porterait à la Favorite. Effectivement, le général autrichien voyant ses efforts paralysés par la courageuse résistance de Miollis, avait trouvé moyen de communiquer, dans la nuit du 15, avec Wurmser, toujours enfermé dans Mantoue; et tous deux avaient concerté une attaque sur la Favorite et sur Motella, pour le lendemain. Le 16, au matin, les Autrichiens attaquèrent la Favorite et San-Antonio. Wurmser, à la tête des troupes sorties de Mantoue, parvint jusqu'au dernier de ces postes ; mais le général Serrurier, qui l'occupait, s'y maintint, et repoussa toutes les attaques. Buonaparte avait fait marcher contre la colonne de Wurmser, qui fut contrainte de rentrer avec perte dans Mantoue. Il fit ensuite attaquer avec vigueur celle de Provera. Ce dernier, qui croyait n'avoir affaire qu'aux troupes du blocus, se vit bientôt enveloppé de toutes parts, et obligé de se rendre prisonnier, avec 5000 hommes, reste

des 8000 auxquels il avait fait passer l'Adige. (Il avait déjà perdu 2000 hommes et 14 pièces de canon, que la division Augereau lui avait enlevés en tombant sur son arrière-garde, lorsqu'il avait passé l'Adige à Aughiari.) Ainsi, en trois jours, et par un emploi presque magique de ses forces, Buonaparte avait livré deux batailles; détruit deux corps d'armée; fait plus de 20,000 prisonniers; pris 44 pièces de canon, avec leurs caissons, des bagages immenses, et mis les Autrichiens hors d'état de tenir la campagne (1). Les restes fugitifs de l'armée d'Alvinzi, poursuivis sans relâche, furent encore battus à Carpedenolo, le 26 janvier, et à Avio, le 27. On trouva, à Trente, 3000 blessés ou malades, que l'ennemi recommanda à l'humanité des vainqueurs. Buonaparte fit prendre à ses troupes des positions, d'où elles pouvaient s'opposer à toute nouvelle tentative de la part de l'ennemi. Un dernier triomphe allait mettre le comble aux succès de l'invincible armée d'Italie. La garnison de Mantoue était réduite à la disette la plus effroyable; 5000 chevaux de cavalerie avaient été mangés, et les aliments les plus vils allaient bientôt être épuisés. Les habitants de Mantoue étaient aussi dans l'état le plus déplorable, et la fièvre pestilentielle, qui moissonnait les soldats, étendait également ses ravages sur cette population. Wurmser, après avoir mis en usage tous les moyens possibles de résistance, se détermina à capituler. La convention fut signée, le 22 février, et les Français entrèrent dans la ville, où ils trouvèrent (outre l'équipage de siége qu'ils avaient abandonné avant la bataille de Castiglione), 500 bouches à feu, 17,000 fusils, 529,000 livres de poudre, 1,274,000 cartouches, 187,000 boulets, 14,000 bombes, un équipage de 25 pontons, et 60 drapeaux ou étendards. Le maréchal Wurmser eut la libre sortie de Mantoue, avec

(1) La victoire de Rivoli couvrit de gloire Buonaparte; c'était la plus importante et la plus périlleuse qu'il eût remportée. Il y déploya un talent, une activité, une présence d'esprit qui le placent au rang des premiers capitaines. (*Mémoires de M. de Salgues, tom. I, pag.* 445 *et* 446.

son état-major, 200 hommes de cavalerie, 500 personnes à son choix (1) et 6 pièces d'artillerie ; mais la garnison, forte de 12 à 13,000 hommes, fut prisonnière de guerre, et conduite à Trieste, pour y être échangée aux termes de la capitulation. Buonaparte accorda en outre au général autrichien 200 chariots, qui ne devaient pas être visités (2). Augereau fut chargé par Buonaparte de porter les drapeaux au directoire-exécutif, qui fit publier à Paris la capitulation de Mantoue, avec une solennité remarquable. Aussitôt après la reddition de Mantoue, Buonaparte revint à son projet d'expédition contre les états du pape, et se rendit à Bologne, pour en hâter l'exécution. Il publia dans cette ville un manifeste contre la cour de Rome, et une proclamation adressée tant à l'armée qu'au peuple romain. Il déclara en même temps l'armistice rompu, et donna ordre au ministre Cacault de quitter la cour du souverain pontife. Le pape, de son côté, réduit à ses propres forces, fit marcher 3 ou 4000 hommes de troupes, qui vinrent prendre position sur la Senio, où elles se retranchèrent. Bientôt après, elles y furent battues, et perdirent 14 pièces de canon, 8 drapeaux, 400 hommes tués et 1000 prisonniers. Buonaparte fit avancer son armée sur Faenza, qui voulut se défendre, mais que l'on força. En peu de jours, la Romagne, le duché d'Urbin et la Marche d'Ancône tombèrent au pouvoir de l'armée française. On trouva, à Ancône, pris le 9 février, une centaine de pièces de canon,

---

(1) M. Salgues, dans ses Mémoires, dit que le maréchal profita de cette dernière condition pour faire sortir de Mantoue un grand nombre d'émigrés français, qui s'y trouvaient renfermés, et qu'une loi barbare condamnait à la mort.

(2) Buonaparte traita le feld-maréchal Wurmser avec tous les égards dus au rang, à l'âge, aux talents et à la valeur de cet illustre adversaire. Dans son rapport au directoire, Napoléon se plut à rendre une justice éclatante au feld-maréchal, et, après avoir démontré la constance et le courage de ce vieux guerrier depuis la bataille de Bassano, il ajouta : « Ce » grand nombre d'hommes qui s'attachent toujours à calomnier le mal- » heur ne manqueront pas de chercher à persécuter Wurmser, mais la » postérité le vengera. »

un arsenal bien approvisionné, et 4000 fusils, que l'empereur d'Allemagne venait tout récemment d'envoyer à Sa Sainteté. Rome cependant était en proie à une terreur qui s'accroissait à mesure de l'approche de l'armée victorieuse. Le pape sentit alors qu'il n'avait d'autre parti à prendre que celui de subir la loi des républicains. Il écrivit à Buonaparte, « qu'il s'en remettait à la générosité française, » promettant de souscrire d'avance à toutes conditions jus- » tes et raisonnables, et s'obligeant, sous sa foi et parole, » de les ratifier et approuver. » Il annonçait en même temps au général français l'envoi de plénipotentiaires, chargés de conclure la paix. Elle fut signée à Tolentino, quartier-général de Buonaparte, le 19 février. Par le traité, le saint-père renonça à toute alliance avec les puissances ennemies de la France, et à tous droits et prétentions sur Avignon et le comtat Venaissin. Le souverain pontife céda en même temps à la France les légations de Ferrare et de Bologne, ainsi que la Romagne, et consentit à l'occupation, par les Français, des ville, citadelle et territoire d'Ancône, jusqu'à la paix générale. Il s'obligea en outre à verser dans la caisse de l'armée d'Italie 30 millions, au lieu des 16 qui restaient dus alors sur la contribution stipulée dans l'armistice de Bologne; à désavouer solennellement le meurtre de Basseville, et à payer 300,000 francs, à titre de dédommagement pour ceux qui avaient pu souffrir de cet attentat. Buonaparte stipula aussi que l'école des arts, instituée à Rome pour les Français, serait rétablie, et dirigée comme avant la guerre, et que le palais où cette école avait été placée serait rendu, sans dégradation, à la république française, dont il était la propriété. Ce fut par le traité de Tolentino que se termina la mémorable campagne de 1796, en Italie, où l'Europe vit quelques milliers de soldats invincibles, conduits par un homme doué d'un génie extraordinaire, disperser successivement trois grandes armées autrichiennes. Pendant que Buonaparte imposait au pape les conditions d'un traité avantageux à la république, l'Autriche s'occupait à réunir, dans les montagnes du Tyrol, une quatrième armée destinée à agir contre l'Italie, et dont

le commandement fut donné à l'archiduc Charles, qui s'était déjà rendu célèbre par les succès qu'il venait de remporteren Allemagne sur les généraux Jourdan et Moreau (1). De son côté, Buonaparte s'était occupé à régler les affaires des républiques Cispadane et Transpadane, et à renforcer son armée avec des troupes tirées de ces nouveaux états. Le directoire-exécutif, profitant de la suspension des hostilités sur le Rhin, lui envoyait dans le même temps deux divisions, tirées des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, et présentant ensemble un effectif de 18,000 combattants; ce qui devait porter l'armée d'Italie à environ 70,000 hommes. A l'ouverture de la campagne de 1797, l'armée du prince Charles n'était forte que d'environ 50,000 hommes; mais elle attendait de nombreux renforts, qui devaient arriver vers le mois d'avril. La différence numérique, toute au désavantage de l'Autriche, se trouvait d'ailleurs compensée par l'appui des peuples belliqueux du Tyrol, et par les dispositions hostiles de la république de Venise, qui, sous prétexte de couvrir sa capitale, avait déjà rassemblé 10,000 Esclavons, qu'elle se disposait à faire marcher au premier signal pour seconder les Autrichiens. Dès le 22 février 1797, Buonaparte mit en mouve-

---

(1) « Le prince Charles, dit M. Salgues, dans ses Mémoires, tom. I, » pag. 481, s'était montré au sortir de l'adolescence digne des plus hautes destinées, et il était du très-petit nombre d'hommes vantés dans leur » jeunesse qui n'eussent point démenti une réputation précoce. Sa valeur » personnelle, poussée jusqu'à la témérité, avait plus d'une fois étonné » l'ennemi, raffermi les troupes ébranlées, et alarmé les témoins de ses » exploits. Avec une santé délicate, on l'avait vu braver les fatigues, l'intempérie des saisons, les veilles, les rigueurs du froid, comme un simple volontaire. Présent partout où le danger l'appelait, unissant la fermeté à la vigilance et l'activité à la prudence, il s'était montré également capable de commander, de se faire craindre, et de se faire aimer. » Peu de généraux étaient plus populaires avec plus de sévérité; il joignait l'affabilité d'un prince poli et généreux à la gravité et à l'assurance d'un capitaine. Son instruction, fruit d'une éducation soignée et d'une noble émulation, avait perfectionné sa capacité naturelle. » Cet éloge, rempli de vérité, démontre à quel adversaire Napoléon allait avoir affaire.

ment ses divisions, qui poussèrent l'ennemi devant elles, et le forcèrent de se replier sur tous les points. Le 16 mars, il ordonna une reconnaissance sur le Tagliamento; et, ayant su qu'il était guéable presque partout, il fit ses dispositions pour en tenter le passage. Le prince Charles, qui n'avait pas voulu prendre l'offensive avant l'arrivée des renforts qu'il attendait, se mit en devoir de disputer ce passage; mais il ne put empêcher son adversaire de l'effectuer, le même jour 16 mars. Par suite de cette première opération, qui coûta aux Autrichiens 500 hommes faits prisonniers et 6 pièces de canon, Palma-Nova ouvrit ses portes. Gradisca fut aussi enlevé de vive force, le 19, par le général Bernadotte, qui y prit 2500 hommes, 8 drapeaux et 10 pièces de canon. Gorizia et Ponteba tombèrent également au pouvoir des Français. La Chiuza-di-Pletz fut emporté d'assaut, et Tarvis fut occupé. Pendant que Buonaparte combattait les troupes commandées par le prince Charles en personne, le général Joubert, à qui il avait confié le soin d'agir, dans le Tyrol, contre les généraux Kerpen et Laudon, battait les Autrichens à Cembra, Neumarck, Kerpen et Clausen, et s'emparait de Botzen ainsi que de Brixen. Le 29 mars, il fit sa jonction avec le corps principal de l'armée d'Italie, qui s'avançait sur Klagenfurt. Buonaparte établit son quartier-général dans cette dernière ville, le même jour. L'extrême rapidité avec laquelle Napoléon venait de faire mettre à exécution ses savantes combinaisons, avait déconcerté l'archiduc, qui, malgré le renfort de troupes autrichiennes venues du Rhin, voyait son armée diminuée de près d'un quart, en 20 jours de campagne. Cette considération détermina le prince à se retirer derrière la rivière de Mhur. Le sénat de Venise avait fait marcher, sur le lac de Garda, un corps d'Esclavons, et excité ses peuples de terre-ferme à se soulever contre les Français. D'un autre côté, la jonction de Joubert avec le gros de l'armée avait dégarni en partie le Tyrol, qui était en insurrection. Ainsi, quoique vainqueur, Buonaparte ne pouvait se dissimuler le danger de sa situation. Deux partis s'offraient à lui : revenir sur ses pas, ou marcher sur la capitale de l'Autriche. Il s'arrêta

au dernier, comme plus audacieux et plus conforme à son génie entreprenant. Napoléon, déjà proclamé le premier capitaine de l'Europe, ambitionnait alors le titre de pacificateur, qui pouvait lui procurer une illustration non disputée par ses rivaux de gloire. Il écrivit donc à l'archiduc, une lettre, datée de son quartier-général de Klagenfurt, le 31 mars, et fit à ce prince des ouvertures de paix. L'archiduc répondit qu'il n'avait aucun pouvoir pour traiter d'un accommodement que le bonheur des peuples lui faisait personnellement désirer, et qu'il ne pouvait entrer dans aucune négociation à cet égard sans l'aveu de ses supérieurs, auxquels il en allait référer. Il termina sa lettre par des témoignages d'estime et de considération distinguées pour le général en chef de l'armée d'Italie. D'après cette réponse, les opérations contre l'armée autrichienne recommencèrent, le 2 avril, et l'ennemi fut battu dans les combats de Dirustein et de Hundsmarck. Buonaparte avait porté, le 5, son quartier-général à Judemburg; et il se prépara à tenter, sous peu de jours, un dernier effort pour conquérir la paix, et même à l'aller chercher sous les murs de Vienne, s'il y était obligé. Toutefois, les derniers revers essuyés par l'Autriche avaient répandu l'effroi dans la capitale des états autrichiens. L'imminence du danger parut telle, que l'empereur d'Allemagne, se rappelant la proposition récente de Buonaparte, lui envoya les généraux Bellegarde et Meerveld, pour traiter d'une convention. Les commissaires autrichiens arrivèrent à Judemburg, le 7 avril; et, le même jour, fut signé un armistice de six jours. Napoléon transféra son quartier-général à Léoben; et ce fut dans cette ville que furent arrêtés et signés, le 15 du même mois, les préliminaires (1) qui devinrent les fondements du traité

---

(1) Parmi les articles de ces préliminaires se trouvaient ceux-ci : la renonciation à la Belgique par l'empereur d'Autriche; la reconnaissance des limites de la France telles qu'elles avaient été décrétées par les lois de la république; l'établissement et l'indépendance de la république Lombarde. (*Histoire abrégée des traités de paix, par Koch, continuée par Schœll*; Paris, 1817, tom. V, pag. 26 et suiv.)

de paix conclu à Campo-Formio, et que Buonaparte signa au nom de la république française, le 17 octobre suivant. Pour paralyser plus sûrement les intentions hostiles du gouvernement vénitien. Napoléon avait fait fomenter dans les états de la république un esprit d'insurrection contre le gouvernement aristocratique du sénat. Ce moyen avait réussi; et, dès le mois de mars, le gouvernement de Venise s'était vu obligé de tourner ses forces militaires contre les insurgés de Brescia et de Bergame; mais, lorsque Buonaparte se fut enfoncé dans la Carinthie, le moment parut favorable au sénat, pour mettre à exécution ses projets de vengeance contre les Français. Tous les agents du gouvernement vénitien reçurent des instructions en conséquence; et bientôt le tocsin donna le signal d'une insurrection générale. Les Français qui se trouvaient à Vicence et à Padoue n'échappèrent qu'avec beaucoup de peine à un massacre. Ils furent moins heureux à Véronne, où, le lundi de Pâques (17 avril 1797), après vêpres, tous les soldats isolés furent poignardés; les malades et les blessés, égorgés dans les hôpitaux. Buonaparte, occupé des préliminaires de paix qui se négociaient à Léoben, avait cependant écrit, dès le 9 avril, au doge de Venise, pour demander satisfation des attentats commis sur les Français. La réponse évasive qu'il reçut du sénat décida la destruction de la république vénitienne; et, aussitôt que la convention de Léoben fut signée, Napoléon dirigea ses colonnes sur les états vénitiens, et les fit précéder par un manifeste, où il exposait les griefs de la France contre ces états. Bientôt elles occupèrent Padoue, Vicence, Bassano, Sacile et Véronne. Ces mouvements de l'armée d'Italie, dans un moment où la convention faite avec l'Autriche ne laissait au sénat vénitien aucun espoir de secours, inspira les plus vives alarmes aux olygarques. Impuissants pour se défendre, les sénateurs eurent recours aux négociations, et envoyèrent des députés à Buonaparte. Il eut avec eux une conférence, dans les lagunes de Malghera, le 3 mai. Une fermentation générale se manifestait alors dans les états de terre-ferme appartenant à la république de Venise, et des

cris de liberté s'y faisaient entendre; la flotte même avait pris part à l'insurrection, et parlait déjà d'arborer le drapeau tricolore. Dans cette extrémité, le grand conseil de la république se démit de ses fonctions, le 11 mai; et on déclara, le même jour, que l'ancienne forme de gouvernement démocratique serait rétablie. Cependant, dès le lendemain, un rassemblement d'Esclavons et de matelots mit au pillage les maisons des 30 sénateurs qui composaient le nouveau comité de gouvernement; Venise fut exposée, pendant seize heures, à toutes les horreurs d'une guerre civile, et ne fut sauvée de la fureur des séditieux que par l'arrivée de 3000 Français, que les habitants appelèrent à leur secours, et que Buonaparte y envoya (1). Une autre insurrection, préparée de longue main, éclata à Gènes, le 21 mai de la même année; et, dès le 22, la souveraineté du peuple y fut proclamée par les révolutionnaires. Le ministre de la république française, Faypoult, avait appuyé ce mouvement, d'après les ordres du directoire. Buonaparte, informé de ce qui s'était passé à Gènes, y envoya un de ses aides-de-camp, avec une lettre pour le doge, dans laquelle il demandait l'élargissement de tous les Français qui avaient été arrêtés le jour de l'insurrection; des dédommagements pour les maisons qui avaient été pillées; le désarmement du peuple, et le châtiment de ceux qui avaient excité la multitude contre les Français. Ces demandes ayant été accordées, Buonaparte conclut, le 10 juin, avec les députés de la république de Gènes, une convention pour l'établissement d'un gouvernement provisoire. Le 30 du même

---

(1) Par une des conditions du traité de Campo-Formio, Venise passa sous le joug de l'Autriche; ainsi tomba la plus florissante et la plus illustre des républiques de l'Europe moderne. Elle avait échappé aux entreprises d'Attila et de Genseric; lutté contre l'empire ottoman; bravé 200 ans auparavant toutes les forces de la ligue de Cambray; elle ne put échapper aux combinaisons de Buonaparte. Venise avait eu son premier doge en 697; elle se donna un doge représentant le corps aristocratique en 1297; et ce fut en 1797 qu'elle perdit son gouvernement et sa liberté.

mois, il installa, à Milan, le directoire de la république Cisalpine, qui avait été reconnue par le traité de Campo-Formio. Par sa lettre du 1er août, il annonça au directoire français que l'expédition partie de Venise s'était emparée, aux acclamations d'un peuple immense, des forts de Corfou, où elle avait trouvé 600 pièces de canon, dont une partie en bronze. Après avoir donné tous ses soins à l'affermissement des nouvelles républiques fondées en Italie; distribué des récompenses nationales aux soldats de son armée; envoyé au directoire les trophées de ses victoires, et adressé à ses troupes, de son quartier-général de Milan, le 14 novembre, une proclamation, par laquelle il leur annonçait son départ pour le congrès de Rastadt, Napoléon quitta l'armée d'Italie, le lendemain 15; s'arrêta à Rastadt, où il conféra avec les plénipotentiaires français, et arriva à Paris, le 25. Sa présentation au directoire eut lieu, le 10 décembre suivant, et fut des plus brillantes. A la suite d'un discours rempli d'éloges brillants et flatteurs, le président lui donna, au nom du peuple français, l'accolade fraternelle (1). Le directoire avait arrêté, le 9, que Buonaparte prendrait le commandement de l'armée d'Angleterre, aussitôt que sa mission diplomatique, pour l'exécution du traité de Campo-Formio, serait terminée. Le 25 du même mois, il fut nommé membre de l'institut national des sciences et arts. Il partit de Paris, le 22 février 1798, et se rendit à Dunkerque, avec quelques officiers de marine, pour visiter les côtes, et préparer les opérations relatives à une descente en Angleterre. Long-temps avant la révolution de 1789, le cabinet de Versailles avait médité le projet d'une colonie française en Égypte, pour servir d'entrepôt au

(1) Le directoire, le corps-législatif, les ministres, les autorités civiles et militaires, les tribunaux, les citoyens les plus notables, tous s'empressèrent à l'envi de fêter le vainqueur d'Italie. La rue Chantereine, où demeurait Buonaparte, prit le nom de *rue de la Victoire*. A l'étranger même, on s'entretint de sa renommée; le général Tarleton fit son éloge au parlement d'Angleterre, et le sculpteur Merchi fit son buste à Madrid.

commerce de l'Inde. Soit que Buonaparte eût eu connaissance de ce projet, qui se trouvait déposé au ministère des affaires étrangères; soit que son imagination, ouverte aux grandes conceptions, lui eût suggéré l'idée de cette entreprise, toujours est-il vrai qu'il s'en occupa pendant les négociations de Campo-Formio(1); et qu'après avoir mûri, dans les premiers mois de 1798, le plan qu'il avait conçu en Italie, il le soumit au directoire, qui l'approuva, et qui, par une lettre du 5 mars 1798, lui donna les pouvoirs nécessaires pour faire opérer un grand armement dans la Méditerranée (2). Cet armement se fit à Gênes, à Civita-Vecchia, à Bastia, et principalement à Toulon. Buonaparte arriva dans ce dernier port, le 8 mai 1798; adressa une proclamation aux soldats de terre et aux marins; s'embarqua, le 19, à bord du vaisseau *l'Orient*, de 120 canons, et partit avec une flotte de 15 vaisseaux de guerre, 14 frégates, 2 bricks, plusieurs cutters, avisos, chaloupes canonnières, et 400 bâtiments de transport. Les forces des quatre armements réunis présentaient un total de 36,000 hommes de troupes de terre, et 10,000 gens de mer. L'amiral Brueys commandait en chef les forces navales. La flotte se dirigea sur Malte, et parut, le 10 juin, devant cette île, dont la possession était nécessaire aux vues de Buonaparte. Il fit demander au grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem la permission, pour l'escadre,

---

(1) Il fit venir de Milan tous les livres de la bibliothèque ambroisienne relatifs à l'Orient, et l'on remarqua, lorsqu'il les rendit, qu'ils étaient tous marqués de notes aux pages qui traitent spécialement de l'Égypte.

(2) Il paraît constant que les cinq despotes qui gouvernaient alors la France, sous le titre de directeurs, étaient déjà importunés par la présence de Buonaparte, dont ils avaient deviné l'ambition. « Ils adoptèrent donc le projet de Napoléon, parce qu'il les affranchissait à la » fois de la honte de le craindre et du danger de le combattre; et ils lui » prodiguèrent tous les moyens d'arriver à son but, et de satisfaire son » ambition dans un pays dont la conquête et la possession même ne pou- » vaient jamais leur inspirer d'inquiétudes. (*Le continuateur d'Anquetil, tom. X, pag. 471.*)

d'entrer dans le port, et pour les bâtimens de convoi, celle de faire de l'eau. Ces deux demandes ayant été refusées, Buonaparte fit exécuter rapidement un débarquement sur divers points, et ordonna l'attaque de Malte, l'une des plus fortes places connues. Après avoir essayé inutilement de résister aux efforts des assaillants, le grand-maître, Ferdinand de Hompesch, proposa une capitulation. Buonaparte dicta alors les conditions d'une convention, qui fut conclue le 12 juin, et par laquelle l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem renonça à ses droits de propriété et de souveraineté, tant sur l'île de Malte que sur celles de Goze et de Cumino. En conséquence, Malte fut remise à l'armée française, et Buonaparte y fit son entrée, à la tête des troupes débarquées. Il s'occupa aussitôt à régler toutes les dispositions administratives de sa nouvelle conquête; y laissa 4000 hommes, sous les ordres du général Vaubois, et rejoignit la flotte, qui appareilla, le 19 juin, pour suivre sa destination. Le 1er juillet (43e jour, depuis le départ de Toulon), la flotte française arriva, sans aucun accident, en vue de la ville d'Alexandrie, et mouilla près de la côte, vers le fort Marabou. Buonaparte sachant qu'une escadre anglaise, sous les ordres du contre-amiral Nelson, et envoyée à la poursuite de la flotte française, avait déjà paru à Alexandrie, et qu'elle ne pouvait être éloignée, craignit d'être troublé dans son débarquement; et donna, en conséquence, l'ordre de mettre les troupes à terre dès le même jour. Le 2, il passa en revue les troupes débarquées; et, quoique ni les chevaux ni l'artillerie ne fussent encore à terre, il fit marcher de suite contre Alexandrie. Trouvant les habitants disposés à se défendre, il voulut essayer d'abord la voie des négociations; mais, ses parlementaires n'ayant point été accueillis, il ordonna l'escalade de l'enceinte de la porte de la ville, dite *des Arabes*. Cette opération ayant eu un prompt succès, on attaqua et on prit le fort triangulaire, qui défend le vieux port d'Alexandrie. On pénétra, toujours en combattant, dans le fort du phare, et enfin dans la ville, où Buonaparte faillit être atteint d'une balle. Dans ce même jour, la ville fut soumise; mais

non sans quelques pertes éprouvées par les Français (1). Le 3, l'armée acheva son débarquement. Le 5, Buonaparte conclut, avec les schéicks des Arabes du désert, un traité verbal, par lequel ceux-ci s'engagèrent à ne point harceler les troupes françaises, et à rendre les prisonniers qu'ils avaient faits. Il assembla, le même jour, à son quartier-général, les schéicks, mollahs et schérifs d'Alexandrie, et prit avec eux l'engagement de faire respecter la religion musulmane, ainsi que les propriétés des habitants, à condition que ceux-ci ne chercheraient à nuire ni à l'armée ni à aucun individu de la nation française. Il organisa ensuite le gouvernement et l'administration d'Alexandrie; nomma le général Kleber gouverneur de cette ville, et constitua le schéick Sédi-Mohamet-el-Coraïm dans les fonctions de commandant turc. Convaincu de la nécessité de marcher sans délai sur le Caire, ville capitale de l'Égypte, pour prévenir la résistance des beys (2), il mit ses troupes en mouvement; quitta Alexandrie, le 9, et arriva, le 10, à Damanhour (3), où se trouvaient déjà réunies les divisions Desaix, Bon, Régnier et Menou. Le

(1) Buonaparte, qui s'attachait à entourer ses soldats des illusions de la gloire, ordonna que les corps des guerriers qui avaient succombé dans cette première lutte, fussent ensevelis au pied de la colonne de Pompée.

(2) Le mot *bey* en langue arabe équivaut à celui de prince.

(3) Buonaparte avait eu à choisir entre deux routes pour faire marcher son armée sur le Caire : l'une, par Rosette, offrait moins de difficultés, mais était la plus longue; l'autre, par Damanhour, obligeait à passer 14 lieues de désert. Accoutumé aux vrais préceptes, il avait préféré la dernière; mais son armée eut beaucoup à souffrir de la privation d'eau et des atteintes d'une chaleur insupportable. Un phénomène, connu en physique sous le nom de *mirage*, et qui est assez ordinaire dans les plaines sablonneuses et alcalines d'Afrique, fit éprouver aux soldats français le supplice de Tantale. Ils croyaient voir à une certaine distance une immense plage d'eau sous la forme d'un lac. Trompés par cette vision, ils pressaient leur marche en haletant; mais ce lac où ils croyaient étancher leur soif, semblait fuir devant eux, et se montrait toujours à la même distance.

12, l'armée se dirigea sur Rahmaniech, où elle arriva le même jour. Chemin faisant, la division Desaix battit et mit en fuite un parti de Mameloucks : ce fut le premier engagement entre les Français et cette cavalerie si renommée (1). Le 15, il y eut un combat, en vue de Chebreisse, entre la flottille française, qui suivait, par le Nil, les mouvements de l'armée, et la flottille des beys: cette dernière fut obligée de se retirer, après un combat assez vif. Les colonnes françaises avaient pris part à cette affaire, et battu un corps ennemi qui avait voulu s'opposer à leur marche : elles entrèrent à Chebreisse, le même jour. Le 18, elles vinrent bivouaquer au village d'Alkam (ou El-Hanka). Mourad-Bey, chef suprême des Mameloucks, n'avait d'abord envoyé contre les Français qu'une partie de ses troupes; mais lorsqu'il eut connaissance du premier échec qu'elles avaient reçu à Chebreisse, il rassembla 6000 hommes, tous à cheval, et les fit camper sur les bords du Nil, entre Giseh et Embabeh. Buonaparte, sachant que le bey se disposait à bien recevoir son attaque, donna, le 22, ses ordres pour le combat. A deux heures du matin, le 23, toutes les divisions se mirent en mouvement; et, lorsque le soleil vint éclairer l'horizon, l'armée fit une halte spontanée pour saluer les pyramides, qui s'offraient pour la première fois à ses regards étonnés. « Soldats, dit Buonaparte (avec l'accent d'un noble enthousiasme), vous allez combattre aujourd'hui les dominateurs de l'Égypte : songez que, du haut de ces monuments, quarante siècles vous contemplent. » A l'approche des Français, les Mameloucks sortirent de leurs retranche-

(1) Buonaparte avait couru le danger d'être pris ou massacré par ce même parti. Il marchait à une assez grande distance des corps d'armée, accompagné seulement de quelques gardes et de plusieurs officiers de son état-major. Le hasard voulut qu'il ne fût point aperçu des Mameloucks, dont il n'était cependant séparé que par une légère élévation de terrain. Napoléon, qui toute sa vie crut, dit-on, au fatalisme, plaisanta de ce péril en disant : « Il n'est point écrit là-haut que je doive être pris par les Arabes. »

ments, et entamèrent une charge vigoureuse. Bientôt l'action fut engagée sur tous les points; mais les dispositions prises par Buonaparte, et la valeur de ses troupes, triomphèrent promptement de tous les obstacles. Les Mameloucks, battus, furent poursuivis jusqu'au-delà de Giseh, où le quartier-général s'établit le même jour. Cette bataille, dite des Pyramides, coûta à l'ennemi plus de 3000 hommes, qui furent presque tous tués dans le combat, 40 pièces d'artillerie, 400 chameaux chargés de bagages, et un grand nombre de chevaux richement équipés. Les soldats français firent un butin immense sur les Mameloucks, qui, richement vêtus, et couverts des plus belles armures, portaient sur eux tout ce qu'ils possédaient en or et en argent. L'armée bivouaqua, le soir, près des villages de Giseh et d'Embabeh. Après leur défaite, les Mameloucks évacuèrent le Caire, que Buonaparte fit aussitôt occuper, et où il entra lui-même, le 23 juillet. Dès qu'il fut établi dans la capitale de l'Égypte, Napoléon donna ses premiers soins à l'administration du pays déjà conquis. Après avoir fait prendre quelque repos à ses troupes, il les dirigea sur plusieurs points dans le Delta, ainsi que vers le lac Menzaleh et les frontières de Syrie. Ayant appris qu'Ibrahim-Bey, dont le quartier-général était à Belbéis, paraissait vouloir tenir la campagne, il se détermina à marcher contre lui. Ibrahim avait aussi conçu le projet de s'emparer de la caravane qui revenait de la Mecque, sous la conduite de Saleh-Bey, émir-hadji (prince des pèlerins); mais la cavalerie française, vint à propos au secours de cette caravane, que Buonaparte fit escorter jusqu'au Caire. Les Mameloucks n'ayant point osé attendre les Français à Belbéis, Buonaparte continua de les poursuivre en se dirigeant sur Salahieh. Son armée bivouaqua au village de Koraïn, le 10 août. Le 11, elle eut à Salahieh, avec les troupes d'Ibrahim, un engagement, dans lequel tout l'avantage demeura aux Français. Maître de Salahieh, Buonaparte y laissa la division Reynier, et se mit en route, le 14, pour retourner au Caire. A quelque distance de Koraïn, il reçut le rapport de l'amiral Gantheaume sur le désastreux combat naval qui avait eu lieu, le 1er août,

dans la rade d'Aboukir, entre la flotte française, et celle des Anglais, commandée par l'amiral Nelson. Après avoir lu ce rapport, sans laisser paraître aucune émotion, Buonaparte, s'adressant à l'officier qui le lui avait apporté, dit avec le plus grand sang-froid : « Nous n'avons plus de » flotte : eh bien ! il faut rester en ces contrées, ou en sor» tir grands comme les anciens (1). » De retour au Caire, Buonaparte n'hésita point à y faire connaître l'annéantissement de son armée navale; mais il prit en même temps des mesures pour paralyser la funeste impression que cet événement pouvait produire sur les habitants de l'Égypte. Il s'occupa activement de l'organisation administrative du pays; donna au comte amiral Ganthеaume le commandement des débris de l'armée navale, consistant en deux vaisseaux de guerre et quatre frégates; fit prendre des positions à ses troupes, et envoya des instructions aux généraux. Il écrivit dans le même temps au schériff de la Mecque et au pacha de Saint-Jean-d'Acre, et s'efforça de leur persuader que les Français n'étaient venus en Égypte que pour soustraire ce pays au joug oppresseur des Mameloucks, et non pour faire la guerre aux Musulmans. Sachant, par expérience, que l'éclat des fêtes publiques présente un ressort politique que l'on peut souvent faire mouvoir avec succès, il fit faire, le 18 août, en sa présence et en celle du lieutenant du pacha, ainsi que des autorités locales du Caire, la rupture annuelle de la digue destinée à retenir les eaux du Nil captives à l'époque du déborde-

(1) Après ce combat (celui d'Aboukir), Buonaparte se trouva dans la position d'Agathocle devant Carthage. Il fallait vaincre ou périr; il soutint ce grand revers avec beaucoup de calme, et osa même s'en servir pour inspirer de plus fortes résolutions à ses compagnons d'armes. (*Le continuateur d'Anquetil, tom. X, pag.* 483.)

Dans ce combat d'Aboukir, *l'Orient*, vaisseau amiral, avait sauté en l'air. Les Anglais avaient capturé 9 vaisseaux et coulé bas une frégate. Une autre frégate avait été brûlée par les Français ; l'amiral Brueys, les capitaines du Petit-Thouars, Thévenin et Casa-Bianca avaient péri glorieusement. Tous les autres capitaines, à l'exception d'un seul, avaient été blessés ; et les Français avaient perdu plusieurs milliers de marins.

ment périodique de ce fleuve, et jusqu'à ce qu'elles aient atteint la hauteur nécessaire, pour qu'on puisse naviguer dans la ville. Le 20, il fit célébrer avec toute la pompe orientale et le faste européen la fête de Mahomet. Le 21, il arrêta la formation d'un institut destiné à s'occuper des progrès et de la propagation des lumières; et l'ayant divisé en quatre sections, mathématique, physique et histoire naturelle, économie politique, littérature et arts, il le composa d'individus pris parmi la commission des sciences et arts qui l'avait accompagné, et de quelques officiers et administrateurs de l'armée. L'institut tint sa première séance le 24. M. Monge en fut nommé président, et Buonaparte vice-président. Le 22 septembre 1798, il fit célébrer avec beaucoup de pompe, par toute l'armée, l'anniversaire de la fondation de la république française. Les lieutenants de Buonaparte avaient défait sur plusieurs points, les Mameloucks rassemblées par Mourad-Bey dans la Haute-Égypte; et à la suite de plusieurs actions, différentes tribus d'Arabes Fellahs et Bédouins (1), ainsi que plusieurs troupes d'insurgés, avaient été dipersées. Tout enfin paraissait assez tranquille en Égypte, et il semblait que les peuples de ce pays commençaient à s'accoutumer aux formes du nouveau gouvernement que leur avait donné Buonaparte, lorsque le 21 octobre, à la pointe du jour, une révolte éclata dans les différents quartiers et dans tous les environs du Caire (2). Les insurgés se portèrent par détachements nombreux dans les quartiers habités ou fréquentés par les Français; massacrèrent tous ceux

(1) La population de l'Égypte se compose de quatre races d'hommes: la première, et la plus ancienne, est celle des *Coptes*, qui professe un christianisme corrompu par les dogmes d'Eutichès; la deuxième, celle des Arabes-Fellahs, qui descendent des premiers vainqueurs de l'Égypte, et habitent les bords du Nil; la troisième, celle des Arabes-Bédouins (du mot *bedouah*, désert), qui vit à la manière des peuples nomades; et la quatrième, celle des Turcs.

(2) La population du Caire est un mélange de Coptes, d'Arabes, de Turcs, de Juifs, de Grecs, d'Arméniens et d'Européens: elle s'élevait alors à plus de 300 mille individus.



de ces derniers qu'ils rencontrèrent, ainsi que les habitants qu'ils soupçonnaient être leurs partisans; s'emparèrent de quelques maisons, et se retranchèrent dans la grande Mosquée. Le général Dupuy, commandant la garnison du Caire, fut tué en voulant rétablir l'ordre. Buonaparte était allé visiter l'île de Roudah, où il voulait faire quelques établissements militaires, lorsque la nouvelle de cette révolte lui parvint. Aussitôt il revint en ville pour prendre des mesures de répression, et fit placer, vers la chute du jour, des canons en batteries à l'entrée des principales rues. Les insurgés, selon l'usage général en Orient de ne rien entreprendre après le coucher du soleil, se retirèrent dans les maisons, et cessèrent de tirer sur les Français; mais le lendemain ils firent entrer par plusieurs issues, dont ils étaient demeurés maîtres, une foule d'Arabes et de paysans armés. Buonaparte, qui avait fait établir sur le revers du Mokatam des batteries, avec lesquelles il pouvait écraser la ville, envoya cependant des parlementaires, choisis parmi les principaux habitants, pour offrir aux insurgés un généreux pardon; mais ceux-ci ayant refusé d'accéder aux propositions qu'il leur fit faire, le général en chef se vit forcé de recourir à la force pour les réduire. Par son ordre les batteries du mont Mokatam furent démasquées, et, celle de la citadelle jouant en même temps, il en résulta un bombardement terrible, dirigé particulièrement sur la grande mosquée. Ce bombardement commença à quatre heures du soir. La crainte d'être ensevelis sous les décombres de la mosquée, réduisit enfin les insurgés à implorer la générosité de Buonaparte; mais celui-ci, jugeant qu'un châtiment sévère pouvait seul garantir de rébellions futures, répondit aux parlementaires des insurgés : « Vous avez refusé ma clémence, quand je vous l'of» frais; l'heure de la vengeance est sonnée; vous avez com» mencé : c'est à moi de finir. » Le bombardement continua, et les révoltés, cherchant alors dans leur désespoir les derniers moyens de salut, tentèrent de s'ouvrir un passage, les armes à la main; mais ils ne trouvèrent que la mort sous les baïonnettes françaises. A huit heures du soir, les



chefs de l'insurrection, se dévouant pour le salut de la multitude, s'avancèrent désarmés vers les assaillants, et cherchèrent à implorer leur pitié par les démonstrations les plus pressantes et en criant tous ensemble *amman!* (miséricorde). Buonaparte fit alors cesser le feu, et donna ordre d'epargner les suppliants. Les révoltés avaient perdu dans les journées des 21 et 22 octobre, 3 à 4,000 hommes, et les Français environ 3 à 400. La répression de la révolte du Caire affermit la puissance de Buonaparte en Égypte, et imprima, dans l'esprit des Égyptiens, une terreur qui les fit se résigner à l'obéissance. Buonaparte, après avoir pris des mesures pour le maintien de la tranquillité, ordonna, deux mois après la révolte du Caire, la formation d'une assemblée de soixante scheiks, parmi lesquels furent choisis les membres d'un divan qui devait remplacer celui qu'il avait dissous. Il s'occupa aussi de faire mettre en état de défense toutes les places contre lesquelles il pouvait être fait des tentatives, tant du côté de mer que de celui de terre. Alexandrie, Rosette et Damiette furent fortifiées; un fort, auquel on donna le nom de Camin, fut élevé entre le faubourg de Boulach et le Caire; et l'on construisit aussi les forts Dupuy et Sulkowski (1), et celui dit de l'Institut. Les membres de la commission des sciences et arts travaillèrent avec ardeur à rassembler une foule de faits et d'observations, et une collection d'objets précieux. Buonaparte appela l'attention des savants qu'il avait avec lui, sur la possibilité de joindre la mer Rouge à la Méditerranée, au moyen d'un canal pratiqué sur l'isthme de Suez; jonction qui, d'après une ancienne tradition, avait existé dans ces temps reculés et de glorieuse mémoire, où l'Égypte était le pays le plus florissant du monde connu. Pour tenter cette grande et noble entreprise, il fallait d'abord se rendre maître du port de Suez. Une expédition, sous les

---

(1) Les noms donnés à ces deux forts étaient ceux de deux officiers de l'armée française, tués ou massacrés pendant la révolte des habitants du Caire.

ordres du général Bon, s'empara de ce port, où Buonaparte se rendit, le 27 octobre, accompagné des membres de l'institut d'Égypte. Il s'empressa de reconnaître la ville, le port et la côte, et d'ordonner tout ce qu'une place pouvait exiger sous les rapports des fortifications, de la marine et du commerce. Il traversa ensuite la mer Rouge près de Suez, à un gué praticable à marée basse, et alla visiter les *sources de Moïse*. A son retour, il se trouva arrêté dans sa marche par la marée qui avait haussé et fermé le passage. Il remonta vers le golfe; mais, mal dirigé par l'Arabe qui lui servit de guide, il fut sur le point d'être submergé, et ne dut la vie qu'à ce même garde qui, le chargeant sur ses épaules, l'emporta avec rapidité. En continuant les recherches, on trouva, à deux lieues et demie de Suez, les vestiges d'un ancien canal, dont les savans rapportèrent la confection au temps des califes Fatimites. Enchanté de cette découverte, Buonaparte ordonna à l'ingénieur des ponts et chaussées de reconnaître ce canal et d'en niveler tout le cours. Pendant son voyage à Suez, Buonaparte apprit l'occupation du fort El-Arich, bâti sur le chemin de Syrie en Égypte, par un parti de Mameloucks et de troupes de Djezzar pacha. Déjà il avait connaissance d'un firman du grand-seigneur, qui appelait aux armes tous les défenseurs de l'islamisme; et il ne pouvait plus douter des intentions hostiles de la sublime Porte. Pour déconcerter les plans de ses ennemis, Buonaparte résolut d'aller attaquer le pacha de Damas jusque dans sa capitale, et de tenter la conquête de Syrie. De retour au Caire, il s'empressa de réunir les troupes qu'il destinait à cette expédition, et dont le nombre s'éleva à environ 13,000 hommes. L'impossibilité de faire suivre l'artillerie de siége à travers le vaste désert qui sépare Alexandrie de Ramanieh, détermina Buonaparte à la faire embarquer à bord de quelques frégates, que le contre-amiral Pérée eut ordre de conduire vers Jaffa. Le 6 février 1799, toutes les troupes de l'expédition partirent de Katieh pour traverser le désert qui conduit au fort d'El-Arich. Pendant trois jours elles eurent à souffrir tous les tourmens de la chaleur et de la soif. Elles arrivè-

rent enfin sur les hauteurs qui dominent El-Arich, le 9 au matin. Ce fort était occupé par 2,000 hommes environ de troupes de Djezzar pacha, et d'Ibrahim-Bey. Il fallait s'emparer d'abord du village d'El-Arich. L'attaque des Français fut des plus impétueuses, et la défense des ennemis très-opiniâtre; aussi le carnage fut-il d'autant plus grand, que les assiégés refusèrent de se rendre, même lorsqu'on se fut emparé du village. Jamais peut-être les Français n'avaient montré plus d'intrépidité que dans cette occasion, où ils firent eux-mêmes une perte considérable en hommes tués ou blessés. Le château d'El-Arich étant à l'abri d'une attaque de vive force, on se borna à en faire le blocus. Buonaparte était encore au Caire, le 9 février; et, quoiqu'il y eût eu avis qu'une croisière anglaise, turque et russe avait commencé, dès le 3, le bombardement d'Alexandrie, il se décida à laisser continuer ce bombardement, dont le but lui parut être de le détourner de son expédition contre la Syrie. En conséquence, il partit, le 10, et étant arrivé à El-Arich, le 17, il fit sommer, le 18, le commandant du fort, qui capitula, le 19. Le 21, l'armée se remit en marche sur Jaffa. Buonaparte ne partit d'El-Arich que le 23, pour aller rejoindre la colonne d'avant-garde, commandée par le général Kléber; mais cette colonne avait été égarée dans le désert par le guide qui la conduisait, et les divisions qui marchaient à sa suite avaient également pris une fausse direction. Napoléon, qui croyait trouver son armée à Kan-Younes, fut très-surpris d'y rencontrer un corps de Mameloucks, échappés au combat d'El-Arich. Il n'avait avec lui que ses guides à cheval, et un faible détachement du corps des dromadaires. L'audace seule pouvant le tirer de la position critique dans laquelle il se trouvait, il se mit à la tête de ses guides, et s'avança rapidement sur Kan-Younes. Les Mameloucks, prenant ce détachement pour l'avant-garde de l'armée, abandonnèrent le village sans combattre; s'enfuirent à toute bride, et se réfugièrent dans le camp d'Abdallah-Pacha, que l'on apercevait à une lieue de là, sur la route de Gaza. L'armée cependant étant rentrée dans la

bonne voie, arriva, le 24, à Kan-Younes, d'où Buonaparte la fit repartir, le 25. Vers le soir, il fit attaquer le camp du pacha, qui, après un engagement très-court, se retira précipitamment et abandonna Gaza, dans lequel les Français trouvèrent 16,000 livres de poudre, une grande quantité de cartouches et plusieurs pièces de canon. Ayant appris, le 28, que l'ennemi rassemblait ses forces à Jaffa (1), Buonaparte donna ordre à ses divisions de se mettre en marche, pour s'approcher de cette ville, qu'il fit investir dès le 3 mars. La tranchée fut ouverte le 4; et, toutes les batteries se trouvant en état de tirer sur la place, le 7, Buonaparte envoya sommer le commandant, qui, pour toute réponse, fit couper la tête au Turc, porteur de cette sommation. A sept heures du matin, le feu commença; et, vers quatre heures du soir, Napoléon, qui s'était transporté dans la tranchée, ayant reconnu la brèche praticable, ordonna l'assaut. Alors commença, sur les murs écroulés de la ville, un combat terrible entre les assiégeants et les assiégés. Les premiers étant enfin parvenus à pénétrer dans Jaffa, le carnage des troupes de la garnison et des habitants y devint d'autant plus épouvantable, que les Français avaient à venger la mort de quelques soldats de la division du général Bon, qui avaient été égorgés le matin, dans la place, où ils avaient eu l'audace de s'introduire. Dans le désordre affreux occasioné par la fureur des assaillants et le désespoir des assaillis, il devint impossible aux généraux français de faire entendre la voix de l'humanité, et de faire même respecter leur autorité. La ville fut, pendant toute la nuit, en proie aux horreurs du pillage, du viol et du meurtre (2), et la conduite que tinrent les soldats français, dans cette occasion, fut diamétralement opposée à la générosité dont ils avaient fait preuve en Égypte. Dès le lende-

---

(1) Cette ville est l'ancienne Joppé, célèbre dans l'histoire des Israélites.

(2) Buonaparte dit lui-même à cette occasion, que jamais le fléau de la guerre ne s'était montré sous des formes plus hideuses.

main de l'entrée à Jaffa, la peste commença à exercer ses ravages sur l'armée. On avait trouvé dans cette ville quarante pièces d'artillerie, formant l'équipage de campagne de Djezzar-Pacha ; plus, une vingtaine de pièces de rempart, tant en fer qu'en bronze, et enfin quinze petits bâtiments de commerce chargés de vivres. Buonaparte, ayant pris la résolution de marcher sans délai sur Saint-Jean-d'Acre, donna les ordres nécessaires pour mettre Jaffa en état de défense, et pour faire établir un hôpital et des magasins. Le 15, l'armée s'avança sur Zéta ; et elle eut un engagement, sur les hauteurs de Quâquoum, avec la cavalerie d'Abdallah, qui lui fit éprouver un échec. Le 16, l'avant-garde s'empara de Caïffa, ville située au pied du Mont-Carmel. Le 18, elle effectua le passage de la rivière du Kerdannech, et prit position sur une hauteur qui domine Saint-Jean-d'Acre, à 1000 toises de distance de la place. Saint-Jean-d'Acre, outre sa nombreuse garnison, devait être défendue par deux hommes qui, seuls, valaient une armée musulmane : le premier était le commodore Sidney-Smith, commandant dans ces parages une division navale anglaise ; le second, un émigré français, nommé Phélipeaux, d'abord élève à l'École-Militaire de Paris, dans le même temps que Buonaparte, puis officier, avant la révolution, dans le 3e régiment d'artillerie (Besançon), et qui avait figuré, en 1795, parmi les principaux chefs de l'insurrection du Berri. Cet habile officier, présenté à Djezzar par Sidney-Smith, obtint la confiance du pacha, et la justifia pleinement, par la manière dont il fit exécuter les travaux de défense de Saint-Jean-d'Acre. Sir Sidney-Smith avait enlevé une partie de la flottille française, qui portait l'artillerie et les munitions destinées au siége de cette place. Phélipeaux s'empressa de faire servir à la défense de Saint-Jean-d'Acre les moyens que Buonaparte avait destinés à sa destruction. La confiance de ce dernier dans le succès de son entreprise, ne parut pas diminuée par la perte de son artillerie. Il fit ouvrir la tranchée, le 20 mars, à environ 150 toises de la place. Le 26,

les assiégés tentèrent une sortie, pour détruire les ouvrages commencés; mais ils furent repoussés, et contraints de se retirer en désordre. Le 28, l'artillerie, qui se composait seulement de 4 pièces de 12, 8 pièces de 8, et 4 obusiers, fut démasquée; et l'on commmença, le même jour, à battre la place en brèche. Vers ce temps, les nombreux partisans que Djezzar avait en Syrie, et le pacha de Damas, nommé généralissime de l'armée du grand-seigneur, faisaient des rassemblements considérables de troupes, et se disposaient à faire lever le siége de Saint-Jean-d'Acre. La prolongation de ce siége entraîna bientôt, du côté des Français, la disette des munitions de guerre et celle des vivres. D'après les rapports qui lui furent faits par les officiers-généraux envoyés sur plusieurs points, pour reconnaître l'armée dite *des pachas*, Buonaparte sentit qu'il était urgent pour lui d'en venir à une action générale avec les nouveaux ennemis, qu'il voulait éloigner de Saint-Jean-d'Acre. Laissant devant cette place deux divisions seulement, il partit, le 15 avril, avec le reste de son armée, et se rendit sur les hauteurs du Mont-Thabor. Là, il trouva, le 16, un rassemblement considérable de Mameloucks, de Janissaires, de Maugrabins et d'Arabes. Il fit former ses divisions en grands carrés, disposés de manière à présenter les trois angles d'un triangle équilatéral; et, ayant par cette manœuvre placé l'ennemi au centre du triangle, il se trouvait en mesure de le battre, et de lui couper la retraite. Ces dispositions prises, il ordonna l'attaque. Cette multitude d'ennemis fut chargée à la baïonnette; enfoncée; mise dans la plus grande déroute, et perdit plus de 6000 hommes. Après cette victoire, Buonaparte retourna avec ses troupes au siége de St.-Jean-d'Acre. Le jour même de son retour devant cette place, le contre-amiral Pérée arriva à Jaffa, avec 3 frégates portant 3 pièces de 24, 6 de 18, et des munitions de guerre. Le tout fut promptement débarqué, et expédié à l'armée de siége. Du 6 au 10 mai, Buonaparte fit tenter plusieurs assauts, dans lesquels la valeur, l'audace et l'intrépidité françaises se manifestèrent d'une manière éclatante, mais qui ne purent cependant vaincre l'indomptable résis-

tance des assiégés. Buonaparte fut enfin convaincu que tous ses efforts seraient désormais inutiles pour réduire Saint-Jean-d'Acre, avec une armée qui avait éprouvé des pertes assez considérables, et qui manquait d'une partie des choses essentielles à la réduction d'une forteresse. Cette considération, à la vérité un peu tardive, jointe aux avis qu'il avait reçus de l'Égypte, où des mouvements insurrectionnels commençaient à avoir lieu, et à la certitude du rassemblement d'une autre armée des pachas, dans les montagnes qui bordent le Jourdain, tout enfin le détermina à lever le siége de Saint-Jean-d'Acre, et à retourner au Caire. Après avoir annoncé cette résolution à son armée, par une proclamation, datée du 17 mai, il fit ses dispositions pour une retraite, qui fut commencée dans la nuit du 20. La levée du siége se fit en bon ordre, et on jeta à la mer l'artillerie qui pouvait retarder la marche de l'armée dans le désert. Napoléon fit aussi transporter ses malades à Jaffa, et donna ordre de ravager le pays, et de détruire toutes les ressources dont les Turcs auraient pu profiter pour s'approcher de la frontière d'Égypte. L'armée arriva, le 25, à Jaffa, où elle séjourna, les 26 et 27, pour faire sauter les fortifications de la place, et achever de ruiner le pays des Naplousains (1). Elle partit de Jaffa (2), le 28 mai, et fit sa

---

(1) Ces peuples étaient connus autrefois sous le nom de *Samaritains*.

(2) Sir Robert Wilson, colonel anglais, et, après lui, quelques écrivains, ont accusé Napoléon d'avoir fait empoisonner 580 malades qui se trouvaient dans les hôpitaux de Jaffa au moment de l'évacuation de cette ville. L'authenticité de ce fait a été contestée par un témoin oculaire de ce qui se passa alors à Jaffa. (Voyez *les Mémoires de M. Miot, commissaire des guerres attaché à l'armée d'Égypte*). Nous croyons devoir imiter la réserve de M. Gallois, qui, dans sa continuation de l'Histoire de France d'Anquetil (*tom. X*, *pag.* 487), s'exprime ainsi : « Nous n'avons » point parlé de l'horrible imputation qu'on lui a faite (à Buonaparte) » d'avoir empoisonné ses malades à Jaffa pour se dispenser de les ramener en Égypte. L'histoire ne doit recueillir des faits de cette nature » qu'avec des preuves, et n'admet pas pour telles les conjectures de la » méchanceté, les ouï-dire de la sottise, et les ressentiments de l'esprit » de parti. »

rentrée au Caire, le 14 juin. De retour dans cette ville, Buonaparte ne tarda pas à se convaincre de l'exactitude des rapports de ses lieutenants, qui tous lui avaient annoncé qu'une grande crise se préparait. Effectivement, Mourad-Bey, et tous les autres chefs des Mameloucks, commencèrent bientôt à accourir du fond des déserts vers la Basse-Égypte, dans l'espoir de se réunir aux mécontents, qui attendaient une armée ottomane, que l'on savait se former dans l'île de Rhodes. Buonaparte s'occupa dès lors du soin de répartir ses troupes de manière à pouvoir repousser l'ennemi sur les différents points où il se présenterait. Il fit en même temps marcher contre les Mameloucks, qui avaient établi leur camp dans l'oasis de Sébabyar, d'où ils furent chassés, avec perte de 700 chameaux et d'un certain nombre d'hommes tués, parmi lesquels se trouvait Osman-Bey. L'armée ottomane embarquée sur des vaisseaux turcs et anglais, partit de Rhodes; cingla vers l'Égypte; parut, le 11 juillet, devant Alexandrie, et prit station, le même jour, dans la rade d'Aboukir. Le 13, au soir, les Français purent compter dans cette rade 113 bâtiments ennemis, dont 13 vaisseaux de 74, 9 frégates et 17 chaloupes canonnières : le reste était composé de bâtiments de transport, portant environ 18,000 hommes de troupes, commandées par Séid-Mustapha-Pacha, séraskier de Romélie. Cette troupe débarqua, le 14; s'empara, les 15 et 16, des redoutes en avant du fort d'Aboukir, et du fort même. Buonaparte désigna le bourg de Ramanieh comme premier rendez-vous général de l'armée, et envoya des ordres à tous ses généraux pour l'approvisionnement des places, et la tranquillité des provinces soumises à leurs commandements. Mustapha-Pacha, au lieu de marcher de suite contre l'armée française, s'établit militairement dans la presqu'île, et y fit tracer une grande ligne de retranchements. Le général en chef de l'armée d'Égypte, calculant tout le parti qu'il pouvait tirer de cette faute, prit la résolution d'attaquer les Osmanlis dans leurs retranchements. Il porta, le 23, son quartier-général à Alexandrie; visita, le 24, et dans le plus grand détail, les forti-

cations de cette place, et se prépara à livrer bataille le lendemain. Aussitôt que l'armée fut arrivée, le 25, en présence des retranchements ennemis, Buonaparte fit former les colonnes d'attaque et donna le signal du combat. Les mamelons occupés par les Turcs, en avant de ces retranchements, furent enlevés à la baïonnette, et l'armée française se porta aussitôt contre la grande redoute qui formait la tête de la seconde ligne de bataille de l'ennemi. La position de cette redoute, dans l'espace étroit formé par la presqu'île, ne laissait aux Osmanlis d'autre retraite, en cas d'échec, que par la mer; aussi prirent-ils la résolution de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité : le combat fut terrible. Les Turcs étant sortis de leurs retranchements, pour marcher au-devant des assaillants, la mêlée devint affreuse, et l'on se battit long-temps corps à corps. Les Osmanlis, voulant arracher les baïonnettes françaises, qui leur donnaient la mort, se précipitèrent en désespérés sur les colonnes, en ne faisant usage que de leurs sabres et de leurs pistolets. La 18e demi-brigade parvint à repousser ces furieux jusqu'au pied des retranchements, qu'elle tenta vainement d'enlever de vive force. Cette demi-brigade ayant été obligée à son tour de rétrograder, les Turcs la poursuivirent; mais comme ils s'occupaient à couper les têtes des Français tombés en leur pouvoir (1), le général Murat, qui commandait la cavalerie française, profita du désordre que cette exécution barbare mettait dans les rangs ennemis, et, par un mouvement exécuté à propos et avec beaucoup de rapidité, il parvint à les séparer de la redoute. Buonaparte, témoin de ce qui se passait, fait avancer des troupes d'infanterie, qui escaladent la redoute et s'en em-

---

(1) Les Osmanlis ont conservé la coutume sanguinaire de couper les têtes de leurs ennemis. Ils tiennent cet usage barbare de leurs aïeux, les Tartares et les Turcomans. On paye dans les armées ottomanes un prix convenu pour chaque tête apportée pendant ou après le combat. Ce fut l'appât de cette récompense, et le désir de l'obtenir promptement, qui perdirent les Turcs, en leur faisant abandonner les retranchements qui devaient les protéger.

parent. Alors les Turcs essaient vainement de se défendre en dehors de leurs retranchements; l'infanterie française les presse et les accule entre la mer et la cavalerie de Murat. De ce moment, le carnage devient horrible; tous les Osmanlis qui se trouvent sur ce point sont tués ou se noient, en se jetant à la mer. Cependant, Mustapha-Pacha, avec toute sa maison et ses principaux chefs, tenait encore dans le village d'Aboukir. Murat s'étant jeté avec sa cavalerie entre le village et le fort, toute retraite fut aussi fermée au pacha, qui se défendit en vain, et fut fait prisonnier, avec les Janissaires qui l'accompagnaient. Jamais victoire n'avait été plus prompte et plus décisive que celle remportée dans cette journée. Toutes les tentes, tous les bagages, et toute l'artillerie de l'armée ennemie, tombèrent au pouvoir des Français; et des 18,000 Osmanlis qui avaient débarqué, il ne restait plus que 5000 hommes, qui s'étaient réfugiés dans le fort d'Aboukir, et les 200 Janissaires faits prisonniers: tout le reste avait péri par le fer et le feu ou dans les eaux. Buonaparte fit investir ce fort dès le même jour, et en ordonna le bombardement. Les assiégés se défendirent avec vigueur; mais, écrasés par les bombes, les obus et les boulets, et réduits à la misère la plus affreuse, ils sortirent, le 2 août, de la place, sans avoir demandé à capituler, et vinrent se mettre à la discrétion des Français. Ceux-ci leur prodiguèrent tous les égards et tous les soins que peuvent inspirer la générosité et l'humanité. Une partie de ces malheureux, ayant usé avec trop d'avidité des vivres qui leur furent distribués, mourut d'indigestion. Ainsi se termina, à la gloire des Français, cette menaçante expédition des Turcs. Pendant que Buonaparte faisait le siége de Saint-Jean-d'Acre, il avait reçu d'Europe, par la voie d'Alexandrie, des nouvelles qui lui avaient fait connaître les querelles existantes entre le directoire-exécutif et les deux conseils du gouvernement français. Il avait appris en même temps la perte de ses conquêtes en Italie, et les échecs éprouvés par l'armée du Rhin. Son frère, Joseph Buonaparte, lui avait mandé qu'une crainte générale s'était emparée des esprits; qu'on craignait le retour de l'a-

narchie, et que la France entière, redoutant l'invasion de l'ennemi, jetait les yeux sur lui, et applaudirait à son retour : ces détails durent sans doute réveiller dans Buonaparte l'amour de la patrie, et en même temps exalter la soif de gloire et d'ambition dont il était dévoré. A tous ces motifs, déjà bien puissants, vint se joindre le devoir d'obéir aux ordres du directoire-exécutif, qui, par une lettre du 26 mai 1799, lui donna ordre de revenir en France, avec tout ou partie de son armée (1). Napoléon reçut cette lettre presque aussitôt après son retour au Caire, à la suite de l'expédition de Syrie. Sa résolution de retourner en France ne changea point après la victoire d'Aboukir. Au contraire, il donna ordre au contre-amiral Gantheaume et au chef de division Dumanoir d'accélérer les approvision-

---

(1) Cette lettre étant un document important pour l'histoire, nous croyons devoir la rapporter ici textuellement, et telle que nous la trouvons dans le XI[e] volume des Victoires et Conquêtes, pag. 207.

Paris, le 7 prairial an VII.

Au général Buonaparte, commandant l'armée d'Orient.

« Les efforts extraordinaires, citoyen général, que l'Autriche et la » Russie viennent de déployer, la tournure sérieuse et presque alarmante » que la guerre a prise, exigent que la république concentre ses forces. Le » directoire vient en conséquence d'ordonner à l'amiral Bruix d'employer » les moyens qui sont en son pouvoir pour se rendre maître de la Méditer- » ranée et pour se porter en Égypte, afin de ramener l'armée que vous » commandez. Il est chargé de se concerter avec vous sur les moyens à pren- » dre pour l'embarquement et le transport. Vous jugerez, citoyen général, » si vous pouvez avec sécurité laisser en Égypte une partie de vos forces, et » le directoire vous autorise, dans ce cas, à confier le commandement à » qui vous jugerez convenable. Le directoire vous verrait avec plaisir ra- » mené à la tête des armées républicaines que vous avez jusqu'à présent » si glorieusement commandées.

» *Signé* TREILLARD, LA RÉVEILLÈRE-LÉPAUX et BARRAS. »

Cette lettre, dont l'authenticité ne nous paraît pas douteuse, détruit les imputations de lâche désertion et d'un retour non autorisé, dont plusieurs écrivains ont accusé Buonaparte, relativement à son retour d'Égypte.

nements de deux frégates, sans toutefois mettre ces deux officiers dans la confidence de ses desseins. Il quitta Alexandrie, le 5 août, pour se rendre au Caire, où il arriva, le 10. Il crut cependant devoir profiter de la victoire d'Aboukir pour entrer en négociation avec le grand-visir, qui se trouvait alors à Damas, où il attendait la réunion d'une seconde armée turque, pour se porter en Égypte. Buonaparte offrit de restituer ce pays à la Porte ottomane, si elle voulait renoncer à l'alliance de la Russie et de l'Angleterre : l'influence de ces deux puissances mit des obstacles à cette négociation. Napoléon redoubla de soins pour affermir la tranquillité intérieure, et pour établir l'ordre dans toutes les parties du service administratif. Il fit partir, pour le Saïd, ou Haute-Égypte, une commission composée de savants, qui avaient à leur tête M. Vivant-Denon, membre de l'institut, et dicta lui-même la série de questions dont cette commission devait donner la solution. Ayant été informé que la croisière anglaise n'avait plus paru, depuis le 11 août, devant Alexandrie et la côte de Rosette, il chosit ce moment pour son départ d'Égypte; mais, voulant le tenir secret jusqu'au dernier moment, il donna le change à tout le monde, en annonçant qu'il allait faire une tournée dans le Delta. Il partit du Caire, le 18 août, emmenant avec lui les généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont et Andréossy; les savants Monge, Berthollet et Denon, et 250 guides commandés par le général Bessières. Arrivé à Alexandrie, le 21, il écrivit au divan d'Égypte, pour l'informer de son départ, et au général Kleber (1), pour lui remettre le commandement de l'armée. Il adressa à ses soldats une proclamation, dans laquelle il manifesta tous ses regrets de les quitter. Le 22, au soir, il sortit du port d'Alexandrie sur une embarcation, monta à bord de la frégate la *Muiron*, que commandait Gantheaume, et partit accompagné de la frégate la *Carrère*, d'une pinque et de deux avisos. Cette escadrille rangea les côtes

(1) Dans sa lettre à Kléber, il dit que l'intérêt de la patrie et *l'obéissance* le décident à se rendre en Europe.

d'Afrique, prenant ainsi la route la plus longue, mais aussi la plus sûre, et mouilla le 1er octobre dans le port d'Ajaccio en Corse. Les vents étant restés contraires jusqu'au 7, Buonaparte profita de ce temps pour faire préparer une felouque munie de bons rameurs, et qui pût prendre la *Muiron* à la remorque, dans le cas d'une rencontre avec les Anglais. Les frégates remirent à la voile le 7 au soir. Après quarante-huit jours de la traversée la plus étonnante, sur une mer couverte d'ennemis, Buonaparte entra dans le port de Fréjus le 9 octobre 1799; et, sans s'embarrasser de l'observation de la *quarantaine,* il se mit en route, le 17, pour Paris, où il arriva inopinément, le 23, à la grande surprise de tout le monde. Son voyage, en traversant la France, fut une véritable marche triomphale : partout il fut reçu, fêté et accompagné par la population des villes et des campagnes, avec les démonstrations du plus grand enthousiasme : cet enivrement universel s'étendit à la capitale (1). Buonaparte, à peine arrivé en France, reconnut qu'elle se trouvait dans la position critique que lui avaient signalée les papiers publics qu'on lui avait transmis en Égypte. En effet, toutes les factions, et elles étaient nombreuses, se trouvaient inquiètes et mécontentes; toutes tendaient à détruire le gouvernement d'alors, sans être bien fixées sur celui par lequel elles devaient le remplacer. La plus grande division régnait entre le directoire exécutif et les deux conseils (celui des anciens et celui des

(1) « Quel triomphe pour un citoyen! quelle plus belle récompense des » services rendus à la patrie! Et comment Buonaparte ne contracta-t-il » pas dès lors l'engagement sacré, inviolable de consacrer sa vie au bon- » heur d'une nation qui lui témoignait avec tant d'éclat son affection, » sa confiance sans bornes et son dévouement absolu! Heureux, s'il » n'eût point oublié plus tard qu'un citoyen appelé au timon de l'état » par le vœu presque unanime de ses compatriotes, ne peut point, sans en- » courir la vengeance du ciel et l'abandon des hommes, fouler aux pieds » les libertés publiques, substituer ses volontés aux volontés générales, et » placer sa patrie sous la verge du despotisme, après l'avoir sauvée des fureurs de l'anarchie et de l'invasion des étrangers. » (*Victoires et conquêtes des Français de* 1792 *à* 1815, tom, XI, pag. 225.)

cinq-cents). Les membres de chacun de ces trois pouvoirs étaient même peu d'accord entr'eux. Deux lois tyranniques, celles des *otages* et de l'*emprunt forcé*, venaient d'être rendues, et comblaient la mesure du mécontentement général. Toutes les parties du service et de l'administration, tant civile que militaire, étaient en souffrance, et, pendant que l'ennemi menaçait au dehors, la guerre civile était prête à éclater au dedans. Chacun sentait le mal, et depuis long-temps on disait hautement, qu'il fallait employer les remèdes, même les plus violents, pour le guérir; mais de quelle main se servir pour les appliquer? Buonaparte est arrivé; et tous les yeux, toutes les espérances se tournent vers lui, et sa présence fixe presque toutes les irrésolutions. Nous devons dire ici, avec le continuateur d'Anquetil (*tom. X, p.* 489), que « si, comme on n'en peut douter, il avait conçu le » projet de changer un gouvernement dont tout attestait » la faiblesse et l'instabilité, il ne pouvait rentrer en France » plus à propos. » En effet, bientôt tous les partis lui firent des ouvertures (1), et chacun des trois pouvoirs chercha, de son côté, à le ranger de son bord. Buonaparte, se dérobant aux hommages flatteurs dont on l'entourait, parut ne s'occuper que du soin de répondre à la confiance nationale; mais il s'efforça de se rendre impénétrable. Froid et réservé avec les magistrats supérieurs; caressant, simple et modeste avec les soldats, il dissimula à tous ses vues et ses affections, réussit à masquer les unes et les autres, et par cette politique adroite se fit rechercher de tous les côtés. Il s'établit cependant une association d'intérêt entre lui et le directeur Sieyes, aux yeux duquel Buonaparte parut vouloir se contenter du rôle d'agent principal dans le changement que ce directeur méditait. Un grand nombre d'officiers sans emploi, qui se trouvaient alors dans la capitale, of-

(1) On a dit qu'un de ces partis, celui des *modérés*, lui proposa l'exemple de Monck, et négocia avec lui pour le rapprocher d'un membre du directoire, Sieyes, qui projetait le rétablissement des Bourbons sur le trône de France.

fraient à Buonaparte des auxiliaires sur lesquels il pouvait compter. La garnison de Paris fut facilement gagnée, et plusieurs généraux déjà célèbres, tels que Moreau, Lefebvre, Macdonald, Berthier, Murat, Lannes, Marmont et Andréossi, promirent de coopérer à l'entreprise. Avec de tels moyens, Buonaparte devait être sûr de réussir dans tout ce qu'il lui conviendrait d'entreprendre. Tout étant préparé, le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799) fut le jour fixé pour le grand événement. Ce jour-là, ceux des membres du conseil des anciens qui étaient dans le secret de la conjuration, se rassemblèrent; décrétèrent la translation de la représentation nationale à Saint-Cloud; chargèrent en même temps le général Buonaparte de l'exécution de cette mesure, et mirent à sa disposition la garde du corps législatif, ainsi que toutes les troupes de la garnison de Paris. Des cinq membres du directoire, Sieyes et Roger-Ducos parurent seuls donner leur assentiment à cette mesure; Barras envoya sa démission : Gohier et Moulin refusèrent de donner la leur. Buonaparte passa ce même jour la revue de toutes les troupes, au Champ-de-Mars, et les prépara à bien servir ses projets. Le 19 brumaire, le conseil des anciens s'assembla à Saint-Cloud. Buonaparte demanda à y être introduit; et, ayant été admis, il prononça un discours, dans lequel il exposa la situation critique des choses : il chercha en même temps à se justifier des imputations d'ambition qui pesaient sur lui, et déclara qu'aussitôt que les dangers qui lui avaient fait conférer des pouvoirs extraordinaires seraient passés, *il abdiquerait ces pouvoirs.* Du conseil des anciens, il se rendit au conseil des cinq-cents, que présidait son frère, Lucien Buonaparte, et où la séance allait être très-orageuse. On venait d'y prêter le serment de *s'opposer au rétablissement de toute espèce de tyrannie,* lorsque Buonaparte entra, accompagné de quatre grenadiers. A sa vue, l'indignation la plus vive se manifesta; de tous côtés on entendit crier, avec l'accent de la fureur : *Des sabres ici!..... des hommes armés!..... à bas le dictateur, le Cromwel!.... hors la loi! hors la loi!...* Bientôt le tumulte augmente; une foule de membres se

précipitent au milieu de la salle, et entourent le général. Un des compatriotes de Buonaparte, Aréna, lève sur lui un poignard et veut l'en frapper; mais un des grenadiers de l'escorte (1), détournant l'arme, reçoit le coup dans le bras droit. Sur ces entrefaites, le général Lefebvre (depuis duc de Dantzick) arrive avec un piquet de grenadiers, écarte et disperse les députés, et enlève Buonaparte au danger qui menaçait sa tête. Napoléon, sentant que le conseil des cinq-cents pouvait encore prendre des résolutions vigoureuses et paralyser la révolution naissante, résolut de le prévenir, et envoya un piquet de grenadiers qui s'établit, l'arme au bras, au milieu de l'assemblée, et inspira aux membres de l'opposition une terreur telle, qu'ils se hâtèrent de fuir par les portes et les fenêtres, pour se soustraire aux baïonnettes. La désertion du conseil des cinq-cents abandonnant à celui des anciens le soin de la chose publique, ce dernier se forma en comité général, et prit une détermination qui fut l'accomplissement du projet médité par les conjurés. Le décret porta l'abolition du directoire, l'expulsion de soixante membres du conseil des cinq-cents, la création provisoire d'une nouvelle magistrature destinée à exercer le pouvoir exécutif, et la désignation de Sieyes, Roger-Ducos et Buonaparte, pour remplir cette magistrature sous le nom de *consuls de la république* (2). Un mois après l'établissement du gouvernement provisoire, Sieyes et Roger-Ducos donnèrent leur démission, et furent remplacés par Cambacérès et Lebrun. Une nouvelle constitution (celle de l'an 8) succéda à celle de l'an 3, qui avait elle-même succédé à celle de 1793; et Buonaparte se vit définitivement placé à la tête du gouvernement, sous le titre de *premier consul de la république*. Parvenu ainsi à la suprême

---

(1) Il se nommait Thomé, et fut créé officier dans la nouvelle garde consulaire.

(2) Le continuateur d'Anquetil dit que cette révolution releva la France du profond avilissement où elle était tombée, et il ajoute qu'elle fut accueillie partout avec autant de joie que de reconnaissance. (*Tom. X*, *pag.* 507 *et* 508.)

puissance, il sentit que, pour s'affermir dans le poste périlleux où sa fortune venait de le placer, il devait répondre à l'attente de tous les gens de bien (1), et que le rôle de pacificateur était un de ceux qu'il devait principalement jouer. Pour parvenir à ce but, il écrivit directement au souverain de la Grande Bretagne, et lui proposa de s'entendre avec lui pour mettre un terme au fléau de la guerre qui, depuis huit ans, étendait ses ravages sur tant de peuples : cette démarche ne fut point accueillie. Il en tenta une autre qui eut plus d'effet. Il fit habiller à neuf tous les soldats russes, prisonniers de guerre en France, et les renvoya dans leur patrie, sans aucune proposition d'échange. Touché de ce trait de générosité,

(1) Il s'empressa de se créer un nouveau titre à la reconnaissance publique, en faisant clore la liste des émigrés et rayer les noms d'un grand nombre de membres de l'assemblée constituante qui s'y trouvaient inscrits. Il rendit à leurs familles, à leurs amis, à leurs emplois, à leurs propriétés, ceux qu'on en avait injustement séparés. Il adoucit la sévérité des formes, et fit briller de nouveau les principes de justice. (*Mémoires de Salgues*, tom. III, pag. 293.) Il rappela de l'exil MM. de Vaublanc, Pastoret, Muraire, Boissy-d'Anglas, Suard, Dumas, Dumolard, et plusieurs autres que les décrets du 18 fructidor avaient bannis de leur patrie. Il prit des mesures pour la restauration des finances, et fit faire des recherches contre quelques fournisseurs des armées, qui furent obligés à des restitutions. Il réorganisa les tribunaux; institua les préfectures; négocia avec les États-Unis d'Amérique pour rétablir la bonne harmonie entre les deux gouvernements. M. Salgues, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de France, après avoir expliqué en détail tout ce que nous venons de résumer dans cette note, s'exprime ainsi (*tom. III*, *pag.* 325 *et* 326) : « Tel était l'art avec lequel Buonaparte rassemblait les éléments de cette grandeur future vers laquelle tendaient » toutes ses pensées, toutes ses actions. Infatigable au travail, inflexible » dans ses résolutions, impénétrable dans ses desseins, nul homme » n'était plus ardent et plus appliqué. Il se levait de grand matin, se couchait tard, et passait souvent une partie des nuits avec ses secrétaires. » Sa vie était d'une frugalité austère, et ses repas d'une sobriété presque » lacédémonienne : il restait à peine une demi-heure à table. Presque insensible au plaisir de l'amour, affectant le mépris de l'or, quand il fallait » l'acquérir par des moyens obscurs, indifférent à toutes les autres séductions, il ne semblait occupé que de sa gloire. La force et l'activité de » son âme, la vaste étendue de sa pensée, sa haute habileté, frappaient » les esprits, même les plus vulgaires; mais tout n'était pas sans tache. »

Paul Ier, empereur de Russie, rappela les troupes qu'il avait encore en Allemagne, et déclara qu'il ne voulait plus faire partie de la coalition armée contre la France. Napoléon s'appliqua en même temps à resserrer les liens de bonne intelligence qui unissaient la Prusse à la France, et sollicita la médiation du roi Frédéric-Guillaume, pour obtenir la paix avec l'Allemagne. Il renouvela auprès de l'empereur d'Autriche la proposition qu'il avait faite au roi d'Angleterre : François II ne parut pas éloigné de l'accueillir ; mais les intrigues et l'or du cabinet britannique rompirent bientôt après les négociations ouvertes entre les cabinets de Vienne et de Paris, et l'Autriche ordonna des levées considérables de gens de guerre. La Bavière de son côté fit cause commune avec les ennemis de la France ; et l'Angleterre promit de soudoyer 12.000 Bavarois. Vers le même temps, de nouveaux rassemblements d'insurgés s'étant formés dans une partie de la Bretagne et de la Normandie, dans l'Anjou, le Maine et le Poitou, le premier consul ordonna aux généraux Brune et Hédouville de réduire les royalistes de la Vendée, par le fer, si la voix de la persuasion était insuffisante. En se conformant aux instructions qu'ils avaient reçues, ces deux généraux parvinrent en peu de temps à tout pacifier, par les seuls moyens de conciliation. Les habitants, qui s'étaient soulevés, rentrèrent paisiblement dans leurs foyers ; et leurs chefs capitulèrent à des conditions avantageuses : quelques-uns d'entre eux, tels que MM. de Bourmont et de Scépeaux, furent admis dans la suite à prendre du service dans les armées de Buonaparte. Cependant le refus de traiter de la paix, fait par l'Autriche et l'Angleterre, et les armements considérables que préparaient ces deux puissances, engagèrent Buonaparte à faire un appel au peuple français. Il demanda de *l'argent, du fer et des soldats*, pour pouvoir conquérir cette paix qu'on lui refusait. La nation répondit généreusement à l'appel de son premier magistrat ; et la première conscription militaire fut levée sans aucun obstacle, excepté dans quelques départements de l'Ouest, où on l'avait politiquement suspendue. On vit alors se renouveler le même élan qui, en 1793

et 1794, avait fourni un si grand nombre de défenseurs à la patrie. Toutes les parties de l'administration militaire reçurent une vive impulsion. En moins de deux mois 40,000 chevaux furent rassemblés, et un parc considérable d'artillerie fut formé à Paris. Le premier consul confirma le général Moreau dans le commandement de l'armée du Rhin, et s'occupa de former une armée de réserve, destinée à agir en Italie, pour faire une diversion importante en Allemagne. Il réorganisa aussi l'armée d'Italie, que commandait alors Masséna, et qui, par la coupable insouciance du directoire, se trouvait dans le désordre et le dénûment le plus complet. Il avait chargé le général Suchet de s'opposer aux efforts du général Mélas, qui paraissait vouloir pénétrer en France, par la Ligurie, et menaçait en même les ports de Toulon et de Marseille. Suchet s'illustra par la défense du pont du Var, et parvint, par des succès rapides, à forcer les ennemis de se replier sur l'Italie. Buonaparte donna au général Alexandre Berthier le commandement de l'armée de réserve, qui se rassemblait à Dijon, et qui devait être forte d'environ 60,000 hommes. Il traça la marche de cette armée, et indiqua ses débouchés en Italie par le mont Saint-Bernard. Ayant résolu d'aller prendre le commandement en chef en Italie, il quitta Paris, le 6 mai 1800, et se rendit à Dijon, où il passa l'armée de réserve en revue. Après avoir organisé les cadres d'une seconde armée de réserve, il se rendit à Genève, où il arriva le 8. Là, il reçut du général Marescot, commandant-général du génie, tous les renseignements que cet officier avait recueillis en faisant une reconnaissance, pour s'assurer de la possibilité du passage des Alpes par le point indiqué. Après avoir écouté tous les détails que Marescot lui donnait avec la plus grande clarté, Buonaparte termina l'entretien par cette dernière question. « Croyez-vous enfin que l'armée puisse tenter ce passage? — Oui, général, répondit l'intrépide ingénieur; cela est possible aux soldats français. — Eh bien! partons, reprit Buonaparte. » Dès le 17 mai, l'avant-garde,

aux ordres du général Lannes, avait déjà pénétré dans l'étroite vallée de la Drance, par le col Major, jusqu'à Saint-Pierre, et se trouvait ainsi au pied du grand Saint-Bernard, là où finit tout chemin praticable. Renouveler les prodiges opérés autrefois par Annibal; se frayer une route à travers des monts couverts de neiges éternelles, dont le sommet se perd dans les nues; escalader des rochers inabordables, et affronter des abîmes, telle était la tâche glorieuse que l'armée française se disposait à remplir. Le mont qu'il fallait gravir, appelé par les Romains *Mons Penninus*, est le plus élevé de la longue chaîne des Apennins qui sépare la Suisse de l'Italie. La nature y a rassemblé tout ce qui peut arrêter l'audace de l'homme, et glacer son courage : des rochers pendants en précipices, des gouffres immenses, des monceaux de glace prêts à se briser sous les pas, un froid excessif, nulle trace de végétation, une vaste et profonde solitude, dont le silence n'est interrompu que par le fracas des avalanches, le bruit sourd et lointain des torrents, et le cri sauvage de quelques animaux féroces. Ce fut au pied de ce mont qu'on rassembla l'artillerie et toutes les munitions. Le transport de ces objets était impraticable avec des chevaux ou des mulets de trait; mais le courage et l'industrie des Français vinrent suppléer à tout. Les canons, les obusiers, les affûts sont démontés. et placés, les uns dans des troncs d'arbres creusés, les autres sur des traîneaux à roulettes; les munitions sont chargées à dos de mulet, et les caissons démontés doivent être portés par des chevaux. Les hommes, officiers et soldats, s'offrent avec un égal empressement, s'attellent intrépidement à des câbles, et gravissent le périlleux sentier que l'on a tracé, traînant après eux une partie de tout cet attirail de guerre: mais on ne peut marcher qu'un à un, et quiconque tenterait de dépasser son camarade, courrait risque de s'engloutir à jamais dans des abîmes immenses. Malgré les obstacles et les dangers sans cesse renaissants, sur un espace de six milles, la courageuse persévérance des Français parvint à effectuer ce mémorable passage; et, après six heures de la

marche la plus laborieuse (1), toute l'artillerie et toutes les munitions furent enfin réunies autour de l'hospice bâti sur le mont Saint-Bernard. On n'eut à regretter que la perte d'une pièce de 8 et de 3 canonniers, qui, s'étant un peu écartés du chemin, furent entraînés par une avalanche (2). Buonaparte avait fait remettre aux religieux de l'hospice du Saint-Bernard une assez forte somme, au moyen de laquelle ces bons moines achetèrent et distribuèrent, avec une patience et une gaieté admirables, le pain, le vin et la viande aux troupes, à mesure qu'elles arrivaient. Après cette halte, qui eut lieu le 18 mai 1800, l'armée se remit en marche pour descendre le versant méridional du Saint-Bernard. La pente en était rapide et effrayante, et la neige, qui commençait à fondre, se crevassant ou s'affaissant, il ne fallait qu'un faux pas pour être entraîné dans les précipices. Quelques hommes et plusieurs chevaux périrent, écrasés contre des rochers, ou engloutis dans des fondrières de neige. Pour éviter ces accidents, les soldats imaginèrent de se laisser glisser sur la neige jusqu'au bas de la pente. Les généraux et officiers suivirent cet exemple, et Buonaparte lui-même employa ce moyen, pour descendre plus vite et avec moins de danger (3). Les Autrichiens, qui occupaient Aoste et

---

(1) Lorsque, engourdis par le froid ou harassés de fatigues, les soldats sentaient que leurs forces et leur courage allaient les abandonner, ils demandaient qu'on battît la charge; et c'est au bruit du tambour, répété au loin par les échos des montagnes, et en s'excitant encore par des chants guerriers, que les futurs vainqueurs de l'Italie arrivèrent enfin à la cime du Saint-Bernard.

(2) Afin de stimuler l'ardeur des troupes, Buonaparte avait promis mille francs pour chaque canon amené avec son affût sur le sommet de la montagne. Lorsqu'il fut question de distribuer cette juste récompense du zèle et de la fatigue des soldats, tous, d'un commun accord, refusèrent de l'accepter, montrant ainsi que la gloire et l'honneur d'avoir bien mérité de la patrie étaient le seul prix qu'ils enviassent.

(3) Pendant que le gros de l'armée gravissait ainsi le Saint-Bernard, une colonne commandée par le général Moncey (depuis duc de Conégliano) débouchait par le St-Gothard, et une autre colonne forte d'environ 1000 hommes, sous les ordres du général Berthezenne, traversait

Châtillon, furent débusqués de ces deux villes, le 18 et le 19 mai, et perdirent 400 hommes tués ou faits prisonniers, et 3 pièces de canon. Napoléon établit son quartier-général à Aoste, le 21. L'avant-garde de l'armée se trouva arrêtée, dans sa marche, devant la ville et le château de Bard, sur le chemin qui conduit d'Aoste à Ivrée. Nous avons dit, à l'article du général Alexandre Berthier (*tom. II, pag.* 199), par quel moyen ingénieux et hardi ce général, après s'être emparé de la ville de Bard, était parvenu à faire passer l'artillerie de l'armée sous le tir du canon du fort. Aussitôt que cette artillerie eut rejoint l'avant-garde, Buonaparte donna ordre d'attaquer vigoureusement la ville et la citadelle d'Ivrée, défendues par 4000 Autrichiens. Ceux-ci, pendant deux jours, opposèrent la résistance la plus opiniâtre; mais le 25, les Français montèrent à l'assaut; enlevèrent tous les ouvrages à la baïonnette, et se rendirent maîtres de la ville et de la citadelle. L'ennemi se retira en désordre, par le pont de Chiusella, sur Chivasso, après avoir perdu beaucoup d'hommes et d'artillerie, et laissé 300 prisonniers au pouvoir des vainqueurs. Le premier consul fit marcher rapidement sur Turin; et,

le Simplon. La marche de cette dernière troupe présenta un fait si extraordinaire, que nous croyons devoir en rapporter ici quelques détails. La colonne arriva, le 28 mai, à l'un des ponts où le passage ne pouvait s'effectuer que sur des pièces de bois ordinairement placées sur un intervalle de 10 toises séparant deux rochers. Cette espèce de pont avait été emporté par un éclat de roche qui, détaché du haut de la montagne, avait tout entraîné dans le torrent coulant au pied des rochers. Le général Berthezenne n'avait à sa disposition aucuns moyens pour rétablir ce pont. Un soldat s'offre de mettre les pieds dans la rangée de trous pratiqués pour fixer les pièces de bois, puis de tendre une corde à hauteur d'hommes en marchant de cavité en cavité jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la fixer à l'autre extrémité de l'espace entièrement vide, au-dessus de l'abîme. La proposition de cet audacieux soldat est acceptée, et bientôt la corde est tendue. Le général Berthezenne donne alors l'exemple de passer, s'accrochant à la corde par la main; et c'est ainsi que 1000 Français, se suspendant entre le ciel et le plus effroyable abîme, franchissent l'intervalle, chargés de leurs armes et de leurs bagages.

dès le 26, son avant-garde se trouva en présence d'un corps ennemi, fort de 6000 hommes d'infanterie et d'environ 4000 chevaux, qui furent culbutés et mis en déroute. Après cette affaire glorieuse, qui prit le nom de combat de la Chiusella, Buonaparte se rendit à Chivasso, pour y passer la revue des troupes de son avant-garde (1). A la nouvelle de la marche imprévue des Français, le général Mélas, qui commandait les forces autrichiennes en Italie, se hâta d'accourir à Turin avec le plus de troupes qu'il put réunir; mais déjà Buonaparte avait fait effectuer le passage de la Sésia, le 28 mai. Celui du Tésin eut lieu le 2 juin, et le général français Monnier s'empara le même jour de Milan. Buonaparte, ayant fait son entrée dans cette capitale de la Lombardie, s'empressa de réorganiser la république Cisalpine. Sur ces entrefaites, le fort de Bard, que l'on avait investi, capitula. La garnison demeura prisonnière de guerre, et l'on trouva dans la place 18 canons et une grande quantité de munitions. Mais, d'un autre côté, Masséna, après la défense la plus vigoureuse et la plus honorable, avait été obligé de rendre Gènes, par capitulation. Par les ordres de Buonaparte, tous ses lieutenants continuèrent leurs mouvements sur divers points, et de manière à pouvoir battre en détail les différents corps de l'armée autrichienne, qui se trouvaient disséminés, et que Mélas n'avait point encore pu rallier. Bientôt les manœuvres et les mar-

---

(1) Napoléon, qui connaissait bien le caractère national des Francais, savait employer à propos des paroles magiques, par lesquelles il stimulait leur courage. A cette revue, il prodigua les louanges à tous les corps qui s'étaient distingués depuis l'ouverture de la campagne; et s'adressant particulièrement à la 28e demi-brigade de ligne, il lui dit : « Soldats, » il y a deux ans que vous vous battez dans les montagnes, souvent pri- » vés de tout. Vous avez fait votre devoir sans murmurer. Je sais en- » core qu'il vous était dû, il y a quelques jours, huit mois de paie, et que » vous marchiez à l'ennemi sans proférer une seule plainte. Je récom- » penserai votre conduite, et, *pour vous prouver ma satisfaction, je* » *veux qu'à la première affaire, vous marchiez en tête de l'avant-garde.* » Ces paroles se répandirent promptement dans l'armée, et tous les corps briguèrent l'honneur de marcher à l'avant-garde.



ches des Français eurent pour résultat de forcer l'ennemi à la retraite au-delà de l'Oglio, jusqu'au pied des montagnes. Pavie et Plaisance furent occupées par les troupes de Napoléon, qui porta son quartier-général dans la première de ces deux villes. Il y apprit la capitulation de Gènes, et fut informé que le général Ott, qui avait commandé le siége de cette place, marchait pour se joindre à Mélas, et avait pris position à Casteggio et Montebello. La marche rapide que Buonaparte avait fait faire à ses troupes empêchait la jonction des deux généraux ennemis, et mettait le général en chef autrichien dans une position embarrassante. Napoléon sentant la nécessité de livrer bataille avant que la masse des troupes ennemies pût se réunir, et que Mélas fût à même de se servir avec avantage de son immense cavalerie, donna en conséquence l'ordre d'attaquer, le 9 juin, le corps du général Ott, fort d'environ 16,000 hommes de vieilles troupes, appuyé d'une artillerie nombreuse, et fortement posté sur les hauteurs de Casteggio. Après cinq heures d'un combat opiniâtre, ce village fut emporté. Le général Ott ayant rallié ses troupes à Montebello, un nouveau combat s'y engagea bientôt; et les Autrichiens commençaient à prendre des avantages, lorsque Buonaparte, qui venait d'arriver sur le champ de bataille, fit marcher contre eux le général Victor, avec une réserve de six bataillons. L'ennemi, forcé sur tous les points et presque enveloppé, fut obligé à la retraite, et poursuivi, l'épée aux reins, jusqu'à Voghera : les deux affaires de Casteggio et de Montebello coûtèrent aux Autrichiens 3000 hommes tués, 5000 prisonniers, 6 pièces de canon et plusieurs drapeaux. Ces brillants succès n'étaient que le prélude de la célèbre bataille de Marengo. Le 12 juin, Buonaparte porta son quartier-général à Voghera; et, dans la nuit du 12 au 13, il fit prendre position à ses divisions, qui s'établirent sur la rivière de la Scrivia. Les forces de Buonaparte s'élevaient, sur ce point, à environ 30,000 hommes : celles de Mélas pouvaient être évaluées de 40 à 50,000 hommes. La cavalerie du général ennemi était plus nombreuse et mieux montée que celle des Français, et son artillerie était plus

forte. Les Français passèrent la Scrivia, dans la matinée du 13 juin, et se formèrent dans la plaine de San-Guiliano. Étonné de ne pas trouver l'ennemi en bataille dans cette plaine, Buonaparte se persuada que Mélas faisait une marche de flanc; et, dans cette croyance, voulant faire observer la route d'Acqui et la communication de Gênes, il détacha promptement le corps du lieutenant-général Desaix (1) sur sa gauche, à Rivalta; se porta de sa personne à Castelnovo-di-Scrivia; fit reconnaître, par sa cavalerie légère, toute la plaine entre la Scrivia et la Bormida; parcourut lui-même cet espace à la tête de ses guides, et se convainquit que le seul village de Marengo était occupé par 4 à 5000 Autrichiens. Il fit attaquer ce village par la division Gardanne, qui l'emporta après avoir éprouvé une faible résistance. On poursuivit vivement les Autrichiens, jusqu'à leurs retranchements sur la Bormida. Le premier consul revenait à son quartier-général de Voghera, lorsque des rapports, qui lui parvinrent à Torre-di-Garafola, lui firent pressentir que Mélas avait pris la résolution de livrer bataille, pour s'ouvrir un passage à travers l'armée française, et qu'en faisant défendre faiblement le village de Marengo, le général ennemi n'avait voulu que lui donner le change sur sa détermination. Buonaparte s'arrêta donc à Garafola, et y passa la nuit à faire des dispositions, qui ne pouvaient plus être que tardives (2). Il se hâta de rappeler le corps de

---

(1) Desaix avait quitté l'Égypte, par suite de la convention signée à El-Arich, le 24 janvier 1800, pour l'évacuation de ce pays par les Français. Au mépris de cette convention et des passe-ports qui lui avaient été délivrés par le commandant de la station anglaise devant Alexandrie, il avait été fait prisonnier dans la traversée, et retenu à Livourne par l'amiral anglais, lord Keit. Rendu à la liberté, il arriva à Toulon, le 5 mai. Buonaparte se hâta de l'inviter à se rendre à l'armée d'Italie. La quarantaine fut abrégée pour Desaix, qui vint en poste prendre le commandement de deux divisions, avec le titre de lieutenant-général.

(2) Quelques historiens militaires ont blâmé Bonaparte d'avoir, même dans la supposition d'un mouvement de flanc par le général Mélas, négligé de concentrer toutes ses forces; et ils taxent d'imprévoyance, bien extraordinaire de la part d'un général si habile, l'envoi du corps de Desaix sur Rivalta.



Desaix, qui était le plus nombreux de l'armée; mais déjà ce lieutenant-général avait détaché la division Boudet sur Acqui, pour essayer de se lier avec les troupes de Masséna et de Suchet. Cependant, Mélas avait passé la journée du 13 à réunir les troupes des généraux Haddick, Kaim et Ott; et, après avoir passé le Tanaro, il avait pris position avec 40,000 hommes en avant d'Alexandrie. Le 14 juin, à 5 heures du matin, Mélas passa la Bormida sur trois points; se forma en autant de colonnes, précédées par une nombreuse artillerie, et à huit heures, il attaqua la division Gardanne, à Pedebrossa, en avant de Marengo. Buonaparte donna l'ordre de défendre ce village jusqu'à la dernière extrémité; mais Mélas ayant fait marcher sa seconde ligne à l'appui de la première, le combat devint terrible: Marengo fut pris et repris plusieurs fois; et les Français furent enfin obligés de l'abandonner. Sur un autre point, le général ennemi Kaim s'était emparé de Castel-Ceriolo, et menaçait de prendre en flanc, et de déborder la droite de la ligne française. Buonaparte, pour donner aux divisions repoussées le temps de se rallier, fit avancer les deux bataillons de grenadiers de la garde consulaire. Cette troupe, forte seulement de 900 hommes, repoussa, sans être ébranlée, les charges multipliées de la nombreuse cavalerie ennemie, et parut, selon la belle expression du général Berthier, *une redoute de granit, contre laquelle tous les efforts de l'ennemi devinrent impuissants*. Le village de Castel-Ceriolo fut repris par les Français; mais, malgré tous les efforts de ces derniers, l'ennemi gagnait toujours du terrain, et à cinq heures du soir la bataille semblait perdue. A ce moment, on vint annoncer au premier consul que les têtes de colonnes de la division Desaix paraissaient à la hauteur de San-Guiliano. Buonaparte, qui jusqu'alors avait mis tous ses soins à soutenir sa droite, et à ralentir le mouvement de retraite par échelons, arrêta tout-à-fait ce mouvement; et, se portant sur le front des colonnes, il les parcourut. L'espoir et la confiance brillaient dans ses regards. « Français, s'écria-t-il, c'est avoir trop fait de pas en arrière; le moment est venu de mar-

»cher en avant : souvenez-vous que mon habitude est de »coucher sur le champ de bataille.» Les cris de *Vive Buonaparte! Vive le premier consul!* répondirent à cette courte mais entraînante harangue. Bientôt il a formé une nouvelle ligne de bataille, avec laquelle il attend de pied ferme les Autrichiens, qui s'avancent en bon ordre, et pleins de cette confiance que donne une victoire presque certaine. Une colonne de 5000 grenadiers ennemis, dirigée par le général de Zach, quartier-maître-général de l'armée autrichienne, s'avançait alors sur la division Boudet, faisant partie du corps de Desaix. Cette colonne n'était plus qu'à deux portées de canon des Français, quand ceux-ci s'ébranlèrent tous à la fois. Desaix, marchant alors à la tête de sa colonne d'attaque, soutenue par 15 pièces de canon, que Marmont dirige en personne, se présente devant l'ennemi, et l'arrête par un feu terrible et une fusillade engagée à portée de pistolet. Dans cet engagement, Desaix reçoit une balle au milieu de la poitrine, et meurt comme un héros. Les soldats, loin d'être découragés par la perte de leur général, brûlent du désir de la venger; se précipitent sur les grenadiers autrichiens; les enfoncent, et les forcent à mettre bas les armes : le général Zach et ses 5000 hommes furent faits prisonniers. Toutes les autres divisions françaises s'étaient également avancées avec intrépidité sur l'ennemi, qui, obligé de traverser en toute hâte et dans le plus grand désordre la vaste plaine qu'il avait parcourue peu auparavant en vainqueur, ne trouva de salut que derrière ses retranchements, au-delà de la Bormida. Le combat ne cessa qu'à dix heures du soir. Cette glorieuse et célèbre journée avait coûté aux Autrichiens 4500 hommes morts sur le champ de bataille, 7 à 8000 blessés, 6 à 7000 prisonniers, 12 drapeaux et 30 pièces d'artillerie. Les Français avaient eu 2000 hommes tués, 3600 blessés et 700 prisonniers. Pendant la nuit, le général Mélas repassa la Bormida avec son armée; et Buonaparte, de son côté, fit les dispositions nécessaires pour forcer les retranchements dont son adversaire s'était couvert. Le 15 juin, à la pointe du jour, les colonnes françaises s'ébranlaient pour commencer l'attaque, lorsqu'un

parlementaire envoyé par le général Mélas se présenta, chargé de proposer des arrangements. Le premier consul envoya le général en chef Berthier pour traiter avec Mélas; et, au bout de quelques heures, il ratifia une convention d'armistice, dont une des conditions fut la remise à l'armée française des forteresses, villes et châteaux de Tortonne, d'Alexandrie, Milan, Turin, Pizzighitone, Plaisance, Coni, Céva, Savonne, Gratz, et du fort d'Urbain. Par un autre article de la convention, on stipula la restitution aux Français de toute l'artillerie qu'ils avaient perdue en Italie pendant la désastreuse campagne de 1799. Telle fut l'issue de la bataille de Marengo, l'une des plus décisives de toutes celles qui furent livrées dans le cours de la révolution française (1). L'armistice conclu, Buonaparte quitta le champ de bataille, et se rendit à Milan, où il fit son entrée triomphante, le 17 juin. Il prescrivit rapidement une nouvelle forme d'administration provisoire pour la Lombardie et le Piémont; et, voulant relever le trône pontifical, qu'il avait lui-même détruit quelques années auparavant, il chargea de cette mission le général Murat, qui s'en acquitta avec empressement. Il partit de Milan, le 28 juin; arriva, le 30, à Lyon; parcourut tous les quartiers de cette ville qui avaient été détruits en 1793; donna des ordres pour faire rendre à cette seconde capitale de la France son an-

---

(1) Dans cette journée mémorable, tout fut d'abord perdu, et tout fut ensuite gagné. M. Gérard Lacuée, alors aide-de-camp du premier consul, a assuré qu'après la bataille de Marengo, il se rendit près de Buonaparte qu'il trouva dans une petite maison construite au milieu des vignes. Le premier consul, seul et paraissant absorbé dans une profonde rêverie, arpentait à grands pas l'espace qui était court et étroit. L'aide-de-camp lui fit un rapport qui fut écouté avec distraction. Tout à coup Napoléon se mit à réciter avec beaucoup de chaleur ces quatre vers de la *Mort de César:*

« J'ai servi, commandé, vaincu quarante années;
» Du monde, entre mes mains, j'ai vu les destinées,
» Et j'ai toujours connu qu'en tout événement,
» Le destin des états dépendait d'un moment. »

cienne splendeur ; posa la première pierre de l'une des façades de la place Bellecour ; quitta Lyon, le 1er juillet, après avoir reçu de ses nombreux habitants les plus grands témoignages d'affection ; prit la route de Paris, qui se couvrit à son passage d'arcs de triomphe, et rentra dans la capitale, où il s'occupa, sans perte de temps, à développer le vaste système d'organisation qu'il avait conçu. Il donna une plus grande étendue à l'institution du prytanée, qu'il divisa en quatre grands colléges, placés à Paris, Fontainebleau, Versailles et Saint-Germain ; fonda des bourses ou pensions gratuites pour les enfants peu fortunés des militaires morts au champ d'honneur, et pour ceux des fonctionnaires publics morts dans l'exercice de leurs fonctions. Il chercha une nouvelle gloire dans la protection qu'il accorda aux sciences, aux arts et aux lettres, et à ceux qui les cultivaient. Il créa un conseil des prises maritimes ; ordonna l'érection des colonnes départementales, sur lesquelles devaient être inscrits les noms des défenseurs de la patrie (1) (2). Les opérations que le premier consul avait

(1) Le premier consul voulut que l'anniversaire de la fondation de la république fût célébré le 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800), avec beaucoup de solennité. Il choisit cette époque pour faire rendre à la dépouille mortelle du maréchal de Turenne les honneurs les plus distingués. Le corps de ce grand homme de guerre, tué d'un coup de canon près de Salzbach, le 27 juillet 1675, avait été, comme celui du célèbre Duguesclin, déposé à Saint-Denys parmi les tombeaux de nos rois. Lors de la profanation de ces tombeaux, en 1793, le corps de Turenne avait été exhumé, transféré au muséum d'histoire naturelle, et confondu avec les dépouilles des animaux. En août 1799, le directoire-exécutif avait fait transporter ce corps au musée des monuments français, où il avait été déposé dans un sarcophage exécuté sur les dessins de M. Lenoir, directeur de cet établissement. Buonaparte, pour former en quelque sorte une alliance entre la valeur ancienne et la valeur moderne, ordonna que le corps de Turenne serait enterré aux Invalides, et cette cérémonie imposante eut lieu avec tout l'appareil convenable, le 23 septembre 1800.

(2) L'élévation de Buonaparte à la première magistrature avait excité beaucoup de jalousie, et blessé beaucoup d'intérêts. Il se trouvait en butte à l'opposition des royalistes, et à la vengeance des jacobins,

dirigées en personne, en Italie, ne l'avaient pas distrait des soins qu'il devait donner aux autres armées de la république. Il s'attacha surtout à placer à la tête de ces armées des généraux illustres, et dont les seuls noms étaient de sûrs garants des succès les plus importants. Sous ces grands capitaines, toutes ces armées rivalisèrent de zèle et de dévouement. L'armée gallo-batave chassa de la Hollande 20,000 Anglais, qui avaient débarqué au Helder, sous la conduite du duc d'York, et vint ensuite battre les Autrichiens à Burg Ébérach, Nuremberg et Neukeinchen. L'armée du Rhin remporta les célèbres batailles de Hochstedt et de Hohenlinden. Celle des Grisons pénétra dans les Alpes-Rhétiennes; passa le Splugen; battit l'ennemi en plusieurs rencontres; franchit le San-Zeno, et se répandit

---

deux partis assez nombreux, et dont les espérances se trouvaient déçues par cette élévation. Dix mois s'étaient à peine écoulés depuis que Buonaparte était premier consul, lorsque diverses conspirations vinrent mettre sa vie en danger. La première fut découverte vers le 12 septembre 1800. La police fut bientôt après sur les traces d'une seconde, et acquit la preuve que Buonaparte devait être assassiné à l'Opéra, le 10 octobre. Peu de jours après, on trouva chez un ingénieur, nommé Chevalier, une machine infernale destinée à faire périr le premier consul. Enfin, le 24 décembre (3 nivôse an 9), se rendant des Tuileries à l'Opéra, pour y entendre la première exécution de l'oratorio d'Haydn, connu sous le nom de la *Création du monde*, une seconde machine infernale éclata dans la rue Saint-Nicaise, presque au moment où sa voiture venait de dépasser la charrette sur laquelle cette machine avait été placée. Il ne dut la vie, en cette occasion, qu'à l'habileté et à la promptitude avec lesquelles son cocher avait évité l'obstacle présenté par cette charrette, qui avait été placée de manière à barrer le chemin. L'explosion de cette machine fit un dégât immense; 8 personnes furent tuées, 29 reçurent des blessures toutes assez grièves, et une quinzaine de maisons furent considérablement endommagées. Au moment de l'explosion, le premier consul fit arrêter sa voiture, dont toutes les glaces avaient été cassées, et après avoir pris quelques informations, et donné des ordres pour que les blessés fussent secourus, il se rendit à l'Opéra, où l'on n'aperçut aucune altération sur son visage : le concert ne fut même point interrompu. Quelques-uns des auteurs de cet odieux complot furent arrêtés et punis de mort. On déporta aussi 84 individus que le ministre de la police, Fouché, avait désignés comme suspects.

nir l'indépendance de la navigation européenne. Cette ligue était le fruit des mesures diplomatiques du premier consul. Alexandre Ier, successeur de Paul, adopta un système pacifique; et, tout en refusant de seconder les vues de Napoléon, il ne voulut point abandonner la cause de la France, et offrit sa médiation pour la paix générale. Les ministres plénipotentiaires conclurent à Paris, le 8 octobre 1801, un traité pour le maintien de la paix et de la bonne intelligence entre la Russie et la république française. Le 9 du même mois, furent signés, à Paris, les articles préliminaires de la paix entre la France et la Porte ottomane, et cette paix fut conclue définitivement, le 25 janvier 1802. Le premier consul, tout en s'occupant de rétablir les relations politiques de la France avec les souverains de l'Europe, avait porté son attention sur la répression de quelques troubles intérieurs. La déportation d'un grand nombre de révolutionnaires de 1793; une loi tendant à établir la sûreté publique, et l'établissement de tribunaux spéciaux pour juger les délits que commettaient différentes bandes de brigands, furent les moyens efficaces qu'il employa pour ramener le bon ordre et la tranquillité. Il travailla en même temps avec une égale activité à étendre et consolider l'influence de la France sur les états qui l'avoisinaient. Il se prêta d'abord à l'établissement d'une nouvelle constitution que la Hollande se donna. La Suisse était depuis deux ans dans un état voisin de l'anarchie, et son antique constitution avait été détruite. Le chargé d'affaires de France eut ordre de donner une nouvelle forme de gouvernement à l'Helvétie. Une assemblée extraordinaire, tenue à Lyon, sous le nom de *consulte-cisalpine*, régla définitivement, pour l'Italie, la forme du gouvernement, qui, jusqu'alors, n'avait été que provisoire, et la république italienne fut fondée. En exécution de l'article 15 des préliminaires signés à Londres, les ministres plénipotentiaires de France, d'Angleterre, d'Espagne et de Hollande, s'étaient réunis à Amiens, pour s'y occuper des moyens de donner une paix stable à l'Europe. Le traité qui cimenta

cette paix fut signé par les ministres des hautes parties contractantes, le 27 mars 1802. Le 18 avril suivant, jour de Pâques, on publia à Paris, en même temps que ce traité, le concordat conclu, dès le 15 juillet 1801, avec le souverain pontife Pie VIII. Ce concordat relevait les autels du christianisme en France, et rendait à la religion une partie du lustre dont elle avait été dépouillée. Buonaparte assista aux cérémonies religieuses qui furent célébrées, à cette occasion, avec la plus grande pompe, dans la capitale. Le premier consul avait aussi porté ses regards sur la colonie de Saint-Domingue, et conçu le projet de la faire rentrer dans les voies de la dépendance et de l'obéissance aux lois de la métropole. Le Nègre Toussaint-Louverture, nommé général en chef de Saint-Domingue, avait préparé de longue main tous les esprits à servir son ambition, et était enfin parvenu à réunir en assemblée générale des hommes dévoués à ses volontés, et qui avaient rédigé une constitution coloniale, par laquelle il était nommé gouverneur et président à vie, avec le droit de nommer son successeur, etc., etc. Toussaint-Louverture avait aussi fait arrêter l'agent français, Roume, et le tenait prisonnier dans l'intérieur des terres. En vain on avait voulu le dissuader de s'emparer du pouvoir : il avait répondu : « Je suis le Buonaparte de Saint-Domingue, et la » colonie ne peut exister sans moi. » Les divers traités de paix, conclus par le premier consul, lui permettant de réaliser ses projets sur Saint-Domingue, il fit partir, le 14 décembre 1801, une armée, dont il donna le commandement en chef au général Leclerc, son beau frère, qu'il nomma en même temps gouverneur-général de l'île, en remplacement de Toussaint-Louverture. L'armée expéditionnaire arriva à sa destination dans les premiers jours de février 1802, et trouva Toussaint-Louverture préparé à se défendre, et refusant de remettre au général français le commandement-général. Les hostilités commencèrent immédiatement. Le massacre des blancs, l'incendie des villes, le pillage et les plus effroyables dévastations entrèrent dans les moyens de résistance opposés par les Noirs; mais enfin

les chefs, Christophe et Dessalines, ayant été amenés en partie par la force des armes, et en partie par des négociations, à faire leur soumisssion, Toussaint-Louverture, qui se vit abandonné des siens et pressé de toutes parts, fit des propositions d'accommodement que le général Leclerc accepta, et la colonie rentra momentanément sous la domination de la métropole. Par le résultat des opérations militaires de la dernière campagne, des divers traités qui en avaient été la suite, et des grandes mesures administratives prises par le premier consul, la France, tranquille au-dedans, en paix avec tous ceux qui s'étaient montrés ses ennemis les plus acharnés, la France, couverte de gloire et environnée d'éclat, tourna tous ses regards sur celui qui, en si peu de temps, avait rendue à la patrie d'aussi éminents services. Elle crut devoir lui en témoigner sa reconnaissance, en consolidant dans ses mains le pouvoir suprême. Organe de la nation, le tribunat prit l'initiative; et, dans sa séance du 6 mai 1802, il émit le vœu qu'il fût donné au général Buonaparte, premier consul de la république, un gage éclatant de la reconnaissance nationale. Le sénat-conservateur, auquel ce vœu fut transmis, décréta, le 8, que Napoléon Buonaparte était réélu premier consul pour les dix années qui devaient suivre immédiatement celles pour lesquelles il avait été précédemment nommé. De leur côté les deux consuls, collègues de Buonaparte, arrêtèrent, le 10, que le peuple français serait consulté sur cette question: « Napoléon Buonaparte sera-t-il consul à vie? » A peine cet appel à la nation fut-il rendu public, que, de toutes les parties de la France, on vit arriver au gouvernement des adresses, qui ne laissèrent aucun doute sur la solution de la question. Effectivement, le sénat-conservateur ayant fait faire le dépouillement des votes émis dans toutes les communes, déclara, le 2 août (14 thermidor, an 10), que Napoléon Buonaparte était proclamé par le peuple *premier consul à vie*. Pendant le laps de temps qui s'était écoulé depuis la proposition faite pour prolonger le consulat de Buonaparte jusqu'à sa nomination au consulat à vie, une loi sur le recrutement successif de l'armée avait été rendue le

18 mai (1), et le sénat avait décrété, le 19, la création et la formation d'une Légion-d'Honneur, dont le premier consul était déclaré chef (2). Le plan que nous avons adopté pour la rédaction de cet ouvrage, n'admettant que l'insertion des faits applicables aux *généraux français*, nous sommes obligés de terminer l'article consacré à Napoléon Buonaparte, à l'époque à laquelle il sortit du cadre de ces mêmes généraux, pour prendre le titre de chef suprême du gouvernement français. Nous laissons à l'histoire le soin de montrer cet homme extraordinaire, continuant à marcher à pas de géant dans la vaste carrière que son ambition lui avait ouverte, et, après avoir donné des lois à l'Europe, sous les titres successifs de consul à vie, d'empereur des Français (3), de roi d'Italie (4), etc.; obligé d'abdiquer la suprême puissance, le 11 avril 1814, et mourant dans l'exil le 5 mai 1821, à l'île Sainte-Hélène, où il avait été relégué en 1815 (5). (*Moniteur, le continuateur*

(1) Cette loi établit ce que l'on appela la *conscription militaire*, dont Buonaparte fit depuis le plus étrange abus, pour enlever l'élite de la jeunesse française qu'il sacrifiait sur les champs de bataille à son insatiable ambition.

(2) Cette grande et belle institution associa aux mêmes récompenses et aux mêmes honneurs les services civils et militaires. Tous les braves qui avaient précédemment obtenu des armes d'honneur y furent agrégés de droit.

(3) Le 18 mai 1804.

(4) Le 10 mars 1805.

(5) M. Gallais, continuateur d'Anquetil, après avoir mis sous les yeux de ses lecteurs le tableau rapide des événements du 18 brumaire et de l'élévation de Buonaparte à la première magistrature, établit un parallèle entre les diverses révolutions qui se sont succédé en France depuis 1789 jusqu'en 1814, et s'exprime ainsi (*tom. X, pag.* 508 *et* 509): « Depuis la révolution de 1789 jusqu'à celle du 18 brumaire, l'esprit » démocratique avait tourné toutes les têtes, bouleversé toutes les pro» priétés, et renversé toutes les institutions que la sagesse des temps » avait consacrées. Depuis la révolution du 18 brumaire jusqu'à la restau» ration de 1815 (celle qui replaça l'auguste dynastie des Bourbons sur le » trône de France), une main puissante s'occupait du soin de relever le

d'Anquetil, tom. X et XI; Mémoires pour servir à l'Histoire de France, par M. de Salgues; Histoire abrégée des traités des paix, par M. de Koch, ouvrage continué par F. Schoël; Victoires et conquêtes des Français de 1791 à 1815, annales du temps.)

BUONAPARTE (Joseph), *lieutenant-général*, frère aîné de Napoléon Buonaparte, naquit à Ajaccio en Corse, le 7 janvier 1768. Sa famille ayant été obligée de quitter la Corse, en 1793, il vint se réfugier avec elle à Marseille. Il ne commença à paraître sur la scène politique qu'après la journée du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), dans laquelle son frère Napoléon avait commandé une portion des troupes directoriales. Il fut fait commissaire des guerres et employé en cette qualité à l'armée d'Italie, en 1796. Dans la même année il fut élu député du département du Liamone au conseil des cinq-cents, qui l'admit parmi ses membres dans la séance du 12 juin. En 1797, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès du saint-siége; quitta Rome après l'assassinat commis sur le général Duphot, le 27 décembre, et revint à Paris, où il arriva, le 22 janvier 1798. Il fut élu secrétaire du conseil des cinq-cents, le 21 juin. Après la révolution du 18 brumaire an 8

» trône et de l'entourer d'institutions, qui, comme autant de fortes bar» rières, garantissent les rois des insurrections populaires, et les peuples » du despotisme et des malheurs de l'anarchie. Depuis le 14 juillet 1789 » jusqu'au 18 brumaire, toutes les factions, toutes les passions, toutes » les ambitions se sont partagé la France, l'ont pillée, ravagée, meurtrie » et avilie. Depuis le 18 brumaire jusqu'au 30 mars 1814, une seule ambi» tion a fait taire toutes les autres; un seul homme a régné; et quels que » soient d'ailleurs les reproches qu'on lui a faits, reproches que nous ne » lui épargnerons pas, il faut dire qu'il a régné avec gloire. L'époque de » son élévation fut en même temps celle de la réhabilitation de la Fran» ce. Les malheurs et les humiliations que nous avons éprouvés depuis, » n'ont pas effacé tous nos souvenirs, et ne doivent pas nous dispenser » d'être juste. » Cette citation suffira pour faire connaître à nos lecteurs dans quel sens et vers quel but Napoléon Buonaparte dirigea le timon du gouvernement, qui lui avait été confié.

(9 novembre 1799), Napoléon Buonaparte, son frère, devenu premier consul, le fit conseiller-d'état. Nommé ministre plénipotentiaire pour conclure un traité de commerce avec les États-Unis d'Amérique, il signa ce traité à Paris, le 30 septembre 1800. Il souscrivit à Lunéville, le 9 février 1801, le traité de paix avec l'Allemagne, et signa, à Amiens, le 27 mars 1802, celui entre la France et l'Angleterre. Il fut nommé sénateur, le 4 août de cette dernière année. Napoléon le créa prince français, en 1804, et le nomma grand-cordon de l'ordre de la Légion-d'Honneur, le 2 février 1805. Dans la même année, il fut appelé à la présidence du sénat en qualité de grand-électeur, et eut la direction du gouvernement pendant que Napoléon était à la tête des armées. Joseph Buonaparte, destiné par son frère à jouer un grand rôle dans les affaires politiques, fut successivement nommé colonel; devint ensuite un des lieutenants-généraux de Napoléon; commanda en chef l'armée de Naples, et fut fait lieutenant-général de ce royaume, qu'il envahit à la tête d'une nombreuse armée. Il entra à Naples, le 15 février 1806, jour de l'évacuation de cette ville par le roi Ferdinand. Bientôt après, Napoléon le fit roi de Naples. En 1808, il passa du trône de Naples à celui d'Espagne, qu'il fut forcé d'abandonner vers la fin de 1813. Étant rentré en France, il y fut chargé par son frère d'une partie du gouvernement, de concert avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, impératrice-régente. En 1814, il reçut le titre de lieutenant-général de l'empire, et le commandement de la garde nationale parisienne. Après l'abdication de Napoléon, il quitta la France, et se rendit en Suisse dans le pays de Vaud. Pendant les *cent jours*, il vint rejoindre Napoléon, et figura à l'assemblée du champ-de-mai. La seconde expulsion de Napoléon ayant obligé Joseph Buonaparte de quitter de nouveau la France, il passa alors en Amérique, où il fixa sa résidence à New-York. Il avait été créé grand-dignitaire de l'ordre de la Couronne-de-Fer, et chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or. (*Moniteur*, *annales du temps*.)

BUONAPARTE (Louis), *connétable de France, et colonel-général des carabiniers*, frère puîné de Napoléon Buonaparte, naquit à Ajaccio en Corse, le 2 septembre 1778. Il entra de bonne heure au service, et fit, sous Napoléon, les premières campagnes de l'armée d'Italie. Quelque temps après le 18 brumaire, il fut envoyé comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg; mais la mort de l'empereur Paul Ier le mit dans le cas de s'arrêter à Berlin, où il séjourna pendant un an. A son retour en France, il fut nommé colonel du 9e régiment de dragons, et devint général de brigade, le 24 mars 1803. Lors de l'avénement de son frère Napoléon à l'empire, en 1804, il fut créé connétable de France et colonel-général des cuirassiers. Il accompagna Napoléon en Italie, en 1805, et fut fait gouverneur-général du Piémont. En 1807, il eut le gouvernement de la ville de Paris; se rendit ensuite en Hollande pour y commander l'armée du Nord, et bientôt son frère le nomma roi de Hollande. Napoléon avait établi un système continental, destiné à ruiner le commerce de l'Angleterre, et il voulait que tous les gouvernements alliés à la France exécutassent rigoureusement les mesures de prohibition déterminées par ce système. Ces mesures devenaient désastreuses pour la Hollande, dont elles anéantissaient le commerce. Louis Buonaparte, dans l'intérêt du pays qu'il gouvernait, s'écarta des ordres qu'il avait reçus de Napoléon, et favorisa secrètement, pendant assez long-temps, le commerce maritime avec les Anglais; mais lorsqu'il vit que Napoléon exigeait l'exécution rigoureuse des mesures auxquelles les Hollandais se refusaient, il préféra abdiquer la souveraine puissance; quitta la Hollande, et se retira à Gratz en Styrie, où il vécut en simple particulier jusqu'en 1813, époque à laquelle il se rendit à Rome. Il refusa de prendre aucune part aux événements politiques qui eurent lieu depuis lors, et de venir occuper à la chambre des pairs la place que Napoléon lui avait assignée pendant les *cent jours*. Par suite des arrangements pris par les souverains alliés, relativement à la famille Buonaparte, le séjour du prince Louis fut fixé dans les états du pape. Il

avait été décoré du grand-cordon de la Légion-d'Honneur, le 2 février 1805, et créé grand-dignitaire de l'ordre de la Couronne-de-Fer. (*Moniteur, annales du temps.*)

BUONAPARTE (Jérôme), *commandant d'armée*, dernier frère de Napoléon Buonaparte, naquit à Ajaccio en Corse, le 15 décembre 1784. Il commença à servir dans la marine; y obtint d'abord le grade de lieutenant de vaisseau, et fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, en 1801. Étant revenu en France avec des dépêches du général en chef Leclerc, il repartit bientôt après pour se rendre à la Martinique, dont le premier consul, son frère, lui avait donné le commandement. Vers la fin de 1802, les hostilités ayant recommencé avec l'Angleterre, il établit une station devant la rade de Saint-Pierre et l'île de Tabago; mais ayant failli être pris, il se réfugia à New-York, dans les États-Unis. En mai 1805, il vint débarquer à Lisbonne, après avoir échappé aux croisières anglaises. On l'envoya réclamer auprès du dey d'Alger les Génois qui se trouvaient esclaves en Afrique; et il en ramena 250 dans le port de Gênes. En 1806, il fut chargé du commandement d'une escadre, avec le titre de capitaine de haut-bord, et se rendit de nouveau à la Martinique, d'où il revint en France avec son escadre, la même année. A son retour, il obtint le grade de contre-amiral. En 1807, il passa, par ordre de Napoléon, dans l'armée de terre; eut le commandement d'un corps d'armée, composé de Bavarois et Wurtembergeois, et fit la campagne contre les Prussiens. Le grade de général de division lui fut alors conféré. Il épousa, le 22 août de la même année, la princesse Frédérique-Catherine, fille du roi de Wurtemberg, et devint, peu de temps après, roi de Westphalie. En 1812, il commanda l'un des corps de la grande armée; commença la campagne contre la Russie, et déploya quelque valeur aux combats d'Ostrowno et de Mohilow. Napoléon ayant imputé au peu d'activité et à la négligence de Jérôme la non réussite de quelques opérations militaires, ce dernier fut renvoyé dans son royaume de Westphalie, d'où

ses sujets, aidés de quelques troupes russes et saxonnes, l'expulsèrent en 1813. Il revint en France, et fut obligé de s'en éloigner lors de la restauration du trône des Bourbons, en 1814. Il se retira alors en Suisse; mais il revint à Paris, en avril 1815. Pendant les *cent jours*, il fut nommé pair de France, le 2 juin; accompagna Napoléon dans sa campagne sur la Sambre; revint encore à Paris, après la bataille de Waterloo; en partit, le 27 juin, et se rendit d'abord en Suisse, puis dans le royaume de Wurtemberg, où le roi son beau-père lui a donné un asile, et l'a créé comte de Montfort. Il avait été décoré du grand-cordon de la Légion-d'Honneur, en septembre 1806, et créé grand-dignitaire de l'ordre de la Couronne-de-Fer. Il est chevalier de l'ordre de la Couronne de Saxe, grand-croix de l'ordre de Saint-Joseph de Wurtzbourg, et chevalier de l'ordre de Saint-André de Russie. (*Etats militaires, annales du temps*.)

DE BUSANÇOIS, *voyez* DE BEAUVILLIERS *et* CHABOT.

BUSSET, *voyez* DE BOURBON.

DE BUSSET (Pierre-Louis), *maréchal-de-camp,* originaire suisse, naquit à Rueil près Paris, le 12 mars 1736. Il entra au service de France, en octobre 1749, comme cadet dans la compagnie d'Erlach du régiment des gardes-suisses; fut nommé enseigne dans le régiment suisse d'Hallwyl, en octobre 1755; passa, en la même qualité, dans le régiment suisse de Castella, en 1761, et y devint successivement sous-lieutenant, puis sous-lieutenant des grenadiers, et enfin lieutenant avec commission de capitaine. En 1780, il quitta le régiment de Castella, ayant été nommé à cette époque aide-major et grand-juge de la compagnie des Cent-Suisses du roi. Il obtint ensuite le brevet de mestre-de-camp d'infanterie pour servir sous le prince de Condé, alors colonel-général de cette arme. Il fut créé maréchal-de-camp, le 6 avril 1792, pour prendre rang à la promotion du mois de février 1791. Il avait fait alors les campagnes ci-après détaillées. En 1757, les Anglais

ayant fait une descente à l'île d'Aix, le sieur de Busset servit, avec un détachement du régiment d'Hallwyl, à défendre la côte entre la Rochelle et Rochefort. Cette troupe, secondée par les gardes-côtes, fit si bonne contenance et manœuvra de telle manière, que les Anglais, croyant avoir affaire à un plus grand nombre d'hommes et désespérant de réussir dans leur tentative, mirent à la voile et se retirèrent dans les premiers jours d'octobre. En 1758, le sieur de Busset commanda 30 hommes de la compagnie colonelle du régiment d'Hallwyl, qui furent embarqués sur *le Raisonnable*, et partirent de Rochefort, le 9 mars, pour se rendre à Québec en Canada. *Le Raisonnable* faisait partie d'une escadre commandée par le marquis des Gauttes. Ce bâtiment ayant été démâté de son beaupré, fut obligé de venir se réparer à Lorient, d'où étant parti pour se rendre à Brest, il fut rencontré au large du bec de Raz, le 29 avril, par une escadre anglaise, forte de 6 vaisseaux et une frégate. Attaqué par 2 vaisseaux, l'un de 74 et l'autre de 64 canons, *le Raisonnable* fit une vigoureuse défense; mais après un combat des plus meurtriers, le chevalier de Rohan, qui commandait ce vaisseau, fut contraint de se rendre. Dans ce combat, 200 hommes avaient été tués et 100 blessés; la mâture et les manœuvres avaient été hachées, et *le Raisonnable* avait reçu dans son bois 135 coups de canon, dont 14 à flottaison. Le sieur de Busset eut le bas de la cuisse emporté par un boulet de canon de 32 livres de balles, et sa blessure, large et profonde, fut jugée fort dangereuse. Il en fut cependant guéri au bout de huit mois par les soins des chirurgiens anglais. Échangé, en 1761, il fit, avec le régiment de Castella, la campagne de 1762, en Allemagne, puis les campagnes de Corse, où il fut employé à la guerre de montagne contre les insurgés. En 1792, les Cent-Suisses, dans lesquels servait alors le sieur de Busset, ayant été réformés, le 16 mars, il conduisit un détachement d'élite de cette troupe à Coblentz, où se trouvaient les princes français. Il servit, la même année, sous leurs ordres, en Allemagne, en Lorraine et en Champagne. Après la retraite du roi de Prusse,

les princes se rendirent à Liége, où ils congédièrent leur armée. Les Cent-Suisses furent compris dans cette mesure, mais LL. AA. RR. leur délivrèrent des certificats de zèle et de dévouement, et promirent de les récompenser lorsque les circonstances le permettraient. Après la restauration du trône des Bourbons, en 1814, S. M. Louis XVIII accorda au sieur de Busset, qui était chevalier de Saint-Louis depuis 1777, la croix de commandeur de cet ordre, par ordonnance du 25 août 1814, et le gratifia en même temps d'une pension de 1500 fr., sur le même ordre, et payable par la caisse des Invalides. Le maréchal-de-camp de Busset a été admis au maximum de la pension de retraite de son grade, après 49 ans et 6 mois de service. (*Brevets et états militaires, tableau des pensions inscrites au trésor public à l'époque du* 1er *septembre* 1817.)

DE BUSSEUL (Antoine-Louis, *vicomte*), né à Saint-Lotin en Franche-Comté, le 29 octobre 1759, a été nommé *lieutenant-général*, le 28 décembre 1814, et créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 8 octobre 1815. Il est porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à l'époque du 1er septembre 1817, pour la retraite du grade de lieutenant-général, obtenue après 35 ans 3 mois et 4 jours de service. (*Etats militaires.*)

DE BUSSY, *voyez* RABUTTIN *et* LE ROY.

DE BUSSY DE VAIR, *voyez* HUAULT.

DE BUTTLER (Richard), Irlandais d'origine, entra au service de France, en 1653, et devint *maréchal-de-camp*, par brevet du 26 mai 1654.

DE BUTTLER (Pierre), *vicomte de Galmoy, lieutenant-général*, né le 21 mars 1652, était comte de Newcastel et pair d'Irlande. Il passa en France, en 1691, et obtint le régiment de cavalerie de la reine d'Angleterre, que l'on forma, en 1692, sur les côtes de Normandie avec les débris de plusieurs régiments. Il se trouva, avec ce régiment,

au siége de Roses, en 1693. Créé brigadier, le 28 avril 1694, il servit à l'armée d'Allemagne, puis à celle de la Moselle, sous le marquis d'Harcourt, en 1695; à l'armée de la Meuse, sous le maréchal de Boufflers, en 1696; et enfin à l'armée de la Moselle, sous le marquis d'Harcourt, en 1697. Le régiment de dragons à pied de la reine d'Angleterre, et le régiment de Charlemont, des troupes du même prince, ayant été réformés, par ordre des 27 et 28 février 1698. on en composa un régiment d'infanterie, dont le vicomte de Galmoy fut fait colonel, le 28 du même mois : ce régiment porta son nom. Employé à l'armée d'Italie, par lettres du 21 juin 1701, il combattit à Carpi et à Chiari; se distingua particulièrement à la défense de Crémone, le 1er février 1702, et combattit à San-Vittoria et à Luzzara, la même année. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 23 décembre, et employé en cette qualité à l'armée d'Allemagne, il servit au siége de Brisack; à celui de Landau, et à la bataille de Spire, en 1703. Il passa, sur la fin de cette année, au service du roi d'Espagne, qui le fit lieutenant-général de ses armées, le 1er mars 1705. Il fut employé en cette qualité à l'armée d'Italie, en 1706, et se trouva au siége de Furm, ainsi qu'au combat sous cette place. Il servit à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Berwick, en 1708; à l'armée des frontières du Dauphiné, en 1709; à l'armée de Flandre, en 1710, 1711 et 1712; et se trouva, en cette dernière année, aux siéges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain. On l'employa en Espagne, en 1713, et il servit au siége de Barcelone, en 1714. Son régiment fut licencié, par ordre du 30 janvier 1715. Revenu en France, en 1722, il obtint, le 10 mai, un pouvoir de lieutenant-général des armées du roi, pour prendre rang du 1er mars 1705, jour auquel il avait obtenu ce grade en Espagne. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 618.)

C

DE CABANAC, *voyez* SEGUR.

CACATTE (Léonard), *maréchal-de-camp*, naquit à Limoges, le 27 novembre 1760. Il entra au service, le 11 avril 1779, dans le 54ᵉ régiment d'infanterie (ci-devant Roussillon), d'où il sortit, par congé, le 20 décembre 1780. Il avait fait, avec ce régiment, les campagnes de 1779 et 1780, sur mer. Au commencement de la révolution française, il reprit du service dans le 2ᵉ bataillon du département de la Haute-Vienne; y fut fait lieutenant, le 18 octobre 1791, et capitaine de la compagnie des canonniers, le 17 septembre 1792. Il fut nommé aide-de-camp du général Jourdan, commandant en chef l'armée de Sambre-et-Meuse, le 30 septembre 1793; fut fait adjudant-général chef de brigade provisoire, le 28 juillet 1794, et devint titulaire de ce dernier grade, le 13 juin 1795. Il avait fait en ces diverses qualités les campagnes de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il se trouva, avec la même armée, au passage du Rhin, en juin 1796; y commanda l'avant-garde de la division du général Grenier; franchit le fleuve à Urdingen; fit à l'ennemi 300 prisonniers, et s'empara de plusieurs canons, ainsi que de leurs caissons. Immédiatement après ce passage, il prit les villes de Kayserwerth et de Ratingen. Ayant rencontré, le 3 août, une arrière-garde autrichienne près d'Eltmann, il la chargea à la tête de quelques troupes légères; la culbuta; lui fit 200 prisonniers, et occupa le village. A la prise de Bamberg, le 4 du même mois, il chargea l'ennemi à la tête du 2ᵉ régiment de dragons, et fut momentanément fait prisonnier; mais, ayant été dégagé presque aussitôt, il continua de combattre avec beaucoup de valeur, et fit un grand nombre de prisonniers. Le 8 du même mois, il prit la ville d'Amberg, et fit éprouver à l'ennemi une perte assez considérable en hommes et en chevaux. Il servit avec distinction pendant

toutes les campagnes qui eurent lieu jusqu'en 1801. Il avait été fait chef de brigade du 6e régiment de cavalerie, le 2 janvier 1799. Il devint premier aide-de-camp du général en chef Jourdan, le 16 mars 1804; servit sous ce général à l'armée d'Italie, et fut créé officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin de la même année. En 1806, il fut employé en Calabre, lors du siége de Lamantea. Le 16 septembre 1807, il fut fait chef de l'état-major du maréchal Jourdan, alors gouverneur de Naples, et devint peu de temps après commandant de place de cette capitale. Il passa à l'armée d'Espagne, le 29 juillet 1808, et fut chargé du commandement de la place de Madrid, le 19 mars 1809. En vertu d'un ordre du ministre de la guerre de France, il passa, le 4 du même mois, au service du gouvernement espagnol, et y obtint le grade de maréchal-de-camp, le 21 avril suivant. Il rentra au service de France, le 8 janvier 1813, et fut créé maréchal-de-camp, par décision de S. M. Louis XVIII, datée du 31 octobre 1814. Il a été admis à la retraite, le 31 mai 1815, après 40 ans 5 mois et 12 jours de service. (*Etats militaires, annales du temps.*)

DE CADEROUSSE, *voyez* D'ANCEZUNE.

DE CADEVILLE, *voyez* AMELINE.

CADOUDAL (George), *lieutenant-général vendéen*, né à Brech près d'Auray, dans la Basse-Bretagne, en 1769, ne fut connu dans les guerres civiles que sous son seul prénom de *George*. Il avait à peine fait ses études au collége de Vannes, lorsque la révolution française éclata, en 1789. Il ne prit d'abord aucune part aux événements politiques; mais, en mars 1793, il se réunit comme simple cavalier aux troupes de la première insurrection du Morbihan. Ce mouvement n'ayant eu aucune suite, George, instruit, en novembre suivant, que les Vendéens venaient de passer la Loire, se décida à les aller joindre. Il se mit à la tête d'une cinquantaine de paysans bas-bretons, il traversa les forêts, et après avoir essuyé en route

quelques petits combats, il arriva à Fougères, où son détachement fut armé par les soins des chefs royalistes. George suivit depuis ce moment l'armée vendéenne, et s'y distingua en plusieurs occasions. S'étant fait remarquer par sa force corporelle et son courage, il fut nommé officier pendant le siége de Granville, dans le même mois de novembre 1793. A la bataille du Mans, perdue par les royalistes, le 12 décembre suivant, George Cadoudal, s'étant embusqué avec ses Morbihanais près de Pont-Lieu, soutint les premiers chocs des républicains. Après cette désastreuse affaire et celle de Savenay, l'armée vendéenne ayant été forcée de se disperser, George retourna dans ses foyers attendre une nouvelle occasion de faire usage des connaissances militaires que déjà il avait acquises. Une nouvelle insurrection royaliste eut lieu dans le Morbihan, et George en devint l'un des artisans les plus actifs. De concert avec Lemercier, dit *la Vendée*, son ami et son compagnon d'armes, il parcourut le pays; y fit de nombreux enrôlements de paysans, et engagea même beaucoup de matelots alors oisifs sur la côte. Dans une de leurs courses, George et Lemercier furent surpris par un détachement républicain, et conduits dans les prisons de Brest, où leur captivité dura plusieurs mois. Tous deux parvinrent à s'évader sous des habits de matelots, et allèrent rejoindre le corps royaliste commandé par le comte de Silz. L'organisation de cette armée étant alors terminée, George n'y put obtenir que le grade de chef de canton. Il prit part en cette qualité aux opérations militaires qui eurent lieu jusqu'à la pacification de la Mabilais, en 1795. S'étant prononcé contre cette pacification, il reprit bientôt après les armes, et combattit, en juin de la même année, à Grand-Champ, où son parti fut battu. Ce fut lui qui, après la malheureuse issue de cette affaire et la mort du comte de Silz, tué pendant l'action, rallia les débris des corps vendéens. En juillet suivant, l'expédition préparée en Angleterre, et depuis trop connue sous le nom de *Quiberon*, ayant abordé les côtes de France, George se hâta de seconder le chevalier de Tinteniac, auquel le commandement des royalistes du Mor-

bihan avait été dévolu. Il rassembla sous Carnac un corps de paysans destinés à soutenir le débarquement des troupes expéditionnaires, et marcha ensuite avec une des colonnes dirigées vers les côtes du Nord, dans la vue de faire plusieurs diversions dans l'intérieur du pays, et d'opérer une jonction avec le corps de Charette ou celui de Stofflet. La colonne de Tinteniac s'empara de Josselin ; mais son chef ayant été tué dans l'avenue du château de Coetlogon, par un grenadier républicain qu'il poursuivait, George prit le commandement de cette colonne, désignée sous le nom d'*armée rouge*, parce que les paysans qui la composaient avaient tous endossé l'uniforme anglais. Quoique le désastre de Quiberon eût rendu très-difficile le retour des Morbihanais dans leur pays, George parvint à les y ramener; et le succès de cette opération accrut la réputation d'habileté qu'il s'était déjà faite parmi les siens. Rentré en Basse-Bretagne, il s'y considéra comme le chef du parti royaliste dans cette contrée ; mais il adopta le système antinobiliaire, qui consistait à écarter du commandement les nobles, ainsi que les officiers émigrés. Vers ce temps, les soldats républicains, commandés par le général en chef Hoche, occupant tout le Morbihan, George fut obligé, dans le mois d'août, de licencier toute sa troupe ; mais il prit en même temps ses mesures pour opérer un nouveau rassemblement, dès que le moment serait devenu opportun ; et bientôt il eut un état-major, un corps d'élite permanent et des chefs de divisions. A peine âgé de 26 ans, il se vit alors aussi puissant dans le Morbihan, que Charette, l'un des principaux chefs royalistes, l'était dans la Vendée. Il mit Charette à même de favoriser utilement le débarquement de S. A. R. M. le comte d'Artois, lorsque ce prince descendit à l'Ile-Dieu. George alors eut plusieurs engagements sérieux avec les républicains. A la tête de 3000 hommes, il attaqua à l'improviste le bourg d'Elven, défendu par 300 grenadiers républicains ; mais, malgré le sang-froid et l'intrépidité dont il donna de nombreuses preuves en cette occasion, il ne put parvenir à vaincre cette poignée de braves, qui firent une défense héroïque,

et parvinrent, après un long combat, à s'ouvrir, par un trait d'audace, un passage au travers des nombreux assaillants qui les cernaient de toutes parts. Les succès remportés par le général républicain Hoche sur l'armée vendéenne de la rive droite de la Loire avaient obligé cette dernière à déposer ses armes. Bientôt George se trouva de son côté accablé par les forces républicaines, qui s'étaient portées dans le Morbihan. Dans cette extrémité, il fit demander, en mai 1796, une suspension d'armes au général Hoche, qui la refusa, et exigea la soumission entière des Morbihanais ainsi que leur désarmement (1). George feignit alors de céder; mais il donna des ordres secrets pour qu'une partie des armes fût encaissée et enfouie avec soin dans les entrailles de la terre. George, ainsi que ses principaux officiers, parvinrent à se soustraire à la surveillance des autorités républicaines, en se tenant cachés dans les bois et dans les fermes écartées. En 1797, les royalistes de l'intérieur s'occupaient d'un plan général, tendant à renverser le gouvernement républicain; et George, qui s'était assuré l'appui du gouvernement anglais, attendait que le signal fût donné pour réunir ses fidèles Morbihanais et recommencer les hostilités; mais la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797) fit échouer de nouveau tous les projets des royalistes, et Cadoudal fut forcé de demeurer dans une inaction qui dura deux ans. Il employa ce temps à étendre ses connaissances militaires; à affermir l'influence qu'il avait acquise sur les paysans bas-bretons, et à entretenir chez ceux-ci le désir de reprendre les armes dès que l'occasion favorable s'en présenterait. En janvier 1799, tout annonça une nouvelle coalition des puissances contre la France. George disposant des éléments insurrection-

(1) « De tous les pays qui composaient la chouannerie, celui du Morbihan était le plus difficile à soumettre. Georges avait à lui seul plus de talents et de vertus guerrières que tous les autres chefs. Les bandes organisées sous ses ordres avaient plus de régularité, et leur bravoure était célèbre dans toute la Bretagne. » (*Victoires et conquêtes des Français*, tom. VI, pag. 154 et 155.)

nels qu'il avait su se ménager, donna aux chefs royalistes, cachés dans le Maine et dans la Bretagne, l'avis d'un prochain soulèvement; et en même temps, il s'adressa à monseigneur le comte d'Artois et au gouvernement anglais, pour en obtenir des armes et des munitions. Profitant bientôt après de ce que la guerre était déjà commencée sur les frontières, il forma ses rassemblements vers le mois d'août, et occupa le camp de Beauchêne, où il exerçait ses paysans et ralliait les déserteurs. Plusieurs des principaux chefs royalistes étant alors arrivés d'Angleterre, il les convoqua en conseil-général au château de la Jouchère. Il fut décidé dans cette assemblée que George Cadoudal conserverait le commandement en chef du Morbihan et des Côtes-du-Nord : on y arrêta aussi le commencement des hostilités contre les républicains. George occupa en conséquence un grand nombre de bourgs ; menaça la ville de Vannes, et s'empara de quelques canons à Sarzeau (1). La guerre civile se poursuivait partout avec la plus grande activité et surtout dans la Basse-Bretagne, lorsque la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799) mit Napoléon Buonaparte à la tête du gouvernement français, et paralysa encore une fois les efforts du parti royaliste. Les généraux Brune et Hédouville, envoyés par le premier consul pour réduire à l'obéissance les départements de l'Ouest, parvinrent à ramener par la persuasion quelques chefs de l'insurrection, qui capitulèrent à des conditions avantageuses, au commencement de l'année 1800. George fut du nombre de ceux qui se refusèrent opiniâtrément à toute espèce d'accommodement, et qui restèrent encore en armes pendant quelque temps. Dans le mois de décembre précédent, il avait dirigé une expédition sur les bords de la Vilaine pour recevoir un transport de fusils et de munitions qu'y débarquèrent les Anglais. Il escorta ces objets avec 800 hom-

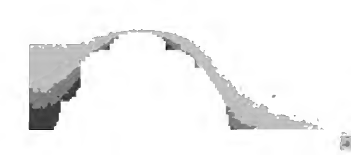
---

(1) Il jouissait de la confiance entière de ses troupes, et se trouvait alors le seul général en chef royaliste qui ne fût pas noble. (*Biographie universelle, ancienne et moderne*, tom. XVII, pag. 158.)

mes dans l'intérieur du pays, et répartit ces secours entre les divisions royalistes. Il rentra ensuite dans ses cantonnements, où il s'occupa à rallier autour de lui une quinzaine de mille hommes. Cependant son obstination à refuser la paix attira bientôt contre lui toute l'armée commandée par le général Brune. George disputa le terrain; mais jugeant enfin que toute résistance était alors inutile, il songea à participer à la pacification. Il conclut à Theix, le 9 février 1800, une convention avec le général Brune; s'obligea de licencier ses troupes, et promit de remettre l'artillerie et les fusils qu'il possédait, mais à des conditions favorables aux Morbihanais. Il se rendit ensuite à Paris pour obtenir la rectification de cette convention. Après avoir séjourné un mois dans la capitale, sans avoir pu obtenir satisfaction; craignant d'ailleurs que Buonaparte ne le fît arrêter, il partit secrètement, et se rendit en Angleterre (1), où il fut accueilli avec distinction par le gouvernement britannique. S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois (2), lui donna, au nom du roi, le cordon rouge et le grade de lieutenant-général. George Cadoudal repassa secrètement en France vers la fin de 1800, avec le commandement-général des départements du Morbihan, d'Ile-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère. D'après les plans dressés par le marquis de Rivoire, ancien officier de la marine royale, il avait conçu l'espoir de surprendre Belle-Ile et de s'emparer de Brest; mais ces projets furent éventés et ne purent réussir. La vie du premier consul Buonaparte ayant été mise en danger, le 3 nivôse an 9 (24 décembre 1800), par l'explosion d'une *machine infernale*, George fut soupçonné d'avoir été l'âme de la conspiration qui avait employé

(1) On a dit que Buonaparte lui avait fait offrir un grade supérieur dans les armées républicaines, et qu'on avait employé toutes sortes de moyens pour le séduire.

(2) Ce prince avait été revêtu, dès le 28 janvier 1793, du titre de lieutenant-général du royaume de France.



cet odieux moyen (1). Devenu dès lors un objet de terreur et d'inquiétude pour Napoléon, il fut exposé à toutes les recherches de la police consulaire, qui lui fit tendre des piéges, et qui, dit-on, voulut le faire assassiner par des agents envoyés de Paris (2). Ne se trouvant plus en sûreté dans le Morbihan, il repassa en Angleterre, où il eut des relations avec Pichegru, et concerta avec cet ex-général républicain les moyens de renverser le gouvernement de Buonaparte (3). Il proposa d'attaquer Napoléon publiquement et à force ouverte au milieu de ses gardes; et ce fut avec l'intention d'accomplir ce dessein, qu'il débarqua en France, le 21 août 1803, après s'être fait précéder de plusieurs de ses officiers, qu'il destinait à ce coup de main. S'étant dirigé sur Paris par des stations que ses affidés lui avaient préparées à l'avance, il resta caché dans divers domiciles, attendant que Pichegru lui donnât le signal d'agir. Cependant, dans le mois de février 1804, la police consulaire s'étant procuré des révélations de la part des conjurés subalternes, la plupart des adhérents de George furent bientôt arrêtés, et lui-même fut recherché avec un soin et une activité extraordinaires. Après avoir changé plusieurs fois de domicile, il s'aperçut enfin que son dernier asile était observé, et prit aussitôt la résolution de fuir en cabriolet. Arrivé près du palais du Luxembourg, il fut cerné et son cheval fut arrêté. Il tire alors ses pistolets, les décharge sur deux agents de la police qu'il étend morts sur le pavé, et cherche encore à s'évader; mais au milieu de la foule d'émissaires qui l'environne et d'une populace nombreuse qui

(1) George a toujours nié qu'il eût autorisé ce moyen terrible de destruction. (*Biographie universelle*, tom. XVII, pag. 159.)

(2) Les auteurs de la même Biographie disent qu'il pénétra le dessein de ces agents, et qu'il les fit fusiller par ses soldats.

(3) Buonaparte regardait George comme un ennemi tellement dangereux, qu'après la paix d'Amiens il fit demander au gouvernement anglais, par M. Otto, qu'on le lui livrât, et qu'il chargea depuis M. Andréossy de renouveler la même demande. (*Biographie universelle*, tome XVII, pag. 159.)

s'est ameutée, il est saisi par un boucher et conduit à la Préfecture de police, où il déclara, avec antant de sang-froid que de courage, qu'il était à la tête de la conspiration tendante à rétablir les Bourbons sur le trône. On le traduisit avec un grand nombre de ses co-accusés au tribunal criminel, devant lequel il déploya beaucoup de calme et de fermeté. Dans le cours de la procédure, il évita avec le plus grand soin de compromettre aucun de ses compagnons d'infortune. Il fut condamné à mort, avec 11 de ses officiers, le 11 mai 1804; transféré de la maison de justice à Bicêtre; jeté dans un cachot, et exécuté le 24 juin suivant. Sa sécurité ne l'abandonna pas un seul moment, et il en donna encore de grandes preuves au moment de son supplice. S. M. Louis XVIII a daigné anoblir, par lettres-patentes du 12 octobre 1814, Joseph Cadoudal, père de George, en récompense des services rendus à la cause royale par ce dernier. Ce fut par le même motif que Joseph Cadoudal, frère de George, fut nommé dans le même temps colonel de la légion du Morbihan. Il est encore chef de ce corps, devenu le 26e d'infanterie de ligne. (*Moniteur, annales du temps.*)

CAFFARELLI du Falga (Louis-Marie-Joseph-Maximilien), *général de division,* naquit au Falga dans le Haut-Languedoc, le 13 février 1756 (1). Après avoir fait ses études à l'école de Sorèze, il entra dans le corps royal du génie, où il se fit remarquer par son zèle et ses talents. A l'époque de la révolution française, il en embrassa les principes, mais sans en outrer les conséquences. En 1792, il servait comme officier d'artillerie à l'armée du Rhin. Les commissaires de l'assemblée nationale ayant demandé à cette armée sa soumission aux décrets qui abolissaient

---

(1) Aîné de neuf frères et sœurs, il leur servit de père lorsqu'ils devinrent orphelins, et montra un grand désintéressement, en partageant également avec eux un héritage dont les lois l'autorisaient à prendre la moitié.

la royauté, Caffarelli refusa avec fermeté de reconnaître l'autorité de l'assemblée sur cette matière, et déclara en même temps qu'il était l'ennemi des factieux. Cette noble et courageuse conduite l'ayant fait destituer, il retourna dans son pays natal, où il fut mis en arrestation pendant quatorze mois. Il eut cependant le bonheur d'échapper aux proscriptions de 1793, et fut employé dans les bureaux du comité militaire, où ses avis contribuèrent beaucoup au succès des opérations. En 1795, il obtint d'être de nouveau employé aux armées; fut envoyé à celle du Rhin, avec le grade de chef de bataillon, et s'y distingua, le 5 septembre, au passage du Rhin, près de Dusseldorff, sous les ordres du général Kléber. Il avait passé le fleuve avec la première colonne, et s'était conduit avec autant de courage que de discernement dans l'opération de l'embarquement des troupes, qu'il avait dirigée, de concert avec le chef de bataillon Poitevin. Pendant la retraite de l'armée de Jourdan vers les bords de la Nahe, Caffarelli prit part à plusieurs combats, et entre autres à celui du 7 décembre près de Creutznach. Il y fut atteint, à la jambe gauche, d'un boulet de canon, qui nécessita l'amputation (1). Il revint alors en France, et se fixa à Paris, où il s'occupa à rédiger d'excellents Mémoires sur diverses branches d'administration, sur des matières de philosophie, et particulièrement sur l'instruction publique, l'un des principaux objets de ses méditations et de ses travaux. A la formation de l'institut national, il en fut nommé membre-associé (2).

---

(1) Il souffrit cette opération avec le même calme et la même résignation qu'il avait souffert celle de la pierre à l'âge de 12 ans. Ni l'une ni l'autre ne lui arrachèrent une seule plainte.

(2) On lit dans le *Moniteur* du 11 ventôse an 6 (1er mars 1798) le paragraphe suivant : « Le général Scherer a donné sa démission de ministre » de la guerre; il est remplacé par le général Caffarelli-Dufalga, extrême» ment estimé de Buonaparte pour ses talents, membre de l'institut na» tional, et, dit-on, l'un des meilleurs administrateurs que l'on connaisse.» Si cette nomination de Caffarelli au ministère eut effectivement lieu, elle ne fut suivie d'aucun effet.

Il languissait cependant dans une espèce d'obscurité, lorsque Napoléon Buonaparte le fit attacher, en 1798, à l'armée d'expédition d'Égypte, avec le grade de général-commandant l'arme du génie. Il se trouva, avec cette armée, à la prise de Malte, le 10 juin de la même année, et concourut à la prise d'Alexandrie (d'Égypte), le 2 juillet suivant. Quoiqu'il fût privé d'une jambe, il n'en combattit pas avec moins d'ardeur et de dévouement à l'affaire de Salahieh, le 11 août. Le général en chef Buonaparte ayant arrêté au Caire, le 22 du même mois, la formation d'un institut destiné à s'occuper de la propagation des lumières en Égypte, et de la recherche des faits importants concernant ce pays, Caffarelli fut nommé membre de cette corporation, et attaché à la classe d'économie politique. Après la première insurrection du Caire, qui eut lieu le 21 octobre, il fut chargé de mettre cette place à l'abri de toute entreprise au dehors ou dans l'intérieur. Sous sa direction et d'après ses plans, plusieurs ouvrages importants furent ajoutés à ceux qui existaient déjà au château ou citadelle du Caire, et il compléta le système de défense par la construction de plusieurs forts. En décembre de la même année, il accompagna Buonaparte dans le voyage fait à Suez, et partagea avec lui le danger d'être englouti dans la mer Rouge par la crue subite des eaux. En cette occasion, Caffarelli s'oublia lui-même pour aider à sauver le général en chef, auquel il donna toujours les preuves du plus grand dévouement. En mars 1799, il fit partie de l'expédition en Syrie. Ce fut d'après son avis que Buonaparte fixa le point de la principale attaque de Jaffa, qui fut pris d'assaut, le 7 mars. L'armée française fit le siége de Saint-Jean-d'Acre, devant lequel la tranchée fut ouverte, le 20 du même mois. L'ardent et infatigable Caffarelli dirigea les travaux du génie. Il fit exécuter ces travaux avec une telle activité, qu'on put dire qu'il avait communiqué à tous les travailleurs le feu de son caractère. Le 9 avril, en visitant la tranchée, il s'approcha du pont que l'on creusait pour faire une nouvelle mine. Ayant appuyé son bras droit sur le revers du boyau, il négligea l'avis qui lui fut donné sur

le danger qu'il courait dans cette position. Une balle qui l'atteignit bientôt après au bras droit lui fracassa le coude, et nécessita une amputation, par suite de laquelle il mourut, le 27 du même mois. Il fut enterré devant les tentes du quartier-général. Le général Caffarelli fut universellement regretté de l'armée, à laquelle il s'était rendu cher par ses talents distingués, ainsi que par des qualités toutes chevaleresques (1) (2). (*Moniteur*, *Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VI, pag.* 461; *Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. VI, pag.* 472; *annales du temps.*)

CAFFARELLI (Marie-François-Auguste, *comte*), *lieutenant-général*, frère puîné du précédent, naquit au Falga, en Languedoc, le 7 octobre 1766. Il embrassa de bonne heure la profession des armes, et servit en Sardaigne, depuis 1785 jusqu'en 1792, comme simple officier, dans le régiment de Piémont. En 1793, il prit parti dans un régiment de dragons français, et devint aide-de-camp du général Dagobert. Il obtint le grade d'adjudant-général chef de brigade, le 28 mars 1794; fut employé en cette qualité à l'armée des Pyrénées-Orientales, et fit plusieurs campagnes, pendant lesquelles il se distingua par beaucoup de valeur et de conduite. Après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), le premier consul Buonaparte l'attacha à sa personne, comme aide-de-camp; le fit ensuite chef d'état-major de la garde consulaire; puis le créa général de brigade, le 16 mai 1802. Il fut envoyé à Rome, en 1804, pour déterminer le pape à venir couronner Na-

(1) L'ordre du jour du 28 avril 1799 s'exprimait en ces termes : « Il » emporte au tombeau les regrets universels; l'armée perd un de ses plus » braves chefs, l'Égypte un de ses législateurs, la France un de ses meil- » leurs citoyens, les sciences un homme qui y remplissait un rôle cé- » lèbre. »

(2) On a trouvé dans ses manuscrits un *Traité sur le droit de propriété*, et un autre sur l'*Instruction publique*. Ses occupations militaires ne lui permirent pas de mettre la dernière main à ces deux ouvrages.

poléon comme empereur, et s'acquitta de cette mission avec beaucoup d'habileté. Nommé général de division, le 1er février 1805, il alla présider le collége électoral du département du Calvados, et se rendit ensuite à la grande-armée, en Allemagne, où il servit d'abord comme aide-de-camp de Napoléon. Le général de division Besson ayant été blessé au passage de la Traunn, le 31 octobre, Caffarelli fut désigné pour le remplacer. Placé sous les ordres du maréchal Lannes, il commanda sa division à la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre. Un corps de hulans russes ayant imprudemment poursuivi une troupe de cavalerie française à travers les intervalles de l'infanterie des divisions Caffarelli et Rivaud, ces deux généraux formèrent de concert une ligne, au moyen de laquelle ils prirent entre deux feux les hulans russes, qui perdirent en un instant plus de 400 hommes. La division du général Caffarelli contribua ensuite à achever de vaincre les ennemis; à les poursuivre, et à leur enlever une grande partie des équipages de leur armée. La valeur et la belle conduite que Caffarelli déploya dans cette célèbre journée lui valurent la croix de grand-officier de la Légion-d'Honneur, qu'il obtint le 26 du même mois. Il fut nommé grand'croix de cette même Légion, le 8 février 1806. Vers le même temps, il passa en Italie avec le prince Eugène Beauharnais, qui venait d'être nommé vice-roi de ce pays, et qui le fit bientôt après ministre de la guerre. Il obtint la décoration de commandeur de l'ordre de la Couronne-de-Fer. Il fut revêtu de la dignité de comte de l'empire, en 1809. Employé à l'armée d'Espagne, en 1810, il y eut le gouvernement de la Biscaye. Il marcha, en juin 1811, contre le chef de guérillas Espoz-Y-Mina; rencontra un de ses partis dans la vallée d'Ulzama, le 9 juin; le battit; le dispersa, et lui enleva un convoi de provisions. En 1812, il était gouverneur de la Biscaye, de la Navarre et de la Vieille-Castille. Il prit part aux opérations des corps français qui forcèrent les Anglais à lever le siége de Burgos, le 22 septembre. Après avoir secondé l'armée française, dans sa poursuite de l'armée anglo-portugaise jusque sur le Duero, Caffarelli partit de Cigalès, le

3 novembre, avec les troupes qu'il avait amenées, et retourna sur le territoire de son gouvernement. Pour soutenir l'armée de Portugal, il avait cru devoir évacuer momentanément les côtes de la Biscaye. Les Espagnols et les Anglais, cherchant à profiter de son absence, serrèrent de très-près la place de Santona, sur la côte de San-Ander; et déjà ils se préparaient à faire régulièrement le siége de cette place, lorsque Caffarelli, qui, depuis son retour à Vittoria, s'était occupé de pacifier le nord de la Biscaye et le Guipuscoa, se porta sur Santona, vers la fin de décembre. A son approche, les Espagnols levèrent précipitamment le blocus; se retirèrent dans les vallées de Sober et de Ruerga, et les bâtiments anglais s'éloignèrent de la côte Le 31, il établit son quartier-général à Bilbao, et quelques jours après Santona fut ravitaillé. Il continua de servir en Espagne jusqu'en 1814, époque à laquelle il rentra en France. S. M. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, dans la même année. Lors de l'invasion de Napoléon Buonaparte en France, le comte Caffarelli reprit près de lui ses fonctions d'aide-de-camp, et fut envoyé en Bretagne, avec la qualité de commissaire extraordinaire commandant la 13e division militaire. Il donna des ordres et prit des mesures, pour empêcher qu'aucun agent royal pût pénétrer dans les places de son commandement. Buonaparte le créa pair de France, le 2 juin (1); mais cette nomination n'a point été confirmée par le roi. Le comte Caffarelli est porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor pubic, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite du grade de lieutenant-général, après 30 ans de service. (*Moniteur, annales du temps.*)

DE CAGNY, *voyez* ROZEL.

DU CAILLOUD, *voyez* ROMANET.

CAILLOUX, *voyez* POUGET.

---

(1) Dans cette nomination, le comte Caffarelli est qualifié de conseiller-d'état.

DE CALDAGUÈS (Raimond, *comte*), *lieutenant-général*, naquit le 3 août 1752. Il entra au service, en 1763, comme sous-lieutenant, dans le régiment de Soissonnais, et fit les deux campagnes de Corse, depuis 1768 jusqu'à la conquête de cette île par le comte de Vaux, en 1769. Pendant ces campagnes, il eut part à différentes actions de guerre, et notamment à la défense de Borgo, où les troupes, sous les ordres du comte de Narbonne-Fritzlar, attaquèrent la partie du village occupée par les ennemis, et furent repoussées avec une grande perte : les détachements qui garnissaient les retranchements furent obligés de capituler, après avoir perdu la moitié de leurs soldats dans différentes sorties. En 1776, le comte de Caldaguès fut fait lieutenant dans le régiment de Soissonnais. Il passa aux États-Unis d'Amérique, en 1780, sous les ordres du comte de Rochambeau, et fut nommé lieutenant au même régiment, en 1781. Il se trouva à différents combats, et servit. la même année, au siége d'York-Town, défendu par 8000 Anglais, qui capitulèrent, après 19 jours de tranchée ouverte. La bonne conduite que tint le comte de Caldaguès à ce siége, lui fit accorder par le roi une pension de 400 livres. Après avoir fait quatre campagnes en Amérique, il revint en France, en 1783, époque à laquelle la paix fut signée. Il devint capitaine au régiment de Soissonnais, 1784; fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1785; passa major au régiment d'Angoumois, en 1786; et fut fait lieutenant-colonel de ce régiment, en 1791. Il émigra, en 1792, avec les officiers de son régiment; se rendit en Espagne, et y obtint de S. M. Catholique la permission de lever un régiment, qu'il forma, en 1793, sous le nom de *Royal-Roussillon*, et avec lequel il fit, dans l'armée espagnole de Catalogne, les campagnes de 1793, 1794 et 1795, contre les Français républicains. En 1796, il fut nommé colonel-commandant du régiment de Bourbon, dont il devint colonel-propriétaire, en 1798. Créé brigadier des armées du roi d'Espagne, en 1802, il commanda en second l'armée de Catalogne, en 1808, et fut nommé maréchal-de-camp sur le champ de

bataille, pour avoir fait lever le siége de Gironne aux Français, qui perdirent en cette occasion toute leur artillerie. Il venait d'être nommé, par le roi d'Espagne, général en chef de l'armée de Catalogne, lorsqu'il fut surpris et fait prisonnier de guerre par les Français, dans le village de Vendrell, le 22 décembre de la même année. Conduit en France, il y demeura prisonnier de guerre jusqu'à ce que la première restauration du trône des Bourbons vînt, en 1814, le rendre à la liberté. Il retourna en Espagne prendre son grade de maréchal-de-camp, et y fut employé, en 1815, dans l'armée de Catalogne, avec ordre d'être à la disposition du prince français duc d'Angoulême. S. A. R. l'ayant appelé près de sa personne, l'envoya à Puycerda, et lui confia le commandement de la Cerdaigne française, ainsi que celui du département de l'Arriége. Par le moyen des intelligences qu'il se ménagea dans ce département, il y prépara les habitants à faire un mouvement en faveur de la cause des Bourbons, lorsque le prince serait disposé à y venir. Il organisa aussi, dans le même but, plusieurs compagnies franches, auxquelles il fit faire de fréquentes incursions dans ce même département. Le duc d'Angoulême lui conféra le grade de lieutenant-général, le 12 juillet de la même année, et lui donna, le même jour, l'ordre d'entrer dans le département de l'Arriége, avec une seule compagnie franche. Le comte de Caldaguès exécuta cet ordre; et, ayant été secondé par l'armement spontané des habitants, il se rendit maître de tout le pays en deux jours, et obligea toutes les troupes qui lui étaient opposées à se retirer. Il informa aussitôt S. A. R. de l'heureux succès de cette opération; lui fit connaître qu'elle pouvait avec sécurité se rendre dans le département de l'Arriége, et lui donna avis de l'évacuation de Toulouse par le général Decaen. Le duc d'Angoulême le créa commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 20 juillet, pour le récompenser d'avoir soumis le département de l'Arriége à l'autorité du roi. S. M. confirma cette promotion. Le comte de Caldaguès avait été également nommé par S. A. R. commandant de la 10e division militaire, le 27 juillet; mais il

ne conserva ce commandement que jusqu'en août suivant, époque à laquelle il dut le quitter, par suite des dispositions de l'ordonnance royale fixant l'âge au-delà duquel les officiers ne doivent plus être conservés au service actif. Sa délicatesse ne lui permettant pas de servir deux souverains, il envoya à S. M. Catholique sa démission de maréchal-de-camp. Le roi d'Espagne ne répondit à cette démission que par l'envoi d'un brevet de lieutenant-général, qui fut expédié en 1816. Par ordonnance de Sa Majesté Louis XVIII, en date du 12 mars de la même année, le comte de Caldaguès fut nommé prevôt de la cour prevôtale du département du Cantal. Il obtint, en septembre suivant, l'autorisation de porter la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Herménégilde d'Espagne. Il est aussi chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, de 3ᵉ classe. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1ᵉʳ septembre 1817, pour la retraite du grade de maréchal-de-camp, après 55 ans de service. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

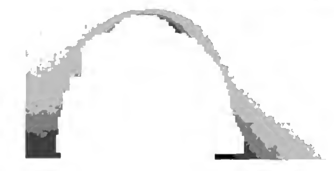
DE CALONNE (Charles), *baron de Courtebonne, maréchal-de-camp,* était lieutenant de la compagnie de chevau-légers commandée par son père, lorsqu'il obtint, après la mort de celui-ci, la lieutenance de roi, de Calais, par provisions données à Saint-Germain-en-Laye, le 2 novembre 1637. On lui accorda le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 26 mars 1652. Il eut ensuite une commission pour commander à Hesdin. Il obtint l'érection de la baronnie de Courtebonne en marquisat, par lettres du mois de juin 1671, registrées au parlement et à la chambre des comptes, les 6 et 12 septembre 1672. On lui donna la lieutenance de roi au gouvernement de Flandre, par provisions du 19 avril 1693. Il était en possession de toutes ses charges et emplois, lorsqu'il mourut, au mois d'octobre 1695. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 351.)

DE CALONNE (Jacques-Louis), *marquis de Courtebonne, lieutenant-général,* fils du précédent, entra au service, le 1ᵉʳ octobre 1672, en qualité de cornette au régiment de

cavalerie de Sourdis. Il servit au siége de Maestricht, en 1673, et finit la campagne sous le duc de Luxembourg. Il obtint une compagnie au même régiment, par commission du 14 septembre; combattit à Seneff, en 1674; couvrit les siéges de Dinant, de Huy, de Limbourg, en 1675, et se trouva aux siéges de Condé et de Bouchain, en 1676. Devenu mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, sur la démission du marquis de Givry, par commission du 6 janvier 1677, il servit en Allemagne, sous M. de Créqui; se trouva à la canonnade du camp du prince d'Eisenack; au siége et à la prise de Fribourg; aux siéges de Gand et d'Ypres, en 1678. Son régiment ayant été réformé, le 8 août 1679, on l'incorpora, par ordre du 15, avec sa compagnie, dans le régiment de Condé. Il se trouva au camp d'Artois, en 1682; au combat du Ter et au siége de Gironne, sous le maréchal de Bellefonds, en 1684. Il servait, la même année, comme maréchal-des-logis de la cavalerie, lorsqu'il contribua à la défaite des Espagnols à Pont-Mayor. Il fut employé au camp de l'Adour, sous M. de Boufflers, en 1685 et 1686. Il obtint le gouvernement d'Hesdin, sur la démission du duc de Créqui, par provisions du 22 janvier 1687; et rétablit son régiment, par lettres du 20 août 1688. Il eut, le 3 avril 1689, un ordre pour commander à Hesdin, en l'absence de son père, qui avait le commandement de l'Artois. Il fut employé, la même année, à l'armée de Flandre, sous le maréchal d'Humières, et soutint les troupes qui combattirent à Valcourt. On le créa inspecteur-général de la cavalerie, le 19 avril 1690, et il exerça cette charge jusqu'en 1693, époque à laquelle toutes celles de cette espèce furent supprimées. Il combattit à Fleurus, en 1690; servit au siége de Mons, en 1691, et fut créé brigadier, le 25 avril de la même année. Employé en cette qualité à l'armée de Flandre, par lettres du dernier du même mois, il combattit à Leuze, sous M. de Luxembourg; se trouva au siége des ville et château de Namur; au combat de Steinkerque, en 1692; et servit à l'armée de la Moselle, sous M. le dauphin, en 1694. Il fut fait de nouveau inspecteur-général de la cavalerie et des

dragons, au rétablissement de ces charges, par commission du 21 décembre, et servit à l'armée de la Meuse, sous le maréchal de Boufflers, en 1695. Il obtint, après la mort de son père, la charge de lieutenant de roi, en Artois, par provisions du 19 octobre. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 3 janvier 1696, il fut employé, la même année, à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Villeroy; servit à l'armée de la Meuse, sous M. de Boufflers, en 1695, et au camp de Coudun, près Compiègne, en 1698. Il commanda dans la Flandre espagnole, sous M. d'Artagnan, en 1701; fut ensuite employé à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Boufflers, et commanda, sous M. d'Artagnan, à Anvers, pendant l'hiver. Employé à l'armée de Flandre, sous M. le duc de Bourgogne, en 1702, il contribua à la défaite des Hollandais, sous Nimègue; marcha, avec M. de Bedmar, au siége d'Hulst; enleva, le 27 août, le fort Saint-André; et, le lendemain, le fort Ferdinand, où il fit prisonniers 3 officiers et 62 soldats. Promu au grade de lieutenant-général, le 23 décembre, et employé en cette qualité à l'armée d'Allemagne, sous M. le duc de Bourgogne, en 1703, il se trouva au siége et à la prise de Brisack, devant lequel il monta la tranchée, le 1er septembre. Pendant le siége de Landau, il fut détaché, le 15 octobre, avec 2500 hommes, et chassa un corps de 600 hussards et de 800 chevaux ennemis, qui voulaient soutenir les lignes du Speyerbach. Il obligea cette troupe de se jeter dans Neustadt, où elle fut faite prisonnière de guerre. Il se trouva ensuite à la bataille de Spire. Créé directeur-général de la cavalerie, le 15 décembre de la même année, il servit en cette qualité à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Tallart, pendant la campagne de 1704, et combattit à Hochstedt. Il mourut le 17 février 1705, âgé de 52 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 480; *annales du temps.*)

DE CALONNE (Louis-Jacques), *marquis de Courtebonne, maréchal-de-camp,* frère puîné du précédent, naquit le 2 juin 1699. Il fut fait lieutenant de roi, en Artois, à la mort de son père, par provisions du 20 février 1705. Étant



entré aux mousquetaires, en 1715, il devint guidon de la compagnie des gendarmes de la reine, par brevet du 22 juin 1716. Il obtint, le 1er octobre 1719, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie; fut fait sous-lieutenant de la même compagnie, le 13 novembre 1726; se trouva au siége de Kehl, en 1733; à l'attaque des lignes d'Ettlingen; au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735. Créé brigadier, le 1er janvier 1740, il marcha, avec la gendarmerie, en Westphalie, au mois d'août 1741, et fut fait, le 30 septembre suivant, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes bourguignons, qu'il commanda sur les frontières de Bohême, et au secours de Braunau, dont on fit lever le siége aux ennemis. Il rentra en France, au mois de janvier 1743; joignit, le 12 juillet de la même année, l'armée du Rhin, et finit la campagne en Haute-Alsace. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril 1744, il contribua à la reprise de Weissembourg, et fut déclaré, le 13 août, maréchal-de-champ, dont le brevet lui avait été expédié le 2 mai précédent. Il se démit alors de la compagnie des gendarmes bourguignons; se trouva à l'affaire d'Haguenau, et servit au siége de Fribourg. Ce fut sa dernière campagne. Il quitta le service, et mourut le 11 août 1753. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 206.)

DE CALVO (Jean-François), *lieutenant-général*, baptisé le 28 juillet 1625, et connu sous le nom du *brave Calvo*, était au service d'Espagne, lorsqu'à la soumission des Catalans il passa à celui de France, en 1641. Il se trouva, sous le maréchal de Lamothe, aux combats des 19 janvier, 24 et 30 mars 1642; à la prise de Tamarith; au secours de Lérida, dont on força les ennemis de lever le siége, la même année; au secours de Flix, de Mirabel, du Cap-de-Quiers, en 1643; au combat sous Lérida, où le maréchal de Lamothe fut battu, en 1644; à la bataille de Liorens; à la prise de Balaguier, sous le comte d'Harcourt, en 1645, et au siége de Lérida, sous le même général, en 1646. Devenu premier capitaine au régiment de cavalerie d'A-

guilar, lors de sa création, le 6 janvier 1647, il servit au second siége de Lérida, sous M. le prince de Condé; au siége et à la prise de Tortose, sous le maréchal de Schomberg, en 1648, et au secours de Barcelonne, dont le comte de Marchin empêcha les ennemis de faire le siége, en 1649. On le créa maréchal-de-camp, le 14 novembre 1651; mais, sur les plaintes portées par des officiers plus anciens que lui, on révoqua ce brevet, le 3 janvier 1652. Il servit, la même année, à la défense de Barcelonne; au secours de Roses; au siége de Gironne, et se trouva au combat de Bordilly, en 1653. Il obtint, l'année suivante, un régiment de cavalerie de son nom, et servit aux siéges et à la prise de Villefranche et de Puycerda, du Cap-de-Quiers, de Castillon et de Cadagnes, en 1655. Son régiment ayant été licencié, le 20 juillet 1660, on lui conserva sa compagnie mestre-de-camp, avec laquelle il passa en Italie, et ensuite en Hongrie, où il combattit à Saint-Godard, le 1er août 1664. Il rétablit son régiment, le 7 décembre 1665; fut fait brigadier de cavalerie, le 12 mai 1667, et servit aux siéges et à la prise de Bergues, de Furnes, de Tournay, de Courtray, d'Oudenarde. Il concourut à la conquête de la Franche-Comté, en février et mars 1668. La paix ayant été faite, le 2 mai, son régiment fut licencié de nouveau, le 24; mais on lui conserva encore sa compagnie de mestre-de-camp. Il rétablit ce régiment, par lettres du roi, du 9 août 1671; fut nommé l'un des visiteurs de la cavalerie, par commission du 6 novembre; servit à tous les siéges que le roi fit en personne, en 1672, et obtint le commandement dans Arnheim, par commission du 8 septembre. Il eut part à la surprise de Voerden; au secours de cette même place, et à la prise de Bodegrave. Il servit, en 1673, sous les ordres de M. le prince de Condé, puis du duc de Luxembourg, avec lequel il se retira sous Maestricht; combattit avec la plus grande valeur à Seneff; marcha au secours d'Oudenarde, en 1674, et fut employé en Lorraine, sous le marquis de Rochefort, par lettres du 31 janvier 1675. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 2 avril, et employé en cette qualité à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai.

il concourut à la prise de Dinant, de Huy, de Limbourg, et fut nommé, par commission du 30 juillet, pour commander à Maestricht, Limbourg, Huy, et à la citadelle de Liége, en l'absence du maréchal d'Estrades, qui s'était rendu à Nimègue, en qualité de ministre plénipotentiaire. Dans cette campagne, il avait été détaché pour assiéger Saint-Vuit, dans le Luxembourg. Il s'empara de cette place; la démantela en moins de six heures, et y fit un grand butin. En mai 1676, il s'empara de la petite ville de Sittard, et mit à contribution tout le pays de Maeswahal. La place de Maestricht ayant été investie, en juillet 1676, Calvo dit aux ingénieurs : « Messieurs, je n'entends rien à la » défense d'une place : tout ce que je sais, c'est que je ne » veux pas me rendre. » Il se défendit effectivement pendant 50 jours avec la plus grande valeur; fit tous les jours des sorties qui étaient autant de combats, et donna le temps au maréchal de Schomberg de le secourir. Le prince d'Orange leva le siége, le 27 août, après avoir essuyé des pertes considérables. Calvo obtint du roi le gouvernement d'Aire, par provisions du 29 août, et fut créé lieutenant-général, le 30 du même mois. Employé à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Schomberg, par lettres du même jour, il conserva le commandement de Maestricht jusqu'en 1679. Au mois de mai 1678, il fit sortir un fort détachement de sa garnison pour surprendre Leaw, dont il s'empara le 4, et où il fit 35 officiers et 400 soldats prisonniers de guerre. Maestricht fut rendu aux Hollandais, après la paix, signée le 10 août. Il s'empara, le 25 mars 1676, de la ville et du duché de Clèves, sur l'électeur de Brandebourg, qui refusait de signer le traité de pacification. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Créqui, par lettres du 26 avril, il combattit, le 11 juin, près de Minden, et se distingua, le 30, au passage du Weser, où les troupes de Brandebourg furent battues. Calvo fut confirmé, le 7 septembre, dans le gouvernement d'Aire, cédé à la France par le traité de paix. Employé à l'armée de Catalogne, sous le maréchal de Bellefonds, par lettres du 4 mars 1684, il passa la rivière du Ter à la nage ; chargea les ennemis au-

delà du Pont-Major; contribua à leur défaite, et fut près d'enlever le duc de Bournonville. Il se trouva à l'assaut de Gironne, dont on leva le siége. Le roi le nomma chevalier de ses Ordres, le 31 décembre 1688. Employé à l'armée de Flandre, sous le maréchal d'Humières, par lettres du 15 avril 1689, il commanda un corps séparé pendant la campagne, par ordre du 4 mai; et servit, sous le maréchal de Luxembourg, par lettres du 19 avril 1690. Il avait été destiné pour commander un corps séparé, par ordre du 20 mai; mais il mourut à Deinse, le 29 mai 1690, à la tête de ce corps. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 274; *mémoires du temps, Histoire de France, du président Hénault; Histoire militaire de Louis XIV, par M. de Quincy; Mémoires du Père d'Avrigny, Gazette de France.*)

DE CAMBIS (Jacques), *baron d'Alais, maréchal de-camp,* était attaché au marquis de Gassion dès 1630, et avait une compagnie dans son régiment au service du roi de Suède. Il passa au service de France, en 1635, et se trouva, la même année, à la défaite de 1400 Lorrains près de Chaté; à la prise de Channes par capitulation, et à celle de Neufchâteau par assaut. Il servit aux siéges de Dôle, en 1636; de Landrecies, de Maubeuge, et de la Capelle, en 1637. Il devint, en 1638, lieutenant-colonel du régiment de Gassion; servit aux siéges de Saint-Omer et d'Hesdin; se trouva au combat de Saint-Nicolas en Picardie; à la défaite des paysans révoltés en Normandie, près Avranches, au mois de novembre 1639; au siége d'Arras; à la défaite de l'escorte d'un convoi ennemi, et à la prise de ce convoi, en 1640. Il servit aussi à la prise de Lillers; au siége d'Aire, et à l'enlèvement d'un quartier de Croates, en 1641. On sépara du régiment de Gassion 6 compagnies composées de Français, et on en composa un régiment dont le baron d'Alais fut fait mestre-de-camp, le 28 novembre de cette même année. Il commanda son régiment aux siéges de Collioure et de Perpignan, en 1642; resta en Catalogne; contribua à la levée du siége de Flix, de Mirabel et du cap de Quiers, en 1643, et se trouva au combat de Lérida, en 1644. Il couvrit le sié-

ge de Roses; combattit à Liorens; servit au siége et à la prise de Balaguier, en 1645; aux deux siéges de Lérida, en 1646 et 1647, et à celui de Tortose, en 1648. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 5 avril 1649, et employé en cette qualité à l'armée de Catalogne, sous le duc de Mercœur, il continua de servir dans cette province, où l'on se tint sur la défensive, en 1650, et concourut, en 1651, à la défense de Barcelone, qui ne se rendit que le 13 octobre 1652. Commandant la cavalerie de l'armée de Catalogne, par commission du 18 mai 1653, il fut blessé et fait prisonnier à Palamos, le 1er août, et mourut de ses blessures, le 21 du même mois (1) (2). (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 257.)

DE CAMBIS (Louis-Dominique, *comte*), *lieutenant-général,* de la même famille que le précédent, baptisé le 10 août 1669, fut connu d'abord sous le nom de chevalier de Velleron. Il entra cornette au régiment de cavalerie de Jeoffreville, le 15 mars 1689; servit au siége de Cahors, et combattit à Staffarde, en 1690. Devenu lieutenant au même régiment, en 1691, il se trouva à la conquête du comté de Nice. Il obtint une compagnie, par commission du 29 novembre 1692; combattit à la bataille de la Marsaille, en 1693; continua de servir en Italie, où on se tint sur la défensive, en 1694 et 1695, et y servit au siége de Valence, en 1696. Exempt de la compagnie de Lorges (depuis Luxembourg), par retenue du 15 avril 1697; il

---

(1) Moréri et l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne lui donnent par erreur la qualité de lieutenant-général des armées du roi.

(2) Jacques de Cambis, son fils, qui servait près de lui à la même affaire, fut aussi blessé, et mourut à Palamos. Leurs deux corps furent apportés et inhumés dans la cathédrale d'Allais, où l'on conservait l'épée de Jacques de Cambis père, sur laquelle étaient gravés ces mots :

« Je suis Cambis pour ma foi;
» Ma maîtresse est mon roi :
» Si tu m'attends, confesse-toi. »

servit au camp de Compiègne, en 1698; à l'armée d'Allemagne, en 1701, et à la défaite des Hollandais, sous Nimègue, en 1702. Il eut rang de mestre-de-camp de cavalerie, par commission du 1er juillet 1703; combattit à Eckeren, la même année, et continua de servir en Flandre, où on se tint sur la défensive, en 1704 et 1705. Il combattit à Ramillies, en 1706, et à Oudenarde, en 1708. Il obtint le gouvernement des ville, viguerie et citadelle de Sisteron, au mois de mai 1709; combattit à Malplaquet, le 11 septembre; et devint deuxième enseigne de la compagnie des gardes-du-corps, dans laquelle il servait, par brevet du 20 du même mois. Créé brigadier, par brevet du 29 mars 1710, il fut employé à l'armée de Flandre, en 1711 et 1712; se trouva, cette dernière année, aux siéges de Douai, du Quesnoi, de Bouchain; et à ceux de Landau et de Fribourg, en 1713. Il devint premier enseigne de sa compagnie, le 21 juillet 1716; fut créé maréchal-de-camp, le 1er février 1719, et passa troisième lieutenant de la même compagnie, le 29 août 1720. On lui donna l'expectative d'une place de grand' croix de l'ordre de Saint-Louis, avec la permission d'en porter les marques, par lettres du 20 décembre 1722. Il prit le nom de comte de Cambis en se mariant, au mois d'avril 1724. Nommé dans le même temps ambassadeur en Savoie, il revint de cette ambassade, en 1728; devint deuxième lieutenant, le 1er avril 1729, et premier lieutenant, le 1er février 1730. Nommé pour commander en Dauphiné, par commission donnée à Fontainebleau, le 10 octobre 1733, il quitta les gardes-du-corps, le 1er février 1734; obtint 6000 livres de pension, et une place de grand' croix de l'ordre de Saint-Louis, par provisions du 16 du même mois. Il fut promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, le 1er août suivant. Nommé ambassadeur en Angleterre, le 5 novembre 1736, il se démit du commandement du Dauphiné, se rendit en Angleterre, au commencement de 1737, fut nommé chevalier des Ordres du roi, le 2 février 1739, et mourut à Londres, le 8 février 1740. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 171; *mémoires du temps, Histoire de la maison du roi, par*

l'abbé de Nœufville, tom. I, pag. 319; *Gazette de France.*)

DE CAMBIS (Louis-Joseph-Nicolas, *marquis*), *lieutenant-général*, fils du précédent, naquit le 1er mars 1725. Il entra aux mousquetaires en 1739, et fut fait capitaine au régiment de cavalerie de Bourbon, le 6 mai 1740. Il obtint le gouvernement des ville et citadelle de Sisteron, à la mort de son père, le 1er juin suivant. Il commanda sa compagnie en Westphalie, sur les frontières de Bohême, en Bavière, et sur les bords du Rhin, en 1741, 1742 et 1743; à la prise de Weissembourg et de lignes de la Lautern, et à l'affaire d'Haguenau, en 1744. Devenu mestre-de-camp-lieutenant du même régiment, par commission du 10 septembre, il le commanda au siége de Fribourg, la même année; puis sur le Bas-Rhin, pendant l'hiver, et pendant les premiers mois de la campagne de 1745. Il joignit l'armée de Flandre, au mois de juin; campa quelque temps à Chièvres, sous le marquis de Clermont-Alexandre, et servit, sous ses ordres, au siége d'Ath. Il se trouva au siége de Bruxelles et à la bataille de Roucoux, en 1746; à la bataille de Lawfeld, et au siége de Berg-op-Zoom, en 1747; au siége de Maestricht, en 1748, et fut fait brigadier de cavalerie, par brevet du 10 mai. Il servit en cette qualité au camp de Gray, en 1754; à la bataille d'Hastembeck; à la prise de Minden et de Hanovre, et à la bataille de Rosbask, en 1757. Le roi l'avait créé chevalier de Saint-Louis, le 3 janvier de cette dernière année. Il fut employé sur les côtes, en 1758 et 1759, et se trouva aux affaires de Corback et de Warbourg, et à la bataille de Clostercamps, en 1760. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 20 février 1761, il se démit alors du régiment de cavalerie de Bourbon, et ne fut pas employé depuis. On le créa lieutenant-général, le 1er mars 1780. La date de sa mort ne nous est point connue. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 412; *Gazette de France.*)

DE CAMBIS D'ORSAN (N...., *comte*), *lieutenant-général*, de la même famille que les précédents, servait en 1741, en qualité d'aide-de-camp du vicomte de Chayla, lieutenant-général. Il commanda un régiment d'infanterie de son nom, depuis le mois de février 1749 jusqu'en avril 1762, époque à laquelle ce régiment fut incorporé dans celui de Royal. Le comte de Cambis fut alors réformé, et obtint le grade de brigadier d'infanterie, par brevet du 25 juillet suivant. On le créa maréchal-de-camp, le 12 novembre 1768, et lieutenant-général, le 1er mars 1784. (*Etats militaires.*)

CAMBRIELS (Pierre-Dominique), naquit à la Grasse, département de l'Aude, le 17 janvier 1767. Il entra au service en qualité de volontaire dans le 2e bataillon de l'Aude, le 10 novembre 1791; fut nommé sergent-major, le 1er avril 1792, et parvint successivement par divers grades jusqu'à celui de chef de bataillon, qu'il obtint, le 27 mars 1793. Il fit les campagnes de 1792 à l'armée des Alpes, et celles de 1793 à l'armée des Pyrénées-Orientales, à la tête du 6e bataillon de l'Aude. Après la paix avec l'Espagne, il passa à l'armée d'Italie, où la 2e demi brigade de l'Aude, qu'il commandait alors comme plus ancien chef de bataillon, fut incorporée dans la 4e demi-brigade de ligne. Le 19 mars 1797, à la tête du 1er bataillon de cette demi-brigade et de deux compagnies de grenadiers du même corps, il enleva de vive force la redoute et le fort de la Chiuza, qui couvraient et défendaient la grande route de la Carinthie, et arrêtaient la marche de l'armée française. Après la rentrée de l'armée en Italie, et à l'époque du traité de Campo-Formio, il commanda la place de Véronne, où toute la division Augereau, de laquelle la 4e demi-brigade fesait partie, était en garnison. Le bruit ayant couru que les négociations allaient être rompues, il reçut du lieutenant-général Brune, qui avait remplacé le général Augereau, l'ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre le fort Saint-Pierre en état de défense. Le chef de bataillon Cambriels s'occupa sans re-

tâche de réparer et augmenter les fortifications de ce fort, et parvint à y faire placer, en peu de jours, 48 pièces en batterie. La paix avec l'Autriche ayant été décidément signée, la 4ᵉ demi-brigade se rendit à l'armée d'Angleterre, et le chef de bataillon Cambriels reçut l'ordre de conserver le commandement du fort Saint-Pierre, jusqu'à ce qu'il eût fait évacuer sur Mantoue tout l'approvisionnement de siége. Cette opération étant terminée, il rejoignit son corps, alors en garnison à Cherbourg. En 1799, il fit la campagne d'Hollande, et en 1800 celle du Rhin. D'après une nouvelle organisation de l'armée, qui eut lieu à cette dernière époque, il passa dans la 50ᵉ demi-brigade de ligne. Après la bataille de Hohenlinden et la paix qui en fut la suite, ce corps prit ses cantonnements sur le Danube, entre Ingolstadt et Ratisbonne. Le chef de bataillon Cambriels reçut une lettre du ministre de la guerre qui l'informait que celui de la marine l'avait demandé pour chef d'état-major d'une expédition secrète, commandée par le contre-amiral Lacrosse. Le ministre lui laissait la liberté d'accepter ou de refuser ce poste; mais il lui prescrivait de s'expliquer sans délai. Ne prévoyant pas que la paix générale, qui était signée avec toute l'Europe, fût troublée de long-temps, le chef de bataillon Cambriels accepta les fonctions de chef d'état-major qui lui étaient offertes, et se rendit en conséquence à Paris pour y prendre les ordres du ministre de la marine, à la disposition duquel il avait été mis par celui de la guerre; mais quelque diligence qu'il fît, il n'arriva dans la capitale qu'après le départ de l'expédition pour la Guadeloupe. Le ministre de la marine ne l'ayant remplacé que provisoirement, lui donna l'ordre de se rendre à Brest pour s'y embarquer sur le premier bâtiment qui partirait pour les Antilles. Peu de temps après son arrivée à Brest, et au moment où il se disposait à partir, la nouvelle de l'insurrection des Nègres de la Guadeloupe, et celle de l'embarquement forcé du capitaine-général, parvinrent au gouvernement français, qui se hâta d'organiser une expédition pour aller rétablir l'ordre dans cette colonie. Le commandement de cette expédition fut confié au lieutenant-général Riche-

panse, qui se rendit à Brest avec un chef d'état-major. La position du chef de bataillon Cambriels se trouvant entièrement changée, il se disposait à rentrer dans son corps lorsque le général Richepanse, sous les ordres duquel il avait déjà servi, le détermina à le suivre; l'attacha à son état-major, et lui donna, le jour même du débarquement à la basse-terre, le commandement du 2e bataillon de la 66e demi-brigade. Après plusieurs affaires très-meurtrières, mais qui ne furent point décisives, les insurgés, qui occupaient les bords de la mer, furent forcés de rentrer dans le fort Saint-Charles, dont on forma d'abord le blocus. On s'occupa ensuite des travaux que les localités et les ressources du pays permettaient de faire pour entreprendre le siége de ce fort. L'ennemi, de son côté, fit tout ce qu'il put pour empêcher la continuation des travaux et l'établissement des batteries. Le 18 mai 1802, l'armée d'expédition eut à soutenir une double attaque de la part des Noirs, qui, d'un côté, se portèrent sur le corps d'observation à l'habitation Legret, où le bataillon expéditionnaire, commandé par le chef Pilet, les fit repentir de leur audace. D'un autre côté, une sortie du fort Saint-Charles s'avança sur la garde de la tranchée que commandait le chef de bataillon Cambriels : l'ennemi fut attendu sur ce point avec beaucoup de sang-froid jusqu'à son arrivée à la tête des travaux. Les Français sautant alors par-dessus les épaulements, coururent aux Noirs; tuèrent le commandant de la sortie, ainsi qu'un grand nombre des siens, et obligèrent le reste à se replier sur le fort dans le plus grand désordre. Le 22 du même mois, les ennemis, craignant un assaut, évacuèrent ce fort à huit heures du soir par la poterne du Galion, avec environ 400 hommes de troupes soldées, commandées par Delgrès, et accompagnés d'une foule de Noirs armés de toutes pièces. Ils se rallièrent aux autres Nègres, qui occupaient le Parc et le Matouba, où les dispositions qu'ils ajoutèrent aux défenses naturelles, déjà très-formidables, pouvaient les rendre absolument maîtres de refuser un combat désavantageux, et de se répandre à volonté par des irruptions soudaines dans

toutes les parties de la basse-terre. Ils avaient leurs avant-postes en avant de l'habitation Guichard, au sommet de l'angle formé par la rivière Noire et la rivière des Pères, dont les rives sont à pic et à plus de cinquante pieds de profondeur. La masse des révoltés se trouvant placée à la vaste habitation d'Anglemont, défendue par les rivières et fortifiée de parapets armés de palissades et de canons, une attaque de front fut regardée comme impossible à tenter; et il fallut que le général Richepanse se décidât à diviser ses forces, et à tâcher de mettre un ensemble qui empêchât ses troupes d'avoir à combattre séparément. Le 28, à deux heures du matin, le 2e bataillon de la 66e demi-brigade, commandé par le chef Cambriels, auquel le général en chef avait adjoint son aide-de-camp, le capitaine Lapointe, partit de Legret; et par des chemins qu'il se traça dans d'horribles précipices, il franchit les mornes Houël et Colin, la rivière des Pères, l'habitation Lassalle, d'où il chassa l'ennemi, et parvint, en poursuivant les Noirs jusqu'au Presbytère, à les forcer de se retirer à Danglemont. Le même jour, le 3e bataillon du même corps, commandé par le chef de bataillon Lacroix, était parti de la basse-terre vers six heures du matin, et devait, en passant par le morne Fifi-Massieu, se réunir sur l'habitation Lassalle au chef de bataillon Cambriels, afin d'attaquer simultanément la position fortifiée de Danglemont. L'ordre portait que ces deux bataillons seraient de dix à onze heures sur l'habitation Lassalle. Le chef de bataillon Cambriels s'en était déjà rendu maître à dix heures; mais le chef de bataillon Lacroix rencontra des obstacles qui l'empêchèrent de forcer le passage de la rivière des Pères, et par conséquent le morne Fifi-Massieu, d'où il devait se diriger sur l'habitation Lassalle. Cependant environ 200 hommes de ce bataillon trouvèrent le moyen de se rallier au chef de bataillon Cambriels. L'attaque devait se faire au plus tard à midi par les deux bataillons réunis : il était environ quatre heures, et rien n'annonçait que le chef Lacroix dût arriver avec le reste de son bataillon. Dans cette position, le chef de bataillon Cambriels prit en particulier le capi-

taine Lapointe, aujourd'hui maréchal-de-camp, et lui dit : « Mes munitions sont presque épuisées, et je ne puis » m'en procurer, puisque nous sommes au milieu des en- » nemis, et par conséquent sans communication avec le » reste de l'armée : je manque aussi de vivres; il serait trop » dangereux d'attendre plus long-temps l'arrivée du chef de » bataillon Lacroix, par la raison que la nuit approche; je » suis donc décidé à attaquer seul, persuadé d'ailleurs que » je réussirai. Mais, dans le cas contraire, et dans l'hypo- » thèse où, périssant dans l'attaque, je ne pourrais justifier » moi-même ma détermination auprès du général en chef, » je vous prie de lui dire que je n'ai pas cru, dans la position » critique où nous nous trouvons, devoir différer plus long- » temps l'attaque. » Le chef de bataillon Cambriels réunit alors son bataillon et les hommes du 3ᵉ qui l'avaient rejoint; en forma trois colonnes; se mit à la tête de celle du centre, et marcha au pas de charge sur l'ennemi. Ses troupes, marchant à l'envi l'une de l'autre sur Danglemont, bravèrent pendant un quart-d'heure une grêle de balles et de boulets sans pouvoir riposter Rien ne les arrêta cependant, et déjà plusieurs soldats avaient franchi les retranchements, lorsque les ennemis, poussés à bout, se sauvèrent dans l'habitation; mirent le feu à leurs poudres, et se firent sauter au nombre d'environ 400, parmi lesquels était Delgrès. Une trentaine de Français, dont un capitaine et un lieutenant, périrent dans cette occasion, et le chef de bataillon Cambriels y reçut un éclat à la cuisse droite (1). Après cette affaire, le chef de bataillon Cambriels fut envoyé à la Capesterre, et chargé de fouiller les bois de ce quartier, ainsi que ceux de la Goyave et du petit bourg, dans lesquels s'était réfugié un grand nombre de Nègres qui faisaient des incursions sur les habitations. Le plus grand nombre, profitant de l'amnistie qui avait été accordée, revinrent sur leurs habi-

(1) Tous les détails que nous venons de donner sur les services du chef de bataillon Cambriels, à la Guadeloupe, sont extraits des rapports adressés dans le temps par le général Richepanse au ministre de la marine et des colonies.

tations, et les autres furent détruits. Enfin, après que l'ordre et la tranquillité furent rétablis, le chef de bataillon Cambriels reçut l'ordre d'aller prendre le commandement supérieur de la grande-terre. Le 23 septembre 1804, il fut nommé colonel du 66ᵉ régiment, dont les trois premiers bataillons étaient à la Guadeloupe et les quatre autres en Europe. Le 22 septembre 1808, il écrivit au ministre de la marine pour lui demander l'autorisation de revenir en France. L'ayant obtenue, il partit de la Guadeloupe, le 15 juin 1809, sur la frégate *la Furieuse*. Le 21 juillet suivant, il fut pris par les Anglais sur cette frégate, qui tomba en leur pouvoir, après un combat de sept heures, dans lequel Cambriels reçut trois éclats de bois qui le blessèrent légèrement au bras droit, à la main gauche et au menton. Il fut conduit à la Nouvelle-Écosse, et de là en Angleterre, d'où il fut renvoyé en France sur parole. Nommé colonel du 31ᵉ léger, le 22 août 1812, il se trouva, le 7 octobre 1813, à l'affaire du camp de Berra en Espagne, et y reçut un coup de feu qui lui traversa la jambe droite. En 1814, lors de la nouvelle organisation de l'armée, il fut nommé colonel du 3ᵉ régiment d'infanterie légère, et fut créé maréchal-de-camp, le 27 juin 1815. Étant à Paris, dans le mois de juin suivant, il reçut du ministre de la guerre l'ordre de prendre le commandement d'une brigade et de la ligne de défense de la Villette, sous les ordres du lieutenant-général Ambert. Il suivit ce général à l'armée de la Loire, où il commanda, jusqu'au licenciement de l'armée, la première brigade de la division Travot. Après ce licenciement, il se retira dans ses foyers. On le trouve classé, en 1821, parmi les maréchaux-de-camp disponibles. Le général Cambriels a été fait officier de la Légion-d'honneur, le 24 août 1814. (*Brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

CAMBRONNE (Pierre-Jacques-Étienne, *baron*), *maréchal-de-camp*, naquit à Saint-Sébastien près de Nantes en Bretagne, le 26 décembre 1770. Fils d'un négociant qui tenait un rang assez considérable, il reçut une éducation

soignée, et embrassa la cause de la révolution avec ardeur. Devenu officier de la garde nationale de Nantes, il s'enrôla volontairement, et servit dans la légion nantaise, qui se distingua souvent pendant la guerre contre les Vendéens. Il était capitaine, en 1795, lors de l'affaire de Quiberon, si funeste aux royalistes, et donna, en cette occasion, des preuves d'une humanité, qui alors était rare et même dangereuse, en sauvant de la fureur des révolutionnaires plusieurs émigrés pris les armes à la main (1). Après la pacification de la Vendée, il passa à l'armée des Alpes, servit ensuite dans l'armée du général Masséna, en Suisse ; se trouva à bataille de Zurich, gagnée sur les Russes, en 1799, et se signala dans cette ville, à la tête d'une compagnie de grenadiers de la 46ᵉ demi-brigade d'infanterie de ligne. Il commandait cette même compagnie, le 27 juin 1800, au combat d'Oberhausen, où fut tué l'intrépide Latour-d'Auvergne-Corret, premier grenadier de la république (2), et fut proclamé pour succéder à ce beau ti-

---

(1) Dès 1792, Cambronne avait eu le courage de donner chez sa mère un asile à un curé réfractaire, pour le soustraire à la mort. Lorsqu'il fut traduit devant le conseil de guerre de la 1ʳᵉ division militaire en 1816, il produisit plusieurs certificats authentiques qui attestèrent les divers traits d'humanité et de générosité que nous signalons ici.

(2) Théophile-Malo de Latour-d'Auvergne-Corret était né à Carhaix en Basse-Bretagne, le 23 octobre 1743. Il entra au service en 1767, comme sous-lieutenant dans la 2ᵉ compagnie des mousquetaires; passa ensuite au service d'Espagne ; donna des preuves de la plus grande valeur au siége de Mahon, et reçut, en récompense de ses services, une décoration qu'il accepta, en refusant la pension qui y était attachée. S'étant déclaré pour la révolution française, il servit à l'armée des Pyrénées-Orientales; ne voulut accepter aucun grade au-dessus de celui de capitaine, et commanda cependant en cette simple qualité toutes les compagnies de grenadiers formant l'avant-garde, et appelées *Colonne infernale*. Son chapeau et son manteau qu'il avait l'habitude de tenir sous le bras gauche, lorsqu'il combattait, furent si souvent criblés de coups de feu que les soldats disaient : « Notre capitaine a le don de charmer les balles. » Les généraux en chef l'appelaient aux conseils de guerre, et se trouvaient bien des avis qu'il y donnait. Il fit long-temps le service de général, sans vouloir en recevoir le grade. Après la paix faite avec l'Es-

tre, dont sa valeur et son caractère le rendaient déjà digne. Parvenu successivement aux grades de chef de bataillon et de colonel, il se distingua en diverses occasions, et notamment à la bataille d'Iéna, le 14 octobre 1806. Il fit

---

pagne, il s'embarqua pour se rendre en Bretagne; mais ayant été pris par les Anglais, il resta long-temps en Angleterre. Lorsqu'il fut échangé, il revint en France, et se rendit à Paris, où il se disposait à jouir du repos acheté par tant de glorieuses fatigues, lorsqu'il apprit que le fils d'un de ses amis se trouvait appelé au service militaire par la loi sur la première réquisition, et que le père, vieillard octogénaire, était inconsolable de cette séparation. Aussitôt il court se présenter au directoire; obtient la faculté de remplacer le jeune soldat; part pour l'armée, et pendant deux campagnes, le sac sur le dos, toujours au premier rang et au poste le plus périlleux, il combat avec une valeur que l'âge ne peut refroidir, et anime les grenadiers, ses compagnons d'armes, par ses discours et ses exemples. Le premier consul Buonaparte lui donna le titre de *premier grenadier de la république française*, et lui décerna un sabre d'honneur. Modeste autant que brave, Latour-d'Auvergne écrivit alors à un de ses amis : « Il » n'est aucun des grenadiers, mes camarades, qui ne mérite cette arme » autant que moi. Allons : il faudra la montrer de près à l'ennemi. A mon » âge (il avait 52 ans), ajoutait-il, la mort la plus désirable est celle d'un » grenadier sur le champ de bataille, et je la trouverai, je l'espère. » Son vœu fut exaucé. Grenadier dans la première compagnie de la 46e demi-brigade d'infanterie de ligne, commandée par le capitaine Cambronne, Latour-d'Auvergne eut le cœur atteint d'un coup de lance, qui lui perça le corps de part en part, au moment où il repoussait une charge de houlans au combat d'Oberhausen, le 27 juin 1800. L'armée porta son deuil pendant trois jours. On lui éleva, au lieu même où il avait succombé, un monument simple, et en cela digne du héros qu'il allait receler. Lorsqu'on le descendit dans sa tombe, un grenadier lui tourna la face du côté de Neubourg, en disant : « Il faut le placer comme il était » de son vivant, faisant face à l'ennemi. » Les consuls de la république ordonnèrent que le nom de Latour d'Auvergne serait toujours inscrit en tête du contrôle de la compagnie des grenadiers dont il avait fait partie; et avant la nouvelle organisation de l'armée, en 1814, le plus ancien grenadier de cette compagnie portant le cœur du héros dans une boîte de vermeil, répondait : *présent*, toutes les fois qu'à l'appel on prononçait le nom de Latour-d'Auvergne. Ce guerrier généreux avait autant d'érudition que de bravoure, et possédait toutes les langues. Tous ses loisirs étaient consacrés à des méditations, et l'on trouvait toujours un livre à côté de son épée. Il a publié sur les *origines gauloises* un ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à ses profondes connaissances.

encore avec distinction la campagne d'Autriche en 1809. A l'ouverture de celle de 1812 contre la Russie, il était devenu major du 3e régiment de voltigeurs de la garde impériale. Il déploya le même courage dans cette campagne et pendant la funeste retraite de Moscou; fit ensuite la campagne de Saxe, en 1813, et rentra en France avec son régiment, après avoir fait admirer de nouveau sa bravoure et ses talents militaires à la bataille de Hanau. Il avait été créé précédemment baron d'empire, et fait commandant de la Légion-d'Honneur, le 6 avril de cette même année 1813. Buonaparte, pour le récompenser de ses services, le nomma général de brigade, le 14 septembre suivant. Employé en cette qualité pendant la campagne de France, en 1814, Cambronne fut blessé grièvement à la bataille de Craone, le 6 mars, et à celle qui fut livrée sous les murs de Paris, le 30 du même mois. Les événements militaires ayant forcé Napoléon d'abdiquer, Cambronne sollicita et obtint la permission de le suivre à l'île d'Elbe, et fut nommé commandant de l'escorte que les puissances alliées permirent à l'ex-empereur des Français d'emmener avec lui. Buonaparte lui donna le commandement de Porto-Ferrajo, ainsi que la direction du matériel de sa garde, et le chargea de l'instruction des corps militaires. Lors de l'invasion de Buonaparte, en mars 1815, le général Cambronne reçut le commandement de l'avant-garde de ses troupes; s'empara de Sisteron et de Grasse, le 5 du même mois; marcha sur Lyon, et escorta Napoléon jusqu'à Paris, où il arriva, le 20. En récompense de son zèle et de son dévouement, Buonaparte le nomma lieutenant-général (1), grand-officier de la Légion-d'Honneur, comte de l'empire et pair de France. Ces diverses nominations n'ont point été confirmées par le roi. Il accompagna Napoléon pendant la courte campagne de Belgiqne. A la bataille de Waterloo, Cambronne commandait une des divisions de la garde impériale. Cet-

---

(1) Cambronne refusa ce grade, alléguant qu'il était encore trop jeune pour en être revêtu.

te garde combattit avec la plus grande intrépidité, long-temps même après que les autres corps de l'armée eurent été mis en déroute, et la division du général Cambronne fut presque entièrement détruite. Entourés d'ennemis nombreux, et sommés de mettre bas les armes, les braves Français qui composent cette division préfèrent une mort glorieuse, et Cambronne répond en leur nom et au sien : « La garde » meurt; elle ne se rend pas. » Ce fut alors qu'il tomba au milieu des siens, où les Anglais le ramassèrent tout couvert de blessures, qui d'abord furent jugées mortelles. Il en guérit cependant, et fut conduit prisonnier en Angleterre, d'où il envoya, le 20 juillet, à S. M. Louis XVIII, sa soumission et son serment de fidélité, en demandant en même temps à être remis à la tête de son régiment de la garde. Compris dans la disposition de l'ordonnance royale du 24 juillet, qui prescrivait la mise en jugement des généraux qui avaient attaqué le gouvernement royal à main armée, il s'empressa d'écrire au ministre de la guerre qu'aussitôt qu'il serait rendu à la liberté, il paraîtrait devant ses juges. Effectivement, étant arrivé à Calais, le 27 septembre, il se présenta au commandant de cette place; fut conduit, sous escorte, à Paris, et renfermé dans la prison de l'Abbaye. Traduit, le 26 avril 1816, devant le conseil de guerre de la 1re division militaire, il y fut acquitté de toutes les inculpations dirigées contre lui, et ce jugement, que le commissaire du roi avait frappé d'appel, fut confirmé, le 4 mai suivant, par le conseil de révision. Le baron Cambronne est maintenant employé comme maréchal-de-camp à Lille (16e division militaire). Il a obtenu de S. M. la décoration de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. (*Moniteur, états militaires, annales du temps.*)

LE CAMUS (François-Germain), *marquis de Bligny, maréchal-de-camp*, fut fait lieutenant au régiment du Roi, en 1673; servit en cette qualité pendant les campagnes de cette année et celles de 1674, 1675, 1676, 1677 et 1678, et se trouva à différents siéges et batailles. Il obtint, le 7 sep-

tembre 1684, une compagnie au même régiment, et la commanda à l'armée de Flandre, qui couvrit le siége de Luxembourg, en la même année. Devenu colonel du régiment de Saintonge, à sa formation, par commission du 8 septembre de cette même année, il le commanda à l'armée de la Moselle et à la bataille de Fleurus, en 1690; au siége de Mons, puis sur la Moselle, en 1691; à l'armée du Rhin, en 1692 et 1693; à l'armée d'Italie, en 1694; et à l'armée d'Allemagne, en 1695. Créé brigadier d'infanterie, le 3 janvier 1696, il servit à l'armée de la Meuse, et à celle de Flandre, en 1697; à l'armée de Flandre, en 1701; à celle du Rhin, en 1702; se trouva à l'attaque du pont d'Huningue; à la prise de Neubourg et à la bataille de Frédélingen. Il fut employé à l'armée de Bavière, sous le maréchal de Villars, en 1703, et combattit à la première bataille d'Hochstedt. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 10 février 1704, il se démit du régiment de Saintonge, et se trouva à la bataille d'Hochstedt, sous les ordres du maréchal de Marchin, la même année. Il continua de servir à l'armée du Rhin, sous le même général, en 1705, et sous le maréchal de Villars, en 1706. Il servit à l'armée d'Espagne; se trouva à la bataille d'Almanza, et au siége de Lérida, en 1707, et au siége de Tortose, en 1708. Il fut employé à la même armée, sous le maréchal de Besons, en 1709; à l'armée du Rhin, sous le maréchal d'Harcourt, en 1710; quitta le service à la fin de cette campagne, et mourut le 9 mars 1728, âgé de 71 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 540.)

CANCLAUX (Jean-Baptiste-Camille), *comte* et *pair de France*, *général en chef*, naquit à Paris, le 2 août 1740. Il entra au service, en 1756, comme volontaire dans le régiment de cavalerie de Fumel (depuis Royal-Picardie); fit dans ce régiment les six campagnes de la guerre d'Allemagne, d'abord en qualité de cornette, puis comme capitaine, depuis 1760, époque à laquelle on lui donna une compagnie. Après la paix de 1763, il fut réformé comme capitaine: mais il obtint l'aide-majorité de son régiment.

Les écoles de cavalerie ayant été établies, il fut d'abord élève de celle de Besançon, puis maître d'équitation à cette école et ensuite à son régiment. L'instruction brillante et solide qu'il donna à ce corps le fit remarquer du duc de Choiseuil, alors ministre de la guerre, qui le fit passer, en qualité d'officier supérieur, dans le régiment de Clermont cavalerie, en 1768 (1). Ce fut dans ce corps que Canclaux développa en grand une activité infatigable et un talent supérieur pour instruire les troupes dans l'art des manœuvres et de la tactique (2). Il obtint une commission de colonel, en 1772, et la croix de l'ordre de St.-Louis, en 1773. Le régiment de Clermont cavalerie étant devenu Conti-Dragons, Canclaux le commanda jusqu'au 1er mars 1784, époque à laquelle il fut créé brigadier de dragons. On l'éleva au grade de maréchal-de-camp, le 9 mars 1788, et on lui donna l'expectative de la première inspection de cavalerie qui viendrait à vaquer. L'attachement qu'il portait au régiment de Conti, le décida à demander d'en conserver le commandement, ce qui lui fut accordé à la sollicitation du prince de Conti, colonel-propriétaire de ce régiment. En 1790, il fut nommé l'un des inspecteurs chargés de revoir les comptes des régiments, et de recevoir leurs plaintes. Il eut dans son arrondissement les corps stationnés sur les bords de la Loire, depuis Orléans jusqu'en Bretagne. La prudence, la sagesse et la modération qu'il apporta dans cette mission le firent choisir, en février 1791, pour aller, avec une commission civile, prendre connaissance des mouvements insurrectionnels qui venaient d'éclater dans le département de Morbihan. On lui donna, dans le même temps, le commandement de ce département, où il parvint à prévenir ou réprimer pendant assez long-temps les factions qui cher-

---

(1) Canclaux n'avait alors que 28 ans.

(2) Il a publié, sous le titre *d'instruction à l'usage du régiment de Dragons-Conti*, un ouvrage dans lequel les principes de la petite guerre sont développés avec une netteté et une précision qui le rendent extrêmement utile pour les officiers d'avant-garde et les partisans.

chaient à entraver la marche des autorités. En 1792, il commandait le département du Finistère, et y remporta, le 8 juillet, près de Quimper, un avantage marquant sur un parti d'insurgés. Il obtint le grade de lieutenant-général, le 7 septembre suivant. Il fut appelé à Paris, où on lui donna le commandement de l'armée des Pyrénées; puis envoyé à Brest pour présider à un nombreux embarquement de troupes destinées à une expédition contre Saint-Domingue, et fut enfin nommé général en chef de l'armée de l'Ouest. Cinquante mille Vendéens, sous les ordres de Cathelineau, étant venus assiéger la ville de Nantes, le 29 juin 1793, Canclaux, qui se trouvait alors dans cette place, prit des mesures vigoureuses pour la mettre en état de défense, et parvint à repousser les assaillants, après plusieurs combats opiniâtres et très-meurtriers pour les deux partis. Il y eut son habit traversé d'une balle, qui blessa derrière lui un de ses aides-de-camp. Après la levée du siége de Nantes, il se jeta dans la Basse-Vendée; y poursuivit les débris des divisions royalistes, et fit enlever de vive force, par le général Beysser, le port Saint-Pierre, qui passait pour une des clefs de ce pays. La colonne de droite de son armée battit, le 16 septembre suivant, à Montaigu, les troupes vendéennes commandées par Charette. Déjà il s'était rendu maître de plusieurs autres postes des royalistes, lorsque ceux-ci vinrent, le 19 du même mois, présenter, près de Torfou, le combat à la division républicaine, commandée par le général Kléber : cette division fut battue. Une autre colonne, commandée par Beysser, ayant également essuyé un échec considérable à Montaigu et Clisson, le 21, Canclaux jugea convenable de se replier sur Nantes. Chemin faisant, il fut attaqué par les troupes de Bonchamp et celles de plusieurs autres chefs royalistes, qu'il culbuta. Il continua ensuite son mouvement rétrograde. Il venait de remporter à Saint-Symphorien, le 30 du même mois de septembre, une victoire sur Bonchamp, lorsqu'il reçut, le même jour, sa destitution prononcée par la convention nationale, qui le remplaça par

le général Léchelle (1). Il se retira alors dans ses propriétés à Saussay, département de l'Oise; mais, après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il fut rappelé à ses fonctions, et nommé de nouveau général en chef de l'armée de l'Ouest. Après quelques opérations militaires contre les Vendéens, des propositions de pacification ayant été faites, Canclaux eut, le 15 février 1795, avec le chef royaliste Charette une entrevue qui se termina, après trois jours de conférences, par un traité de paix définitif, signé le 17 du même mois. Lors de l'expédition des Anglais et des émigrés français, à Quiberon, Canclaux, qui s'était concerté avec Hoche, seconda puissamment ce général en chef, en lui envoyant de Nantes toutes les troupes dont il pouvait disposer. Sa santé ayant été considérablement affaiblie par toutes les fatigues qu'il avait essuyées, soit à la guerre, soit dans l'organisation de plusieurs corps de troupes, le comité de salut public le rappela à Paris. En 1796, on l'envoya dans le Midi pour y procéder à la formation d'une armée destinée à passer en Italie. Dans la première quinzaine du mois de décembre de la même année, il fut nommé ministre plénipotentiaire de la république française à la cour de Naples, où il fut remplacé, en septembre 1797, par Treilhard. En avril 1799, il fut nommé un des cinq membres composant le bureau militaire établi près du directoire exécutif. Après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), Buonaparte, devenu premier consul, donna au général Canclaux le commandement de la 4ᵉ division militaire, et le chargea de concourir avec le général Hédouville à pacifier ou soumettre ce qui restait à cette époque d'insurgés vendéens. En mai 1800, Canclaux fut nommé inspecteur-général de la cavalerie de la 2ᵉ armée de réserve, et envoyé à Dijon avec des pouvoirs fort étendus. On l'em-

(1) Canclaux était de la caste noble, et ce fut le motif de sa destitution.

ploya en la même qualité à l'armée des Grisons. Il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804; comte de l'empire, et devint membre du sénat conservateur, le 22 octobre suivant. En 1813, il fut envoyé par Napoléon Buonaparte en mission extraordinaire à Rennes (13ᵉ division militaire). Il adhéra, en 1814, à la déchéance de Buonaparte, fut nommé par S. M. Louis XVIII pair de France, le 4 juin, et créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 23 août suivant. En 1815, pendant les *cent jours*, Buonaparte le comprit dans l'organisation de sa chambre des pairs; mais Canclaux n'y ayant point siégé, le roi, par son ordonnance du 10 août de la même année, le maintint dans sa dignité de pair de France. (*Moniteur, annales du temps.*)

CANDRAS, *voyez* SAVETTIER.

DE CANILLAC, *voyez* MONTBOISSIER.

DE CANY, *voyez* BEC DE LIÈVRE.

DE CARACCIOLI (Jean), *prince de Melphes, maréchal de France*, originaire du royaume de Naples, était grand sénéchal de ce royaume, lorsqu'il embrassa le parti de la France. Il combattit à la journée de Ravenne, le 11 avril 1512. Ayant ensuite suivi le parti de l'empereur Charles-Quint, il défendit la ville de Melphes, où il fut fait prisonnier, ainsi que sa femme et ses enfants, par M. de Lautrec, en 1528. Abandonné par l'empereur, qui négligea de payer sa rançon, il offrit de nouveau ses services à François Iᵉʳ. Ce monarque lui donna le collier de son ordre, et l'employa dans ses armées. Le prince de Melphes servit, en 1536, dans la guerre de Provence contre l'empereur; se trouva au siége de Hesdin, en 1537, et au secours de Luxembourg, en 1543. Le roi le nomma lieutenant-général commandant l'armée du pays de Luxembourg, par pouvoir donné à Fontainebleau, le 4 décembre de la même année, et lui fit don le lendemain des terres et seigneuries de Romorantin, de Nogent, de Brie-Comte-Robert, de

Vitry-aux-Loges, de Château-Neuf-sur-Loire et des îles de Martigue. Il fut nommé lieutenant-général pour commander à Troyes, conjointement avec le duc de Montpensier, et pour veiller à la défense de cette ville, par pouvoir donné à Saint-Maur-les-Fossés, le 10 juin 1544. On le créa maréchal de France à la mort du maréchal de Montpesat, par état donné à Fontainebleau, le 4 décembre de la même année, registré à la connétablie, le 19. Il obtint le gouvernement et la lieutenance-générale en Piémont, sur la démission du comte d'Enghien, par provisions données à Corbie, le 4 octobre 1545, et fut confirmé par Henri III dans la possession de ce gouvernement, par lettres données à Saint-Germain-en-Laye, le 11 juillet 1547 (1). Il rétablit et maintint dans cette province la discipline militaire. Se trouvant affaibli par les fatigues et les années, il se démit du gouvernement du Piémont, le 9 juillet 1550, et se disposa à revenir en France ; mais étant tombé malade à Suze, il y mourut le 29 juillet 1550, âgé de 70 ans. (*Chronologie militaire*, *tom. II*, *pag.* 247 ; *Histoire de France du Père Daniel*; *Vie des hommes illustres de l'abbé Pérault*; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *de Thou*; *Histoire des maréchaux de France de Godefroi*.)

DE CARAMAN, *voyez* RIQUET.

DE CARCADO, *voyez* LE SÉNÉCHAL.

DE CARDEVAQUE (Louis), *marquis d'Havrincourt*, *lieutenant-général*, né en 1707, fut fait lieutenant en second au régiment du Roi, le 20 février 1721 ; servit au camp de Montreuil, au mois de septembre 1722; ob-

---

(1) Le président de Thou, tom. I, pag. 77, le fait passer du gouvernement de Languedoc au gouvernement de Piémont ; il met aussi sur sa tête la charge de colonel-général de la cavalerie française. Le prince de Melphes n'a été ni colonel-général de la cavalerie française, ni gouverneur du Languedoc. Un coup d'œil sur la succession des colonels-généraux de la cavalerie française et des gouvernements du Languedoc en convaincra aisément.

tint une lieutenance, le 15 mai 1726; fut employé au camp de la Moselle, en 1727, et obtint, le 29 septembre 1731, une compagnie dans le régiment de Dragons de Nicolay. Il passa avec ce régiment à l'armée d'Italie, au mois d'octobre 1733, et se trouva à tous les siéges qu'on y entreprit, ainsi qu'aux batailles de Parme et Guastalla. Nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment des cuirassiers du roi, le 25 novembre 1734, il continua de servir à l'armée d'Italie; contribua à la prise de Gonzague, de Reggiolo et de Révéré, en 1735; rentra en France avec son régiment, au mois de juin 1736, et obtint, par provisions du 21 mars 1737, le gouvernement d'Hesdin, sur la démission de son père. En 1742, il commanda son régiment sur la frontière de Flandre, où on empêcha les ennemis de pénétrer. Il le commanda aussi, en 1743, à la bataille de Dettingen, et vint finir la campagne en Alsace. Il servit, en 1744, au siége de Menin; fut déclaré, le 7 juin, brigadier, dont le brevet lui avait été expédié le 2 mai précédent, et eut, le même jour, des lettres de service pour l'armée de Flandre, où il servit au siége d'Ypres. Il passa, par lettres du 19 juillet, à l'armée commandée par le maréchal de Saxe, et finit la campagne au camp de Courtray. Employé à l'armée de Flandre, le 1er avril 1745, il combattit à Fontenoy; se trouva aux siéges des ville et citadelle de Tournai, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, et servit au siége de Bruxelles, au mois de janvier 1746. Employé à l'armée de Flandre, le 1er mai suivant, il couvrit avec le corps de l'armée les siéges de Mons, Saint-Guilain, Charleroi, Namur, et combattit à Raucoux. Il se distingua, en 1747, à la bataille de Lawfeld. Créé maréchal-de-camp, le 1er janvier 1748, il se démit de son régiment de cuirassiers; fut employé à l'armée de Flandre, par lettres du 15 avril, et servit au siége de Maestricht. Il fut nommé ambassadeur en Suède, le 24 mai 1749; créé conseiller-d'état d'épée, au mois de septembre 1757, et promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, le 1er mai 1758. Il fut rappelé de l'ambassade de Suède, en 1762; passa à celle des Provinces-Unies, en 1763, et mourut en

Hollande en 1767. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 590; *Gazette de France.*)

DE CARDEVAQUE (Anne-Gabriel-Pierre, *chevalier*), *marquis d'Havrincourt, lieutenant-général,* né le 23 septembre 1739, entra au service, le 15 janvier 1753, dans la première compagnie des mousquetaires de la maison du roi. Devenu aide-de-camp du duc de Chevreuse, mestre-de-camp des dragons, il fit, sous ce général, la campagne de 1758, et se trouva à la bataille de Crewelt, où, pendant cinq heures, 4 régiments de dragons commandés par le duc essuyèrent, dans un état d'immobilité, le feu d'une batterie de canon et d'obusiers. Capitaine au régiment de cavalerie d'Espinchal, il fit en cette qualité les campagnes de 1759, 1760 et 1761; combattit à Minden, la première de ces trois années, et y eut un cheval blessé dans une charge contre l'infanterie anglaise. Il se trouva aussi, en 1760, au combat de Warbourg, où l'armée hanovrienne, commandée par le prince Ferdinand de Brunswick, battit un corps français sous les ordres du chevalier Dumuy. Le marquis d'Havrincourt fut fait colonel au corps des grenadiers de France, le 1er décembre 1762, et devint mestre-de-camp, commandant du régiment Royal-Étranger cavalerie, le 4 août 1770. On le nomma successivement brigadier, le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp, le 5 décembre 1781; mais cette dernière promotion n'ayant été déclarée qu'un an après avoir été faite, le marquis d'Havrincourt commanda son régiment de cavalerie pendant ce laps de temps. Il émigra au commencement de la révolution française, et servit, en 1792, dans son grade de maréchal-de-camp, à l'armée de S. A. S. M. le duc de Bourbon. Il passa ensuite comme capitaine d'infanterie dans le régiment du comte de Béthizy, son beau-frère. Ce régiment ayant été licencié, le comte d'Havrincourt entra, avec le même grade, dans le régiment allemand de Walstein (à cocarde blanche), soldé par l'Angleterre; et il y fut employé jusqu'à ce que, ce régiment ayant été rappelé en Angleterre, il n'y eut plus moyen de conti-

nuer d'y servir. Il fut créé lieutenant-général à prendre rang du 20 janvier 1801, par S. M. Louis XVIII, qui daigna lui faire connaître cette promotion par une lettre datée de Hartewelt, le 1er janvier 1812. Il revint dans sa patrie après le rétablissement de l'auguste famille des Bourbons sur le trône de France, et fut admis en septembre 1817, à la retraite du grade de lieutenant-général, après 45 ans 10 mois et 24 jours de service. (*Etats militaires, tableau des pensions.*)

CARLET (Louis-François), *marquis de la Rozière*, *maréchal-de-camp*, naquit au pont d'Arche, près Charleville en Rhetelais, le 10 octobre 1735. Il entra au service, en 1745, comme volontaire au régiment de Conti infanterie, où servait son père (1), et fit ses premières armes en Italie. Devenu lieutenant au régiment de Touraine infanterie, en 1746, il combattit à Raucoux, le 11 octobre de la même année, et se trouva ensuite à la bataille de Lawfeld, ainsi qu'aux siéges de Berg-op-Zoom et de Maestricht. En 1750, il passa du régiment de Touraine aux écoles de mathématiques et de dessin établies à Mézières. En 1752, il suivit aux Indes orientales le célèbre abbé Lacaille, en qualité d'ingénieur dans la brigade destinée pour les colonies. Étant revenu en Europe, en 1756, il composa son premier ouvrage sur l'art militaire, ayant pour titre : *Stratagèmes de guerre*. Il devint, en cette même année, aide-de-camp du Comté de Revel, et aide-maréchal-des-logis de l'armée auxiliaire de France, destinée pour la Bohême. Il commença, en 1757, la guerre de *sept ans* dans l'armée de Westphalie, et se trouva à la bataille de Rosbach, où il fut chargé de la direction d'une division d'artillerie. Le comte de Revel ayant été tué, le marquis de la Rozière s'attacha au corps d'armée du duc de Broglie, et

(1) Le père du marquis de la Rozière, Jean Carlet, est mort en 1780, avec le grade de brigadier des armées du roi, qui lui avait été conféré en 1765.

fit avec ce général et les maréchaux de Soubise et d'Estrées toute la guerre de *sept ans*. Il se trouva à la prise de Bremen; fut blessé à la bataille de Sundershausen, et nommé capitaine de dragons sur le champ de bataille; combattit à Lutternbergh, et à Berghem, en 1759; au passage de l'Hom; à l'affaire de Corback, en 1760, et servit à la prise de Cassel, en 1761. A l'affaire de Frawemberg, il fut sur le point de faire prisonnier le prince Ferdinand de Brunswick; mais au moment où il allait le prendre, son cheval s'étant abattu, il ne put que saisir la housse du prince que la vitesse de son coursier fit échapper. La manière distinguée dont il s'était conduit dans cette affaire lui valut le grade de lieutenant colonel de dragons au régiment du roi, et la croix de chevalier de Saint-Louis. Il se trouva aux batailles de Grienberg, de Fillinghausen, et au passage du Weser. Il enleva d'assaut, l'épée à la main, la cascade de Cassel, et fit la garnison prisonnière de guerre : ce fut un de ses plus beaux faits d'armes. Quelque temps après, il fut pris par les montagnards écossais dans la forêt de Sahabord, où il était allé faire une reconnaissance, et fut conduit au quartier-général du roi de Prusse. Il y resta pendant trois semaines avant d'être échangé (1). Lorsque cet échange fut fait, il vint reprendre ses fonctions à l'armée, où il déploya de nouveau son courage et son habileté, notamment à la bataille de Wilhenstadt; au combat de Morchom; à la retraite de la Hesse, sous le maréchal d'Estrées; à celle de Dilhemstadt, où il chargea vigoureusement l'avant-garde ennemie, et à l'affaire de Amenebourg, où il dirigea les opérations, lorsque

---

(1) Lorsqu'il fut présenté au roi de Prusse, ce monarque lui dit : « Je » désirerais vous renvoyer à l'armée française; mais lorsqu'on a pris un » officier aussi distingué que vous, on le garde le plus long-temps possi- » ble; j'ai des raisons pour que vous ne soyez pas échangé dans les cir- » constances présentes; ainsi vous resterez avec nous sur votre parole. » Le prince Ferdinand de Brunswick se rappelant l'attaque de Frawemberg, dit à ceux qui l'entouraient, en montrant le marquis de la Rozière : « Voilà le Français qui m'a fait le plus de peur de ma vie. »

MM. de Castries et de Saarfield y eurent été blessés, et jusqu'à l'arrivée du marquis de Ségur. Après la paix de 1763, qui termina la guerre de *sept ans*, le marquis de la Rozière fut employé dans le ministère secret du comte de Broglie, qui faisait le plus grand cas de ses talents militaires et de ses qualités personnelles. Il passa ensuite en Angleterre, par ordre de Louis XV, pour reconnaître les côtes de ce royaume, et s'acquitta de cette mission importante, en 1765 et 1766, avec autant de courage que d'intelligence et de fidélité. Chargé de reconnaître toutes les côtes et tous les ports de France, il présenta, pour le port de Rochefort, le pays d'Aunis et le port de Brest, des projets de défense, qui donnèrent la mesure de son génie militaire, et que le roi approuva. Il indiqua également des travaux à faire pour la sûreté de St.-Malo, du Clos-Poulet, de Lorient et de toute la côte de Bretagne. Ces nombreux travaux furent en partie exécutés, et leur conception prouve que le marquis de la Rozière était l'un des officiers les plus instruits de l'arme du génie. En 1768, le gouvernement le chargea de rédiger, sur les dépêches des ministres et des généraux, l'histoire des guerres de France sous les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV (1). En 1770, le roi lui confia la rédaction d'un plan général de campagne contre l'Angleterre. S. M. le créa brigadier de dragons, le 11 novembre de la même année; lui donna le commandement de Saint-Malo, et le nomma, quelque temps après, maréchal-général-des-logis de l'armée destinée à descendre en Angleterre. En 1780, le roi voulant récompenser quatre cents ans de services militaires importants, rendus par la famille Carlet, et surtout ceux du sieur de la Rozière, érigea la terre de Wagnon en marquisat de la Rozière. En 1781, le marquis de la Rozière fut nommé commandant du corps d'armée destiné à s'emparer des îles

(1) Le marquis de la Rozière a terminé les 4 premiers volumes in-4° de cet ouvrage, trouvé parmi ses nombreux manuscrits, que les événements de la révolution ont empêché de livrer à l'impression.

de Jersey et de Guernesey. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, le 5 décembre de la même année. En mai 1791, il émigra avec son fils aîné, alors capitaine de dragons; rejoignit les princes français à Coblentz, et fut mis à la tête des bureaux de la guerre établis par eux. Il fit la campagne de 1792, en qualité de maréchal-de-camp et de maréchal-général-des-logis de l'armée des princes, et fut créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. En 1794, il passa d'Allemagne en Angleterre sur l'ordre qui lui fut adressé de Saint-Pétersbourg par S. A. R. M. le comte d'Artois. Il reçut en plusieurs occasions, de ce prince et de MONSIEUR, actuellement Louis XVIII, des lettres aussi flatteuses qu'honorables. Il fut employé comme quartier-maître-général du corps des émigrés et des troupes anglaises dans l'expedition des îles Dieu et Noirmoutiers. A son retour de cette expédition, il fut sollicité vivement par le gouvernement turc pour passer au service de la Porte ottomane qui lui offrait de grands avantages; mais il préféra d'entrer à celui de la Russie, avec le grade de général-major. En 1797, il passa en Portugal avec le grade de lieutenant-général et de quartier-maître-général des armées portugaises. En 1799, sur la demande du gouvernement anglais, il fut envoyé à Londres; mais en 1800, le prince-régent de Portugal le rappela à Lisbonne, et lui confia, en 1801, le commandement de l'armée destinée à défendre le nord du Portugal. Il déploya dans ces campagnes des talents qui lui méritèrent la bienveillance du souverain et la croix de commandeur de l'ordre du Christ. En 1802, il fut fait inspecteur-général des frontières et des côtes du royaume. Il était encore en possession de cet emploi important et digne d'un militaire distingué, lorsqu'il mourut à Lisbonne, le 7 avril 1808, emportant les regrets de ceux qui l'avaient connu, et terminant une carrière remplie de travaux glorieux (1). (*Etats militaires, annales du*

---

(1) Le marquis de la Rozière est auteur de plusieurs ouvrages et cartes militaires fort estimés. Il a aussi fourni beaucoup d'articles militaires

temps, Nobiliaire universel de France, tom. II, pag. 147 *et suivantes*.)

CARLET (Jean), *marquis de la Rozière, maréchal-de-camp*, fils du précédent, naquit à Paris, le 10 avril 1770. Il entra au service, comme sous-lieutenant au régiment de Dragons-d'Orléans, en 1784; devint capitaine de cavalerie, et adjoint au corps de l'état-major-général de l'armée, en 1788, et fut employé, en cette qualité, dans la Bretagne. Il émigra, avec le marquis de la Rozière, son père, en mai 1791; fit, comme aide-major-général de l'armée des princes, la campagne de 1792, et fut fait, cette même année, colonel de chasseurs royaux, pendant le siége de Thionville. Après le licenciement de l'armée des princes, il passa au service d'Autriche, dans le régiment hongrois des hussards de Wurmser, avec lequel il fit les campagnes de 1793 et 1794. Étant passé au service d'Angleterre, il fit la campagne de 1795 et 1796, et entra ensuite, comme capitaine de cavalerie, au service du Portugal. Il fit la campagne de 1802, en qualité d'adjudant-général de cavalerie de l'armée portugaise du nord, qui était commandée par son père. En récompense de ses services distingués, il obtint la croix de chevalier, puis celle de commandeur de l'ordre portugais du Christ. (Il était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, depuis 1796.) On le nomma adjudant-général de son père, lorsque celui-ci eut l'inspection-générale des côtes et frontières du Portugal. Il fut fait maréchal-de-camp au service de cette puissance, en 1807. Rentré en France en 1814, après la restauration de la famille des Bourbons sur le trône de France, il fut admis au service dans son grade de maréchal-de-camp, et employé comme tel, en 1815, à Angers, sous les ordres de M. le duc de Bourbon. S. M. Louis XVIII lui confia, en la même

---

à l'Encyclopédie, et a rédigé plusieurs projets d'ordonnances militaires. On trouve le détail de ses premiers ouvrages dans le Nobiliaire universel de France, tom. II, pag. 151.

année, le commandement du département de la Haute-Vienne. Placé dans des circonstances difficiles, lors de l'invasion de Buonaparte, le marquis de La Rozière sut concilier les divers intérêts, par sa modération et sa fermeté. Il eut ensuite un commandement dans le Midi. On le trouve classé, en 1821, parmi les maréchaux-de-camp disponibles. (*Etats militaires, annales du temps.*)

CARMAIN, *voyez* DE MONTLUC.

[illegible] le commandement supérieur d'une [illegible] Toutes les places de son commande[illegible] [illegible] de France à reprendre le drapeau [illegible], le 8 septembre de la même année [illegible] de la [illegible] brigade d'infanterie de la garde, [illegible] régiments. Il a été élu, aussi dans [illegible], membre de la chambre des députés par le département du Nord, qui lui a de nouveau confié cette [illegible] mission, en 1820. (*Brevets militaires*, *Moniteur*, *annales du temps*.)

[illegible] BIAUDOS (Stanislas), *comte de Castéja*, [illegible] ligne [illegible], *après* 1780, *ajoutez* : et. *Remplacez* dans la [illegible] me ligne, la virgule par un point après [illegible] ces mots : et fut tué au château des Tuileries [illegible] la journée du 10 août 1792, et [illegible] Il émigra en 1791, et mourut le [illegible]

BIDAL (Claude François), [illegible] et [illegible] lignes de l'article [illegible] maréchal de France [illegible]

[illegible]



ADDITIONS,

RENVOIS ET CORRECTIONS.

TOME Ier.

AUBRY DE LA BOUCHARDERIE, pag. 196, *supprimez* à la fin de l'article la phrase commençant par le mot : Buonaparte, et finissant par celui : année; et *remplacez* cette phrase par la suivante : Buonaparte, qui avait voulu donner au général Aubry une nouvelle récompense de ses services, lui avait conféré le titre de comte, le 28 septembre précédent.

D'AUMONT (Louis-Marie), pag. 242, ligne 12e, *au lieu de :* 1792, *lisez :* 1692.

D'AUMONT (Louis-François), pag. 244, ligne 4e, *au lieu de :* Dunkerque, *lisez :* Steinkerque.

DE BARLOT, pag. 337, *au lieu de :* BARLOT DU CHATELAR, *lisez :* BARLOT DU CHATELIER.

TOME II.

DE BELLE, pag. 97, ligne 9, *au lieu de :* parent, *lisez :* frère.

DE BÉTHISY (Eugène-Eustache), pag. 240, 10e ligne de l'article, *après ces mots :* Il fit les campagnes de 1757, 1758, 1759 et 1760 en Allemagne, *lisez :* se trouva à la retraite de Zell; aux batailles de Crewelt, de Lutzelberg et de Minden; au combat de Corbach. Page 241, ligne 5, *après le mot :* légèrement, *lisez :* au cou. Page 242, ligne 5, *au lieu de :* et les régiments, *lisez :* et 4 des 6 régiments.

DE BÉTHISY (1) (Charles, *comte*), *maréchal-de-camp*, neveu de Jules-Jacques, et fils d'Eugène-Eustache, qui précèdent, naquit en 1779. Il entra au service en 1785, comme officier au régiment du Roi infanterie, et fut fait capitaine de cavalerie en 1789. Ayant émigré en 1791, il entra immédiatement dans la compagnie des chasseurs nobles du regiment du Roi, qui servait dans l'armée du prince de Condé. Il devint aide-de-camp du général comte de Béthisy son père, en 1792, et fut fait colonel en second dans un des régiments des princes de Hohenlohe, au commencement de 1793. Il se distingua particulièrement, dans cette campagne, à l'affaire de Bodenthal, où, étant arrivé le premier sur la montagne que le comte de Béthisy son père attaquait avec des forces très-inférieures, il fit de sa main quatre prisonniers. On le chargea de porter la relation de cette affaire au maréchal de Wurmser, commandant en chef de l'armée autrichienne, et au prince de Condé. Le 2 décembre de la même année, à l'affaire de Bersteim, marchant à la tête de son régiment, il sauta le premier dans une batterie de trois pièces de canon, dont il s'empara. Cette action lui valut la croix de Saint-Louis; il avait reçu quatre blessures pendant la campagne de 1792. Il passa, en 1794, à la lieutenance-colonelle du régiment des hussards de Rohan, qu'il commanda, en Hollande, dans les campagnes de 1795 et 1796. Pendant la dernière de ces campagnes, il commanda en chef une division d'arrière-garde, composée de trois régiments d'infanterie et de deux régiments de hussards, avec lesquels il soutint, dans le village de Nieuhuis, une attaque de six heures, par des forces bien supérieures aux siennes. Cette affaire, comme très-brillante, fut mise à l'ordre de l'armée. Rentré en France, en 1814, après la restauration du trône des Bourbons, il fut fait lieutenant de la compagnie de Luxembourg, des gardes-du-corps du roi, et on le créa maréchal-de-camp, à prendre rang de 1809. Pendant les *cent jours,*

(1) L'article imprimé sous ce nom, pages 242 et 243 du volume II, étant incomplet, doit être supprimé et remplacé par celui-ci.

ADD

RENV

…ment supérieur d'une …ces de son commande… …ance à reprendre le drapeau …septembre de la même année, …brigade d'infanterie de la garde, com… …régiments. Il a été élu, aussi dans la … membre de la chambre des députés par le … Nord, qui lui a de nouveau confié cette … en 1820. (*Brevets militaires, Moniteur,* … temps.)

AI

fir

… BIAUDOS (Stanislas), *comte de Casteja*, pag. 285, ligne 2, après 1780, *ajoutez* : et. *Remplacez* dans la même ligne, la virgule par un point après 1784. Lignes 3 et 4, supprimez : ces mots : et fut tué au château des Tuileries, à la journée du 10 août 1792, et *remplacez-les* par cette phrase : *Il* émigra en 1791, et mourut le 10 mai 1793 à Maestricht.

BIDAL (Claude-François), *marquis d'Asfeld*, pag. 287, 1re et 2e lignes de l'article, *au lieu de* : maréchal-de-camp, *lisez* : maréchal de France.

DE BLANCHEFORT DE CANAPLES, *marquis de Créqui*, pag. 320, 2e ligne de l'article, *au lieu de* : maréchal-de-camp, *lisez* : maréchal de France.

BLON, pag. 351, *au lieu de* : BLON-CHADENAS, *lisez* : BLON-CHADENAC.

DE BOUCHET, pag. 465, ligne 25, *au lieu de* ces mots : appelé au commandement de la 21e et la, *lisez* : nommé adjudant-commandant et employé comme tel dans la 21e qu'il. Page 466, lignes 7 et 24, *au lieu de* : 1794, *lisez* : 1795.

FIN DU TOME TROISIÈME.

en 1815, le roi lui donna le commandement supérieur d'une partie de la Flandre. Toutes les places de son commandement furent les premières de France à reprendre le drapeau blanc. Il fut nommé, le 8 septembre de la même année, commandant de la 3ᵉ brigade d'infanterie de la garde, composée des 3ᵉ et 6ᵉ régiments. Il a été élu, aussi dans la même année, membre de la chambre des députés par le département du Nord, qui lui a de nouveau confié cette éminente mission, en 1820. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE BIAUDOS (Stanislas), *comte de Casteja*, pag. 285, ligne 2, *après* 1780, *ajoutez* : et. *Remplacez* dans la même ligne, la virgule par un point après 1784. Lignes 3 et 4, *supprimez* ces mots : et fut tué au château des Tuileries, à la journée du 10 août 1792, et *remplacez-les* par cette phrase : Il émigra en 1791, et mourut le 10 mai 1793 à Maestricht.

BIDAL (Claude-François), *marquis d'Asfeld*, pag. 287, 1ʳᵉ et 2ᵉ lignes de l'article, *au lieu de :* maréchal-de-camp, *lisez :* maréchal de France.

DE BLANCHEFORT DE CANAPLES, *marquis de Créqui*, pag. 320, 2ᵉ ligne de l'article, *au lieu de :* maréchal-de-camp, *lisez :* maréchal de France.

BLON, pag. 351. *au lieu de :* BLON-CHADENAS, *lisez :* BLON-CHADENAC.

DE BOUCHET, pag. 465, ligne 25, *au lieu de* ces mots : appelé au commandement de la 21ᵉ et la, *lisez :* nommé adjudant-commandant et employé comme tel dans la 21ᵉ qu'il. Page 466, lignes 7 et 24, *au lieu de :* 1794, *lisez :* 1795.

FIN DU TOME TROISIÈME.

